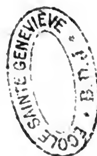
TOPOGRAPHIE

DE LA VILLE DE NISMES

ET DE SA BANLIEUE.





TOPOGRAPHIE
DE LA VILLE DE NISMES
ET DE SA BANLIEUE,

Par le citoyen JEAN-CÉSAR VINCENS,

De la société royale des antiquaires de Londres, correspondant de la ci-devant société de médecine de Paris, membre de l'ancienne académie de Nismes, du lycée du Gard, et de la société d'agriculture du département de la Seine;

Et par le citoyen BAUMES,

Professeur à l'école spéciale de médecine de Montpellier, agrégé au collége des médecins de Nismes, secrétaire de l'institut de santé et membre du lycée du Gard; ci-devant associé régnicole de la société de médecine de Paris, de celles des sciences de Dijon et de Montpellier, et du cercle des Philadelphes du Cap français:

Ouvrage qui a obtenu le prix d'encouragement de la société de médecine de Paris, en 1790:

Publié avec des notes, par le C.n VINCENS-ST-LAURENT,

Conseiller de préfecture, de la ci-devant académie de Nismes, et du lycée du Gard.

Alterius sic
Altera poscit opem res, et conjurat amicè.
HOR. de arte poet.

A NISMES,

DE L'IMPRIMERIE DE LA VEUVE BELLE.

An X-1802.

AVIS DE L'IMPRIMEUR.

L'HISTOIRE raconte, la topographie décrit; la première est le répertoire des événemens, la seconde un recueil de faits, d'observations et d'expériences, et les objets communs à toutes deux sont nécessairement considérés, dans l'une et dans l'autre, sous des aspects différens. Mais elles intéressent également le pays qui en est le sujet; elles sont également indispensables pour apprendre à le bien connoître, et l'on doit les regarder comme deux tableaux en pendans.

Ce motif n'est pas le seul qui ait déterminé à publier la *topographie* de Nismes dans le même format que l'histoire de Nismes par *Ménard*.

A l'époque où s'arrête l'ouvrage de cet historien, les sciences, les arts, l'agriculture et le commerce étoient parmi nous encore dans l'enfance : l'histoire de leurs progrès et de leur influence sur la population, la richesse et les mœurs de notre cité, forme l'une des parties essentielles de sa topographie, et, sous ce rapport, ce livre est, en quelque sorte, la suite et le complément de celui de *Ménard*.

On a donc cru faire une chose agréable au public de les assimiler par le format; d'ailleurs l'in-4.° convient mieux qu'aucun autre aux nombreux tableaux qui accompagnent la *topographie*.

On n'a rien négligé ni dans le choix du papier et des caractères, ni dans les soins typographiques, pour rendre cet ouvrage aussi correct et aussi beau qu'il doit être utile.

PRÉFACE DE L'ÉDITEUR.

Le site de la ville de Nismes ; son climat ; ses phénomènes météorologiques ; son histoire naturelle ; la diversité de son sol ; la variété de ses productions ; les procédés de son agriculture ; les progrès de son industrie ; l'état de ses manufactures et de son commerce ; sa population ; les influences physiques et morales sur l'esprit, le caractère et la santé de ses habitans ; les écrivains qu'elle a produits ; les savans dont elle s'honore ; ses établissemens publics ; sa fontaine ; ses monumens antiques ; son ancienne splendeur ; son importance actuelle, tout la rend digne de fixer les regards de l'érudit, du philosophe et du naturaliste.

On trouve, sur ces différens objets, des lumières plus ou moins sures, éparses dans les histoires de Nismes de *Gautier*, de *Ménard*, de *la Ferrièrre* et de *Maucomble* ; dans cette multitude innombrable de dissertations et de conjectures, publiées sur nos antiquités depuis *Polde d'Albenas* jusqu'à l'illustre *Seguier* ; dans les

ouvrages de botanique de ce même savant et de son émule le citoyen *Granier* ; dans les mémoires de *Clapiés* et du citoyen *Angrave*, sur les moyens de procurer de l'eau à la ville ; dans les tables nosologiques du médecin *Razoux* ; dans la longue suite d'observations barométriques et thermométriques du docteur *Baux* ; et dans les écrits du citoyen *Vincens-Devillas*, sur les intérêts du commerce, et sur d'autres matières d'économie politique.

Mais avant le fils aîné de ce respectable académicien, personne n'avoit songé à considérer la ville de Nismes dans son ensemble, et à lier en un système méthodique et général les diverses parties qui constituent sa topographie. A peine admis à l'académie (1), ce jeune savant s'étonnoit que ce tableau fût encore à former, et dès-lors il s'occupa sans relâche d'un ouvrage qui lui paroissoit devoir intéresser toutes les classes de ses concitoyens, et dont l'utilité pouvoit même franchir les bornes de notre territoire.

La perspicacité, la justesse et la netteté de son esprit, et de profondes connoissances éla-

(1) En 1783.

borées

brées dans une tête philosophique, le rendoient éminemment propre à ce travail. Tous les secours que pouvoient lui fournir la physique, la chimie, la botanique, les autres branches de l'histoire naturelle, la statistique, l'arithmétique politique, il les trouvoit dans ses propres lumières : ces sciences étoient, depuis sa plus tendre jeunesse, l'objet constant de ses études, et il ne lui a peut-être manqué, pour les cultiver avec autant d'éclat que de succès, que moins d'indifférence pour la gloire.

Malgré l'étendue de ses ressources personnelles, trop modeste pour y avoir une confiance exclusive, il ne négligea aucun soin de s'en procurer d'étrangères : toutes les notions disséminées dans les auteurs furent recueillies; tous les dépôts publics furent fouillés, et son zèle à interroger quiconque pouvoit lui prêter une utile clarté, ne peut se comparer qu'à la complaisance avec laquelle chacun s'empressoit de le seconder.

Ce n'étoit point assez : étranger, du moins par état, à la médecine, il n'auroit pu traiter qu'imparfaitement, même sur les mémoires d'autrui, la partie médicale, indispensable au com-

plément de son ouvrage. L'importance de cette matière exigeoit tous les soins d'un collaborateur éclairé : il eut le bonheur de le trouver dans le citoyen *Baumes*, jeune médecin qui a si bien justifié, par ses nombreux succès dans la pratique, la confiance qu'avoient inspirée, à son début, la vaste étendue d'un savoir précoce, et les couronnes académiques accumulées sur son front. L'école de Montpellier se souviendra long-temps de l'éclat de sa victoire, dans ce concours mémorable où, sans autre appui que ses lumières et son génie, il remporta la chaire sur un rival qui lui opposoit à la fois, et le mérite, et la faveur. Le vainqueur n'a pas cessé de se montrer digne de son triomphe ; et peut-être est-il permis de présager que, lorsque les réclamations intéressées de l'aveugle routine, de la prévention et de la jalousie, auront cédé au cri de la justice et de la vérité, l'ouvrage qu'il publie en ce moment l'élèvera au rang de ce petit nombre d'hommes illustres qui, marchant à pas de géant dans la carrière de la science, en ont reculé les limites. Nismes, à qui ses talens ont été spécialement consacrés, lui doit un tribut particulier de reconnoissance

pour les services qu'il lui a rendus : le moindre ne sera pas le contingent qu'il a fourni à la topographie de cette ville. Dans ce précis d'une longue observation des effets des saisons, des habitudes, des professions, sur un grand nombre d'individus de tout état et de tout âge, chacun retrouvera, en quelque sorte, l'histoire de sa santé, l'indication des causes locales et, pour ainsi dire, personnelles qui peuvent l'altérer ; et, pour sa conservation, des directions d'autant plus sures que, pendant les onze années écoulées depuis que l'écrit du citoyen *Baumes* est rédigé, son système a reçu la sanction du temps et de l'expérience.

Le travail (1) de cet habile professeur ne contribua pas peu sans doute à concilier à tout l'ouvrage la faveur de la société de médecine de Paris. Dans sa séance du 23 février 1790, elle adjugea une médaille d'encouragement à chacun des auteurs.

Cette date marque assez l'époque à laquelle ce livre fut achevé. On peut le considérer comme

(1) Outre la troisième partie qui est toute entière du citoyen *Baumes*, il a encore fourni à la première le chapitre préliminaire, le second §. du chapitre V sur le collége des médecins, et les chapitres VI et VII, sur la décadence et sur les mœurs.

un tableau fidelle de l'ancien état des choses à leur dernier période. Des notes (1) indiqueront les changemens survenus depuis lors : on y verra que, à quelques égards, les vœux de l'auteur ont été accomplis; peut-être puisera-t-on dans son ouvrage quelques instructions utiles sur le perfectionnement de ce qu'il reste à faire, et, sous tous les rapports, la comparaison de la situation passée avec la situation présente ne sera pas sans intérêt.

Plus cette production en présentera, et plus on s'étonnera sans doute du long oubli où l'auteur l'a laissée. Mais à l'époque où elle fut en état de voir le jour, les grands événemens de la scène révolutionnaire qui venoit de s'ouvrir, attiroient tous les regards, absorboient l'attention universelle; le champ des sciences étoit comme abandonné; les travaux y étoient du moins suspendus; il ne produisoit plus que des brochures politiques, des pamphlets, des libelles et des gazettes : semé au milieu de cette ivraie, le meilleur livre en eût été étouffé.

L'auteur jeté lui-même dans la tourmente, et

(1) Les notes des auteurs ont pour renvoi des lettres de l'alphabet; celles de l'éditeur sont marquées par des chiffres.

successivement honoré des fonctions administratives et législatives (1), perdit de vue tout ce qui ne tenoit pas aux devoirs que la confiance de ses concitoyens lui avoit imposés. Ce n'est point ici le lieu de s'étendre sur le zèle avec lequel il s'en acquitta ; il suffira de rappeler qu'assez de monumens de ses utiles travaux attestent son dévouement et ses services.

La proscription en devint bientôt le prix. Enchaîné au pied de l'échafaud qu'arrosoient chaque jour de leur sang quelques-uns de ses compagnons d'infortune, il attendit pendant quatorze mois, dans cette épouvantable agonie, le coup qui devoit le frapper. Six fois amené devant le tribunal révolutionnaire, il échappa cependant à la hache; mais il puisa dans la coupe empoisonnée où on l'abreuvoit à longs traits, les germes destructeurs dont le développement progressif l'a tué dans la force de l'âge (2).

Certes, quand même il auroit été libre, il n'eût pas choisi, pour publier son ouvrage, cette époque terrible où le talent étoit puni de

---

(1) Il fut membre du directoire, vice-président de la première administration du district de Nismes, et député au corps législatif qui succéda à l'assemblée constituante.

(2) Il vient de mourir âgé d'environ 46 ans.

mort. On doit s'étonner que ses manuscrits aient été respectés par les commissaires - inquisiteurs qui, sachant à peine lire, furent chargés de visiter ses papiers, et qui, trouvant un portrait de *Linné* avec la croix de Vasa, vouloient le brûler comme chevalier de Malte.

A ces temps affreux de barbarie et d'ignorance, succédèrent des jours, en apparence, plus favorables aux lumières. On affecta pour les sciences autant de sollicitude et d'amour, que n'aguère on avoit montré de mépris. Mais ces appels faits aux savans, aux artistes, aux gens de lettres; ces encouragemens si fastueusement promis et distribués avec si peu de discernement; ces établissemens décorés de noms imposans, mais ruineux et sans utilité, tout cela n'étoit qu'une vaine ostentation, qu'une méprisable charlatanerie. On abattoit l'arbre et l'on en recommandoit la culture. Le droit d'écrire étoit un privilége réservé à quelques adeptes, aux flatteurs et aux complices d'une autorité violente et soupçonneuse. La vraie science n'osoit se montrer que sous de honteuses livrées; il falloit que le génie dégradât son caractère pour avoir le droit d'enseigner les vé-

rités les plus indispensables. Malheur à qui eût osé émettre sa pensée sans cette sauve-garde! les déserts de la Guiane attendoient le téméraire. Alors *Fontenelle* eût soigneusement fermé tous les doigts de sa main; alors il n'y avoit d'abri pour le sage que dans le silence et l'obscurité.

Cette domination odieuse et corrompue, si décourageante pour le talent et la vertu, n'est plus. *Hercule* a pour jamais nettoyé les étables d'*Augias*. Il a suffi de deux années pour mettre, entre cette époque honteuse de notre histoire et notre état actuel, une distance incommensurable. L'administration, la justice, la politique, les sciences mêmes, tout prend de plus en plus ce caractère d'ordre, de simplicité, de grandeur, d'équité, de sagesse et d'amour du bien public, qui distingue le génie tutélaire à qui la France a confié le soin de ses destinées. Ce ne sont plus des sophistes et des académiciens de Laputa qui gouvernent : de vrais savans et des philosophes pratiques ordonnent et exécutent aujourd'hui ce qu'autrefois il ne leur eût pas toujours été permis de conseiller; et, par leur influence, la sève de la vie circule avec

plus de rapidité chaque jour dans les veines du corps politique, et celle de l'émulation, dans tous les rameaux des connoissances humaines.

Dans ce réveil général, dans cette utile fermentation des esprits, le département du Gard a le précieux avantage de recevoir du magistrat qui préside à son administration la double impulsion de l'autorité et de l'exemple. Riche en instruction de tous les genres, il s'efforce d'en répandre le bienfait par tous les moyens en son pouvoir : l'école centrale, l'institut de santé, la société d'agriculture, le lycée sont autant de monumens qui déposent de sa sollicitude pour le progrès des lumières, pour le bonheur de ses administrés, et pour la gloire de son département.

Le goût particulier de ce respectable préfet pour l'étude de la statistique, ce goût si bien d'accord avec ses fonctions et avec les intentions du gouvernement, ranima le courage long-temps abattu de notre auteur. Il s'étoit proposé d'étendre à toute la partie inférieure du département du Gard, le travail qu'il avoit précédemment fait pour le chef-lieu et pour son territoire. Il consacroit à réunir les matériaux de ce nouvel

nouvel ouvrage, tous les loisirs que lui laissoient le jury central de l'instruction publique dont il étoit membre; le conseil général du département qui, à la dernière session, l'avoit choisi pour son secrétaire; un manuel qu'il avoit entrepris pour la réduction des poids et des mesures locales sur le nouveau système; quelques mémoires destinés au lycée auquel il appartenoit en qualité d'ancien académicien, et à la société d'agriculture du département de la Seine, dont il étoit le correspondant; et les soins d'une santé de plus en plus délabrée.

La mort ne lui a pas donné le temps d'exécuter son projet; la veille du jour qui termina sa vie, il s'en occupoit encore : les notes qu'il a rassemblées fourniront du moins de précieux documens pour la topographie de nos plaines depuis le St-Esprit jusqu'à la mer. Elles pourront être publiées dans un recueil de mémoires sur divers sujets de physique, d'hygrométrie, de chimie et de minéralogie; sur l'inoculation considérée dans ses rapports avec l'économie politique, et sur l'éducation des vers-à-soie.

En ce moment, il faut se hâter de mettre au jour celui de ses ouvrages qui peut être le

plus utile, et qui entre le mieux dans les vues du gouvernement. Le gouvernement a conçu le plan d'un tableau général de la statistique de la France; immense ouvrage qui, en faisant connoître nos incomparables avantages jusques dans les moindres détails, et nos prodigieuses ressources jusques dans leurs premiers élémens, doit nous apprendre à les augmenter encore et à faire servir les bienfaits que la nature nous a prodigués, à élever la république au dernier point de prospérité et de splendeur intérieure, comme elle est montée au plus haut degré de gloire militaire et politique. Mais cette vaste entreprise ne peut être que le résultat de travaux partiels et d'études locales. C'est la mer qui s'enrichit des eaux de mille fleuves : la topographie de Nismes n'est sans doute qu'un foible ruisseau qui se perdra dans l'immensité de l'Océan; mais on ose croire qu'il y roulera quelques paillettes d'or : dès-lors c'est un devoir d'en faire hommage et au gouvernement disposé à les recueillir, et à l'administration chargée de les rechercher, et au public qu'elles instruiront de ses richesses. L'auteur, invité au nom du bien public à produire son ouvrage, eût certainement répondu à cette

interpellation : c'est donc pour son frère, pour le dépositaire et l'exécuteur de ses dernières volontés, un devoir de faire ce que lui-même il eût fait ; l'acquitter envers la patrie, c'est s'acquitter envers sa mémoire. Puisse-t-elle être honorée par les suffrages donnés à ses travaux, comme elle l'est par les justes regrets de sa famille et de ses amis !

EXTRAIT des registres du Lycée du Gard.

Du 30 Pluviôse, an 10.

CEJOURD'HUI les citoyens *Solimani* et *Al. Vincens*, commissaires nommés par le lycée pour l'examen d'un manuscrit ayant pour titre : *Topographie de la ville de Nismes et de sa banlieue*, par les citoyens J. C. VINCENS et BAUMES, membres du lycée, ont fait leur rapport duquel il résulte que cet ouvrage est rempli de recherches précieuses par leur exactitude et par leur étendue sur les monumens, les établissemens publics, la population, le commerce, l'agriculture, la physique, l'histoire naturelle et la topographie médicale de la ville de Nismes et de son territoire; que la publication ne peut manquer d'en être du plus grand intérêt pour les citoyens de cette commune qui y trouveront un exposé fidelle de toutes les ressources et productions de leur sol et de leur industrie, et une foule d'observations sur les moyens de procurer à la ville la plus grande salubrité, et de conserver la santé des différentes classes de ses habitans; et que ce livre, considéré sous un point de vue plus élevé, paroit devoir être d'une utilité plus générale, en fournissant à la géographie statistique de la France les meilleurs matériaux relatifs au pays que les savans auteurs se sont plû à étudier et à décrire, et un excellent modèle pour les travaux du même genre dans les autres parties de la république.

Les commissaires ont, en outre, observé que le citoyen VINCENS-ST-LAURENS, au soin de qui l'on doit la publication trop long-temps retardée de cette estimable production, l'a enrichie d'une préface intéressante et de notes essentielles.

En conséquence de ce rapport, LA COMPAGNIE AUTORISE les auteurs et l'éditeur à prendre, à la tête de cet ouvrage, leur titre de *Membres du lycée*.

TABLE DES CHAPITRES.

PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

APPENDICE.

PREMIÈRE PARTIE.

SECONDE PARTIE.

TROISIÈME PARTIE.

Fin de la Table des chapitres.

TOPOGRAPHIE
DE LA VILLE DE NISMES
ET DE SA BANLIEUE.

INTRODUCTION.

La médecine, comme science d'observation, n'a pu faire que de lents et d'insensibles progrès, tant que, séduit par l'amour des systèmes, on s'est trompé sur le but que l'esprit humain devoit avoir dans ses recherches. Vainement *Hippocrate* avoit donné des modèles que la suite des siècles n'a point encore dégradés. Dominés par les théories vagues de leur temps, les médecins les ont ou méconnus ou méprisés. Il falloit que la physique, en éclairant de son flambeau toutes les branches des connoissances humaines, vînt porter une vive lumière sur leur art, et les mit sur une voie plus directe et moins incertaine. Auroit-on manqué de voir pour lors que le rapport de l'homme avec le sol qu'il habite, en développant les effets des influences locales sur sa constitution, sur sa santé, sur ses maladies, pouvoit donner la doctrine la plus sure, du moins la plus riche en faits réversibles aux générations suivantes ? Cependant la topographie que le *vieillard de Cos* a esquissée d'une manière sublime, étoit

encore dans son enfance, lorsqu'une société célèbre, dont tous les actes ont justifié le but de son utile institution, a réveillé l'attention des observateurs sur un point si négligé, mais si intéressant. Déjà on s'est empressé, de toutes parts, à coopérer à des travaux dictés par le zèle du bien commun; et la société a recueilli des tableaux dignes de ses suffrages. Pourrions-nous espérer, en entrant aujourd'hui dans ses vues, de parcourir avec succès une carrière qu'elle a ouverte à tous ceux qui s'occupent du bonheur public? La ville que nous habitons a été fameuse dans plusieurs âges; et elle fixe encore aujourd'hui l'attention du voyageur curieux. Elle est, pour la partie montagneuse de la province, une ville importante et précieuse [a]; elle cultive avec succès plusieurs branches d'industrie; elle a fourni des hommes illustres; elle n'est pas, après avoir tant déchu, la moins florissante des cités du deuxième ordre. Quel motif pour nous de rechercher avec soin tout ce qui la distingue et la particularise! pour nous, dont l'ambition est d'offrir à nos concitoyens un travail utile; à la société de médecine un hommage digne d'elle!

Pour embrasser les détails du sujet que nous avons entrepris de traiter, et pour y répandre l'ordre nécessaire, nous diviserons ce mémoire en trois parties. La première, purement historique, roulera sur ce qui concerne la ville de Nismes considérée dans son origine, dans son état actuel, dans ses établissemens, dans sa décadence, son commerce et sa population.

---

[a] Nismes est la clef des montagnes du Gévaudan, des Cevennes et du Vivarais, avec lesquelles il a des communications faciles par de grandes et belles routes.

Dans la seconde partie, nous traiterons des objets qui appartiennent, soit à la physique médicale, soit à l'histoire naturelle : elle comprendra ce qui est relatif à la météorologie, à la nature du terrain et aux productions territoriales en divers genres.

La troisième partie, destinée à la médecine, présentera ce qui regarde les habitans tant en état de santé qu'en état de maladie.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Précis historique.

La fondation de Nismes remonte à une époque si reculée, que ceux qui ont cherché à démêler les faits capables de l'assigner, se sont perdus dans l'obscurité des temps fabuleux. Les uns [a] ont voulu qu'un des Héraclides, appelé *Nemausus*, ait jeté les fondemens de cette cité ; d'autres [b], instruits que *nemos*, *nemez*, *nemetis*, *nematum*, *nemosus* signifient, en gaulois, temple ou lieu consacré à la religion, ont dérivé de ces dénominations l'étymologie de *Nemausus*. Si ces opinions ne peuvent point fixer l'origine de cette ville, du moins est-il

[a] *Parthenius*, *Etienne de Bisance.*
[b] *Ménard*, *Astruc.*

certain qu'au temps de *Parthenius*, c'est-à-dire, sous l'empire de *Néron*, et peu d'années après l'établissement de la colonie romaine, sous *Auguste*, Nismes passoit déjà pour très-ancien; et qu'une ville choisie pour être le centre du culte divin, réunissoit depuis long-temps tout ce qui pouvoit attirer les regards sur elle.

Nismes, d'abord peuplé par les Ibériens, horde sortie de l'Espagne, fut ensuite habité par les *Volces arécomiques*, plus connus sous le nom de *Celtes* ou de *Gaulois* qui, descendus du nord, chassèrent ou soumirent leurs devanciers, et firent de leur ville une métropole sur laquelle on prétend, sans fondement, que les Auvergnacs et les Allobroges dominèrent. Après les victoires du consul *Quintus Fabius Maximus* dans les Gaules, l'an de Rome 633, la capitale des Volces passa sous la domination des Romains, plutôt cependant en qualité de ville alliée que de sujette, puisqu'on lui accorda le rare privilége de se gouverner par ses propres lois. Ces prérogatives furent plus étendues, lorsqu'après l'incorporation de la colonie augustale, formée par les vétérans de l'armée d'*Auguste*, notamment par ceux des légions qui l'avoient suivi en Égypte, le vainqueur d'Actium voulut que ses braves soldats trouvassent dans Nismes tous les avantages que le peuple romain avoit dans Rome même, et cette colonie jouit du droit latin. Ainsi notre ville, adoptant successivement au nombre de ses citoyens des peuples du nord et du midi, recevant encore dans son sein des Vandales, des Visigoths, des Francs, des Sarrasins qui, après avoir ravagé tour à tour la contrée, s'y établirent, arrêtés par la beauté du climat, se composoit de peuples

divers dont les usages et les mœurs devoient long-temps influer sur l'esprit de ses habitans.

Pepin le Bref, à qui elle se donna en 752, pouvoit rendre à cette ville une forme permanente; mais dévastée par les irruptions des Normands venus des bords de la Baltique, et des Hongrois, peuples originaires de la Scythie; tyrannisée par quelques-uns de ses comtes ou par leurs lieutenans dans les temps affreux de l'anarchie féodale; opprimée quelquefois par les *Aton*, dans la famille desquels elle étoit devenue un fief héréditaire sous la suzeraineté des comtes de Toulouse; envahie, enfin, par *Simon de Montfort*, dont les héritiers cédèrent à *Louis VIII* tous leurs droits usurpés sur elle: Nismes ne pouvoit espérer le calme dont il avoit besoin, qu'à la faveur de la domination immédiate de nos rois, sous laquelle il est resté depuis 1226. Trop heureuse, cette ville infortunée, si, avant de parvenir au siècle de philosophie et de tranquillité dont elle jouit, son sein n'avoit été cruellement déchiré par les fureurs des guerres civiles! Périsse à jamais cette haine des chefs qui, sous le prétexte sacré de la religion, les allumèrent ou les fomentèrent! périsse la mémoire de cet esprit fanatique des peuples aveuglés et cruels qui, dans des temps d'ignorance et de sédition, pour la cause d'un Dieu de paix les entretinrent ou les renouvellèrent!

CHAPITRE II.

Site primitif.

LES monumens nous manquent pour déterminer la forme et l'étendue de la ville de Nismes avant qu'elle fût colonie romaine, et l'histoire ne les supplée pas. *Polybe*, *César*, *Cicéron*, auteurs antérieurs au siècle d'*Auguste*, qui ont parlé des Gaules, se taisent sur cette ville ancienne. Il nous reste, il est vrai, quelques vestiges d'une clôture antique, mais la forme et les matériaux de ces murailles témoignent qu'elles sont dues aux Romains. On les rapporte au temps où ces maîtres du monde, qui donnoient également aux alliés et aux vaincus leurs lois et leurs mœurs, après avoir établi l'ordre politique dans la colonie de Nismes, enseignèrent à l'embellir par des édifices dont plusieurs sont encore aujourd'hui l'ornement de la ville moderne.

Quelques historiens veulent qu'à cette époque, c'est-à-dire, vers l'an 727 de Rome, la capitale des Volces arécomiques, à l'instar de la capitale du monde, fût bâtie sur sept collines; que son enceinte eût 9,460 toises (1) de circuit, étendue que n'acquit jamais Rome dans sa plus grande splendeur. De plus modérés la réduisent à 4,704 toises (2); ils lui donnent enfin quatre-vingt-dix tours

(1) 18 kilomètres 438 mètres.

(2) 9 kilomètres 168 mètres.

et dix portes (1). Nous ne retrouvons aujourd'hui, en suivant la trace des murailles romaines, que les restes de cinq tours, une porte et une circonférence de 2,925 toises (2); il faut les secours de l'imagination pour reconnoître les sept collines.

La ville, située, suivant *Ptolémée*, au 32^d de longitude, au 44^d 30^m de latitude, bâtie en amphithéâtre sur une suite de coteaux alors couverts de bois qui la bornoient au nord, au levant et en partie au couchant, avoit la forme d'un quadrilatère très-irrégulier. Une portion s'étendoit jusqu'au sommet des collines, tandis que la partie méridionale alloit se terminer vers une plaine qui, enrichie aujourd'hui par l'agriculture, n'étoit alors vraisemblablement qu'un vaste marécage, formé par la petite rivière du *Vistre*, par les eaux qui découloient des coteaux voisins, et par celles de la célèbre fontaine de Nismes.

Cette fontaine, située dans l'enceinte des murs, et les sources voisines ou éloignées, amenées par de nombreux canaux dont nous retrouvons à chaque pas les traces, embellissoient la ville et entretenoient la salubrité de l'air.

La partie septentrionale, située sur le penchant des collines en tirant vers l'ouest, paroît avoir été le quartier que les citoyens riches habitoient de préférence. On est fondé à le présumer par les ruines des vastes édifices, par les puits, les canaux de métal, de pierre ou de maçonnerie qu'on a récemment découverts en fouillant cette par-

(1) La description des monumens et des morceaux d'antiquités découverts depuis la publication de l'histoire de Nismes par *Ménard*, se trouvera dans un appendice à la fin de l'ouvrage.

(2) 5 kilomètres 701 mètres.

tie de l'ancienne ville, par les colonnes, les marbres, les mosaïques, les vases, les médailles que ces fouilles offrent encore tous les jours en abondance.

Cette position étoit en effet des plus heureuses. Garanties de la rigueur des vents du nord par les bois et par le coteau auquel elles étoient adossées, ces maisons jouissoient de l'exposition du midi et du soleil d'hiver, si pur dans notre climat et si recherché par les Romains; assez élevées pour être à l'abri des effets pernicieux de l'humidité permanente de la ville basse, elles joignoient aux avantages de la salubrité les agrémens d'une vue délicieuse au levant, se portant sur une infinité de bourgades et jusqu'aux bords du Rhône. Elle étoit bornée au midi par un coteau de plus de dix lieues (1) de longueur, couvert des plus belles maisons de campagne, et se prolongeoit vers une riante vallée et une vaste plaine terminée au couchant par la mer.

CHAPITRE III.

Monumens antiques conservés et détruits.

L'HISTOIRE nous a conservé le souvenir de la splendeur de la colonie de Nismes, et les monumens échappés aux ravages du temps, des barbares et des guerres allumées sous le nom de la religion, attestent encore à quel degré de perfection les arts y furent poussés.

(1) 58 kilomètres 471 mètres.

La

La *Tour-magne* (*turris magna*), la plus grande des quatre-vingt-dix tours qui, dit-on, flanquoient les murs d'enceinte, subsiste encore : édifice majestueux de 19 toises 3 pieds (1) de hauteur, de 40 toises 5 pieds (2) de circonférence; situé à l'extrémité septentrionale de l'ancienne ville, sur une colline élevée d'environ 54 toises (3) au-dessus de la mer; regardé tour à tour par les savans comme mausolée, temple, trésor public, *ærarium*, phare pour les embouchures du Rhône, d'où cependant il ne pouvoit être aperçu; dégradé par *Charles Martel* qui, avec une barbarie digne de son siècle, attenta aux restes précieux de la grandeur romaine, respectés par les Sarrasins dont il vouloit se venger; devenu forteresse dans les différens troubles du royaume et dans les guerres de religion; aujourd'hui simple objet de la curiosité des voyageurs.

Des dix portes qu'avoit la ville de Nismes, à ce qu'on nous assure, peut-être sur d'assez légères présomptions, une seule s'est conservée (4); elle étoit flanquée de deux tours : on reconnoît dans son architecture la noblesse du siècle d'*Auguste*.

Un temple, vulgairement le *Temple de Diane*, mais regardé comme un panthéon à cause des douze niches dont il étoit orné, n'a pu échapper qu'en partie aux efforts destructeurs des hommes et du temps. Ce monument remarquable, placé sur les bords de la fontaine, au pied du rocher d'où elle sourd, que la beauté de ses colonnes et

(1) 38 mètres.
(2) 80 mètres.
(3) 105 mètres.
(4) *Voyez la note 1 de la page 7.*

de ses statues, l'élégance et la délicatesse du travail font remonter au temps de la colonie où les arts avoient acquis le plus haut degré de perfection ; ce temple du paganisme converti en église chrétienne, respecté par seize siècles, le fanatisme a osé le dégrader et le mutiler.

La *Maison carrée* a heureusement été dérobée à la destruction. C'est aujourd'hui le monument du royaume le mieux conservé : l'Europe moderne n'en offre point de semblable, et Rome antique n'en a point de plus parfait. Ce temple érigé, au commencement de l'ère chrétienne, à *Caïus* et à *Lucius César*, *princes de la jeunesse*, fils de *M. Agrippa*, petits-fils maternels d'*Auguste* par leur mère *Livie*, et fils adoptifs de cet empereur, suivant l'ingénieuse découverte de notre célèbre compatriote *Seguier* ; ce chef-d'œuvre d'architecture et de sculpture par la grâce, l'élégance et l'accord de toutes ses parties, par la somptuosité et le précieux fini de ses ornemens, est encore de nos jours la plus belle décoration de la ville, le charme et l'objet de l'admiration de tous les connoisseurs.

Le temple des princes de la jeunesse, des fils du maître du monde, est aujourd'hui une chapelle de religieux mendians (1).

---

(1) Depuis la suppression des monastères, il a servi pendant quelque temps aux séances publiques de l'administration départementale. On n'en fait aujourd'hui aucun usage ; peut-être seroit-il essentiellement propre aux solennités du lycée. Mais à quoi qu'on le veuille employer, il faut se hâter d'abattre l'ancien convent qui le masque et qui nuit à l'effet des embellissemens dont ce quartier est déjà enrichi et qui chaque jour s'augmentent. A l'extrémité d'une grande place, la salle des spectacles dont la façade qui va s'achever est un monument d'architecture moderne du meilleur goût ; à l'autre bout la maison carrée ; dans la perspective

Il n'existe point d'amphithéâtre plus entier ni mieux conservé que les *Arènes* de Nismes ; elles ont résisté à l'injure des temps et à la fureur des guerres. Ce vaste édifice de forme ovale, construit de gros quartiers de pierre de plusieurs toises de longueur sans mortier ni ciment, a 67 toises 3 pieds (1) dans son grand diamètre, 52 toises 5 pieds (2) dans son petit. Il est décoré de soixante arcades à chacun de ses deux étages, et dix-sept mille personnes pouvoient s'asseoir sur ses trente-deux gradins ; ses quatre portes ne répondent nullement aux points cardinaux, comme on l'a dit et répété sans examen dans presque tous les ouvrages qui ont parlé de nos antiquités. On présume qu'il a été bâti sous l'empire d'*Antonin Pie.* Il a servi successivement de forteresse jusqu'au 14.e siècle aux Visigoths, aux Sarrasins et aux Français. *Charles Martel* n'ayant pu le détruire par le fer, y porta inutilement la flamme. *François I.er*, pénétré d'admiration pour cet immense et majestueux monument, ordonna sa restauration et la démolition des maisons qui obstruoient son intérieur. Le vœu de ce roi, protecteur des arts, ne put être rempli ; il va l'être par les soins réunis du gouvernement, de la province de Languedoc et de la ville de Nismes (3). Les amateurs

---

formée par deux longues rangées de maisons neuves et alignées, l'aspect imposant des arènes ; et, vis-à-vis, la tour-magne dans le lointain : il seroit impossible de rencontrer un point de vue qui réunit autant de choses extraordinaires ; et c'est au milieu de ce magnifique tableau, qu'on laisse subsister une masure trop resserrée pour les bureaux de la préfecture qui l'occupent, et de la plus médiocre valeur !

(1) 132 mètres.

(2) 103 mètres.

(3) Cet indispensable travail a été repris et discontinué plusieurs fois ; il est

de la belle antiquité espèrent de voir rendre enfin à l'amphithéâtre de Nismes sa première forme et son antique splendeur.

La colonie de Nismes avoit plusieurs autres édifices importants; on n'en retrouve aujourd'hui que les ruines informes. Les marbres et l'histoire en ont seuls conservé le souvenir ; mais la magnificence des monumens qui res-

---

à craindre que le défaut de moyens pécuniaires ne s'oppose long-temps encore à l'accomplissement des vœux de tous les gens de goût. Cependant le pourtour extérieur de l'édifice est totalement débarrassé des nombreuses chaumières qu'on y voyoit adossées. On auroit voulu rétablir la circulation dans la galerie inférieure comme dans la galerie qui est au-dessus; mais cette dépense s'étant trouvée beaucoup trop forte pour une commune sans ressources, parce qu'indépendamment de l'acquisition des maisons qu'on a pratiquées dans chaque portique, il falloit le fermer par des grilles de fer, on a dû se contenter provisoirement d'ordonner la reconstruction uniforme de toutes les façades, de manière que par leur retraite elles laissent à découvert l'architecture du monument. Une partie des bâtimens qui l'offusquent au midi, quoiqu'ils n'y soient pas attenants, va tomber, et successivement tout le reste disparoitra. Alors, au centre d'une place circulaire, l'amphithéâtre présentera de toutes parts le plus majestueux développement. L'heureux effet de ce changement au dehors contribuera sans doute à presser le déblaiement de l'intérieur. Pour l'achever, il ne faudroit qu'obtenir l'exécution des promesses si souvent faites à la ville; et de qui auroit-on droit de l'attendre, si ce n'est de la protection éclairée du gouvernement actuel ? En 1786, une somme de 450,000 liv. fut destinée à l'acquisition des maisons à détruire tant au dehors qu'au dedans des Arènes : le roi, la province et la ville devoient en payer chacun un tiers. La ville employa 74,900 liv. sur son contingent; le versement des deux autres portions fut retardé par quelques difficultés survenues dans l'interprétation de la délibération des états et de l'arrêt du conseil. L'intendant *Ballainvilliers* étoit enfin parvenu à les applanir, lorsque la révolution rendit vaine sa bonne volonté. Depuis lors celle du représentant du peuple, *Girod-Pouzol*, ne le fut pas moins. Envoyé en mission dans le Gard, il accorda, pour la restauration des Arènes, une somme de 100,000 liv.; mais la convention ne ratifia pas son arrêté, et la ville est encore réduite à ses propres moyens pour la conservation d'un monument qui cependant intéresse la gloire nationale.

tent, fait croire aisément à celle qu'on raconte des édifices que nous avons perdus. Quelques vestiges de fondations prouvent l'existence, indiquent la place de *bains publics*; une multitude de fragmens de colonnes de marbre, de frises, d'inscriptions, attestent la somptuosité de ce vaste bâtiment, où l'architecture paroît avoir déployé tout son luxe.

La ville avoit encore des *thermes* ou bains chauds, un *capitole*, un *champ de Mars*, des *spheristères*; on y comptoit des temples à *Isis*, à *Sérapis*, à *Apollon*, à *Auguste* et même à *Plotine*; du moins paroît-il vraisemblable que cette impératrice avoit à Nismes une *basilique*.

Nous ne ferons pas ici l'énumération de la foule de mosaïques, de statues, d'inscriptions, de bronzes, de vases précieux, de médailles, de pierres gravées, découverts dans les fouilles de notre ville ou qu'elle offre encore tous les jours à chaque pas : titres glorieux et irréprochables de notre antiquité, de la grandeur, de la puissance de la colonie, et de l'état florissant de ses arts.

CHAPITRE IV.

Nismes actuel.

§. I.er

Situation, Étendue.

Si l'instabilité de la fortune a fait perdre à la ville de Nismes, par les malheurs de la guerre, la splendeur dont

elle jouissoit sous la domination romaine; si, pendant les diverses révolutions qui successivement ont agité son sein, elle n'a pu se relever de l'abaissement où elle étoit plongée, des temps plus heureux de calme et de paix ont enfin permis à ses habitans de donner l'essor à leur génie actif et laborieux. Le commerce et l'industrie qui donnent des forces à l'agriculture, et que suivent toujours la population, l'opulence et les arts, ont fait de Nismes moderne une ville importante, et lui ont rendu une partie de son ancien lustre.

La situation de cette ville, calculée sur le méridien de la *Tour-magne*, est au 43^{d} 50^{m} 35^{s} de latitude, à 2^{d} 1^{m} 11^{s} ou 8^{m} 5^{s} de temps à l'orient du méridien de l'observatoire de Paris [a]. Son élévation moyenne au-dessus de la méditerranée, mesurée au centre de la ville, sur la place de l'église cathédrale, est d'environ 143 pieds (1).

En 1194, sous *Raimond V*, comte de Toulouse, on clôtura de murailles la cité de Nismes, ou plutôt l'amas de maisons entassées sans ordre, sans rues principales, sans

---

[a] La position de Nismes a été diversement indiquée par les différens auteurs qui ont traité de cette ville.

Notre historien *Ménard* la place au	22^{d} 1^{m} 11^{s} de long.	43^{d} 50^{m} 35^{s} lat.
Le dictionnaire encyclopédique, au . .	21. 32. 30.	43. 50. 25.
M. *Razoux*, dans ses tables nosologiques, etc., au	22. 44. 10.	23. 50. 25.
L'almanach de Nismes 1789, au . .	21. 1. 11.	43. 50. 25.

La situation astronomique de Nismes que nous indiquons, a été prise dans l'ouvrage intitulé : la méridienne de l'obs. roy. de Paris, vérifiée dans toute l'étendue du royaume par de nouvelles observations, etc., par M. *Cassini de Thury*, de l'académie royale des sciences, Paris 1744, in-4.°

(1) 46 mètres.

places publiques, qui portoit ce nom. Cette clôture qui n'avoit que 1,100 toises (1) de circonférence, fut prolongée en 1686 et 1687 du côté septentrional; on enclava alors dans l'enceinte un faubourg et une citadelle élevée dans ce temps-là par les ordres de *Louis XIV* (2).

Depuis cette époque, le pourtour de Nismes, fermé de murailles, est de 1,550 toises (3); il a la forme d'un ovale alongé, dont le grand axe de 550 toises (4) s'étend du nord au midi en s'écartant peu de la ligne méridienne.

Telle est la ville murée (5) actuelle; mais l'accroissement successif de sa population a nécessité la construction de plusieurs faubourgs qui se sont étendus au N. E. et au S. O. de la cité, sur une longueur de plus de 1,000 toises (6). Leur surface est dans ce moment plus du double de celle de la ville fermée; réunis à elle ils occupent un espace de 2,900 toises (7) de circuit, et égalent presque l'étendue de *Nismes romain*.

§. II.

Territoire.

Le territoire proprement dit de cette ville, nommé *le taillable*, renferme cinq villages (8) placés autour d'elle

(1) 2 kilomètres 144 mètres.

(2) Elle est aujourd'hui démantelée et sert de maison de détention.

(3) 3 kilomètres 021 mètres.

(4) 1 kilomètre 072 mètres.

(5) Les murailles ont été détruites, les fossés couverts, et sur l'emplacement des remparts des maisons ont été élevées.

(6) 1 kilomètre 949 mètres.

(7) 5 kilomètres 652 mètres.

(8) Lors de la division par cantons, trois de ces villages furent distraits du

en demi-cercle d'environ une lieue de rayon : *Courbessac* au N. E., *Rodilhan* à l'E., *Bouillargues* au S. E., *Caissargues* au midi, *St-Césaire* au S. O. Il a environ 5 lieues ½ carrées (1) d'étendue, ou, suivant les mesures du pays, 27,480 saumées [*a*] 4 émines (2). 2,900 de ces saumées (3) sont actuellement en bois ou friches et bruyères qu'on nomme ici *Garrigues*, le reste en culture réglée.

Ce qui compose principalement ce territoire, est une portion d'un vallon peu profond, d'environ 3,000 toises (4) de largeur, et percé du N. E. au S. O. Il est arrosé par les eaux des collines supérieures et par celles de la petite rivière du Vistre, ombragée d'arbres sur ses bords tapissés de verdure.

Deux chaînes de collines parallèles, de nature bien différente, et sur lesquelles s'étend aussi le territoire, bornent au nord et au midi ce riant vallon, couvert de jardins, de prairies naturelles et artificielles, et de récoltes qui rappellent la fertilité du *Delta*.

La chaîne méridionale est une suite de monticules cailouteux d'environ 40 toises (5) de hauteur, et uniquement

---

territoire de Nismes. Courbessac et St-Césaire en font encore partie; mais Bouillargues, Caissargues et Rodilhan forment une commune séparée. On peut voir le nombre de leurs habitans dans le tableau général de la population : leur étendue est de 13,384 salmées 10 émines = 8872 hectares.

(1) 18234 hectares.

[*a*] La saumée contient 1,764 toises carrées, et se divise en 12 émines.

(2) 18210 hectares, sur quoi, déduction faite de l'étendue du territoire des trois villages distraits (*voyez la note* 8 *de la page* 15), il ne reste, pour celui de la ville, que 14,095 salmées 6 émines = 9338 hectares.

(3) 1922 hectares.

(4) 5 kilomètres 847 mètres.

(5) 78 mètres.

formés

formés de galets, de sable et d'argile. Cet amas énorme de cailloux roulés, où l'on ne peut méconnoître l'ouvrage de la mer, porte des récoltes de grains dans ses bas-fonds et même sur les plateaux ; les gorges, les coteaux sont plantés d'oliviers et de mûriers, mais sur-tout de vignes où l'on recueille les meilleurs vins du territoire. On y trouve encore quelques bois taillis de chênes-verds, et des bruyères destinées à la dépaissance des bêtes à laine : il découle quelques filets d'eau de ces collines.

La partie opposée du territoire repose sur une chaîne de collines entièrement calcaires, dans laquelle une partie de la ville est enclavée, et qui longent le côté septentrional du vallon. Leur élévation est, en général, de 50 à 60 toises (1) au-dessus du niveau de la mer ; on y trouve des carrières de pierre dure et de moellons : l'abondance de la fontaine de Nismes qui prend naissance dans cette chaîne, nous dédommage du petit nombre de sources qu'elle fournit à la plaine. Des vignes, mais principalement des oliviers, remplacent, par-tout où il se trouve un peu de terre végétale et jusques dans les fissures du rocher, les bois qui couvroient très-anciennement toute cette partie du territoire ; il ne reste plus aujourd'hui de ces forêts que quelques taillis et des broussailles continuellement dévorées par les troupeaux, ou recepées pour le chauffage du peuple, des boulangeries et des ateliers de teinture : ce sont nos *garrigues* (2).

---

(1) 97 mètres à 117 mètres.

(2) Les garrigues, mieux administrées et mieux gardées, seroient devenues de riches taillis, comme celles du ci-devant chapitre qui ont formé les bois de

§. III.

Exposition, État des rues, Police.

La chaine des collines calcaires dont nous avons parlé, qui, prenant naissance vers le Rhône au N. E. de la ville, se prolonge au S. O. sur une ligne presque droite, n'est qu'une suite et le premier gradin des hautes montagnes des Cevennes et du Vivarais qu'elle a au nord. C'est dans un bassin ou baie demi-circulaire de cette chaîne qu'est placé Nismes et sa précieuse fontaine.

La ville est abritée contre les vents du nord par les collines qui entourent le bassin de trois côtés ; elles s'ouvrent au midi pour lui laisser la vue du coteau caillouteux couvert de vignobles, du riant vallon et de la plaine, terminés au S. O. par la mer.

Au levant, à la distance de 4 lieues (1), est le Rhône; à pareille distance, au couchant, la rivière du Vidourle; à 5 milles (2), au nord, celle du Gardon ; enfin, au midi, la méditerranée. Au-delà de la chaine des monticules caillouteux, à 3 lieues (3) au S. E. de la ville, commence

---

Signan et de *Campagne*. L'administration actuelle a du moins tiré parti des défrichemens entrepris par quelques particuliers qui en ont joui plus ou moins long-temps sans rétribution. Rentrés dans le domaine de la commune, ces défrichemens seront affermés, et des mesures ont été prises pour prévenir désormais les usurpations. Il a été organisé un corps de gardes champêtres qui ne veille pas moins à la conservation du patrimoine commun, qu'à celle des propriétés individuelles.

(1) 23 kilomètres 388 mètres.

(2) 3 kilomètres 248 mètres.

(3) 17 kilomètres 541 mètres.

une suite non interrompue de marais de plus de 8 lieues (1) de longueur, sur 4 de largeur. Ils sont formés par les eaux du Rhône, du Vistre, du Vidourle et de la mer, et s'étendent au midi de Nismes où ils se joignent aux étangs salés qui bordent le Bas-Languedoc et le Roussillon jusqu'au pied des Pyrénées.

Les Romains, cherchant les abris, la vue et les expositions salubres, avoient bâti la ville antique, en grande partie, sur le penchant des collines et jusqu'à leur sommet. La ville moderne, au contraire, à l'exception d'une petite portion qui s'élève en amphithéâtre à l'exposition du midi, s'est étendue au pied des coteaux et dans une gorge.

La ville murée a très-peu de places publiques; ses rues sont étroites, tortueuses et aussi mal disposées pour la salubrité que pour la commodité. A moins que le vent du nord, qui par son impétuosité pénètre par-tout, ne souffle, l'air n'y circule qu'avec peine et dissipe difficilement l'humidité renfermée, ordinairement excessive quand elle règne, et que concentrent les hautes murailles dont la ville est entourée (2).

La plupart des maisons construites dans les temps où les troubles avoient chassé l'architecture et les autres arts, se ressentent encore de la barbarie qui suivit la décadence de l'empire romain: elles sont petites, étroites, écrasées, mal éclairées et plus mal aérées; le rez-de-chaussée du plus grand nombre est au-dessous du niveau de la rue;

---

(1) 46 kilomètres 777 mètres, sur 23 kilomètres 388 mètres.

(2) On a vu qu'une partie des causes d'insalubrité a été détruite par la démolition des murs; les vices intérieurs sont un mal à peu près sans remède.

les eaux intérieures ne peuvent s'écouler au-dehors, et croupissent dans des puisards, placés, pour l'ordinaire, au milieu des cours, qui même servent de creux à fumier chez les habitans de la classe peu aisée.

Les constructions extérieures de brique ou celles de plâtre, que notre vent du midi décomposeroit, sont inconnues ; il en est de même de l'ardoise pour les couvertures. Les maisons sont en général bâties de pierres de moellon fort dures, et couvertes de tuiles de 18 pouces (1) de longueur, pliées en gouttières, mal cuites, très-lourdes et très-cassantes : la pierre de taille n'est employée que pour les bandeaux des portes et des fenêtres, ou par les gens riches pour les principales façades.

La cherté du bois et la multiplication excessive des insectes dans un climat très-chaud, excluent ici l'usage des revêtemens de boiserie chez le riche comme chez le pauvre. Les appartemens sont pavés avec de grandes dalles de pierre qui les rendent très-froids ; peu sont carrelés en briques : on enduit les murailles intérieures de mortier à la chaux sans mélange de plâtre.

Le pavé de la ville est de pierres plates, dures, calcaires et spathiques ; son entretien est soigné, mais sa propreté très-négligée. Le peuple ne connoît point d'autre réceptacle pour les immondices de ses habitations ; la police tolère qu'on ne nettoie dans aucun temps le devant des maisons : il y a même un quartier entier (*les Bourgades*) où les rues sont jonchées de fumier, pratique d'autant plus repréhensible, que cette partie de la ville,

---

(1) 487 millimètres.

mal aérée, a une population très-considérable. En été, le lendemain des dimanches et des fêtes, jours où l'enlèvement des boues est défendu, l'infection est extrême s'il règne le vent humide du midi, si puissant pour exciter la putréfaction.

Un usage hideux et barbare dans une ville policée; qui expose même les citoyens à des dangers, contribue encore à la mal-propreté du pavé; c'est celui d'égorger les cochons dans les rues: les inconvéniens qui résultent de cette boucherie sont d'autant plus grands, que, très-multipliée pour la consommation du peuple, elle se répète à la porte d'un grand nombre de maisons (1).

Les autres tueries sont établies au-delà des faubourgs et en pleine campagne. A la moindre pluie, les eaux qui descendent des collines, réunies dans un torrent, entraînent les voiries loin de la ville.

Un grand nombre de moulins à huile est situé dans l'intérieur des murs et dans les quartiers les plus resserrés.

---

(1) Depuis la révolution, ce n'est plus seulement les cochons qu'on égorge dans les maisons et dans les rues; on y tue aussi les veaux, les moutons et les bœufs. Cet abus, si préjudiciable à la santé des citoyens, facilite la fraude des droits de l'octroi, et, sous tous les rapports, une tuerie publique est indispensable. Les anciens égorgeoirs, destinés à cet usage, ont été concédés aux citoyens *Larnac* et *Vitalis* pour y établir des moulins à vapeur. Leur machine est en train; et si leur entrepise se soutient, comme il y a lieu de le desirer, on devra peu regretter le sacrifice des bâtimens immenses mis à leur disposition, dans un pays où la disette d'eau oblige, presque toute l'année, d'aller moudre à la distance de plus de 6 kilomètres. On ne sauroit trop chèrement acheter l'avantage d'un établissement qui suffira seul pour fournir la ville de farine, lorsqu'il aura reçu toute son extension, et qui introduit parmi nous l'excellente méthode de la mouture économique; mais plus il aura de succès, et plus on sera en droit d'exiger des citoyens *Larnac* et *Vitalis* qu'ils tiennent l'engagement qu'ils ont contracté de construire, dans l'emplacement qui leur sera indiqué, une nouvelle tuerie.

Les eaux fétides et presque bouillantes de ces ateliers s'écoulent librement dans les rues sur le pavé, et incommodent des quartiers entiers par les longs détours qu'elles sont obligées de faire avant de rencontrer l'ouverture des égouts ou les fossés de la ville.

Le peu de pente de la plupart des rues ajoute encore à la difficulté de leur nettoiement, et nous n'avons pas assez d'eaux courantes pour y remédier ; il nous en manque même pour les usages économiques les moins indispensables. La fontaine, malgré son abondance, est loin de suffire à tous les besoins d'une population aussi nombreuse que la nôtre, et cependant elle est notre seule ressource. La ville n'a point de fontaines publiques ; l'unique boisson est l'eau de puits, qui même tarit fréquemment dans plusieurs quartiers. A l'exposition du nord, si rigoureuse ici en hiver, un bassin de 45 toises (1) de longueur, sur 7 pieds (2) de largeur, où l'on n'amène qu'environ 8 pouces d'eau, a été, jusqu'à présent, le seul lavoir (3) destiné au blanchissage du linge de quarante mille individus. Si quelquefois on a toléré le lavage dans les canaux et jusques dans le bassin de la source, il en est résulté les plus fâcheux inconvéniens ; ces eaux, chargées de matières savonneuses, remplissent par filtration les puits voisins, et sont une boisson aussi dégoûtante que mal saine.

Les eaux destinées aux ateliers de teinture, très-nom-

---

(1) 88 mètres.

(2) 2 mètres 274.

(3) De nouveaux lavoirs plus vastes et plus commodes ont été construits, mais ils sont encore insuffisans.

breux et très-importants dans notre ville, ne sauroient être trop abondantes, trop claires et trop courantes; elles sont en petite quantité et coulent avec lenteur dans un canal pavé, obstrué par un moulin, sous le nom de l'*Agau*; elles traversent la ville du couchant au levant sur une longueur de 280 toises (1) : la disette oblige à les retenir pendant l'été dans ce canal, et à ne les y renouveler que deux fois par semaine. Il est difficile de se figurer le coup-d'œil dégoûtant et la corruption de ces eaux croupissantes, chargées de matières savonneuses et colorantes en décomposition, provenant des laines, des cotons et des soies qu'on y vient dégorger au sortir des chaudières de teinture, ou du résidu de ces chaudières qui s'y écoule. C'est un cloaque infect, aussi incommode que mal sain pour les quartiers qu'il parcourt, et qui devient dispendieux pour le commerce, forcé d'aller chercher au loin et à grands frais des eaux limpides qui ne ternissent pas la fraîcheur des couleurs des ouvrages de nos manufactures.

Ce canal a d'autres inconvéniens : à cause des obstacles qui gênent son cours, il ne peut contenir le volume d'eau que lui fournit la fontaine après les pluies; dans ces circonstances il déborde et inonde une rue très-longue et très-étroite, nommée la *Ferrage*. Les eaux des égouts qui ne peuvent plus s'écouler, réunies à celles de l'*Agau*, pénètrent dans l'intérieur des maisons de cette partie de la ville, et y entretiennent une humidité permanente et

---

(1) 548 mètres.

dangereuse, d'autant plus difficile à dissiper, que ce quartier, percé du levant au couchant, est à l'abri du nord et du midi.

La ville murée est ceinte, au levant, au midi et au couchant, de fossés très-larges qui la séparent des faubourgs : les quais qui les bordent servent de promenades. C'est là que se rendent les eaux de l'*Agau*, des lavoirs, des moulins à huile, des égouts, les *vinasses* des *brûleries* et toutes les immondices parmi lesquelles il faut compter plus de trois cent milliers (1) pesant de chrysalides de vers-à-soie, dans le courant des mois de juin, de juillet et d'août. La salubrité de l'air exigeroit que le cours de ces eaux fétides fût accéléré, principalement pendant le temps des chaleurs : c'est cependant l'époque où il est suspendu par des écluses pour le service des moulins. Ces eaux retenues s'infiltrent à travers les terres, et elles ont bientôt altéré les puits des rues limitrophes.

Les sépultures se font à Nismes hors les murs, mais dans un faubourg au S. S. O., rumb d'où souffle fréquemment un vent bas et humide. Un ancien cimetière au N. N. E. est encore d'usage pour une petite paroisse. De nombreuses confréries ont conservé le droit ou l'usage d'ensevelir leurs morts dans des caveaux répandus dans les différens quartiers de la ville, pratique respectable sans doute par l'objet de son institution, mais qui entraîne des dangers évidens auxquels ne remédie pas la précaution de placer l'ouverture des caveaux à l'extérieur des

(1) 14682 kilogrammes.

églises

églises ou des chapelles sous lesquelles ils sont construits (1). D'autres cimetières, actuellement convertis en places publiques, mais qui étoient encore en usage il y a un petit nombre d'années, enclavés entre la ville et les faubourgs dans les quartiers les plus fréquentés, répandent en été les vapeurs les plus infectes et les plus dangereuses. Les sépultures des *non-catholiques* sont éloignées de 500 toises (2) de l'extrémité la plus occidentale de nos faubourgs.

Tant de causes d'infection auxquelles se mêle encore celle des litières de vers-à-soie et l'odeur détestable de l'*étouffage des cocons*, opération qui consiste à faire périr par la chaleur, dans les fours à pain, la nymphe du ver-à-soie, rendroient la ville presque inhabitable, si la salubrité du climat ne les contrebalançoit et ne s'opposoit à leur progrès. La fontaine, dans ses crues, remplit les fossés d'une eau courante et limpide, et les vents du nord qui règnent plus de la moitié de l'année, chassent au loin et dissipent les exhalaisons méphytiques les plus tenaces.

Quelques ateliers où l'on blanchit les lainages à la vapeur du soufre brûlant, répandent bien dans le voisinage des exhalaisons sulfureuses assez fortes; mais le principe acide qui se forme dans cette opération est plus salutaire que nuisible par sa combinaison avec les émanations putrides. Le seul inconvénient des *soufrières* que nous ayons reconnu, c'est de dégrader les enduits de mortier des maisons voisines : une partie de la chaux qui les compose est convertie, par l'*acide sulfurique*, en *sélénite* qui,

---

(1) Cet abus n'existe plus : il est détruit sans retour.

(2) 974 mètres.

n'ayant plus la même tenacité, est bientôt détachée de la muraille par l'effet alternatif de la sécheresse et de l'humidité. Une police plus sévère pourroit aisément remédier, dans l'intérieur de la ville, à une insalubrité qui ne dépend nullement des vices de notre climat justement renommé pour sa beauté et sa pureté : c'est le vœu de tous les citoyens ; il va sans doute être effectué. Déjà la destruction des murs d'enceinte est ordonnée ; de nouvelles places publiques, des rues plus larges et mieux alignées faciliteront la circulation de l'air ; des cours, des promenades vont remplacer des fossés infects. On projette des lavoirs plus vastes, plus commodes que les anciens, et où les eaux seront plus abondantes (1) ; celles qui se perdent inutilement seront mises à profit pour les manufactures (2) ; enfin une administration éclairée et des citoyens bienfaisans offrent des encouragemens au génie qui, à l'exemple des fondateurs de la colonie romaine, saura nous amener des eaux étrangères et enrichir la ville moderne de fontaines publiques (3).

---

(1) *Voyez la note 3 de la page 22.*

(2) Sur ce point il reste beaucoup à faire.

(3) Ce problème a été proposé plus d'une fois : il est ici question du prix offert par l'administration des états au projet qui auroit su le résoudre d'après le jugement des commissaires, en nombre égal, du conseil de ville et de l'académie. Plusieurs ouvrages furent envoyés au concours : l'un proposoit de fermer le vallon de Vaqueiroles par une digue transversale, et d'amener dans ce vaste réservoir des eaux du Gardon ; l'autre vouloit faire la même opération à un vallon derrière Saint-Gervasi, y réunir les eaux de toutes les sources voisines et les conduire à la ville par un canal couvert, d'un pied de diamètre ; un troisième, élevant les eaux du Gardon au pont du Gard même, par le moyen d'une pompe à feu, les envoyoit à leur destination par l'aqueduc romain, dont il certifioit l'existence. Le rapport de ces différens mémoires fut fait en 1791 par

§. IV.

Faubourgs.

Les faubourgs, au nombre de huit, construits presque tous depuis 1745 sur des plans réguliers, coupés par de grandes rues alignées (1), plus ouverts et mieux percés que la ville, sont en général plus salubres. Dans la plupart les maisons ne sont pas entassées ; on y remarque un grand nombre de jardins, et dans plusieurs quartiers chaque artisan en a souvent un petit au-devant de son habitation qui en devient plus saine et mieux éclairée. Cependant une grande partie des rues manque de pavé ; le sol des maisons est fréquemment au-dessous de celui de la rue, et un nombre considérable de filatures de soie répand des exhalaisons mal-saines. Ils ne sont en général

l'auteur même de cette note, en présence du directoire de département ; aucun ne parut avoir satisfait aux conditions du programme qui demandoit que l'exécution fut démontrée, par des calculs, possible et peu dispendieuse. Mais, en 1774, l'académie avoit ouvert un concours sur le même sujet, et le projet du citoyen *Angrave*, qu'elle couronna, mérite peut-être, par sa simplicité et par le succès qu'on semble pouvoir raisonnablement s'en promettre, que l'autorité le prenne en considération. Sous ce rapport, il n'est pas inutile de rappeler en quoi il consiste. Le puits *Couchoux*, situé dans le faubourg des Prêcheurs, est, dans ses plus basses eaux, plus élevé de 11 pieds 7 pouces 11 lignes (3 mètres 883 millimètres) que le seuil de la maison commune : tous ceux du même quartier sont à peu près au même niveau et, comme celui-ci, intarissables. Il s'agiroit de rassembler leurs eaux dans un bassin souterrain, par des canaux de communication de l'un à l'autre : la dépense pour les distribuer ensuite dans la ville ne seroit pas considérable, et leur volume pourroit être augmenté à peu de frais par une portion de celles de la fontaine, dont le tiers seulement est utilement employé.

(1) Ce qu'il y a de singulier, c'est que de toutes les rues neuves qui aboutissent au cours de la fontaine, aucune ne le coupe à angles droits.

habités que par la partie du peuple occupée des manufactures.

De tous nos faubourgs, celui de *Richelieu*, situé au N. E. de la ville, et le faubourg de *Crucimèle* qu'elle a au nord sur un coteau peu élevé, entre deux monticules qui le dominent au levant et au couchant, sont ceux qui jouissent de l'exposition la plus salubre. Ils sont élevés, bâtis sur un sol pierreux, à l'aspect du midi, percés convenablement; les eaux pour la boisson y sont bonnes pendant leur abondance, mais sujettes à tarir en été.

Les collines fournissent cependant au faubourg de Crucimèle plusieurs filets qui coulent à une légère profondeur sous le sol, souvent même à sa superficie. A son extrémité méridionale, se trouve un ancien cimetière et le corps de casernes où logent habituellement deux bataillons d'infanterie. Le faubourg de Richelieu est dominé au nord par un cimetière qui, après avoir été celui de toutes les paroisses, ne sert plus que pour ce quartier.

Toutes les eaux de la ville s'écoulent à travers le faubourg des *Carmes* qu'elle a au levant, pour aller se répandre dans la plaine; c'est là que sont situées les tanneries nommées *Calquières*, quartier des plus mal-sains, bas et fermé de toute part, entouré d'eaux croupissantes, tant qu'elles ne sont pas assez abondantes pour surpasser l'écluse des moulins, et où l'incommodité de l'odeur des cuirs, du tan, des huiles et des suifs, qui servent à leur préparation, se mêle aux dangers d'une boisson à demi-putréfiée, et d'une humidité sans cesse renouvelée.

Un cimetière, devenu depuis peu de temps une place publique, sépare ce faubourg de celui de la *Couronne*. Ce

dernier s'étend au midi vers la plaine. Le canal des eaux de la fontaine, qui ont servi à la ville, le borne à l'est. Sa partie méridionale est terminée par des jardins potagers sur lesquels même elle a été en grande partie nouvellement construite. Il seroit, par sa position, exposé aux effets de l'humidité, si ses rues très-larges et bien alignées ne favorisoient la libre circulation de l'air. La population peu nombreuse de ce faubourg, est répandue dans des habitations en général plus agréables, où elle est moins entassée et plus salubrement logée.

A l'ouest de la ville est un vaste corps de faubourg plus grand même que son enceinte, qu'il dépasse au midi. La fontaine et ses canaux le bornent au nord où il est couvert, de même qu'au couchant, par des collines de 20 à 30 toises (1) de hauteur; elles font parties du bassin qui renferme Nismes.

Une vaste esplanade découverte, au S. S. E., sur la campagne, le sépare du faubourg de la *Couronne*; seule promenade, pendant l'été, des Nismois de tous les états, où ils viennent, au déclin du jour, respirer le peu de fraîcheur, ou plutôt l'humidité qui succède aux chaleurs accablantes de la journée, et y contracter le germe d'une foule d'incommodités et de maladies fâcheuses (2).

La partie méridionale de ce corps de faubourg, nommée

(1) 39 à 58 mètres.

(2) Elle vient d'être exhaussée et bordée d'arbres à ses deux extrémités; elle doit être encore embellie de la colonne départementale et de maisons à façades uniformes bâties sur les portions irrégulières du terrain. Rien n'y fermant l'accès aux vents du nord et du midi, cette promenade conserve ses inconvéniens et ses avantages. Mais on a du moins augmenté ses agrémens et tiré de la partie inutile de ce vaste emplacement un bon parti pour la commune.

faubourg Saint-Antoine, renferme l'hôtel-dieu et son cimetière : l'hôpital-général est situé dans la partie orientale qui, sous le nom de *faubourg de la Magdelaine*, touche aux murailles de la ville ; le restant de ce grand quartier, bâti depuis 1753 sur un plan régulier, s'appelle *faubourg Saint-Laurent.*

Un grand cours de plus de 300 toises (1) de longueur sur 30 de largeur, planté de plusieurs rangs d'arbres (2), sépare le faubourg Saint-Laurent en deux parties ; c'est là principalement que se trouve le plus grand nombre de jardins, habitations agréables où vont se délasser les citoyens qui, retenus à la ville par leurs occupations, ne peuvent profiter des agrémens de la campagne.

Cependant ce quartier est en général habité par des ouvriers de la classe la plus indigente. Le *cimetière* commun est situé à son extrémité méridionale ; on y trouve aussi la majeure partie des nombreuses *filatures de soie*. Ces derniers ateliers, d'une grande importance, sous tous leurs rapports industriels, devroient, pour la salubrité générale, être éloignés des habitations : les débris de la chrysalide et du cocon du ver-à-soie, et les eaux bouillantes qu'on emploie au filage de son fil précieux, chargées de

---

(1) 584 mètres.

(2) Ces arbres ont presque tous été détruits. Un arrêté du préfet vient d'ordonner que cette promenade, désormais appelée *Cours Bonaparte*, seroit replantée. On avoit employé le tilleul ; mais cet arbre qui demande une atmosphère humide, ne convient point à la sécheresse de notre climat : le gainier lui seroit bien préférable. On le trouve en grande abondance dans nos garrigues ; il vient de bouture ; il croît avec une extrême rapidité ; ses fleurs et sa verdure sont charmantes, et ses feuilles sont respectées des chenilles.

matières animales très-disposées à la putréfaction, répandent au loin une odeur d'autant plus infecte, qu'elle est exaltée par l'excessive chaleur des fourneaux et de la saison.

A l'extrémité septentrionale du faubourg dont nous venons de parler, au pied méridional d'une des collines qui renferment la ville, est la belle fontaine à laquelle Nismes doit vraisemblablement son existence. Célèbre dès le temps de la colonie romaine qui paroît lui avoir rendu un culte religieux, elle est aujourd'hui l'ornement de la ville moderne et son unique ressource dans les sécheresses qui affligent trop souvent son climat.

Sous la domination des Romains, ses bords étoient couverts de temples, de palais, d'édifices somptueux, parmi lesquels on distinguoit des bains publics dont les travaux modernes ont conservé les restes. Le site de ces monumens détruits n'est plus qu'un rocher dénué de verdure (1); une eau pure et limpide jaillit à ses pieds, la *tour-magne* le couronne; son aspect agreste, quelques maisons champêtres ombragées d'oliviers, les ruines solitaires du temple de Diane, contrastent aujourd'hui d'une manière pittoresque avec la parure et la symétrie des allées de maronniers et des ornemens de verdure, avec les bassins, les terrasses, les marbres de la promenade publique qui entoure notre fontaine.

Des bassins de 180 pieds (2) de diamètre, des canaux de 48 de largeur (3), magnifiquement revêtus, reçoivent

(1) La plantation de cette colline en arbustes est ordonnée.

(2) 58 mètres.

(3) 18 mètres.

ses eaux. Rivière abondante et rapide dans ses crues, elle coule majestueusement vers la ville en se précipitant de cascade en cascade, remplit tous les canaux, en entraîne les immondices, et rétablit l'activité suspendue des moulins à blé et de plusieurs manufactures. Mais, lorsque la rareté des pluies et les chaleurs de l'été ont réduit cette source à son moindre produit, le volume d'eau qu'elle fournit, quoique considérable encore, n'est plus suffisant pour les besoins d'une population nombreuse. Ces eaux que la propreté, la salubrité et les manufactures réclament, ces eaux précieuses, à la conservation desquelles on ne sauroit trop veiller, vont, par un luxe, mal-entendu, circuler dans de nombreux canaux, dans de magnifiques, mais inutiles bassins où, réduites en surface et presque sans courant, une évaporation excessive et les filtrations en dissipent les deux tiers avant qu'elles soient parvenues à la ville.

Les eaux de la fontaine de Nismes, si belles, si salubres au printemps, qui dans cette saison embellissent une promenade délicieuse que les étrangers ne cessent d'admirer, devenues en été presque stagnantes par le vice de leur distribution, répandent aux environs une odeur marécageuse aussi forte que mal-saine, produite par le nombre infini de végétaux qui croissent et meurent dans leur sein.

Le danger est bien plus grand lors de l'enlèvement de ces plantes aquatiques, opération qu'on est forcé de renouveler tous les deux ans. L'énorme quantité de *conferves*, de *potamagétons*, etc., qu'on retire des canaux, rejetée sur leurs bords, y pourrit à l'air libre, et porte dans ce quartier, le plus agréable de tous nos faubourgs, l'infection et

et les maladies dont le retour périodique est marqué par celui du nettoiement de la fontaine [a].

Entre la ville et la fontaine, au nord de son grand canal, s'élève, sur la pente d'un coteau rapide, le petit faubourg de la *Boucarié*. Ce quartier est presque tout en jardins élevés en terrasses les uns au dessus des autres ; sa partie inférieure participe des bonnes et des mauvaises qualités de la proximité des canaux de la fontaine. Du côté du levant, vers la ville, est un grand nombre de fours-à-chaux perpétuellement en activité ; ils répandent avec abondance, dans l'atmosphère du voisinage, les vapeurs épaisses du charbon de terre employé à les chauffer, mêlées avec celles du foie de soufre produit par la décomposition spontanée de quelques parcelles de pyrites contenues dans la pierre. Il ne paroît pas qu'on ait à se plaindre du mauvais effet de ces vapeurs.

---

[a] La disette d'eau pendant l'été de 1784, année de sécheresse mémorable, avoit forcé la police à tolérer qu'on lavât le linge dans le bassin de la source qui ne fournissoit plus assez pour remplir ses canaux. Ces eaux chargées de savon et de la matière extractive d'une grande quantité de plantes en décomposition, furent détournées dans un aqueduc voûté de 250 toises (*) de longueur, où la négligence des constructeurs avoit laissé, dans la maçonnerie, des vides presque de toise en toise ; elles eurent bientôt pénétré par ces ouvertures dans les puits de tout ce quartier que les maladies désolèrent cruellement pendant tout le reste de la saison. Ayant traité par l'évaporation les eaux de plusieurs de ces puits, elles nous fournirent jusqu'à 2 grains $\frac{1}{2}$ (**) par pinte du résidu savonneux et extractif, indépendant des substances ordinaires que contiennent nos eaux de puits. Cet aqueduc a été attentivement réparé depuis, par les soins de l'architecte actuel de la ville.

(*) 487 *mètres.*
(**) 132 *milligrammes.*

§. V.

Administration (1), *Foires.*

La ville de Nismes est administrée par un conseil politique, à la tête duquel sont quatre consuls amovibles, choisis dans les différentes classes de citoyens; la police est de leur ressort immédiat. Si, malgré leurs soins et leur vigilance, elle n'a pas été toujours bien rigide, c'est que ces magistrats populaires ont craint quelquefois, par prudence, de heurter trop ouvertement des caractères bouillans, faciles à s'exalter quand les obstacles les irritent, mais prompts à rentrer dans l'ordre dès que cette première ardeur s'est dissipée. Liés d'ailleurs par les usages, les consuls de Nismes ne peuvent disposer des sommes qui seroient nécessaires pour l'entretien du bon ordre.

Nous avons trois foires dans l'année, points importans de réunion et de correspondance entre les habitans de nos collines et ceux de la plaine, et deux marchés considérables par semaine, où les campagnes viennent de plusieurs lieues à la ronde échanger les produits de leur agriculture contre les ouvrages de notre industrie.

---

(1) Il est inutile de rappeler les divers modes d'administration qui ont successivement remplacé celle dont il s'agit ici : aujourd'hui la commune est régie par un conseil-municipal chargé de voter les dépenses, d'en entendre et d'en clôturer le compte; par un maire et trois adjoints, et par quatre commissaires et quatre agens de police dont le titre indique assez les fonctions. Le maire, les adjoints et les commissaires de police sont nommés par le premier Consul; les trente membres du conseil sont au choix du Préfet. Nismes est le chef-lieu du département du Gard, et la résidence du Préfet; c'est pour cette raison que, quoique chef-lieu du troisième arrondissement, il n'y a point de sous-préfet : le Préfet en remplit les fonctions.

CHAPITRE V.

Établissemens publics.

PLUSIEURS établissemens publics, consacrés aux lettres, à l'éducation de la jeunesse et au soulagement des malheureux, contribuent au lustre actuel de la ville de Nismes : monumens durables de la piété, de la bienfaisance héréditaire et naturelle de nos concitoyens, de leur goût pour les arts et pour les sciences.

§. I.er

Académie.

L'un des principaux de ces établissemens, celui qui annonce le plus l'état florissant des belles-lettres dans la ville, le plus propre à répandre les premiers germes de philosophie parmi le peuple long-temps aveuglé par le fanatisme, c'est l'*académie royale de Nismes* (1). Cette

(1) Anéantie par la révolution, elle vient de renaître convenablement modifiée, sous le nom de *Lycée du Gard*, par les soins du citoyen *Dubois*, préfet du département. Les anciens académiciens sont de droit membres de la nouvelle société, titulaires ou associés, suivant la classe à laquelle ils ont précédemment appartenus. Pour être admis dans la première, composée de soixante places, il faut être né dans le département ou y résider. La seconde est destinée aux savans étrangers ou des autres parties de la république. Le lycée est divisé en six sections : 1.° économie politique et agriculture ; 2.° commerce, manufactures, arts et métiers ; 3.° sciences mathématiques ; 4.° sciences physiques ; 5.° philosophie et belles-lettres ; 6.°

compagnie, comme l'académie française qu'elle a prise pour modèle (ainsi que le témoigne sa devise, une palme avec ces mots *æmula lauri*), doit sa naissance à quelques citoyens lettrés réunis par un même goût pour se communiquer leurs lumières. Patentée plusieurs années après en 1682, associée en 1692 à l'académie française, dont ses vingt-six membres partagent les honneurs et les prérogatives, elle étoit, dans son origine, uniquement occupée de la perfection de la langue française dans la province et de l'étude des antiquités. Le progrès des lumières y a réuni depuis l'étude des sciences, et elle s'est donné une classe d'associés étrangers.

L'académie de Nismes se glorifie de plusieurs noms célèbres. Parmi ceux qui l'ont le plus honorée par leurs talens, sa reconnoissance se plaît à distinguer *Seguier*, l'ami de *Maffei*. Les fameuses collections de productions de la nature et de monumens antiques que ce savant infatigable avoit recueillies à grand'peine et non sans péril, de presque toutes les parties de l'Europe, augmentées par les tributs des savans étrangers dont elles attirent encore le concours, accrues par les présens des souverains mêmes, sont devenues, par la libéralité de *Seguier*, l'apanage de l'académie de Nismes. Il a donné à la compagnie, dont il étoit alors secrétaire perpétuel, ses cabinets, sa biblio-

---

beaux-arts. Il a fondé un prix annuel, et consacré à perpétuité une somme de 600 francs à l'entretien, pendant trois années, d'un élève du Gard dans les écoles de Paris. Nismes est de plus le siège d'un des quatre bureaux de la société d'agriculture du Gard, instituée aussi par le citoyen *Dubois*, et formée d'un bureau dans chaque chef-lieu d'arrondissement.

thèque, ses précieux manuscrits (1); et cette société, par un double bienfait, jouit de ces richesses au même lieu où *Seguier* les avoit rassemblées. *Seguier* vendit sa maison pour en léguer la valeur aux pauvres; l'académie l'acquit et *Becdelièvre*, évêque de Nismes, en paya le prix (2). L'académie partagea sa reconnoissance entre ses deux bienfaicteurs; à la mort de *Becdelièvre*, elle fit succéder le secrétaire à l'évêque dans la place, bien honorable en ce sens, de *protecteur de l'académie royale de Nismes.*

§. II.

Collége des Médecins (3).

Les médecins de la ville de Nismes durent en 1649, aux sages représentations de leur doyen (M. *Raspal*), l'avantage, inappréciable s'ils avoient su en profiter, d'être

---

(1) Ces trésors scientifiques et littéraires sont maintenant à l'école centrale. Ils se sont augmentés d'une riche collection de médailles et d'un grand nombre de livres. La bibliothèque est composée de trente mille volumes; elle est ouverte au public, ainsi que les cabinets d'antiquités et d'histoire naturelle, tous les jours pairs, le décadi excepté.

(2) Cette maison, devenue domaine national, a été aliénée. Bâtie en quelque sorte de débris antiques, n'auroit-elle pas dû être conservée comme un monument public?

(3) Ainsi que toutes les autres corporations, le collége des médecins a été dissout; mais il est avantageusement remplacé par l'institut de santé qu'a nouvellement établi le citoyen *Dubois*. Cette association de médecins, de chirurgiens et de pharmaciens a pour but: 1.° l'administration gratuite de secours et de remèdes aux malades indigens; 2.° une correspondance régulière avec les officiers de santé de toutes les communes du département, le soin de recueillir des lumières sur les diverses maladies qui y règnent, et de répandre d'utiles instructions; 3.° l'examen des nouveaux pharmaciens et la surveillance de la composition en grand et en commun de certaines espèces de médicamens et de drogues.

réunis en un collége dont les statuts et les règlemens furent autorisés, en 1650, par un arrêt du parlement de Toulouse, et homologués, en 1657, en la cour du sénéchal de Nismes. Nul ne peut exercer dans la ville la pratique de la médecine, sans qu'au préalable il n'ait été agrégé au collége des médecins. Cette incorporation, qui le rend membre intime de cette compagnie, lui donne les prérogatives que le collége a droit de dispenser, et dont la plus honorable est le titre de *médecin conseiller honoraire du roi*. La charge de syndic ou de médecin royal donne aux docteurs qui en sont revêtus, ce titre honorifique. Créée en 1692, elle fut confirmée en 1693; et chaque membre du collége exerce successivement et à son tour, par rang d'agrégation, pendant une année, cette charge dont l'objet est de veiller sur tout ce qui est relatif aux affaires du corps et aux différens cas de médecine légale.

La profession de médecin, de tout temps en possession de cultiver avec succès diverses branches des connoissances humaines, a été dignement exercée par plusieurs praticiens heureux qui joignoient à une étude approfondie de leur art, des talens utiles et agréables. On trouvera, dans la notice des hommes célèbres de cette ville, le nom de ceux qui ont des droits aux hommages de la postérité. Que ne nous est-il permis de placer à leur côté ceux d'entre nos contemporains qui se rendent aujourd'hui si recommandables à plus d'un titre! les nommer ce seroit alarmer leur modestie; mais la voix publique qui les désigne, nous dédommage du silence pénible qui nous est imposé.

§. III.

Instruction publique.

Nous trouvons à chaque pas, dans l'histoire de Nismes, les preuves du soin que cette ville a pris dans tous les temps pour l'enseignement de la jeunesse, même au milieu des plus violentes dissentions qui ont agité son sein. Dès 1373, elle avoit une école de droit canonique et civil, et, à la restauration des lettres, en 1559, ses écoles publiques, déjà célèbres, furent érigées en université et collége royal pour les facultés de grammaire et des arts. Les pères de la doctrine chrétienne, entre les mains desquels ce collége est passé après plusieurs révolutions, lui ont conservé son ancienne réputation (1).

La ville de Nismes a encore cinq maisons d'écoles publiques et gratuites pour l'instruction des enfans de l'un et de l'autre sexe, régies séparément par les frères et par les sœurs des écoles chrétiennes : établissemens honorables

---

(1) Après la destruction des congrégations, et une longue lacune dans l'instruction publique, une école centrale a été enfin érigée. Elle a eu de rapides progrès, parce que les professeurs ont eu le bon esprit de faire de l'école un simple collége, et que des talens éminens, sans renoncer à pousser l'enseignement aussi loin que possible, n'ont pas dédaigné de le commencer par les premiers rudimens, et de se mettre à la portée de l'enfance. Un pensionnat a été organisé dans l'enceinte et sous le nom de l'école centrale : deux professeurs de cette école le dirigent, mais pour leur compte, mais sans aucun rapport d'administration ni de surveillance avec le jury central de l'instruction publique et avec la commission de l'école. Moins isolé, moins indépendant, mieux lié à l'institution dont il devroit réellement faire partie, il pourroit lui procurer un nouveau lustre et multiplier ses propres succès.

pour leurs pieux instituteurs, mais sur-tout d'une grande utilité dans une ville dont la population est, pour la majeure partie, formée d'ouvriers et d'artisans pauvres ou peu favorisés de la fortune (1).

Nous ne devons pas omettre, en parlant des établissemens relatifs à l'enseignement, un cours public d'accouchemens

(1) Ces écoles n'existent plus. Celles que tenoient les frères des écoles chrétiennes, divisées en trois classes, sous neuf maîtres, et placées dans différens quartiers de la ville, avoient toujours neuf cents élèves et un grand nombre d'expectans. On y enseignoit à lire, à écrire et les premiers élémens de l'arithmétique. Chez les sœurs des écoles chrétiennes, onze maitresses donnoient la même instruction à quatre cents jeunes filles, et leur enseignoient de plus à coudre, à broder, etc., etc. Ces établissemens étoient excellens dans le fond; leur destruction a enlevé une précieuse ressource à la classe indigente du peuple. On a bien essayé d'y suppléer par des écoles primaires, c'est-à-dire, en chargeant quelques instituteurs particuliers de l'instruction gratuite d'un petit nombre d'enfans; mais ces instituteurs n'ayant pas été payés, ils n'ont qu'un titre sans fonctions, et d'ailleurs l'enseignement ainsi disséminé, ne sauroit être profitable, ni surveillé comme il a besoin de l'être, principalement dans les petites écoles. Sous leur ancienne forme, vingt maîtres ou maîtresses qui donnoient la première éducation à treize cents enfans, ne coûtoient à la ville que 3,700 liv.; le revenu propre ou l'industrie de chaque maison y ajoutoit environ 2,300 liv., en tout 6,000 liv. : c'étoit 300 liv. pour chaque maître chargé de soixante-cinq élèves, auxquels il consacroit exclusivement tout son temps et tous ses moyens. Vingt maîtres isolés, et au même prix, pourroient-ils suffire? La commune de Nismes, peu riche, ne peut guère cependant affecter à l'instruction primaire au-delà de 6,000 francs. Mais un des moyens de rendre ce sacrifice utile, seroit la réunion des instituteurs dans la vie commune; on pourroit soumettre ces congrégations civiles à une discipline, sans les assujétir à des formes monastiques, et il seroit aisé de concilier, par des règlemens de police, l'ordre de la maison avec l'indépendance des personnes. Leurs engagemens seroient limités comme ceux des professeurs employés dans les pensionnats particuliers. Il est probable qu'ils se renouvelleroient; que beaucoup de maîtres vieilliroient dans cette profession, s'ils avoient l'expectative d'une retraite, et que, parmi leurs élèves, assez embrasseroient cette vocation, pour qu'on n'eût jamais à craindre de manquer de sujets de l'un et de l'autre sexe.

chemens érigé en 1787. Non-seulement les femmes de la ville et de la campagne y sont appelées et reçues gratuitement, on les défraie encore et on les entretient pendant toute la durée des leçons. Cette institution patriotique, mais naissante, ne peut qu'acquérir le degré de perfection dont elle est susceptible, des soins de ses directeurs, du zèle et des talens des professeurs auxquels elle est confiée : les succès qu'elle a déjà obtenus font augurer les secours qu'elle pourra répandre, principalement dans nos campagnes où la pratique des accouchemens a été livrée jusqu'ici à une routine aveugle et aux préjugés les plus dangereux (1).

§. IV.

Hospices, Maisons de charité.

L'hospitalité a été exercée à Nismes, même au milieu des troubles, avec une bienfaisance qui tient aux mœurs et au caractère des habitans de cette ville, légers mais sensibles ; leurs annales ont transmis le souvenir d'un grand nombre de maisons publiques ouvertes aux voyageurs, aux pauvres et aux malades. Dès le milieu du XIII.e siècle, nous avions deux hôpitaux pour les malades ; nous en avions un pour les pélerins qu'attiroient *Saint-Gilles* et *Notre-Dame de Vauvert* dans nos environs, ou qui alloient visiter *Saint-Jacques* en Galice ; un autre pour ceux qui

---

(1) Encore un établissement précieux qui s'est anéanti et que n'a remplacé qu'imparfaitement un cours d'anatomie, trop peu régulier, quoique fait par un habile démonstrateur, et trop au-dessus de la portée des sages-femmes.

perdoient la santé dans ces voyages de dévotion ; enfin les *lépreux* et ceux attaqués du *feu Saint-Antoine*, avoient des hospices séparés. Il ne nous reste de ces hôpitaux et de quelques autres, assez peu importans pour nous dispenser d'en parler, que l'*hôtel-dieu* destiné aux malades ; l'*hôpital-général* réservé pour les pauvres et les infirmes ; l'*hospice de charité*, établissement particulier où sont accueillis les uns et les autres.

I. *Hôtel-Dieu.*

L'*hôtel-dieu*, fondé en 1313 par *Raimond Ruffi*, citoyen de Nismes, qui consacra une partie de ses biens à cette institution bienfaisante, est aujourd'hui un bâtiment assez vaste, situé au midi de la ville, et enclavé dans le faubourg Saint-Antoine qui le couvre au nord ; il a au levant et au midi un grand jardin, une promenade publique, la vue de la campagne et son cimetière ; il est découvert en partie au couchant, dans le voisinage du grand cimetière de la ville, éloigné seulement d'environ 100 toises (1). Cette exposition pourroit être plus salubre sans doute, et les preuves de cette assertion seront consignées dans l'article de météorologie.

Les malades de cet hôpital ont été distribués jusqu'ici dans trois salles spacieuses, auxquelles on vient d'en réunir une quatrième. Elles sont situées au premier étage ; une seule, celle des femmes, est au rez-de-chaussée toujours plus humide. De grandes fenêtres, opposées entr'elles à

(1) 195 mètres.

différentes expositions, éclairent et aèrent ces appartemens; mais le courant d'air introduit par ces ouvertures, trop élevées au-dessus du plancher, ne peut dissiper que difficilement l'atmosphère stagnante à la hauteur des lits et chargée des principes les plus délétères. Aussi, malgré la multiplication des fenêtres, respire-t-on, dans cet asile des malades, une odeur fade et nauséabonde; elle est sur-tout sensible dans la salle des fiévreux, qui, exposée au midi, n'a aucune ouverture au nord, quoiqu'elle dût être la plus aérée. Ce qui prouve d'ailleurs combien l'atmosphère de l'hôtel-dieu peut aisément contracter un surcroît d'insalubrité, c'est que, malgré la bonne qualité de la nourriture, principalement celle du pain, si les maladies se prolongent trop, elles dégénèrent en une diarrhée colliquative presque toujours mortelle; ou si les convalescens d'une fièvre simple et bénigne, qui néanmoins s'y rétablissent assez promptement, retenus par les bons traitemens et la fainéantise, séjournent trop long-temps dans cette maison, ils y contractent facilement la fièvre d'hôpital, à laquelle ils succombent pour l'ordinaire.

Il n'y a eu jusqu'ici que quatre-vingt-sept lits dans cet hôpital; on vient de les porter à cent onze. Ils sont assez distans les uns des autres, mais un peu étroits, garnis d'ailleurs pour la plupart de housses d'étoffe de laine, très-propres à s'imprégner des miasmes morbifiques et à les retenir avec opiniâtreté.

Chacun des lits reçoit deux malades; cependant les blessés couchent seuls: on les sépare même, ainsi que les convalescens, dans une salle particulière.

En général il règne assez d'ordre et de propreté dans

cet hospice confié aux religieuses hospitalières de St-Joseph, dont nous avons à louer les soins, le zèle, la vigilance et le dévouement à tout ce que le soulagement de l'humanité souffrante peut avoir de plus pénible et de plus rebutant. Deux médecins, attachés à l'hôtel-dieu, concourent avec ces pieuses solitaires pour offrir aux infortunés qui viennent dans cet asile, tous les secours que l'homme est en droit d'attendre de son semblable. Mais un ancien usage tend malheureusement à diminuer les effets des soins de ces respectables praticiens. Par une suite de cet usage, les malades de cette maison sont visités une fois le jour seulement, à neuf heures du matin, par le médecin en fonction, et le service alternatif des deux médecins ne dure qu'un mois. Il nous paroît que l'heure de la visite n'est que rarement conforme aux différens états journaliers des malades, et que le changement trop fréquent du médecin en exercice peut nuire au traitement consécutif des maladies : aussi pensons-nous que, pour améliorer le régime de cet hôpital, il faudroit que les médecins vissent les malades le matin et le soir, et que leur service se fît régulièrement par trimestre.

L'extrait des registres de l'hôtel-dieu, qu'on trouve dans les tables nosologiques de M. *Razoux*, nous fournit les moyens de comparer le nombre des malades et des morts de cet hôpital, à l'époque de 1757 à 1761 avec l'époque de 1770 à 1788 dont nous avons fait nous-même le relevé; ce rapprochement peut n'être pas sans avantages.

Il est entré annuellement à l'Hôtel-Dieu, de 1757 à 1761 inclusivement ;

Hommes 684	1113 individus, sur lesquels il en est	74,5 hommes ou $\frac{1}{9}$
Femmes 429	mort 126,5 ou $\frac{1}{8,7}$, savoir :	52 femmes ou $\frac{1}{8}$

Depuis 1770 jusqu'à 1788 inclusivement ;

Hommes 821	1152 individus, sur lesquels il en est	94 hommes ou $\frac{1}{8,7}$
Femmes 331	mort 148 ou $\frac{1}{7,7}$, savoir :	54 femmes ou $\frac{1}{6,1}$

Le nombre de malades que recevoit l'hôtel-dieu, de 1751 à 1767, étoit donc, à celui d'aujourd'hui :: 1113 : 1152, dont la petite différence 39 ne paroît pas relative à l'accroissement de la population de la ville. Mais la somme actuelle des hommes malades entrés dans cet hôpital, à la première époque, est moindre de 137 que le terme moyen annuel d'à présent. Cette différence annonceroit un accroissement de population de plus de six mille cinq cents individus, depuis 1761 jusqu'à 1788, en faisant usage de la proportion des malades annuels à l'hôtel-dieu à la totalité des habitans ; supposition qui approche de la vérité, comme nous avons eu occasion de le vérifier.

Le nombre des femmes malades qui vont annuellement à l'hôtel-dieu, a suivi une progression opposée à celle des hommes ; il a diminué considérablement depuis 1761 jusqu'à ce moment. On ne peut trouver la cause de cette particularité que dans une bienfaisance plus éclairée et mieux dirigée, qui aujourd'hui offre aux pauvres plus qu'autrefois les moyens de se faire soigner dans leur famille plutôt que dans les maisons de charité.

Les femmes d'ailleurs étant moins sujettes à voyager que

les hommes, on en trouve un plus petit nombre parmi les indigens de la ville. Elles ont conséquemment plus de facilité pour rencontrer des parens ou des amis domiciliés qui se chargent d'elles pour peu qu'on les aide, et qui les dérobent ainsi aux hôpitaux, pour lesquels la répugnance des plus pauvres et des plus misérables de ce sexe est souvent invincible. L'extension donnée à l'hospice de charité peut avoir également contribué à réduire le nombre des femmes que l'indigence et les maladies traînent à l'hôtel-dieu.

La mortalité a un peu augmenté dans cette maison depuis 1751. Elle étoit alors en totalité de $\frac{1}{8,7}$, nous la trouvons aujourd'hui de $\frac{1}{7,7}$; celle des hommes de $\frac{1}{9}$, à présent de $\frac{1}{8,7}$; celle des femmes de $\frac{1}{8}$, à l'époque actuelle de $\frac{1}{6,3}$.

La différence entre la mortalité des hommes, aux deux périodes, est la plus petite et elle est peu considérable. Cette mortalité est même pour eux moindre dans notre hôtel-dieu que dans la plupart des hôpitaux des grandes villes du royaume; mais celle des femmes y est effrayante. La différence qu'on observe à cet égard entr'elles et les hommes, proviendroit-elle de ce que la salle qui leur est affectée, située au rez-de-chaussée, est moins saine; ou de ce que la répugnance pour le traitement des hôpitaux, étant plus forte chez les personnes de ce sexe que chez les hommes, elles ne s'y rendent qu'à la dernière extrémité, lorsque toute ressource pécuniaire est épuisée, et que la maladie a atteint son dernier période (1)?

Voici le tableau de l'entrée et de la mort des malades à l'hôtel-dieu.

---

(1) *Voyez la note* 1 *de la page* 54.

***TABLEAU** par ordre des mois, du nombre annuel des malades entrés et morts à l'Hôtel-Dieu de Nismes, depuis* 1781 *jusqu'à* 1788, *inclusivement.*

SAISONS.	MOIS.	HOMMES Entrés.		HOMMES Morts.		Rapport de la mortalité.		FEMMES Entrées.		FEMMES Mortes.		Rapport de la mortalité.		TOTAL des MALADES. Entrés.		TOTAL des MALADES. Morts.		Rapport de la mortalité.	
Du solstice d'hiver à l'équinoxe du printemps.	Janvier.	152,9	53,3	23,2	9,7	$\frac{1}{6}$	$\frac{1}{5}$	72,7	25,1	12,8	5	$\frac{1}{6}$	$\frac{1}{5}$	225,6	78,4	36	14,7	$\frac{1}{6}$	$\frac{1}{5}$
	Février.		47,1		6,2		$\frac{1}{7}$		25,3		4,4		$\frac{1}{6}$		72,4		10,6		$\frac{1}{6}$
	Mars.		52,5		7,3		$\frac{1}{7}$		22,3		3,4		$\frac{1}{6}$		74,8		10,7		$\frac{1}{7}$
De l'équinoxe, au solstice d'été.	Avril.	164	50,6	15,6	6,1	$\frac{1}{10}$	$\frac{1}{8}$	84,1	27,2	11,3	3,7	$\frac{1}{7}$	$\frac{1}{7}$	248,1	77,8	26,4	9,3	$\frac{1}{9}$	$\frac{1}{8}$
	Mai.		53,1		4,1		$\frac{1}{13}$		28,7		4,1		$\frac{1}{7}$		81,8		8,2		$\frac{1}{10}$
	Juin.		60,3		5,4		$\frac{1}{11}$		28,2		3,5		$\frac{1}{8}$		88,5		8,9		$\frac{1}{10}$
Du solstice à l'équinoxe d'automne.	Juillet.	151,4	74,7	22,9	5,1	$\frac{1}{7}$	$\frac{1}{14}$	100,2	33,2	15,5	5	$\frac{1}{6}$	$\frac{1}{6}$	351,6	107,9	38,4	10,1	$\frac{1}{9}$	$\frac{1}{10}$
	Août.		89,1		8,3		$\frac{1}{10}$		40,6		6,5		$\frac{1}{6}$		129,7		14,8		$\frac{1}{8}$
	Septembre.		87,6		9,5		$\frac{1}{9}$		26,4		4		$\frac{1}{6}$		114,		13,5		$\frac{1}{8}$
De l'équinoxe, au solstice d'hiver.	Octobre.	220,7	95,5	28,4	9,7	$\frac{1}{8}$	$\frac{1}{10}$	82,5	32,2	15	5,3	$\frac{1}{5}$	$\frac{1}{6}$	303,2	127,7	43,4	15	$\frac{1}{7}$	$\frac{1}{8}$
	Novembre.		66,2		10,1		$\frac{1}{7}$		29,		5		$\frac{1}{6}$		95,2		15,1		$\frac{1}{6}$
	Décembre.		59,		8,6		$\frac{1}{7}$		21,3		4,7		$\frac{1}{4}$		80,3		13,3		$\frac{1}{6}$
TOTAL...........		789		90,1		$\frac{1}{8,7}$		339,5		54,6		$\frac{1}{6}$		1128,5		144,2		$\frac{1}{7,7}$	

Les mois qui précèdent et suivent immédiatement l'équinoxe d'automne, sont ceux qui fournissent le plus de malades à notre hôtel-dieu, et offrent avec l'époque du solstice d'hiver la plus grande mortalité; le plus petit nombre de malades répond à l'équinoxe du printemps, et le moindre nombre de morts au solstice d'été.

Mais quand on considère, proportionnellement au nombre des malades, les rapports de la mortalité indiquée dans la table, on voit que le solstice d'hiver est la saison la plus meurtrière; que la mortalité y surpasse de beaucoup celle de l'équinoxe d'automne; qu'elle décroît rapidement de l'équinoxe du printemps au solstice d'été, où elle est la moindre des quatre parties de l'année; qu'à cette dernière époque, elle est à celle du solstice d'hiver :: 106 : 60, ou :: 5 : 3; enfin, que depuis le mois de janvier à celui d'avril, le nombre des morts, proportionnellement à celui des malades, surpasse la somme des autres temps de l'année pris ensemble; ce qui se rapporte avec les observations faites par M. *Graunt* dans les hôpitaux d'Angleterre.

L'hôtel-dieu de Nismes sert aussi d'hôpital militaire pour les troupes de la garnison, à l'exception des malades vénériens qui sont envoyés à l'hôpital Saint-Louis de Montpellier. A l'époque de 1757 à 1761, il entroit annuellement dans notre hôpital mille cinquante soldats; depuis dix ans, ce nombre n'est pas allé jusqu'à mille (1). La

(1) On ne présentera pas ici le relevé des militaires entrés à l'hôtel-dieu depuis 1790; ce tableau seroit sans utilité. On sent que ces dernières douze années forment une exception à la règle commune, et qu'on ne peut établir aucun calcul

mortalité

mortalité de cette classe n'a été que de $\frac{1}{11}$; mais on ne peut établir aucune proportion fixe entre ces nombres et celui des troupes de notre garnison, parce que jusqu'ici ce dernier a varié, particulièrement pendant la guerre. De plus, les régimens qu'on nous envoie apportant des maladies différentes, suivant les garnisons d'où ils nous arrivent, et le climat affectant diversement les individus, relativement à la longueur des marches qu'ils ont faites ou à la température des provinces qu'ils viennent de quitter, nous ne pouvons asseoir aucune conjecture utile sur le mortuaire militaire de notre hôtel-dieu, ni en tirer aucune conséquence positive à leur égard sur la salubrité de cet hôpital.

Nous ferons observer cependant que la grande différence qui existe entre la mortalité des soldats entrés à l'hôtel-dieu et celle des bourgeois, provient en général de ce que, à la moindre indisposition, le soldat est envoyé dans cette maison, et qu'il y est surveillé presqu'à chaque instant par ses supérieurs; tandis que l'habitant ne se rend à l'hôpital qu'à la dernière extrémité, et qu'il y est nécessairement plus livré à lui-même. Nous remarquerons encore que les blessés forment une grande partie des soldats qui vont à l'hôtel-dieu, et qu'il meurt un très-petit nombre de cette classe de malades.

---

sur les données extraordinaires que la guerre a produites, et qui probablement ne se renouvelleront pas. Placé entre les armées des Pyrénées et celles d'Italie, l'hôpital de Nismes n'a pu que recevoir un très-grand nombre de soldats dans les passages continuels de corps et d'individus allant à l'une ou à l'autre, ou des unes aux autres de ces armées. Une vaste maison toute entière, ajoutée à l'hôtel-dieu, suffisoit à peine à l'affluence des malades : on n'a conservé de cette addition qu'une pièce actuellement destinée aux officiers.

II. *Hôpital-général.*

L'*hôpital-général*, destiné aux pauvres infirmes de tout sexe et de tout âge, est situé à l'entrée du grand faubourg de la Magdelaine, et séparé de la ville par le fossé qu'il borde (1). Le bâtiment est très-spacieux, aéré par des cours vastes et multipliées et par un grand jardin; il y a constamment dans cette maison environ deux cent vingt pauvres et cent cinquante-deux lits. Les salles principales où ils sont distribués, se trouvent au premier étage, immédiatement sous le toit, et n'ont pas de plafonds (2); elles n'ont de fenêtres que sur l'un de leurs côtés, en sorte que le renouvellement de l'air s'y opère difficilement. Le froid est presque insupportable en hiver dans les appartemens exposés au nord, tandis qu'une chaleur étouffante et mal-saine règne en été dans ceux qui sont éclairés au midi. Les tuiles épaisses et les briques qui composent le couvert, acquièrent dans cette dernière saison et conservent très-long-temps une chaleur qui va quelquefois, comme nous l'avons éprouvé, jusqu'au 45.e degré du thermomètre de *Réaumur*; elle se répand dans les salles déjà très-échauffées par la présence des rayons du soleil et par les émanations des pauvres qui y sont couchés en grand nombre; elle y entretient une atmosphère insalubre, et y excite sur-tout, malgré les soins les plus

(1) Ce fossé a été couvert.

(2) Des plafonds ont été faits par les soins du citoyen *François Lapierre*, ancien trésorier de cette maison.

assidus, la génération des insectes avec une abondance effrayante.

A ces inconvéniens près, auxquels il seroit facile de remédier, les pauvres sont très-bien dans cette maison. La nourriture saine et bien choisie consiste principalement en farineux, tels que le riz, le froment grué, les marrons secs, les légumes, et en été les herbages frais ; on donne de la viande trois fois la semaine, et tous les jours une suffisante quantité de bon vin.

L'ordre, l'économie, la vigilance et le plus noble désintéressement qui président dans cet hôpital, sont parvenus à réduire à 7 sous 9 deniers par jour la dépense de chaque pauvre, en y comprenant les frais assez considérables du service, de deux chapelains et de l'entretien des bâtimens.

Les pauvres reçus à l'hôpital-général, quoique infirmes, ne restent pas oisifs ; on sait les occuper utilement, mais avec modération et proportionnément à leurs forces. Les femmes dévident la soie ou filent sa *bourre* ; les hommes vieux et les jeunes enfans sont employés à la filature du coton, du fil ou d'un débris des cocons du ver-à-soie, que nos manufactures consomment sous le nom de *filoselle* ; enfin les plus infirmes de l'un et de l'autre sexe épluchent un autre débris du cocon appelé *frison*. Cette activité et le bon régime de la maison contribuent à la bonne santé des pauvres de l'hôpital-général ; et, ce qui est bien digne de remarque, c'est parmi eux, c'est au sein de l'indigence et des infirmités, qu'on trouve les plus fréquens exemples d'une longévité refusée aux classes favorisées de la fortune. Le sentiment du bien-être actuel

et d'une existence sans inquiétude sur l'avenir, occupant seul l'ame des pauvres rassemblés dans cet asile, contribue sans doute à prolonger une vie paisible, exempte de passions, et dont le souvenir des peines passées fait encore mieux goûter la douceur.

Quoique les pauvres de l'hôpital-général soient principalement des infirmes d'un âge très-avancé, le nombre moyen annuel des morts, calculé sur quatorze années, depuis 1770 jusqu'à 1783, n'a cependant été dans cette maison que de $\frac{1}{15.7}$, encore se trouve-t-il, parmi les morts, $\frac{1}{7}$ de jeunes enfans orphelins qui n'avoient pas encore atteint l'âge de quinze ans. La mortalité étoit de $\frac{1}{9}$ pendant les années 1729 à 1738, et cette différence fait assez l'éloge de l'administration actuelle.

Les enfans à la mamelle, orphelins ou que les mères ne peuvent nourrir, sont reçus à l'hôpital-général, ainsi que le enfans trouvés, confiés autrefois à l'hôtel-dieu. Leur nombre se porte à quatre-vingt-quinze chaque année. On les envoie dans les montagnes des Cevennes à des nourrices mercenaires qui souvent les allaitent artificiellement. Il y périt les $\frac{7}{12}$ de ces malheureuses et innocentes victimes; et celles qui échappent à une mortalité aussi fatale rapportent, pour la plupart, dans leur patrie le germe, souvent indélébile, du vice scrophuleux qui, après s'être développé avec plus ou moins d'activité dans l'enfance, se transmet trop communément de génération en génération.

Ces enfans demeurent en nourrice jusqu'à l'âge de sept ans, terme auquel ils sont retirés à l'hôpital où on les occupe à des travaux proportionnés à leurs forces. Lorsqu'ils ont atteint treize à quatorze ans, on les place dans les ma-

nufactures de la ville, ou à la campagne chez les laboureurs, jusqu'à ce qu'ils soient en état de se suffire à eux-mêmes. Ceux qui se trouvent infirmes ne quittent pas la maison.

Tel a été jusqu'ici le régime de l'hôpital-général et de l'hôtel-dieu, relativement aux enfans légitimes ou bâtards réunis actuellement à la première de ces maisons de charité; mais un arrêt du conseil vient d'ordonner que ces deux classes d'enfans infortunés seront placées en nourrice dans les campagnes pour y rester jusqu'à l'âge de seize ans, après lequel temps les hôpitaux n'en seront plus chargés : règlement fondé sans doute sur des motifs respectables, mais qui peut exposer un nombre considérable de jeunes-gens aux dangers multipliés de l'oisiveté, de la séduction et du libertinage.

L'hôpital des fous est réuni à l'hôpital-général : les loges en sont voûtées, étroites, resserrées et ouvertes au soleil levant ou à celui du midi. Une partie est au rez-de-chaussée, l'autre au-dessus sans étage qui la surmonte. Les malades y sont exposés aux pernicieux effets de la chaleur et de la sécheresse, excessives dans notre climat.

Le nombre moyen des insensés qu'on renferme dans cet hôpital, est de trente-deux. Comparé à la totalité de la population de la ville, il supposeroit que, sur douze cent cinquante individus, il y en a un dont l'esprit est aliéné. Mais cette proportion est plus forte, car les fous de l'hôpital de Nismes ne peuvent y entrer qu'en vertu d'une ordonnance de police; ils sont tous pris dans la classe indigente. Les familles aisées tâchent de dérober au public la connoissance des accidens de ce genre qu'elles

ont le malheur d'éprouver, et envoient, dans les maisons de force étrangères où l'on reçoit de pareils pensionnaires, ceux de leurs parens qui ont l'esprit dérangé. D'après nos relevés, nous trouvons qu'à Nismes, sur mille personnes de tout sexe, il y en a une de folle ou d'imbécille, et deux femmes pour un homme. La durée de la vie de ces êtres passifs est ici fort longue chez ceux qui n'ont qu'une simple foiblesse dans les organes : les maniaques, au contraire, résistent peu de temps à la violence des accès de folie (1).

(1) Chaque hospice avoit son administration particulière ; à présent une seule les régit tous, à l'exception de celui de charité : elle est formée du maire, de cinq citoyens et d'un trésorier ; les revenus, autrefois séparés, aujourd'hui sont communs. Ils se composent du produit d'une petite propriété conservée, des trois quarts de la recette de l'octroi, et de toute celle du droit sur les billets de spectacles. On rétablira sans doute bientôt l'usage des quêtes que de justes considérations ont depuis long-temps fait suspendre. Depuis l'établissement de l'octroi, les hôpitaux ont enfin retrouvé une portion de leur ancienne aisance ; réduits pendant dix ans aux vaines promesses du gouvernement, leur détresse a été extrême, et ils seroient anéantis sans le zèle persévérant de quelques administrateurs, parmi lesquels on ne sauroit nommer avec trop d'éloges le citoyen *Lagarde* et le citoyen *Murjas*, trésorier, et sans le devouement, d'autant plus grand que les circonstances étoient plus difficiles, des ci-devant religieuses de Saint-Joseph qui soignent l'hôtel-dieu, des dames de Nevers chargées de l'hôpital-général, et des filles de la charité dites les *sœurs-grises* à qui la maison de la miséricorde est confiée. Mais on juge bien que dans cette situation pénible et précaire, toujours incertain de suffire aux besoins du lendemain, et sans cesse obligé de s'industrier pour se procurer des ressources et du crédit, on n'a guère pu s'occuper à perfectionner l'administration, et qu'à l'égard des vêtemens, de la nourriture, du taux de la dépense, de la mortalité, particulièrement de celle des enfans, et sous d'autres rapports, elle a dû présenter de tristes résultats. Ils ne sauroient servir d'objet de comparaison ni au passé, ni à l'avenir ; il est donc inutile de placer ici cet affligeant tableau ; il vaut mieux annoncer que dans les hospices tout a repris un ordre régulier et les anciennes proportions, qu'ils acquittent leurs dettes, et qu'un systême raisonné d'amélioration y a été adopté pour être suivi sans relâche.

III. *Hospice de charité.*

L'hospice de charité (1) est dû à la bienfaisance particulière de quelques citoyens qui se cotisent annuellement pour secourir les pauvres protestans, malades ou infirmes, étrangers ou domiciliés. Le zèle charitable qui a formé cet utile établissement, s'est étendu à toutes les parties de son administration; un médecin gratuit et un chirurgien dispensent dans cette maison les secours de l'art avec une ardeur et des soins assidus qui les honorent.

Le plus grand nombre des malades domiciliés ou qui ont des parens dans la ville, est placé chez eux pour y être soigné, moyennant une rétribution suffisante qu'on leur accorde; les autres et les étrangers sont logés à l'hospice, qui malheureusement n'est ni vaste, ni commode. Chaque malade a cependant un lit séparé où il est soigné avec plus d'attention que dans la plupart des hôpitaux, même les plus renommés à cet égard. Cependant, malgré ces soins, les registres de l'hospice offrent une mortalité qui seroit effrayante, principalement pour les femmes, si on n'en trouvoit la cause dans le grand âge et l'état le plus souvent désespéré des malades qui viennent demander l'hospitalité.

Suivant ces registres, sur

373 Hommes } 569 malades; il en est mort 123 ou { 68 hommes ou $\frac{1}{5,4}$
196 Femmes } $\frac{1}{4,6}$, savoir : . . . . { 55 femmes ou $\frac{1}{3,5}$

(1) La perte des revenus de cet hospice, composés des intérêts de capitaux assez considérables, a obligé à le fermer.

Mais l'âge moyen des femmes mortes étant de soixante-trois ans neuf mois, à l'instant où, dangereusement malades pour la plupart, elles sont entrées dans cet hôpital, il n'est pas étonnant qu'il en périsse un grand nombre dans le courant de l'année.

L'âge moyen des hommes morts ne se trouve, à la vérité que de cinquante et un ans; mais on voit, dans les registres, que ce sont, pour la plupart, des étrangers qui viennent mourir à l'hospice peu de jours après leur arrivée et souvent le même jour.

IV. *Miséricorde.*

Nous avons encore une maison de charité, la *Miséricorde*, aussi utile que respectable par la nature des secours qu'elle apporte à l'indigence publique ou secrette. Les *Filles de la charité*, vulgairement les *Sœurs-grises*, qui régissent cette œuvre, pansent les blessés, et non contentes de distribuer du pain, du bouillon, des remèdes à tous ceux que le besoin force de recourir à elles, ces bienfaisantes filles vont encore chercher dans leur retraite cachée, les malheureux que les maladies ou la suspension des travaux réduisent à la détresse, mais chez lesquels la misère ne peut surmonter la honte.

Le nombre moyen des morts dans les maisons de charité de Nismes est au nombre des habitans qui meurent chez eux, :: 1 : 7. Mais cette proportion est loin d'indiquer le rapport de la classe aisée à la classe indigente, puisque la population de la ville est composée, pour la plus grande partie, d'artisans et d'ouvriers; elle prouve seulement combien

la

la bienfaisance et la charité des citoyens sont étendues, et combien elles préservent d'individus de la honte qui semble attachée aux secours des hôpitaux.

§. V.

Paroisses.

La ville de Nismes et ses fauxbourgs sont divisés en quatre paroisses :

Saint-Castor, où se trouve la majeure partie des gens riches, comprend . . . . $\frac{46}{100}$ de la population totale;
Saint-Charles , ... $\frac{22}{100}$;
St-Paul, la plus misérable, $\frac{24}{100}$;
Saint-Baudile, ... $\frac{8}{100}$;

100.

Ces paroisses renferment un séminaire pour les ecclésiastiques , un monastère de bénédictins , cinq couvens d'hommes d'ordres mendians, quatre couvens de filles et une communauté de ce sexe.

§. VI.

Évêché.

Nismes est le siége d'un évêché qui remonte aux premiers temps de l'église chrétienne. De graves auteurs veulent qu'il date du voyage de *Saint Paul* dans les Gaules, et que *Sidoine* ou *Célidoine* , qu'on sait être l'aveugle né de l'évangile, en ait été le premier évêque. Cependant

8

Saint Félix qui, en 407, durant l'irruption de *Croccus*, roi des Vandales, reçut la palme de martyr, est le premier évêque de cette ville dont on ait une connoissance assurée.

Plusieurs de ses successeurs se sont distingués par leur piété, leurs talens et leurs vertus, dans ce siége qui, devenu important et épineux pendant les derniers troubles de religion, a exigé du génie et de la sagacité; quelques-uns s'y sont rendu célèbres, parmi lesquels nous nommerons *Fléchier*.

L'évêché de Nismes, plus considérable autrefois, a été démembré, en différens temps, pour former les évêchés d'*Uzés*, de *Lodève*, de *Maguelonne*, transféré aujourd'hui à *Montpellier*, enfin celui d'*Alais*; son diocèse renferme cependant six villes, quatre-vingt-quinze paroisses, et sa population est le $\frac{1}{11}$ de celle de la province.

§. VII.

Sénéchaussée et Présidial.

La sénéchaussée de Nismes (1), qui porte le titre de *Beaucaire et de Nismes*, est l'une des plus anciennes de la province. *Simon de Montfort*, trop célèbre chef de la cruelle expédition contre les *Albigeois*, usurpateur

(1) Les tribunaux aujourd'hui séant à Nismes, sont : 1.° le tribunal d'appel dont la juridiction s'étend sur les départemens du Gard, de l'Ardèche, de la Lozère et de Vaucluse; 2.° le tribunal criminel du Gard; 3.° le tribunal de première instance du 3.e arrondissement; 4.° un tribunal de commerce : il y a de plus trois juges de paix.

par le fer et la flamme, sous le voile de la religion et de l'autorité du pape, de la plus belle partie du Languedoc, avoit, en 1215, un *sénéchal* pour les environs de Beaucaire et de Nismes; il devint sénéchal royal en 1227, sous *Louis, cœur de lion.*

La sénéchaussée de Nismes s'étendoit alors depuis la mer jusqu'aux confins du Lyonnois, sur près de quarante lieues (1) de longueur, et depuis les rives du Rhône jusqu'à l'Auvergne et au Rouergue, sur vingt-cinq lieues (2) de largeur. Ce ressort a été successivement mutilé pour former un grand nombre d'autres petites sénéchaussées voisines; on l'a conservé cependant presque en entier au présidial érigé à Nismes en 1552, et uni à la sénéchaussée.

Cette cour a fourni, dans tous les temps, des magistrats non moins recommandables par leur goût pour les lettres qu'ils ont souvent cultivées avec succès, que par leurs lumières et leur zélé patriotisme.

CHAPITRE VI.

Décadence.

LA ville de Nismes a été autrefois très-florissante, puisque devenue la capitale des Volces arécomiques, elle fut le centre de la république de ce peuple qui la posséda pen-

---

(1) 233 kilomètres 884 mètres.

(2) 146 kilomètres 178 mètres.

dant plusieurs siècles; puisque, réunie à l'empire romain sous la domination duquel elle resta près de six cents ans, elle fut, pour ainsi dire, l'émule de Rome par la forme de son administration comme par celle de son enceinte. Si, dans des temps postérieurs, nous trouvons qu'elle a constitué une des quatre grandes cités de la Septimanie; qu'elle a formé, dans l'ancien partage du Languedoc, un des neuf pays qui comprenoient la division générale de cette province, et l'une des trois grandes sénéchaussées érigées dans toute cette contrée pour établir l'ordre de la justice; si nous trouvons, enfin, qu'elle est aujourd'hui la première ville du Languedoc par ses manufactures, et la seconde par sa population, nous n'en reconnoissons pas moins les progrès de sa décadence et la perte de sa prépondérance dans l'ordre politique.

La ville de Nismes, ayant été considérable, forte et célèbre sous les Romains, dut d'autant plus souffrir de la fureur des barbares qui, dans leurs irruptions successives dans les Gaules, s'acharnèrent à détruire les plus beaux monumens de la puissance romaine. Nismes, passé sous la domination de nos rois, pouvoit reprendre sa première célébrité; mais les guerres, et particulièrement les guerres civiles vinrent déchirer son sein et nuisirent long-temps aux accroissemens de l'industrie, de l'agriculture et de la population; et quand les protestans, pour lesquels cette ville fut une espèce de métropole, pouvoient lui redonner une partie de la splendeur qu'elle avoit perdue, cette ville déchut encore par la révocation de l'édit de Nantes. Nous verrons, en parlant de la population et du commerce de Nismes, que, quoique cette ville ait,

depuis, beaucoup gagné par l'effet du progrès de la raison et de l'humanité, dans ce siècle de philosophie, il lui manque cependant encore quelque chose du lustre qu'il seroit si facile de lui faire promptement acquérir.

Aux effets destructeurs des guerres civiles, nous devons joindre ceux des épidémies pestilentielles qui ravagèrent long-temps cette malheureuse contrée, et coopérèrent ainsi à la décadence de Nismes. En suivant l'ordre chronologique de l'histoire, on trouve la fièvre pestilentielle des camps s'étendre, en 925, sur les troupes des Hongrois qui ravageoient tout le pays, et hâter ainsi la défaite de ces peuples féroces descendus de la Scythie; on trouve dans la ville de Nismes une peste ou maladie pestilentielle pour les années 1348, 1361, 1374, 1450, 1451, 1455, 1459, 1465, 1482, 1490, 1493, 1501, 1503, 1506, 1516, 1520, 1527, 1530, 1532, 1533, 1534, 1535, 1542, 1543, 1546, 1564, 1565, 1579, 1586, 1589 (1), 1629, 1640, 1649, sans compter les alarmes que répandirent les pestes qui régnoient dans d'autres villes du royaume en 1498, 1535, 1549, 1557, 1565, 1566, 1578, 1603, 1637, 1643, 1664, 1720, et dont Nismes fut préservé par des précautions soutenues.

Nous ne discuterons point ici si toutes les maladies qui régnèrent aux époques mentionnées étoient de véritables pestes comme celle de 1720, qui affligea la Provence et ne s'étendit point jusqu'à Nismes. On trouve dans quelques

---

(1) Ces prétendues pestes du XV.e et du XVI.e siècles n'auroient-elles pas été des épidémies de ces maladies alors mal connues, que valut à l'Europe la découverte de l'Amérique?

archives de ces temps, que les épidémies de cette nature étoient connues sous le nom populaire de la *maladie des bosses* (*las malaoutiés de las bossas*) ; ce qui donne à entendre que les bubons et les charbons, symptômes pathognomoniques de la vraie peste, accompagnoient et caractérisoient ces cruelles épidémies. Cependant nous sommes très-portés à croire que toutes ces maladies n'étoient point véritablement la peste, mais qu'elles n'en avoient pas moins un caractère d'universalité qui, réuni à leur nature contagieuse et aux ravages qu'elles exerçoient sur les citoyens, en fit des fléaux également formidables et destructeurs. Les causes qui contribuèrent à leur production sont en grand nombre sans doute; néanmoins les plus apparentes peuvent se déduire aisément des longues guerres que Nismes eut à soutenir, soit pour défendre sa liberté si souvent menacée, soit pour repousser les attaques des brigands dont les troupes forcément tolérées, ravagoient le pays, soit enfin pour obvier aux malheureux troubles que la diversité de religions fit naître. En effet, dans ces temps de calamité, on voit d'un côté les campagnes désertes et les champs incultes, en favorisant la disette, ne plus fournir à l'air les élémens de sa salubrité que les végétaux y versent sans cesse; on voit des amas d'eaux, croupissantes par l'interruption des canaux et des aqueducs, subir une décomposition graduelle et soutenue pour infecter l'atmosphère par les émanations les plus dangereuses : de l'autre on voit des immondices accumulées de toutes parts dans une ville mal percée et exactement clôturée pour sa défense, exhaler les éfluves les plus pernicieux ; on voit dans cette ville, ou menacée de surprise, ou remplie de tyrans

et de vainqueurs, toutes les passions en agiter cruellement les habitans infortunés, et les disposer par là aux affections les plus graves. Si le manque de légumes frais, si des cadavres restés sans sépulture, si les fatigues des siéges et des combats, si les intempéries des saisons, si la dominance des vents les plus insalubres, si des communications imprudentes viennent joindre leurs funestes effets à ceux des causes que nous avons énumérées, pour lors tous les êtres soumis à leur action destructive souffrent du plus au moins; l'air surchargé de principes mal-faisans ne fournit, presque, à ceux qui le respirent, que des miasmes virulens; et placés dans les mêmes circonstances, les hommes sont la proie des maladies qui se répandent d'autant plus universellement, qu'ils ont long-temps resté sous les mêmes influences.

Ces épidémies alarmantes qui, depuis 1348, s'étoient renouvelées à des époques si rapprochées les unes des autres, ont, en 1649, cessé d'affliger la ville de Nismes. Depuis cette époque, Nismes a joui à peu près du calme et d'un repos parfait; ses rues ont été élargies, la propreté y a été maintenue, on a pratiqué par-tout les changemens que les lieux et les circonstances ont pu permettre. Nous observerons, à la gloire de cet art salutaire qui veille sur la santé des hommes, que Nismes a dû la plus grande partie de sa salubrité à un médecin (M. *Deydier*) qui, devenu premier consul, n'oublia jamais qu'il devoit être le père du peuple et le protecteur de sa patrie.

CHAPITRE VII.

Mœurs.

Les mœurs des premiers peuples de Nismes étoient dures, presque féroces, telles que peuvent être celles des mâles habitans des forêts. Bientôt les Marseillois, avec lesquels ils formèrent une alliance durable, les polirent et les adoucirent; et quoique les progrès de la civilisation dussent améliorer de plus en plus ces mœurs altérées par celles des barbares conquérans qui se succédèrent, elles se confondirent et durent se corrompre en se mêlant. Cependant il paroît que la fureur des guerres qui se renouvellèrent si souvent, entretint long-temps la férocité et la dépravation dans les particuliers; car les temps des guerres, sur-tout des guerres civiles, sont ceux de l'audace, du crime et de l'humiliation; ils s'opposent aux progrès de l'enseignement public et favorisent le débordement des mœurs. Mais le goût des sciences et des arts, inspiré par les Sarrasins qui dominèrent dans nos contrées; cet amour pour les belles-lettres et les arts, dont les Nismois ont si bien senti le prix, dont *François I.er* leur donna un exemple si remarquable, et qu'ils ont toujours manifesté dans les intervalles de paix que leur laissoient de longues dissentions; enfin cet esprit de philosophie qui, après une longue suite de siècles, s'est répandu sur le nôtre, et dont les heureux effets dans la ville de Nismes ont été de réunir les

les cœurs malgré la diversité des opinions ; tout a servi à donner aux habitans de Nismes, dans les premières classes de la société, cette aménité de mœurs, cette politesse, cette urbanité par laquelle ils se plaisent à se faire distinguer aujourd'hui.

Les Nismois ont été et ils sont encore, braves jusqu'à la témérité, vifs jusqu'à la pétulence, légers jusqu'à l'étourderie, également outrés dans leurs vertus et dans leurs défauts, lorsque les principes d'une éducation soignée ne les garantissent pas de l'impétuosité que le climat imprime à leur caractère naturel. Combien de traits dans l'histoire prouvent la vérité de ces portraits ! Nous ne les recueillerons pas, et nous nous bornerons à parler de quelques institutions propres à donner une idée des mœurs de nos concitoyens dans les différens temps, comparées avec leur caractère.

Par une suite du dérèglement le plus pernicieux dans les mœurs, Nismes avoit une maison publique de débauche, gouvernée par une abbesse, à laquelle les consuls offroient un hommage solennel et un présent toutes les années, le jour de l'ascension. L'époque de la fondation de cette maison n'est pas connue ; mais on sent bien qu'elle ne put être instituée que dans ces temps affreux où la barbarie et la guerre introduisoient par-tout la corruption, l'anarchie et la brutalité. La peste de 1532 donna occasion de fermer ce lieu public de débauche que l'esprit du siècle avoit long-temps autorisé et toléré, parce qu'on crut reconnoître que la maladie vénérienne, dont l'extension étoit probablement due à cette maison, formoit, avec les maladies contagieuses qui dévastoient le pays, une complication

redoutable. Aujourd'hui le libertinage n'est pas moins répandu peut-être, mais il est plus rafiné, plus délicat, moins scandaleux : il n'en favorise que plus directement le célibat et l'égoïsme, ces deux choses si visiblement contraires au bien public, à la population et aux mœurs.

Les exercices publics connus à Nismes, ont été de divers genres. Les uns qui paroissent être venus des Grecs, étoient composés du saut, de la course, du palet, du javelot et de la lutte. Ils se sont conservés, mais seulement dans nos villages où ils sont connus sous le nom vulgaire de *Votes* ou de *Joies*. On en a supprimé les exercices du palet et du javelot auxquels on supplée par la course à cheval et le plus souvent par le combat des taureaux, l'un des spectacles les plus goûtés dans la colonie de Nismes, et pour lequel nos Nismois ont conservé le plus de prédilection et d'ardeur. Mais ces exercices publics qu'on a bannis aujourd'hui du sein des villes, y étoient autrefois soigneusement entretenus, soit qu'on voulût dresser la jeunesse au service militaire, soit qu'on eût besoin, dans les intervalles des guerres, d'occuper l'ardeur de cette jeunesse bouillante, et de la distraire ainsi des actions contraires à l'honnêteté et aux mœurs. L'exercice public de la lutte et celui de l'arbalète étoient principalement encouragés comme répondant plus directement au vœu de la nation. Un prix solennellement distribué par les consuls, honoroit, chaque année, le vainqueur. C'est de ces institutions publiques que se formèrent les exercices du *papegai*, si long-temps chéri des Nismois, les combats à la fronde, et tout ce qui pouvoit entretenir le goût du service militaire. En vain les catastrophes qui souvent terminent les jeux de

la fronde, les firent interdire, dès 1353, sous les peines les plus rigoureuses, on retrouve ces dangereux passe-temps parmi les enfans du peuple, chez lesquels des mœurs plus grossières et une éducation plus agreste n'étouffent que rarement les habitudes qui tirent leur source des mœurs primitives. Quant aux exercices du *papegai*, lesquels consistoient à tirer soit à l'arquebuse, soit à l'arbalète, pour remporter le prix destiné au plus adroit, on fut contraint de les défendre définitivement en 1660, lorsque cette ardeur que la jeunesse avoit pour les armes commençoit à dégénérer en entreprises funestes et en licences séditieuses, à la faveur des droits accordés à ce jeu public.

On sait que, dans le paganisme, la fête de *Flore* se célébroit les trois premiers jours de mai. Une fille magnifiquement parée se promenoit sur un char couronné de feuilles et de fleurs; on l'appeloit la reine *maïa*, et ses compagnes, arrêtant les passans, leur demandoient de l'argent pour leur reine. Le souvenir de cet usage s'est conservé à Nismes; il est aujourd'hui consacré le premier dimanche du mois de mai, mais seulement par les jeunes enfans: on ne promène plus la reine *maïa* par les rues; on la place à un carrefour, dans une sorte de niche ornée de fleurs, et ses compagnes demandent avec importunité aux passans de l'argent sous prétexte de marier la *maïa*.

Nous ne parlerons pas de ces temps d'ignorance pendant lesquels un esprit de superstition, presque également étendu sur toutes les classes des citoyens, faisoit multiplier les donations aux églises et les aumônes aux mendians. La splendeur de l'état monastique, le dérèglement des mœurs parmi les personnes consacrées à la religion, et

cette commisération mal-entendue qui multiplie les pauvres en entretenant leur paresse, tirèrent leur source de ces legs que la piété faisoit au préjudice même de la nature. Nous passerons encore sous silence ce zèle indécent, cette excessive ardeur que les Nismois témoignoient pour faire *charivari*, toutes les fois qu'une personne veuve contractoit de secondes noces. Cet usage, porté trop loin, fut prohibé par *Charles V* en 1373; il s'est conservé néanmoins parmi le bas peuple, par l'indulgence de la police. Nous ne dirons rien non plus de la passion des gens de Nismes pour les mascarades dans les jours de carnaval ou à l'occasion de la fête de Noël. Ces travestissemens, devenus un prétexte pour commettre une infinité de désordres et de violences, ne pouvoient qu'être défendus. Ceux que le carnaval avoit fait autoriser furent prohibés, en 1545, par la cour royale ordinaire de Nismes. Cependant on voit encore aujourd'hui les traces de cette pratique, à laquelle on ne s'oppose plus parce qu'on n'y trouve pas les abus qui l'avoient fait exclure d'une ville policée. Quant aux mascarades et aux danses usitées pour célébrer la fête de Noël, elles étoient trop licencieuses, trop ridicules pour être long-temps permises; on les appeloit la *fête des fous*, nom bien analogue aux cérémonies burlesques qui s'y pratiquoient : elle fut défendue en 1395, et dès-lors elle a resté supprimée.

L'amour des Nismois pour leurs protecteurs, et leur soumission au gouvernement ont toujours éclaté d'une manière propre à honorer ce sentiment. Déjà nos dévanciers avoient élevé des statues à *Auguste* et à tout ce qui leur étoit cher; ils avoient gravé sur des médailles

les preuves de leur sensibilité ; leurs successeurs dressèrent une colonne emblématique à *François I.er*, et, dans les temps de troubles et de guerres intestines, ils arborèrent sur les remparts des enseignes qui faisoient foi de l'obéissance et de la fidélité des habitans pour l'autorité légitime (1).

Si nous faisions mention de la sensibilité des Nismois envers leurs semblables infortunés, nous présenterions des preuves démonstratives de leur humanité. Ici nous verrions un citoyen vertueux instituer l'hôtel-dieu ; là nous trouverions un patriote sensible (2) créer à perpétuité un avocat des pauvres pour ménager à cette classe indigente les moyens d'éviter l'injustice et de se soustraire à l'oppression. L'année 1740, époque d'une misère presque générale sur les artisans et les manouvriers, nous retraceroit le zèle avec lequel on s'empressa d'y remédier ; mais ces derniers temps nous ont donné un exemple bien plus remarquable de ce que peut la pitié sur des ames honnêtes. Nos fabriques ne fournissent plus à la subsistance des ouvriers, des

(1) Ces hommages rendus au pouvoir, dès long-temps consacrés, ne sont point incompatibles avec l'amour de la liberté. On peut souhaiter de voir réprimer les abus du pouvoir et réformer des institutions vicieuses ou surannées, et cependant les respecter tant que la main du temps ne les a pas ébranlées ; mais quand l'édifice croule de lui-même, il est permis, en le relevant, d'en changer l'ordre et la disposition. Il est possible aussi qu'on regrette de bonne foi l'ancien plan ; il est seulement fâcheux que ne pouvant s'accorder sur la forme à donner à la maison, on s'en jette les pierres à la tête. Heureusement cette lutte a cessé et toutes les opinions se sont réunies dans la confiance pour un gouvernement tutélaire qui a prouvé que le maintien de l'ordre, la puissance des lois, la tranquillité et la prospérité publiques ne sont pas inconciliables avec l'indépendance du peuple et la liberté individuelle.

(2) *Louis Raoul*, en 1549.

familles entières vont manquer de pain : une association patriotique se forme, et les malheureux cessent de l'être, puisque leurs besoins sont réparés et prévenus; puisque leur soulagement est assuré pour l'avenir par un établissement durable, dont les citoyens de tous les ordres se sont empressés à l'envi de faire les fonds, et que le gouvernement a revêtu du sceau de son autorité, en y ajoutant ses propres secours (1).

---

(1) Plusieurs établissemens de bienfaisance ont été formés en différens temps, soit pour abolir la mendicité, soit pour subvenir aux besoins des nécessiteux dans les calamités extraordinaires, soit, enfin, pour faciliter aux artisans quelques économies sur leurs salaires.

I. En 1777, le vénérable évêque *Becdelièvre* provoqua, par son exemple, la libéralité des citoyens. Une souscription fut remplie; on recueillit des fonds considérables, et l'on régla sagement le mode de leur administration. La ville fut divisée en sept quartiers, dans chacun desquels un commissaire étoit chargé de faire la recherche des pauvres mendians, et d'en présenter au bureau général une liste sur laquelle ne devoient être inscrits que les vieillards, les enfans trop foibles pour gagner leur vie, les infirmes et les estropiés. D'après ces listes, le bureau fixoit la somme à donner à chaque famille, et en délivroit le montant aux commissaires pour en faire la distribution. Une portion des fonds étoit gardée en réserve pour secourir les savoyards et les montagnards qui viennent couper nos moissons, lorsque la contrariété du temps ne leur permettoit pas de fournir par le travail à leur subsistance. Au moyen de ces dispositions, aucun mendiant ne devoit être toléré; la police les faisoit poursuivre et arrêter. Cependant, tels sont la force de l'habitude et les avantages de la profession, que ni les menaces, ni les peines, ni des secours abondans n'ont pu extirper ce fléau. L'inefficacité des remèdes employés pour le détruire, et le grand nombre d'hommes, de femmes, d'enfans valides adonnés à cet infame métier, accusent les citoyens aisés, non de défaut de charité, mais d'une charité mal-entendue. Avec les aumônes répandues à profusion et sans discernement dans les rues, aux portes des maisons et à celles des églises, on subviendroit aux besoins des véritables mendians (les relevés de 1777 en portent le nombre à 159, y compris quelques pauvres honteux), et à ceux de bien d'autres pauvres plus dignes de commisération que cette multitude oisive, quoique dans la force de l'âge et de la santé, qui étale sur nos places publiques

Un *mont de piété*, où l'on prête gratuitement, vient encore d'être érigé par le concours des citoyens et d'un prélat

---

et dans nos promenades, le plus hideux comme le plus scandaleux des spectacles.

II. Chaque fois que l'activité des manufactures se ralentissant avoit laissé une partie des ouvriers sans travail, le commerce s'étoit empressé de les secourir. Mais, en 1787, les fabriques étant tombées dans une inaction totale, cette fâcheuse circonstance suggéra l'idée d'une mesure qui ne se borna pas à pourvoir au besoin présent : elle devoit assurer des ressources permanentes pour les calamités à venir. Le bienfait s'étendit aux habitans de toutes les professions qui, par l'effet d'une crise extraordinaire, seroient dans le cas d'être secourus ; en conséquence, toutes les classes de citoyens aisés contribuèrent à la première mise de fonds. Le produit de la souscription excéda 100,000 liv. dont le commerce fournit la moitié et le chapitre un quart ; le surplus fut donné par tous les autres états réunis. Dans les années non calamiteuses, les arrérages devoient accroître le capital ; il fut placé en rentes viagères sur trente têtes génevoises : sept années devoient suffire pour que le remboursement en fût opéré par l'accumulation de la rente, en conservant un revenu, décroissant graduellement à la vérité, mais qui ne s'éteignant qu'au bout de quarante ans, suivant les probabilités de la durée de la vie, laissoit le temps, par l'application souvent répétée du même procédé, de multiplier considérablement la mise primitive. Cette belle institution, nommée *association patriotique*, fut autorisée par lettres-patentes : on les dut aux soins de l'intendant *Ballainvilliers* : rien ne doit empêcher de lui rendre ici la justice et de lui payer le tribut d'éloges que méritèrent, dans cette occasion, son zèle et sa libéralité. La révolution a détruit l'édifice ; il doit cependant en rester des débris ; ils forment une créance des pauvres sur l'état ; les hospices, héritiers de toutes les fondations de bienfaisance, sont en droit de réclamer ce qui subsiste encore de celle-ci.

III. Pour ne blesser la délicatesse de personne, on n'avoit présenté que comme un établissement économique et non de charité, celui des *soupes à la Rumford.* On vouloit qu'il profitât essentiellement à la classe industrieuse, et aux pauvres honteux ; on savoit qu'un tel secours seroit dédaigné par les mendians de profession, accoutumés à une vie moins frugale. Il a été repoussé par tout le monde, non que le goût de la soupe répugnât et qu'elle ne fût faite avec autant de propreté que de soin, ou que la misère ne fût grande ; mais l'orgueil a triomphé du besoin, et ses clameurs ont découragé ceux mêmes qui n'avoient pas vu de honte à profiter des moyens d'épargne qui leur étoient offerts. L'établissement

généreux : établissement respectable, particulièrement destiné à préserver de la ruine de l'usure ceux qui, dans leurs besoins momentanés, rougiroient de recourir à la bienfaisance des personnes riches et charitables (1).

CHAPITRE VIII.

Langue.

ROMAINS, Goths, Sarrasins, Français, tour à tour vainqueurs et possesseurs de Nismes et du Bas-Languedoc, ont diversement modifié la langue des premiers habitans de cette contrée, les *Celtes* ou *Gaulois* ; mais les Romains eurent la plus grande influence. Moins jaloux encore de conquérir que de s'attacher les peuples subjugués, en leur communiquant leurs mœurs, leurs lois, leur langue, ils rendirent le latin familier dans la *Gaule narbonaise* où sans doute il se mêla et se confondit avec la langue des naturels du pays. Il fait encore aujourd'hui la base de l'idiome du peuple de Nismes, ou du moins cet idiome a-t-il, avec la langue d'*Horace* et d'*Ovide*, une analogie aussi grande que l'espagnol et l'italien : mêmes tours,

pourroit se relever et devenir infiniment utile, si les citoyens bienfaisans, au lieu de donner de l'argent aux pauvres qu'ils assistent, leur distribuoient des billets de soupes ; ils s'assureroient ainsi du bon emploi de leurs charités, et ils pourroient multiplier leurs bienfaits sans augmenter leur dépense.

(1) Le rétablissement de ce mont de piété entre dans les vues d'amélioration des administrateurs des hospices.

mêmes

mêmes locutions, point de participes auxiliaires, point de pronoms impersonnels, point de pronoms nominatifs des verbes. Quelques mots *celtiques* existent encore, dit-on, dans la langue actuelle des Nismois; mais le nombre en est petit et ressemble à ces vieux titres qui, conservés dans les familles, leur permettent de se vanter de l'ancienneté de leur race, toutefois sans en prouver la filiation.

Les Goths qui, après les Romains, régnèrent trois cents ans dans la province, apprirent eux-mêmes et parlèrent le latin plutôt que d'y substituer le *tudesque*, ou s'ils en ont laissé des traces, nous les avons tellement adoucies qu'elles sont à peine reconnoissables; on les aperçoit plus facilement dans le Haut-Languedoc.

Les Sarrasins n'ont été nos maîtres que pendant quarante ans; il n'est donc pas étonnant qu'ils aient fourni à notre dialecte moins de mots encore que les peuples de la Germanie. Cependant on en retrouve quelques-uns dont on ne sauroit contester l'origine arabe : des noms d'hommes et principalement les noms vulgaires d'un grand nombre de plantes et d'oiseaux : ces derniers, ce qui est digne de remarque, sont presque les mêmes qu'en *Catalogne*, partie de l'Espagne long-temps occupée par les Sarrasins.

De ce mélange de celtique, de latin, de tudesque, d'arabe et de français, est né notre idiome actuel qui, adouci par un accent facile et agréable, et embelli par l'imagination vive et riante de nos troubadours, est devenu célèbre par leurs poësies. Toutes les classes de citoyens n'en avoient pas d'autre à Nismes il y a environ soixante ans; mais la correspondance avec la capitale étant devenue plus fréquente et plus intime, le *français* a pris le dessus, et la *langue*

romance a été reléguée parmi le bas peuple et les chansonniers des *charivaris*.

La rudesse et l'âpreté de la langue des montagnards, qu'attirent à Nismes l'industrie et la facilité des subsistances qu'elle procure, altèrent un peu l'agrément et la douceur de la prononciation des habitans avec lesquels ils se mêlent et s'allient; influence remarquable du climat sur le langage qui, au sein de nos montagnes, est devenu, comme les mœurs, dur, rude et barbare, tandis que la délicatesse et la naïveté le caractérisent dans nos plaines riantes et civilisées. C'est ainsi que les Athéniens devoient à leur climat la douceur de leur prononciation; et ce n'est pas le seul rapport qu'aient les Nismois avec ce peuple vif, léger et spirituel.

CHAPITRE IX.

Écrivains de Nismes.

NOTRE travail seroit incomplet et nous aurions omis une preuve importante de l'influence du climat sur les habitans, si nous ne rapprochions ici, dans une courte notice, les personnages nés à Nismes, dont les productions ont honoré notre patrie dans la république des lettres.

Mais, avant de nommer ces écrivains, nous ne passerons pas sous silence que notre colonie romaine s'est glorifiée d'avoir donné naissance aux deux *Aurelius Fulvius*, l'aïeul et le père de l'empereur *Antonin*. Originaire de Nismes, ce

prince le regarda toujours comme sa patrie. Son successeur, *Marc Aurèle*, se fit un devoir religieux de favoriser de même la ville chérie de son bienfaicteur : la tradition rapporte à ces princes l'instauration de notre *Amphithéâtre* et de plusieurs autres édifices publics dont il ne reste plus que des ruines.

Nismes chrétien, est aussi la patrie de *Saint Léonce*, évêque de Fréjus, et de son frère *Saint Castor*, évêque d'Apt en 419, à qui les légendes attribuent des miracles et cependant des vertus modestes. Il est le patron de la plus ancienne paroisse de la ville : le jour de sa fête, les paroissiens conservent encore l'habitude d'aller visiter dévotement son humble demeure qu'on montre dans le quartier des *arènes*. Le saint prêtre *Honeste*, coopérateur de *Saint Saturnin*, évêque de Toulouse, étoit né dans la même ville vers le commencement du III.[e] siècle.

Revenons à nos savans et à nos littérateurs que nous rangerons dans l'ordre des époques où ils ont fleuri.

AFER (*Cneius Domitius*), né de parens obscurs, et élevé dans l'étude des lettres à Nismes même, alla briller au *forum*, à Rome, sous l'empire de *Tibère*. Ses talens le firent connoître, et leur pernicieux usage l'avança dans la carrière des dignités. Modèle pour les délateurs des innocens, comme pour les défenseurs des coupables, selon l'expression de *Tacite*, il devint cher à *Tibère* qui le nomma prêteur, et *Domitius*, pour gage de sa reconnoissance, accusa de divers crimes supposés et fit condamner à mort les derniers amis de la veuve de *Germanicus*.

Pour flatter *Caligula*, *Domitius* lui érigea une statue avec cette inscription : *Cayus, à vingt-sept ans, a été*

deux fois consul. Le fantasque tyran qui s'étoit adonné à l'éloquence et qu'offusquoient les succès d'*Afer*, prononça au sénat une harangue étudiée, pour accuser son adulateur d'avoir voulu le dénoncer comme coupable d'une violation solennelle des lois qui n'accordoient le consulat qu'après la vingt-cinquième année. La condamnation d'*Afer* étoit sure; l'adroit flatteur se jeta aux pieds de son adversaire couronné, loua le plaidoyer, et pour toute réponse répéta lui-même les morceaux les plus saillans : il finit par demander grâce non à ses juges ou à son empereur, pour le fait dont il étoit accusé, mais à son maître dans l'art d'écrire. *Caligula* charmé, loin de poursuivre sa condamnation, cassa les consuls en exercice pour leur subroger l'adroit *Domitius.*

Un tel orateur étoit fait pour conserver les bonnes grâces de *Claude* et de *Néron*. Il fut revêtu, pendant leurs règnes, d'emplois honorables et importans; et, sous l'empire du dernier, il ne mourut que d'intempérance.

Domitius a été le maître de *Quintilien* : c'est ce que l'on peut dire de plus honorable en faveur de ses talens, pour diminuer le mépris qu'inspirent ses vices. *Quintilien* faisoit un grand cas d'un traité sur les *preuves*, qu'avoit donné notre orateur. Il eût été curieux de voir traiter un tel sujet par le prince des délateurs : l'ouvrage ne nous est pas parvenu.

TERRA RUBRA (*Joannes de*), TERRE-VERMEILLE (*Jean de*) (*Terre-rouge*, dans la continuation de *Moreri*), avocat du roi à Nismes, et docteur *in utroque*, mort à Nismes le 25 juin 1450, publia, vers 1420, pendant la démence de *Charles VI*, un traité, *Joannes de terrâ*

rubrâ contra rebelles suorum regum, pour la défense des droits du dauphin.

Après la découverte de l'imprimerie, cet ouvrage fut imprimé chez *Const. Fradin*, à Lyon en 1526, avec des notes d'un *Jacques Bonnaud* de Sauzet. Cet in-4.° imite la mauvaise écriture du temps. On a attribué à *Terre-Vermeille* un autre traité, *de potestate papæ*, dont il ne reste néanmoins aucun indice.

VIDAL, avocat du roi, de Nismes. On a de lui un traité estimé, imprimé dans plusieurs recueils sous ce titre: *tractatus insignis et præclarus de collationibus*; mort en 1499.

ROBERT (*J.*), juge criminel au présidial de Nismes. *Lelong* et *Lacroix du Maine* font mention de ses mémoires touchant les antiquités de la ville de Nismes.

BADUEL (*Claude*), né vers la fin du XV.e siècle, professeur à l'université de Paris, fut choisi pour régenter, en 1539, la nouvelle université de Nismes. La reine de Navarre protégea ouvertement ce collége et *Baduel* qui se contenta de 200 liv. d'honoraires, quoiqu'à Paris il en eût 400. Il devint recteur et principal adjoint de cet établissement qui dut beaucoup de lustre à ses soins et à ses talens.

Il fut des premiers à embrasser le calvinisme; il mourut vers 1556.

On imprima à Lyon, en 1541, 1544 et 1552, ses oraisons funèbres de *Florette Sara* son épouse, de *Montcalm*, juge-mage de Nismes, et du lieutenant *Jacques d'Albenas*; diverses oraisons latines et traités sur plusieurs

sujets de littérature, en particulier *sur les fonctions des instituteurs de la jeunesse*; un *discours sur l'avantage du mariage pour les gens de lettres*; un *opuscule sur le collége des arts et l'université de Nismes*; etc.; enfin, on lui attribue *Annotationes in libros apocryphos* dans la bible de *Vatable*, 1557; à Londres 1560.

NICOT (*Jean*), né au commencement du XVI.e siècle, s'attira par son esprit l'estime et l'amitié des savans, et mérita les bonnes grâces des rois *Henri II* et *François II*. Il fut fait maître des requêtes extraordinaires de l'hôtel du roi, en 1559, et envoyé la même année ambassadeur en Portugal. Il en rapporta, en 1561, l'herbe du tabac, nommée d'abord de son nom la *nicotiane*. Il devint conseiller du roi en ses conseils d'état et privé. Depuis son retour de Portugal il fit sa principale occupation de la culture des belles-lettres. Le dictionnaire qu'il composa d'après celui d'*Aymard Ranconnet*, sous le titre de *trésor de la langue française, tant ancienne que moderne*, Paris 1606, est le premier de tous les dictionnaires français: on en a fait un grand usage dans tous ceux qui ont paru depuis, sur-tout dans celui des sciences et des arts. Mort à Paris le 5 mai 1600. Il a laissé quelques autres ouvrages.

Aimonii monachi, qui antea Annonii nomine circumferebatur, historia francorum libri IV, ex veteribus exemplariis, etc.; Paris 1566.

Traité de la marine; manuscr.

ARLIER (*Antoine*), originaire de Nismes où il fut d'abord docteur en droit et ensuite premier consul, en

1535, lors du passage de *François I.er* Il paroît que c'est lui qui fit ériger, en l'honneur de ce prince, la colonne encore existante qui supporte l'emblême de ce roi, à laquelle la place de la *Salamandre* doit son nom, et dont l'inscription est remarquable par sa simplicité antique. Il fut député pour aller présenter à *François I.er*, de la part de la ville de Nismes, le plan, en argent et en relief, des arènes. Au milieu de ce morceau de sculpture, du poids de trente marcs d'argent fin, et qui avoit coûté 250 liv. de façon, se distinguoient le palmier, le crocodile et le laurier de la médaille de la colonie de Nismes. L'explication qu'*Arlier* donna au roi de ces emblêmes fit naître à ce prince, amateur de l'antiquité, l'idée d'attribuer pour armoiries à la ville de Nismes, le type de cette médaille.

Le docteur *Arlier* acquit et conserva la faveur du roi qui l'employa à diverses négociations; il le nomma lieutenant du sénéchal de Provence au siége d'Arles, et dans la suite conseiller au parlement de Turin. Il est mort vers la fin de 1545, dans cette dernière ville. On conserve de ce savant un manuscr. avec ce titre : *Ant. Arlerii Nemausensis epistolœ à Barth. Blea amanuensi è chartis neglectis selectœ*; 1539.

D'ALBENAS (*Jean-Poldo*), né vers 1512, l'un des conseillers de la première création du présidial en 1552. On lui doit la conservation des monumens romains qui se voient encore aujourd'hui enchassés dans le mur extérieur de la porte de la couronne. Il embrassa la réforme et s'en rendit un des plus zélés partisans; il mourut vers l'an 1563. On a son *discours historial de l'antique et illustre cité de Nismes en la Gaule narbonaise.* Il a traduit du

latin d'*Æneas Sylvius*, une histoire des *Taborites hérétiques de Bohême*, Paris, sans date ; et l'ouvrage de *Julien*, archevêque de Tolède, intitulé : *Prognosticorum, sivè de origine mortis humanœ*, etc.

FAUCHER (*Jean*), né vers l'an 1530, exerça la médecine. Il avoit une grande connoissance de l'antiquité et de la belle littérature ; il entendoit parfaitement l'hébreu, le grec et le latin, et parloit avec facilité la langue arabe ; il traduisit en latin les *Cantica Aviceni*, et les illustra de commentaires et de notes savantes. Ses talens lui concilièrent la protection et même la familiarité du cardinal d'*Armagnac* et l'estime des savans de son temps.

VARANDA (*Jean*), docteur en médecine de la faculté de Montpellier en 1587, professeur royal par concours en 1597, étoit doyen en 1609. *Guy-Patin* témoigne pour lui beaucoup d'estime. M. *Astruc* fait l'éloge de l'auteur et de ses ouvrages, et rapporte plusieurs faits à sa louange, consignés dans les annales de la faculté de Montpellier.

J. Varandai, etc., *opera omnia theorica et pratica*; Genève 1620 et Lyon 1658.

TRAUCAT (*François*), jardinier à Nismes, s'étant imaginé qu'un trésor avoit été enfoui dans la tour-magne par les Romains ou Sarrasins, obtint, en 1601, du roi *Henri IV* des lettres-patentes qui lui permirent de faire une fouille à ses frais : il est à noter que le roi lui abandonnoit par ces lettres le tiers de ce qu'on pourroit découvrir, se réservant les deux tiers restant pour être employés *à nos urgentes affaires* : cette recherche ruineuse fut abandonnée après avoir été reprise plusieurs fois.

La

La plantation du *mûrier*, dont nos contrées sont redevables au bon jardinier *Traucat*, a été suivie d'une réussite bien différente, et rend sa mémoire recommandable. Ses pépinières avoient fourni au Languedoc ou à la Provence, depuis 1564 jusqu'en 1606, plus de quatre millions de pieds de mûriers. *Henri IV* lui donna une pension et un beau privilége pour planter son arbre par-tout où il trouveroit convenable. *Traucat* dédia à ce monarque un *discours abrégé sur les vertus et propriétés du mûrier tant noir que blanc*, etc.; Paris 1606, in-8.° de 16 pag.

GUILLAUMET (*Tannegui*) fut chirurgien d'*Henri IV*. Il fit imprimer à Lyon, en 1611, un *traité de la maladie nouvellement appelée crystalline*; l'auteur y prend la qualité de chirurgien du roi, doyen et maître-juré de Nismes.

Il reste de lui un *journal des événemens du temps*, manuscr.

RULMAN (*Anne*), né en 1583, avocat protestant et assesseur criminel en la prévôté générale de Languedoc. On a de lui un recueil, imprimé à Paris, de *harangues, plaidoyers*; - l'*inventaire des affaires et antiquités de Nismes*, manuscr. en six volumes in-fol.°; - l'*histoire secrète des affaires du temps, depuis le siége de Montpellier*, 1622, *jusqu'à la paix de* 1626, manuscr.; comme l'auteur avoit eu part à toutes les révolutions arrivées à Nismes à l'occasion des guerres civiles, jusqu'à l'époque de cette paix, cet ouvrage curieux contient une foule d'anecdotes qu'on ne trouve point ailleurs. Il existe encore de *Rulman* un recueil manuscr. de diverses lettres sur les antiquités, adressées à *Louis XIII*. Il est mort vers la fin de 1639.

PISTORI (*Jean*), médecin, étoit de l'académie de Bâle en 1606. On a imprimé, en 1619, son *Microcosmus, seu, Liber cephale anatomicus de proportione utriusque mundi*, etc.; Lyon, in-12 de 38 pages. Il faut confesser que ce savant ouvrage n'est qu'un panégyrique du *cerveau*. L'auteur s'attache à prouver la noblesse et l'excellence de cet organe, en établissant que la tête de l'homme est un *petit monde* dans lequel est renfermé l'abrégé de tout ce qui se trouve en grand dans l'univers.

CHALAS (*Jean*), jurisconsulte de Nismes : *Franc. Petrarchæ epistolæ, ex Chalasii bibliothecâ editæ; apud Petr. Rover.*, 1601, in-8.°

PETIT (*Samuël*), né, le 25 décembre 1594, de parens protestans distingués. Dès sa plus tendre jeunesse il fit de grands progrès dans l'étude des langues latine, grecque et orientale; il fut, à Nismes, successivement *ministre* et principal du collége des arts. *Petit* se rendit bientôt célèbre par son érudition; il refusa l'offre que lui fit un pape de le mettre à la tête de la bibliothèque du Vatican, avec la promesse de ne lui proposer jamais de quitter sa religion. Etant entré un jour dans une synagogue d'Avignon, où un rabin déclamoit en hébreu contre les chrétiens, il dut bien surprendre le prédicateur et l'auditoire, en rétorquant puissamment l'insolent orateur, dans son propre langage. Ses ouvrages sont :

Variarum lectionum libri IV; Paris, *Morel* 1633. -*Æglogæ chronologicæ : de variis annorum judeorum*, etc. 1632. -*Miscellaneorum libr. IX*, 1630. - *Leges atticæ*, grec et latin, 1635. - *Diatriba de jure principium*; *Elzevir* 1649. - *Observationum libr. III*, 1642. Il avoit

donné, en 1631, un projet pour la réunion des églises; il travailla de plus à des notes sur *Josephe.* Mort le 12 décembre 1643.

FORMI (*P.*), médecin, gendre de *Samuël Petit*, fut donné pour médecin à *Gustave Adolphe*, pendant son voyage en France, en 1631. Il imprima, en 1644, un traité sur l'*adiantum*; et, en 1673, une vie de *Samuël Petit* son beau-père.

Il a laissé en manuscr. quelques ouvrages de poësie et de littérature, et un ouvrage singulier intitulé : *histoire de l'homme et de ses divers états, naturel, moral et surnaturel.* Il mourut le 5 juillet 1679. Son fils fut de l'académie de Nismes.

BAUDAN (*Pierre*), seigneur de Vestric, est l'auteur des *devoirs des ambassadeurs de Christ*, 1690. - *Pièces justificatives de la sédition excitée à Nismes*; *émotion arrivée à Nismes au sujet des prêtres réformés*, 1613.

GUIRAN (*Gaillard*), né, vers l'an 1600, de parens protestans, professa la même religion. Conseiller au présidial de Nismes il s'appliqua à l'étude de l'antiquité, et le prince d'Orange récompensa son mérite en l'honorant d'une charge de conseiller au parlement d'Orange, que le roi lui permit d'accepter et d'exercer. Mort le 16 décembre 1680.

Ses ouvrages sont : *Explicatio duorum vetustorum numismatum nemausensium*, 1655. - *Antiquitates nemausenses*, etc. manuscr. : cet ouvrage contient des choses très-curieuses; l'original est passé de la bibliothèque de Hohendorf dans la biliothèque impériale. - *Recherches*, sur les sénéchaux de Beaucaire et de Nismes, 1666.

Guiran a travaillé à deux éditions des *formules de lettres*

qui se dépêchent ès cours de Nismes, 1659; il est aussi l'auteur de l'*explication de quelques inscriptions antiques de la ville de Nismes*, manuscr. 1666.

DEIRON (*Jacques*), né, au commencement du XVII.e siècle, d'une famille protestante, ancienne dans la bourgeoisie, mort en 1667. Il a laissé les ouvrages suivans :

Des anciens bâtimens de Nismes, 1656. – *Antiquités de la ville de Nismes*, 1663. – *Généalogie du baron d'Aubaïs*, 1646. – *Généalogie de M. de Rozel*, 1669.

FERMINEAU (*François*), avocat du roi à Nismes en 1635. Travaillant à un grand ouvrage sur les *droits de la monarchie, maison et couronne de France*, il fit imprimer la première partie intitulée : *de l'autorité du roi dans la famille royale, aux mariages des princes du sang; pouvoir de la coutume, de l'état et intérêts du public à ce sujet* : à Nismes, *chez Fr. Martel.*

COTELIER (*Jean-Baptiste*), né, à la fin de 1627, d'une famille noble et ancienne. Sa nourrice étant morte de la peste, il fut allaité par une chèvre. Sous les leçons de son père, devenu catholique de ministre de l'église réformée qu'il étoit, il se trouva, à l'âge de treize ans, en état d'interpréter à livre ouvert, dans l'assemblée générale du clergé de France, en 1641, l'ancien et le nouveau testament dans leurs langues originales, d'expliquer les définitions mathématiques d'*Euclide*, et de répondre à toutes les difficultés qu'on lui proposa sur les langues savantes et sur les usages des juifs. En 1648, il fut associé seulement à la maison de Sorbonne, dont il ne fut jamais membre, comme l'a avancé *Ménard*. *Colbert* l'employa à la révision des manuscrits de la bibliothèque du roi, ce

qui lui valut la chaire de professeur en langue grecque au collége royal. *Cotelier* mourut à Paris le 12 août 1686; les ouvrages qu'il a laissés sont :

S. Joan. Chrisostomi homeliæ, etc. gr. et lat., *cum notis*, 1661. - *SS. patrum qui temporibus apostolicis floruerunt*, *opera edita et non inedita*, etc., *cum notis*, 1672.-*Ecclesiæ grecæ monumenta ex manuscr.*, etc. 1677. - *Interpretatio duarum S. Clementis epistolarum*, etc.; *Londini*.

Cotelier a laissé de plus à la bibliothèque du roi, neuf volumes in-folio manuscr. d'extraits des pères, etc. et de notes sur les conciles généraux et particuliers.

TEISSIER (*Antoine*), né, le 28 janvier 1632, de parens protestans. Après avoir renoncé, à cause de sa santé, au ministère où il étoit destiné, la révocation de l'édit de Nantes l'arracha aux douceurs de la littérature et de l'amitié. *Teissier* se réfugia à Zurich d'où il alla se fixer avec sa famille à Berlin. Dans ses deux retraites il s'attira l'amitié des gens de lettres et la protection des grands, tandis que les *Daguesseau* et les *Baville* le sollicitoient vivement de quitter le protestantisme et de rentrer en France. *Teissier* mourut à Berlin le 7 septembre 1715. La longue liste de ses ouvrages, au nombre de vingt-huit, composés en grande partie pendant sa retraite, prouve que les malheurs avoient rendu à son esprit toute son activité.

BONFA (*J.*), jésuite, né le 30 mai 1638, mort à Avignon le 5 décembre 1724, professa la théologie, mais sur-tout les mathématiques. Il a imprimé des observations astronomiques dont *Cassini* faisoit grand cas : on a aussi de lui la carte du *Comtat Venaissin*.

PAULHAN (*Pierre*), ministre protestant, et, après son abjuration, conseiller honoraire au présidial de Nismes. Il fut admis à l'académie de Nismes; il travailla sur les antiquités de cette ville. On a de lui un discours sur la *maison carrée*, et un discours sur l'*ancienne discipline de l'église de Nismes*, 1688.

CASSAIGNE (*Jacques*), né au mois d'août 1635, docteur en théologie à Paris. Il succéda à *Saint-Amant* dans l'académie française, et fut, dans la suite, l'un des quatre académiciens dont l'académie des inscriptions fut d'abord composée. Il devint garde de la bibliothèque du roi. En 1671, il prononça avec succès l'oraison funèbre de *Péréfixe*, archevêque de Paris, et il fut nommé pour prêcher à la cour. La plaisanterie de *Boileau* ne lui permit pas de se hasarder devant un tel auditoire. Cependant le public estima toujours les talens de *Cassaigne* pour la poësie et pour l'éloquence; la préface des œuvres de *Balzac* passa pour un chef-d'œuvre. *Cassaigne* mourut au mois de mars 1679. Outre plusieurs ouvrages de poësie, il a laissé un *traité sur la valeur*, 1674; - la *réthorique de Cicéron*, 1674; -l'*histoire de la guerre des Romains*, 1675.

RIVALISEIS (*P.*). On trouve de lui, dans les actes de Leipsic, 1683, *Observationes medico-physicæ tres, exceptæ ex epistolâ ad Jac. Sponium, medicum Lugduni, Nemausi, v kal. aprilis datâ.*

MENARD (*Jean*), né vers 1637, prieur-curé d'Aubord, l'un des premiers membres de l'académie royale de Nismes, mort le 6 janvier 1710.

Éloge funèbre de Marie-Thérèse d'Autriche, reine de

France, 1683; - *Traduction des épîtres de Pierre de Blois*; - *Paraphrase sur l'ecclésiastique*, 1710; et divers ouvrages ascétiques, manuscr.

GUISARD (*Henri*) ministre de l'église réformée du Vigan. *Vindiciæ testamentariæ*, etc. 1656.

BRUGUIER (*Jean*), ministre réformé. A l'occasion de son *discours sur le chant des pseaumes*, 1663, qui fut brûlé et fit bannir l'auteur, ce chant fut de plus fort défendu.

Bruguier mourut à Genève en 1684. Il a imprimé, en 1673, une *réponse* à un livre d'*Arnaud*, et, en 1676, *J. Brug. ecclesiastæ Nem. idea totius philosophiæ.*

LA BASTIDE; le *livre des pseaumes*, 1692.

CHAUVIN (*Étienne*), ministre de la religion réformée, né le 18 avril 1640, réfugié à Roterdam à la révocation de l'édit de Nantes. Il y professa la philosophie à la place de Bayle; il étoit grand physicien et avoit étudié la nature par des expériences. *Jordan*, sous-bibliothécaire du roi de Prusse, rapporte que *Chauvin* ayant offert à un libraire de Hollande une physique qu'il vouloit publier, *M.r*, lui demanda le libraire, *avez-vous fait des chansons? Non*, répondit *Chauvin*, - *j'en suis fâché*, répliqua le marchand de chansons, *si vous en vouliez faire je serois sûr du débit et je vous les payerois bien*. Mort en 1700. Ses ouvrages sont :

Lexicon rationale, etc. 1692. - *Nouveau journal des savans*, 1694 à 1698 inclusivement. - *Pet. Chauvin de naturali religione*, etc. 1793. - *Eclaircissemens sur un livre de la religion naturelle*, 1693.

GAUSSEN (*Étienne*), professeur en théologie à Saumur. *Dissertationes theologicæ*, 1698. - *Theses de verbo Dei*, 1655.

BAULME (*Claude-Joseph de la*), né, en 1644, d'une famille noble, avocat et successivement conseiller au présidial de Nismes. Il a laissé en manuscr. une *relation de son voyage d'Italie*, mêlée de prose et de vers. - *Remarques sur l'histoire générale. - Description du Languedoc et remarques sur l'histoire ancienne de cette province. - Dissertation historiale des choses advenues en Languedoc en* 1585, etc. - *Relation de la révolte des fanatiques.*

GRAVÉROL (*François*), né le 1.er janvier 1644 et non le 11 septembre 1636, comme le dit *Ménard*, protestant et avocat au présidial de Nismes et à la chambre de l'édit de Castres. Il s'attacha à l'étude de l'antiquité; il parloit parfaitement presque toutes les langues vivantes et entendoit les langues savantes. Il fut l'un des premiers membres de l'académie royale de Nismes qui lui doit son ingénieuse devise. Ayant tenté de sortir du royaume, il fut arrêté. La longueur de sa détention et l'inutilité des sollicitations de sa femme et de ses amis pour sa liberté le déterminèrent à céder aux instances de l'intendant *Bâville* et de l'évêque de Comminge *Louis Rechigne Voisin de Guron*; il fit abjuration et devint libre. Ne se croyant pas lié par une démarche que la force avoit extorquée, il continua de professer la religion de ses pères. Mort le 10 septembre 1694. Ses nombreux ouvrages l'ont placé parmi les jurisconsultes et les littérateurs les plus célèbres de son temps.

GRAVÉROL (*Jean*), frère de *François*, né le 28 juillet

juillet 1647, fut ministre de l'église réformée de Lyon. A la révocation de l'édit de Nantes, il se réfugia à Amsterdam d'où il alla exercer à Londres le ministère avec beaucoup de réputation. Il a laissé divers ouvrages estimés des savans.

De religionum conciliatoribus, 1674, sous le nom de *Rollegravius*. - *L'église protestante justifiée par l'église romaine*, 1682. - *De juvenilibus Theod. Bezæ poematibus epistola*, etc. 1683. - *Moses vindicatus*, etc. 1694. - *Des points fondamentaux de la religion chrétienne*, 1697. - *Histoire abrégée de la ville de Nismes*, etc. 1703.

PETIT (*Marguerite*), connue sous le nom de *madame du Noyer*, née, le 12 juin 1663, d'une famille noble protestante. Elle composa en Hollande où elle s'étoit réfugiée, une espèce de gazette en vers sous le titre de *Quintessence*; elle a obtenu plus de célébrité par ses *lettres historiques et galantes*. Morte à Paris le 4 août 1737.

LAFONT (*Charles de*), docteur et professeur en médecine à Avignon. *Dissertationes duœ medicœ de veneno pestilenti*; *Amstel.* in-12.

RESTAURANT (*Raymond*), de l'académie de Nismes, docteur en médecine de la faculté de Montpellier. *Varia opera medica.*

GAUTIER (*Hubert*), que *Ménard* appelle *Henri*, né, le 21 août 1660, de parens protestans, docteur en médecine de l'université d'Orange, changea de religion en 1689. Il devint ingénieur du roi et sut allier la culture des belles-lettres aux occupations de son emploi. Mort le 27 septembre 1737. Il a laissé les ouvrages suivans:

Traité des fortifications, etc. 1685. - *L'art de laver*,

etc. 1687. - *Dissertation sur les eaux minérales de Bourbonne-les-Bains*, 1716. - *Bibliothèque des philosophes et des savans*, etc. 1723. - *Histoire de la ville de Nismes*, etc. 1720 et 1724. - *Traité des armes à feu*, etc., Lyon. - *Traité de la construction des chemins*, etc. - *Dissertations sur les projets de canaux de navigation*, *etc.*; *sur la conduite des mâts pour les vaisseaux du roi*, etc. Paris. - *Traité des ponts*, etc. Paris. - *Dissertation sur la poussée des voûtes*, etc. - *Nouvelles conjectures sur le globe de la terre, sur la peste et sur tous les corps animés et inanimés*, Paris.

BAUX (*Pierre*), médecin, né le 12 août 1679, de parens protestans, mort le 3 septembre 1732, a laissé divers ouvrages estimés concernant sa profession, imprimés dans les journaux des savans. Un *traité de la peste*, etc. 1722. - *Observations sur divers points de la médecine théorique et pratique, de la physique et de l'histoire naturelle*, in-4.° manuscr.

DEMÉREZ (*N.....*), mort en 1721, qui avoit refusé l'évêché d'Alais, a imprimé des ouvrages de controverse. *Entretiens d'Arquée et de Néotère*, etc. 1706. - Trois *lettres spirituelles*, 1706. -- *Entretiens de Théodule et Cosmophile.*

SAURIN (*Jacques*), pasteur de l'église française de Londres, puis ministre à Lahaye, né en février 1677. Ses ouvrages sont :

Sermons sur divers textes, etc. 1708, 1721, 1730, en sept volumes. - *Discours critiques*, etc., *sur le vieux et le nouveau testament*, 1720. - *Abrégé de la théologie et de la morale chrétienne*, 1722. - *Catéchisme pour*

l'instruction des jeunes-gens, 1725. - *Dissertations sur le mensonge*, 1730. - *Nouveaux sermons sur l'histoire de la passion de N. S. J. C.*, 1732.

Mort à Lahaye le 29 décembre 1730. Il étoit né protestant; il se fit catholique et abbé, et prêcha à Montpellier avec quelque succès. Redevenu protestant et pasteur, ses talens lui firent beaucoup d'envieux parmi ses confrères, et ceux-ci beaucoup d'ennemis de tous les ordres, ce qui troubla et abrégea ses jours.

DUMAS (*Louis*), né en 1697, bâtard de *Montcalm*, fut inventeur du *bureau typographique*. Il a fait un *Traité de l'art de transposer toute sorte de musique*, et une traduction des *mémoires d'Écosse, de Crawfford.*

DAUDET, ingénieur-géographe du roi, a laissé : *Épître héroïque à la reine sur sa maladie*, etc. 1726; - *Journal historique du premier voyage de Louis XV*, etc. 1729; - *Le plan de la ville de Rheims avec la cérémonie du sacre*, 1722; - *Nouvelle introduction à la géométrie pratique*, etc. 1730.

MÉNARD (*Léon*), conseiller au présidial de Nismes, de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, de l'académie royale de Nismes, est l'auteur de l'*Histoire de Nismes*, en sept volumes in-4.°, 1750-1758. Une minutieuse exactitude a présidé à la rédaction de cette collection volumineuse, où les faits ne sont liés que par les dates, et dont le texte n'est le plus souvent que la paraphrase ou la traduction des pièces recueillies dans toutes nos archives et imprimées dans chaque volume. Cette histoire, malgré sa sécheresse, n'est pas exempte de partialité.

L'auteur a fait aussi une *Histoire des évêques de Nismes*,

et il a donné, dans les mémoires de l'académie des inscriptions, plusieurs dissertations historiques.

NOVY DE CAVEIRAC (*François*), prieur et seigneur de Cubiérètes, mort en 1782 à quatre-vingt-un ans. C'est le fameux abbé de Caveirac. Son mémoire politico-critique, où l'on examine s'il est de l'intérêt de l'église et de l'état d'établir, pour les calvinistes du royaume, une nouvelle forme de se marier, 1756, ne se lira plus, mais sera connu long-temps encore sous la dénomination vulgaire d'*Apologie de la St-Barthelemi.* On a du même écrivain une ode à l'impératrice *Marie-Thérèse*, sur son voyage en Italie, et une idylle latine, intitulée *Parthenope.*

VALÈTE DE TRAVESSAC, prieur-curé de Bernis, avoit établi à Milhau, village près de Nismes, une académie qu'il nommoit modestement *Tripot de Milhau*; il en étoit secrétaire perpétuel. Sa lettre aux journaux, mêlée de vers et de prose, pour annoncer ce nouvel établissement, a été imprimée. Il a composé un *Abrégé de l'histoire de Nismes, avec la description de ses antiquités*, 1760. Cette description est enrichie d'un sonnet sur chaque monument de notre ville,

« *Qu'un voyageur pressé contemple avec loisir.* »

SEGUIER (*Jean-François*), né le 25 novembre 1703, mort le 1.er septembre 1784, de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres, secrétaire perpétuel et ensuite protecteur de l'académie royale de Nismes, de la plupart des académies de France, de toutes celles d'Italie.

Il ressentit, dès l'âge le plus tendre, ce penchant invincible qui l'entraînoit vers les sciences : ayant un jour gagné

au jeu contre un de ses compagnons de classe une médaille romaine, de la colonie de Nismes, c'est de cette époque reculée que date sa constante passion pour l'étude des monumens de l'antiquité; il y joignit, avec les plus grands succès, celle de la botanique.

Arraché bientôt à ses parens par les instances du célèbre *Maffei*, il ne quitta plus cet illustre ami. Les littérateurs d'Italie ne séparent point la mémoire de *Seguier* de celle de *Maffei*, et conséquemment le souvenir de leurs travaux. C'est à Vérone qu'il publia la *Bibliothèque botanique*, qui a eu un très-grand nombre d'éditions, et *Plantæ veronenses*, 1745-1754. A la mort de *Maffei*, il revint dans sa patrie, mais non pour y chercher le repos de l'oisiveté. Tout le monde connoît cette époque éclatante de sa vie, où il découvrit, à l'aide des trous qui servoient à cramponner des lettres de bronze, l'inscription de la maison carrée.

Entre autres ouvrages précieux, il a composé, en deux volumes in-folio, *Inscriptionum antiquarum, index absolutissimus, in quo græcarum latinarumque inscriptionum omnium quæ in editis libris reperiri potuerunt prima verba describuntur*, etc. *etruscorum et exoticarum indice ad calcem adjecto.*

Les soins journaliers de *Seguier*, pour la conservation de nos antiquités, les riches cabinets qu'il a formés, les ouvrages qu'il a publiés ou que l'académie de Nismes a trouvés à sa mort, les notes immenses qu'il a laissées et dont il s'est occupé jusqu'à son dernier moment, attestent son incroyable activité, ses connoissances variées et son amour soutenu pour les sciences auxquelles il avoit con-

sacré sa vie. Il a couronné sa carrière littéraire en donnant à l'académie de Nismes ses cabinets, sa bibliothèque, ses manuscrits; trésors que cette société a ouverts au public.

LECOINTE DE MARCILLAC (*Jean-Louis*), chef d'escadron, de l'académie de Nismes, mort en 17.... Il a écrit sur divers sujets; son livre intitulé: *les postes militaires*, Paris 1759, mérita l'approbation des officiers généraux les plus distingués. Ses *commentaires sur la retraite des dix mille*, par *Xenophon*, deux volumes, Paris 17......, obtinrent les honneurs de la traduction en langue allemande, et valurent à l'auteur une pension de 1000 liv. que lui accorda *Louis XV*. Il a aussi publié un autre ouvrage militaire sous le titre de *Mémoires sur les moyens de conserver la santé des gens de guerre*, etc. Il a laissé en manuscrit, 1.° *Le partisan français*, etc.; 2.° *Mémoires sur la géométrie militaire*; 3.° *Mémoires sur les jardins anglais*, etc; 4.° *Les fastes militaires de la monarchie française* (1).

---

(1) Pour compléter cette notice des écrivains, il faut y additionner ceux qu'on a omis, et ceux que la ville a perdus depuis la composition de cet ouvrage.

Les sciences et les arts ont été cultivés avec succès par un grand nombre de nos concitoyens, dont les productions sont restées dans leur porte-feuille ou dans celui de leurs amis et de quelques amateurs, mais dont les noms n'en ont pas moins le droit de trouver ici leur place: tels furent *Pierre Perillier*, lieutenant-général de la sénéchaussée, mort en 1782;

Pierre Lecointe, membre du tribunal de cassation, mort en l'an VI (1798);

Jacques Aldebert, avocat, mort en l'an IX (1801), qui mêlèrent à l'étude approfondie de la jurisprudence, l'étude de la philosophie et des belles-lettres;

Jean de Montval, lieutenant particulier de la sénéchaussée, mort en 1768;

Raymond Novy de Caveirac, lieutenant principal de la même cour, ensuite doyen du conseil supérieur, mort en 1773;

Si l'on trouve peu de noms bien connus dans cette liste des écrivains de Nismes, leur nombre, en chaque

---

Guillaume-Ignace Demerez, prévôt de l'église de Nismes, qui a laissé un recueil de discours de morale religieuse, et quelques panégyriques, manuscr., mort en 1776;

François-Hercule Massip, avocat du roi au présidial, et postérieurement avocat général au conseil supérieur, surnommé *Bouche-d'or*, mort en 1787;

Et *Louis Mathei de Valfons*, marquis *de la Calmette*, président à mortier honoraire au parlement de Metz, mort en 1784: tous distingués par leur éloquence, non-seulement dans l'exercice de leurs fonctions publiques, mais aussi dans leurs ouvrages académiques, lesquels sont en grand nombre:

Louis-Marc-Antoine Berard, mort en 1769;

Jacques Salles de la Scel, qui avoit composé une tragédie d'*Ajax-Oïlée*, et une tragédie lyrique intitulée *Danaé*, mort en 1772;

Henri-Louis de Rochemore d'Aigremont, premier archidiacre de l'église de Nismes, mort à Courbessac en 1784;

Jean Ducros, conseiller au présidial, traducteur en vers des odes d'Anacréon, mort en 1787;

Henri Verot, magistrat respectable, auteur de deux traductions de la Jérusalem délivrée du *Tasse*, l'une en prose, l'autre en vers, mort en 1789; tous ayant laissé des monumens de leur goût pour la poësie:

François Tempié, subdélégué de l'intendant, de qui l'on a d'intéressans mémoires sur divers sujets d'histoire naturelle, mort en 1789:

Jean-Charles Pascal, baron de la Reyranglade, distingué par ses connoissances en mathématiques, mort en 1788:

Jean-André Alison, Conseiller au conseil supérieur, et subdélégué du commandant en chef de la province. Député, en qualité de premier consul, aux états de 1761, il s'y fit remarquer dans la délibération relative au don d'un vaisseau fait au roi, et mérita l'honorable mission d'aller présenter le cahier des doléances. Constamment livré aux travaux théoriques et pratiques de l'administration, il donna des preuves multipliées de l'excellence de ses vues patriotiques, parmi lesquelles il faut citer un *Mémoire sur la liberté du commerce et particulièrement des manufactures*, qui contribua dans le temps à faire relâcher les entraves dont le régime réglementaire vouloit de plus en plus garrotter les fabriques de Nismes. Mort en 1781:

Louis de Rouvière de Cernai de la Boissière, qui, après avoir obtenu la décoration militaire pour prix de ses longs services, entra dans la carrière de la

siècle, atteste du moins le goût inné de nos concitoyens pour la culture de l'esprit, et montre qu'on ne s'est pas

magistrature, fut premier président du conseil supérieur et conseiller d'état, et composa, dans ses loisirs, des mémoires agronomiques pleins de vues utiles, fondées sur de longues observations et sur sa propre expérience; mort en 1780.

A la liste de ces amateurs éclairés, tous de l'académie, joignons ceux à qui, par la suite et la nature de leurs travaux, et par la publication de leurs ouvrages, appartient plus particulièrement le titre d'écrivains et d'hommes de lettres.

DE ROCHEMORE (*Alexandre-Henri-Pierre*), *marquis de Saint-Cosme*, l'un des restaurateurs de l'académie de Nismes, en fut, au renouvellement, le premier secrétaire perpétuel. Poëte, érudit, historien, antiquaire, il a imprimé quelques odes; un *Mémoire sur les Volces arécomiques et sur la ville de Nismes, capitale de ces peuples*, extrait d'un grand ouvrage sur les antiquités de Nismes, entrepris de société avec le docteur *Razoux*, mais qui n'a pas été achevé; une tragédie imitée de l'Othello de *Shakespeare*; un poëme intitulé *Némausus*; une *vie d'Apollonius de Thyane*, et des *mémoires sur le règne de Ptolomée Soter*. Tout entier à l'étude et à l'exercice des vertus domestiques, il a laissé une mémoire encore respectée, et un nom auquel il n'a pas seul attiré l'estime et la considération publiques.

GIRARD (*Charles-Joseph*). On trouve de lui, dans le recueil de l'académie, Nismes 1756, deux discours; l'un *sur les avantages de l'amour-propre*, l'autre *sur la nécessité de soumettre l'imagination à la raison*. Ses ouvrages inédits sont un *discours sur l'ingratitude*, un autre *sur les injustices des hommes envers les femmes*, un troisième *sur les passions*, et des mémoires *sur le Canada*. Il est mort en 1783.

COURT DE GEBELIN (*N*......) quitta le ministère évangélique qu'il exerçoit en Suisse, pour aller chercher à Paris une vie plus indépendante, ou plutôt pour y consacrer la sienne à un autre genre de travail. Il y publia le *Monde primitif*, dont le dernier volume n'a paru qu'après sa mort: ouvrage systématique rempli d'utiles recherches et d'idées neuves et singulières. L'académie française récompensa la probité et le mérite de l'auteur, en lui décernant la gratification connue sous le nom de *prix annuel*. Il mourut en 1784, victime de son enthousiasme pour le magnétisme animal.

IMBERT (*N*......) annonça de bonne heure un talent distingué pour la poësie par son poëme du *jugement de Paris*. Il n'a pas tenu tout ce que cet agréable ouvrage sembloit promettre; il seroit cependant facile de faire, dans ses nombreuses productions, un choix digne de la première: on y trouve des morceaux

moins

moins ressenti à Nismes qu'ailleurs de chaque époque du renouvellement des lettres. Si l'on considère l'objet prin-

pleins d'imagination, de facilité et de grâce. La seule de ses pièces de théâtre restée en possession de la scène, est le *Jaloux sans amour*. Ses compositions dramatiques n'ont pas été recueillies; ses autres écrits publiés sont : *Œuvres mêlées*; Amsterdam 1774, trois volumes in-8.° -- *Les égaremens de l'amour* ou *lettres de Faneli et de Milfort*; Amsterdam 1776, deux volumes in-8.° -- *Fables et nouvelles historiettes en vers*; Paris 1781, in-8.° -- *Lecture du matin* ou *nouvelles historiettes en prose*; Paris 1782, in-8.° -- *Lecture du soir* ou *nouvelles historiettes en prose*; Paris 1782, in-8.° - *Lectures variées* ou *bigarrures littéraires*, 1783. Il fut associé de l'académie de Nismes et mourut à Paris dans la fleur de son âge, en 1790.

BAUX (*Pierre*), docteur en médecine, de l'académie de Nismes, et correspondant de celle des sciences de Paris, habile médecin et savant naturaliste, fut l'ami et le collaborateur de *Réaumur*; c'est en dire assez. Il a laissé une suite précieuse d'observations météorologiques pendant quarante-quatre années consécutives. Mort en 1790.

RABAUT-SAINT-ETIENNE (*Jean-Paul*), l'un des pasteurs de l'église réformée de Nismes, mort à Paris en 1793. Plus philosophe que prêtre, il se borna toujours à prêcher la raison et la morale avec une éloquence douce et persuasive qui portoit l'empreinte de son caractère. Quelques-uns de ses ouvrages ont été imprimés. Il publia, en 1784, un *hommage à la mémoire de M. de Becdelièvre, évêque de Nismes*, et une *lettre sur la vie et les ouvrages de M. Court de Gebelin*. Il a laissé un beau monument de son érudition et de son goût dans ses *lettres à M. Bailly sur l'histoire primitive de la Grèce*; Paris 1787. Il est l'auteur des *aventures d'Ambroise Borelly*, espèce de roman historique dans lequel toutes les persécutions exercées contre les protestans sont accumulées sur un seul personnage. Il fut associé par MM. *de Malesherbes* et *de la Fayette* à la gloire d'avoir fait rendre l'édit de 1787, sur les non-catholiques. Parmi ses ouvrages politiques de 1789, on en remarqua deux; l'un intitulé : *considération sur le tiers-état*; et l'autre, *question de droit public*. Député à l'assemblée constituante, il s'y distingua long-temps par la sagesse de ses principes, et plus long-temps encore par l'éclat de ses talens. Ce seroit dégrader sa mémoire que de répondre aux calomnies absurdes dont l'abreuva pendant sa vie le fanatisme politique et religieux; mais il n'est pas permis de dissimuler le reproche que lui ont fait quelques gens de bien, même de ses amis, d'avoir manqué de stabilité dans ses opinions. Il est vrai qu'ayant vu de

cipal de leurs travaux, on y verra l'influence des disputes et des guerres de religion; si l'on s'étonne que nos plus

---

bonne heure le peu de solidité de l'édifice de la monarchie mal-réparé, il ne s'obstina pas dans ses efforts pour le soutenir. Mais il ne fit rien pour en accélérer la chûte, et aucune vue d'ambition ou d'intérêt personnel n'influa sur ses idées et sur sa conduite. La pureté de ses intentions est démontrée par sa constante et énergique résistance, dans le sein de la convention, aux progrès de la tyrannie. Il fut la glorieuse victime de son courage; il mourut écrasé sous les derniers débris de la liberté publique. Ses travaux législatifs se composent d'un grand nombre de motions, de rapports et d'écrits relatifs aux questions agitées dans les assemblées nationales : ceux qui ont pour titres : *préliminaires sur la constitution*; -- *bases de la constitution*; -- *adresse aux Anglais*; -- *point de banqueroute*, se firent lire dans le temps avec intérêt. On en trouvera toujours dans le *précis historique sur la révolution*, récit impartial, élégant et rapide quoique complet, de la première partie de l'un des plus grands événemens qu'ait à raconter l'histoire. Sa mort violente a dispersé ses papiers : il est à désirer que ses frères parviennent du moins à recouvrer son *Fragment sur Hésiode*, où il est prouvé que ce poëte a copié *Moyse*; son *essai sur l'éducation nationale*; et ses *lettres sur la révolution.*

TEISSIER DE MARGUERITES (*N.....*), des académies de Lyon, de Montauban et de Nismes, a donné au public une tragédie intitulée : *la révolution du Portugal*, 1774. Il fut député à l'assemblée constituante, et révolutionnairement égorgé à Paris en l'an II (1794).

BOYER (*N.....*) avoit quelques connoissances dans les sciences physiques; il établit et rédigea le journal de Nismes, fut l'un des coopérateurs du journal de Languedoc, et se proposoit de publier un *cours élémentaire de philosophie naturelle* qui, partagé en douze sections, devoit traiter de la *matière et du mouvement*, de l'*univers*, du *feu*, de l'*eau*, de l'*atmosphère et de l'air*, des *météores*, de la *terre*, du *règne minéral*, du *règne végétal*, du *règne animal*, de l'*homme* et de l'*être suprême* : on ignore si l'ouvrage a été fini. L'auteur fut immolé sous le régime révolutionnaire, à Paris en l'an II (1794).

REINAUD DE GENAS (*Jean-Jacques-Maurice*). Les soins de la magistrature qu'il exerça long-temps avec la réputation d'un juge également intègre, habile et appliqué, ne nuisirent point à son ardent amour pour les arts. Il avoit formé un riche cabinet de gravures et une bibliothèque digne, par le nombre et par le choix des livres, d'un amateur opulent et aussi rempli de lumières que de goût. Il associoit avec la plus aimable facilité à la jouissance de ce précieux

savans Nismois aient continué à s'appliquer à la controverse pendant les plus brillantes années du siècle de *Louis XIV*,

---

dépôt, quiconque manifestoit le desir d'en profiter, et ce n'est pas la seule obligation que lui aient les sciences; il les servit par tous les genres d'encouragemens, et il auroit pu leur être non moins utile par ses talens et par la publication des intéressantes observations sur divers sujets qu'il communiqua souvent à l'académie. Il avoit été, en 1752, l'un de ses plus zélés restaurateurs, et fut jusqu'à la fin l'un de ses membres les plus assidus et les plus distingués. Il sut allier une grande fortune et la finesse de l'esprit avec la simplicité des mœurs et du caractère. Appelé, pendant le cours de la révolution, par la confiance publique aux fonctions municipales, il devint la victime de son dévouement; il fut juridiquement assassiné en l'an II (1794), s'estimant trop heureux de ne pas survivre à son fils qu'on venoit aussi d'égorger, et il donna l'exemple à seize de ses collégues qui périrent avec lui, de finir, avec le courage de la vertu, une vie alors à charge à tous les gens de bien.

MEYNIER (*Etienne-David*), autre victime bien regrettable de la tyrannie révolutionnaire, termina ses jours à Paris en l'an II (1794). Tous les genres de considération que peuvent procurer les richesses, la probité, les talens, les services publics, il les avoit dès long-temps acquis. Député à l'assemblée constituante, il n'en sortit que pour venir présider l'administration départementale; et lorsque les bouleversemens de 1792 eurent désorganisé cette autorité si chère au vrai patriotisme, et semblèrent ne laisser à l'ordre public d'azile et de rempart contre l'anarchie que dans la ville de Nismes, il en fut nommé maire et y maintint le calme et la paix jusqu'à ce que le gouvernement, secondant de toute sa puissance les fureurs d'une poignée de factieux, eut rendu vaine toute résistance.

Les talens que, pendant les dernières années de sa vie, M. *Meynier* consacra au bien de ses concitoyens dans l'exercice des fonctions publiques, il les avoit formés dès sa plus tendre jeunesse par la culture assidue de la philosophie et des belles-lettres. Son premier ouvrage fut un discours sur ce sujet: *la calomnie donne plus de lustre à la vertu que la flatterie*, qui remporta le prix, en 1753, au concours de l'académie de Pau, et fut imprimé, trois ans après, dans un recueil où l'on trouve du même auteur, un *mémoire sur les sciences des Gaulois.* Il en avoit composé d'autres, restés inédits, sur *l'hospitalité exercée par les anciens*, sur *les cérémonies que les Romains observoient à leurs funérailles;* sur *leurs vœux et leurs dévouemens;* et sur *les découvertes faites à Herculanum.* A la suppression des académies, M. *Meynier* étoit doyen de celle de Nismes.

et si l'on remarque la destinée conforme de tous nos écrivains du temps, on pourra reconnoître l'effet de la fatale

---

VINCENS (*Alexandre*) sut concilier les soins du négoce et ceux de l'étude. En même temps que, en se livrant à la pratique du commerce, il approfondissoit la science de l'économie politique, il s'adonnoit à la poësie, se livroit à des recherches d'érudition et cultivoit toutes les branches de la littérature. Quelques-uns de ses ouvrages en vers ont été publiés dans le mercure et dans le journal des savans, vers le milieu du siècle dernier. On y accueillit aussi un discours dont l'objet étoit de prouver *combien l'humanité est une vertu nécessaire aux gens de lettres.*

Ses autres productions imprimées se bornent à un *mémoire historique sur les Amazones;* Nismes 1756;

Divers écrits *sur les intérêts particuliers du commerce et des manufactures de Nismes*, et *sur l'impôt supporté par l'industrie;*

Réflexions sur les greniers d'abondance, Nismes 1790, publiées par ordre du conseil-général du département du Gard, dont il étoit membre.

Il y a de lui en manuscrit les ouvrages suivans :

Dissertation sur l'origine des Français;

Essai sur les vestales;

Lettres sur deux taureaux sculptés qu'on trouve en divers endroits de la ville de Nismes;

Mémoire sur la manie qu'avoit Auguste de passer pour Apollon;

Dissertation sur une médaille de Brutus;

Essai historique sur l'origine de la soie;

Dialogue entre un économiste et un fabricant de Lyon;

Essai sur l'agriculture et l'industrie, relativement à la population et à la richesse de la ville de Nismes et de son territoire;

Pantagène et Philoponie ou l'alliance de l'agriculture et de l'industrie;

Observations importantes sur l'état actuel des Cevennes, 1790;

Et un grand nombre de mémoires, de notices, de vues sur *la liberté du commerce en général*, et *sur l'état des fabriques de Nismes*, presque tous demandés par l'autorité supérieure, et notamment par M. *de Cotte* et d'autres intendans de commerce.

Il étoit de l'académie de Nismes; mort en l'an II (1794).

L'auteur de cette note doit s'interdire toute réflexion sur le mérite de l'homme de lettres qui fait le sujet de cet article; ce n'est point au fils à louer son père : mais lui seroit-il défendu d'espérer de la justice de ses concitoyens, que la voix de l'opinion publique suppléera à son silence?

révocation qui subvertit nos provinces et qui exila l'érudition dans les royaumes du nord, tandis que la poësie et l'éloquence charmoient la capitale et la cour de *Louis*.

RABAUT (*Paul*), père de *Rabaut-Saint-Etienne*, étoit, comme son fils, pasteur de l'église réformée de Nismes. Le commencement de sa vie ressemble à celle des premiers apôtres, et il fut souvent exposé à la perdre en martyr. Il ne put, en effet pendant long-temps, exercer qu'en secret et qu'au péril de ses jours, le ministère évangélique; mais il n'en brava pas moins les dangers avec autant de courage que de bonheur. Son zèle y puisoit de nouvelles forces, et il sembloit ne compter pour rien son existence, lorsqu'il falloit célébrer le service divin, consoler les malades et les affligés, ou soutenir les intérêts de sa secte. Doué d'une éloquence simple et naturelle, il s'étoit formé pour la chaire, quoique sans étude, un talent digne de la primitive église; mais, ce qui est peut-être encore plus extraordinaire, c'est qu'il sut se garantir de cette exaltation et de ce fanatisme trop communs alors dans son état et dans sa position, et qu'alimentoient à l'envi la persécution et l'ignorance.

M. *Paul Rabaut* est l'auteur d'une *lett. past. adressée aux prot. du Lang.*, *à l'occasion de l'attentat commis sur la personne sacrée du roi*, 1757, et de quelques autres ouvrages de circonstance.

Mort en l'an III (1794).

RAZOUX (*Jean*), docteur en médecine, de la société médico-physique de Bâle, correspondant de l'académie des sciences, de la société royale de médecine de Paris, et de la société royale des sciences de Montpellier, secrétaire perpétuel de l'académie de Nismes, débuta dans la carrière des lettres par des ouvrages d'érudition. L'académie de Nismes fut particulièrement établie pour l'étude des antiquités; il est à remarquer que presque tous ses membres, dans la première ferveur de sa restauration (1752), se livrèrent à des recherches sur les peuples, sur les monumens ou sur les usages antiques. On a vu que M. *Razoux* s'associa avec le *marquis de Rochemore* pour la composition d'un ouvrage sur les *antiquités de Nismes*. On a de plus conservé de lui:

Mémoire sur les grands chemins des Romains;

Mémoire sur les consécrations des anciens, particulièrement sur celle d'Auguste et sur le temple de ce prince bâti à Nismes.

Dans un autre genre il publia:

Lettres physiques et anatomiques sur l'organe du goût, 1755;

Essai sur l'usage de la douce-amère (solanum scandens) *dans les maladies dartreuses;*

Et des *tables nosologiques*, Bâle, 1767, accueillies avec distinction par l'académie

Enfin, dans un pays où l'on peut dire plus qu'ailleurs qu'il n'*est point de jeunes-gens qui n'aient fait des vers*,

---

des sciences de Paris, et qu'il seroit utile de continuer. La médecine et la statistique ont droit d'attendre de l'institut de santé cet important service.

M. *Razoux* entretint une correspondance très-étendue avec les plus célèbres médecins de l'Europe ; elle fut tout à la fois le principe et le fruit de sa réputation. Il est mort en l'an 7 (1798).

PAULIAN (*Henri-Aimé*), ci-devant jésuite, fut long-temps chargé de l'enseignement de la physique et des mathématiques, et l'étude de ces sciences partagea avec les soins du sacerdoce l'emploi de toute sa vie.

On a imprimé plusieurs de ses ouvrages :

Le guide des jeunes mathématiciens ou commentaires des élémens de mécanique de l'abbé de la Caille ;

Dictionnaire de physique, la dernière édition, 8 volumes in-8.°, Nismes 1783. Cet ouvrage a eu les honneurs de huit éditions ; il étoit, si l'on peut s'exprimer ainsi, le thermomètre de la science ; chaque édition en constatoit les progrès et s'enrichissoit des nouvelles découvertes. Cette compilation a rendu quelques services dans les écoles, et n'est pas entièrement indigne de la réputation dont elle y a joui ;

Traité de paix entre Descartes et Newton ; dont le titre indique assez le sujet et les opinions mitigées de l'auteur sur les deux systèmes ;

Dictionnaire philosophico-théologique qu'ont tué, dès sa naissance, les sarcasmes de *Voltaire* contre lequel cet ouvrage étoit particulièrement dirigé.

Parmi ses productions manuscrites, on connoît des *mémoires sur diverses questions de physique et de géométrie*, un *traité des monstres*, et une *dissertation sur les montagnes*.

Le P. *Paulian* étoit de l'académie ; il est mort en l'an IX (1800).

VINCENS (*Jean-César*), est l'auteur de cet ouvrage (*voyez la préface*) ; mort en l'an IX (1801).

Terminons cette notice, en y ajoutant deux peintres célèbres qui furent nos concitoyens.

LEVIEUX (*Renaud*) étoit, dit-on, le fils d'un menuisier. On sait qu'il étudia long-temps à Rome, et ses ouvrages rappellent en effet les meilleures écoles d'Italie, tant par la richesse de l'ordonnance, que par la correction du dessin et la vérité du coloris. Il n'y avoit de ce maître, à Nismes, que quelques dessins entre les mains du citoyen *Charles*, deux petits tableaux dans le cabinet du citoyen *André*, et celui de l'autel de la chapelle dite *du Saint-Sacrement* de l'église cathédrale, représentant les disciples d'Emaüs. Mais le gouvernement a

si on lit le nom de si peu de poëtes, il faut s'en prendre sans doute à la légereté de l'esprit nismois qui, avec bien plus d'activité que de suite, mettant au jour peu d'ouvrages de longue haleine, doit s'en tenir involontairement au succès des vers de société.

Ajoutons, en finissant, qu'aujourd'hui qu'on ne controverse plus et que l'esprit de toute une génération est tourné avec enthousiasme vers la littérature, les sciences et la philosophie, divers succès éclatans dans la république des lettres et au théâtre ont illustré à la fois plusieurs de nos concitoyens, tandis que le chantre d'Estelle attiroit tous les regards vers notre patrie.

CHAPITRE X.

Commerce.

LA ville de Nismes, célèbre par la splendeur dont elle a joui sous les Romains, est devenue, dans les temps

---

donné depuis peu à l'école centrale du Gard deux des quatorze tableaux dans lesquels *Levieux* avoit peint, à Rome en 1685, pour les pénitens d'Avignon, toute l'histoire de *Saint Jean-Baptiste* : l'un a pour sujet *Saint Jean* devant *Hérode*, et l'autre sa décolation. Deux autres morceaux de cette belle suite ont été trouvés dignes du musée national, et y ont été placés. On voyoit du même peintre, à la chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon, un *Christ* très-estimé des connoisseurs.

On ignore l'année de la mort de *Levieux.*

NATOIRE (*N.....*), né à Nismes en 1700, et mort à Rome en 1775 : il y avoit été long-temps directeur de l'école française. Ce titre dit assez quelle fut l'éminence de son talent, et combien notre contrée peut s'honorer, à bon droit, d'avoir produit un tel artiste. Sa famille a recueilli et réuni à Arles un grand nombre de ses ouvrages, non moins estimés en Italie qu'en France : il y en a quelques-uns à Nismes.

modernes, recommandable par son commerce. M. *de Basville* la représente, dans ses mémoires, comme le centre de celui du Languedoc; *remplie de négocians habiles, hardis dans leurs entreprises, ayant tout le génie qu'on peut avoir dans leur profession.*

Le commerce de Nismes n'a point pour objet les productions de son territoire : quoiqu'on y recueille du blé, du vin, de l'huile, il s'en faut bien que les récoltes de ces denrées soient proportionnées aux besoins de sa population ; la soie et les manufactures qui l'emploient font la branche principale et la plus intéressante du commerce de cette ville. C'est à un citoyen de Nismes que la France doit ses premières plantations de mûriers ; il n'est pas étonnant que l'art de mettre en œuvre le produit de cet arbre précieux, ait été connu de bonne heure dans cette ville et s'y soit perpétué.

Dès le milieu du XVI.e siècle, la ville de Nismes avoit commencé à cultiver les manufactures de soie : on trouve, dans ses annales, qu'à cette époque elle avoit attiré des ouvriers par des privilèges. Le commerce de la soie y a aujourd'hui trois branches principales ; le commerce des soies proprement dit, la fabrique des bas de soie, et celle des étoffes.

Le commerce des soies, proprement dit, comprend les filatures de cette matière, son achat dans les diverses provinces du royaume et dans les pays étrangers où elle croît ; sa préparation et sa revente dans les fabriques du royaume. Ce commerce a d'autres rameaux importans; celui des soies qu'on nomme *doupions*, provenues des cocons doubles, c'est-à-dire, des cocons dans chacun desquels se sont

renfermées

renfermées deux chenilles qui l'ont tissu ensemble ; et celui des *bourres*, *fleurets*, *filoselles* et autres matières provenues des débris des filatures ou du dévidage des soies.

L'établissement des filatures de soie est très-ancien dans la ville de Nismes ; il remonte aux premiers temps où l'art de filer cette matière fut connu dans le royaume.

Les soies filées dans la ville ne forment pas un objet d'exportation, quoique leur quantité s'élève, année commune, à cinquante milliers (1), dont le prix moyen est de 18 à 19 liv. la livre ; mais employées dans les manufactures de la ville auxquelles elles sont singulièrement propres, elles leur fournissent une matière nationale, qui tient lieu d'une partie de celle qu'on alloit chercher autrefois en Piémont.

L'achat et la revente des soies par les négocians de Nismes sont très-favorables aux cultivateurs des mûriers et aux fileurs. Ce commerce, enlevant chaque année le superflu des récoltes après que les fabriques du pays sont pourvues, s'oppose à l'avilissement du prix de la matière, fournit des avances aux cultivateurs, porte leurs productions en concurrence avec celles des pays étrangers dans toutes les manufactures de la France, et assure ainsi leur consommation en augmentant leur valeur.

Les premières préparations de la soie, qui forment un des principaux objets du commerce de Nismes, consistent à la dévider, à la tordre au moulin, à marier plusieurs brins ensemble, à la teindre, et cette industrie impor-

(1) 2447 myriagrammes.

tante pour la ville fournit encore un objet de travail considérable aux habitans des campagnes voisines.

La soie des cocons doubles, plus grossière que celle des cocons simples, tordue et préparée convenablement, sert pour la couture, pour la broderie, pour les rubans, pour les franges et autres ouvrages de passementerie dont le goût est si fort répandu.

On appelle *débris*, les *pellicules* des cocons qui restent après qu'on en a tiré la soie, les *côtes* qui sont leur première enveloppe, les *fils*, la *bave* à laquelle ils sont suspendus sur les bruyères, les cocons que la chenille n'a qu'à peine ébauchés, ceux qu'elle a percés après sa métamorphose en phalène. On fait bouillir ces débris, on les *carde*, on les *file* et on en tire diverses espèces de fils plus ou moins fins les uns que les autres, mais qui servent tous à la fabrication des bas ou à celle des étoffes. Ceux qui s'occupent de cette industrie dans la ville de Nismes, travaillent non-seulement les *débris* des filatures de la province, mais encore une partie de ceux du Piémont et de l'Italie. Ils emploient environ six mille ouvriers, hommes ou femmes, aux diverses opérations que leur manufacture exige; elles ont, pour la plupart, l'avantage précieux d'être à la portée des enfans les plus jeunes et des vieillards les plus infirmes.

La seconde branche du commerce de la soie, dans la ville de Nismes, est la fabrique des *bas*. L'opinion commune est que le *métier à bas* a été inventé en Angleterre; mais quelques écrivains ont voulu faire honneur à un Français de cette merveilleuse invention. Quoi qu'il en soit, vers le milieu du dernier siècle un nommé *Cavil-*

lier la transporta de Paris dans la ville de Nismes avec sa famille qui subsiste encore parmi les ouvriers en bas. La construction de cette machine et son emploi furent d'abord un secret; mais le génie industrieux et la sagacité naturelle de nos compatriotes l'eurent bientôt deviné, divulgué et répandu.

La fabrique de bas au métier que *Cuvillier* introduisit à Nismes, a dû prendre naissance vers l'an 1656; il paroît que ses progrès ne furent pas considérables jusqu'au commencement de ce siècle : M. *de Basville* n'en fait aucune mention dans ses mémoires écrits en 1698. Mais bientôt la réputation des bas de Nismes s'étant étendue, l'Allemagne, la Russie, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, les colonies de l'Amérique et principalement les Indes occidentales en ont fait consécutivement une consommation très-considérable, et ont grossi le tribut qu'elles payent à l'industrie de la France. Dans le temps de sa plus grande prospérité, cette manufacture a occupé de quatre à cinq mille métiers; ce qui suppose un travail d'environ cent mille douzaines de paires de bas.

La manufacture de Nismes expédie en Espagne, dans les années où le commerce est en activité, de seize à dix-huit, quelquefois jusqu'à vingt mille douzaines de paires de bas de soie. En se fixant à seize mille douzaines, cette seule branche, qu'on estimoit dans les derniers temps le tiers du débouché de la fabrique, procuroit à la ville de Nismes une exportation annuelle de 1,728,000 liv., sur laquelle le produit de l'industrie est de 1,216,000 liv.

Mais depuis que cette puissance alliée a compris les bas de soie parmi les marchandises de fabrique étrangère dont

elle a prohibé l'expédition aux Indes, la manufacture de Nismes a éprouvé une diminution de travail importante, et la population en a souffert. L'impossibilité où sont les Espagnols de fournir par leurs propres fabriques aux besoins de leurs colonies, fait cependant présumer que cette prohibition ne tardera pas d'être révoquée ou modifiée, et les fabricans de Nismes ne sont pas sans espérance de voir leur commerce se rétablir dans son premier état d'activité.

Ce ne fut guères que vers la fin du XVII.e siècle, que la fabrique d'étoffes commença de prendre quelque consistance dans la ville de Nismes. En 1664, on n'y comptoit que trente métiers en tous genres d'étoffes : cette industrie étoit libre, elle ne tarda pas à faire des progrès sensibles. En 1682, elle fut assujettie à des règlemens et statuts ; dès-lors elle dépérit sensiblement d'année en année. Les grands principes de la liberté du commerce et de la concurrence, et les rapports de l'industrie avec l'agriculture développés et mieux connus, firent abandonner ces règlemens en 1750. Aussitôt la manufacture de Nismes reprit son activité ; le nombre de cinq cents métiers qu'elle occupoit à cette époque, fut doublé dès la première année ; la gradation a été continuelle depuis, et les derniers dénombremens le portent à plus de deux mille six cents.

Sous le régime des règlemens, la fabrication se bornoit à cinq ou six différens genres d'étoffes ; ils se sont multipliés aujourd'hui jusqu'à plus de cent vingt. Le grand talent des fabricans de Nismes, celui qui les caractérise, est l'art de combiner l'emploi des matières avec la plus grande économie possible, et le principal mérite de leurs ouvrages est la légéreté, l'apparence et le bas prix.

Il se fait encore à Nismes une petite étoffe mêlée de *filoselle* et de laine, nommée *burat*. Elle se consomme dans les diverses provinces du royaume, mais sur-tout en Italie, en Espagne et en Portugal. Cette fabrique, l'une des premières qui se soit établie à Nismes, y étoit connue au milieu du XVII.[e] siècle : elle occupe un grand nombre de personnes soit pour la filature de ses matières, soit pour la fabrication de ses étoffes, non-seulement dans la ville, mais encore dans la plupart des campagnes circonvoisines. On estime qu'il s'expédie, année commune, de dix à douze mille pièces de burats, de la valeur d'environ 80 liv. la pièce.

Les rubans de fleuret, connus sous le nom de *padous*, *galons*, *quinquets*, etc., qui se fabriquent ici, sont d'un certain objet. Cette manufacture fournit, année commune, de cent cinquante-sept à cent cinquante-huit mille pièces de rubans, dont la valeur moyenne est de 50 s.

Il y a encore à Nismes des teintures de coton rouge, *bon teint*, à l'imitation de celles de Smyrne (1), qu'elles surpassent. Cette industrie étrangère, naturalisée parmi nous, s'accroît tous les jours, et son importance est d'autant plus grande qu'elle fixe une couleur précieuse sur des cotons de nos colonies françaises, qui l'emportent sur ceux du levant en finesse et en beauté.

Nous avons aussi quelques imprimeries sur toiles de coton et sur étoffes de soie, qui ont une certaine activité (2).

---

(1) Ce genre d'industrie n'a pas fait tous les progrès qu'il sembloit annoncer. Un seul atelier s'est soutenu, mais avec un succès qui fait honneur aux talens du négociant qui l'a établi.

(2) On n'imprime presque plus sur étoffes de soie ; mais les imprimeries sur

Les cuirs et les peaux qui s'apprêtent dans nos tanneries sont débités en Italie, en Savoie, en Espagne et dans l'intérieur du royaume.

Outre les manufactures dont on vient de faire le détail, les négocians de Nismes font un commerce considérable de draperies, de toiles, d'épiceries, de drogues et de grains. Une bonne partie des étoffes de laine qui se fabriquent dans le Gévaudan, le Rouergue, les Cevennes, le Haut et le Bas-Languedoc, reçoit les apprêts dans cette ville, par leurs soins. Ils fournissent aux Cevennes des épiceries, des drogues, du poisson salé, venus de nos ports de mer, et une immense quantité de grains qu'ils tirent du Haut-Languedoc, de la Bourgogne, de l'Italie et des côtes de Barbarie. Ils expédient des graines cultivées dans les jardins ou ramassées dans la campagne, à la Hollande, à l'Angleterre et aux autres régions du nord, auxquelles la nature les a refusées.

Comme ce genre de production peut servir à faire connoître la nature de notre climat et le genre de végétation auquel il est propre, nous en donnerons ici le détail. Tous ces différens objets occupent immédiatement plus de la moitié de la population nombreuse de la ville de Nismes. C'est ainsi que l'industrie forme la principale ressource d'un peuple laborieux, procure la subsistance à la multitude dont elle emploie les bras, assure une consommation avantageuse aux productions du territoire, et répand ses fertiles influences sur toutes les classes des citoyens.

étoffes de coton se sont beaucoup multipliées, et la consistance que quelques-uns de ces établissemens ont prise en peu d'années, prouve l'intelligence et l'habileté de ceux qui les dirigent.

CATALOGUE des graines qu'on recueille dans les environs de Nismes pour le Commerce.

NOMS du COMMERCE.	NOMS du PAYS.	NOMS latins DE LINNÉ.
	GRAINES CULTIVÉES.	
Ail.	*Ayé.*	*Allium-sativum.*
Anitor.	*Anitor.*	*Lepidium-sativum.*
Artichaux.	*Artichaous.*	*Scolymus-cynara.*
Aubergine.	*Aoubergino.* *Méloungéno.*	*Solanum-melongena.*
Basilic.	*Basili.*	*Ocymum-basilicum.*
Betteraves.	*Blétarabos.*	*Beta-vulgaris.*
Cardon d'Espagne.	*Cardo.*	*Scolymus-cardunculus.*
Carotte	*Pastanargo.*	*Daucus-carota.*
Céleri.	*Api.*	*Apium-graveolens.*
Cerfeuil.	*Charfieul.*	*Scandix-cerefolium.*
Chicorée.	*Sicourédio.*	*Cichorium-intybus.*
Choux.	*Caoulés.*	*Brassica-oleracea.*
Citronnelle mélisse.	*Citrounélo.*	*Melissa-officinalis.*
Concombres.	*Councoumbrés.*	*Cucumis-sativus.*
Corail des jardins.	*Coural, Pébroun.*	*Capsicum-annum.*
Courges.	*Cougourlos.*	*Cucurbitæ.*
Endives.	*Endévios.*	*Cichorium-endivia*
Epinards.	*Espinards.*	*Spinacia-oleracea.*
Esparcette.	*Espercé.*	*Hedisarum-caputgalli.*
Fenouil doux. Fenouil d'Espagne.	*Fénoul doux.*	*Anethum-fœniculum-graveolens.* *Fœniculum-dulce.*
Garence.	*Agaranço.*	*Rubia-tinctorum.*
Gaude.	*Gaulo.*	*Reseda-luteola.*
Laitues.	*Lachugos.*	*Lactucæ.*
Laurier.	*Laourié.*	*Laurus-nobilis.*
Laurier Romain.	....	*Prunus lauro-cerasus.*
Laurier-thym	....	*Viburnum-tinus*
Luzerne.	*Luzerno.*	*Medicago-sativa*
Marjolaine.	*Marjoulèno.*	*Origanum-majorana.*
Melons.	*Mélouns.*	*Cucumis-melo.*
Mûriers.	*Amouriés.*	*Morus* { *Alba.* *Nigra.*
Navets.	*Nabés.*	*Brassica-napus.*
Oignons.	*Sébos.*	*Allium-cepa.*
Oseille.	*Aigréto.*	*Rumex-scutatus.*
Pavot.	*Pavò.*	*Papaver-somniferum.*
Persil.	*Jaouver.*	*Apium-petroselinum.*
Pimprenelle.	*Pimpanelo.*	*Poterium-sangui sorba.*
Poireau.	*Porré.*	*Allium-porrum.*

NOMS du COMMERCE.	NOMS du PAYS.	NOMS latins DE LINNÉ.
Pomme d'amour. . . .	*Toumato.*	*Solanum-lycopersicum.*
Pourpier.	*Bourtoulaigo*	*Portulaca-oleracea.*
Raifort.	*Rabés.*	*Rafanus-sativus.*
Rave.	*Rabo.*	*Brassica-rapa.*
Ricin.	*Palma-christ.*	*Ricinus-communis.*
Roquette.	*Rouquéto.*	*Brassica-eruca.*
Salsifis.	*Sarcifi.*	*Tragopogon-porrifolium.*
Scorsonère.	*Escarsounèro.*	*Scorsonera-hispanica.*
Staphisaigre.	*Grano dé capouchin.*	*Delphinium-staphisagria.*
GRAINES SAUVAGES.		
Agnus-castus.	*Pébré.*	*Vitex-agnus-castus.*
Améos.	. . . .	*Ammi-majus.*
Carotte.	*Pastanargo saovajo*	*Daucus-carota-sylvestris.*
Fenouil amer.	*Fenouié.*	*Anethum-fœniculum.*
Fenu-grec.	*Sénégré.*	*Trigonella-fœnugrecum.*
Genêt épineux.	*Argiélas.*	*Spartium-scorpius.*
Genièvre.	*Génébré.*	*Juniperus-communis.*
Graine d'Avignon. . . .	*Granéto.*	*Rhamnus-infectorius.*
Grémil.	*Milion-solis.*	*Lithospermum-officinale.*
Hièble.	*Éouffo.*	*Sambucus-ebulus*
Jusquiame, Hanebane. .	*Couriado.*	*Hyosciamus-albus.*
Lavande.	*Spi.*	*Lavandula* { *Stachas.* / *Spica.*
Ortie-romaine.	*Ourtigo.*	*Urtica-pilulifera.*
Psillum.	*Grano dénicíro.* . . .	*Plantago-psyllium.*
Rue.	*Rudo.*	*Ruta-graveolens.*
Romarin.	*Roumarin.*	*Rosmarinus-officinalis.*
Sarriette, Savaurée. . .	*Saourieujo.*	*Satureia-montana.*
Séséli.	*Fénoul dé marséio* .	*Seseli-tortuosum.*
Sumac. . . . . }	*Nerto.*	*Rhus-Sumach.*
	Rédou.	*Coriaria-myrthifolia.*
Thym.	*Férigoulo.*	*Thymus* { *Serpillum.* / *Vulgaris.*
RACINES.		
Aristoloche. . { Ronde / Longue }	*Faouterno.*	*Aristolochia* { *Rotunda.* / *Longa.*
Fraxinelle.	. . . .	*Dictamnus-albus.*

TABLEAU

TABLEAU du produit annuel des manufactures et du commerce de Nismes.

La fabrique d'étoffes occupant deux mille six cents métiers, dont la fabrication moyenne revient par an à 1,875 liv.	4,875,000
La fabrique de bas occupant quatre mille métiers, dont la fabrication moyenne revient par an à 1,404 liv.	5,616,000
La fabrique de burats fait dix mille pièces par an, à 75 liv.	750,000
La rubanerie, cent cinquante-sept mille pièces à 50 sous	392,500
La draperie, tant en gros qu'en détail, . . .	2,500,000
La toilerie, dentelles et mercerie ne formant qu'un seul et même corps	2,500,000
Le commerce de la soie, autre que les fabriques, ...	2,000,000
Le commerce des bourres et filoselles	350,000
La droguerie, grains et graines	2,100,000
La tannerie	440,000
TOTAL.	21,523,500

Nota. *L'objet des différens commerces, autres que les fabriques, n'a pu être évalué que d'après une estimation moins précise que celle de ces dernières dont on connoît le nombre de métiers travaillant, la quantité et le prix moyen de l'ouvrage.*

CHAPITRE XI.

Population.

§. I.er

Dénombremens, Naissances, Mariages, Morts.

LORSQU'IL s'agit de déterminer la population d'un grand état, les approximations suffisent, et des différences, en apparence considérables, se perdent dans l'immensité des masses.

Il n'en est pas de même de la recherche du nombre des habitans d'une ville ; elle exige d'autant plus d'exactitude et de détail, que la population est plus circonscrite : les moindres négligences dans l'établissement des bases entraîneroient d'énormes erreurs dans les produits définitifs, relativement au but qu'on se propose.

Cette recherche utile, sous plusieurs rapports, est surtout d'une grande importance pour l'objet que nous traitons; car comment tirer les conséquences médicales de l'influence du climat sur les naissances et sur la mortalité, si nous ne connoissons les rapports exacts de ces produits avec le nombre total des habitans ?

La population de la ville de Nismes a suivi les progrès de son industrie. Le plus ancien dénombrement que nous connoissions, celui de 1722, la portoit à dix-huit mille cent quarante-une ames ; en 1734, elle ne se trouva en-

core que de vingt mille deux cent vingt-cinq : l'opinion publique, étayée de l'autorité imposante du célèbre auteur de l'*administration des finances*, nous donne aujourd'hui cinquante mille habitans ; nous allons examiner si elle est fondée.

Pour connoître avec précision notre population, un dénombrement seroit sans doute le moyen le plus exact ; ce secours nous manque. A son défaut, nous avons la ressource de la comparaison du dernier recensement et celle du calcul économique. Malgré l'arbitraire dont cette arithmétique politique est susceptible, il est néanmoins possible, à l'aide d'exactes données, d'arriver aussi près de la vérité par cette voie, que par celle du dénombrement actuel [*a*].

Le dénombrement le plus récent des habitans de la ville de Nismes, et qui passe pour avoir été fait avec le plus d'exactitude, est celui de 1734.

Nous avons dit qu'à cette époque la population se portoit à vingt mille deux cent vingt-cinq individus de tout âge et de tout sexe : depuis lors le climat n'ayant pas changé à Nismes, si les circonstances morales y étoient les mêmes, le nombre des naissances, des mariages et des sépultures d'à présent devroit être nécessairement à la population actuelle dans les mêmes rapports que le nombre des nais-

---

[*a*] Nous dirons en faveur de nos calculs, qu'ils sont fondés sur le dépouillement que nous avons fait nous-mêmes des registres de la plupart des paroisses de la ville et des faubourgs, depuis 1729 jusqu'à 1738, et depuis 1770 jusqu'à 1783 inclusivement : les registres des protestans nous ont également été ouverts. Ces calculs enfin ont été comparés à un dénombrement partiel, mais considérable, dont nous avons eu connoissance.

sances, des mariages et des morts, à l'époque du dénombrement, étoit à la population d'alors.

Pour fixer ces bases à l'époque de 1734, nous sommes remontés à 1729 et descendus jusqu'à 1738, ce qui nous a donné, pour l'année moyenne,

994 baptêmes;
211 mariages;
810 morts.

Le terme moyen des années 1770 à 1783 inclusivement, pendant lesquelles nos manufactures n'ont éprouvé aucune révolution avantageuse qui ait pu influer sur notre population, s'est trouvé de

1,672 naissances;
340 mariages;
1,582 morts.

Alors faisant l'analogie, 994 *baptêmes* de 1734, sont à 20,225 *habitans trouvés par le dénombrement*, comme 1,672 *baptêmes actuels* sont *à la population actuelle* (994 : 20,225 :: 1,672 = 34,021).

Nous aurons pour cette population, par
les naissances [a], ... 34,021 habitans;
la même proportion par les mariages,
(211 : 20,225 :: 340 = 32,590) donneroit 32,590
et celle par les morts, (810 : 20,225
:: 1,582 = 39,501) 39,501

---

[a] Il y auroit sans doute une correction à faire sur le produit des naissances, à cause de la différence entre la fécondité de 1734 et celle de 1770 à 1783; mais la somme qu'elle produit est de peu de conséquence; d'ailleurs elle porte sur un terme que nous négligerons comme on va le voir.

Les différences qu'on remarque entre les résultats de ces trois données, sont une conséquence nécessaire de la cause de l'accroissement de la population de Nismes, depuis 1734. Cet accroissement est dû principalement aux ouvriers étrangers, attirés par l'activité de nos manufactures, qu'excita, vers 1750, l'exemption du droit de foraines accordée aux ouvrages des fabriques nationales, la suspension illimitée des règlemens des manufactures de Nismes, et le commencement de la tolérance : ces ouvriers, garçons pour la plupart, augmentent la population et le nombre des morts sans augmenter à proportion celui des mariages et des naissances : le luxe d'ailleurs, qui accompagne les richesses, multiplie le nombre des célibataires. Par toutes ces considérations, le rapport du nombre des mariages avec la somme totale des habitans, a dû décroître; par la même raison, la même somme de mariages suppose donc, en 1783, une population plus forte qu'en 1734; par les mêmes causes, il est évident encore que cette différence doit être un peu moindre sur les naissances et enfin presque nulle sur les mortalités; car tous les étrangers qui abordent et se fixent dans une ville ne s'y marient pas, mais tous sont forcés de payer le tribut à la nature quand leur terme fatal est arrivé. La population de la ville de Nismes (39,501), conclue par la comparaison des morts de 1734 à ceux de 1783, doit donc être plus considérable que par les deux autres données, et approcher davantage de la vérité. Cette base mérite d'autant plus la préférence, que ses conséquences, comme on va le voir, sont plus près du résultat des différentes méthodes que nous avons successivement employées.

On trouve avec assez de précision la durée moyenne de la vie des habitans d'une ville, quand on connoît sa population réelle, en divisant cette somme par le nombre annuel des morts corrigé sur la proportion des naissances. Par le procédé inverse, c'est-à-dire, en multipliant le nombre des morts par la durée moyenne de la vie, dans la détermination de laquelle la proportion des naissances est entrée comme élément, on doit trouver la population.

Nous montrerons, dans le §. suivant, que la vie commune est à Nismes de vingt-quatre ans dix mois au plus, et nous avons déjà dit que le nombre annuel des morts étoit ici 1,582.

Multipliant donc 1,582 par 24 ans 10 mois, nous aurons pour population de notre patrie (1,582 × 24ᵃ 10ᵐ = 39,295) 39,295, dont l'accord avec le résultat obtenu par le dénombrement de 1734 est très-remarquable.

Un dénombrement partiel, fait nouvellement sur environ dix mille individus, dans un quartier des plus peuplés de la ville, qui comprend des citoyens de toutes les classes et de toutes les professions, appliqué à la population totale par un terme moyen proportionnel entre les rapports des trois bases, les naissances, les mariages et les morts, a donné pour cette population 39,650 individus; nombre qui est presque le même que ceux que nous avons déjà trouvés par les deux précédens calculs, et qui confirme leur justesse [a].

---

[a] On pourroit leur comparer celui qui est fondé sur le nombre des capités; mais l'exactitude de ce dernier ne pourra jamais être démontrée comme celle des autres, parce qu'il est avéré que, lors de la confection du rôle de la capitation,

Résultat général de la population de Nismes.

Par la comparaison au dénombrement de 1734 . 39,501.
Par la durée de la vie . . . . 39,255.
Par la capitation . . . . 39,776.
Par la comparaison au dénombrement partiel . 39,650.

En considérant les rapports de notre population avec le nombre annuel des naissances, des mariages et des morts, on trouve que le premier est comme 1 à 23,7 ($\frac{39650}{1672} = 23,7$), le second 116,6 ($\frac{39650}{340} = 116,6$), le dernier 25 ($\frac{39650}{1582} = 25$).

La proportion des morts se rencontre parfaitement avec la détermination exacte de la vie moyenne (24 ans 10 mois) que nous avons donnée, ou du moins la différence peut être regardée comme nulle.

Cette correspondance montre que les nombres 30 à 35, par lesquels quelques économistes multiplient en général le nombre annuel des morts pour trouver la population, est susceptible de modifications locales, et n'est pas ap-

---

les maîtres-ouvriers dérobent aux officiers municipaux la connoissance du plus grand nombre de compagnons qu'il leur est possible. Cependant cette sorte de contrebande peut être arbitrée, et d'ailleurs sa quantité doit être chaque année à peu près égale. En 1783, époque à laquelle nous rapportons ces calculs, il y avoit 8728 capités dans la ville de Nismes. L'*association patriotique*, dans son relevé pour le soulagement des ouvriers manquant de travail, a trouvé que chaque chef de famille répondoit à 3,6 individus; en ajoutant le $\frac{1}{4}$ de la totalité de ce nombre pour les clercs, garçons et domestiques omis dans le rôle, on ne nous accusera pas de rester au-dessous de la vérité: on aura donc 4,5 pour multiplicateur des capités de Nismes et une population de ($8728 \times 4,5 = 39276$) 39,276 habitans, conclue par cette voie.

plicable à notre ville (1582 × 30 = 47460). On a vu que le multiplicateur des morts égale la somme de la vie commune : or ce n'est pas dans les villes telles que Nismes, où la majeure partie d'une population considérable est formée par des classes indigentes, que l'on peut espérer un aussi long terme.

La proportion des mariages à la population tient ici un assez juste milieu entre les nombres trouvés pour les villes de l'ordre immédiat au-dessus et au-dessous de Nismes, Marseille et Montpellier entr'autres; mais le nombre 23,7, multiplicateur des naissances, paroîtra bien foible, comparé à celui de 28 employé par le célèbre administrateur des finances.

Cependant, quoiqu'à Nismes le rapport des naissances à la population ne doive pas être comme dans les petites villes dénuées de commerce et de manufactures, où chaque citoyen est à la fois cultivateur et père de famille, il ne doit pas être comparé non plus à celui des villes du premier ordre, où les grandes fortunes, le luxe et les jouissances qui le suivent, attirent un grand concours d'étrangers oisifs et de célibataires. Ce rapport doit donc tenir ici un certain milieu entre ces deux données. Mais d'ailleurs la fécondité des mariages se trouvant plus grande à Nismes que dans la plupart des villes du royaume, tandis que la durée de la vie y est moindre, il est évident, par ces deux raisons, qu'un plus grand nombre de naissances ne répond pas à une plus grande population [a]. Pour trouver

[a] Quand M. *Necker* a multiplié le nombre des naissances par 28, pour déterminer la population des villes de l'ordre de Nismes, de Montpellier, etc., il

la

la population totale de la ville de Nismes, on ne doit donc pas employer les mêmes multiplicateurs des naissances

---

n'a pu avoir égard, dans une opération générale, aux circonstances locales de chaque territoire. En recourant à ces localités, il est aisé de prouver que le même multiplicateur ne peut convenir pour donner la population des deux villes ci-dessus par exemple, et que, si l'on appliquoit aux naissances de Montpellier le nombre de 28, par la nature des choses celui de 23,7 suffiroit à celles de Nismes.

Il naît à Montpellier (*) 1,139 enfans, année commune,
et il s'y célèbre. . . . . 273 mariages.
A Nismes, ... 1,672 enfans, ... 340 mariages.
D'où il s'ensuit que la fécondité de chaque mariage est à Montpellier de . 4,16
à Nismes de 4,91

Sous ce rapport, qui indique (273,4 : 1139 :: 340 : 1416) que 1672 naissances à Nismes ne représentent pas plus de mariages et pas plus d'habitans que ne feroient 1416 à Montpellier, on trouvera (4,91 : 4,16 :: 28 = 23,7) que, si 28 indique à Montpellier le rapport des naissances à la population, 23,7 suffit pour l'indiquer à Nismes.

Et si le rapport de 28 étoit déjà trop fort pour Montpellier, comme M. *Mourgue de Montredon* l'avance en employant celui de 27, qui même est encore un peu trop fort, puisqu'on n'a trouvé la population de cette ville que de 30,000 (1139 × 27 = 30753), on auroit toujours dans la même proportion (4,91 : 4,16 :: 27 : 22,8) 22,8 pour multiplicateur de nos naissances. Quand nous avons dit que, sous ce rapport, 1672 naissances à Nismes n'indiquoient pas plus de mariages et *pas plus d'habitans* que ne feroient 1416 à Montpellier, nous avons supposé que les mariages se faisoient en proportion égale dans les deux villes. Mais cette supposition est inexacte et mérite une correction; car, si les mariages étoient en même proportion que les naissances (4,91 : 4,16 :: 340 = 288), les 340 mariages de Nismes devroient correspondre à 288 mariages à Montpellier, et notre donnée n'est plus que 273,4. Or, comme M. *de Montredon* dit qu'à Montpellier les mariages sont à la population comme 1 est à 110, nous aurons à Nismes (273,4 : 288 :: 110 = 116,1) 116,1 pour exprimer le même rapport, ce qui se rapproche beaucoup de nos autres observations; et corrigeant dans cette proportion le rapport de la population aux naissances, nous

(*) *Histoire de la société royale de médecine*, 1780 *et* 1781, *pag.* 380. *Mémoire de M. Mourgue de Montredon.*

et des morts que dans les autres villes où les proportions entre les différentes données ne sont pas semblables. D'après toutes les considérations que nous avons exposées, et d'après l'accord entre nos différens calculs, nous nous croyons autorisés à regarder le nombre 39650 comme très-approchant de la véritable population de Nismes, et c'est celui que nous adoptons dans notre tableau. Pour avoir séparément la population de chaque paroisse, nous avons réparti sur elles cette somme d'individus en proportion combinée de la fécondité et de la mortalité particulière de chacune.

Dans cette population sont compris cent treize religieux ou religieuses; mais il faut y ajouter deux bataillons de troupes réglées qui composent ordinairement notre garnison.

La population des villes, comme la nôtre, presque uniquement occupées des manufactures, est sujette à des révolutions qu'on pourroit nommer industrielles, dépendantes de l'activité ou de l'inaction des fabriques; mais le nombre limité d'ouvriers qui nous quittent annuellement est rem-

---

trouverons (110 : 116,1 :: 22,8 : 24) que si 27 est le multiplicateur convenable aux naissances de Montpellier, pour donner la population de cette ville, le nombre 24 suffit aux naissances de Nismes, résultat conforme à celui que présentent nos calculs. Les nombres 27 et 110 ont été indiqués en nombres ronds par M. *Mourgue*, et ils sont un peu au-dessus de la vérité d'après ses données.

On pourroit pousser ces recherches plus loin et y faire entrer les rapports de la mortalité, mais nous nous arrêterons ici. Nous observerons néanmoins que M. *Necker*, en portant notre population à 50,000 par la multiplication du nombre annuel de nos naissances par 28, a évalué ce nombre à 1785, car $\frac{50000}{28} = 1785$, tandis que nous ne l'avons trouvé que 1681 sur les registres pour la même époque, 1776 à 1780; la différence 104, entre ces deux données, multipliée par 28 ($104 \times 28 = 2912$), réduiroit donc la population indiquée pour Nismes dans l'administration des finances, de 2912; différence insensible sur la masse totale de la population du royaume, mais assez considérable pour être remarquée sur celle d'une ville particulière.

placé par ceux qui nous arrivent en grande quantité, tant que l'activité des manufactures se soutient au même point. Dans ces circonstances, on peut donc considérer le nombre de ces ouvriers changeants, comme constant et appartenant à une population permanente : depuis dix ans nos fabriques n'ont pas éprouvé de révolution qui ait pu accroître la population de la ville.

Nous avons réuni dans un seul tableau les différens rapports de notre population, et nous allons en examiner les conséquences (1).

---

(1) Quoique depuis 1789, il ait été fait un recensement, presque chaque année, ces relevés sont si peu d'accord entre eux, qu'il est impossible d'y puiser aucune lumière sur l'état actuel de la population, et sur les variations qu'elle a subies depuis douze ans. Il y a des tableaux de 52,000, de 44,322, de 40,000, de 39,594, de 38,500, de 37,229, de 35,542, de 33,919, de 33,000, de 30,326 ames.

Lorsque le recensement avoit pour objet la classification de la ville relativement aux établissemens publics et au traitement des fonctionnaires, on enfloit la population ; le compte des habitans restoit au contraire au-dessous de la vérité, par le soin qu'un grand nombre d'individus mettoit à s'y soustraire, quand il s'agissoit de l'assiette ou de la répartition d'un impôt ; dans aucun cas on n'apportoit à cette opération assez d'exactitude pour qu'on puisse donner la moindre confiance aux résultats.

Les registres de l'état civil en sont plus dignes : il faut cependant observer que bien des gens ont long-temps refusé d'y faire inscrire leurs mariages et la naissance de leurs enfans, et qu'aujourd'hui même cette répugnance, quoique considérablement affoiblie, n'est pas encore entièrement surmontée. Il est résulté du dépouillement des registres, depuis le 22 septembre 1792, jusqu'au 5.e complémentaire an IX, pour terme moyen des mariages annuels, 300, des naissances, 1451, sur quoi 64 enfans trouvés, et des décès, 1482, distraction faite de 529 militaires morts dans nos hôpitaux sur 15,178 qui y sont entrés. En appliquant les calculs de l'auteur à ces données, on se convaincra que la ville de Nismes a supporté une grande partie de la perte de dix mille habitans, que le département du Gard a éprouvée dans le cours de la révolution.

TABLEAU de la population actuelle de la Ville de Nismes

VILLE ET

PAROISSES.	Nombre des habitans.	NAISSANCES.		Mariages.	MORTS.		Bâtards compris dans les naissances	Nombre d'enfans par mariages.
		Garçons.	Filles.		Hommes.	Femmes.		
Saint-Castor.	18316	357,6	330,7	159,2	326,2	314,4	47	4,3
Saint-Charles.	8515	197,1	182,9	73,7	152	145,4	26	5,2
Saint-Paul.	9553	216,3	213,	80,4	180,5	170,5	28	5,4
Saint-Baudile.	3266	74,7	77,6	26,7	61	61	10	5,7
Hôtel-Dieu. . . . . } Mendians. . . . . } Hôpital - Général. . . . . }		10	11,8		} 107,8	63,2		
TOTAL.	39650	856	816	340	827,5	754,5	111	4,9
		1672			1582			

TAIL

PAROISSES.	Nombre des habitans.	Garçons.	Filles.	Mariages.	Hommes.	Femmes.	Bâtards compris dans les naissances	Nombre d'enfans par mariages.
Courbessac	300	5,8	6,4	2,8	3,2	3,9	. . . . .	4,4
Rodilhan.	371	6,9	6,5	3,2	5,8	5,2	. . . . .	4,1
Bouillargues.	1152	25,1	21,4	9,6	17,6	15,4	. . . . .	4,8
Caissargues.	220	4,7	4,1	2,1	3,3	2,9	. . . . .	4,2
Saint-Cesaire.	418	9,3	10,2	3,9	6,9	6	. . . . .	5
TOTAL.	2461	51,8	48,6	21,6	36,8	33,4	. . . . .	4,6
		100,4			70,2			

de son taillable, d'après les relevés de quatorze années.

AUBOURGS.

RAPPORT					Différence des naissances aux morts, répart. faite de celles des hôpitaux sur chaque paroisse.	VIE MOYENNE					
						Des hommes.		Des femmes.		Des deux sexes.	
Des naissances à la	Des mariages à la population.	Des morts à la population.	Des garçons aux filles.	De la mortalité des hommes à celle des femmes.		Années.	Mois.	Années.	Mois.	Années.	Mois.
16,2	115	25,5	: 20 . 18,5	: 20 . 18,3	— 18,9	24	10	25	1	24	11
22,1	115,5	25,4	: 20 . 18,6	: 20 . 18,2	× 50	24	2	24	9	24	6
21,9	118,8	24,2	: 20 . 19,7	: 20 . 17,9	× 41,2	23	9	25	11	24	10
21,2	122	23,8	: 20 . 20,7	: 20 . 18,9	× 17,3	23	9	25	11	24	10
23,7	116,6	25	: 20 . 19	: 20 . 18,2	89,6	24	8	25		24	10

ABLE.

25,9	107,1	42,2	: 20 . 22	: 20 . 22	5,1	...	...	...	...	42	3
27,6	112,8	33,2	: 20 . 18,8	: 20 . 17,9	2,4	...	...	...	...	33	8
24,7	120	34,9	: 20 . 17	: 20 . 17,5	13,5	...	...	...	...	34	5
25	104,7	35,4	: 20 . 17,4	: 20 . 17,5	2,6	...	...	...	...	35	4
24	110	32,4	: 20 . 21,9	: 20 . 17,3	6,6	...	...	...	...	29	3
24,5	113,9	33	: 20 . 18,7	: 20 . 18,1	30,2	...	...	...	...	34	5

§. II.

Fécondité et Mortalité, Durée de la vie.

Il se baptise ici, année commune, dans les différentes paroisses ou à l'hôtel-dieu, cent onze bâtards; ils forment le $\frac{1}{15}$ des enfans légitimes ($\frac{1672}{111} = 15 +$).

Cette proportion est foible, si on la compare au nombre des enfans trouvés de la plupart des villes du royaume, même de celles moins peuplées que Nismes. Cependant la dépravation des mœurs croît en raison de la population; mais, dans la classe nombreuse de nos artisans, la facilité des alliances couvre très-fréquemment les foiblesses des filles, et le relâchement des principes porte principalement sur les femmes mariées.

La fécondité est très-considérable à Nismes; la quantité d'enfans qui pullulent dans nos rues, sur nos places publiques, surprend toujours les étrangers.

La fécondité varie suivant les quartiers. En la calculant sur la totalité des habitans, on trouve que chaque mariage a produit (4,9) près de cinq enfans; mais à *Saint-Castor*, paroisse habitée par les classes les plus riches et les plus aisées, elle n'est que de 4,3, tandis qu'on l'observe de 5,7 sur celle de *Saint-Baudile*, dont les paroissiens sont en général peu favorisés de la fortune : elle est également plus considérable à *Saint-Charles* (5,2), où il y a proportionnellement plus de peuple qu'à *Saint-Castor*, et enfin plus grande encore à *Saint-Paul* (5,4), où se trouve le plus de misérables.

Les causes morales contrarient donc l'ordre de la nature au sein du luxe et des richesses, car la fécondité semble dépendre principalement de la facilité et de l'abondance des subsistances.

Il est vrai qu'à moins de révolution fâcheuse qui suspende l'activité de nos manufactures, ces deux avantages se trouvent, en général, réunis pour le peuple dans notre ville. Les hauts salaires de l'industrie permettent à l'ouvrier une nourriture abondante et substantielle, quoique chère; heureux, ou plutôt sage, s'il jetoit sur l'avenir un regard prévoyant! L'homme de la campagne, au contraire, occupé des travaux de l'agriculture dans le voisinage des villes, supporte comme le manufacturier la cherté des denrées, sans partager proportionnellement le haut prix du travail. Cependant la quantité d'alimens, suffisante ou même surabondante pour un ouvrier de nos fabriques, ne remplit pas le même but chez l'habitant de nos campagnes. La nature de ses occupations, réunie à l'influence d'un climat très-chaud, occasionne une bien plus grande déperdition de forces. Cette cause doit donc influer sur la fécondité de la campagne relativement à celle de la ville, et elle la réduit en effet. D'ailleurs le laboureur à gages, le valet de ferme, le journalier, lassés par des travaux rudes et renouvelés tous les jours, affoiblis, épuisés par les sueurs, et le plus souvent éloignés de leurs femmes dans le cours de la semaine, produisent sans doute moins d'enfans que l'ouvrier des manufactures qui travaille dans la ville, toujours auprès de son épouse, et à l'abri des impressions accablantes de notre soleil, à des ouvrages plus fatigans par la longue habitude d'une position toujours la même,

ou d'un mouvement toujours semblable, que par l'emploi des forces qu'ils exigent.

Les naissances surpassent annuellement à Nismes le nombre des morts. Cet excédant offre l'idée consolante d'un accroissement de population pour la ville qui ne coûte rien aux campagnes, qui augmente la force du corps sans nuire à la vigueur des membres.

Cependant la différence des baptêmes aux sépultures n'est que de 90, année commune, c'est-à-dire, de $\frac{1}{440,5}$ de la totalité de la population. Le calcul indique que, malgré la fécondité remarquable à Nismes, l'accroissement, suivant cette proportion, seroit si lent qu'il faudroit le long terme de $305\frac{1}{3}$ années ou environ, pour que notre population doublât par cette cause. D'ailleurs les enfans qui périssent en nourrice dans les villages voisins, et ceux qu'on envoie mourir dans les montagnes des Cevennes, égalent presque les morts aux naissances, et altèrent la perspective d'une augmentation de population fondée sur une fécondité qui excède la mortalité ordinaire.

Nous avons dit, dans le §. précédent, que le rapport général des naissances à la population étoit à Nismes comme 1 à 23,7. La fécondité, que nous avons observée plus grande chez le peuple que parmi les gens riches, influe sur cette proportion dans les diverses paroisses.

Il naît 1 enfant sur 26,2 individus à Saint-Castor;
1. . . . . sur 22. . . . . . . à Saint-Charles;
1. . . . . sur 21,9. . . . . . à Saint-Paul;
1. . . . . sur 21,2. . . . . . à Saint-Baudile.

Les rapports des trois dernières paroisses sont assez

afférens;

afférens ; mais la différence de Saint-Castor est très-marquée : ces variétés sont une conséquence naturelle de ce que nous avons dit en parlant de la fécondité.

Tableau des naissances à Nismes par ordre des mois.

SAISONS.	MOIS de la CONCEPTION.	NOMBRE des NAISSANCES.		MOIS des NAISSANCES.
Du solstice d'hiver à l'équinoxe du printemps . .	Janvier	147	446. . .	Septembre.
	Février	149		Octobre.
	Mars	150		Novembre.
De l'équinoxe au solstice d'été.	Avril	161	464. . .	Décembre.
	Mai	168		Janvier.
	Juin	135		Février.
Du solstice à l'équinoxe d'automne	Juillet	142	373. . .	Mars.
	Août	124		Avril.
	Septembre . .	107		Mai.
De l'équinoxe au solstice d'hiver.	Octobre	114	389. . .	Juin.
	Novembre . . .	128		Juillet.
	Décembre . . .	147		Août.
TOTAL.		1672=1672		

Un coup-d'œil sur cette table montre que l'hiver est, à Nismes, le temps où il naît le plus d'enfans, ensuite l'automne, l'été et le printemps, en suivant l'ordre des quantités.

L'homme, comme les plantes, se régénère dans la saison nouvelle.

C'est dans l'été qu'on observe la moindre fécondité : la chaleur qui énerve les corps dans notre climat méridional,

est évidemment défavorable à la reproduction de l'espèce humaine, tandis qu'à Paris et dans nos provinces septentrionales, elle contribue au succès de la génération.

L'hiver suit le printemps dans l'ordre de fécondité.

L'automne marche après l'hiver dans ce même ordre. C'est à cette époque que la fécondité commence à augmenter progressivement. Les premières pluies du mois d'octobre opèrent ordinairement ici un changement subit dans l'atmosphère, et procurent la plus belle de nos saisons: nous observons alors une nouvelle végétation, et les hommes, épuisés par l'été, commencent à reprendre leurs forces.

Le mois de mai, époque du renouvellement de la nature, est en particulier le plus heureux pour la race humaine; car le mois de janvier, son correspondant, a vu naître le plus grand nombre d'enfans. Mais dès-lors les naissances diminuent considérablement jusqu'au mois de mai qui répond à septembre, ou plutôt la fécondité décroît presque tout-à-coup à mesure que les chaleurs augmentent: les baptêmes du mois de mai le démontrent.

La fécondité descendue à son dernier terme, croît alors graduellement et avec rapidité, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à son point le plus élevé. Cependant les changemens de saison sont en général plus marqués que le passage d'un mois à l'autre.

Il naît ici vingt garçons pour dix-neuf filles, proportion assez grande : elle n'est pas la même sur toutes les paroisses (*voyez le tableau*); elle est plus forte à *Saint-Castor* qu'à *Saint-Charles* et sur cette dernière paroisse qu'à *Saint-Paul*; mais à *Saint-Baudile* on baptise plus

de filles que de garçons. Cette particularité vient à l'appui de l'opinion de M. *de Buffon*, qui a cru remarquer que les lieux où les mariages produisent le plus d'enfans, sont ceux où le nombre des naissances de filles est plus grand.

La proportion des mariages au nombre des habitans suit ici, comme les naissances, dans les différentes paroisses, des variations relatives au genre de population de chacune de ces divisions de la ville. Nous l'avons trouvé de 116,6 sur la totalité des citoyens; mais il y a un mariage sur 115 habitans à *Saint-Castor*, sur 115,5 à *Saint-Charles*, sur 118,5 à *Saint-Paul*, sur 122 à *Saint-Baudile.* Ces résultats paroissent, au premier aspect, contrarier l'observation constante que le nombre des célibataires augmente en raison du luxe. Mais cette loi générale est subordonnée à des circonstances particulières, et la fécondité des mariages change encore ses rapports.

Si, proportionnellement, on célèbre moins de mariages à *Saint-Paul* et à *Saint-Baudile* qu'à *Saint-Charles* et à *Saint-Castor*, c'est que la population de ces premières paroisses est composée d'un bien plus grand nombre d'ouvriers étrangers, garçons, que les deux autres.

La population de *Saint-Charles* est à la vérité formée de citoyens moins riches, en général, que ceux de *Saint-Castor;* mais l'un des principaux quartiers de cette partie de la ville renferme un très-grand nombre de journaliers occupés de l'agriculture, qui possèdent presque tous une petite maison en propriété, habitée par la seule famille, et dont le genre d'occupations exclut les ouvriers étrangers, recherchés au contraire par les manufactures.

Le rapport des morts à la somme des habitans est pro-

portionnel à la durée commune de la vie : nous en traiterons dans le §. prochain.

TABLEAU de la mortalité à Nismes, par ordre des mois, rapportée à 1000.

MOIS.	NOMBRE DES MORTS.		SAISONS.
Janvier	82		
Février	68	206	Du solstice d'hiver à l'équinoxe du printemps.
Mars	56		
Avril	57		
Mai.	52	170	De l'équinoxe au solstice d'été.
Juin	61		
Juillet.	95		
Août	151	374	Du solstice à l'équinoxe d'automne.
Septembre	128		
Octobre	115		
Novembre	65	250	De l'équinoxe au solstice d'hiver.
Decembre	70		

La plus grande mortalité s'observe ici du solstice d'été à l'équinoxe d'automne ; le nombre des morts, à cette époque, surpasse considérablement celui des autres saisons ; il est en particulier plus que double de celui du printemps. Tel est l'effet local de notre climat méridional, où les chaleurs extrêmes ont sur la vie une influence semblable à celle du froid excessif dans les pays du nord [a].

[a] Nous avons remarqué (*Chapitre V*, §. *IV*) que la plus grande mortalité régnoit, dans notre hôtel-dieu, après le solstice d'hiver, tandis que dans la ville

La mortalité est moindre en automne que dans l'été, mais plus grande cependant qu'en hiver où elle excède encore celle du printemps.

Le mois d'août est le plus meurtrier de l'année, tandis que l'heureux mois de mai, le plus fécond pour l'espèce humaine, le plus favorable à sa reproduction, est en même temps celui où la destruction est la moindre.

Le nombre des morts, dans les autres mois, augmente ou décroît progressivement, selon qu'on approche du mois d'août ou qu'on s'en éloigne.

La mortalité des enfans est répandue assez proportionnellement dans tous les temps, excepté néanmoins pendant les années du retour périodique de la petite vérole, ou dans celles de l'inaction des fabriques.

Quand la petite vérole règne, c'est aux mois d'août et de septembre que l'épidémie désastreuse moissonne le plus grand nombre d'enfans; la plus grande mortalité arrive, au contraire, pendant les mois de février et de mars. Lorsque l'activité de nos manufactures est suspendue, les ouvriers, comptant sur leur industrie, s'occupent peu de l'avenir, et font rarement des économies sur leurs salaires. Au moindre accident ou à la moindre suspension de travail, un grand nombre tombe dans la misère qui affecte principalement les enfans à la mamelle, par la mauvaise nourriture des mères et les maladies qu'elle procure; c'est

---

c'est au contraire après le solstice d'été qu'il meurt le plus de personnes. Cette différence dépendroit-elle de quelques circonstances particulières, communes aux hôpitaux? Les observations correspondantes, faites à *Londres* et à *Montpellier*, sous des climats bien opposés, sont exactement conformes à la nôtre.

à la suite de l'hiver que leurs enfans, malheureuses victimes de l'inconduite des parens, meurent d'inanition, on pourroit dire de faim.

TABLEAU de la mortalité à Nismes, aux différens âges, rapportée à 1000.

AGES des MORTS.	NOMBRE DES MORTS		
	Sur 1000 de tout sexe.	Sur 1000 hommes.	Sur 1000 Femmes.
De la naissance à 1 an	276	308	241
De 1 an à 2	146	145	147
De 2 à 3	73	70	74
De 3 à 4	43	40	44
De 4 à 5	28	29	27
De 5 à 10	45	49	44
De 10 à 20	36	30	43
De 20 à 30	37	33	40
De 30 à 40	52	41	62
De 40 à 50	45	43	49
De 50 à 60	62	62	62
De 60 à 70	66	62	73
De 70 à 80	59	59	60
De 80 à 90	26	23	30
De 90 à 100	5	6	3
De 100 à 110	1	0	1

Voici les réflexions qui découlent de ce tableau. Les premières années de la vie sont exposées à une foule de dangers et de maladies : aussi sont-elles l'époque où il meurt le plus d'enfans, mais dans des proportions différentes, suivant les climats et les circonstances morales. Il périt ici, dans la première année, près d'un tiers des enfans qui viennent de naître, ou du moins dix sur trente-six ; à l'âge de deux ans, il en est déjà mort dix sur vingt-

trois : à Paris, on ne compte à ce terme que dix morts sur trente et un, et dix sur vingt-neuf à Londres.

A la fin de la troisième année, il ne reste plus que la moitié de nos enfans ; l'autre moitié, détruite au berceau, disparoît avant d'avoir connu l'existence, et notre population est attaquée dans son germe.

Une conséquence générale, qu'on peut tirer des observations faites à Nismes et dans plusieurs villes des provinces méridionales, c'est qu'il y meurt proportionnellement un bien plus grand nombre d'enfans que dans les pays septentrionaux ; la chaleur augmente donc le danger des maladies du premier âge.

Les époques suivantes sont plus consolantes ; de quatre à cinq ans, de cinq à dix ans, le nombre des morts va graduellement en diminuant. Les enfans qui ont échappé à la dentition et à la foule des maladies qui assiégent l'âge tendre, ont dans la suite bien moins de risques à courir.

La mortalité se soutient à peu près la même de dix à vingt ans, de vingt à trente ans ; mais alors sa proportion croît considérablement jusqu'à quarante ans : c'est l'époque des phthisies et de plusieurs autres maladies périlleuses pour les femmes.

On trouve moins de morts dans les classes de l'âge de quarante à cinquante ans ; mais, après les époques qui touchent à la naissance, celles où il meurt le plus grand nombre d'individus, sont de cinquante à soixante ans, de soixante et dix à quatre-vingts : c'est donc l'âge où l'on parvient le plus communément à Nismes, lorsqu'on a résisté à l'affreuse mortalité de l'enfance.

Après quatre-vingts ans, il reste peu des mille individus dont nous avons suivi l'ordre de mortalité : il périt le plus grand nombre de ce reste, de quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans, et ceux qui existent encore après ce grand âge, s'éteignent successivement jusqu'à cent ans. Quelques-uns cependant languissent encore au-delà du siècle; dans l'espace de quatorze années nous avons vu mourir cinq centenaires, dont un atteignit à cent dix ans.

Si le luxe s'oppose à la multiplication des enfans, les douceurs qu'il procure contribuent à prolonger la durée de la vie, comme l'observe M. *de Buffon*, et augmentent la proportion des vieillards. La population de la ville de Nismes, peu à portée en général de profiter des avantages procurés par la fortune, ne doit qu'à la salubrité du climat, qui lutte contre les causes morales, le nombre assez considérable de vieillards qui atteignent l'âge de soixante années et au-delà. Si l'on soustrait de la totalité des morts ceux des cinq premières années de la vie, on trouve que sur mille restant, il y en a de l'âge de soixante à cent ans, à Paris trois cent soixante-cinq, à Nismes trois cent soixante-deux.

En examinant en particulier et comparativement l'ordre de mortalité de chaque sexe, nous trouverons d'abord que dans la première année de la vie il meurt beaucoup plus de garçons que de filles [*a*]. Cette particularité ne dépend point de ce qu'il naît ici plus de mâles que de femelles; car cette proportion n'est, comme nous l'avons dit, que

[*a*] Nous ignorons si cette remarque est la même dans toutes les provinces du royaume, mais elle est constante dans les parties du midi.

de

de $\frac{1}{19}$, tandis qu'il meurt un quart de plus de garçons que de filles.

La parité se soutient, ou à peu près, jusqu'à l'âge de cinq ans; mais de cinq à dix ans la mortalité des garçons est un peu plus grande : moins sédentaires que les filles, et occupés, dès ce bas âge, dans les divers ateliers à des ouvrages souvent périlleux, ils sont exposés à des accidens plus multipliés.

La quantité des morts, à l'âge de dix à vingt ans et de vingt à trente ans, surpasse, chez les filles, celle des hommes ; ce qui porteroit à croire que l'époque de la puberté est plus dangereuse pour les personnes du sexe que pour les garçons. Mais une autre cause peut contribuer à cette différence : c'est à l'âge de quinze à vingt, ou même à vingt-cinq ans, que nos jeunes-gens quittent en assez grand nombre la maison paternelle pour aller servir, à l'exemple de leurs pères, un ou deux congés dans les régimens, ou perfectionner dans les grandes villes du royaume la disposition pour les arts qu'ils ont reçue de la nature; circonstance qui tend à diminuer ici sensiblement la somme des morts de cet âge dans la classe des hommes, tandis que les accidens de la grossesse et de la lactation doivent l'augmenter chez les femmes.

L'accroissement de mortalité au période de trente à quarante ans, qui s'étend même jusqu'à quarante-cinq ans, et que nous avons fait remarquer, porte presqu'en entier sur les femmes; le nombre des phthisiques, considérable ici, est bien plus grand parmi ce sexe que chez le nôtre: en outre cette époque est l'âge critique des femmes. D'ailleurs, comme il est mort dans la première année de la

vie un moindre nombre de filles que de garçons, les individus restant doivent se retrouver dans les périodes subséquens et augmenter proportionnellement la mortalité de chacun d'eux.

L'inspection des autres classes, jusqu'à la fin de la vie, démontre qu'il parvient plus de femmes que d'hommes vers la vieillesse, et conséquemment que notre vie est, à Nismes, moins longue que la leur. Cependant nous avons trouvé plus du double de vieillards de quatre-vingt-dix ans et au-dessus, que de femmes de cet âge; mais elles seules composent la classe de nos centenaires.

Il meurt ici moins de femmes que d'hommes dans une proportion plus forte que le rapport des naissances des garçons à celles des filles. La mortalité annuelle des hommes est de 827, celle des femmes, de 754; suivant la proportion des naissances des deux sexes, qui est de 20 garçons pour 19 filles, il devroit mourir 785 femmes (20 : 19 :: 827 : 785) : leur vie est donc, à Nismes, à égalité de circonstances, plus longue que celle des hommes dans la proportion de 785 à 754, c'est-à-dire, d'un an sur vingt-quatre; dédommagement que leur accorde la nature, des peines qu'elle leur procure d'ailleurs pour la multiplication et la conservation de l'espèce humaine.

§. III.

Morts et Durée de la vie dans chaque paroisse.

Il est mort à Saint-Castor, dans l'espace de quatorze années,

		années
4,565	hommes qui ont vécu collectivement . . .	96,709
672	*idem* de cette paroisse, morts dans les différens hôpitaux, et dont les âges forment	33,660
5,237	individus ont vécu	130,369

Ces deux nombres, divisés l'un par l'autre, donnent une vie commune pour les hommes, à Saint-Castor, de vingt-quatre ans dix mois.

Dans le même espace de temps, l'âge de

		années
4,396	femmes qui ont vécu, sur cette paroisse, a été	98,215
379	mortes aux hôpitaux	19,575
4,775	femmes ont vécu	117,790

et leur vie moyenne, d'après ces données, seroit ($\frac{117790}{4775}$ = 24 ans 8 mois.) 24 ans 8 mois. Mais, à St-Castor, les naissances des garçons ont été à celles des filles, comme 3,624 à 3,360. Suivant cette proportion, il devroit être mort 4,855 femmes.
On n'en trouve que 4,775

individus censés exister à l'époque du calcul 80

dont il faut ajouter non-seulement la portion de vie déjà écoulée, mais encore celle qu'ils ont à espérer; car, si ces 80 femmes fussent entrées dans le nombre des morts, elles l'auroient accru d'autant, ainsi que la somme des âges, et auroient changé le ré-

femmes		années
4,775	. . . . *ci-derrière*	117,790

sultat moyen de la durée de la vie sur la paroisse où elles ont vécu.

Suivant les tables, ces 80 femmes avoient chacune 52 ans 10 mois de vie totale à espérer, ainsi :

80	× 52 ans 10 mois = ...	4,226
4,855	femmes ont vécu	122,016

ou ($\frac{122016}{4855}$ = 25 ans 1 mois.) 25 ans 1 mois chacune pour terme commun. Additionnant ensuite la totalité des individus, hommes et femmes, morts à Saint-Castor, et d'un autre côté la somme de leurs âges,

5,237 hommes. . . . . 130,369 années.
4,855 femmes. . . . . 122,016.

ces deux nombres divisés l'un par l'autre donneront, pour cette paroisse, une vie moyenne de 24 ans 11 mois.

Voici le même calcul pour la paroisse Saint-Charles :

		années
2,128	hommes morts, dont l'âge a été	42,720
336	. . . . aux hôpitaux	16,829
2,464	individus qui ont vécu	59,549

$\frac{59549}{2464}$ = 24 ans 2 mois, vie moyenne des hommes sur la paroisse Saint-Charles.

		années
2,030	femmes mortes, dont l'âge a été	43,141
183	. . . . mortes dans les hôpitaux	9,462
2,213	. . . .	52,609

femmes		années
2,213	. . . . *ci-contre*	52,609
	Les naissances des garçons à celles des filles ont été, sur cette paroisse, comme 1,993 à 1,835 ; les morts des hommes, 2,464, celles des femmes devroient être (1993 : 1835 :: 2464 = 2293.) . 2,293	
	elles ne sont sur les registres que . . 2,213	
	différence dont il faut prendre l'âge . 80	
80	femmes qui ont chacune 52 ans 10 mois de vie totale à espérer	4,226
2,293	femmes ont vécu	56,829

$\frac{56829}{2293}$ = 24 ans 9 mois, vie moyenne des femmes à St-Charles, et pour la totalité des habitans de la paroisse, ci . . . . . . 2,464 hommes âgés de 59,549 années.

2,464	hommes âgés de	59,549 années.
2,293	femmes	56,829.
4,757	individus . . .	116,378.

$\frac{116378}{4757}$ = 24 ans 6 mois.

Nous n'avons pu nous procurer l'âge des morts des autres paroisses ; mais comme les deux dont nous venons de présenter les résultats, comprennent la majeure partie de la ville, que même elles l'embrassoient toute à l'époque où nous avons commencé nos relevés, la vie moyenne de Saint-Castor et de Saint-Charles réunies, peut être regardée comme égale à celle de la totalité des habitans.

En récapitulant donc le nombre des morts que nous venons de soumettre au calcul, et faisant usage du rap-

port général, pour la ville entière, des naissances des filles à celles des garçons, nous trouverons vingt-quatre ans dix mois pour la durée moyenne de la vie commune à Nismes. Séparant ensuite chaque sexe, la vie moyenne des hommes sera vingt-quatre ans huit mois, celle des femmes, vingt-cinq ans.

La vie commune que nous avons notée pour les paroisses Saint-Paul et Saint-Baudile, sur le tableau de la population, n'est que le terme commun de vingt-quatre ans dix mois que nous venons de conclure, et divisé, sur ces deux paroisses, entre les hommes et les femmes en raison de la différence des naissances des filles et des garçons de chacune d'elles.

La vie commune est un peu plus longue à Saint-Castor, paroisse dans l'aisance, qu'à Saint-Charles, paroisse moins riche; cette différence provient de ce qu'il meurt beaucoup moins d'enfans à Saint-Castor que dans ce dernier quartier. Les maladies de l'enfance causent plus de ravage parmi le peuple; mais les âges suivans sont dédommagés dans cette classe; car on trouve, toujours relativement à la population, un bien plus grand nombre de vieillards à Saint-Charles que parmi les riches de Saint-Castor.

La petite vérole, très-meurtrière à Nismes pour les enfans, dans ses retours périodiques qu'on observe tous les quatre à cinq ans, est une des causes qui contribue le plus à diminuer la durée commune de la vie.

Pour avoir une idée de ses effets, nous avons cherché à mieux connoître la quantité d'enfans, depuis la naissance jusqu'à cinq ans, que cette cruelle maladie ravit dans ces circonstances. Pour arriver à cette connoissance,

avec la sorte de précision dont un tel sujet est susceptible, nous avons pris sur les mortuaires le nombre des enfans de cet âge, morts dans les années d'épidémie variolique; nous en avons soustrait le nombre annuel des morts de cette classe, dans les années exemptes de la contagion : l'excédant peut être regardé comme les victimes de la petite vérole périodique.

Ce calcul, appliqué aux trois épidémies observées depuis 1774 jusqu'à 1784 inclusivement, nous a montré que l'excédant moyen de mortalité pour ces trois époques, avoit été, sur la paroisse Saint-Castor, comme 123 à 213, ou plus de la moitié du terme moyen annuel des enfans morts d'une épidémie à l'autre, jusqu'à l'âge de cinq ans révolus ($\frac{213}{123} = 1,7$).

Il meurt dans la ville, année commune, 852 enfans de cet âge hors les temps de petite vérole; la petite vérole épidémique, suivant la proportion ci-dessus (213 : 123 :: 852 : 492.), augmente donc le nombre de ces morts de 492 individus, et le porte à 1,344 au lieu de 852 qu'il est d'ordinaire : la somme annuelle des mortuaires étant à Nismes 1,592, il en résulte que la petite vérole, dans ses épidémies, procure, à elle seule, près du tiers de la totalité des morts ($\frac{1592}{492} = 3,2.$).

Le nombre moyen des enfans, depuis la naissance jusqu'à cinq ans, est habituellement à Nismes de 4,726 [*a*],

[*a*] Pour avoir avec précision le nombre de ces enfans, il faut multiplier par 5 le nombre annuel des naissances et en déduire, pour chacune de ces cinq années, le nombre successif des morts depuis la naissance jusqu'à cinq ans, ainsi que l'ur-

et, l'épidémie en faisant périr 492, on trouve que la petite vérole enlève ici plus du dixième de la totalité de ces enfans chaque fois qu'elle reparoît périodiquement dans la ville ($\frac{4726}{492} = 9{,}6.$).

L'épidémie de 1784 présente des résultats bien plus affligeans ; elle nous ravit, à elle seule, 798 enfans, c'est-à-dire, qu'elle doubla presque le nombre habituel des morts de cet âge, et tierça, et au delà, la totalité des morts de la ville.

Une autre observation constante, c'est qu'à chaque retour périodique de la petite vérole dans la ville de Nismes, plus il y a de sujets exposés à cette épidémie, plus le venin variolique acquiert d'intensité, et plus la maladie est mortelle.

Il résulte de cette remarque, qu'une inoculation habituelle, outre les avantages reconnus pour les sujets qui y sont soumis, diminueroit considérablement le danger de ceux qui n'osent ou ne peuvent adopter cette méthode.

En effet, s'il naît chaque année mille six cent soixante-douze enfans dans la ville de Nismes, il se trouvera, suivant

---

dique notre table de l'ordre des mortalités, en observant que cette table n'est proportionnelle qu'à mille morts.

Ainsi 1,672, nombre annuel des naissances × 5
— les morts de l'âge d'un an pour la 1.re année.
— ceux de 1 an, . } pour la 2.e année.
— ceux de 2 ans, . . }
— ceux de 1 an, .)
— ceux de 2 ans, . } pour la 3.e année.
— ceux de 3 ans, .)
— *etc.* . . . . = 4,726.

nos

nos tables de mortalité [a], au bout de cinq ans, époque du retour périodique de l'épidémie variolique, quatre mille sept cent vingt-six individus soumis à la fois à ses effets, en supposant qu'on n'ait point fait usage de l'inoculation.

Que si, au contraire, on a pratiqué annuellement cette méthode, il n'y aura jamais eu que mille six cent soixante-douze sujets exposés aux atteintes du mal, et la malignité aura été trois fois moindre.

Il paroît donc que la pratique habituelle de l'inoculation, en entretenant la petite vérole toujours en activité, sauveroit le tiers des victimes que cette cruelle maladie s'immole; cet avantage seroit en faveur de la partie même du peuple qui, par préjugé ou par impuissance, est éloignée de cette méthode salutaire.

Il est donc évident aussi qu'en proscrivant l'inoculation de l'intérieur des villes, on va directement contre le but qu'on se propose, celui de prévenir les funestes effets de la contagion : car, en forçant les inoculés à sortir de la ville, on éloigne de l'inoculation la masse des citoyens hors d'état de se déplacer; et le nombre considérable d'enfans qu'une pratique heureuse eût pu sauver, accru dans l'intervalle d'une épidémie à l'autre, devient la proie du fléau destructeur qui les ravit presqu'aussitôt qu'ils sont nés (1).

---

[a] Voyez la note précédente.

(1) La précieuse découverte de la vaccine, si cette méthode est universellement adoptée, doit totalement anéantir la petite vérole, et la reléguer parmi ces maladies perdues dont on ne connoit plus que le nom. Cette pratique a des avan-

Nous terminerons ici nos recherches sur la population de la ville de Nismes. Les travaux projetés qui vont à la fois rendre la salubrité à nos quartiers les plus infects et les plus mal-sains, favoriser notre agriculture, ouvrir de nouveaux débouchés au commerce, et nous rassurer sur la crainte de voir tarir cette précieuse fontaine à laquelle notre existence semble attachée; l'exécution de ces projets qui rappellent la splendeur et les beaux jours de la colonie romaine, tout paroît annoncer une heureuse révolution en faveur de notre patrie, et un accroissement rapide dans le nombre de ses habitans.

---

tages trop grands et trop constatés, pour ne pas triompher des obstacles qu'ont suscités à ses progrès, dans notre contrée, ses détracteurs, les méprises de quelques opérateurs inexpérimentés, et la précipitation de quelques autres à publier leurs succès. Faute d'avoir marché avec prudence, d'avoir soigneusement étudié les caractères de la vraie et de la fausse vaccine, d'avoir recherché les causes qui produisent celle-ci et les moyens de l'éviter, et d'avoir attentivement observé l'effet de cette maladie sur celles qui peuvent la compliquer, et des complications sur elle, on a réussi à rendre douteux au vulgaire les avantages de la vaccination. Les récits de ses succès lointains, quelques nombreux qu'ils puissent être, servent moins à l'accréditer que ne peut lui nuire le moindre accident arrivé sous les yeux de ceux qu'il faut éclairer et convaincre. On ne se laisse guère persuader dans ces matières que par le témoignage de ses yeux ou de sa propre expérience. Celles du citoyen *Rouger*, estimable et sage médecin du Vigan, sont si multipliées, si constamment suivies d'une réussite complète et si près de nous, qu'elles doivent nécessairement avoir la plus grande influence sur l'opinion publique, et détruire toutes les préventions. Son propre scepticisme a cédé à l'évidence des faits et des résultats. Un grand nombre de ses vaccinés a été ensuite inoculé, mais tous vainement. La vaccination est donc décidément préservative; et il n'est pas moins certain qu'elle ne procure qu'une indisposition légère, plus bénigne encore que la petite vérole inoculée; que, loin d'altérer les humeurs, elle en corrige les vices, et qu'elle ne laisse aucune infirmité. Quel bienfait pour l'humanité, et quel avantage pour la population !

§. IV.

Population du territoire.

En 1734, la population des cinq villages et métairies qui composent le territoire ou *taillable* de Nismes se trouva de mille six cent quarante individus ; en 1788 elle s'est portée à deux mille quatre cent soixante et un, en particulier.

Courbessac avoit, en 1734,	270 habitans, en 1788, .	300
Rodilhan.	232.	371
Bouillargues.	683.	1152
Caissargues.	180.	220
Saint-Cesaire.	275.	418
Total. . *en* 1734 . .	1640. . . . *en* 1788 . . .	2461

Nous avons vu le nombre des habitans doubler dans la ville dans l'espace de cinquante ans : celui du *taillable*, pendant ce période, n'a que tiercé ; l'accroissement de la population a donc suivi une progression moins rapide dans le territoire où il est dû aux progrès limités de l'agriculture, qu'à la ville où il provient de l'industrie qui n'a point de bornes : néanmoins l'augmentation des habitans du territoire prouve que celle de la ville n'a pas été aux dépens de nos campagnes.

Le défrichement des *garrigues* est la seule cause de l'accroissement de nos villages ; il s'est porté un plus grand nombre d'habitans vers celui où il y avoit le plus de ces bruyères propres à être transformées en vignes ; ou le plus

de facilité pour la concession, disons plutôt l'usurpation de ces terrains.

Nous ferons observer que l'augmentation du village de *Rodilhan* est, dans le fait, un peu moins forte qu'elle ne le paroît ici, parce que, depuis 1734, on a réuni à cette paroisse plusieurs métairies qui appartenoient alors aux paroisses de la ville.

La fécondité est un peu moindre dans notre campagne qu'à la ville; nous en avons exposé les raisons dans le précédent §. Cette différence doit nécessairement influer sur le rapport des naissances à la population totale; aussi trouve-t-on qu'il naît à Nismes un enfant sur 23,7 individus, et seulement un sur 24,5 dans le territoire: mais nous remarquerons, à cette occasion, que la population du *taillable*, que nous venons de rapporter d'après les notes de MM. les curés, est peut-être un peu exagérée pour certains villages; nous estimons qu'on peut compter sur l'égalité ou à peu près entre la ville et la banlieue, dans la proportion des naissances à la population.

Il y a un mariage sur 113,9 habitans dans nos campagnes, un sur 116,6 à la ville: on ne connoît pas le célibat dans les villages.

Le nombre des garçons, comparé à celui des filles, y est proportionnellement plus grand qu'à la ville; observation relative à celle de M. *de Buffon* à ce sujet, que nous avons déjà citée.

Il meurt proportionnellement plus de femmes dans le *taillable* qu'à Nismes; mais on sait qu'à la campagne ce sexe s'occupant des travaux pénibles de la terre, les fem-

mes y atteignent en général à un âge moins avancé que celles des villes ; la différence est ici d'environ $\frac{1}{11}$.

La durée de la vie à la ville, comparée à celle des villages du territoire est, de tous les rapports dont nous avons jusqu'ici offert les résultats, celui qui présente les différences les plus marquées. A Nismes on a une vie moyenne de vingt-quatre ans dix mois à espérer (chap. XI §. III.) ; elle est de trente-quatre ans cinq mois, de neuf ans sept mois plus longue dans les villages de la banlieue.

Cependant le climat est le même à Nismes que dans ces villages éloignés tout au plus d'une lieue. Cette abréviation doit donc être attribuée aux funestes effets de l'entassement des habitans dans les villes, qui n'influe pas moins sur le moral que sur le physique. Les maladies contagieuses, principalement celles de l'enfance, font d'ailleurs bien moins de ravages dans les campagnes.

La durée de la vie dont jouissent nos habitans du *taillable*, est inégalement répartie entre les différens villages qui le composent.

Courbessac est le plus favorisé ; la vie commune y est de quarante-deux ans trois mois, de sept ans dix mois plus longue que le terme moyen de la banlieue, ce qui justifie l'opinion vulgaire, répandue à Nismes, sur la salubrité de ce canton. *Courbessac* n'est point un village rassemblé, c'est un hameau épars sur des coteaux assez élevés et rapides qui forment un vallon ouvert au nord et au midi, loin des marécages et des exhalaisons pernicieuses. Le sol est un rocher calcaire où coulent les eaux les plus pures et les plus salubres de tous nos environs, divisées

en filets assez nombreux pour fournir des fontaines à la plupart des maisons de campagne de ce quartier.

Le point opposé de *Courbessac* dans le territoire, pour la position comme pour la durée de la vie, est à *Saint-Cesaire*. On n'y a qu'un terme moyen de vingt-neuf ans trois mois, c'est-à-dire, cinq ans deux mois de moins que le terme commun du territoire. Mais *Saint-Cesaire* est au pied des collines qui le couvrent entièrement au nord, et qui, l'enveloppant ainsi que Nismes, forment autour de lui un bassin où l'air circule avec peine, où les vapeurs croupissent; d'ailleurs les habitans de ce village boivent des eaux *calcaires*, très-chargées, principalement en été. Cependant cette paroisse possède une boisson plus pure, mais dont on ne fait presqu'aucun usage : c'est de tous nos villages celui où l'on trouve le moins de vieillards.

La vie commune est à peu près la même dans les trois autres villages du *taillable*. La différence qu'on peut y observer seroit très-considérable à la ville ; elle devient ici presque nulle, parce que les calculs de cette nature faits sur les petites peuplades, ne peuvent approcher de la vérité d'aussi près que ceux qui portent sur des bases plus étendues, et que souvent, d'ailleurs, les enfans morts à la mamelle ne sont pas inscrits sur les mortuaires. Sur une population de deux à trois cents habitans, deux naissances ou sépultures de plus ou de moins occasionnent, dans les résultats, des différences aussi marquées que le feroient cent cinquante ou cent soixante sur la population de Nismes.

Néanmoins on peut remarquer qu'à *Rodilhan*, village situé dans la plaine, la vie est moins longue qu'à *Bouil-*

largues élevé sur une colline, et qu'à *Caissargues*, hameau bâti sur le penchant d'un coteau sablonneux, ayant devant lui le nord et toute l'étendue de notre vallon.

§. V.

Ages, Fortunes, Professions, Consommation des subsistances.

Après avoir établi la masse de la population de la ville de Nismes, il convient de présenter le tableau numérique des différentes classes dans lesquelles elle se subdivise, sous les rapports de l'âge, de la fortune et des professions (1).

Nous y ajouterons un aperçu de la consommation totale en comestibles.

I.

1.° Les enfans de tout sexe, de l'âge de cinq à quinze ans sont à Nismes au nombre de 12,353, savoir :

4,726	au-dessous de 5 ans;
3,828	de 5 à 10 ans;
1,645	de 10 à 12 ans;
2,154	de 12 à 15 ans;
12,353	en total.
27,297	adultes, hommes ou vieillards de tout sexe, complètent la population.
39,650	

(1) On sera peut-être curieux de connoître aussi la population sous le rapport des cultes : il y a 25,000 catholiques, plus de 14,000 protestans, et environ 230 juifs.

2.° Dans l'ordre de la fortune, la population se partage en quatre sections, graduées de l'opulence à la misère.

La première comprend 1,800 individus de tout sexe et de tout âge;

La seconde	8,300.
La troisième	24,000.
La quatrième	5,550.
Total	39,650.

3.° La ville de Nismes a très-peu de nobles, très-peu de bourgeois; le clergé n'y est pas nombreux, et toute l'activité des habitans étant dirigée vers le commerce, la population est formée presque toute entière de manufacturiers et d'artisans.

Dans l'état qu'on va donner des professions mécaniques, on n'en comprendra pas quelques-unes exercées par un trop petit nombre d'individus, pour valoir la peine d'être comptées : tels sont les blanchisseuses, les amidoniers, les blatiers, les meûniers, les brûleurs d'eau-de-vie, les bouchers (1), etc.

Il faut observer encore que, dans les professions qu'on va désigner, plusieurs individus de telle classe rentrent, selon les circonstances, dans une autre : c'est ainsi que les fileuses de soie deviennent, après le mois d'août, des dévideuses, etc.

(1) La boucherie étoit alors en ferme : depuis que le commerce de la viande est libre, ceux qui le font sont devenus très-nombreux, et l'on comprend sous la dénomination de bouchers, les bouchers proprement dits et les charcutiers. Il y en a 83.

Voici

Voici le nombre de nos artisans :

Ouvriers occupés à filer la soie { 450 tireuses, femmes ou filles... 450 tourneuses, garçons ou filles }	900
Taffetassiers, tireurs à lisse, tisserands, bourretaires	3,000
Faiseurs de bas,	4,000
Couturières et brodeuses,	2,300
Cardeurs de laine et de filoselle, vulgairement bourretaires,	700
Ourdisseuses, 45 } Ovaleuses, 100 }	145
Mouliniers de soie, { 75 tourneurs 75 ouvriers. }	150
Rubaniers,	120
Dévideuses de soie écrue,	900
Teinturiers,	166
Tondeurs, pareurs et garnisseurs,	56
Tanneurs,	40
Boulangers, maîtres ou garçons,	160
Perruquiers,	160
Chaufourniers,	30
Maçons et plâtriers,	500
Serruriers,	120
Cordonniers,	350
Tailleurs,	150
Menuisiers et charpentiers,	160
Terrassiers et jardiniers,	950
En tout.	15,043

II.

La vie animale, dans la ville de Nismes, ne diffère pas

de celle des autres villes de la France placées sous une latitude plus ou moins agréable. Voici le relevé de ce qui s'y consomme en denrées de première nécessité.

1.° Il s'emploie, année commune, en farine 15,700 milliers (1) poids de marc, savoir : 9,200 (2) par les boulangers, 5,200 (3) par les hôpitaux, les jardiniers, les bourgeois et autres qui fabriquent leur pain ; 1,300 (4) par différens particuliers qui fraudent les droits de la subvention, tant par rapport à la farine, que par rapport à ce qu'ils consomment au-dessus de leur abonnement [a].

2.° Il se tue, année commune, mille trois cent deux bœufs ou vaches, savoir : six cent cinquante-trois bœufs qui ont produit 342,825 liv. (5) de chair nette, ou 525 liv. (6) la pièce ; six cent trente-quatre vaches qui ont donné 190,834 liv. (7), ou 301 liv. (8) chacune ; enfin, quinze bœufs ou vaches tués en contrebande ; vingt-sept mille cent soixante-quatre moutons, savoir : dix-huit mille neuf cent quatre-vingt-deux moutons qui, chair nette, ont donné 614,539 liv. (9), ou 32 liv. 6 onces (10) chacun ; deux mille trente-neuf agneaux faits (appelés *agneaux*

(1) 768524 myriagrammes.
(2) 450345 myriagrammes.
(3) 253543 myriagrammes.
(4) 63636 myriagrammes.
[a] Les villages, les jours de marché, achètent du pain à Nismes.
(5) 16780,38 myriagrammes.
(6) 257 kilogrammes.
(7) 93413 myriagrammes.
(8) 147,34 kilogrammes.
(9) 300821 myriagrammes.
(10) 15,187 kilogrammes.

de camp, la boucherie ne tuant point d'*agneaux de lait*); cinq mille huit cent quarante-trois brebis, et trois cents pièces tuées en contrebande; dix mille huit cent soixante agneaux de lait; deux mille sept cent quatre-vingt-dix veaux; enfin six mille cochons.

3.° Il se boit, à Nismes, dix-sept mille muids (1) de vin de sept cent vingt pintes (2) de Paris, ou douze millions deux cent quarante mille pintes (3) de Paris, savoir: onze mille muids (4) de vin forain, et six mille (5) du *taillable* [a].

4.° Le poisson forme, à Nismes, une partie considérable de la vie animale. On nous l'apporte plusieurs fois par jour, soit de la mer qui baigne la cote voisine, soit des étangs salés qui la couvrent, soit, enfin, des rivières des environs, et trop souvent de nos marécages bourbeux.

Les poissons d'eau douce consommés à Nismes, se bornent à l'anguille, la carpe, le brochet, la tanche, l'alause et un petit nombre d'autres.

Les poissons de mer sont plus variés : nous en donnons ici le tableau.

---

(1) 11399,35 kilolitres.
(2) 670,55 litres.
(3) 11399,35 kilolitres.
(4) 7376,05 kilolitres.
(5) 4023,30 kilolitres.
[a] On ne compte pas les vins étrangers et les liqueurs.

POISSONS DE MER QU'ON MANGE A NISMES.

NOMS FRANÇAIS DE L'ENCYCLOPÉDIE méthodique.		NOMS DU PAYS.	*OBSERVATIONS.*
GENRES.	ESPÈCES.		
Raie	Torpille	*Rato.*	
	Coliard	*Fuma.*	
	Alène		
	Pastenague	*Rato.*	
	Mourine		
	Bouclée	*Clavèlado.*	
	Ronce		
Chien de mer	Milandre	*Cats.*	
	Chat-rochier		
	Renard-marin	*Espase*	On nous apporte encore, mais plus rarement, quelques autres chiens de mer.
Baudroie	(La grande)	*Boudroye.*	
Cheval marin	Trompette	*Aguyo.*	
	Aiguille		
Murène	Myre	*Margagnoun.*	
	Congre		
Trachine	Vive	*Vivo aragno.*	
Gade	Capelan	*Capélan.*	
	Blennoïde		
	Merlan	*Merlans.*	
	Grand merlus		
Blenne	Mole		
Gobie	Goujon de mer	....	Confondus avec les *Sardines* ou avec d'autres petits *Clupes* sous le nom de *mélettes.*
	Goujon blanc		
	Loche de mer		
Scorpène	Rascasse		
Dore	Poisson St-pierre	*Gal.*	
	Sanglier		
Pleuronecte	Plie	*Plano.*	
	Sole	*Solo*	Très-abondante.
	Carrelet	*Pansard.*	
	Turbot	*Roumb.*	
Spare	Dorade	*Sauquénos* ou *daourados.*	Suivant l'âge et la grosseur.
	Sargue		
	Mendole		
	Oblade		
	Picarel	....	Confondu dans la *menuisaille.*
	Rubellion	*Pagels.*	
	Pagel		
	Pagre		

NOMS FRANÇAIS DE L'ENCYCLOPÉDIE méthodique. GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	OBSERVATIONS.
Spare	Bogue	*Boguo.*	
	Canthère	....	Confondus avec les *Pagels* et les *Dorades.*
	Saupe		
	Denté		
Labre	....	....	Plusieurs espèces que nous n'avons pas déterminées, confondues, pour la plupart, avec la *menuisaille.*
Sciène	Umbre	....	Confondue avec les *Dorades.*
	Corp	*Daïna.*	
	Daine		
Perségue ...	Loup	*Lou*	Ils remontent dans nos eaux douces et bourbeuses.
Scombre ...	Maquereau ...	*Vëira.*	
	Pélamide	*Palamido.*	
	Thon	*Thoun.*	
	Alalunga	*Thoun-blanc.*	
	Gascon	*Gascoun* ...	Confondu quelquefois avec le *Daine.*
Mulet	Rouget	*Rougé*	L'un de nos poissons les plus délicats et les plus abondans.
	Surmulet		
Trigle	Gronau	*Granaou.*	
	Perlon		
	Milan		
Esoce	Spet.		
Athérine ...	Joel	*Juol*	Le peuple en mange beaucoup.
Mugile	Muge	*Mugé*	Il se trouve aussi abondamment dans nos étangs salés, nos marécages, et dans les ruisseaux qui s'y rendent.
Clupe	Alause	*Alaouso* ...	Nous ne mangeons que celles qui remontent dans les rivières voisines, particulièrement celles qui suivent les trains de sel sur le Rhône.
	Sardine	*Sardino* ...	Parmi les poissons qu'on nous apporte sous ce nom, nous avons cru remarquer deux variétés distinctes de la véritable espèce *Clupeasprathus* L. et la variété de la *bande d'argent* décrite dans *Bruniche*, pag. 102.

NOMS FRANÇAIS DE L'ENCYCLOPÉDIE méthodique.		NOMS DU PAYS.	OBSERVATIONS.
GENRES.	ESPÈCES.		
Sèche	Officinale	*Sépio.*	
	Moyenne	*Glaoujaou.*	
	Calmar		
Moules	. . . .	*Musclés.*	
Huîtres	(La grande) . .	*Huitros.*	
Tellines. . . .	. . . .	*Tënllios* . . .	*Donax trunculus* L. parmi lesquelles se trouve la *Telline rouge*, *Tellina incarnata.*
	. . . .	*Arsélis*	Espèce abondante que nous croyons être la *Venus litterata* de L.

Nos *crustacés* sont la *Langouste*, une petite *Chevrette* nommée ici *Civado*, et plusieurs *Cancres.*

5.° Il se mange à Nismes, comme ailleurs, du gibier de toute espèce, des fruits et des légumes de toutes les qualités, frais ou secs, dont la majeure partie nous vient de la Provence; mais il est difficile de déterminer la quantité qu'il se consomme de ces denrées.

Tel est l'état de notre ville et de son territoire, de sa population, de son commerce, de ses arts. Après avoir comparé Nismes antique à Nismes moderne, après l'avoir considéré relativement à son état moral, nous allons l'envisager, le considérer sous ses rapports physiques, rechercher l'influence de son atmosphère, exposer la nature du sol et des productions de l'agriculture.

Fin de la première partie.

SECONDE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Météorologie.

Le climat maîtrise les êtres par la température, et les idées par le caractère qu'il impose aux peuples, dit un célèbre académicien [*a*]; mais réciproquement effets et causes, les êtres organisés influent à leur tour sur l'atmosphère : ils la modifient diversement, ils la purifient ou l'altèrent, ils en reçoivent des principes nécessaires à leur vie ; en se décomposant, ils lui en rendent d'autres qui entrent dans sa constitution, tandis que la terre s'accroît des débris les plus grossiers de ces êtres dont l'existence lui est également due.

La connoissance du climat est donc une recherche importante, dans l'objet que nous nous sommes proposé : telle est la *météorologie* qui, plus approfondie, doit produire, à la longue, une médecine et une agriculture plus sures et plus parfaites.

Nous allons exposer, avec quelques détails, les obser-

[*a*] M. *Bailly*.

vations journalières de l'état de notre atmosphère, de ses nombreuses variations, et de leur comparaison dans les différentes saisons de l'année.

§. I.er

Thermomètre (1).

La température moyenne de la ville de Nismes, calculée sur seize années d'observations [a], depuis 1767 jusqu'à 1783, est de 13° du thermomètre de *Réaumur* (2), et surpasse de 2°,6 (3) la température moyenne de la France. Cependant quelques circonstances particulières, que nous indiquerons, nous procurent quelquefois des degrés de froid et de chaleur disproportionnés, en sorte que notre climat tempéré réunit, dans certaines années, les glaces des provinces du nord aux chaleurs de l'Égypte ou de la Syrie. Le thermomètre se soutient à Nismes, dans le cours de la journée, au printemps du 15.e au 16.e degré (4), en

(1) Les observations météorologiques du docteur *Baux*, commencées en 1743, cessèrent à la fin de 1785. L'auteur de cet ouvrage les continua jusqu'en 1790. Le docteur *Razoux*, qui observoit de son côté, a poussé les siennes jusqu'à sa mort arrivée en l'an 1798. Il y a une lacune depuis cette époque jusqu'en l'an IX (1801), que le citoyen *Solimani*, professeur de physique et de chimie à l'école centrale, et le citoyen *Lecointe*, ancien officier de cavalerie, aujourd'hui médecin, ont repris cet utile travail.

[a] Les observations que nous rapportons ont été faites sur un thermomètre à l'esprit de vin, construit par M. l'*abbé Nollet*, et gradué sous les yeux de M. *de Réaumur*, suivant sa dernière méthode, où o correspond à la glace fondante.

(2) 16°,25.

(3) 3°,125.

(4) 18°,75 à 20°.

été

été au 25.e (1), en automne 2° (2) plus haut qu'au printemps, parce que la terre conserve encore, dans cette saison, une partie de la chaleur que l'été lui a communiquée, et la transmet à l'atmosphère; enfin, en hiver à 7° ou 8° (3) au-dessus de la congélation.

La température est très-variable dans les mois de mars et d'avril; à un froid piquant succède souvent une chaleur qui étonne d'autant plus, que le corps y est moins préparé : après avoir vu geler le matin, on se croiroit à midi au milieu de l'été.

Si la neige couvre encore les montagnes de l'Auvergne, des Cevennes et de la Provence, et que les vents du N. E. ou du N. O. règnent depuis quelques jours, il n'est pas rare, pendant ces deux mois, mars et avril, de voir descendre la liqueur du thermomètre, dans la nuit ou au lever du soleil, à 1° (4) et même à 2° (5) au-dessous de 0; elle est allée jusqu'à — 4° (6); mais un soleil pur la ramène bientôt à + 12° et + 15° (7). On l'observe souvent à + 20° (8) et au-dessus, dans le mois de mars : en avril, après la fonte des neiges, elle est montée à + 27° (9).

La chaleur fait de rapides progrès dès le mois de mai;

(1) 31°,25.
(2) 2°,5.
(3) 8°,75 à 10°.
(4) 1°,25.
(5) 2°,5.
(6) 5°.
(7) 15° à 18°,75.
(8) 25°.
(9) 33°,75.

souvent alors elle égale ici celle de la canicule des provinces septentrionales du royaume. La hauteur moyenne du thermomètre, prise entre les observations du matin et celles de l'après-midi, n'est, pendant ce mois, que de 15°,3 (1) à cause de la fraîcheur des matinées ; mais elle s'élève communément l'après-midi du 20.e au 24.e degré (2), et s'y soutient, presque sans interruption, jusqu'au milieu de juin : on l'observe fréquemment, dans ce dernier mois, à + 26° (3) et même + 27° (4).

En juillet et août, mois les plus chauds de l'année, l'état moyen du thermomètre est, le matin, de + 17° (5) ; le soir, de + 26°,1 (6) ; cependant il arrive fréquemment à 28° et à 30° (7). Dans les mois d'août des années 1769 et 1770, il est monté à + 36° (8). Malgré ces degrés extraordinaires, la chaleur est cependant plus incommode encore par sa durée que par son intensité.

Ces deux mois sont ceux où la différence est la plus considérable entre la chaleur du matin et celle du soir, à égale distance du midi.

S'il ne pleut pas à la fin du mois d'août, la terre échauffée conserve sa chaleur et influe sur celle de l'atmosphère jusques dans le mois de septembre. Le thermo-

(1) 19°,125.
(2) 25° à 30°.
(3) 31,°5.
(4) 33,°75.
(5) 21°,25.
(6) 32°,625.
(7) 35° à 37°,5.
(8) 45°.

mètre se tient alors autour du 24.e degré (1) ; mais la température la plus ordinaire du commencement de l'automne n'est, le matin, que de + 14° à + 15° (2), le soir, de 21° (3) ; elle se refroidit graduellement au mois d'octobre où le thermomètre ne s'élève pas au-dessus du 10.e au 11.e degré (4) le matin, descendant même quelquefois fort au-dessous (nous l'avons vu au + 3.e) (5), mais allant l'après-midi au 13.e ou au 14.e (6).

Nous observons que la chaleur décroît bien plus rapidement de l'été à l'automne, qu'elle ne croît du printemps à l'été.

Le mois de novembre est celui qui, d'une année à l'autre, offre le plus de variété dans sa température ; sec et chaud communément, le thermomètre ne s'éloigne guères alors du 12.e au 15.e degré (7) ; mais si les neiges précoces ont couvert les hautes montagnes du Dauphiné, le vent du N. O. nous en apporte des frimats et des gelées qui, souvent à la vérité, ne reparoissent plus de l'année. Dans ces circonstances, on a vu le thermomètre descendre à 6° (8) au-dessous de o.

C'est à la fin de décembre et au commencement de janvier, qu'arrivent ici, d'ordinaire, le plus grand froid et les

---

(1) 30°.
(2) 17°,5 à 18°,75.
(3) 26°,25.
(4) 12°,5 à 13°,75.
(5) 3°,75.
(6) 16°,25 à 17°,5.
(7) 15° à 18°,75.
(8) 7°,5.

gelées, quelquefois assez considérables pour faire descendre le thermomètre à − 4 ° ou − 5 ° (1) : leur durée est si courte, qu'il arrive, trop fréquemment pour notre santé, qu'elles ne laissent pas le temps de remplir les glacières. Quelle que soit l'intensité du froid, si le temps est serein, comme il arrive presque toujours, il est rare que, lorsqu'il a gelé le matin, il ne dégèle à midi. On a observé ici, une fois dans seize ans, le thermomètre à − 10 ° (2) [a]; mais ce froid rigoureux doit être considéré comme un phénomène très-rare et plus extraordinaire encore que la chaleur de 36 ° (3) au mois de juillet ou d'août.

Quelquefois les gelées du commencement de l'année se renouvellent en février. On a vu, quoique peu communément, le thermomètre descendre dans ces circonstances

(1) 5° à 6°,25.

(2) 12°,5.

[a] Depuis la rédaction de cet article, le thermomètre est descendu, le 30 décembre 1788 et le 5 janvier 1789, au 12.e degré (*) de congélation. Cet hiver extraordinaire sous tous ses rapports, a été aussi long que rigoureux; aujourd'hui 11 mars il a gelé de 3 ° (**) le matin avec un temps serein; le thermomètre est monté à + 4 ° (***) à 3 heures de l'après-midi avec des nuages amenés par le N. O., et une heure après il a tombé 2 lignes (****) de neige.

Les blés n'ont point souffert de la rigueur du froid; il en a été de même des prairies artificielles; cependant nous avons trouvé dans les sainfoins un grand nombre de plantes de pimprenelles que la gelée avoit fait périr. Les oliviers ont été endommagés principalement à l'exposition du nord, et il a fallu receper les lauriers, précieux par l'ombrage qu'ils nous procurent.

(3) 45 °.

(*) 15 °.
(**) 3°,75.
(***) 5 °.
(****) 0,005 mètres.

jusqu'auprès du 7.e degré (1) ; mais le plus souvent il ne gèle pas dans ce mois : le soleil a acquis plus de force, il se montre plus long-temps sur l'horizon, et l'atmosphère est déjà sensiblement réchauffée : le thermomètre se soutient alors, d'ordinaire, du 10.e au 15.e degré (2), souvent au-dessus.

La différence de chaleur, entre le matin et le soir à pareille distance du midi, est ici, du moins en été, beaucoup plus grande qu'on ne l'observe dans la plupart des villes du royaume, dont les observations météorologiques ont été rendues publiques. Nous avons dit que Nismes, adossé à une chaîne de collines qui courent du N. E. au S. O., en est comme enveloppé ; les rochers calcaires dénués de verdure, qui nous entourent et nous dominent, repercutent avec force sur la ville les rayons du soleil et la chaleur qu'ils en ont acquise, principalement depuis midi jusqu'au coucher du soleil. Cette circonstance particulière et locale, réunie à la pureté d'un ciel que des nuages obscurcissent rarement, contribue à soutenir, le soir, la liqueur du thermomètre plus élevée. L'effet, dont nous indiquons la cause, est d'autant plus sensible, que le soleil est plus élevé sur l'horizon, et que ses rayons ont une plus grande énergie ; aussi voit-on l'excès de chaleur du soir, sur la chaleur du matin, croître avec une progression d'autant plus rapide, qu'on approche davantage du solstice d'été, et décroître de même en approchant de celui d'hiver.

---

(1) 8°,75.

(2) 12°,5 à 18°,75.

Cette différence s'élève à 12° (1) au mois de juillet, quelquefois jusqu'à 15° (2) : en hiver les rayons du soleil, foibles et obliques, ne frappent plus nos rochers avec la même force ni dans une direction convenable.

En comparant les observations météorologiques de la ville sur celles de la campagne, faites loin des collines et de toute réverbération solaire, nous avons évalué à 3° (3) le terme moyen de l'accroissement de chaleur procuré par la cause indiquée, depuis le milieu du mois de mai, jusqu'à la fin de septembre.

La plus grande différence entre le plus haut degré de chaleur et le moindre, dans vingt-quatre heures, est ici de 28° (4) : la différence entre la plus forte chaleur et le plus grand froid, dans le courant d'une année, a été de 40°,5 (5), et, dans l'espace de seize ans, elle s'est élevée une fois à 45°,5 (6).

La différence moyenne entre les thermomètres placés à l'ombre ou au soleil, est ici d'environ 3°,5 (7) : il y a des anomalies remarquables à cet égard dans le courant de la journée, et dont il est difficile d'assigner la cause. Nos observations nous portent à présumer que deux heures après le lever du soleil est l'instant où la différence de cha-

(1) 15°.
(2) 18°,75.
(3) 3°,75.
(4) 35°.
(5) 50,°625.
(6) 56°,875.
(7) 4°,375.

leur entre le soleil et l'ombre est la plus considérable, et que la moindre a lieu vers deux heures de l'après-midi.

§. II.

Baromètre.

Les observations du baromètre, qui ont servi à la confection de nos tables, ont été faites à Nismes, presqu'au centre de la ville, à 28 toises 2 pieds (1) au-dessus du niveau de la méditerranée, et calculées, comme nos autres observations météorologiques, sur un période de seize années, de 1768 à 1783.

Elles donnent, pour hauteur moyenne, 28 p. 0,2 (2) [a]. Les fortes chaleurs de nos étés contribuent sans doute

(1) 55,548 mètres.

(2) 0,7584 mètres.

[a] Nous disons que la hauteur moyenne du baromètre, calculée sur seize années, est à Nismes de 28 p. 0,2 (*). Cependant elle ne se trouve que de 27 p. 7,7 (**), c'est-à-dire, 4,5 (***) de moins que la nôtre, dans les observations barométriques pour notre ville, depuis le mois de juin 1757 jusqu'au 1.er janvier 1762, rapportées dans les tables nosologiques et météorologiques publiées par M. *Razoux.*

Cette différence est trop considérable pour être attribuée aux seules variations de la pesanteur de l'air ou de sa température, d'autant que le terme moyen de la chaleur pour les années 1757 à 1762, s'écarte de trop peu de celui des années 1768 à 1783, pour en faire état. On pourroit donc présumer que cette diversité de résultats provient de quelque erreur de part ou d'autre.

Pour nous en éclaircir, nous avons comparé attentivement notre baromètre, étalonné sur la toise du Chatelet avec toute l'exactitude dont nous avons été ca-

(*) 0,7584 mètres.

(**) 0,7484 mètres.

(***) 0,010 mètres.

à augmenter la longueur de la colonne de mercure dans le baromètre, en diminuant sa pesanteur spécifique ; mais comme en même temps la colonne atmosphérique a perdu de la sienne par la même cause et dans une proportion bien plus forte, le dernier de ces effets doit surpasser de beaucoup le premier. Aussi voit-on dans le tableau météorologique, que les mois les plus chauds de l'année sont ceux où le baromètre s'est soutenu le plus bas, tout au contraire des mois les plus froids [a]. La somme des observations pour les mois les plus froids de l'année, janvier, février, mars, octobre, novembre et décembre, réduite

---

pables, au baromètre sur lequel ont été faites les observations des tables nosologiques, observations dues à M. *Baux*, doyen du collége de médecine ; le tube de ce dernier instrument est recourbé, construit dans de bonnes proportions et bien purgé d'air ; mais sa graduation n'est pas exacte, en sorte que le rapport de son échelle à la nôtre ou au véritable pied de roi, est :: 1969 : 2000.

Suivant donc cette proportion, 27 p. 7,7 (*), terme moyen des observations rapportées par M. *Razoux*, = 28 p. 0,9 (**), véritable élévation moyenne du baromètre à Nismes, pour les années 1757 à 1763 inclusivement, et dont la légère différence d'avec le terme de nos tables, ne provient que du plus grand nombre d'années sur lesquelles sont établis nos calculs.

Pour nous assurer davantage de la vérité des données et de l'accord des résultats, nous avons, par un travail long et pénible, comparé avec nos propres observations, la précieuse suite de celles qu'a faites M. *Baux*, sans interruption, depuis 1743 jusqu'à 1786. Ce respectable confrère, pour se prêter à nos recherches, a bien voulu nous confier ses manuscrits. Cette comparaison, faite en divers temps et à différentes températures, nous a convaincus de l'accord singulier de nos baromètres, toutefois en faisant usage de la correction dont nous avons parlé.

[a] Notre baromètre a été soigneusement purgé d'air par l'ébullition.

(*) 0,7484 mètres.
(**) 0,7598 mètres.

à

à un terme moyen, est de	28 p.	1,9 (1)
tandis que celle des autres six mois,		
époque des chaleurs, n'est que de ...	27	10,6 (2)
donc la différence qui n'est ici que de .		3,3 (3)

est réellement plus grande à cause de la correction thermométrique qu'il y auroit à faire.

Nous avons déjà dit que la réverbération des rayons du soleil par les collines qui entourent la ville, influoit sensiblement sur la marche du thermomètre; la raréfaction locale de l'air que produit cette réverbération paroît avoir aussi une action marquée sur le baromètre. Ayant essayé de mesurer avec cet instrument la hauteur de plusieurs points des collines voisines, les observations du soir ont constamment indiqué, pour les mêmes stations, une élévation plus grande que celles du matin; la colonne de mercure étoit donc proportionnellement plus courte le soir, quoique l'excès de la chaleur de l'après-midi sur celle du matin eût alongé cette colonne. Il est probable que cette circonstance particulière contribue aux grands abaissemens du baromètre, que nous remarquons dans les mois d'été, relativement aux mois d'hiver : les observations correspondantes, faites dans notre voisinage, à Montpellier dont le site est différent du nôtre, ajoutent à cette opinion un nouveau degré de vraisemblance. Cependant les effets de la chaleur sur l'élasticité de l'air atmosphérique sont encore

(1) 0,7618 mètres.
(2) 0,7552 mètres.
(3) 0,0078 mètres.

trop peu connus pour asseoir un jugement certain à cet égard.

Les plus grandes élévations du baromètre s'observent ici du mois d'octobre au mois de mars, principalement en février et décembre; les moindres, du mois d'avril à celui de septembre. Les élévations moyennes sont,

La plus grande en hiver,

La plus petite en été;

Celles du printemps et de l'automne parfaitement égales.

Leur ordre dans l'année est

Février . . . . la plus grande.
Décembre.
Janvier.
Novembre.
Mars.
Octobre.
Avril.
Mai.
Septembre.
Juin.
Juillet.
Août . . . . . la plus petite.

Les six premiers mois de l'année, comparés aux derniers, offrent des résultats assez différens; car le terme moyen du solstice d'hiver au solstice d'été est 28 p. 0,6 (1)
celui du solstice d'été au solstice d'hiver . . 27 11,8 (2)

Différence 0,8 (3)

(1) 0,7592 mètres.
(2) 0,7576 mètres.
(3) 0,0016 mètres.

Les plus grandes variations ne vont pas ici à 2 pouces (1) : dans seize années nous n'avons vu qu'une seule fois

le baromêtre monter à	28p.	10,2	(2)
et descendre à	27	2,2	(3)
Différence	1p.	8	(4)

La plus grande différence, dans vingt-quatre heures, a été de 10 lignes (5). Ces marches subites du baromètre, assez fréquentes à Nismes, arrivent d'ordinaire par les vents variables des rhumbs du S. à l'O., le thermomètre n'excédant pas 12° à 18° (6); elles sont peu fréquentes dans les grands froids, extrêmement rares en été.

Les vents du N. N E. et N. O. nous procurent les plus grandes élévations, même avec les brouillards, les temps gris et couverts; les plus grands abaissemens sont dus aux vents pluvieux de l'E au S.; ceux du S. à l'O. produisent le même effet, tant que le ciel demeure serein.

Quand le vent soufle de l'E., et qu'il passe au N. sans prendre son cours par l'O., le baromètre, quoique d'ordinaire très-bas alors, baisse encore sensiblement : les brouillards des mois de juin et de juillet, suivis même d'un temps serein, produisent un effet semblable. Il en est souvent ainsi des *gelées blanches* par le vent du N. et par un beau soleil.

(1) 0,054 mètres.
(2) 0,7814 mètres.
(3) 0,7474 mètres.
(4) 0,045 mètres.
(5) 0,023 mètres.
(6) 15° à 22°,5.

Les vents chauds de l'O. font descendre considérablement le mercure, s'ils succèdent à un vent froid, mais alors l'abaissement n'est pas de durée.

Lorsque le vent régnant est dans les rumbs du N. à l'O, et que les vents du S. commençant à soufler occasionnent des chocs dans l'atmosphère, le baromètre s'élève très-haut; il se soutient au même point tant que le vent du N. conserve la supériorité. Si le mercure descend, c'est un signe assuré que le S. ne tardera pas à prendre le dessus, et que bientôt le ciel se couvrira de nuages qui nous ameneront infailliblement la pluie.

Quand le vent sec du N. E. soufle avec violence, si l'hygromètre marche vers l'humidité, l'ascension du baromètre devient pour nous un indice de pluie aussi certain que son abaissement par le même vent, lorsque des légères pommelures éclaircissent la teinte bleu-foncé d'un ciel serein auquel elles se mêlent.

En été, dès que la pluie a rafraîchi l'air, nous voyons aussitôt monter le baromètre, quoique le vent se soutienne au S.; mais la chûte de la rosée du soir ne paroît pas influer sur cet instrument.

En rédigeant les observations météorologiques journalières, nous avons tenu note pour chaque mois du *maximum* et du *minimum* du baromètre, et de l'état de l'atmosphère qui a suivi ces deux termes; ce qui fournit une suite de 192 observations des plus grandes élévations pour les seize années, et un pareil nombre pour les plus grands abaissemens.

Des 192 observations des plus grandes élévations,

174 ont eu lieu par un très-beau temps,
17 par un temps couvert;
1 seule avec la pluie.

192.

La probabilité est donc à Nismes de 9 à 1, que le temps sera serein lorsque le baromètre se soutient élevé; il y a la même proportion pour présumer que le temps sera couvert ou pluvieux, quand le mercure est dans ses grands abaissemens, et 5 contre 1 qu'il pleuvra dans les mêmes circonstances; car les observations de ces abaissemens ont été :

18 avec le beau temps;
81 avec le temps couvert;
93 avec la pluie.

192.

La hauteur moyenne, pour les jours de pluie est . . . . 27 p. 10,8 (1)

La connoissance des lois, suivant lesquelles la lune et les autres astres influent sur notre atmosphère, seroit sans doute d'une grande importance pour les progrès de la météorologie et vraisemblablement pour ceux de la médecine. Cette recherche qui, dans les temps d'ignorance, a enfanté les préjugés les plus absurdes et les erreurs les plus dangereuses, est devenue chez nos physiciens modernes la source des plus ingénieuses découvertes. Cependant leurs efforts multipliés et leurs travaux fructueux n'ont encore

(1) 0,7556 mètres.

dissipé qu'en partie l'obscurité qui voile cette matière intéressante. La lumière dont elle est susceptible, ne peut s'accroître que par le concours général des observateurs et par la réunion des faits qu'ils auront recueillis dans les diverses parties du globe.

C'est sous ce point de vue que nous inscrivons sur nos tables les observations du baromètre pour la ville de Nismes, dans les différentes positions de la lune, relativement à la terre, sans nous permettre d'en tirer aucune conséquence.

Nous ferons seulement remarquer que la somme des élévations dans les syzygies étant un peu plus grande que dans les quadratures, cela supposeroit une action marquée de la lune, lorsqu'elle se trouve en conjonction ou en opposition, tandis que l'égalité des résultats dans l'apogée et le périgée indiqueroit que la plus ou moins grande distance de cet astre à notre zénith, influe peu sur la marche du baromètre.

TABLE du nombre des plus grandes élévations et des plus grands abaissemens du baromètre, observés à Nismes pendant seize années, 1768 à 1783.

Elévations.		Abaissemens.
87	plus près de la nouvelle que de la pleine lune	81
105	plus près de la pleine que de la nouvelle lune	111
55	en nouvelle lune	43
51	au premier quartier	41
54	en pleine lune	63
32	en dernier quartier	45

Nous n'avons rien remarqué de périodique dans les mouvemens du mercure aux équinoxes et aux solstices ; mais tant de causes locales et particulières concourent à modifier diversement notre atmosphère, qu'il n'est pas étonnant qu'elles effacent les effets généraux, ou ne permettent pas de les apercevoir.

§. III.

Hygromètre.

Les observations hygrométriques, dont nous offrons les résultats dans nos tables, ont été faites le matin et à midi sur l'hygromètre à plume de M. *Buissard*; elles donnent, pour terme moyen de l'année, 40°,4. Diverses circonstances se sont opposées au desir que nous avions de rapporter le degré de cet instrument après le coucher du soleil, heure à laquelle l'humidité, vaporisée pendant le jour, se condense.

Depuis quelque temps nous observons l'humidité atmosphérique avec deux hygromètres plus sensibles que ceux à plume, l'un à cheveu, l'autre à fil de soie, gradués suivant la méthode de M. *de Saussure* : nous allons nous en servir pour indiquer les principaux phénomènes hygrométriques du climat de la ville de Nismes.

La sécheresse est ici considérable et habituelle ; elle forme même l'un des caractères de notre température [*a*]. Cependant

[*a*] Nos annales en conservent le souvenir, et depuis le XIII.ᵉ siècle jusqu'à nos jours, il s'est passé peu d'années où l'on n'ait été forcé de demander la pluie par des prières publiques.

dant une extrême humidité succède souvent à la grande sécheresse, plus brusquement encore que nous n'avons vu d'excessives chaleurs remplacer les gelées. Ce phénomène remarquable, dont les conséquences médicales sont de la dernière importance, est dû à l'abondance du *serein* et des *rosées*; il est d'autant plus sensible, que la chaleur est plus forte et le ciel plus serein, et le mois d'août qui offre les plus grands degrés de chaleur, d'évaporation et de sécheresse, présente en même temps ici les derniers termes d'humidité. Souvent, dans ce mois, après avoir observé, vers les trois heures après-midi, l'hygromètre de *Saussure* autour du 45.e degré, on le voit, au coucher du soleil, marcher rapidement vers l'humide et, à huit heures du soir, arriver au 90.e, quoique la diminution de la chaleur atmosphérique ne soit pas dans une progression à beaucoup près aussi rapide. Ce phénomène n'a pas lieu lorsque le vent du N. soufle violemment, ou si celui du N. O. règne, quelque foible qu'il puisse être. Il n'est jamais plus marqué que quand, après le lever du soleil, le *garbin*, dont nous parlerons, succède au N. E. et fait place le soir à un calme absolu.

En comparant sur nos tables les termes moyens des observations hygrométriques pour les quatre saisons de l'année, on trouve entr'eux des différences assez considérables. L'hiver y paroît plus humide que l'automne et que le printemps; ceux-ci beaucoup plus que l'été; cependant en faisant usage de la correction thermométrique, on trouve une égalité presque parfaite entre les sommes totales des degrés de l'hygromètre pour chacune des parties de l'année.

Au printemps, dans l'automne et dans l'hiver, quand le temps

temps est serein et le soleil brillant, l'heure où l'hygromètre indique la plus grande sécheresse, est plus près du midi que du coucher du soleil. Dans l'été, où la terre conserve plus long-temps sa chaleur, ce terme est retardé et il approche plus alors du coucher de l'astre que de son passage au méridien.

La marche de l'humidité est différente. Au printemps elle commence à affecter l'hygromètre un peu avant le coucher du soleil, et son *maximum* est à une ou deux heures après minuit. Alors, si l'atmosphère est calme, et que le vent, quoique foible, soufle entre le N. et l'E., les vapeurs humides se dissipent avant que le soleil paroisse sur l'horison, et, à mesure qu'il s'élève, les hygromètres redescendent rapidement vers la sécheresse.

En été, c'est la rosée du soir qui amène ces instrumens au point de la plus grande humidité.

En automne et dans toutes les saisons de l'année, s'il règne des vents du S., presqu'insensibles, qui ne troublent pas la transparence de l'atmosphère, la rosée du soir n'affecte pas aussi fortement les hygromètres que celle du matin. Ils n'indiquent le dernier terme de l'humidité qu'une demi-heure après le lever du soleil, lorsque les premiers rayons de cet astre ont commencé de réduire en vapeurs l'humidité condensée pendant la nuit.

Il en est de même en hiver, lorsque la terre est couverte de gelée blanche; mais dans cette saison, où le refroidissement de l'atmosphère s'oppose à la formation des vapeurs, les hygromètres n'indiquent la plus grande humidité qu'une heure et demie après le lever du soleil.

Dans toutes ces observations nous avons supposé le ciel

serein, parce que c'est l'état le plus fréquent de celui de Nismes. S'il est nébuleux ou pluvieux, les hygromètres sont différemment affectés, suivant la fréquence et l'intensité des météores aqueux. Les brouillards sont ceux qui, de même que la condensation de la rosée ou sa vaporisation, amènent l'instrument à l'humidité absolue. Il n'en est pas de même de la pluie; quoique longue et de durée, si les vents du S. l'ont amenée, pendant qu'elle tombe, les hygromètres font quelques pas vers la sécheresse; ils descendent souvent subitement vers ce point d'un grand nombre de degrés, lorsque les vents souflent des rumbs du N. à l'E. N. E.

Le véritable vent du N. soutient les hygromètres à un très-haut point de sécheresse; mais s'il passe tout-à-coup au N. O., sans prendre son chemin par l'E., et sans parcourir tous les points du compas; c'est alors ordinairement qu'arrivent les variations subites où l'instrument se fixe, pour quelques instans, à des degrés de sécheresse extraordinaires.

Les rumbs du S. à l'E. font monter considérablement les hygromètres vers le terme de l'humidité, mais non pas aussi fortement que celui du S. S. O. par lequel il pleut cependant rarement : ce dernier produit souvent, sur le cheveu et la soie, les mêmes effets que le plus épais brouillard.

Il est essentiel d'observer que la rosée du soir et le serein n'agissent pas instantanément sur les hygromètres dans les différens quartiers de la ville. Souvent au printemps, après le coucher du soleil, le thermomètre étant à 20° (1),

(1) 25°.

ces instrumens arrivent au 85° dans la partie basse de la ville exposée au midi, ayant au-devant d'elle des jardins et une plaine arrosée, tandis qu'au même instant, dans les quartiers opposés, plus élevés d'environ 15 toises (1) et à l'aspect du N. ou du couchant, l'index ne marque encore que 75°.

§. IV.

Vents.

La direction des vents, leur force, leur durée, leur succession, leurs rapports avec les autres phénomènes météorologiques, sont des objets non moins dignes de l'attention du médecin que du physicien, par la liaison de ces météores aériens avec la constitution de l'atmosphère, et par leur influence sur les êtres organisés.

Le climat de Nismes est venteux; on y compte près de soixante jours dans l'année de vents d'une violence extrême (on pourroit dire de tempête); mais auxquels nous devons la salubrité et la sérénité d'un ciel que les étrangers septentrionaux ne se lassent pas d'admirer. Les vents du N. très-secs, les vents humides du midi se disputent tour à tour l'empire de notre horizon.

Les vents du Nord sont nos vents dominans; ils sont aussi les plus salubres. Ils ramènent la sérénité, dissipent la pluie et les brouillards, chassent au loin les émanations méphitiques des marais voisins, et remplacent, par un air

(1) 29,235 mètres.

pur, les exhalaisons locales pernicieuses. Ils règnent pendant les trois cinquièmes de l'année, et soit qu'ils souflent du *nord* directement, ou qu'ils inclinent vers l'*est* ou vers l'*ouest*, ils portent également le nom vulgaire et générique de *bise* [a]. Les anciens avoient remarqué l'impétuosité de ces vents dans nos plaines et dans celles de Provence : le poëte *Eschyle* et le géographe *Strabon* disent qu'ils ébranlent et qu'ils entraînent les rochers, qu'ils enlèvent les voyageurs, et qu'ils leur arrachent leurs armes et leurs habits.

I. *Nord.*

Le vent du *nord* direct n'est ni fréquent, ni bien violent à Nismes; il n'est stable que lorsque les neiges couvrent avec une égale abondance les montagnes du Dauphiné et celles de l'Auvergne. Un soufle presqu'insensible, mais véritablement nord, des gelées de 2 à 3° (1), et un temps admirable sont les résultats de cet équilibre.

Dans tous les autres temps, ce vent qui succède à la pluie, est variable dans sa force comme dans son assiette. Il soufle un jour ou deux, rarement au-delà, et se fixe ensuite au N. E. ou au N. N. O.; souvent, lorsqu'il n'est pas élevé, il suit la direction de la vallée du Rhône que

---

[a] *Bise* vient du mot *bis* qui en celtique signifie *noir*, et répond au mot grec *melamboreas*, *vent noir*, ou au nom latin *aquilo* qui a la même signification. Ces dénominations ne conviennent cependant, dans notre climat, qu'au véritable N. E. qui couvre quelquefois le ciel de nuages épais, tandis que les autres vents du N. les dissipent.

(1) 2°,5 à 3°,75.

forment les hautes montagnes du Vivarais et du Dauphiné, et, à son débouché dans nos plaines, il paroît venir du N. N. E., tandis que, sur les côtes de Provence, il semble soufler du N. O.

La briéveté du règne de ce vent très-salubre ne lui permet pas d'influer sensiblement sur la constitution générale de notre atmosphère.

II. *Nord-est.*

Il n'en est pas de même du *nord-est* : celui-ci ou plutôt les vents qui souflent entre le N. N. E. et l'E. N. E., désignés sous une même dénomination dans notre tableau, sans être les plus fréquens de notre horizon, sont ceux qui produisent les effets les plus marqués dans notre température. Nous leur devons les gelées blanches, la neige, les plus grands froids, les plus fortes chaleurs, l'extrême sécheresse et même de longues pluies. Quelquefois favorable à la santé comme à l'agriculture, le N. E. procure plus souvent des maladies sérieuses, et détruit les récoltes: *tramoutano, ni bono ni sano*, disent nos paysans, qui nomment le N. E. *tramountano*, et chez lesquels le souvenir du mal qu'il occasionne efface celui du bien qu'il produit.

Le N. E. est presque toujours ici très-violent. Descendant des Alpes par les vallées du Dauphiné et de la Provence qui nous avoisinent, il soufle par rafales, ébranle les arbres, quelquefois les maisons de la plaine, et produit une évaporation forcée [a].

[a] Le peuple de Nismes, pour désigner par ses effets la sécheresse du N. E., le nomme *mangeo-fango*, *mange-boue*.

Les différentes directions que les gorges de nos collines, dans lesquelles ce vent s'engouffre, donnent à son cours rapide, le font souvent tourbillonner dans la plaine et produire des espèces de trombes aériennes qui s'élèvent jusqu'à 15 ou 20 toises (1), comme nous avons eu occasion de l'observer plusieurs fois. Ce phénomène porte le nom de *foulet* chez le peuple qui, sur-tout à la campagne, lui attribue tout le mal dont on accuse ailleurs les maléfices.

Dans les retours périodiques du N. E. aux solstices et quelquefois après l'équinoxe d'automne, sa durée est fréquemment de quinze jours consécutifs; souflant d'abord aussi violemment la nuit que le jour, se tempérant ensuite au coucher du soleil quelques jours avant de cesser entièrement. Dans les autres temps de l'année, il soufle rarement plus de trois à quatre jours de suite, et s'abaisse le soir pour reparoître aussi violent le lendemain après le lever du soleil; mais si le N. E. ne se calme pas à la chûte du jour, ou plus surement s'il se renforce, alors la durée de ce vent impétueux est presqu'assurée pour huit ou neuf jours.

Le N. E. succède presque toujours ici à la pluie et à nos vents humides du S. et du S. E.: lorsqu'ils ont régné long-temps, au changement de temps, le vent prend sa route par l'O. et le N., et vient se fixer plus près du N. que de l'E.; il est alors stable dans son rumb, sa durée certaine et la pluie dissipée pour long-temps.

Ce passage est très-rapide: le S. E. soufle encore, tout-à coup les hygromètres font quelques pas vers la séche-

---

(1) 29,235 à 38,981 mètres.

resse, quoique la pluie tombe avec abondance, quoique souvent dans ce moment elle redouble; les nuages se séparent dans un point; cette sorte de trouée s'agrandit et, dans quelques heures, un soleil brillant, un vent impétueux et desséchant ont succédé aux nuages immobiles, à la pluie calme et aux brouillards qui obscurcissoient l'horizon. Les impressions de ce changement de température sur les corps organisés sont d'autant plus fortes et plus marquées, que la variation de l'atmosphère est plus brusque et plus grande.

Quelquefois le N. E. prend une route opposée : il arrive du S. dans ce point du compas, en passant par l'E. Son soufle alors, plus égal la nuit comme le jour, paroît incertain sur l'horizon, et varier continuellement du N. N. E. à l'E. N. E., et même plus près de l'E. encore. Au lieu de rétablir la sérénité du ciel, comme quand il arrive par l'O. et le N., il le couvre de nuages noirs, très-élevés, qu'il entraîne vers la mer avec vélocité, et amène de la grêle, des pluies froides ou de la neige, suivant les saisons, et cependant fait descendre constamment l'hygromètre vers le sec.

Quelquefois, à la suite d'un vent très-chaud du S. qui a élevé une grande quantité de vapeurs, il tombe tout-à-coup une pluie très-froide, quoique le vent chaud continue de soufler. Ce phénomène paroît venir du refroidissement subit des couches supérieures des vapeurs, produit par le N. E. qui se met à soufler dans cette région. Le refroidissement s'accroît de couche en couche, et l'air ne pouvant plus tenir en dissolution la même quantité de particules aqueuses, les laisse échapper. Le ciel, ordinai-

rement clair vers le midi dans cet instant, permet d'apercevoir des masses de nuages flottant vers la mer avec rapidité, tandis que le calme dure encore à la surface de la terre.

Tant que les neiges ne couvrent que les hauts sommets des Alpes, le N. E. est ici modérément froid; car dans ces circonstances le thermomètre ne descend, même en hiver, qu'à + 5° (1). Cependant, par l'impression de ce vent sur nos organes, on jugeroit la saison plus rigoureuse que dans d'autres temps où il gèle de 3 à 4° (2), mais avec le calme. Ce sentiment est dû à la grande évaporation qu'occasionne le N. E., devenu éminemment sec en franchissant la grande chaîne des Alpes.

Si les neiges, plus abondantes, descendent jusqu'aux montagnes inférieures du Dauphiné et de la Provence, le vent impétueux se refroidit considérablement et nous apporte des particules glacées qui se répandent dans l'atmosphère. Bientôt les frimas paroissent et ils sont suivis des plus fortes gelées que notre climat éprouve. La température froide de nos hivers dépend presqu'entièrement du N. E., et l'on pourroit, à la rigueur, fixer ici l'époque de cette saison et compter sa durée par celle de ce vent. Lorsque les gelées excèdent 1 ou 2° (3), le ciel devient plus serein et le vent se calme à mesure qu'elles augmentent: le froid plus piquant qu'on ressent lorsqu'on envisage le N. E., indique seul que le vent soufle de ce rumb.

(1) 6°,25.
(2) 3°,75 à 5°.
(3) 1°,25 ou 3°,5

L'hiver

L'hiver est ici le véritable temps du règne du N. E.; il n'est pas rare de le voir commencer avec le mois de novembre, pour ne cesser qu'aux approches du printemps; n'éprouvant des interruptions que d'un petit nombre de jours, et se renforçant au solstice. Dans d'autres années, cependant, il ne soufle avec une constance qu'à cette dernière époque, et ne reparoît que de loin en loin pendant le reste de la saison.

Ce vent devient en général moins fréquent au printemps. Lorsque les neiges tardives couvrent encore les Basses-Alpes, il procure des gelées blanches qui brouissent les bourgeons et les fleurs des arbres avancés, et tiennent les cultivateurs dans la plus vive sollicitude; mais d'ordinaire il cède aux vents chauds et pluvieux de la saison : cependant le N. E. prend quelquefois, et malheureusement trop fréquemment, le dessus; alors toute espérance de pluie est détruite, souvent jusqu'à l'automne, et cette longue sécheresse engendre la stérilité.

Quelquefois, dans cette saison, lorsqu'il succède brusquement au vent du S. O., il nous donne de la grêle.

Les mêmes rochers qui refroidissoient le N. E. quand ils étoient chargés de neiges et de frimas, lui communiquent en été la forte chaleur qu'ils ont absorbée, et de glaçant qu'il étoit pour nous, ils le rendent brûlant. Il durcit la terre, fane les plantes ou excite une si forte transpiration de leurs sucs, que les semences ne recevant plus les principes nécessaires à leur nutrition, se dessèchent avant de parvenir à la maturité.

C'est un peu avant le solstice d'été que ce vent, qui a cessé au printemps, reparoît : sa durée est plus longue

à cette époque. S'il est foible, il est ordinairement accompagné alors de brouillards qui sont le fléau le plus redouté pour nos récoltes.

Dès le mois de juillet, le N. E. fait place au N. O. pour ne revenir qu'après l'équinoxe d'automne. Quoique son apparition soit fréquente à cette époque, elle n'est pas cependant régulière comme au solstice : c'est la saison où il est le plus souvent pluvieux. La pluie du N. E. ne dure, d'ordinaire, qu'un jour ou deux dans les autres temps de l'année, tandis qu'elle se prolonge jusqu'à huit ou dix et même jusqu'à quinze, à la suite de l'équinoxe d'automne. Dans cette circonstance, ce vent interrompt les travaux pressans de la campagne qu'il inonde, tandis que d'autres fois il les suspend par une trop grande sécheresse qui ne permet pas d'ouvrir la terre.

Lorsque le N. E. est pluvieux, son soufle, comme nous l'avons dit, varie entre le N. N. E. et l'E. N. E. On voit alors s'élever de la méditerranée, à notre S. S. O., des nuées très-basses qui vont contre le vent dominant du N. E. et, lorsqu'elles sont parvenues au zénith, fondent en pluies orageuses, quelquefois accompagnées de tonnerres : des pluies, toujours très-froides et de durée, succèdent à ce dérangement de l'atmosphère.

Tels sont les principaux phénomènes qu'offre ici le vent du N. E., fréquemment salutaire, mais plus souvent encore nuisible par l'excès même de ses qualités.

III. *Nord-ouest.*

Le *nord-ouest*, outre son nom générique de *bise*,

porte encore ici celui de *magistraou* pour le distinguer de la bise du N. E., la *tramountano.* Plus fréquent à Nismes que ce dernier vent, il en possède les bonnes qualités sans avoir presqu'aucune de ses mauvaises. Non moins violent, il est vrai, et non moins impétueux, mais salubre pour l'homme et favorable à l'agriculture, nous lui devons aussi nos plus beaux jours.

Son rumb le plus ordinaire est le N. N. O., traversant, avant de soufler dans notre climat, une partie de l'Auvergne, du Rouergue, du Gévaudan et des Cevennes, contrées bien moins élevées que les Alpes, et plus cultivées ; sa température en est adoucie et rendue plus uniforme, en sorte qu'il paroît moins froid en hiver, plus frais en été que le N. E. : d'ailleurs, par sa direction et par sa violence, il balaye les émanations méphitiques abondantes des terrains marécageux situés à notre midi, et les chasse au loin vers la mer.

Quoique le N. O. remplace souvent la pluie, il succède fréquemment aussi au N. E., et alterne avec lui dans le courant de l'année. Le beau temps n'est vraiment assuré ici que lorsque le N. O. soufle, à moins qu'il n'ait une violence incommode, et nul autre vent n'entretient aussi surement et aussi long-temps la sérénité du ciel et la salubrité du climat.

C'est au mois de janvier que le N. O. commence à s'emparer de notre horizon et à soufler avec une continuité durable, si le N. E. ne reprend l'empire.

Lorsqu'il tombe de la neige dans les régions supérieures de la route du N. O., ce vent est froid ici, quoique médiocrement, portant rarement le thermomètre jusqu'à la

congélation. Il chasse dans ce temps avec force de grandes masses de nuages blanchâtres opaques, séparées en gros flocons, et très-élevées. Cette sorte de nuages est le caractère général des vapeurs qu'amène ici le N. O. dans toutes les saisons, lorsqu'il est fort et violent; elle annonce, quand il est froid, que les montagnes de l'Auvergne se couvrent de neige; quand il imprime un sentiment de chaleur, que ces neiges fondent; dans d'autres temps ces vapeurs succèdent aux pluies qui, par les vents du S., ont arrosé ces pays montagneux. Les hygromètres descendus à une grande sécheresse par l'effet du N. O., sont à peine affectés des nuages blanchâtres qu'il ramène à la mer.

Lorsque les neiges blanchissent les montagnes les plus voisines de notre canton, que le N. O. franchit dans son cours, ce vent nous procure des gelées, mais toujours foibles et modérées; dans les lieux les plus exposés, les eaux *crépent* seulement pendant la nuit. Dans le jour, le vent peu sensible permet à un soleil pur et brillant de réchauffer l'atmosphère locale; la terre conserve sa verdure; les arbres végètent, plusieurs fleurissent, et nos hivers ressemblent au printemps.

Cette agréable température, qui nous dédommage de la rigueur du N. E., principalement quand le vent descend jusqu'à l'O., est ordinairement le partage d'une partie du mois de janvier, de celui de février et du commencement de mars. A l'équinoxe du printemps, le N. O. se renforce considérablement; il soufle pendant plusieurs jours consécutifs, la nuit aussi impétueusement que lorsque le soleil, qu'il couvre de nuages, est sur l'horizon : dans la langue du peuple, ces vents de tempête sont nommés les *vacheirious*

par onomatopée. A cette époque, le cours du N. O. est irrégulier ; au lieu de raser la terre il paroît plonger. Quelques essais sur les différens angles que les vents forment avec l'horizon, nous ont prouvé que le N. O., descendoit souvent alors presque perpendiculairement sur notre ville et sur sa plaine, ou du moins sous un angle de plus de 80° (1).

Lorsque dans ce temps la neige est encore très-abondante sur les montagnes des Cevennes, ces vents, diversement inclinés mais se rapprochant de la perpendiculaire, presqu'insensibles sur les hauteurs, acquièrent, dès qu'ils atteignent la terre, un mouvement violent, principalement dans les bas-fonds ; les arbres en sont ébranlés, les plantes couchées au niveau du sol, et la fumée des cheminées refoulée en bas avec force ; le thermomètre monte et se soutient de 8 à 14° (2) dans la journée ; les nuages qui *pommèlent* le ciel paroissent immobiles ; le soleil se montre et disparoît alternativement ; quelquefois il tombe un grain de pluie à grosses gouttes séparées ; les hygromètres tendent à l'humidité, et le dégel ne tarde pas ; mais si le *nord-est* survient, les froids piquans de l'hiver recommencent.

Le N. O. ne reparoît plus dans le mois d'avril ; mais ami des agriculteurs il revient, quoique très-rarement, à la fin du mois de mai et dans celui de juin. En juillet et août, son retour est périodique. Alors, comme au printemps après la fonte des neiges, et jusqu'en novembre avant

---

(1) 88,8889°.
(2) 10° à 17°,5.

qu'il en tombe de nouvelles, le N. O. ne s'élève que trois ou quatre heures après le lever du soleil, quelquefois plus tard ; il soufle assez modérément pendant toute la journée, se calme avant le coucher de l'astre, et assure le beau temps souvent pour plusieurs mois.

Si ce vent salutaire a succédé à la pluie des vents de l'E., il ne parvient d'ordinaire à son rumb, comme le N. E., qu'après avoir parcouru tous les points intermédiaires de l'horizon, par le S. et l'O. Lorsque sa route est du côté de l'E. et du N., ce qui est rare, c'est un signe infaillible d'orages qui se succèdent quelquefois pendant un assez long intervalle.

En automne, dans les années où le N. E. n'est pas le vent dominant, c'est le N. O. qui le remplace, et il prolonge jusqu'en novembre la plus belle de nos saisons. Mais au mois de décembre il devient souvent O. N. O., et nous le nommons *rouergas*. Plus impétueux dans ce temps que lorsqu'il s'approche davantage du N., souflant par rafales plus marquées, sur-tout pendant la nuit, obscurcissant le ciel par des nuages interrompus qui se succèdent rapidement, il amène quelquefois de la pluie qui est de la neige fondue ou de la neige même en nature, mais par couches minces et légères, souvent réduites en pluie avant d'atteindre la terre.

Lorsque, dans l'hiver, le N. O. est calme et le temps serein, il ne soufle sensiblement qu'au coucher du soleil et pendant une partie de la nuit, toujours foiblement ; il cesse à la pointe du jour, et donne une petite gelée blanche ; à dix heures du matin le vent recommence, mais près du soleil, suivant son cours diurne, se calmant à quatre heures

près de l'O., pour passer subitement le soir de nouveau au N. O., assurant le temps pour plusieurs jours.

Dans toutes les saisons, lorsque le N. O. descend vers l'O., l'ordre ordinaire de notre atmosphère est interverti, et il est rare qu'en été il en résulte de violens orages, tandis que ce vent annonce le beau temps toutes les fois que de l'O. il se rapproche du N.

IV. *Sud.*

Les vents du *sud*, opposés aux vents du *nord* par leurs qualités comme par leur direction, règnent alternativement avec eux sur notre horizon, quoique moins fréquemment, et ils apportent, dans la constitution de notre climat, les principes les plus éloignés et les plus différens. A la sécheresse, à la sérénité, à la salubrité, ils font succéder les exhalaisons fétides, l'humidité, les brouillards et la pluie; ils réchauffent l'atmosphère lorsque les vents du nord l'ont refroidie, ou la rafraîchissent, quoique plus rarement, lorsque les vents septentrionaux ont amené la chaleur.

Tous nos vents du midi portent le nom générique de *marin*, parce qu'ils traversent la méditerranée sous diverses directions pour parvenir à nous; mais on les distingue par leurs effets variés comme par leurs différens rumbs. Les vents du midi succèdent constamment aux vents du nord; leur arrivée est alors toujours annoncée d'avance par des vapeurs légères qui commencent à s'élever au midi de l'horizon : les hygromètres remontent en même temps vers l'humidité, et le *marin*, que suit la pluie, est assuré pour le lendemain.

Lorsque le vent du S. direct nous vient d'Afrique, après avoir franchi la méditerranée, il est violent, chaud, élevé, et il amène une grande quantité de nuages : sa durée est alors communément de sept à huit jours, et même au-delà; mais il ne nous donne de la pluie que trois jours après qu'il a commencé de soufler. Cet espace de temps est nécessaire pour que les masses énormes de vapeurs que le *marin* chasse vers les montagnes, retenues par ces sommets élevés, s'accumulent au-dessus de notre tête d'où, l'équilibre étant rompu, elles retombent en pluies abondantes et continues.

Mais si le *marin* prend naissance à une petite distance des côtes, ce dont on s'aperçoit au mouvement des nuages qu'on distingue sur la mer au large, nous observons ce vent bas et foible, et il ne donne que de petites pluies ou des bruines, souvent chargées d'une certaine quantité de *sel marin*. Si le vent est un peu du côté de l'O., en traversant nos marais, bourbiers infects, foyers d'exhalaisons putrides produites par la décomposition d'une prodigieuse quantité de végétaux, le vent du midi, à la faveur de l'humidité, se sature des vapeurs insalubres que le soleil en élève chaque jour; mais rencontrant bientôt la chaîne des montagnes qui bornent au nord notre horizon, il est forcé, en s'élevant, de s'atténuer et de déposer les particules délétères dont il est chargé, dans nos plaines fermées de toutes parts, où elles croupissent. Aussi remarque-t-on que plus on s'éloigne des étangs, en remontant vers les montagnes, et moins on ressent les funestes effets de notre *marin*.

Mais le mal devient bien plus grand et bien plus redoutable lorsque

lorsque ce vent, déjà foible, se calme presque tout-à-fait, comme il arrive fréquemment dans les temps des grandes chaleurs. L'atmosphère de notre vallon, alors très-pesante et chargée de vapeurs, en quelque sorte tenaces, ne peut être dissipée par un soufle sans énergie, qui ne lui fait éprouver tout au plus qu'un léger balancement, incapable de la déplacer. Alors l'humidité, réunie à la forte chaleur, excite avec une rapidité singulière la putréfaction dans tous les corps susceptibles de cette fermentation ; les viandes se corrompent dans un petit nombre d'heures, et la production du nitre est étonnante. Quoique le thermomètre ne s'élève communément qu'à 21° (1) pendant ce temps mal-sain qu'on nomme vulgairement ici *caoumasso*, l'air sans ressort et saturé de vapeurs, l'atmosphère stagnante et sans élasticité impriment un sentiment désagréable de chaleur, de pesanteur et d'accablement sur les hommes et sur les animaux ; augmentent considérablement le poids du corps [a] et le jettent dans un état de relâchement et de stupeur. Cependant, dans la même saison, avec une chaleur de 25° (2), le rapide vent du N. laisse sur nos organes un sentiment de fraîcheur, en dissipant, à la surface de la peau, la transpiration insensible que retient le vent humide et tranquille du midi.

---

(1) 26°,25.

[a] Nous avons eu occasion de vérifier, plusieurs fois dans ces circonstances, la justesse de l'observation de *Sanctorius*. L'homme et les animaux acquièrent considérablement de poids absolu dans les *caoumassos*, et nous croyons avoir aperçu qu'en même temps ils perdent de leur pesanteur spécifique. Mais nos expériences sur ce dernier fait demandent à être répétées un plus grand nombre de fois que nous n'avons pu le faire encore.

(2) 31°,25.

Cette stagnation de l'atmosphère nous procure en hiver une humidité permanente; elle s'introduit dans les lieux les mieux fermés, s'attache fortement à tous les corps qui en sont susceptibles, et les vents du N. ont seuls le pouvoir de la détruire.

Quoique le vent du midi soit presque toujours ici un indice de pluie, nous observons cependant fréquemment au printemps et plus rarement en automne, qu'il entretient assez long-temps le ciel serein. Pendant tout son règne, dans ces circonstances, l'air est calme auprès de la terre, tandis que le vent soufle avec force à une grande hauteur, si l'on en juge par le mouvement rapide des nuages très-élevés : nous le nommons *marin blanc*. Ce vent est d'ordinaire chaud, mais non pas accablant; il hâte singulièrement la végétation : la pluie est éloignée tant qu'il se soutient.

Si le vent tourne au S. S. E., une chaleur suffocante, un vent lourd et pesant qui engourdit, qui ôte l'appétit, remplacent le *marin blanc*. Ce vent nous rappelle les terribles effets du *sirocco* qui décompose le fer et les autres métaux, et auquel les anciens opposoient dans leurs maisons de doubles murailles.

Lorsque le courant d'air se porte vers le S. S. O., le vent, d'élevé qu'il étoit, devient bas; le ciel se couvre de nuages qui rasent nos collines; la chaleur redouble; des brouillards infects et des nuées de moucherons incommodes, que ce vent élève des marais, succèdent à une température aussi saine qu'agréable.

De tous les vents de notre horizon, ceux du S. à l'E. nous procurent constamment la pluie, en plus grande quan-

tité et d'une plus longue durée. Ceux du S. au S. O., moins humides, rafraîchissent le temps, s'ils s'approchent de l'O.; ils l'échauffent, au contraire, en souflant plus près du S., et sont quelquefois orageux.

D'abord, après l'équinoxe du printemps, le S. et le S. E. commencent à soufler et arrosent notre campagne desséchée par la longue durée des vents du N. de l'hiver. Le *marin blanc* prend ensuite le dessus et règne dans le mois de mai et au commencement de juin, occasionnant des rosées abondantes. Vers le solstice, les vents du S. deviennent S. S. O., et procurent des orages qui rafraîchissent l'atmosphère : c'est aussi par le vent de ce rumb qu'arrivent les averses d'été, de peu de durée, mais souvent abondantes, auxquelles succède le N. O. Dans les temps des chaleurs, tous les vents du S. produisent, le soir, un serein pernicieux.

Au déclin de l'été, le S. E. reprend son cours et donne ordinairement les pluies les plus considérables de l'année; le *marin blanc* paroît aussi quelquefois dans le mois de septembre.

Toujours pluvieux, le S. E. continue de soufler en automne et pendant l'hiver, alternativement avec le véritable S. et avec les vents du N. qui le remplacent, mais auxquels il succède à son tour.

V. *Est.*

Le vent d'*est*, plus humide encore que le S. E., soufle aussi plus fréquemment. Il charge les montagnes de nuages pendant deux jours en nous donnant de petites pluies; il

descend ensuite au S. E., et c'est alors que cette immense quantité de vapeurs aqueuses se résout en longues averses. Jamais le temps pluvieux n'est ici plus constant et de plus longue durée, que lorsque le vent parcourt alternativement l'horizon du S. à l'E., pour revenir au S. E. Quand le S. direct succède tout-à-coup au vent d'E., il rétablit bien pour quelques jours la sérénité du ciel, mais il ne dissipe pas l'humidité ; et bientôt le vent, retournant vers l'E., nous ramène le temps pluvieux qui en devient plus constant.

L'E. soufle assez régulièrement au printemps ; cependant il s'écoule quelquefois plusieurs années sans qu'il paroisse dans cette saison : il est presque nul en été, mais, reprenant son cours dans l'automne, il devient plus fréquent en hiver.

Constamment pluvieux, le vent d'E. est mal-sain dans notre climat, par l'humidité excessive et permanente qu'il procure et qu'il entretient.

V I. *Ouest.*

Le vent d'*ouest*, vulgairement ici *narbonnais* ou *lar*, suivant qu'il se rapproche plus ou moins du S. O., règne peu sur notre horizon. Sa température, toujours la même dans quelque temps de l'année qu'il soufle, adoucit les rigueurs de l'hiver, modère les chaleurs de l'été. C'est notre véritable zéphir ; salubre et agréable, il assure nos précieuses récoltes de grains dans le petit nombre d'années où son apparition est fréquente.

Ce vent desiré dans notre climat, ce doux zéphir, paroît cependant être le même vent que le terrible *cers*, si re-

douté dans la partie occidentale du Languedoc. Les anciens ont décrit ses terribles effets sous le nom de *circius* : suivant *Caton*, il renversoit les charriots chargés, et *Auguste*, lorsqu'il vint dans les Gaules, lui éleva un temple. Cependant il est à Nismes aussi doux que tempéré, parce que sans doute le long espace qu'il a parcouru avant de nous parvenir, et les différens obstacles qui détournent son cours vers nous, lui ont fait perdre sa première impétuosité [*a*].

Le vent d'O., sans être humide, n'est pas, à beaucoup près aussi desséchant que les vents du N., et quand il se calme le soir, il procure de la rosée, peu abondante à la vérité, et qu'il dissipe avant le lever du soleil. Quand il neige dans les provinces montagneuses qui sont situées à notre occident en remontant vers le nord, nous observons quelques jours de vent d'O., mais il s'approche bientôt du S. O. et procure alors infailliblement le dégel.

Le vent d'O. soufle quelquefois ici dès le mois de février, et substitue un printemps précoce à un hiver qui doit souvent encore revenir déployer sa rigueur dans le mois suivant. Il reparoît ensuite de temps en temps jus-

---

[*a*] On est fondé à regarder notre vent d'*ouest* comme identique avec le *cers*, par ce qu'en dit M. *Astruc*, observateur aussi exact que judicieux. Dans ses *mém. pour l'hist. natur. du Lang.*, il rapporte que le *cers*, violent à Narbonne et à Beziers, va se perdre à Agde dans la mer, et qu'il ne s'étend à Montpellier et à Nismes, que lorsqu'il suit le rumb de l'O. ou de l'O. S. O., ce qui est rare; or notre vent *narbonnais* n'est jamais fréquent, et il est presque toujours plus près de l'O. S. O. que du véritable O.

Nous dirons à cette occasion que l'estimable auteur de la topographie de Marseille paroît avoir confondu, comme *Casaubon*, *Isaac Vossius* et *Bouche*, le N. O. avec le *circius*.

qu'à la fin du mois d'avril, dissipant les nuages amenés par les vents *marins*, et tempérant la trop grande sécheresse des vents du N., lorsqu'ils ont dominé.

Il soufle de nouveau à la fin du mois de mai et pendant celui de juin, quelquefois même dans les premiers jours de juillet, ramenant toujours la fraîcheur salutaire et le beau temps : on le voit rarement pendant le reste de l'année, mais ses effets sont constamment les mêmes.

VII. *Garbin.*

Il règne ici un vent périodique, local et particulier aux côtes de la méditerranée; nous le nommons le *garbin*. Il ne soufle qu'en été, et même seulement dans les temps les plus chauds de cette saison. Il commence vers la fin de juin et cesse aux premières fraîcheurs de septembre.

Le *garbin* soufle de la mer vers les terres jusqu'à la distance d'environ 7 lieues (1), s'affoiblissant à mesure qu'il s'éloigne des côtes, ne paroissant qu'avec un beau soleil, et jamais si le ciel est couvert. Quoiqu'il s'établisse avec toute sorte de vents, c'est d'ordinaire lorsque le N. O. est le dominant, qu'il est le plus fréquent : ce dernier soufle alors pendant la nuit seulement et très-foiblement; le jour il fait place au *garbin*.

Celui-ci ne s'élève pour nous que vers les dix heures du matin, d'où les anciens, qui l'appeloient *etesiœ*, c'est-à-dire, vents revenant tous les ans, les disoient dormeurs et paresseux, *somniculosi et delicati*, *quod manè surgere*

(1) 40,929 kilomètres.

nesciunt [a]. Il est d'abord S. E. et parcourt successivement tous les points de l'horizon, en suivant le mouvement diurne du soleil, pour arriver, vers les six heures du soir, au N. O. où il disparoît. Ce vent, foible le matin à sa naissance, se renforce jusque vers deux heures de l'après-midi, d'où il décline en approchant du soir.

Le *garbin*, frais et agréable, nous aide à supporter les chaleurs accablantes de l'été; il ranime les forces et rend le corps dispos. Mais à moins que le N. O. ne lui succède après le coucher du soleil, pendant le calme que le *garbin* laisse tous les soirs dans l'atmosphère, l'air n'ayant plus la même force dissolvante que dans la journée, dépose les particules aqueuses dont, à la faveur de la chaleur du soleil, il s'étoit chargé; ainsi le *garbin* est ici le plus souvent l'annonce, pour le soir, d'un serein considérable et pénétrant.

Si le N. O., quoique foible et presqu'insensible, soufle après ce vent, nos nuits sont sèches et sans rosée; lorsqu'au contraire les vents du S. prennent le dessus, des brouillards épais, fétides et mal-sains, et une chaleur étouffante prennent la place de la fraîcheur agréable, quoique un peu humide du *garbin*.

Ce vent local, qui a une très-grande part à la constitution de notre atmosphère pendant le temps qu'il règne, paroît dû à la différence de densité de l'air raréfié par la chaleur que les rayons du soleil donnent à nos collines, et condensé par la fraîcheur de la mer. Les phénomènes que présente le *garbin* rendent cette opinion vraisemblable;

[a] Sénéque, *quæst. nat.*

il ne soufle que pendant l'été, temps où la différence de chaleur entre la terre et la mer est la plus marquée : par la même raison il est dans sa plus grande force dans les jours de la saison ou aux heures de la journée où la chaleur est au plus haut degré ; enfin il doit suivre les côtes de la méditerranée et prendre des directions différentes suivant la position des terres à l'égard de la mer : aussi *Pline* remarque-t-il qu'en *Espagne* il soufle du levant ; dans le *Pont*, du septentrion ; ailleurs, du midi.

§. V.

Eudiomètre.

La chaleur du climat, la sécheresse et la fréquence des vents du nord qui, descendant des montagnes, se sont dépouillés de leur humidité en les franchissant, rendent ici l'évaporation très-considérable.

Dans le mois de janvier elle est souvent, avec les vents du nord, de 2 lignes (1) dans les vingt-quatre heures, et nous l'avons quelquefois observée jusqu'à 4 lignes (2) avec ces mêmes vents, lorsqu'ils étoient impétueux.

La chaleur de l'été, qui augmente la qualité dissolvante de l'air, accroît encore la quantité de l'évaporation, et, depuis le milieu de juillet jusqu'au 15 d'août, les vents du nord les plus tranquilles nous enlèvent jusqu'à 4 lignes (3) d'eau d'un midi à l'autre.

---

(1) 0,005 mètres.

(2) 0,009 mètres.

(3) 0,009 mètres.

L'évaporation

L'évaporation est bien moindre quand le vent d'*ouest* règne ; elle se ralentit encore avec le *garbin*, mais devient plus grande avec le *marin blanc*. Elle se réduit considérablement lorsque les autres vents du sud souflent , et devient nulle lorsqu'ils passent à l'*est*.

L'évaporation de la glace et de la neige est très-marquée dans nos hivers pendant les grands vents du nord [a].

§. V I.

Météores aqueux.

I. *Pluie.*

Il pleut rarement à Nismes ; le nombre moyen annuel des jours pluvieux y est à celui des jours non pluvieux, comme 2 est à 17 : à Paris , suivant les calculs du R. P. *Cotte*, ce rapport n'est que comme 2 à 5. Cependant ici , où la sécheresse domine , il tombe annuellement au-delà de 7 pouces (1) d'eau de plus que dans la capitale , dont le climat est justement réputé humide.

---

[a] M. *Gauteron* , qui a fait des expériences sur ce phénomène , dans notre voisinage à Montpellier , rapporte (*mém. de l'acad. des sc.* 1708) qu'une once (*) d'eau convertie en glace dans un verre de 2 pouces (**) de diamètre , avoit perdu 100 grains (***) par l'évaporation dans l'espace de vingt-quatre heures. Les nombreux essais que nous avons faits en diverses circonstances , ne nous ont jamais présenté une évaporation aussi considérable.

(1) 0,189 mètres.

(*) 3,0594 décagrammes.

(**) 0,054 mètres.

(***) 3,9727 grammes.

Dans quarante-deux jours, terme moyen des jours de pluie de l'année à Nismes depuis 1768 jusqu'à 1783 inclusivement, il est tombé 23 pouces 11 lignes $\frac{1}{12}$ (1) d'eau.

Les pluies douces et habituelles qui entretiennent l'humidité de la terre et de l'atmosphère, sont presqu'inconnues ici ; il n'y pleut guères que par averses. Les eaux tombant en trop grande quantité à la fois, plombent le terrain sans le pénétrer ; elles s'écoulent rapidement à la surface ; bientôt la chaleur ambiante, réunie à nos vents desséchans, a dissipé le peu d'humidité que la terre avoit pu retenir. Il n'est pas très-rare qu'au mois d'août et de septembre une pluie d'un petit nombre d'heures produise ici 2 pouces (2) d'eau, quelquefois même davantage ; il en tomba 5 pouces (3), au rapport de M. *Baux* [a], dans la nuit du 11 au 12 novembre 1754 ; dans celle du 7 au 8 septembre 1780, nous en avons observé plus de 6 pouces (4), car l'*udomètre* qui ne contenoit que cette quantité, s'étant rempli, avoit encore versé.

De 1768 à 1783, l'année qui a fourni la plus grande quantité de pluie a été 1772, où il en est tombé	41 p.	0,$\frac{2}{12}$	(5)
Nous n'en avons eu, en 1781, que	16	6,$\frac{9}{12}$	(6)
D'où il résulte une énorme différence de	24	5,$\frac{5}{12}$	(7)

(1) 0,6482 mètres.
(2) 0,054 mètres.
(3) 0,135 mètres.
[a] *Mém. de l'acad. des sc. sav. étr.* 1757.
(4) 0,162 mètres.
(5) 1,1103 mètres.
(6) 0,4485 mètres.
(7) 0,6618 mètres.

entre l'année de notre climat la moins pluvieuse, et celle qui l'a été le plus : observation qui prouve qu'il règne ici la même irrégularité dans la succession des météores aqueux, que dans celle des autres phénomènes météorologiques dont nous avons déjà parlé.

Le printemps et l'automne offrent le même nombre de jours pluvieux et le plus grand des quatre saisons; vient ensuite l'hiver, enfin l'été; mais il tombe bien plus de pluie dans l'automne qu'au printemps; il en tombe moins dans cette dernière saison qu'en hiver; enfin l'été tient le dernier rang dans cet ordre.

C'est dans le mois de septembre que nous observons la plus grande quantité de pluie, ensuite dans celui d'octobre; décembre, janvier, mai, mars, juin, novembre, avril, août, février suivent; enfin juillet le plus sec sous tous ses rapports.

L'ordre des mois, suivant le nombre de leurs jours pluvieux, ne correspond pas à celui des quantités de pluie.

Mai et octobre ont eu chacun . . . . 5 jours pluvieux;

Mars, septembre et décembre . . . . 4.

Janvier, février, avril, juin, août, novembre . . . . 3.

Juillet, qui n'en a eu que . . . . . . 2.

termine cette combinaison.

Les mois d'avril et de mai sont l'époque des pluies douces et pénétrantes qui, pour l'ordinaire, décident du succès de nos récoltes. Nous en avons quelquefois encore de semblables dans le mois de juin, mais dont l'effet est tout opposé, et le préjugé sur la pluie de la *Saint-Médard* est ici dans toute sa vigueur. Des pluies froides de courte

durée dans la journée, mais qui se répètent pendant huit jours, dérangent d'autres fois les vendanges au commencement du mois d'octobre, sans favoriser les semailles. Les pluies extraordinaires, les grandes averses, le plus souvent suivies d'inondations, nous arrivent dans les premiers jours de septembre.

La pluie est communément ici de peu de durée ; en été le soleil reparoît presque toujours dans la journée : dans les autres saisons elle n'excède pas trois à quatre jours ; néanmoins, les vents d'E. la prolongent, ou plutôt ils entretiennent le ciel pluvieux pendant plusieurs jours consécutifs.

Les pluies amenées par les vents du S. à l'E. adoucissent ici les temps froids, et impriment souvent sur nos organes une chaleur très-marquée ; elles sont produites par la condensation locale, et, presque à la surface de la terre, des vapeurs que fournit perpétuellement la méditerranée, dont la température est toujours plus chaude en hiver que celle de la terre.

Lorsque le vent du S. direct, violent et élevé, a chassé, pendant plusieurs jours avec force, une grande quantité de nuages, le cours de ces vapeurs est bientôt arrêté par les montagnes du Vivarais et des Cevennes qui nous bornent au nord ; cependant de nouvelles vapeurs arrivent continuellement, elles s'accumulent, couvrent bientôt l'horizon, et retombent en pluies abondantes qui, descendant d'une région plus élevée, sont toujours plus froides que celles formées presque sur le bord de la mer.

La pluie du nord est toujours ici très-froide ; en hiver elle n'est le plus souvent que de la neige fondue, apportée

des montagnes en peu d'instans par la violence des vents; elle participe à la température des régions froides d'où elle nous arrive.

Le vent du S. S. O. nous procure quelquefois une petite pluie très-fine et très-légère, une bruine qui contient fréquemment du sel marin : nous nous en sommes assurés par des essais chimiques. Cette bruine salée décompose bientôt les ouvrages de plâtre extérieurs, et a fait bannir ici ce genre de construction.

II. *Neige.*

La neige est un météore assez peu fréquent à Nismes; dans l'espace de seize années il n'en est tombé que vingt-sept fois, et toujours en petite quantité. C'est pour nous un phénomène remarquable qu'une neige de 3 pouces (1), et il est rare qu'elle couvre la terre pendant huit jours.

Ce sont les vents du N. à l'E. qui nous amènent les neiges les plus abondantes; mais très-souvent il n'en arrive que de légères couches qui blanchissent à peine le sol, ou, plus fréquemment encore, la neige ne nous parvient que réduite en pluie très-froide, tandis que nous la voyons couvrir les montagnes voisines.

Les vents du N. à l'O. ne donnent de la neige que dans les pays montagneux qui nous dominent dans ce point de l'horizon; s'ils en poussent quelquefois jusqu'à nous, ce ne sont que de légers flocons emportés par la violence

(1) 0,081 mètres.

du vent : nous n'en avons jamais par les autres rumbs. Cependant, lorsque le N. E. soufle et soutient le thermomètre au-dessous de la congélation, s'il survient un vent du midi élevé, avec des nuages, nous avons de légères brises de neige locale, qui paroît s'être formée instantanément.

La neige est toujours annoncée par un vent impétueux qui apporte des nuages gris et très-bas avec des frimas; les hygromètres marchent vers l'humidité, l'atmosphère se réchauffe sensiblement, le vent se calme et alors la neige tombe.

C'est au solstice d'hiver et dans le mois de janvier que la neige paroit ici d'ordinaire; cependant on en observe en février. Quelquefois plus précoce, elle se montre dès le mois de novembre; plus tardive, on en a vu en mars.

La rareté des neiges à Nismes, et leur courte durée y rendent ce météore assez indifférent; il passe néanmoins pour être plus favorable que nuisible à nos récoltes de blé. Mais lorsqu'une forte gelée survient tout-à-coup au milieu du dégel, les oliviers souffrent considérablement, et quelquefois même périssent : le climat s'oppose heureusement au fréquent retour de ces alternatives désastreuses.

III. *Broüillards.*

Tant que les vents du nord règnent, nous n'avons point ici de brouillards; ils sont même rares en général dans tous les temps de l'année. Mais une vapeur permanente couvre notre vallon tout le temps que les vents du midi soufflent sans obscurcir le soleil, ou pendant le calme de

notre atmosphère. Cette vapeur immobile, qu'on pourroit regarder comme un véritable brouillard, ne s'élève pas au-dessus de 35 à 40 toises (1) à moins de circonstances particulières, et elle est souvent insensible dans la partie supérieure des collines qui bordent le vallon au nord : les hygromètres en font foi.

Nos brouillards sont en général mal-sains, parce qu'ils participent du voisinage des eaux stagnantes et marécageuses, principalement ceux qu'amène le S. S. O. Leur odeur infecte est d'autant plus forte et plus désagréable, que la chaleur de la saison est plus exaltée.

Le mois de janvier est celui où les brouillards sont les moins fréquens : c'est l'époque des vents du nord qui dessèchent la terre et l'atmosphère. Ils continuent à être rares au printemps où les vapeurs qui auroient formé des brouillards, les déposent en rosée invisible tant qu'elles demeurent suspendues; mais par une singularité remarquable ils sont plus communs en été. Comme, dans cette saison, un air sans ressort et une chaleur étouffante leur succèdent, ils sont aussi mal-faisans pour les hommes que pour l'agriculture. Le matin, le vent étant N. E. ou E. N. E., le thermomètre très-élevé, de légères vapeurs commencent à voiler le soleil, le vent baisse, la chaleur redouble et le soleil reprend son éclat. Alors le *miellat* transude de toutes les parties des végétaux et les épuise ; la vigne coule, le blé en épi se dessèche, et les olives se détachent de leur péduncule : dans la langue du pays, ce phénomène se nomme une *néblo*.

---

(1) 68,216 à 77,961 mètres.

Ces brouillards forment un nuage à demi-transparent qui paroît suspendu à une médiocre hauteur ; cependant ils atteignent la terre et, quoiqu'on les appelle communément *brouillards secs*, ils n'en mouillent pas moins les corps sur lesquels ils se condensent. Leur fétidité est souvent très-grande, leur chaleur insupportable ; ils gênent, ils fatiguent la respiration ; on diroit qu'ils ne contiennent pas assez d'air pour fournir au mouvement vital. Ces brouillards ont encore la propriété de rouiller dans peu d'instans les métaux les mieux polis.

L'automne est le véritable temps de nos brouillards qui communément ne s'étendent pas bien loin des lieux humides et arrosés. C'est en novembre et jusqu'en décembre que nous en voyons le plus fréquemment dans les années où les vents du nord ne sont pas continuels entre l'équinoxe et le solstice. Les brouillards de cette saison ont souvent une odeur très-forte de fumée lorsqu'ils viennent après de longues sécheresses : ceux qui succèdent aux pluies de durée entretiennent pendant long-temps une humidité désagréable et insalubre.

I V. *Rosée.*

Le voisinage de la mer et des étangs, et la chaleur habituelle du climat concourent, quand les vents du nord ne souflent pas, à charger notre atmosphère d'une grande quantité de vapeurs aqueuses. Comme sa force dissolvante est très-grande, elle peut se saturer d'humidité, sans que sa transparence en soit troublée ; mais le soir, au coucher du soleil, la température se refroidissant considérablement,

l'humidité

l'humidité se dépose aussitôt sous la forme de *serein* ou de *rosée*, d'autant plus abondans que la journée a été plus chaude.

Quand le S. S. O. soufle, nos rosées tiennent en dissolution du sel marin, en quantité minime à la vérité, mais cependant assez sensible pour troubler les dissolutions lunaires. Les vapeurs qui se sont formées au-dessus de la mer et de nos étangs salés ont eu donc le pouvoir de se charger de particules salines.

Les rosées, nommées dans la langue du peuple *aigâjhë*, commencent ici dès le mois d'avril et reparoissent toutes les fois que les vents souflent des différens points de l'horizon du côté du S., entre l'E. et l'O. On observe également de la *rosée*, mais en moindre quantité, quand le vent du N., qui a régné médiocrement dans le jour, cesse au coucher du soleil.

Les rosées abondantes tiennent ici lieu de pluies nécessaires à la végétation, qui souvent sont refusées à notre climat, depuis le commencement du printemps jusqu'à la fin de l'automne. Dans l'été, la condensation de l'humidité s'annonce une heure après le coucher du soleil, quelquefois beaucoup plutôt, par un *serein* très-pénétrant. Ce passage subit, journalier, d'une très-forte chaleur à une humidité excessive, est l'un des caractères les plus marqués de notre climat.

V. *Gelée blanche.*

La *gelée blanche* (ici la *plouvino*) est due à la congélation des vapeurs humides qui nagent dans l'atmosphère,

principalement à celles qui, dans d'autres temps, forment la rosée. Ce météore est habituel dans notre climat, depuis l'automne jusqu'au printemps.

Nous avons de la *gelée blanche* toutes les fois qu'une nuit froide et un foible vent du N. succèdent à une belle journée, chaude et tranquille, pendant laquelle il s'est élevé beaucoup de vapeurs. Nous en observons aussi lorsque, les montagnes étant couvertes de neige, les vents du N. E. ou du N. O., qui ont souflé toute la journée, font place vers le soir à un vent humide, pour reprendre leur cours le lendemain avant le lever du soleil.

Il n'y a point de *gelée blanche* tant que durent nos vents impétueux; ils s'opposent, par leur sécheresse, à la formation des vapeurs, ou les ont dissipées avant qu'elles aient pu se geler.

Quelquefois, quand la terre est humide, le temps chaud et serein, le vent foible et au sud, et qu'il passe au nord, nous avons une *gelée blanche*, quoique la neige ne se montre pas encore sur les hauteurs. Dans ces circonstances le thermomètre, qui dans l'après-midi se soutient du 12.e au 13.e degré (1), ne descend pas au-dessous de + 3° (2) dans l'instant le plus froid de la nuit, à 45 pieds (3) au-dessus du sol. Mais la terre étant très-humide, l'évaporation se fait à sa surface et y produit vraisemblablement un plus grand froid local.

Lorsque le vent se soutient vers le nord depuis quel-

(1) 15° à 16°,25.

(2) 3°,75.

(3) 14,618 mètres.

ques jours, et qu'il continue de soufler pendant la nuit, nous n'avons que des *gelées blanches* partielles, comme dans les lieux humides et abrités, sur les bords des ruisseaux tournés au midi, où la chaleur du soleil a produit dans le jour des vapeurs qui ne s'élèvent pas assez pour être dissipées par le vent dominant. La transpiration des plantes est également convertie en *givre* dans ces circonstances.

Le N. E. produit toujours ici les plus fortes *gelées blanches*; le N. O. n'en donne, au contraire, que de foibles, et celles-ci sont presque toujours un signe assuré de la continuité du beau temps : cependant en automne, lorsque les *gelées blanches* précoces se montrent pendant trois jours consécutifs, au quatrième le vent tourne presqu'infailliblement vers le sud et amène la pluie.

Un soleil pur et brillant, une belle journée sont des conséquences nécessaires de la *gelée blanche*, formée par la précipitation des vapeurs qui auroient pu troubler la transparence de l'atmosphère. L'astre, à son lever, dissipe le météore glacé et le réduit de nouveau en vapeurs dont les hygromètres sont fortement affectés, et si pénétrantes qu'on les ressent dans les appartemens les plus reculés et les mieux clos, et jusques dans les lits les plus chauds et les mieux fermés.

La *gelée blanche* a la propriété de détruire très-efficacement la couleur verte des plantes séchées; mais son effet le plus marqué est le brouissement des fleurs des arbres trop précoces et de leurs jeunes bourgeons, soit par la trop prompte alternative du froid et du chaud, soit parce que chaque gouttelette aqueuse devient une loupe au foyer

de laquelle le tissu délicat de la fleur ou des jeunes feuilles est détruit et brûlé par les rayons du soleil.

Ces accidens, souvent très-funestes à l'agriculture, ne sont pas à redouter, lorsqu'après la *gélée blanche*, il survient un vent impétueux et desséchant.

Les *gelées blanches* commencent ici quelquefois dès le mois d'octobre ; mais c'est en décembre qu'elles sont les plus fréquentes et les plus abondantes ; elles ne le seroient pas moins en janvier, si ce mois n'étoit ordinairement très-sec, à cause de la durée des grands vents du nord.

Les *gelées blanches* continuent à se montrer en février ; elles deviennent rares en mars, époque des vents plus chauds du N. O. : cependant, si la neige couvre encore les montagnes, elles sont encore assez fréquentes dans ce temps, et reparoissent même en avril. Ce fut dans la nuit du 21 avril 1767, que la *gelée blanche* détruisit, dans nos provinces méridionales, toutes les feuilles des mûriers et conséquemment la récolte des cocons ; les vignes n'en souffrirent pas moins.

VI. *Orages.*

Il se forme fréquemment des orages dans les montagnes des Cevennes, au pied desquelles Nismes est en quelque manière situé ; nous entendons gronder au loin le tonnerre, mais ils parviennent rarement au-dessus de notre territoire. Ces orages suivent la direction des vallées où coulent les différentes rivières qui les attirent et les écartent de nous, en les portant ensuite vers la mer. Cependant, quand de la vallée du Gardon ils vont prendre le cours du Rhône,

leur bord atteint jusqu'à Nismes où il est extrêmement rare qu'ils causent du dommage, tandis que les cantons à 3 lieues (1) au levant de la ville, qui se trouvent sur la route du centre de l'orage, en souffrent fréquemment.

C'est au mois de juin que les orages sont ici les plus communs.

On peut voir d'un coup-d'œil sur le tableau, combien il grêle rarement dans notre climat, et ce n'est pas l'un de ses moindres avantages. Dans l'espace de seize années, nous n'avons eu que neuf grêles, dont une seulement dans le mois de juin et une autre dans le mois de juillet, temps où ce météore redoutable peut causer du dommage.

Le même tableau montre qu'il est tombé plus fréquemment de la grêle à la fin de l'hiver et au commencement du printemps, phénomène qui ne peut être attribué qu'aux variations de nos vents, plus brusques et plus subites dans ces saisons.

La grêle, rare à Nismes et peu abondante, n'y tombe encore le plus souvent que mêlée d'une grande quantité de pluie qui amortit ses effets dangereux.

VII. *Tonnerres.*

Nous n'avons inscrit dans le tableau météorologique que les tonnerres qui ont éclaté au-dessus du territoire de Nismes. Sans y être bien communs, ils tombent assez fréquemment sur la ville et de préférence à tous les autres points de nos environs, ce qui paroît tenir à quelque cir-

(1) 17,541 kilomètres.

constance locale : nous n'avons pu la déterminer faute d'observations correspondantes, assez exactes et en nombre suffisant, faites dans les diverses positions de la chaîne de collines à laquelle nous sommes adossés, et qui circonscrivent la ville.

Les accidens répétés, occasionnés ici par la chûte du tonnerre, n'ont pu engager encore nos compatriotes à s'armer de l'appareil préservatif de *Franklin.*

Toutes les fois que, pendant l'été, nous avons eu des signes d'orages, et que notre ciel s'est chargé de nuages, des éclairs sans tonnerre sillonnent l'horizon après le coucher du soleil, et nous n'avons presque point de *serein.* Ces éclairs innocens se montrent encore lorsqu'après une longue sécheresse et une journée très-chaude, les vapeurs, au lieu de retomber le soir, se réunissent en nuages épais et blanchâtres.

VIII. *Aurores-boréales.*

Les aurores-boréales, toujours peu marquées sur notre horizon, ne sont le plus souvent qu'un simple épanchement de lumière, sans jets ni colonnes distinctes : nous n'avons eu occasion d'observer que deux lumières zodiacales.

IX. *Aiguille aimantée.*

Quoique nous ne notions pas journellement les variations de l'aiguille aimantée, nous avons néanmoins un assez grand nombre d'observations pour déterminer sa déclinaison moyenne dans le climat de Nismes : nous l'avons

trouvée de 19,°55′ (1) occ. Ses plus grandes déviations n'ont pas excédé 22′ (2), et c'est principalement dans l'été qu'elles ont lieu.

Nous avons cru apercevoir que les aurores-boréales influoient sensiblement sur l'aiguille aimantée.

§. VII.

Résumé.

En récapitulant les faits que nous venons d'exposer, on trouve que notre climat offre les extrêmes les plus opposés ; des vents impétueux et une sécheresse excessive succédant à l'extrême humidité, ou remplacés par elle ; une grande quantité de pluie et un petit nombre de jours pluvieux ; peu de ces pluies douces qui arrosent la terre et la fertilisent, mais des rosées dont elle est à peine humectée, ou des averses orageuses qui la déchirent ou l'inondent ; point d'ordre ni de gradations dans les changemens de saison ou de température ; des passages brusques ; le printemps au milieu de l'hiver ; l'hiver touchant à l'été.

Disons encore que nos printemps sont courts, quelquefois tempérés et pluvieux, plus souvent secs et venteux ; plus froids dans leur commencement que la saison à laquelle ils succèdent, tout-à-coup chauds et brûlans avant la naissance de l'été ; le N. O. dominant à l'équinoxe, ordinairement suivi des vents du *sud* et de l'*est* ;

---

(1) 22°,1296.
(2) 0°,4074.

aux mois de mai et de juin le *marin blanc* et le trop rare zéphir de l'O.

De longs étés sans pluie, des journées très-chaudes et des nuits humides suivent un printemps qui s'est à peine montré. Le N. E. et des brouillards dangereux aux approches du solstice, le N. O. et le beau temps après cette époque règnent alternativement avec le *marin* qui échauffe encore l'atmosphère, et le *garbin* qui la rafraîchit et procure un *serein* plus abondant.

Les vents du *sud* et les grandes pluies ouvrent fréquemment le mois de septembre et, en humectant la terre desséchée, nous procurent des automnes délicieuses, préférables au printemps; les vents du *nord* modérés, le *marin blanc* entretiennent cette belle saison à laquelle notre ciel doit sa réputation, et la prolongent jusqu'au mois de décembre, si les pluies du N. E. ou les neiges trop précoces dans les montagnes ne viennent l'interrompre.

Ces neiges amènent ici les *gelées blanches*, les frimas, enfin l'hiver, ordinairement modéré, presque toujours sec et venteux. Les vents froids et desséchant du N. E. se déchaînent au solstice; ils ne sont combattus que par les vents non moins impétueux, mais très-humides, du *sud*, ou par les vents pluvieux de l'*est*.

Le N. O. ouvre l'année; bientôt l'atmosphère devient plus calme, elle se réchauffe et les beaux jours du printemps se montrent au mois de février, tandis que ceux de l'hiver doivent reparoître encore en mars et en avril.

Telle est la constitution générale de notre climat dont nous avons présenté successivement les détails.

RÉSULTATS

1783 *inclusivement.*

MÉTÉORES.

VENTS DOMINANS.					NOMBRE DES JOURS.									QUANTITÉ de pluie (3).		
										DANS 16 ANS.						
S.	S. E.	S. O.	E.	O.	Beau.	Couvert.	Nuages.	Vent violent.	Pluie.	Neige.	Grêle.	Ton.res	Gelée blanche	Pouces.	Lignes.	Points.
1	1	1	4	1	14	8	8	6	3	9	1	..	3	2	2	9
2	2	1	2	2	14	7	7	5	3	6	1	1	3	1	3	2
6	1	1	3	2	15	7	9	6	4	1	2	3	1	1	9	2
6	1	2	2	2	14	5	11	6	3	..	3	2	1	1	7	6
10	2	2	1	1	14	5	12	5	5	..	..	3	..	2	2	8
9	1	1	1	2	14	3	13	4	3	..	1	1	..	1	8	7
8	1	1	1	2	20	2	10	5	2	..	1	5	..	0	9	6
11	1	1	1	1	20	2	9	4	3	..	..	2	..	1	6	10
9	2	1	1	1	14	5	11	2	4	..	..	3	..	3	7	5
6	2	1	2	1	16	6	8	4	5	..	..	..	2	2	9	5
3	2	..	3	1	14	8	9	8	3	5	..	..	3	1	8	1
2	3	..	3	1	12	10	7	4	4	6	..	..	5	2	8	-
73	19	12	24	17	181	68	114	59	42	1	1	1	17	23	11	1

1.er Quartier.	2.e Quartier.	QUANTITÉ de pluie (3).
mt.	mt.	mt.
0,7648	0,7610	0,0605
0,7656	0,7654	0,0343
0,7630	0,7604	0,0473
0,7576	0,7586	0,0054
0,7582	0,7570	0,0603
0,7552	0,7562	0,0462
0,7544	0,7566	0,0021
0,7528	0,7544	0,0427
0,7566	0,7544	0,0978
0,7600	0,7590	0,0748
0,7610	0,7594	0,0452
0,7596	0,7640	0,0720
0,7588	0,7586	0,6482

RÉSULTATS *météorologiques pour les quatre Saisons de l'année.*

		Printemps.	Été.	Automne.	Hiver.
Thermomètre de Réaumur ♉..	Matin	9.°	16,5	11,3	3,5 (1)
	Soir	15.°4	25,1	16,1	7,8 (2)
	Terme moyen ..	12.°2	20,8	13,7	5,7 (3)
Baromètre	Terme moyen ..	28.0,5	27.9,6	28.0,5	28.2,5 (4)
Hygromètre de Buissard	Matin	38°,5	49,5	37,5	32,7
	Midi	41°.	52,1	38,7	32,8
	Terme moyen ..	39°,7	50,8	38,1	32,8
Météores ..... *Vents dominans.*	Nord	5	4	7	6
	Nord-est ..	16	17	21	34
	Nord-ouest ..	29	29	28	25
	Sud	22	28	18	5
	Sud-est ...	4	3	6	6
	Sud-ouest ..	5	3	2	2
	Est	6	3	6	9
	Ouest	5	5	3	4
Nombre des jours.	Beau	43	54	44	40
	Couvert ...	17	7	19	25
	Nuages ...	32	32	28	22
	Vent violent.	17	13	14	15
	Pluie	12	8	12	10
dans 16ans	Neige ..	1		5	21
	Grêle ..	5	2		2
	Tonn.^res	8	8	3	1
	Gelée blanche.	2		5	11
Quantité.	Pluie	5.p 7.l 4.p	4.0.11	8.0.11	6.1.11 (5)
		(1) 10,°8	20,°51	14,°6	4,°26
		(2) 19,°16	30,°81	20.°01	9,°58
		(3) 15,°62	25,°58	17.°24	7,°22
		(4) 0,759	0,752	0,759	0,764 mèt.
		(5) 0,1517	0,1092	0,2187	0,1657

CHAPITRE II.

Eaux.

§. I.er

Fontaine.

La ville de Nismes manque d'eau ; l'abondance de sa fontaine est loin de suffire, dans l'été, aux besoins de sa population et de ses manufactures. Le génie vaste et industrieux des Romains y avoit suppléé en amenant les petites sources que fournissent les collines voisines, et les fontaines d'*Eure* et d'*Airan*, situées à 4 lieues (1) de la ville : le célèbre aqueduc du *Pont du Gard* en conduisoit les eaux ; objet d'une admiration toujours nouvelle, mais stérile, puisqu'elle ne nous a portés à aucun effort pour restituer à ce hardi monument sa première utilité.

Les eaux de puits sont ici la seule boisson : leur nature varie dans les différens quartiers ; nous les examinerons après avoir parlé de la fontaine.

La célébrité de la fontaine de Nismes remonte aux temps de la plus haute antiquité ; on a même prétendu qu'elle avoit donné son nom celtique à la ville : il paroît plus certain que les Romains lui ont rendu un culte religieux.

(1) 23,388 kilomètres.

C'est dans une coupure presqu'à pic, de plus de 50 toises (1) de largeur, de la face méridionale de nos collines calcaires, qu'est situé le bassin de cette belle source. Son diamètre est d'environ 12 toises (2), sa profondeur de près de 4 (3). Il est creusé par la nature, en cône renversé, dans un roc vif auquel il ne manque que la variété des couleurs pour être un véritable marbre. L'eau jaillit de son centre, souvent à gros bouillons ; un gravier calcaire très-pur en couvre le fond ; ses bords sont tapissés d'un grand nombre de plantes dont le beau vert foncé annonce la vigoureuse végétation.

La chaîne de collines, du pied de laquelle sourd la fontaine de Nismes, renferme des grottes et des cavités qui sont les réservoirs de la source. Ces concamérations paroissent s'étendre à plus de 6 milles (4), et communiquer entr'elles. C'est vraisemblablement à cette disposition naturelle qu'est due l'abondance de la fontaine ; elle réunit toutes les eaux de ces bassins naturels, qui formeroient autant de petites sources particulières, s'il n'existoit aucune communication entr'eux, et s'ils n'avoient un écoulement commun.

L'observation de plusieurs puits creusés dans le roc sur la même chaîne, mais à de grandes distances, démontre l'existence de ces différens bassins. Leurs eaux éprouvent instantanément les mêmes variations que notre source, soit

---

(1) 97,452 mètres.
(2) 23,388 mètres.
(3) 7,796 mètres.
(4) 11,7 kilomètres.

dans leur niveau, soit dans leur couleur. Dans l'un de ces puits on entend distinctement le bruit des battoirs des lessiveuses placées dans le bassin de la fontaine, éloigné de plus de 1000 toises (1), et on assure que des corps légers, jetés dans un autre à une plus grande distance, sont venus ressortir par l'entonnoir d'où jaillissent les eaux.

Quelquefois la fontaine de Nismes, au milieu des plus grandes sécheresses, croît tout-à-coup sans qu'il soit tombé une seule goutte de pluie sur la ville : cet effet singulier a lieu toutes les fois qu'il éclate quelque orage au-dessus des vallons qui nous dominent vers le N. O., à la distance de 5 à 6 milles (2). Ces crues sans pluie sont une nouvelle preuve bien évidente de l'éloignement et de la situation des réservoirs de notre fontaine. Ce phénomène avoit porté à croire que la rivière du Gardon, qui descend des Cevennes, alimentoit la source; mais tous les faits démontrent la fausseté de cette opinion.

Dans son état moyen, c'est-à-dire, pendant une grande partie de l'année, la fontaine fournit 230 pouces d'eau (3); mais cette quantité diminue considérablement dès le printemps lorsqu'il n'est pas pluvieux, et, après les longues sécheresses de l'été, elle se trouve réduite à 145 pouces (4); c'est du moins le terme commun des nombreuses observations que nous avons faites chaque année dans le mois d'août, depuis 1780 jusqu'à 1788 inclusivement. Nous ne

---

(1) 1949,036 mètres.
(2) 9,745 à 11,7 kilomètres.
(3) 3562,366 centimètres cubes.
(4) 2876,274 centimètres cubes.

comprenons pas cependant, dans ce calcul, l'année 1782, où la fontaine ne donnoit que 100 pouces (1), ce qui réduiroit à 140 pouces (2) la quantité moyenne pendant les plus basses eaux [*a*].

Mais, dans ses grandes crues qui arrivent également dans toutes les saisons après les longues pluies ou même après de simples averses, notre fontaine devient presque tout-à-coup, dans l'espace d'un petit nombre d'heures, une rivière considérable dont l'abondance et l'impétuosité attirent la curiosité générale.

Pendant la crue, les eaux, en bouillonnant dans le bassin de la source, s'élèvent jusqu'à 3 pieds (3) au-dessus de sa surface, ce qui suppose un jet de 27 à 30 pieds (4) de hauteur; communément on ne remarque qu'un simple frémissement produit par le mouvement lent, mais perpendiculaire, par lequel les eaux s'échappent du fond du bassin.

---

(1) 1983,637 centimètres cubes.

(2) 2777,092 centimètres cubes.

[*a*] La fontaine de Nismes a éprouvé de plus grandes sécheresses encore, car, au rapport de M. *Clapiès*, directeur des travaux publics de la province de Languedoc, elle ne donnoit, en 1719, que 76 pouces (*). *Ménard*, dans son *hist. de Nismes*, rapporte différentes autres mesures du produit de cette fontaine, qu'il conclut être de 150 à 160 pouces (**) dans les basses eaux; mais ses données ne méritent aucune confiance, car, par le calcul ordinaire, l'une ne fourniroit qu'environ 21 pouces (***), tandis que l'autre iroit à 338 (****).

(3) 0,975 mètres.

(4) 8,771 à 9,745 mètres.

(*) 1507,564 centimètres cubes.

(**) 2975,556 à 3173,930 centimètres cubes.

(***) 416,563 centimètres cubes.

(****) 6704,694 centimètres cubes.

La limpidité des eaux de la fontaine de Nismes étoit célèbre dans l'antiquité :

> .... *Vitrea non lucè Nemausus*
> *Purior*............

dit le poëte *Ausone* en chantant la *Divone*. Quelquefois cependant, quoique rarement, ces eaux deviennent, dans les crues, troubles et jaunâtres par le mélange d'un sable argileux, micacé, semblable au banc considérable qu'on trouve au pied de la colline où elles coulent, et qu'elles ont peut-être formé.

Nos eaux ne sont pas seulement limpides, elles sont de plus très-vives, d'une légéreté et d'une pureté remarquables ; elles ne forment ni dépôt ni incrustation : l'analyse n'y démontre que de foibles parcelles de terre et quelques sels marins (*muriates*) terreux, à peine sensibles.

Leur température constante, à la source et à 3 toises (1) de profondeur, est de + 11 ° (2) dans toutes les saisons de l'année : des plus grands froids aux plus fortes chaleurs, la différence, près de la surface, ne va pas au-delà de 1 ° (3) ; aussi, quelle que soit la rigueur du froid, ces eaux ne se gèlent pas, même à plus de 600 toises (4) de leur origine : l'année rigoureuse et extraordinaire (1788-1789), où nous rédigeons ces observations, en est une preuve bien évidente. Cependant en 1748, où le thermo-

(1) 5,847 mètres.
(2) 13°,75.
(3) 1°,25.
(4) 1169,422 mètres.

mètre ne descendit qu'à 8° (1), et en 1774, où il n'alla qu'à 6° (2), les bassins qui avoisinent la source furent glacés au point de supporter les patineurs que la rareté de l'événement attira; phénomène qu'on ne peut attribuer qu'à la très-petite quantité d'eau que fournissoit la fontaine dans ces circonstances.

La pesanteur spécifique des eaux de la fontaine de Nismes est 1001,49, l'eau distillée supposée 1000,00 à la même température. Nous les avons éprouvées avec presque tous les réactifs connus; voici ceux dont nous avons obtenu les effets les plus marqués.

Un crystal de vitriol martial (*sulfate de fer*), mis dans un flacon rempli de ces eaux et bouché, est bientôt décomposé et réduit en chaux martiale (*oxide de fer jaune*), ce qui annonce la présence de l'air dans les eaux de la fontaine.

Leur mélange avec l'eau de chaux est troublé aussitôt, tant à cause de l'air fixe (*gaz acide carbonique*) qui leur est uni, que par la précipitation de la terre calcaire que ce gaz surabondant y tient en dissolution. La présence de cette terre est encore démontrée par les bulles d'air qu'on trouve attachées aux parois des flacons remplis de ces eaux, quelques heures après qu'on y a ajouté de l'acide vitriolique. D'autres expériences subséquentes ont indiqué près d'un sixième de magnésie mêlé à la terre calcaire.

L'infusion de noix de galles, ni les prussiates, n'y dé-

---

(1) 10°.
(2) 7°,5.

cèlent aucune trace de fer, même après que l'évaporation les a réduites à un quart de leur volume; cependant le résidu de l'évaporation colore un peu le muriate ammoniacal.

L'acide saccarin (*acide oxalique*) forme bientôt dans nos eaux un dépôt blanc, nouvelle preuve de la présence de la terre calcaire.

La soude (*carbonate de soude*) les précipite en blanc; mais une partie du précipité se redissout spontanément, phénomène qui annonce la magnésie. Nous avons également reconnu cette base terreuse, à l'aide du gaz alkalin (*gaz ammoniacal*) et de l'eau de chaux, qui ont formé des précipités dans l'eau, privée par l'ébullition de son gaz surabondant, et filtrée. Nous nous sommes assurés, par des essais postérieurs, de l'absence de la terre d'alun (l'*alumine*) dans ces précipités.

Les eaux de la fontaine de Nismes ne contiennent point de sélénite (*sulfate de chaux*), du moins en quantité appréciable; car ce n'est qu'après trente-six heures que le sel marin pesant (*muriate de baryte*) y occasionne de très-légères stries.

La dissolution nitreuse mercurielle à froid (*nitrate de mercure*) y forme un dépôt jaune blanc, dû principalement aux sels marins (*muriates*) qu'elle contient; il eût été d'un jaune foncé, si des sels vitrioliques (*sulfates*) l'eussent produit.

La forme du précipité donné par le nitre lunaire (*nitrate d'argent*), achève de démontrer dans l'eau de notre fontaine la présence des sels marins, et sa couleur d'un violet rougeâtre annonce également la terre calcaire libre.

L'analyse

L'analyse régulière de ces eaux est plus décisive ; nous en offrons ici les résultats.

Pesanteur spécifique, 1001,48.
Température, + 11° (1).
Air, *indéterminé.*
Gaz acide carbonique, 1 p. 10 (2), *très-variable.*
Terre calcaire, 1,25 (3).
Magnésie, 0,20 (4).
Silice, 0,04 (5).
Muriate calcaire, 0,60 (6).
Muriate magnésien, 0,26 (7).
Sulfate de chaux, = 0.
Alumine, = 0.

Nous n'avons pas déterminé la quantité d'air atmosphérique que contiennent ces eaux ; celle d'acide aérien (*gaz acide carbonique*) est très-variable dans les différentes saisons de l'année ; elle est plus considérable dans l'été pendant les basses eaux, époque où il se décompose dans le bassin de la fontaine une plus grande quantité de végétaux : on obtient également alors beaucoup de mucilage, plus de magnésie et une quantité sensible d'alumine.

---

(1) 13°,75.
(2) 21,8196 centimètres cubes.
(3) 24,8950 centimètres cubes.
(4) 3,9672 centimètres cubes.
(5) 0,7934 centimètres cubes.
(6) 11,9016 centimètres cubes.
(7) 5,1574 centimètres cubes.

§. II.

Puits.

Tandis que la majeure partie des eaux salubres de notre fontaine se perd inutilement, les eaux moins pures de puits sont les seules qu'on boive à Nismes ; il est vrai qu'on en rencontre plusieurs d'assez bonnes, mais les meilleures n'égalent pas celles de la fontaine, et enfin il n'est pas rare d'en trouver de très-mauvaises.

La fontaine a une grande influence sur nos puits en général. Tous ceux qui sont creusés dans la terre franche tirent d'elle leur origine par filtration, et on les rencontre dans presque tous les quartiers de la ville. Leurs eaux participent à la nature des terrains qu'elles traversent, et en général elles sont chargées de beaucoup de terre calcaire. Cette qualité délétère est principalement sensible en été, lorsque les eaux sont basses et que l'évaporation a augmenté la proportion des principes fixes; elle devient d'autant plus grande que ces eaux sont puisées moins fréquemment et qu'elles croupissent plus long-temps dans les réservoirs. Ces eaux de puits laissent des incrustations calcaires, épaisses de plusieurs lignes, dans les bouilloires et autres vaisseaux où on les met journellement en ébullition; elles contiennent aussi une quantité notable de sels marins (*muriates*) terreux : quelques-unes, mais plus rarement, sont en même temps séléniteuses, et les infiltrations des fosses d'aisance et des égouts leur communiquent assez fréquemment un peu de foie de soufre calcaire (*sulfure calcaire*).

Les eaux des puits du faubourg de la fontaine sont les

plus dures que nous ayons ; elles filtrent à travers le banc très-épais de sable argileux dont nous avons parlé.

Tous les quartiers de la ville et des fauxbourgs qui avoisinent les fossés qui nous entourent, particulièrement du côté de la ville dans sa partie occidentale, ont aussi de très-mauvaises eaux. On les rencontre à une petite profondeur ; elles sont molles et chargées de toutes les matières savonneuses et végétales ou animales extractives que charient les eaux des canaux, le plus souvent croupissantes : l'*Agau*, qui traverse la ville, occasionne les mêmes inconvéniens.

Nous avons encore un vaste quartier, le faubourg St-Laurent, dont les puits sont creusés dans un banc d'argile calcaire, quelquefois jusqu'à 13 toises (1) de profondeur. Ce banc renferme de pyrites en assez grande abondance, et des bois charbonnifiés qui se couvrent à l'air d'efflorescences vitrioliques, martiales et alumineuses (de *sulfates de fer* et *d'alumine*). Tant que la fontaine est au-dessus de son niveau moyen, elle filtre dans ces puits profonds ; mais, dans ses basses eaux, on reconnoît facilement qu'ils sont alimentés par les eaux des collines qui circonscrivent la ville au couchant. Ces eaux sont alors chargées d'un peu de sélénite (*sulfate calcaire*), et même, quand on opère sur de grandes quantités, on obtient à la fin des analyses un peu de ce magma vitriolique martial et alumineux observé par les chimistes suédois dans l'analyse de l'alun (*sulfate d'alumine*).

Les collines au nord de la ville, sur lesquelles sont

---

(1) 25,337 mètres.

situés la *citadelle*, les *bourgades* et le faubourg de *Crucimèle*, fournissent des sources souterraines qui paroissent abondantes et qui coupent ce quartier en divers sens. Plusieurs de ces fontaines cachées s'approchent beaucoup de la surface; une même (*crucimèle* qui donne son nom à un faubourg), coule au-dehors pour peu que ses eaux s'élèvent; elle sert alors de lavoir public [a]. Les puits de cette partie de la ville, lorsqu'ils se trouvent assez profonds pour atteindre au plus bas niveau des eaux, sont alimentés par ces sources dont l'eau, en général, est très-bonne. Elle devient mal-saine en été dans ceux qui ne sont que des réservoirs, près de la superficie du terrain, d'eaux croupissantes, chargées de particules calcaires, de toutes les infiltrations des terres, et sujettes à tarir à la moindre sécheresse.

Nos meilleures eaux, après celles de la fontaine, se trouvent dans les puits qui percent le *poudingue* calcaire (vulgairement le *cistre* dur), sur lequel repose une grande partie de la ville. Au-dessous de cette roche qui exige le pétard pour être creusée, est un lit de sable calcaire, mêlé d'un gravier semblable, usé par le frottement, parmi lequel coule une lame d'eau excellente. Dès qu'on atteint

---

[a] Quelque grande que soit la disette d'eaux courantes dans la ville de Nismes, quelque pressant besoin qu'en aient ses manufactures importantes, et quoique l'académie de cette ville et la générosité de plusieurs citoyens aient cherché à tourner les yeux du public vers cet objet intéressant, on n'a fait aucune tentative pour tirer parti de ces eaux souterraines qui se perdent sans utilité, dont le plus bas niveau est encore très-supérieur au reste de la ville, et qui par conséquent pourroient former de fontaines publiques dans les plus beaux quartiers, ou servir du moins à nettoyer les rues des immondices qui en altèrent la salubrité.

cette couche, l'eau jaillit et remonte, souvent de plusieurs toises, dans les puits, et s'y soutient constamment presque au même niveau, quelle que soit la saison; aussi ces puits ne tarissent jamais, ce qui fait présumer que le réservoir général est plus élevé. A l'exception des fauxbourgs qui sont au couchant de la ville, on les trouve également répandus dans les autres quartiers, mais principalement vis-à-vis les pointes des collines qui s'avancent hors de la chaîne générale : c'est dans le faubourg de Richelieu et dans la partie septentrionale de celui des Carmes, qu'ils sont les plus communs. Leur profondeur est différente, suivant que la couche de *poudingue*, qui a des inflexions très-variées, s'approche ou s'éloigne de la surface de la terre : dans quelques endroits, il a fallu creuser au-delà de 12 toises (1). Ces puits ne se rencontrent jamais vis-à-vis les gorges de nos collines, parce que les terres apportées par les eaux pluviales dans ces endroits bas, recèlent des eaux mortes qui remplissent bientôt par filtration les puits qu'on y creuse, et ne permettent pas d'aller plus avant.

Les eaux des puits taillés dans le roc de *poudingue* dur, ont une marche indépendante de celles de la fontaine. La lame qui les alimente leur est particulière; elle conserve dans toutes les saisons sa température uniforme d'environ 10° (2), et son niveau, quoique celui de la fontaine exhausse considérablement le niveau des puits moins profonds où elle communique, et qui souvent ne sont éloignés que d'un petit nombre de toises; enfin, ce sont ces mêmes

(1) 23,388 mètres.
(2) 12°,5.

eaux qui vont former des surgeons dans la plaine, aussitôt que le *cistre*, sous lequel elles coulent, fait place à l'argile.

Les Romains paroissent avoir connu la supériorité des eaux qui courent sous notre roche de brêche; car, même dans les quartiers où les eaux se rencontrent près de la surface, ils ont creusé plus profondément, et presque tous leurs puits percent le *poudingue.*

Telles sont les qualités principales de nos eaux. Leur vice dominant est d'être chargées de terre calcaire; il seroit facile d'y remédier par la simple ébullition qui, en chassant le dissolvant gazeux, précipiteroit, sous une forme insoluble, la terre suspendue : l'exposition à l'air et le mouvement suffiroient ensuite pour rendre à cette eau la portion d'air atmosphérique qui lui est nécessaire pour redevenir légère. Il n'est pas aussi facile de remédier aux vices, trop communs dans notre ville, dépendant de la mal-propreté des rues, de la filtration des fossés, des teintures, des fumiers et des latrines. Ces vices très-multipliés sont le germe inconnu d'une foule de maladies dont on cherche au loin la cause, tandis qu'elle existe près de nous dans l'usage habituel d'une boisson impure.

§. III.

Source du Puech-d'autel.

Au S. O. de la ville, sur un des coteaux qui forment le bassin de Nismes, est un petit amas d'eau qui, chez le peuple, passe pour une source minérale; il est situé au sommet du *puech-d'autel*, l'un des pics qui dominent la

ville. Le bassin de cette prétendue fontaine est dans une excavation du roc, et il est formé par la réunion des couches de la colline qui, dans cet endroit, changent brusquement de direction. Les bancs à droite forment avec l'horizon un angle d'environ 40° (1), en s'inclinant de l'ouest à l'est; ils penchent à gauche du nord au midi. La réunion de ces deux systèmes de couches forme une véritable voûte ogive, au fond de laquelle est la fontaine imaginaire. Le rocher est une pierre marneuse que l'eau décompose facilement; on y remarque quelques points de pyrites, des vis, des vermiculites, des cornets qui se séparent facilement de leur matrice pour peu qu'on l'humecte. Cette pierre, que l'humidité décompose, laisse égoutter continuellement les eaux pluviales dont elle est pénétrée; elles remplissent le petit bassin, chargées de la terre et de tous les sels terreux du rocher friable au travers duquel elles ont filtré : l'abondance des pluies fait varier considérablement la proportion de leurs principes fixes, et l'évaporation ou l'infiltration dans les couches inférieures les réduit à sec pendant une grande partie de l'année.

Quoique la pesanteur spécifique de ces eaux soit aussi très-variable, elle est dans tous les temps assez grande; nous l'avons trouvée fréquemment jusqu'à 1040. Nous ne donnons pas ici leur analyse exacte, parce qu'étant dans une certaine vogue parmi le peuple, et cependant trop peu abondantes pour fournir aux besoins de tous les malades qui y ont recours, les *gardes-vignes* du voisinage, dans l'espoir d'un petit lucre, y apportent, la nuit secrétement,

(1) 44°,4444.

les eaux des puits situés au pied de la colline, et, pour les rendre médicinales, ils y mêlent diverses substances étrangères ; on y a trouvé jusqu'à des pommes de coloquinte. La police, quoique instruite de cet abus, n'a fait aucune démarche pour s'opposer à cette fraude dangereuse.

§. IV.

Font-Dame.

Nos collines fournissent des eaux au fond du vallon de Nismes ; elles coulent toutes sur un lit d'argile qui ne leur permet pas de descendre plus bas, et elles se confondent pour la plupart avec les eaux de la fontaine ou avec celles de la petite rivière du *Vistre.* Parmi ces petites fontaines, toutes très-chargées de matières extractives, on en distingue une plus abondante, *Font-dame.* Ses eaux gazeuses, chargées de terre calcaire et de muriate calcaire, ont la réputation de donner sur la soie, plus de vivacité aux couleurs roses et incarnates tirées du *safranum* ; il paroît qu'elles ne doivent cette qualité qu'à leur courant qui permet de purger facilement ces précieuses étamines de tout le principe extractif qu'elles contiennent, nuisible au développement de la couleur résineuse.

Les eaux du *taillable de Nismes* varient selon la position des villages qui le composent.

Courbessac possède les meilleures ; elles sont vives et pures, et légèrement calcaires. A *Rodilhan*, on les trouve molles et chargées de plus de principes extractifs. A *Bouillargues* et *Caissargues*, on boit des eaux plus salubres qu'à

qu'à *Rodilhan*, mais cependant un peu séléniteuses. Celles de *St-Cesaire* sont très-calcaires et, de plus, les résidus des moulins à huile paroissent avoir communication avec le puits public qui est une véritable source.

CHAPITRE III.

Du Sol et de ses Productions.

§. I.er

Qualités du terrain, Ordre des couches.

LA nature du sol et ses productions sont aussi variées, dans le territoire de Nismes, que le climat et le caractère des habitans : on remarque, dans les uns et les autres, des différences aussi brusques et aussi fortement prononcées. Ici des roches calcaires par couches régulières, là des amas informes de cailloux roulés et de sable quartreux ; des bancs immenses d'argile recouverts de terre végétale d'une fertilité remarquable ; la rivière, ou plutôt le tranquille ruisseau du Vistre formant la ligne de démarcation entre les terrains les plus opposés par leur nature. La vigne, l'olivier, le mûrier, le figuier, le grenadier, l'amandier decorent nos coteaux que les plantes aromatiques embaument, tandis que de nombreuses prairies artificielles, d'abondantes récoltes de blé, des plantes potagères renommées ornent et enrichissent la plaine ; enfin, des plantes médicinales précieuses, des arbustes rares et curieux, épars dans nos

champs, s'offrent aux recherches des médecins et des botanistes.

Des brèches calcaires au nord du vallon, des poudingues caillouteux au midi couvrent le pied de nos collines; où finissent ces roches récemment composées, commencent les argiles; la terre végétale repose sur les uns et les autres et participe de la nature de ces différentes bases.

Les eaux, en entraînant les pierres mouvantes des collines calcaires, ont formé à leur pied l'énorme banc de brèche sur lequel la plus grande partie de la ville et nos grandes routes sont assises : on le nomme ici le *cistre*. Les fragmens irréguliers des pierres sont devenus, en s'aglutinant, de véritables rochers, dont la dureté est quelquefois si grande qu'il faut le pétard pour les percer.

Dans quelques endroits, ces rochers secondaires sont à nu; les pluies les ont recouverts, en d'autres, de plusieurs couches de terre formées du débris des collines supérieures, et l'agriculture y a établi des récoltes.

Les puits nombreux de la ville, qui ne sont pas creusés en entier dans la terre mouvante, nous indiquent l'ordre des couches sur lesquelles repose notre sol. Après la terre végétale ou rapportée, provenant en grande partie des débris de la ville romaine, et dont l'épaisseur varie, suivant les quartiers, de 4 à 8 pieds (1), on trouve une brèche assez dure et ochracée de 3 pieds (2); elle est suivie d'une beaucoup plus tendre, d'environ 1 toise (3).

---

(1) 1,299 à 2,599 mètres.
(2) 0,975 mètres.
(3) 1,949 mètres.

Un banc de la même nature de roche, mais d'une plus grande solidité, succède à celle-ci; son épaisseur, variable suivant les courbures du pied des collines qui se prolongent sous terre dans la plaine, va jusqu'à 2 toises et demie (1). Sous la brèche dure se rencontre presque toujours un lit d'argile très-calcaire et très-ochracée (dans la langue du pays, la *tipo-tapo*), qui recouvre un nouveau poudingue dur, de 4 à 5 pouces (2); enfin, au-dessous, est le lit de gravier calcaire où, comme nous l'avons dit (*part. II*, *chap. II*), coule une lame d'eau.

Les pierres qui composent ce gravier, sans être arrondies comme les galets des rivières, sont cependant visiblement usées par le frottement. Elles offrent une singularité remarquable, leur intérieur est devenu noir; nous n'y avons trouvé aucun indice de foie de soufre: cette couleur paroît provenir de l'état dans lequel un long séjour dans l'eau a réduit le peu de fer qu'elles contiennent.

Nous ne connoissons pas les couches inférieures à ce gravier.

La formation de la brèche dure ne paroît pas très-ancienne, car nous y avons trouvé des moellons travaillés et taillés à la manière des Romains; ils étoient engagés dans la brèche dont ils faisoient partie, et liés par le même ciment avec les pierres informes. On assure que des instrumens de fer se sont aussi rencontrés dans cette roche à une grande profondeur; nous n'avons pas eu occasion de vérifier ce fait.

---

(1) 4,873 mètres.
(2) 0,108 à 0,135 mètres.

Dans la brèche tendre, à la profondeur de 3 toises (1), il se forme quelquefois de grosses *géodes* dont les premières couches sont une espèce de *grès calcaire*, mêlé de petits crystaux de spath; l'intérieur est tapissé de ces mêmes crystaux, mais d'un plus grand volume, et qui ont souvent un grand éclat. On ne peut méconnoître, dans la formation de ces géodes, l'ouvrage de l'eau chargée d'air fixe (*gaz acide carbonique*), filtrant à travers les terres calcaires.

La plus dure de nos brèches se trouve au N. E. de la ville, où il y a en même temps moins d'argile. Le mélange d'une plus grande quantité de cette terre rend la brèche plus tendre, dans les quartiers au-dessous de la fontaine.

Dans la partie occidentale de la ville, qui comprend le faubourg *St-Laurent*, l'ordre des couches est différent; ce quartier paroît avoir été un bas-fond où les eaux ont entraîné, des collines supérieures, un amas très-considérable d'argile provenant de la décomposition de la pierre dont elles sont formées.

Après 4 à 7 pieds (2) de terre mouvante, on trouve 6 pieds (3) de *cistre* tendre un peu tufacé, 3 pieds 6 pouces (4) de *cistre* dur, un banc d'argile de 30 pieds (5), une couche de 2 pieds (6) de sable quelquefois aglutiné,

(1) 5,847 mètres.
(2) 1,299 à 2,273 mètres.
(3) 1.949 mètres.
(4) 1,137 mètres.
(5) 9,745 mètres.
(6) 0,650 mètres.

en forme de grès tendre, et qui offre des pleurs d'eau; enfin, encore 18 pieds (1) d'argile pyriteuse, mêlée de troncs d'arbres et d'autres corps étrangers.

Les eaux ont aussi formé au pied des collines, au N. et au N. E. de la ville, un dépôt de sable argileux mêlé d'un peu de *mica*; ce sable sert à écurer la vaisselle.

En descendant vers la plaine, les bancs d'argile viennent recouvrir le *cistre* qui se perd, et ils forment tout le fond du vallon.

Telle est la disposition générale des couches de notre territoire, du côté des collines calcaires. Vers les monticules caillouteux, on trouve également, sous la couche végétale, une espèce de poudingue formé de cailloux et de sable, mais il est peu dur: on le connoît dans le pays sous le nom de *taparas*.

Les argiles se retrouvent également au pied des coteaux; elles sont un peu sablonneuses et s'étendent dans le vallon jusqu'au bord du Vistre qui les sépare brusquement des argiles calcaires. Les argiles des monticules caillouteux sont employées à fabriquer des briques et des tuiles.

Les eaux ont encore formé, de ce côté du territoire, des dépôts de sable, provenant du détritus des cailloux quartreux.

Les terrains un peu secs de nos coteaux, et tous ceux où les matières pierreuses, graveleuses ou sablonneuses sont en plus grande abondance que la terre végétale, portent le nom générique de *grès*; nos grès *calcaires* ou

---

(1) 5,847 mètres.

quartreux sont tous ochracés, ces derniers, plus que les autres.

§. II.

Bois.

On ne peut douter que nos deux chaînes de collines, aujourd'hui presqu'entièrement dépouillées de bois, n'aient anciennement été couvertes de forêts : les monumens l'attestent. On est même fondé à croire, d'après une observation que nous rapporterons dans le chap. IV, que les *mélèses* faisoient partie de ces forêts. Il ne nous reste qu'un petit nombre de taillis de *chênes-verds*, dérobés à la dévastation générale, par la sage prévoyance des chanoines de Nismes, et que la disette des combustibles rend de jour en jour plus précieux. Ces taillis sont loin de suffire aux besoins de la ville; aussi la nécessité nous force-t-elle de tirer à grands frais des Alpes et des Pyrénées les bois de construction, et des Cevennes le charbon et le *bois de chauffage.*

Nos anciens taillis, mis en communaux et nullement aménagés, leurs pousses abandonnées à la dent des troupeaux par l'usage destructeur du parcours, et à un émondage continuel, souvent même arrachés pour le chauffage du peuple ou la consommation des fours à pain et des teintures, ne sont plus que de vastes friches que nous nommons *garrigues.*

Parmi les broussailles qui les composent, on remarque principalement :

Des aliziers ;

L'arbousier ;
Le baguenaudier ;
Trois bruyères ;
Le buis ;
Plusieurs variétés de chêne-verd, celui *à cochenille* ;
Deux chèvre-feuilles ;
Une vingtaine de cistes ;
Le coignassier ;
Le cornouiller ;
Deux coronilles ;
Des citises ;
Des filaria ;
Le gainier ;
Le genêt velu ;
Les genevriers ;
La globulaire-turbith ;
Le grenadier ;
Le jasmin-arbustet ;
Le lentisque ;
Les nerpruns, l'alaterne et le porte-chapeau ;
Le pistachier térébinthe ;
Le poirier sauvage ;
Le prunier épineux ;
La ronce frutescente ;
Le rouvet blanc ;
Le sorbier ;
La viorne-laurier-thym.

Et plusieurs autres. Le sol est couvert de plantes aromatiques, telles que

Les calamens ;

La chataire ;
La crapaudine de Syrie ;
Les épiaires ;
La lavande commune et la stéchade ;
Les menthes ;
L'origan commun et la marjolaine ;
La santoline cupressiforme ;
La sarriette de montagne ;
Cinq à six sauges ;
Le thym sauvage, le commun, le citré et le serpolet.

Ces friches très-étendues, mises en réserve, pourroient cependant devenir d'une grande ressource : les bois des chanoines, dont nous venons de parler, étoient en partie, encore au commencement du siècle, dans le même état de dévastation que toutes nos *garrigues* dont ils faisoient partie.

La fausse spéculation des défrichemens, dans des terrains qui n'en étoient pas susceptibles, a aggravé le mal. Les pluies ont bientôt entraîné, des coteaux cultivés, la petite couche de terre qui couvroit le roc, et que retenoient les racines multipliées des arbustes. Après quelques foibles récoltes de vin, les vignes sans produit ont laissé à nu un roc stérile : la perte a été moindre sur les monticules caillouteux.

§. III.

Vignes.

C'est principalement pour planter la vigne et l'olivier, que les *garrigues* ont été défrichées ; la sécheresse de nos coteaux

coteaux ne permet pas en général d'y cultiver le blé et les autres farineux, si ce n'est dans les bas-fonds ou sur les plateaux argileux moins décharnés par les pluies, dans le *gapan* et la *poupourasso*, noms que portent les différens mélanges d'un peu de terre végétale avec beaucoup d'argile ou de sable.

La vigne est très-multipliée dans notre territoire; on la trouve jusques dans les débris rocailleux des carrières : c'est pour la ville de Nismes une production importante. Elle réussit également sur nos deux chaînes de collines; mais la qualité du vin varie avec celle du terrain et son exposition.

On plante ici la vigne de sarmens non enracinés et sans crossettes, couchés dans des tranchées ou dans de simples creux ou, plus simplement encore, enfoncés perpendiculairement dans des trous faits à la tarière. Cette dernière méthode, très-usitée, qui s'appelle *planter à la broque*, passe pour donner des ceps d'une beaucoup plus longue durée; opinion peu vraisemblable, et qu'une économie mal-entendue a sans doute enfantée.

Cent toises (1) carrées contiennent ordinairement cent soixante-neuf ceps au plus, lorsqu'ils sont cultivés à la charrue, nombre qui même est souvent réduit; on l'augmente dans les vignobles *labourés à la houe*.

Malgré la sécheresse habituelle du climat et des terrains où nos vignes sont plantées d'ordinaire, elles y ont une très-belle végétation. Les pampres vigoureux acquièrent,

(1) 194,904 mètres.

dans les fonds favorables, jusqu'à 9 pieds (1) de longueur. Nos vents de mer, fréquens dans l'été, et le serein abondant procurent une humidité vaporisée que pompent les feuilles nombreuses de la vigne, et qui suffit à son entretien ; aussi doit-on attribuer bien plus au climat sa réussite, qu'à la culture négligée que nous lui donnons en général. Le caprice, la routine aveugle, le prix des journées décident le plus souvent du moment de la taille et des autres façons ; c'est au hasard à faire accorder ces travaux avec les instans favorables dictés par les saisons.

Les vignobles des collines calcaires sont cultivés avec une *houe* fourchue, pour faciliter le remuement des pierres qui arrêteroient une bêche pleine : nous nommons cet instrument *bêchard*. L'usage général est de donner deux façons ; l'une en hiver après la taille ; l'autre plus légère, appelée *maginquajhë*, au mois de mai, après la pousse des herbes. Mais le vil prix où étoit tombé le vin il y a déjà quelques années, a engagé un grand nombre de propriétaires à supprimer la seconde œuvre : la première est alors différée souvent jusqu'au premier printemps.

Les vignes des coteaux caillouteux sont labourées avec la charrue légère des Romains, l'*araire*. On donne dans l'hiver un labour croisé, après lequel des femmes, des enfans creusent à la piochette un petit bassin au pied de chaque cep, pour que les pluies y amassent la terre limoneuse : cette œuvre s'appelle *déchausser*. Au mois de mai on donne un nouveau labour, mais très-superficiel ; souvent on le supprime, pour peu que les autres travaux de la campagne soient urgens.

(1) 2,924 mètres.

Les vignes labourées avec une charrue dont l'entrure est de 4 à 5 pouces (1) tout au plus, ne peuvent être aussi productives que celles qu'on cultive à la houe; d'ailleurs les bêtes de tirage dégradent toujours quelques ceps, quelques provins, et abrègent ainsi la durée du vignoble; mais la culture à la charrue a le précieux avantage d'occuper utilement et presque sans frais les bestiaux désœuvrés pendant une partie de l'hiver.

On ravale la vigne chaque année à deux yeux; la greffe de cette plante sarmenteuse, quoique pratiquée dans quelques vignobles, n'est pas cependant d'un usage général: celui des échalas nous est inconnu; la chaleur du climat les rend inutiles aux vignobles des coteaux secs; la cherté des bois et le bas prix du vin n'en permettent pas l'introduction dans les vignes des bas-fonds, qui pourroient en retirer quelques avantages.

Nous ne sommes pas non plus dans l'usage de fumer la vigne; les engrais sont trop précieux pour les sacrifier à multiplier une liqueur dont ils détérioreroient la qualité, et qui, dans certaines années, n'a valu que 18 liv. (2) le muid du pays (3), c'est-à-dire, 6 den. (4) la pinte de Paris (5).

Ces époques, ruineuses pour nos agriculteurs, produisent un plus grand mal encore que la perte occasionnée

---

(1) 0,108 à 0,135 mètres.
(2) 17 francs 78 centimes.
(3) 653,596 litres.
(4) 02 centimes.
(5) 0,931 litres.

par la mévente du vin ; le découragement arrive, et plusieurs vignobles restent sans culture. Dès-lors les plantes parasites y pullulent ; le *chiendent*, le *froment rampant* s'en emparent ; ils aflament les ceps, et la vigne s'en ressent pendant long-temps : il faut ensuite des dépenses considérables pour la débarrasser de ces plantes mal-faisantes ; on doit distinguer parmi celles-ci l'*aristoloche*, plus indestructible encore que le *chiendent*, et qui communique aux raisins son odeur dégoûtante que le vin s'approprie.

Nos vignes nourrissent un grand nombre d'insectes ; cependant il n'y a guères qu'une fausse teigne à douze pattes, que nous ne trouvons décrite ni dans *Geoffroi*, ni dans *Linné*, qui lui porte un préjudice notable ; encore ne paroît-elle pas chaque année, et ses ravages sont-ils toujours circonscrits. Sa phalène, en forme de triangle isocelle, très-alongé, d'un jaune brun à reflets dorés, a de grandes antennules plumeuses, et les yeux très-protubérans ; elle dépose, au mois de juin, ses œufs d'un vert clair dans les rugosités du cep : la chenille, très-vorace, se loge au milieu des grappes qu'elle tapisse de ses fils, et se nourrit des boutons de la fleur non encore éclose.

Quelques-unes des chenilles, qui s'accommodent de toute espèce de feuilles, rongent aussi quelquefois les jeunes bourgeons de nos ceps, et le nouveau pampre qui repousse ne porte plus de fruits.

Le *Bec mare vert* G., très-commun sur nos vignes, les chenilles des sphinx *Elpenor* et *Porcellus* de L., et du *Sph. lineata* de *Fabricius*, qui s'y rencontrent aussi, ne paroissent pas leur être bien préjudiciables.

Dans nos terrains secs, 100 toises (1) carrées de vignes d'un bon âge, contenant cent soixante-neuf ceps, ne donnent souvent que 40 pintes (2) de vin, mesure de Paris; dans la plaine ou dans les fonds riches en bonne terre, ce produit va au-delà de 300 pintes (3) : il y a un grand nombre de degrés intermédiaires entre ces deux termes.

Les espèces de raisins, tant noirs que rouges ou blancs, qu'on cultive dans le territoire de Nismes, sont au nombre de trente, suivant nos observations; on en compteroit un bien plus grand, si l'on s'en rapportoit aux noms usités, mais nous avons cru reconnoître plusieurs doubles emplois ou des variétés trop peu marquées pour être séparées. Comme il n'existe point de nomenclature générale des raisins du royaume, et que, pour désigner les nôtres, nous ne connoissons aucun terme de concordance, nous allons les désigner par les noms du pays les plus usités, en y joignant leurs principales qualités. Ce tableau, quoique seulement ébauché, pourra servir peut-être de pièce de comparaison pour d'autres cantons.

Nos raisins sont en général très-doux et très-sucrés; plusieurs sont délicieux à manger et bien supérieurs, à cet égard, aux plus renommés des provinces plus septentrionales.

---

(1) 379,8743 mètres carrés.
(2) 37,253 litres.
(3) 279,395 litres.

RAISINS CULTIVÉS DANS LES VIGN

NOMS DU PAYS.	MATURITÉ.	FORME DES GRAINS.
RAISINS NOIRS.		
Espar	*Très-hâtif*	Petits, très-ronds, très-serrés . . . . . .
Ulliade	*Très-hâtif*	Gros, alongés, séparés . . . .
Piquepoule	*Hâtif*	Très-petits, ronds, peu serrés . . . . .
Ugne	*Hâtif*	Gros, séparés . . . .
Calitor noir ou Saure	*Hâtif*	Ronds, séparés . . . .
Moulan	*Hâtif*	Gros, ronds, séparés . . . .
Spiran	*Peu hâtif*	Médiocres, ronds, peu serrés . . . . . .
Terré	*Peu hâtif*	Gros, très-serrés . . . .
Maroquin	*Tardif*	Très-gros, séparés, peau fort dure . . .
RAISINS ROUGES.		
Muscat rouge	*Hâtif*	Ronds, serrés . . . .
Spiran verdaou	*Peu hâtif*	Comme le noir . . . .
Piquepoule-bourret	*Tardif*	*Idem.* . . . .
Terré-bourret	*Tardif*	*Idem.* . . . .

OBLES DU TAILLABLE DE NISMES.

FEUILLES.	OBSERVATIONS.
Vert foncé, blanches et velues par dessous, peu découpées, le pédicule rougeâtre.	Mauvais à manger; vin très-coloré, un peu acerbe, de bonne qualité.
Vert jaunâtre, arrondies	Bon à manger; vin noir, très-doux, liquoreux, de bonne qualité.
Vert blanchâtre dessus et dessous, presque pas velues, petites, arrondies, à petites découpures peu profondes	Très-productif, mais casuel; vin de très-bonne qualité.
D'un vert clair tirant au jaune, peu velues, rondes, presque sans découpures	Sujet à la pourriture; productif; bon vin.
Grandes, vert clair en dessus, blanches en dessous, très-découpées	Très-productif, casuel.
Blanchâtres dessus et dessous, un peu velues, découpures profondes, peu nombreuses	Mauvais à manger; sujet à la pourriture; vin mat.
Vert clair, très-peu velues en dessous, déchiquetées, le pédicule rouge.	Excellent à manger; productif; vin fin et délicat, paillet.
Vert clair dessus et dessous, non velues, pédicule presque blanc	Le plus productif; vin de qualité médiocre.
Très-vertes en dessus, blanches et velues en dessous, profondément découpées	Médiocrement productif; vin très-coloré.
Vert clair, un peu velues, à grandes et profondes découpures	Moins bon à manger que le blanc; vin moins parfumé.
Idem. pédicule vert	Le plus délicat de nos raisins; la peau plus fine que celle du noir.
Idem.	Vin moins bon que celui du noir.
Idem.	Vin plat.

NOMS DU PAYS.	MATURITÉ.	FORME DES GRAINS.
Clarette	*Tardif*	Petits, longs, séparés . . . .
Marroquin-bourret.	*Tardif*	Comme le noir . . . .
Raisin de pauvre	*Tardif*	Gros, ronds, serrés . . . .
RAISINS BLANCS.		
Raisin de la Magdelaine	*Très-hâtif*	Moyens, ronds, serrés . . . .
Ugne	*Très-hâtif*	Gros, ronds, séparés . . . .
Muscat	*Hâtif*	Médiocres, ronds, très-serrés . . . . . .
Malvoisie ou Marnésie.	*Hâtif.*	Petits, très-lâches . . . .
Muscat grec ou d'Espagne	*Hâtif*	Très-gros, alongés, séparés . . . .
Jubi	*Hâtif*	Très-gros, ronds, séparés . . . .
Doucet.	*Hâtif*	Petits, très-ronds, très-séparés . . . . .
Calitor	*Hâtif*	Médiocres, ronds, séparés . . . .
Colombeau.	*Peu hâtif*	Petits, alongés, séparés . . . .
Galet	*Peu hâtif*	Gros, alongés, séparés . . . .
Servan	*Peu hâtif.*	Très-gros, alongés, séparés . . . .
Clarette	*Tardif*	Petits, longs, séparés . . . .
Muscat de madame	*Tardif*	Moyens, ronds, séparés . . . .
Sadoule-bouvier	*Tardif*	Très-gros, ronds, très-serrés . . . . . .

Vert

FEUILLES.	OBSERVATIONS.
Vert un peu foncé en dessus, cotonneuses en dessous, peu découpées	Productif; très-bon vin.
Idem.	*Idem.*
Vert foncé, très-découpées	Bon à manger; peu employé à faire du vin.
D'un vert jaunâtre	Mûr à la fin de juillet; bon à manger; chair molle.
Vert jaune, peu velues, rondes, presque sans découpures	Bon à manger; productif; bon vin.
Vert clair, un peu velues, à grandes et profondes découpures	Excellent à manger; vin connu par-tout.
Sujettes à varier	Très-bon à manger; ferme, parfumé, trop peu répandu encore.
Grandes, vert jaunâtre, découpées	Très-bon à manger; parfumé; se conserve jusqu'à Pâques; le meilleur pour faire le *raisin sec.*
Très-grandes, vert clair, point velues, à grandes et profondes découpures	Bon à manger; productif; bon vin.
Semblables à celles du muscat, d'un vert plus clair.	Vin médiocre; douceâtre.
Vert clair, arrondies, peu découpées	Détestable au goût; sujet à la pourriture; assez productif; vin médiocre.
. . . .	Bon à manger; productif; vin de bonne qualité; le plus vigoureux pour la végétation.
Vert jaunâtre, blanches en dessous, peu découpées.	Bon à manger; très-bon vin, gazeux, piquant; employé pour le *raisin sec* dit *passerios.*
Très-grandes, vert foncé, à petites côtes très-marquées	Bon à manger; propre à être conservé; d'où lui vient son nom; productif; très-bon vin.
Vert foncé, en dessus, blanches et cotonneuses en dessous, peu découpées	Très-bon à manger; se conserve long-temps; très-productif; très-bon vin.
Vert clair, un peu velues, à grandes découpures .	Bon à manger; ne musque pas; se conserve long-temps.
Vert foncé, blanches en dessous, arrondies, très-grandes.	Bon à manger; sujet à la pourriture; productif; vin médiocre.

C'est au mois d'octobre que commencent d'ordinaire nos vendanges ; mais, à cette époque, quelques espèces déjà trop mûres tendent à la pourriture, tandis que d'autres sont encore en verjus : les unes demandent à cuver peu de temps, d'autres exigent une fermentation plus prolongée ; cependant tout est cueilli, foulé et mis à cuver à la fois et pêle-mêle.

On n'a pas plus d'égard au mélange des saveurs très-distinctes des différens raisins, ni à l'intensité du principe colorant qu'ils apportent dans le vin.

La même irrégularité règne dans le décuvage, et on ne distingue point, à cet égard, le vin destiné à être bu sur les lieux dans l'année, ou à passer la mer, ou à être converti en eau-de-vie. Il n'est pas douteux, cependant, que ces trois différentes destinations n'exigent des degrés différens de fermentation ; mais la bonne qualité de nos raisins et l'influence du sol et du climat l'emportent sur les effets de l'ignorance et de la routine : nos vins, quoique moins parfaits, sont encore assez bons pour être recherchés.

Les vins de Nismes ont été célèbres. Ils étoient recherchés, dès le XIV.e siècle, par les gourmets et pour la bouche des princes : la cour de Rome en faisoit sa provision chaque année ; elle avoit même un traité pour cet objet avec la communauté de Nismes. Les vins du territoire ont toujours fait partie des présens de la ville au passage de nos rois.

Aujourd'hui nos vins rouges sont très-généreux et très-spiritueux ; ils peuvent se conserver un grand nombre d'années, et supporter les voyages de mer ; ils ne sont

sujets ni à la *pousse*, ni à la *graisse*; ils contiennent peu de *tartre*, malgré l'opinion commune, mais beaucoup de *mucilage* et de *gluten* de froment.

On leur reproche d'être fumeux et capiteux en même temps que doux et liquoreux, de manquer souvent de bouquet, et d'être sujets à jaunir. On reproche enfin à quelques-uns l'âpreté, la dureté et de ne pas supporter l'eau. Nos vins blancs sont tous liquoreux, sans bouquet, sans délicatesse; et nos muscats, très-sucrés, sont en général peu parfumés [a].

Quelques-uns de ces vices sont dus au sol et aux espèces de raisins; les autres, en plus grand nombre, proviennent de nos procédés pour faire le vin (1).

Les bonnes qualités de nos vins s'y rencontrent à un degré d'autant plus élevé, qu'ils ont été recueillis dans

---

[a] Nous avons encore un vin doux et piquant, nommé *picardan*, qui n'est que du vin blanc fait avec les raisins les plus sucrés et les plus parfumés, passé sur le marc de muscat et clarifié par la filtration à travers des copeaux de saule, dépouillés de leur amertume par l'ébullition.

Le picardan perd, dès le printemps, les qualités qui le font estimer; il est consommé en entier par notre peuple qui a un goût marqué pour cette boisson.

(1) Ce n'est plus le défaut de lumières qui peut désormais empêcher l'*œnologie* de sortir de l'enfance. Tout ce que la théorie chimique la plus profonde, et les notions agronomiques les mieux confirmées par l'expérience ont pu fournir de clartés certaines pour le perfectionnement de cet art, a été réuni dans un ouvrage d'autant plus digne de confiance, que l'auteur s'est occupé en même temps à multiplier les découvertes, et à l'utile application des principes de la science. Il a l'inestimable talent, par sa manière savante de les combiner, et par leur exposition simple et lumineuse, d'écrire, à la fois, pour les doctes et pour le vulgaire. Son livre est pour tous un guide infaillible; il est impossible qu'il n'ait pas, à la longue, la salutaire influence qu'il est si propre à exercer, et que les bienfaits du savant n'obtiennent pas la reconnoissance publique comme les services de l'homme d'état.

des terrains plus chauds et moins humides, et fournis par des ceps plus anciens. Les cailloux quartzeux et graniteux de nos monticules, à raison de leur grande densité, s'échauffent considérablement au soleil, et conservent longtemps cette chaleur; les sables provenus de leurs débris forment un terrain léger à travers lequel s'écoulent facilement les eaux, et qui est perméable à l'action du soleil jusqu'à une grande profondeur. C'est dans ces cailloutages, dans ces sables brûlans, en apparence stériles, que la vigne produit des raisins dont les sucs sont mieux élaborés, la partie sucrée plus développée, la résine colorante plus abondante, la partie astringente moins sensible ou mieux combinée.

Les vins recueillis sur nos coteaux calcaires où la densité du terrain est moins grande, où, sous les feuillets de la pierre nommés ici *lauzes*, se trouve une terre végétale substantielle, plus humide; ces vins, disons-nous, ont moins d'esprit, mais plus de tartre; ils sont moins colorés et déposent moins de lie, plus délicats, plus abondans en principe extractif; ils ont plusieurs rapports avec les vins de Bourgogne; comme eux ils perdent facilement leur *gaz* et deviennent *plats* pendant les grandes chaleurs.

De tous nos vins, ceux des terres argileuses, des bas-fonds et des terrains gras sont les plus inférieurs; moins spiritueux on les reconnoît à leur dureté et à leur couleur foncée tirant plus sur le violet que sur le beau rouge velouté. Ils ne supportent pas l'eau et tournent facilement à l'acide, parce que leur principe aqueux surabondant absorbe une grande quantité de *gaz vineux* qui le convertit bientôt en vinaigre.

Nos différentes espèces de raisins sont plantées pêle-mêle sans ordre, ce qui ne permet pas de faire la cueillette séparée de chaque espèce, comme l'exigeroit la perfection du vin; mais on est ici dans l'opinion, vraie ou fausse, que ce mélange contribue à la durée de la vigne [*a*].

Les différens emplois de nos vins rouges exigent en général qu'ils soient chargés en couleur. Les ouvriers de nos manufactures sur-tout, dont la consommation est très-importante, trouvent de l'économie à mêler à leur eau un vin très-couvert. Pour obtenir cette intensité de couleur, on laisse cuver fort long-temps la vendange, et le vin perd son *bouquet.* Pendant cette fermentation, trop prolongée, la liqueur se charge du principe astringent des pellicules et des pepins, très-abondant et très-exalté dans nos raisins noirs, et il en résulte des vins âpres; nous avons encore éprouvé que plus nos vins avoient cuvé, et plus ils étoient chargés d'huile grossière que leur fournissent les pepins.

Il seroit bien plus avantageux, comme l'a proposé un savant œnologiste, de cultiver des espèces étrangères, plus foncées en couleur, afin que, ces raisins étant mêlés avec

---

[*a*] Un amateur distingué a publié un petit ouvrage très-intéressant, pour engager les propriétaires du Bas-Languedoc à séparer les espèces dans leurs-nouvelles plantations; il a étayé ses raisons du succès de ses propres essais faits en grand; il les a exhortés à porter leur attention sur le mélange des différentes qualités dans la confection du vin, et, pour les y engager, il leur a offert généreusement, pour terme de comparaison, les siens faits séparément avec des espèces différentes; malgré ces exemples concluans, l'habitude, le préjugé l'emportent encore sur la raison.

ceux des nôtres qui produisent du vin délicat mais peu coloré, ils lui donnassent la teinte que le consommateur desire, sans nuire à la qualité, effet d'une trop longue fermentation. Le succès de plusieurs espèces espagnoles, actuellement en culture réglée dans nos environs, doit enhardir à ces tentatives. L'époque de la maturité des espèces étrangères est singulièrement avancée ou retardée, selon qu'elles nous viennent du nord ou du midi. C'est ainsi que le *chasselas* qui, dans plusieurs provinces, ne mûrit que vers le mois d'octobre, est déjà passé ici à la fin d'août.

Nos vins fermentent tous dans des cuves bâties en pierres, quelquefois même en cailloux ; la chaux qui entre dans la construction de ces vaisseaux contribue, pendant plusieurs années, à donner d'abord au vin rouge une couleur violacée foncée ; mais la substance calcaire hâte bientôt la décoloration : le *lait de chaux*, avec lequel quelques particuliers font blanchir chaque année leurs cuves, produit les mêmes effets.

Dans les années de grande abondance, où le prix des futailles n'est plus relatif à celui du vin, les *cuves vinaires* deviennent des *foudres* très-économiques. Après les avoir remplies de vin, on les ferme avec les planches qui leur servent à la fois de fouloire et de couvercle, et sur lesquelles on étend une couche de sable ou de terre battue, d'environ 6 pouces (1) d'épaisseur ; à la place de sable on se sert quelquefois du marc de raisin bien foulé ; enfin,

(1) 0,162 mètres.

les propriétaires plus aisés scellent ces foudres avec des briques et du plâtre.

Nos vins les plus spiritueux sont ceux qui jaunissent le plus facilement, après leur quatrième année dans notre climat, quelquefois plutôt, mais aussi souvent plus tard. Des pellicules colorées résineuses se séparent de la liqueur qui devient *orangée*; dans cet état elle a beaucoup perdu de sa saveur piquante. Il paroît que, dans ces circonstances, il s'opère une nouvelle combinaison entre le principe spiritueux et la petite portion tartreuse qui tient une portion de la matière colorante dans l'état de savon acide; ceux de nos vins qu'on est dans l'usage de conserver sur leur lie, sont beaucoup plus sujets à jaunir que ceux qu'on a soutirés plusieurs fois dans les deux premières années.

On peut donner, dans quelques heures à du vin de l'année, ces signes de décrépitude; il suffit de l'exposer à la lumière du soleil, dans des flacons de crystal négligemment bouchés.

Nos pressoirs sont composés de deux vis de 8 à 9 pouces (1) de diamètre, assemblées à demeure avec la *maie* sur un train équipé de trois petites roues; les écrous mouvans qu'on fait agir d'abord à bras, ensuite à l'aide d'un levier, serrent un mouton qui presse la vendange; ces machines mobiles, trop foibles et sans point d'appui fixe, ne peuvent exprimer tout le vin contenu dans le *marc* de la cuve; ils y laissent une grande quantité de liqueur. Une partie de nos *marcs* sert à faire de la piquette très-chargée, que consomment, dans sa nouveauté, les valets

---

(1) 0,217 à 0,244 mètres.

de ferme à la campagne, et le très-petit peuple à la ville. Le reste est converti en *eaux-de-vie* dans les villages voisins, ou réservé pour les bestiaux, ou même destiné pour engrais.

Le commerce de nos vins est très-étendu; il s'en expédie considérablement dans les royaumes du nord, en Amérique, en Italie, dans la Chersonèse; plusieurs provinces de France en tirent une grande quantité, soit pour la boisson, soit pour colorer et fortifier leurs petits vins foibles; enfin on en réduit beaucoup en eaux-de-vie.

Cette industrie, qui occupe, principalement pendant l'hiver, un grand nombre de bras, est d'autant plus précieuse pour le pays, que souvent il regorgeroit de vin dont la suspension du débouché ruine une foule de nos agriculteurs [a].

La distillation des vins se fait dans les villages du territoire chez le paysan, sans appareil de bâtimens et avec des instrumens peu coûteux : un hangar, une remise, tel est, le plus souvent, l'atelier. La disette absolue de bois a obligé, depuis quelques années, tous les *brûleurs* d'employer le charbon de pierre qu'il faut néanmoins aller chercher, par terre à grands frais, à 8 ou 10 lieües (1) dans les montagnes. La qualité de nos eaux-de-vie a peut-être un peu perdu à ce changement de combustible.

Nos eaux-de-vie sont de très-bonne qualité, quoiqu'elles

---

[a] Quelques essais, encore informes à la vérité, nous portent à croire que, dans ces années où l'inaction du commerce étouffe l'activité de l'agriculture, on pourroit extraire avec avantage le sucre contenu dans le *moût*.

(1) 46,776 ou 58,470 kilomètres.

aient

aient en général une certaine âcreté qu'elles perdent en vieillissant : elle est produite, le plus souvent, par l'huile et l'acide empyreumatique qui s'élèvent des vins très-chargés de parties huileuses, mucilagineuses, etc., et distillés à une trop forte chaleur, suivant l'usage du pays, avec des réfrigérans dont l'eau est souvent à 60° (1) de *Réaumur*.

Le défaut de principes chez nos *brûleurs* n'influe pas seulement sur la perfection des produits, il nuit aussi à la quantité. Cependant, depuis que MM. *Argand* ont établi, dans plusieurs cantons de la province, de grands ateliers de distillation très-perfectionnés, les brûleurs intelligens sont allés y puiser les vrais principes de leur art, et ils ont commencé à les adapter à leurs anciens procédés, avec autant de succès que d'économie (2).

---

(1) 75°.

(2) Les citoyens *Argand* avoient formé quatre de ces ateliers dans le Bas-Languedoc : celui de Meze est le seul qui subsiste aujourd'hui. Au château du Bosc, à Calvisson, à Galissian, la mauvaise gestion a nui au succès de l'entreprise, et par conséquent au perfectionnement des *brûleries* particulières ; car l'opiniâtre routine et l'intérêt mercantile, quelle que soit l'évidence des principes, ne cèdent qu'à celle des résultats, c'est-à-dire, du gain. Nos distillateurs ordinaires conviennent qu'il y avoit, dans le nouveau procédé, économie de temps, de bras, de combustible, d'usines, et qu'il en résultoit une liqueur plus parfaite ; mais, sans rechercher les causes qui ont empêché ces établissemens de prospérer, il a suffi qu'ils ne se soient pas soutenus, pour discréditer la méthode, et pour que des pratiques vicieuses triomphent, bien long-temps encore peut-être, des efforts de la science, et des plus utiles inventions.

La découverte de la distillation des vins, simultanément transformés en *esprits* de différens degrés, aura-t-elle le même sort ? Elle est due à des chimistes de Nismes ; ils ne se sont pas bornés à la constater par de petites expériences ; déjà ils opèrent en grand, et si l'administration de ce bel établissement est aussi bonne que l'appareil est ingénieux et la réussite probable, jamais l'application de la chimie aux arts n'aura produit des effets ni plus brillans, ni plus solides.

On sait que les vins blancs, qui ne sont pas chargés des principes hétérogènes que fournissent les pellicules, les pepins, les rafles avec lesquels ils n'ont pas fermenté comme les vins rouges, donnent en général des eaux-de-vie plus moelleuses et plus amiables; cependant nous ne *brûlons* que des vins rouges. Nos vins blancs sont consommés sur les lieux même, à trop haut prix pour les destiner à l'alambic qui est le partage des qualités les plus inférieures; d'ailleurs ils sont trop doux, trop chargés du principe sucré, pour produire des eaux-de-vie sèches, telles que le commerce les exige.

Cent pintes (1) du plus mauvais vin du territoire, distillées dans sa première année avant l'été, produisent communément 46 livres poids de marc (2) d'eau-de-vie preuve de Hollande, même avec les procédés informes en usage; cette quantité va jusqu'à 57 liv. (3) avec les vins des collines caillouteuses, recueillis à l'exposition du midi.

Dans quelques villages on redistille les eaux-de-vie pour les réduire en esprit de vin foible; cette branche de commerce est d'une certaine importance (4).

Les résidus de la distillation, nommés *vinasse*, sont

---

(1) 93,132 litres.

(2) 22,5173 kilogrammes.

(3) 27,9018 kilogrammes.

(4) Elle a pris une grande extension que la paix doit augmenter encore. Cependant ce genre d'industrie est, en quelque sorte, concentré dans la seule commune d'Aiguevives. On estime à 3000 le nombre de pièces de $\frac{1}{2}$ qui sortent de ses ateliers, et dont le prix moyen, depuis dix ans, est de 1500 fr. Il en résulte, pour ce petit pays peuplé de moins de 1500 habitans, une circulation de 4.500,000 fr.; source de prospérité d'autant plus sure, que l'aisance qui en découle n'a point altéré l'antique simplicité de leurs mœurs.

négligés et jetés comme inutiles, quoiqu'on pût en retirer une très-grande quantité de *potasse* par l'évaporation et l'incinération.

§. IV.

Oliviers.

Nos coteaux ne sont pas seulement favorables à la culture de la vigne, l'olivier y prospère également. Cet arbre délicat forme une branche de notre agriculture, d'autant plus essentielle, que l'huile d'olive est une des denrées les plus indispensables dans notre ville manufacturière où nous n'avons point de beurre pour les apprêts, ni d'huile de graines ou d'autres fruits pour la lumière.

C'est sur les coteaux exposés au midi et abrités du nord, que les oliviers réussissent le mieux, car ils craignent encore plus l'évaporation forcée que procurent nos grands vents, qu'ils n'aiment la chaleur. La seule inspection des oliviers de nos deux ordres de collines démontre cette vérité. Ils sont plus productifs en général sur nos terrains calcaires que dans les sols argileux ou caillouteux ; cependant ils paroissent aimer assez le *gapan* ferrugineux ; mais ils se déplaisent dans les sables.

On plante indifféremment cet arbre dans les vignes, sur les lisières des champs, ou en quinconce dans des terrains qui lui sont uniquement destinés, ou dans lesquels on cultive tout au plus quelques seigles et quelques autres graminées pour servir de fourrage vert.

Le Bas-Languedoc possède plusieurs pépinières d'arbres d'agrément; il n'en existe point pour l'utile, pour l'indis-

pensable olivier : on multiplie communément cet arbre par des drageons détachés de la racine d'un vieux pied coupé et sacrifié à cet effet. Faute d'eau pour l'arrosage, la reprise de ces jeunes sujets venus de loin, mutilés et dégarnis de chevelus, est longue et difficile ; il en périt un grand nombre : quand l'espèce n'est pas convenable, on les greffe en couronne.

Rien n'est plus variable que les principes qui dirigent ici la culture de cet arbre ; ils diffèrent non-seulement de village à village, mais encore de particulier à particulier dans le même canton.

En général, dans nos environs, on laboure l'arbre une fois dans chaque saison, on le fume quand on le peut, enfin on le mutile sans mesure sous prétexte de le tailler ou de l'émonder.

Les engrais les plus usités sont les fumiers de litière, les boues de rue, et principalement le terreau végétal de nos *garrigues*, nommé *terro d'avaou* ; on emploie aussi le marc de raisin, la suie et, depuis quelque temps, la chaux éteinte.

La taille de l'olivier, telle qu'on la pratique ici le plus communément, semble inventée pour contrarier cet arbre. La nature l'a formé en pyramide ; il aime à laisser pendre ses branches jusqu'à terre et à s'élever en pointe : nous l'évasons au contraire, et son sommet est taillé horizontalement en table [a] ; sa végétation est très-lente, son

---

[a] L'espace nécessaire pour laisser passer le laboureur et son attelage dans les *olivets* cultivés à la charrue, et la crainte de la dent vorace des troupeaux dans ceux où ils ont le droit de parcours et dans les vignes plantées d'oliviers,

bois difficile à renouveler ; nous abattons non-seulement les gourmands qui pourroient régénérer l'arbre , mais encore les mères branches les plus importantes et les branches secondaires , sans observer sur quelle espèce de bois viennent les branches à fruit. La sève qui auroit pu être employée à la fructification , l'est à former du bois nouveau , et les branches à fruit déjà existantes , trop souvent ravalées , deviennent enfin des branches à bois qu'il faut supprimer.

L'olivier craint le froid , principalement le froid humide. Le désastreux hiver de 1709 fit périr les oliviers de notre territoire; ceux qu'on recepa entre deux terres repoussèrent bientôt ; ils forment aujourd'hui nos plus beaux olivets. Le froid de cette année (1788 à 1789) , qui a été plus sec que celui de 1709, en a endommagé un grand nombre. En général, lorsque le mois de janvier a été chaud et humide, les moindres gelées qui surviennent après sont funestes à cet arbre , tandis que les froids secs de 6 à 7 ° (1) ne lui causent aucun préjudice. Il craint encore les brouillards du mois de juin qui le surprennent en pleine fleur et la sécheresse du mois d'août qui fait tomber son fruit, pour peu que les vents du nord le secouent.

Les insectes causent d'assez grands dommages à nos oliviers. La larve du *cerf volant* désigné par *Geoffroi* sous le nom de *petite biche* , attaque leur tronc, et celle du *coléoptère* , décrit et cependant méconnu par M. *Sieuve* ,

---

nécessitent le retranchement des branches basses pendantes qui , cependant , sont les plus fructueuses.

(1) 7°,5 à 8°,75.

pique leurs branches et les fait périr [a]. Le kermès, si préjudiciable aux oliviers de Provence, suivant M. *Bernard*, ne cause aucun dégât dans nos environs ; mais la chenille mineuse, décrite par cet estimable auteur, y est commune et détruit les feuilles.

Une chenille arpenteuse les ronge aussi et attaque les jeunes bourgeons. Dans quelques villages des environs, on se met à l'abri de sa voracité en faisant battre le tambour dans les olivets : on sait que quelques arpenteuses se précipitent à terre quand on fait du bruit dans leur voisinage.

Nous avons encore observé sur nos oliviers une autre arpenteuse très-funeste à nos récoltes. Elle est grise avec des taches noires, et porte dix pattes ; elle dévore les olives dans le mois de juin, lorsqu'elles n'ont encore acquis que la grosseur d'un pois. Sa phalène a 8 lignes (1) de longueur, et porte ses aîles ouvertes ; elles sont grises à ondes plus foncées, avec deux bandes noires transversales.

Plusieurs mouches détruisent aussi nos olives en les piquant pour y loger leurs larves.

Nous cultivons dans le territoire dix-huit espèces d'oliviers, dont nous empruntons la nomenclature du traité justement estimé de M. *Amoreux* de Montpellier, en nous permettant quelques légers changemens.

---

[a] Un observateur connu par son exactitude (M. *Dorthes*, docteur en médecine de Montpellier, de qui nous emprunterons la notice de quelques insectes nuisibles au blé et à la luzerne, et de plusieurs autres crus étrangers, mais qui se trouvent ici,) pense que ces coléoptères ne sont pas *scarabés*, quoique M. *Bernard* les ait crus tels.

(1) 0,018 mètres.

OLIVES cultivées dans le taillable de Nismes.

NOMS DU PAYS.	NOMS LATINS.	OBSERVATIONS.
Aoulivo saouvajo.	*Olea sylvestris*	Croît dans les haies, le plus souvent espèce dégénerée venue spontanément de noyaux : olive très-petite, huile très-amère.
Pichoulino	*Olea fructu oblongo;* Gardel N.° 1, Tournefort N.° 2.	Moins estimée pour son huile que pour être confite.
Saourino	. . . .	Olive noire, tardive.
Amenlaoudo . . .	*Olea major, angulosa, amygdali forma;* G. 5. T. 8.	Grand olivier; olive peu huileuse, propre à confire; confondue avec la *pichoulino* quoique plus grosse.
Couïasso	Vraisemblablement *l'Orchites de* Columelle *et de* Varon	Olive charnue; souvent confondue avec les olives à confire, sous le nom de *pichoulinos*.
Courgnaou	*Olea media, oblonga, fructu corni;* G. 6. T. 9.	Haute taille; branches très-pendantes; très-productif dans les années humides; craint la sécheresse; olive confondue avec les *pichoulinos*, huile fine.
Mouraou	*Olea media, rotunda, precox;* G. 8. T. 12.	Vigoureux, très-feuillé, feuilles larges, olive précoce, ronde, molle, très-noire, péduncule très-court.
Négréto	. . . .	Variété de la précédente; craint moins le froid; feuille moins large, d'un vert plus clair; fruit moins renflé.
Boutignaou. . . .	*Olea minor, rotunda, racemosa;* G. 9. T. 13.	Haute taille, robuste, très-branchu, très-feuillé; fruits à bouquets; huile très-grasse.

NOMS DU PAYS	NOMS LATINS.	OBSERVATIONS.
Blancaou	*Olea latiore folio; fructu albo*; G. 10. T. 4. . .	Olive blanchâtre, cendrée, qualité peu recommandable.
Sayerno.	*Olea minor, rotunda, rubro nigricans*; G. 11. T. 14.	Taille moyenne; délicat; huile très-fine.
Luzento	. . . .	Variété du précédent; olive plus précoce, plus alongée, très-luisante, piquetée; huile excellente.
Pigalo	*Olea minor, rotunda, ex rubro et nigro variegata*; G. 12. T. 15.	Très-haute taille, pousse souvent trop en bois; olive tardive excellente; on la conserve plus de six mois dans de l'eau fréquemment, renouvelée, rare à Nismes, commune à Montpellier.
Vermïaou.	. . . .	Olive rougeâtre à bouquets.
Cérieiraou	. . . .	Olive ronde, rouge; péduncule très-long.
Bagnier	Variété de l'*Olea fructu majusculo, oblongo*; T. 6.	A feuille de laurier, productif; olive très-noire, piquetée; huile mucilagineuse.
Prouvensalèto . . .	. . . .	Taille moyenne; très-productif mais casuel; petite olive excellente, rouge, tachetée de jaune; péduncule très-glanduleux.
Luquo	*Olea minor lucensis. fructu odorato*; T. 16 . .	Robuste; olive de bonne qualité rare, confondue avec les *pichoulinos*.

Les huiles qui proviennent de chacune de ces espèces d'olives, ont des saveurs différentes très-reconnoissables; mais l'usage est de tout mêler à la cueillette, sans égard pour la perfection du produit. Il est vrai que tant qu'on plantera

plantera les oliviers au hasard et sans choix, tels que les Provençaux nous les apportent, les seuls grands propriétaires peuvent avoir une suffisante quantité de chaque espèce pour la faire triturer séparément.

La cueillette des olives, qui commence ici dès le mois de novembre, souvent avant la maturité du fruit, et se prolonge jusqu'à la fin de l'année, se fait à la main et sur l'arbre; la méthode du *gaulage* ne s'est heureusement pas introduite.

Quelques particuliers font ramasser les olives qui tombent au mois d'août, et les conservent dans des creux pratiqués sous terre. Ces fruits imparfaits, mêlés ensuite aux olives cueillies à l'époque de la maturité, détériorent sensiblement la qualité de l'huile, sans en augmenter peut-être la quantité. Les procédés pour extraire l'huile des olives ne diffèrent ici en rien de ceux usités en Provence ou dans le reste du Languedoc, et qui sont décrits par-tout.

La qualité de nos huiles est très-bonne; moins fines que celles d'*Aix*, mais plus onctueuses, elles se conservent long-temps sans rancir. Néanmoins on n'obtient ces avantages qu'en les extrayant avec soin et propreté des olives fraîchement cueillies; car la pratique très-usitée de laisser fermenter le fruit en monceau avant de le triturer, et la mal-propreté de la plupart de nos moulins imprégnés d'huile fétide, produisent des huiles détestables quoique fabriquées avec des olives de bonne qualité.

En laissant fermenter les olives, on est dans l'opinion qu'elles rendent ensuite une plus grande quantité d'huile. Cet excès de produit n'est qu'apparent : comme les olives fermentées ont perdu une partie de leur volume avec leur

eau de végétation, elles occupent moins d'espace, en sorte que chaque mesure paroît donner plus d'huile qu'une semblable quantité d'olives fraîches; mais le produit total n'est pas augmenté, il est au contraire diminué; car la chaleur de 36° (1) qu'acquièrent les olives en fermentation, est suffisante pour dissiper une partie de leur principe huileux, comme l'a justement observé M. l'abbé *Rozier*.

On prépare ici, pour la table, une assez grande quantité d'olives à l'aide d'une lessive alkaline, aiguisée par la chaux; on les connoît sous le nom de *picholines* : il s'en expédie beaucoup dans l'intérieur du royaume.

Un olivier à branches pendantes, de 13 à 14 toises (2) de circonférence, et d'environ 20 pieds (3) de hauteur, est mis ici au rang des plus beaux. Dans les bonnes années il peut produire 2 pieds et demi cubes (4) d'olives ou environ, qui rendront de 17 à 18 liv. poids de marc (5) d'huile, dont le prix moyen répond à 12 s. (6) la livre (7).

Ce produit, qui est bien au-dessus du produit moyen de nos oliviers, qu'il a fallu attendre un grand nombre d'années en payant cependant une culture dispendieuse, qu'une gelée peut enlever pour toujours dans une seule nuit, et dont il faut déduire plus de la moitié pour les

---

(1) 45°.
(2) 25,337 à 27,286 mètres.
(3) 6,497 mètres.
(4) 68,674 décimètres cubes.
(5) 8,3216 à 8,8111 kilogrammes.
(6) 60 centimes.
(7) 0,4895 kilogrammes.

frais de cueillette, de pressurage, etc., ce produit, disons-nous, paroîtra bien modique, comparé sur-tout à celui de nos terres à blé et de nos luzernières qui demandent moins de soins et moins d'avances. Mais la culture de l'olivier a le précieux avantage de mettre en valeur des terrains qui ne sont susceptibles de presqu'aucun autre rapport, et qui, dans la plupart des autres provinces, ne seroient que des landes ou des friches stériles.

§. V.

Mûrier.

Le mûrier intéresse la ville de Nismes à double titre; connu d'abord et multiplié dans nos provinces méridionales par les soins d'un de nos compatriotes, il est devenu depuis un siècle une des principales sources des richesses territoriales et industrielles de notre ville.

Ce fut en 1564, que *François Traucat*, issu de parens obscurs et simple jardinier lui-même, fit connoître en France les avantages de la culture de cet arbre : nous avons de lui un petit ouvrage sur cette matière, qu'il dédia à *Henri IV*. Ce prince, protecteur de tout ce qui tendoit à augmenter les richesses de ses sujets, encouragea *Traucat* en lui assignant une pension et en lui permettant de planter des mûriers par-tout où il le jugeroit à propos; il lui accorda encore la permission de fouiller la Tour-magne où l'on croyoit qu'étoit enfoui un trésor dont le roi se réserva les deux tiers pour être employés à nos *urgentes affaires*, disent les lettres-patentes. La plantation des mûriers par le bon *Traucat* fut suivie d'un succès bien

différent que la recherche ruineuse d'un trésor imaginaire ; car, dès 1606, ses pépinières avoient fourni plus de quatre millions de pieds de cet arbre au Languedoc et à la Provence.

Notre territoire possède actuellement un grand nombre de mûriers, et ils y prospèrent. Nous y distinguons le *mûrier sauvageon*, *morus alba* L., qui est l'espèce première de ses nombreuses variétés produites par la culture et multipliées par la greffe. Il nous seroit impossible d'indiquer ici ces espèces secondaires, parce qu'elles ne sont pas toutes constantes, qu'elles varient souvent suivant le sol où elles végètent, qu'une seule porte plusieurs noms, tandis qu'un seul nom est commun à un grand nombre, que d'autres enfin n'en ont point. Nous cultivons encore, mais pour son fruit seulement, le *mûrier d'Espagne* ou *mûrier noir*, *morus nigra* L.

Le nombre de nos mûriers *sauvageons* est actuellement très-petit et il diminue tous les jours ; cependant leur feuille est pour le ver-à-soie une nourriture bien supérieure à celle du mûrier greffé. Mais comme les feuilles de ce dernier sont plus grandes, plus épaisses et plus abondantes, on introduisit, vers 1720, l'usage qui a généralement prévalu, de ne cultiver que des mûriers greffés ; usage qui a nui sensiblement dans nos cantons aux succès des vers-à-soie.

On multiplie ici les mûriers par le semis fait d'abord après la maturité du fruit. On enfouit en pleine terre une corde grossière de spart, chargée des semences par le frottement des *mûres* écrasées : l'usage des boutures ne s'est pas introduit dans nos environs ; cependant nous

avons sous les yeux l'exemple du succès de cette méthode qui pourroit présenter de grands avantages. Le jeune plant est greflé *en écusson* à la première pousse, dès qu'il a acquis une grosseur suffisante, ou *en flûte* si le sujet est planté à demeure. L'arbre transplanté sans pivot, toujours à haute tige, car nous n'avons pas adopté la méthode des mûriers *nains*, est labouré trois fois l'année, et abandonné, immédiatement après la cueillette des feuilles, à la serpe impitoyable des émondeurs à routine; de là des arbres chargés de loupes, d'excroissances et de chancres, et bientôt rabougris si le sol n'est pas excellent, ou qui, lorsqu'ils réussissent, étendent leurs racines à plus de 12 toises (1) dans la couche végétale et dévorent les moissons.

La taille du mûrier, après la cueillette des feuilles, a pour but de faciliter leur récolte pour l'année suivante, en faisant pousser à l'arbre des bourgeons qui s'alongent considérablement avant l'hiver; mais quelquefois les gelées trop précoces surprennent ces jeunes pousses encore herbacées, et les endommagent. Quelques cultivateurs ne taillent qu'au mois d'août, d'autres retardent jusqu'à la fin de l'automne.

Les mûriers deviennent très-beaux dans notre climat, et ils y sont de durée, principalement lorsqu'on les a plantés sur la lisière des champs et à une distance convenable. Ils aiment à étendre leurs racines dans une terre substantielle et cultivée. Nos grès calcaires qui contiennent des parties marneuses, leur sont aussi favorables;

(1) 23,388 mètres.

mais une caducité précoce les attend dans les terrains maigres et sablonneux qui couvrent une couche d'argile tenace, impénétrable aux racines. C'est vers leur vingtième année que nos mûriers commencent ordinairement à être dans leur plus grand rapport : il se soutient alors au moins pendant soixante années consécutives. Un arbre d'espèce greffée, qui a acquis 13 toises (1) de circonférence et 5 toises (2) de hauteur, produit annuellement environ 350 liv. poids de marc (3) de feuilles, dont le prix est de 25 à 35 sous le cent pesant (4), suivant l'abondance de l'année et le succès des chenilles.

Les feuilles de nos mûriers greffés sont en général peu résineuses, mais épaisses et succulentes, très-riches en principe sucré [a], et mêlées d'une grande quantité de fruits pernicieux pour la chenille, dans l'éducation domestique que nous lui donnons. Le sauvageon porte, au contraire, des feuilles plus sèches et bien moins sucrées, mais où la résine est proportionnellement plus abondante et mieux élaborée ; il se charge d'ailleurs de très-peu de mûres. Nos plus mauvaises feuilles sont celles qui couvrent les arbres vigoureux de nos fertiles bas-fonds ; celles des mûriers plantés dans les terrains argileux de nos coteaux caillouteux tiennent le second rang ; les feuilles des coteaux calcaires leur sont bien supérieures.

L'hiver de 1709 n'endommagea pas les mûriers de Nis-

(1) 25,337 mètres.

(2) 9,745 mètres.

(3) 17,133 myriagrammes.

(4) 1 fr. 25 centimes à 1 fr. 35 centimes les 48,9506 kilogrammes.

[a] On peut l'extraire facilement sous la forme de très-beau sucre.

mes, et celui de cette année a seulement retardé de quelques jours leur végétation ; ainsi cet arbre ne craint pas pour son tronc le froid dans notre climat, mais la moindre gelée blanche brouit ses feuilles et ses jeunes bourgeons lorsqu'ils sont encore tendres, et détruit l'espérance de la récolte des cocons. C'est principalement au bord des ruisseaux et dans les lieux humides et abrités que cet accident est plus fréquent et plus redoutable. Lorsque la température de l'atmosphère n'est pas assez froide pour condenser en gelée blanche une abondante rosée, les gouttelettes qui se déposent sur les feuilles ne leur nuisent pas moins s'il succède brusquement un soleil brillant avec une atmosphère tranquille; le parenchyme est attaqué et les feuilles demeurent rouillées. Le *miellat* ou transudation du principe sucré, occasionné par les fortes chaleurs calmes, n'est pas moins redouté des agriculteurs par le double préjudice qu'il cause à l'arbre et aux chenilles.

Nos mûriers sont très-sujets au rabougrissement, à la carie, à des écoulemens séveux que suit la jaunisse et souvent la perte de l'arbre ; maladies qui ont presque toujours leur principe dans une taille défectueuse. Dans les champs complantés de cet arbre et qui lui sont uniquement destinés, où la couche de terre est maigre et peu profonde, on voit périr quelquefois successivement tous les mûriers dans un petit espace de temps. On attribue, dans le pays, cet effet funeste à plusieurs causes absurdes, parmi lesquelles un prétendu mercure qui, dit-on, bouche les pores des racines, tient le premier rang ; il suffit de fouiller à une légère profondeur pour reconnoître l'effet mortel de l'entrelacement des racines énor-

mes et trop superficielles des arbres plantés sans pivots et trop près à près.

Un *coccus*, qui vit sur ses tiges, ne paroît pas lui causer du dommage; quelquefois des larves de hanneton font un peu de tort à ses racines.

L'émondage du mûrier est de quelque ressource pour le chauffage, pour les troupeaux qui mangent l'hiver ses feuilles sèches; son bois est recherché par les tourneurs, et on en fabrique d'excellens tonneaux qui cependant ne peuvent servir à contenir l'eau-de-vie, à cause du principe sucré et du principe colorant que l'esprit ardent en extrait facilement.

Si notre climat est favorable à la culture des mûriers, il l'est malheureusement fort peu pour l'éducation des chenilles précieuses que la feuille de cet arbre nourrit. Les vers-à-soie réussissent mal ici, comparativement aux Cevennes qui nous avoisinent. Le produit moyen d'une once (1) d'œufs de cette phalène, n'est à Nismes que de 30 liv. (2) de cocons, dont on tire 12 gros (3) de soie par livre au plus, quelquefois moins; tandis que dans les Cevennes la même quantité d'œufs fournit communément 50 liv. (4), et, dans les bonnes années, jusqu'à 100 liv. (5) de cocons qui donnent au moins 13 gros (6) de soie par livre.

(1) 3,0594 décagrammes.
(2) 14,6852 kilogrammes.
(3) 4,5891 décagrammes.
(4) 24,4753 kilogrammes.
(5) 48,9506 kilogrammes.
(6) 4,9715 décagrammes.

Cependant

Cependant on a consommé également dans les deux climats environ 2000 liv. (1) de feuilles pour cette éducation [*a*].

Dans notre territoire, l'ignorance et la négligence des *magnagniës*, l'excessive mal-propreté habituelle des ateliers, de trop grandes éducations, par conséquent mal-soignées, concourent avec une nourriture trop grossière pour les chenilles, avec la stagnation d'une atmosphère sans élasticité, chargée de vapeurs humides et marécageuses, avec des chaleurs excessives, pour ne donner que de foibles récoltes.

Dans la ville comme à la campagne, la *magnagnieiro* sert en même temps de cuisine et de retraite à tout le ménage ; tout accès est interdit à l'air extérieur et à la lumière salutaire que la clarté des lampes fumeuses remplace ; les vapeurs graisseuses et huileuses qui s'exhalent

---

(1) 97,901 myriagrammes.

[*a*] Cette quantité de feuilles nécessaire à l'éducation d'une once (*) de *graine*, doit être réduite proportionnellement à l'augmentation des chambrées. Si, dans les éducations d'une à 2 onces (**), les chenilles de chaque once exigent 2000 liv. (***) et même jusqu'à 2200 liv. (****) de feuilles, les chambrées de 10 onces (*****) n'en consommeront que 1600 liv. (******), et celles de 20 (*******), 1200 liv. (********) au plus. Le produit relatif des grandes chambrées est bien moindre que celui des petites, où les vers mieux soignés sont moins affectés des maladies mortelles que la domesticité procure à ces insectes utiles.

(*) 3,0594 décagrammes.
(**) 3,0594 à 6,1188 décagrammes.
(***) 497,901 myriagrammes.
(****) 107,691 myriagrammes.
(*****) 30,5941 décagrammes.
(******) 78,320 myriagrammes.
(*******) 61,1882 décagrammes.
(********) 58,740 myriagrammes.

des alimens s'y concentrent ; elles se mêlent aux émanations abondantes des hommes et des chenilles, de la fermentation des litières chargées de fruits mous et sucrés, et des excrémens humides des insectes entassés.

La chenille, à qui un air pur est indispensable, plongée dans une atmosphère empoisonnée, respire le germe de maladies d'autant plus fâcheuses, qu'elle a séjourné plus long-temps sur ce fumier pernicieux, et qui détruisent, dans peu d'instans, les espérances les mieux fondées.

Il ne faut qu'un petit nombre d'heures, sur-tout dans les temps chauds et humides et calmes, pour que la litière acquière une chaleur de 28° (1) et une odeur fétide; cependant on ne délite les vers que d'une mue à l'autre dans les premiers âges, et seulement tous les deux jours vers la *freso* (l'époque qui précède la montée).

Les vents brûlans du sud, fréquens pendant le milieu et la fin de l'éducation, aggravent encore le mal; cet état de l'atmosphère, qui a une action marquée sur les hommes, influe plus fortement encore sur les vers-à-soie. Il leur donne une constitution molle et lâche qui rend les mues difficiles, et produit des gonflemens fâcheux. La nourriture grossière et trop aqueuse y contribue encore et ajoute le dévoiement aux autres maux. Si le vent du nord ne paroît pas, si la chaleur augmente, le mal redouble et les *caumassos* semblent accabler l'insecte et détruire entièrement ses forces. Cette constitution de l'atmosphère, qui accélère singulièrement la végétation, est une époque désastreuse pour les vers-à-soie. Ceux qui sont

(1) 35°.

déjà enfermés dans leurs cocons arrêtent subitement leur ouvrage et le laissent imparfait; les autres, à peine montés sur les bruyères, tombent sur les rayons de l'atelier où, après avoir jeté quelques fils informes, ils périssent avec ceux qui n'avoient pas eu la force de quitter la place.

Ces accidens, très-fâcheux et très-marqués dans tout le territoire de Nismes, deviennent plus fréquens à mesure qu'on descend dans les bas-fonds abrités, vers la plaine et la plage maritime, ou qu'on s'approche davantage des marais. Les récoltes de ces quartiers sont graduellement plus mauvaises, les cocons moins soyeux et d'une moindre valeur. En s'élevant au contraire du côté du nord, les succès de l'éducation sont moins incertains, les produits plus abondans et de meilleure qualité.

Cependant, lorsque le vent du nord a été le dominant dans le printemps, particulièrement à l'époque de la montée, nous obtenons des récoltes plus abondantes; vérité que démontrent, jusqu'à la dernière évidence, les observations météorologiques pour les mois d'avril, de mai et de juin, comparées pendant vingt ans avec les produits des vers-à-soie dans notre territoire pendant ces mêmes années.

Les petites éducations sont faites dans la ville ou dans les villages par les habitans; on confie ordinairement celles des grandes fermes à des *Cévénols* qui nous apportent, chaque année à cette époque, leur industrie et leur laborieuse économie. Ces *magnagniës*, réputés nos maîtres pour cette éducation, à cause de leurs succès constans dans un air pur et subtil, dans leur climat froid et élevé, favorable à ces chenilles, où les feuilles possèdent les meil-

leures qualités, mais nullement observateurs, imbus de préjugés, asservis par la routine, viennent échouer dans nos plaines trop fertiles, dans notre atmosphère échauffée, chargée de vapeurs dont ils ne savent pas apprécier l'influence.

Suivant l'usage commun, le propriétaire fournit gratuitement l'atelier, la moitié de la graine et les feuilles ; le *magnagnië* cueille, élève les chenilles, et le produit est partagé par moitié : en remontant à vingt ans, nous trouvons que le prix moyen des cocons a été, à Nismes, 28 s. 6 d. (1) la liv. (2) du pays.

L'éducation commence aussitôt que le mûrier montre ses premières feuilles, c'est-à-dire, dans les premiers jours d'avril, et quelquefois à la fin de mars. Lorsqu'on échauffe la *magnagnieiro*, elle dure communément trente-sept à trente-huit jours, en comptant depuis l'exclusion jusqu'au moment où la chenille file : cette durée se prolonge jusqu'à quarante-cinq jours et même au-delà dans les ateliers où l'on fait peu ou point de feu, et quand la saison a été plus froide que de coutume.

On a essayé, dans quelques cantons d'Italie, de se procurer deux récoltes de cocons dans l'année, l'une au printemps, l'autre à la seconde sève ; nous n'avons pas tenté ici cette expérience importante.

Quoique dans nos environs on ne connoisse généralement qu'une seule et même espèce de ver-à-soie, nous y avons remarqué cependant deux variétés distinctes qui se

(1) 1 fr. 41 centimes.
(2) 414,29 grammes.

reproduisent constamment; l'une à gros cocons foibles, dont la soie est plus fine, l'autre à petits cocons moins colorés, plus fermes. Les diverses couleurs n'indiquent pas des espèces différentes, car les œufs de la phalène de cocon jaune produisent communément un dixième de cocons blancs, et souvent des cocons verts, tandis que les œufs des papillons de cocons blancs donnent quelques cocons jaunes.

Depuis un petit nombre d'années, on élève à Nismes la chenille du beau cocon blanc de *nanckin*; cette éducation nouvelle, dont on a obtenu déjà des succès très-marqués, mérite une attention particulière.

Nos cocons fournissent ordinairement de six à sept pour cent de *cocons doubles*, formés par la réunion de deux chenilles qui ont filé en commun; nous avons dit, dans la première partie de cet ouvrage, qu'on en tiroit une soie particulière.

Tous les cocons du territoire, et la majeure partie de ceux du diocèse, sont filés ici, où l'on en apporte encore une grande quantité du diocèse d'Uzés. Pour éviter que la nymphe, après sa métamorphose, ne perce le cocon, ce qui ne permettroit plus d'en déployer le brin de soie, on les expose, dans les fours à pain, à une chaleur d'environ 50° (1); opération nommée *étouffage*, qui nuit au goût du pain, infecte la ville et en augmente l'insalubrité. Dans quelques filatures on emploie cependant la vapeur de l'eau bouillante pour faire périr la crysalide. Comme les cocons ne peuvent être filés que successivement, on les entasse dans des greniers ouverts pour les

(1) 62°,5.

y conserver; le *dernaste* du *lard* G. dégrade considérablement l'enveloppe soyeuse qu'elle perce pour aller ronger la crysalide.

Quelque précieux que paroisse le mûrier sous ses différens rapports, depuis quelque temps on s'occupe peu à Nismes de sa multiplication. L'inconstance des récoltes de cocons, ou plutôt la rareté de leurs succès, et les dégâts que l'ombre et les formidables racines de cet arbre causent au loin dans les terres à blé et dans les prairies artificielles, engagent fréquemment les propriétaires des excellens fonds à l'arracher sans le remplacer ailleurs; et même sur nos coteaux moins fertiles, qui semblent son asile naturel, on le néglige pour l'olivier délicat. Néanmoins, indépendamment de la production de la soie, le mûrier, par la facilité et la célérité avec lesquelles il végète dans les terrains les plus ingrats, lorsque la taille ne l'a pas mutilé, est un arbre très-important, soit pour le *mairain* ou la menuiserie, soit même comme combustible; on ne sauroit donc le trop multiplier sous ce nouveau point de vue, dans notre climat dénué de bois et où les longues sécheresses ne permettent de cultiver qu'un petit nombre d'arbres dont la végétation beaucoup plus lente est exposée à un bien plus grand nombre d'accidens.

§. VI.

Arbres fruitiers.

Les *figuiers* portent ici presque sans soins, et la plupart deux fois l'année, des fruits délicieux; nous ne les

cultivons pas séparément et en plantations réglées ; ils sont répandus çà et là dans les jardins, dans les potagers et dans les vignes ; nous en avons distingué dix-huit espèces [*a*].

Nos vignes offrent encore des *jujubiers*, des *azeroliers*, des *sorbiers*, des *aliziers* et des *grenadiers* ; ces derniers forment souvent des haies.

Les autres arbres fruitiers, tels que les *cerisiers*, les *abricotiers*, les *pêchers*, les *pruniers*, les *poiriers*, les *coignassiers* donnent ici des fruits plus rares et moins succulens que dans les provinces moins méridionales, mais beaucoup plus parfumés. Leurs fleurs délicates et trop précoces, sont fréquemment détruites par les gelées blanches qui surviennent au commencement du printemps ; les fruits qui ont échappé à ce météore, ont ensuite à redouter la longue sécheresse de nos étés et les vents du nord violens qui les abattent.

L'art de cultiver les arbres fruitiers est encore très-retardé à Nismes.

L'*amandier*, plus précoce encore qu'aucun des arbres dont nous venons de parler, car il n'est pas rare de le voir fleurir au mois de décembre, est cultivé dans nos terrains les plus secs et les plus stériles, ou plutôt on l'y laisse croître ; on le trouve jusques dans les carrières.

Nous avons naturalisé le *pistachier* avec succès depuis plusieurs années. Le grand froid de cette année n'a fait aucun mal à cet arbre résineux, élevé sans précaution en pleine terre. On a essayé souvent, mais toujours sans

---

[*a*] Elles sont toutes décrites dans *Tournefort*, *Garidel*, M. *Labrousse* et M. l'abbé *Rozier*.

succès, de le greffer sur le *pistachier térébinthe*, qui croît abondamment dans nos garrigues.

Le *palmier-dattier* fleurit bien ici en pleine terre, mais nous ne l'avons jamais vu fructifier.

Parmi les grands arbres d'utilité ou d'agrément que nous élevons comme dans tout le reste du royaume, ceux qui craignent la sécheresse ou qui rédoutent la grande chaleur, réussissent assez mal : quelques-uns, étrangers, se sont naturalisés, en sorte que leurs graines lèvent dans les champs. Entre ceux-là, les plus remarquables sont le *robinia acacia* et l'*azédarac*; la végétation singulièrement accélérée de ce dernier, quand il est exposé au midi, le rend très-précieux dans notre climat.

On trouve aussi plusieurs arbustes que nous nous sommes appropriés, l'*agnus-castus*, le *myrthe*, le *seringat*, le *laurier-cerise*, etc.

Ce que notre climat offre de particulier relativement aux arbres fruitiers ou d'agrément, c'est qu'il exige que la plantation en soit faite dès la fin de l'automne, aussitôt après la chûte des feuilles; la température de nos hivers favorisant la végétation intérieure, il est rare que les arbres transplantés au printemps le soient avec succès, à cause des sécheresses trop précoces qui s'opposent à l'accroissement des racines nourricières.

§. VII.

Terres labourables.

I. *Blé.*

A la vigne, à l'olivier, aux arbres utiles qui couvrent nos

nos coteaux, succèdent dans la plaine les plus riches et les plus abondantes moissons. C'est dans le fond de notre vallon qu'on peut admirer le luxe de la végétation et les ressources de l'agriculture, excitée par les hauts prix que l'industrie met aux denrées.

Nous avons dit que cette partie du territoire reposoit sur une masse d'argile; la petite rivière du *Vistre*, ombragée, sur ses bords, de peupliers, de saules, de frènes et d'ormeaux, qui, dans son cours lent et tranquille, toujours au milieu des terrains cultivés, ne charie que du limon fertile, en a couvert le fond du vallon. Il est encore enrichi par les terres que les eaux entraînent journellement des deux coteaux, et par l'énorme quantité d'engrais que fournit le voisinage d'une ville très-peuplée, dont le commerce et la position sur trois grandes routes occasionnent un grand roulage et conséquemment l'entretien d'un grand nombre de bêtes de tirage qui produisent ces engrais.

Au pied des coteaux, la terre végétale a une grande profondeur; mais, en descendant vers le *Vistre*, cette épaisseur diminue insensiblement et, sur les bords du ruisseau, on trouve quelquefois l'argile à 6 pouces (1).

La terre y est noire, forte et tenace; c'est du limon mêlé d'argile. Ce terrain favorisé est particulièrement destiné à nos blés, à nos prairies naturelles ou artificielles, à nos vastes potagers, et ces diverses cultures se succèdent mutuellement et se remplacent pour ne laisser jamais nos champs sans récolte.

(1) 0,162 mètres.

La charrue du pays est la charrue décrite par *Virgile*, l'*araire*. Cet instrument, trop léger, ne pique pas dans la terre au delà de 5 pouces (1), et souvent il ne fait qu'égratigner sa superficie. Il est conduit communément par deux mules, moins fréquemment par des chevaux, plus rarement par des bœufs. La légéreté de l'*araire* et la facilité de sa conduite le rendent très-propre aux cultures superficielles qu'exigent les terres déjà défoncées; mais il est insuffisant dans tous les cas qui exigent un labour profond. Cependant l'usage en devient indispensable dans plusieurs de nos terres basses, où l'argile trop près de la superficie pourroit être attaquée par un soc qui laboureroit trop profondément, et dans les terrains légers de nos monticules qui n'ont que quelques pouces au-dessus du tuf.

Dans l'espace de neuf heures, durée ordinaire de la journée de travail, un laboureur, avec l'*araire* attelé de deux bonnes mules, laboure communément 1150 à 1200 toises carrées (2), suivant la nature du terrain.

Dans nos terres à blé, cultivées uniquement avec l'*araire*, comme le soc ne peut pas atteindre à la seconde couche et la ramener à la surface pour la faire profiter des salutaires influences de l'atmosphère, la première, qui nourrit seule les plantes, est bientôt épuisée faute de renouvellement; les racines mêmes, arrivant à la couche inférieure intacte, n'y pénètrent point et s'étendent latéralement à la superficie du terrain où elles ont à redouter les funestes effets de la sécheresse.

---

(1) 0,135 mètres.

(2) 4368,5539 à 4558,4910 mètres carrés.

Les plantes pivotantes éprouvent des inconvéniens semblables dans ces terrains peu défoncés ; aussi quelques agriculteurs observateurs ont-ils introduit ici, depuis environ quinze ans, l'usage d'une charrue à coutre et à versoir pour donner le premier labour aux terres à blé, et pour préparer les luzernières. Cette charrue, nommée à Nismes *coutrier*, à laquelle on supprime d'ordinaire les roues, est attelée de quatre bêtes, quelquefois de trois seulement, et pique à une grande profondeur, en ramenant au dessus les couches inférieures.

On laboure ici à plat ; chaque sillon n'est que d'un trait de charrue. On en creuse transversalement, suivant la pente du terrain, un ou plusieurs beaucoup plus profonds qui coupent tous les autres pour leur tenir lieu de sangsues, et favoriser l'écoulement des eaux.

Quand la terre en jachère est destinée à porter du blé, on la défonce vers le commencement du mois de mars et même plutôt; ce premier labour se nomme *soulever*. On en donne un second en mai, si la saison et les autres travaux le permettent; un troisième est répété au mois d'août; enfin, avant les semailles, on ameublit la superficie des terres trop dures, ce que nous appelons *remaurë* (remouvoir). Mais ces quatre labours ne sont pas de rigueur, et les intermédiaires sont souvent supprimés, soit à cause de la trop grande sécheresse, soit, plus fréquemment encore, par le défaut d'un nombre suffisant de bestiaux pour l'exploitation de la ferme.

Quand on donne le premier labour avec le *coutrier*, la terre, une fois ouverte, reste sans culture jusqu'à la

fin du mois d'août, et même quelquefois jusqu'à la veille des semailles.

Si l'on sème sur *chaume*, ce qui arrive presque toujours dans nos bas-fonds, on brûle le chaume immédiatement après avoir levé la récolte, pour le labourer aussitôt ; mais il arrive très-fréquemment que la terre durcie ne peut être ouverte avant le milieu du mois de septembre ; cependant ces cultures arriérées ne produisent pas de moins belles moissons.

Dans toute la partie de la plaine qui avoisine la ville, la fertilité du sol et la facilité des engrais permettent de semer les terres toutes les années ; dans les cantons moins fertiles ou plus éloignés, on laisse les champs une année en jachère et on ne sème que de deux ans l'un, à moins qu'on ne les alterne avec des plantes pivotantes.

Nos grains farineux sont les *blés d'hiver*, le *seigle*, l'*orge* et l'*avoine*, quelquefois la *paumoule* qu'on confond souvent ici avec l'orge. Après l'hiver de 1709, qui avoit fait périr nos blés par l'effet successif du dégel et de la gelée, on essaya de semer, au printemps, en *paumoule* une grande partie de nos champs ; elle produisit au delà de trente pour un. Le *maïs*, qui dans notre climat exige l'arrosement, ne se trouve qu'en bordure dans les jardins potagers.

Notre blé est la *touzelle*, *triticum hybernum aristis carens ;* il a l'écorce fine et contient beaucoup de fleur de farine, peu de son et de gruaux. Une autre espèce de *touzelle*, nommée *seissette*, qui a le grain plus petit, d'une couleur plus blonde et plus claire, et l'épi un peu

barbu, se trouve souvent mêlée avec la *touzelle;* il est rare qu'on sème séparément la *seissette.*

Nous cultivons encore, mais en bien moindre quantité, deux variétés de *froment* à barbe longue raboteuse, l'une noire, l'autre blanche, à épi carré, dont le grain plus gros et plus pesant que celui de la *touzelle*, a l'écorce plus dure et plus épaisse, et fournit davantage de farine bise, mais moins de fleur. Ces fromens, nommés ici *regagnons*, sont plus productifs et moins délicats que la *touzelle*; ils ont, pendant l'hiver, une végétation plus vigoureuse, et, comme l'opinion commune est qu'ils craignent moins les effets des brouillards, on les sème dans les bas-fonds qui y sont le plus exposés. Cependant la barbe de ce blé retient plus facilement les globules aqueux condensés, et leur sert de siphon pour couler entre la balle et le grain; la gouttelette, par son trop long séjour dans cette place, noircit souvent l'extrémité du grain de blé, et nuit à son germe.

On emploie aussi les *fromens* à varier la semence sur les terres qui ont porté plusieurs récoltes consécutives de *touzelle.*

Nos semailles commencent ici avec le mois d'octobre, quand la saison le permet. Dans les bas-fonds, on sème communément environ 438 pouces cubes (1) de *touzelle* sur 100 toises carrées (2), 390 (3) dans les médiocres, 365 (4) dans les mauvais. On recouvre avec l'*araire*, à

(1) 8688,332 centimètres cubes.
(2) 379,8743 mètres carrés.
(3) 7736,186 centimètres cubes.
(4) 7240,276 centimètres cubes.

la profondeur d'environ 3 pouces (1), et on ne herse jamais ; cependant, quand on sème sur luzerne, on égale la terre avec une planche chargée, afin de pouvoir faucher après la récolte, le regain de foin.

Nos blés végètent fortement dans les hivers doux et humides ; mais s'il succède un printemps sec, comme nous l'observons fréquemment, la terre, qui se durcit autour du collet, le comprime trop fortement : la plante languit alors, et les fortes chaleurs qui surviennent tout-à-coup la forcent de monter brusquement en épi avant d'avoir pris une nourriture suffisante. Les racines qui, faute d'un terrain assez profondément remué, se sont étendues à la superficie, bientôt surprises par la sécheresse, ne tirent plus rien de la terre desséchée ; elles ne transmettent aucun suc à la tige grêle, surmontée d'un épi foible, où l'on ne trouve que quelques grains retraits ou avortés ; ces effets sont d'autant plus marqués, que le terrain est plus maigre. S'il pleut au mois d'avril, la plante, vigoureuse, s'élève ordinairement à 3 pieds 6 pouces (2) de hauteur, souvent bien au-delà, et se charge d'épis longs et bien nourris.

Nos terres mêlées de sable calcaire, plus susceptibles de craindre la sécheresse, sont en même temps celles sur lesquelles l'influence favorable des pluies douces est la plus marquée ; ces terrains médiocres donnent alors des récoltes aussi abondantes que les meilleurs fonds, et les

(1) 0,081 mètres.
(2) 1,137 mètres.

grains, de qualité bien supérieure, pèsent jusqu'à un quinzième de plus.

Quand à un hiver humide succède un printemps pluvieux, la végétation devient souvent trop forte dans nos excellentes terres; on receuille une grande abondance de paille, de superbes épis, mais point de grains. Pour parer à ce fâcheux inconvénient, on fait brouter par les troupeaux ces blés trop fournis et trop vigoureux.

Nos blés fleurissent avant le 15 de mai; ils ont alors à redouter l'action des brouillards, suivis d'un calme plat et d'un soleil brillant : la fleur en est souvent détruite et le grain ne peut nouer. Ces mêmes brouillards font encore beaucoup de mal aux grains avant leur entière maturité; leur organisation, encore tendre et délicate, est dérangée par l'action du soleil sur les gouttelettes qui humectent la plante. Dans ces circonstances, la végétation du grain est suspendue; il ne peut plus élaborer ses sucs ni en recevoir de nouveaux; il se dessèche et demeure *agani*, c'est-à-dire, *retrait*.

Malgré l'opinion commune, nous avons reconnu que ces brouillards sont peu préjudiciables aux grains qui ont acquis toute leur maturité, et c'est une erreur populaire de croire que ce météore porte ses terribles effets jusques dans le grenier : il ne peut causer aucun dommage, s'il n'est suivi d'un beau soleil qui frappe directement les végétaux à travers les gouttes d'eau que le brouillard a déposées.

Quand ces brouillards d'été se sont dissipés, et qu'il ne survient aucun mouvement dans l'atmosphère, la chaleur accablante redouble alors considérablement; nous avons

dit qu'elle agissoit également sur les animaux et sur les végétaux. C'est dans ces circonstances que nous observons, sur nos blés, le *miellat* qui n'est que la transudation du principe sucré de la plante : on peut l'enlever à l'aide de l'esprit de vin, et l'obtenir ensuite sous la forme de véritable sucre. La plante, épuisée par la perte de ce suc nourricier, ne donne plus que des grains sans farine ; cette transudation est le principe de la *rouille des blés*, comme l'a observé M. l'abbé *Teissier* [*a*].

Les épis ne sont jamais plus fournis et le grain mieux nourri et plus sain, que dans les années où le vent d'O. et ceux de l'O. au N. ont régné pendant la grainaison ; de la durée de ces vents à cette époque, dépend souvent le succès de cette récolte.

Le *rachitisme*, quoique connu dans nos blés, y est assez rare ; le *charbon*, que nous nommons *bla-brula*, est plus commun ; cependant la perte qu'il occasionne est minime.

La *carie* est appelée ici *charbon* ; cette maladie est peu répandue dans notre territoire, le climat paroît même s'opposer à sa propagation : c'est sans doute par cette raison que le *chaulage* n'a pas été adopté par nos agriculteurs.

Outre le *chiendent* qui désole également toutes nos récoltes, une foule de plantes annuelles nuit à la végétation du blé en affamant la terre, ou détériore ses

[*a*] Nos blés sont sujets, dans l'hiver, à une autre espèce de *rouille*, qui diffère de la maladie connue sous ce nom dans la majeure partie du royaume, et dont nous venons de parler. Notre rouille, *rouvïa* dans la langue du pays, est cet amas de taches jaunâtres qui couvrent les feuilles du blé dont le parenchyme a été détruit par les cristaux de gelée blanche.

produits

produits par le mélange de leurs graines dont la saveur est désagréable, et qui ne peuvent en être séparées par les différens cribles usités : ces plantes foisonnent principalement quand les hivers doux et humides ont favorisé leur végétation.

Les plus abondantes dans nos moissons et les plus préjudiciables sont le *cirse des champs*, nommé ici *caoussidos*, qui, en piquant la main des moissonneurs, ne leur permet pas d'empoigner suffisamment les javelles, et fait perdre ainsi beaucoup d'épis ; il détériore d'ailleurs les pailles que les bestiaux refusent ensuite de manger :

L'*avoine follette*, ici *coughioulo*, et sa variété *avena sterilis* L., qui se sèment d'elles-mêmes, souvent pour plusieurs années, et finissent quelquefois par partager avec la *touzelle* le champ mal-cultivé, qu'on sème toutes les années avec le même grain, sans le laisser reposer ou l'alterner :

Le *pavot-coquelicot*, dont la multiplication dans les terrains secs est effrayante, et que la dent des troupeaux ne peut détruire :

L'*ers-tetrasperme*, la *gesse velue*, la *vesce jaune* et sa variété *vicia hybrida* L., qui, trop connus dans nos champs sous la dénomination commune de *carnabious*, étranglent, avec leurs vrilles, la tige du blé et altèrent encore la blancheur de la farine ; enfin, les *jacinthes botryde* et *à toupet*, nommées ici *coughiou*, la *lampette des blés* (*agniëlo*) ; le *pied-d'oiseau trifolié*, (*amarëlo*) ; la *gesse des blés*, (*liséto*) et l'*ivroie annuelle*, (*jüol*), qui transmettent au pain leur mauvais goût, leur amertume et leurs qualités délétères.

Le 15 de juin est le terme commun de la maturité des blés dans notre territoire. Les agriculteurs ont à redouter, à cette époque, l'effet trop hâtif de la chaleur : l'ardeur du soleil et la sécheresse des vents du nord pressent tellement la maturité des grains, que souvent un retard de quelques heures suffit pour perdre la plus grande partie de la récolte. La balle, trop desséchée, s'ouvre et le grain s'en détache avec un mouvement élastique qui le soulève ; les secousses que les vents du nord donnent aux tiges, le font bientôt tomber. Les vents humides du midi prolongent, au contraire, la végétation du grain ; ils le gonflent et le retiennent dans ses enveloppes, quel que soit son degré de maturité : il en est de même lorsque la balle, une fois ouverte par la chaleur, ramollie ensuite par les brouillards, éprouve de nouveau une forte sécheresse ; elle se retire et se colle sur le grain de blé qu'elle retient quoique détaché.

Presque tous nos blés sont sciés par des montagnards qui descendent en grand nombre dans nos plaines pour faire nos moissons. Les gens du pays se servent de la petite faucille demi-circulaire ordinaire ; mais la plupart des montagnards emploient une faucille beaucoup plus longue et plus ouverte, dont le manche fait un angle avec le plat de la lame : avec cet instrument plus expéditif, le moissonneur, au lieu de scier, frappe à grands coups sur le chaume, qu'il coupe plus près de terre qu'avec la faucille, sans être obligé de se courber autant.

Un homme, avec cet instrument, peut abattre, dans sa journée, près de 750 toises carrées (1) de blé.

(1) 2849,0369 mètres carrés.

L'usage de la faux armée de playons commence à s'étendre ; elle est presqu'indispensable pour les blés semés sur luzerne.

Nos blés sont battus sur des aires découvertes, aussitôt après la moisson, non pas au fléau que nous ne connoissons point, mais par des mules ou par des chevaux qu'on élève pour ce travail dans nos marécages, et qui foulent au pied la paille et les épis (1) ; c'est, dans le pays, *dépiquer* le blé et, dans la langue vulgaire, le *cauca.* Le vent du N. et la forte chaleur, qui dessèchent les pailles et les rendent plus cassantes, abrègent considérablement cette opération que les vents du midi rendent impraticable par les raisons contraires ; le grain ne sortiroit pas de ses enveloppes ramollies par l'humidité.

Le produit du travail, pendant dix heures, de trente-deux chevaux, dont vingt-quatre dépiquent constamment, conduits par deux hommes, peut être, si le temps est

---

(1) Le même procédé étoit en usage dans l'ancienne Grèce et, en lisant la description qu'en fait l'illustre auteur du *voyage d'Anacharsis*, d'après *Homère*, *Théocrite* et *Xénophon*, on croit assister à notre *dépiquage*. « Les gerbes, » dit l'abbé *Barthelemi* (*tom.* Vᵉ, *pag.* 4), transportées dans l'aire, y sont dis- » posées en rond et par couches. Un des travailleurs se place dans le centre, tenant » d'une main un fouet, et de l'autre une longe avec laquelle il dirige les bœufs, » chevaux ou mulets qu'il fait marcher ou trotter autour de lui : quelques-uns de » ses compagnons retournent la paille et la repoussent sous les pieds des animaux, » jusqu'à ce qu'elle soit entièrement brisée. D'autres en jettent des pelletées en l'air ; » un vent frais....... transporte les brins de paille à une légère distance, et laisse » tomber à plomb les grains, *etc.*, *etc.* ». C'est encore aujourd'hui, comme autrefois, à la plus grande ardeur du soleil que se font ces opérations, « parce que, » ajoute le même auteur, le grain se détache alors plus aisément des tuniques » qui l'enveloppent ».

très-favorable, de 32 milliers (1) pesant de blé net en grains; le salaire est de quatre pour cent.

Le *van* nous est inconnu; on nettoie le grain en le jetant en l'air lorsqu'il fait du vent; les corps légers sont chassés, le blé retombe perpendiculairement. On le passe ensuite à un crible qui retient tout ce qui est plus gros que le grain de blé; un second criblage, qui laisse échapper les grains plus petits, termine l'opération. Un mouvement circulaire et rapide dans ce dernier crible, ramène au dessus tous les grains spécifiquement plus légers que le blé, tels que l'orge, l'avoine, ou le blé lui-même s'il a conservé encore ses enveloppes; on les enlève à la main.

Le *dépiquage* dispense de faire hacher les pailles qui servent de base à la nourriture de nos bêtes de trait pendant l'hiver; cette nourriture est excellente et bien supérieure aux pailles des environs de Paris.

Le produit moyen des blés est ici de neuf à dix pour un dans les meilleurs terrains, de six à sept dans les médiocres, de quatre à cinq dans les plus mauvais. Plusieurs agriculteurs éprouvent journellement qu'en réduisant d'un cinquième la quantité de semence, ils obtiennent le même produit total.

Le pied cube de touzelle (2) pèse environ 55 liv. 10 onces poids de marc (3); celui de froment 2 liv. (4) de plus.

---

(1) 156,642 kilogrammes.

(2) 34,277 décimètres cubes.

(3) 26,9534 kilogrammes.

(4) 0,9790 kilogrammes.

Nos farines sont excellentes, d'une extrême blancheur, et riches en gluten. La disette d'eau n'a pas permis l'établissement de la mouture économique. Cette même disette oblige à se servir, pendant l'été, des moulins à vent, dont la mouture inégale influe sur la qualité des farines.

Les insectes les plus nuisibles à nos blés sont un *ténébrion* qui paroît être celui que M. de *Fourcroi* a décrit sous le nom de *ténébrion à étuis fauves*; il mange les étamines de la fleur. Elle est aussi attaquée par deux cantharides, *meloë cichorii*, et 4 *punctata* L., et par deux *clairons*, celui *à bandes rouges* de *Geoffroy* et un autre décrit par *Fabricius*, *clerus* 8 *punctatus* : ce dernier diffère du précédent par cinq taches sur ses étuis, au lieu de trois bandes noires, et par des poils gris et non pas noirs.

La chenille du *papillon de l'orge*, et celle de la *teigne* que *Geoffroy* nomme *teigne brune à tête blanche*, causent souvent de grands ravages dans nos récoltes, et la multiplication du *charançon du blé* est prodigieuse dans certaines années. Mais l'insecte le plus abondant, et peut-être le plus nuisible pour nos grains, est celui que nous nommons la *cadelle*. M. *Dorthes* (1), déjà cité, a dé-

---

(1) On a omis, dans la note sur les gens de lettres de Nismes, morts depuis la composition de cet ouvrage, de faire mention de *Jacques-Anselme Dorthes*, docteur-médecin de la faculté de Montpellier, membre de la société royale des sciences de la même ville, correspondant de la société royale d'agriculture de Paris, et de la société linnéenne de Londres. Il obtint ces titres littéraires de très-bonne heure, et il les avoit mérités long-temps avant de les obtenir. Né avec de grandes dispositions pour les arts, il leur préféra cependant les sciences; et l'étude de l'histoire naturelle fut, en quelque sorte, sa passion unique. Il se livra particulièrement à celle de la lithologie et de l'insectologie. Il donna, avec le ci-devant *baron de Servières*, un mémoire sur nos cailloux, et on a de lui quel-

montré, dans les *mémoires de la société d'agriculture de Paris*, qu'il est la *larve* du *tenebrio mauritanicus* L., qu'on avoit cru jusqu'ici appartenir à l'Afrique, tandis qu'il infeste nos greniers. Cette larve ronge le blé, et l'insecte parfait, connu ici sous le nom de *panïeïrolo*, se nourrit de pain ; l'un et l'autre piquent ou mordent très-vivement.

La larve du *ténébrion à neuf stries lisses* G., qui sert à élever les rossignols, est très-commune dans nos farines.

Les *sauterelles*, très-multipliées ici tant pour le nombre des espèces que pour celui des individus, ont souvent ravagé les récoltes de nos environs. Ce fléau paroît avoir affligé souvent la campagne de Nismes, et on l'a combattu plusieurs fois avec les foudres de l'église.

II. *Seigle.*

On ne cultive ici le seigle que dans les terrains au-dessous du médiocre, ou dans les bons fonds qui, toujours semés en blé, se fatigueroient à nourrir constamment la même plante. Le seigle sert encore à purger de *chiendent*

---

ques dissertations analytiques sur d'autres pierres de nos contrées. Les mémoires de la société royale d'agriculture de Paris renferment plusieurs de ses écrits sur les insectes, considérés dans leurs rapports avec la médecine, l'agriculture et les arts. Il a découvert plusieurs de ces petits animaux qui n'avoient pas été décrits, entr'autres l'*orthesia characias*, auquel on a donné son nom, et dont il a publié la description (1784). Il remporta, en 1788, le prix proposé par la société royale des sciences de Montpellier, dont le sujet étoit l'éloge de *Belval*, fondateur du jardin des plantes de cette ville. L'auteur de l'ouvrage couronné fut ensuite admis dans cette compagnie savante, honneur qui redoubla son zèle sans porter atteinte à sa modestie. Il mourut en 1794, dans la fleur de son âge, à l'armée des Pyrénées orientales, où il étoit allé servir volontairement dans les hôpitaux.

les champs dont cette plante parasite s'est emparée. Comme ce grain ne craint pas, ainsi que le blé, les terres étritées, on donne au champ infesté plusieurs labours successifs dans le temps des plus fortes chaleurs. Le *chiendent*, exposé aux puissans effets de la sécheresse, périt bientôt, et l'on sème le seigle avec fruit.

Nous en semons aussi pour la nourriture des troupeaux pendant l'hiver; ces seigles broutés donnent encore d'abondantes récoltes pour peu que la saison favorise leur végétation. Dans ce cas, on les sème dès la fin d'août, afin que la fane ait eu le temps de pousser vigoureusement avant les premiers froids.

Le seigle, fleuri en avril, est mûr dès la fin de mai. Le pied cube (1) de ce grain pèse ici environ 50 liv. 7 onces poids de marc (2).

L'*ergot* est une maladie du seigle inconnue dans nos campagnes.

III. *Orge.*

Nous ne cultivons de l'orge, dans nos bons fonds, que pour la nourriture en vert des chevaux. Ce grain est réservé aux terrains qui ne sont pas assez fertiles pour porter du blé.

IV. *Avoine.*

On sème trop fréquemment ici les avoines sur les chau-

---

(1) 34,277 décimètres cubes.

(2) 24,4967 kilogrammes.

mes, sans aucune culture préparatoire; cependant leur produit est quelquefois étonnant. Le terme moyen n'est, il est vrai, que de douze à treize pour un; mais il faut observer qu'on sème plus de 580 pouces cubes (1) de grain sur 100 toises carrées (2).

Quand un bon terrain a porté plusieurs récoltes de blé consécutives, qu'on veut le laisser un an en jachère ou le transformer en luzernière, avant de prendre ce parti on le sème la dernière année en avoine.

Ce grain est ici plus sujet au charbon qu'aucun autre; il est aussi bien plus fréquemment attaqué du *miellat*.

Pour suppléer au défaut de véritable foin, nous semons beaucoup d'avoine destinée à être fauchée après la floraison, dès que le grain commence à être formé: on y joint quelquefois la *vesce d'été*, à laquelle les tiges de l'avoine offrent un point d'appui favorable. Ce mélange forme une nourriture salutaire pour les chevaux et les mules qui en sont très-avides.

Tous les mauvais grains provenus des débris de l'aire, mêlés avec de l'avoine et sur-tout de l'orge, sont semés sur les chaumes dès les premiers jours de septembre; ils servent, sous le nom d'*espous*, à la dépaissance des troupeaux pendant l'hiver, lorsque toute autre nourriture est épuisée, ressource d'un grand prix dans notre canton dépourvu de pacages.

---

(1) 11505,097 centimètres cubes.

(2) 379,8743 mètres carrés.

§. VIII.

§. VIII.

Prairies naturelles et artificielles.

I. *Foins.*

Les prairies sont peu abondantes dans notre territoire, parce qu'on en a converti successivement une grande partie en terres à blé : ce qui nous en reste fournit un foin assez grossier, souvent aigre.

Cependant les graminées les plus renommées y abondent ; mais une trop forte végétation les rend dures et grossières : d'ailleurs elles sont mélangées d'une infinité d'autres plantes qui nuisent à la bonne qualité du foin. Ces plantes étrangères aux foins, mais qui abondent dans les nôtres, sont :

L'astragale à hameçon.
Les becs-de-grue.
Les bugles.
Les caille-lait.
La centaurée.
Les chardons.
Le colchique.
Les crépides.
Les épervières.
Les épilobes.
Les gesses.
La julienne alliaire.
Les joncs.

Le laitier commun.
Le laitron.
La lampette-dioïque.
Les lampsanes.
Les lotiers.
La lysimaque-monnoyère.
Des mélampyres.
Des narcisses.
Des œnanthes.
Des orquis.
Des orobes.
Des oseilles.
Des plantains.
Des renoncules.

I I. *Luzerne.*

Au défaut de prairies naturelles, l'industrie de nos agriculteurs a su nous en procurer d'artificielles. La *luzerne*, le *sainfoin* partagent avec les blés notre plaine fertile.

Les *luzernières* se construisent en labourant profondément, pendant l'hiver, la terre qu'on a préalablement couverte, à la rigueur, d'une bonne épaisseur de fumier ; elles exigent nos meilleurs terrains, ceux qui ont le plus de fond : nous observons qu'elles durent plus long-temps dans les sables gras que dans les terres argileuses.

On sème la luzerne au mois de mars, et on la recouvre indifléremment avec l'*araire* ou avec une simple planche traînée par un cheval. La graine est plus long-temps à lever suivant la première méthode, mais aussi elle a moins

à redouter la sécheresse trop commune de nos premiers printemps. Comme cette plante ne porte aucun revenu la première année, à moins de plusieurs circonstances très-rares à rencontrer, on a essayé, depuis quelque temps, de la semer dans l'automne, mêlée avec du blé qu'on recueille à l'ordinaire, et qui laisse après lui la luzernière établie sans perte de temps : il faut une température bien favorable pour que cette méthode ait un succès décidé.

Nos luzernières produisent cinq coupes par an, et six pour peu que la saison leur soit favorable. On n'attend pas, pour faucher la plante, qu'elle soit en fleur, comme quelques auteurs le conseillent, ce qui feroit perdre la moitié de la récolte ; elle est abattue dès qu'il repousse du collet de nouveaux drageons : si on attendoit plus long-temps, les anciennes tiges deviendroient comme ligneuses. Il n'y a guère que la seconde et la troisième coupe qui soient fleuries, quelquefois la quatrième ; ces deux dernières sont ordinairement les plus abondantes : elles produisent environ un quart de plus que les autres.

Le produit moyen de 100 toises (1) de luzernière en bon état est, chaque année, d'environ 1100 liv. à 1150 liv. poids de marc (2) de luzerne fanée. Si les pluies sont fréquentes dans l'année, et qu'on fasse six coupes, ce produit devient beaucoup plus considérable. Les gelées blanches du printemps le réduisent quelquefois, quand elles suivent un mois de février chaud qui a trop hâté

---

(1) 379,8743 mètres carrés.
(2) 538,4566 à 562,9349 kilogrammes.

la végétation. Après la dernière coupe, le petit regain de l'hiver sert à la pâture des troupeaux.

On recueille ici peu de graines de luzerne; nous laissons cette industrie aux territoires qui nous avoisinent et nous pourvoient de cette semence.

Plusieurs chicoracées et le *céraiste visqueux* qui multiplient trop dans les luzernières, hâtent leur destruction.

On observe rarement la *cuscute*, qui se nomme ici la *rasco*; mais quand elle s'est emparée de la prairie artificielle, il n'y a plus de ressource, il faut la défricher.

Un assez grand nombre d'insectes dépouille la plante de ses feuilles et attaque ses racines.

Les principaux sont les larves du *hanneton*, du *moine* et du grand *pillulaire* G., qui s'attachent aux racines, et minent ainsi sourdement la luzernière. La *litta marginata*, que *Fabricius* décrit comme appartenant au cap de Bonne-Espérance, ravage au mois de mai les sommités des pousses.

La larve de la *coccinelle à sept points noirs* G., ici *babaroto*, et le *charançon pyriforme* (*nieïroun*), dépouillent souvent la plante de toutes ses feuilles, et annullent ainsi son produit. Ce dernier insecte se multiplia tellement en 1784, que la récolte de luzerne fut entièrement perdue dans plusieurs de nos cantons.

Les luzernières durent quelquefois jusqu'à sept ou huit ans, mais leur rapport diminue d'ordinaire vers la cinquième année : on est communément dans l'usage de les défricher à cette époque, souvent même plutôt. On les sème alors en blé pendant plusieurs années consécutives, et il est rare qu'elles ne produisent d'abondantes récoltes.

III. *Sainfoin.*

Après la *luzerne* le *sainfoin*, ici l'*esparcet*, *hedysarum onobrychis* L., est le fourrage vivace que nous cultivons le plus. On le sème au printemps, ainsi que la luzerne, et quelquefois en automne, mêlé avec du seigle qu'on recueille la première année.

Lorsque les *chardons*, la *chausse-trape*, le *cirse des champs*, l'*avoine follette* infestent quelque champ, on le sème en *esparcet*, parce que la faux fait périr ces plantes nuisibles, dont la culture du blé favorise au contraire la multiplication.

Le sainfoin ne produit qu'une coupe; il faut des terrains privilégiés ou des pluies favorables pour obtenir un regain que le plus souvent on laisse monter en graine.

On fauche ce fourrage du 1.er au 15 mai, lorsqu'il est en pleine fleur. Cent toises carrées (1) de bon terrain produisent communément 550 à 580 liv. (2) de sainfoin fané.

Si l'*esparcet* est moins productif que la luzerne, il a sur elle l'avantage de n'exiger aucun engrais, de réussir dans nos terrains les plus maigres, et d'être bien moins sensible à la sécheresse.

La *pimprenelle officinale* se trouve très-fréquemment mélangée avec le sainfoin. Quoiqu'elle offre un excellent fourrage, on s'efforce néanmoins de la détruire, parce

(1) 379,8743 mètres carrés.

(2) 244,7530 à 268,2283 kilogrammes.

que sa fane, moins élevée et moins fournie que celle de l'*esparcet*, produit moins de foin ; il paroît néanmoins qu'il y auroit de l'avantage à la cultiver sur nos coteaux très-secs.

Les *esparcets* ne durent que trois ou quatre ans ; ils laissent après eux la terre amendée et en état de porter plusieurs abondantes récoltes de blé.

Le climat ne permet pas de cultiver le *trèfle*.

§. IX.

Gaude et Garance.

La *gaude*, indigène dans le territoire de Nismes, est cultivée pour l'usage de nos manufactures. Cette plante annuelle et pivotante est employée avec avantage à alterner les terres à blé qui, ayant été depuis peu en luzerne, ne peuvent de quelques années être semées de nouveau de cette plante.

Quoique la *garance* soit naturelle au pays, quoiqu'elle abonde dans les cantons voisins, et que nos manufactures en fassent une grande consommation, ce n'est que de cette année que le territoire de Nismes possède des *garancières* (1).

§. X.

Plantes potagères.

Les plantes potagères de Nismes ont une réputation

(1) La culture de la *garance* a été entièrement abandonnée, après quelques essais, et celle de la *gaude* a considérablement diminué.

justement méritée; le roi *Louis XI*, dont le pain étoit de notre *touzelle*, lorsqu'il étoit à son château de Plessis-lès-Tours, faisoit encore venir des légumes de nos jardins. Plusieurs acquièrent sans soins une grosseur monstrueuse. Nous avons dit, à l'article du commerce, qu'on en cultivoit en grand un certain nombre destiné à approvisionner de graines les royaumes du nord; les autres sont cultivés dans de vastes potagers sans serres, sans chassis et sans couches. On les arrose par irrigation avec un *noria* mû par le cheval ou même par l'âne qui les porte au marché; invention aussi simple qu'ingénieuse, que nous devons aux Arabes, conquérans de notre province, et qui met nos jardins à l'abri de la sécheresse du climat.

Nos plantes potagères les plus remarquables sont :

Le *céleri branchu*, qui acquiert plus de 30 pouces (1) de hauteur;

Les *choux brocolis*, très-variés, qui passent l'hiver en pleine terre;

La *féve d'abondance*;

La *courge barbaresque*, qui pèse souvent 200 liv. (2);

La *courge à confire*, *cucurbita citrulus* L., espèce de pastèque dont le peuple fait des confitures avec le moût de raisin;

Les *melons*, entr'autres celui d'hiver ou *melon de Malthe*, le plus fondant et qui se conserve dans le fruitier jusqu'à Pâques;

---

(1) 0,812 mètres.

(2) 99,9012 kilogrammes.

L'*aubergine* ou *melongène* qui, pendant plus de deux mois, fait presque la seule nourriture du peuple ;

Les nombreuses variétés de l'*artichaut*, dont on mange toute l'année, quoique cultivées en pleine terre sans abris ;

Le *poivre de Guinée*, dont le peuple fait une énorme consommation, confit avec de l'ail dans le vin ou le vinaigre ;

La *pomme d'amour*, dont l'usage dans nos cuisines ne s'est introduit que depuis peu d'années.

Le climat ne nous permet pas de cultiver en grand les plantes légumineuses, telles que les pois et les haricots, qui exigent l'arrosement pour prospérer ; on en recueille cependant en vert une quantité considérable qui fait une des grandes ressources de nos tables.

On cultive encore dans nos jardins diverses racines, particulièrement le *salsifix* et la *scorsonère* ; mais la *pomme de terre* ainsi que la *patate* sont reléguées dans quelques jardins de curieux, quoique le peuple en consomme beaucoup.

§. XI.

Troupeaux.

Le territoire de Nismes possède peu de grands troupeaux, mais beaucoup de petits. Comme les propriétés sont morcelées et que nous avons peu de prairies, chacun nourrit ses bêtes à laine avec les herbages de son propre domaine.

Il seroit difficile aujourd'hui d'assigner à quelle race appartiennent nos moutons, parce que ceux que nous tirons

tirons chaque année de l'Auvergne ou des plaines de Provence ont dénaturé, par le mélange des espèces, le type primitif. On croit communément que nous devons à l'Espagne l'espèce qui peut être regardée actuellement comme celle du pays.

La taille moyenne de nos brebis est d'environ 3 pieds 4 pouces (1) de longueur, du bout du museau à la naissance de la queue; leur hauteur, 2 pieds 2 pouces (2): elles pèsent 42 liv. (3) et 29 liv. (4) vidées et dépouillées [*a*]; la durée moyenne de leur vie est de huit à neuf ans.

Nos laines sont blanches, courtes, fournies, très-fines et moelleuses, quoiqu'un peu moins que celles du Roussillon; elles ne sont employées que pour trame: nos fabriques de molletons les consomment presque toutes. Le poids moyen des toisons est de 5 liv. 12 onces à 6 liv. (5).

Nous ne saurions méconnoître sur nos bêtes à laine l'influence très-marquée du climat et des pacages; car la laine grossière des gros moutons que nous fournit la Provence, prend bientôt un caractère de finesse très-sensible, qui augmente d'année en année, quoique accouplés constamment avec des brebis de leur espèce. A la troisième génération, ils ont perdu un peu de leur taille: leur laine s'est raccourcie; mais elle a acquis la même

(1) 1,083 mètres.
(2) 0,704 mètres.
(3) 20,5592 kilogrammes.
(4) 14,1957 kilogrammes.
[*a*] Ces termes ne doivent pas être pris à la rigueur, ils ne sont que moyens.
(5) 2,4842 à 2,9370 kilogrammes.

finesse que celle des moutons le plus anciennement acclimatés.

Les *ravats* dont on est quelquefois forcé de se charger dans les foires, offrent le même changement. Leur laine longue, grossière et sans liant, qui ne peut être employée qu'à la fabrication des couvertures, devient beaucoup plus fine en perdant de sa longueur.

La chair de nos moutons est de très-bon goût, et leur suif assez ferme, quoique les herbes de la plaine ne donnent pas en général ces qualités; mais nos troupeaux vont fréquemment dans les *garrigues* des collines.

Nos troupeaux parquent depuis le mois de février jusqu'à l'époque des premiers agneaux, c'est-à-dire, vers le commencement de décembre : on les ramène alors coucher dans la bergerie. Ces bâtimens sont, ici le plus souvent, entièrement ouverts au midi, et le vent du nord peut y être introduit. Si l'on n'a point d'ombrage à portée, on ramène encore le troupeau dans la bergerie en été, pendant les heures de la plus forte chaleur, ce qui s'appelle *chômer*.

Dans l'hiver où les herbages sont rares dans les pacages accoutumés, on nourrit nos troupeaux avec les *espous*, le dernier regain des luzernes et des sainfoins ; on leur laisse brouter les *seigles* semés à dessein ou les blés trop épais. Si le mauvais temps ne permet pas de sortir, ce qui est rare, on a recours aux feuilles de mûrier, de saule, de peuplier, etc., recueillies et séchées au mois d'août, ou à l'émondage frais des oliviers dont ces bêtes sont fort avides, enfin au foin et à la luzerne : on leur

donne encore du marc de raisin conservé à l'abri de l'air. Les racines, les légumes ne sont pas d'usage.

Dans les autres saisons, les guérets, les chaumes, nos vastes garrigues servent de pacages à nos troupeaux. Nos vignes sur-tout leur offrent, après la vendange, une nourriture abondante et de leur goût.

Lorsque la sécheresse a régné dans l'automne, ou que les gelées trop précoces ont nui à la pousse des herbes, nos troupeaux dépérissent faute de nourriture : la luzerne et les autres fourrages secs pourroient suppléer à la disette d'herbages ; mais, comme tous les foins sont ici à très-haut prix, par une parcimonie mal-entendue on en donne trop peu aux moutons affâmés. Nos boucheries ne fournissent, dans ces circonstances, que des viandes aussi désagréables à l'œil que mal-saines.

La cherté du sel ne permet pas d'en fournir à nos bêtes à laine, ou du moins la petite quantité qu'on leur sacrifie peut être regardée comme nulle : souvent au lieu de sel on leur donne une saumure infecte de poisson.

Quelquefois, à la naissance des premiers agneaux, on sépare du troupeau les moutons pour leur faire passer l'hiver à la *garrigue*, ce qui se nomme *hiverner le bassiou.* Quelques particuliers sont encore dans l'usage d'envoyer après la toison leurs troupeaux dans les hautes montagnes des Cevennes et du Gévaudan, et même jusques dans les Alpes dauphinoises; ils en reviennent à la fin du mois d'août. Ces voyages salutaires, trop peu usités, procurent aux moutons une laine beaucoup plus fournie, et les préservent des fâcheux effets de la chaleur de nos plaines. Dans cette saison, nos herbes, trop sèches et trop

nourrissantes procurent souvent aux troupeaux des maladies inflammatoires ; il leur faut dans ce temps une nourriture plus fraîche et une atmosphère moins brûlante.

Nos brebis fournissent peu de lait, mais il est extrêmement *butireux*. Après qu'on a sevré les agneaux, la traite se prolonge souvent jusqu'au milieu de juillet, au grand détriment de la laine.

La grande consommation que la ville fait de la chair délicieuse de nos agneaux, le haut prix qu'elle y met et plus encore les accidens nombreux auxquels les jeunes élèves sont exposés ici dans l'été, rendent les éducations peu nombreuses dans le territoire. On vend les agneaux pour acheter ailleurs des brebis toutes formées.

Le nombre des beliers est dans nos troupeaux à celui des brebis à raison de cinq à six pour cent. On ne sépare d'ordinaire les mâles que lorsque les brebis allaitent ; plusieurs de nos brebis portent deux fois l'année.

Diverses maladies mortelles affligent nos troupeaux ; cependant l'art de les guérir est ici absolument inconnu : nos bergers, ignorans et superstitieux, n'ont de remèdes, la plupart ridicules et absurdes, que pour les légères incommodités ; ils laissent périr sans secours les moutons attaqués de maladies graves et dangereuses.

Le *mal-rouge*, si bien décrit par M. l'abbé *Tessier*, et que nous nommons *pisso-san*, est une des plus répandues ; elle nous enlève, dans de certaines années, une partie considérable de nos troupeaux. Sa marche est très-rapide, car l'animal périt ordinairement deux jours après les premiers légers symptômes, et même très-souvent dans quelques heures. Nous n'observons cette maladie que pen-

dant l'été : elle est beaucoup plus fréquente parmi les moutons qui paissent dans les chaumes où il est resté beaucoup d'épis, et dans les herbages abondans en chiendent. Quelques propriétaires font baigner leurs troupeaux dès qu'ils s'aperçoivent que cette maladie désastreuse commence à les attaquer ; d'autres les envoient dans des pacages plus humides que les nôtres : mais en général on se hâte de saigner l'animal avant sa mort, pour en tirer parti à la vente ; précaution qui empêche rarement la chair de devenir, dans un petit nombre d'heures, noire et livide.

Les différentes espèces de *charbons*, toutes mortelles, sont encore ici très-fréquentes ; on les regarde comme contagieuses pour les hommes. Il est constant que les bergers qui dépouillent les bêtes mortes de cette maladie, et qui se nourrissent de leur chair, en sont fréquemment attaqués ; il en est de même des tanneurs qui préparent les peaux.

Nos moutons sont très-sujets à la *phthisie tuberculeuse*, dont l'animal ne guérit jamais : elle est épidémique et détruit beaucoup de ces bestiaux. Elle s'annonce par les mêmes symptômes que les catarres qui peut-être la produisent : nos bergers la confondent souvent avec le charbon interne et la *pourriture du foie*, maladie beaucoup plus rare parmi nos bêtes à laine.

La *clavelée*, que nous nommons *picoto*, fait de grands ravages parmi nos troupeaux, lorsqu'elle les attaque à l'époque des grandes chaleurs ; elle est bien moins meurtrière dans les autres temps de l'année, et même elle ne cause presqu'aucun mal en hiver aux troupeaux bien soignés, qui n'ont pas enduré la faim, et sur-tout aux bêtes élevées

dans le pays : les moutons étrangers en souffrent davantage, principalement ceux qui descendent des montagnes pour recruter nos troupeaux. Nous n'usons pas plus de remèdes pour cette maladie que pour les autres, et le traitement des bêtes qui en sont attaquées est confié à la nature.

Ceux de nos troupeaux qui vont paître vers les marécages ou dans les herbages trop aqueux, sont très-sujets au *goître* ou *gamige*. Ce vice attaque quelquefois tout le troupeau en même temps. Ces moutons mangent la vase qui couvre les plantes des prairies fréquemment inondées ; elle leur agace l'estomac et dérange les digestions d'où provient l'incommodité mortelle qui les afflige. La mort suit de moins près les symptômes que dans les maladies dont nous venons de parler ; cependant elle est inévitable, puisqu'on n'apporte aucun remède. A l'ouverture de l'animal, on trouve le foie pâle, flasque et rempli d'une humeur sanieuse. Nos troupeaux *gamés* sont envoyés dans les boucheries des provinces voisines, où l'on tâche de les soustraire à la vigilance de la police.

Les moutons ou les brebis au dessous de l'âge de deux ans, qui, dans l'été, ne *chôment* pas dans les bergeries ou sous des ombrages frais, très-rares dans notre campagne, et qui, dans cette saison brûlante, n'ont pour tout abri, contre l'ardeur du soleil, que l'ombre foible d'un olivier ; ces troupeaux sont fréquemment attaqués du *tourni*, ici le *calus*. L'animal, hébété, tourne continuellement sur lui-même, il faut bientôt le tuer : c'est une véritable *insolation*.

Le *mal-sain*, dans la langue vulgaire *maou-san*, est encore une maladie commune parmi nos troupeaux ; les

moutons les plus vigoureux y sont les plus sujets. L'animal a le globe de l'œil enflammé, les naseaux brûlans; il est oppressé, il bat des flancs et périt bientôt si on n'emploie une prompte saignée qui le sauve à coup sûr.

La *gale*, très-commune dans nos troupeaux où la propreté est négligée, est traitée avec la décoction d'ellébore blanc, nommée *varairë*, et employée comme topique; on s'en sert également, ainsi que de l'huile d'aspic, contre la vermine des plaies.

Une autre espèce de *gale*, appelée par nos bergers *rougno-cabraou*, attaque nos bêtes à laine; son siége principal est sur le nez et sur les joues; mais on l'observe aussi sur les autres parties dégarnies de laine; on la combat avec succès par l'application de l'*huile de cade*: ce remède, également efficace contre la gale ordinaire, n'est cependant pas d'usage, parce qu'il détruit la laine dans les parties qu'il touche.

Tel est, en général, le régime des troupeaux dans notre territoire qui présente de grands avantages pour leur éducation; mais nos procédés réclament les *Tessier* et les *Daubenton*.

Faute de prairies suffisantes, nous n'avons point de haras et nous n'élevons point de bœufs; les autres provinces du royaume nous approvisionnent à cet égard.

Après avoir examiné les objets les plus importans de l'agriculture de notre territoire, nous allons jeter un coup-d'œil sur ce qu'il offre de plus curieux au naturaliste.

CHAPITRE IV.

Histoire naturelle.

Le territoire de Nismes n'offre pas, comme les pays de montagnes, ces grands accidens de la nature qui frappent d'étonnement les yeux les moins exercés ; on n'y rencontre pas les cristaux brillans et les rares métaux, objets de la cupidité vulgaire ; mais des phénomènes d'un autre ordre, non moins remarquables quoique moins apparens, ont les mêmes droits à l'attention de l'observateur philosophe.

A la réserve des descriptions de nos cailloux [a], il n'existe presque point de notions sur l'histoire naturelle de Nismes ; le peu qu'on en trouve dans *Ménard* est plus propre à répandre les erreurs et les préjugés, qu'à procurer de nouvelles lumières.

§. I.er

Minéralogie.

L'ouvrage de la mer ne peut être méconnu dans le territoire de Nismes ; mais différentes époques ont concouru à sa formation.

[a] Publiées par MM. de *Servières* et *Dorthes*.

Les

Les corps marins spathiques, sans analogues vivans connus, que renferment nos pierres calcaires cristallisées, semblent remonter à la révolution diluvienne ; tandis que les galets, les sables, les coquilles qui composent nos monticules caillouteux, témoignent assez qu'ils ont été plus nouvellement apportés par la mer, et que, dans des temps plus rapprochés, nos collines calcaires formoient le rivage de la méditerranée ; enfin, le niveau et la nature du sol de la plaine qui va terminer notre campagne aux étangs, les eaux saumâtres et l'état des coquillages fossiles qu'on y rencontre, indiquent des dépôts maritimes très-nouveaux et formés pour ainsi dire de nos jours.

Il paroît que le territoire de Nismes a fait partie du golfe de Lyon, et que cet amas énorme de cailloux roulés qui obstruent les bouches du Rhône, couvrent une partie du diocèse de Nismes, et s'étendent au loin dans le Bas-Languedoc, a été amoncelé par le mouvement littoral de la mer du levant au couchant, qu'on observe sur les côtes de notre golfe.

Caché sous les eaux salées, le *Vistre* a dû creuser le bassin qui forme la vallée de Nismes au levant, et la vallée même, lorsqu'après la retraite des eaux marines, grossi de notre fontaine et de toutes les sources des coteaux voisins, il a pu s'ouvrir un lit au milieu des dépôts maritimes. La forme de ce bassin et l'ordre des couches de ces atterrissemens attestent cette vérité. C'est ainsi que, dans les étangs salés de notre côte, on connoît des sources d'eau douce qui forment actuellement des gouffres profonds, et qui deviendront quelque jour des fontaines abon-

dantes ou même des ruisseaux considérables, si les ensablemens qui ont séparé ces étangs de la mer, viennent à les combler.

Tant que le *Vistre* coule au pied des collines calcaires, on ne rencontre point de cailloux roulés sur la rive septentrionale, tandis que le bord opposé en est couvert. Les eaux pluviales ont dû nécessairement entraîner dans le lit du ruisseau les *galets* déposés par la mer sur la pente rapide de ces coteaux; mais lorsque, s'éloignant des collines, il coule à travers le banc caillouteux, les cailloux abondent également sur les deux rives: nouvelle preuve de l'action du *Vistre* dans la formation de la vallée de Nismes.

Nous avons dit que les collines auxquelles la ville est adossée, sont toutes calcaires et le premier degré de la masse énorme des Cevennes. Les principales chaînes qui se prolongent à plusieurs lieues, vers le N. O., sont formées d'une pierre très-dure cristalline. Le système ingénieux des alluvions sur la formation des couches ou bancs calcaires souffre une exception bien frappante dans cette partie de nos collines. Non-seulement on y observe, comme à l'ordinaire, des couches horizontales diversement inclinées, elles ont encore des fissures verticales également rapprochées qui coupent les bancs horizontaux sous des angles déterminés. De cette composition il résulte évidemment que ces collines sont un assemblage d'énormes cristaux spathiques romboïdaux de plusieurs toises de côté.

Les couches supérieures s'élitent ordinairement par feuillets minces; mais, dans la profondeur, la pierre acquiert

le grain et la dureté du marbre, et peut en recevoir le poli. Cependant, à raison des noyaux et des autres inégalités de sa contexture, on ne s'en sert généralement que pour la grosse maçonnerie et pour les meules à étriter les olives. Sa dureté ne permet pas non plus à l'économie moderne de l'employer pour les corps d'architecture chargés d'ornemens, malgré l'exemple des Romains qui en ont fait un fréquent usage dans les monumens qu'ils nous ont laissés.

Quelques carrières présentent des bancs plus homogènes et d'une couleur bleue foncée ou jaune; on les emploie quelquefois comme marbre commun.

C'est encore avec ces pierres dures qu'est préparée notre chaux *vive*; chaux *maigre* très-blanche qui, par sa propriété de faire un corps aussi solide sous l'eau qu'à l'air, égale en qualité, si elle ne surpasse, les chaux du royaume les plus renommées [*a*].

Plusieurs de nos collines sont concamérées, et leurs excavations intérieurement tapissées de stalactites et de stalagmites dont les formes variées se prêtent à l'amour du merveilleux. Quelques-unes de ces grottes ont passé pour servir de retraite aux fées et aux farfadets; le gouvernement, en les faisant fermer pendant les guerres de religion, les a enlevées aux naturalistes.

[*a*] Notre chaux devroit-elle ses avantages précieux à la densité et à la cristallisation de la pierre, ou proviendroient-ils du mélange d'une petite portion de *manganèse*, comme M. de *Morveau* l'a cru de plusieurs autres pierres à chaux qu'il a analysées ?

Toutes nos pierres dures contiennent du *quartz* disséminé dans leur masse en particules imperceptibles, mais qu'on reconnoît facilement à l'odeur qu'elles répandent en taillant la pierre ; l'analyse, d'ailleurs, confirme cette composition. Quelquefois le quartz s'est réuni et a formé, au milieu des bancs, des couches horizontales de quartz pur à leur centre, mais d'autant plus mélangées de calcaire qu'on approche de leur écorce. Sur quelques collines, ce mélange de quartz et de spath, mais où le premier domine, s'est rassemblé en noyaux informes ; et les couches calcaires, dégradées par l'action successive de l'air et des eaux, en sont comme hérissées.

Quelques-unes de nos pierres contiennent encore des pyrites qui ne sont sensibles que par l'ocre martiale qu'elles forment en s'éfleurissant, et qui colore les terres que les pluies entraînent au pied de nos rochers.

Les empreintes de corps marins ne sont pas rares dans les pierres calcaires dures de Nismes. On y trouve des *cornes d'ammon feuilletées*, des *nautilites* très-volumineux, de grandes *vis*, des *vertèbres* de poisson de plus de 3 pouces (1) de diamètre, des *pholades* en énorme quantité, des *balanites*, des *échinites* quoique plus rarement ; mais les corps étrangers les plus communs dans ces pierres, sont des noyaux dont le diamètre varie depuis quelques lignes jusqu'à 8 ou 10 pouces (2). Quelques-uns, parfaitement sphériques, ont une gouttière sur un

(1) 0,081 mètres.

(2) 0,217 ou 0,271 mètres.

de leurs côtés ; d'autres sont composés de deux sphéroïdes aplatis ; d'autres enfin, plus alongés, ont leur surface mamelonnée. Une imagination indulgente verroit, dans ces corps singuliers, des abricots, des prunes, des concombres pétrifiés ; un savant académicien a cru y reconnoître des *holothuries*, des *thétes*, des *poumons de mer* [a].

A ces collines calcaires, qui paroissent de la plus haute antiquité, sont adossées d'autres collines secondaires également calcaires, moins élevées, et qui se terminent dans la plaine. Elles sont évidemment moins anciennes : la pierre en est tendre, souvent *marneuse*, sans aucune cristallisation spathique. Quoiqu'elle supporte la taille, la facilité de sa décomposition à l'air, ou le peu d'épaisseur de ses couches, lorsqu'elle est d'une qualité plus durable, l'excluent de l'usage journalier. On y remarque quelques corps marins, tels que des *vermiculites*, des *lituites*, des *buccins*, des *vis*, etc. ; mais, au lieu de faire corps avec la pierre, la moindre humidité suffit pour les détacher, et l'empreinte qu'ils laissent devient bientôt ocracée par le contact de l'air.

Les eaux ont entraîné au pied d'une de ces collines de pierre friable, une couche de *farine fossile* d'une blancheur éblouissante et d'une si grande tenuité, que les soldats d'un régiment entier, en garnison à Nismes il y a quelques années, l'employoient à leur frisure en guise de poudre d'amidon.

C'est encore à la décomposition de ces collines secon-

---

[a] Assemblée de la société royale des sciences de Montpellier, 1777.

daires que sont dus la plupart des bancs d'argile sur lesquels une partie de la ville repose. En creusant des puits dans ces argiles, on a rencontré, à plus de 13 toises (1) de profondeur, des *mélèzes* entiers, découverte qui porte à croire que les eaux, en dégradant nos collines, en ont considérablement abaissé le sommet; car on ne peut guères douter que ces arbres, aujourd'hui inconnus dans notre climat, n'aient végété près du lieu où nous les trouvons amoncelés en abondance, et l'on sait que le *mélèze* appartient aux pays montagneux, froids et élevés; d'ailleurs la couche épaisse de brèche calcaire qui recouvre les argiles où ces *mélèzes* sont enfouis, et que nous avons dit, dans le chapitre précédent, former le sol de la ville et s'étendre au loin dans le vallon, prouve que les collines ont fourni, pour sa composition, une énorme quantité de leur masse qui n'a pu être prise qu'au détriment de leur hauteur.

Quelques-uns de ces *mélèzes* fossiles jouissent de toutes leurs propriétés ligneuses; d'autres sont déjà charbonnifiés; d'autres, enfin, ont été complétement convertis en *jayet*. Ces différences s'observent souvent sur le même tronc, sur la même branche. On les trouve encore chargés de pyrites, et pénétrés d'un vitriol martial alumineux qui se manifeste par des efflorescences cristallines très-blanches.

A l'opposite des collines calcaires sont les monticules caillouteux que nous avons dit former le côté méridional du vallon; ils sont composés de pierres alpines, de dé-

(1) 25,337 mètres.

jections volcaniques, roulées et arrondies par les eaux. On y distingue des *quartz*, des *silex*, des *jaspes*, des *feld-spaths*, des *mica*, des *schîtes*, des *schorls*, des *marbres*, de nombreuses variétés de *granits*, des *variolites*, des *silex* et des *pierres calcaires* chargées d'empreintes de corps organisés; des bois *silicifiés;* enfin, des *laves* dures, des *poreuses*; des *basaltes* et autres produits des volcans, étrangers à notre canton, amoncélés, entassés autrefois par la mer, couverts aujourd'hui de taillis, de vignobles et de récoltes.

Le naturaliste ne verra pas sans un profond étonnement, combien est puissante l'action lente, mais successive, de l'agent qui décompose ces corps.

Ces cailloux, que leur dureté semble rendre indestructibles, la plupart inattaquables à presque toutes les puissances chimiques de nos laboratoires, ont tellement été dénaturés par cet agent secret, que l'œil le plus exercé auroit peine à les reconnoître dans nos monticules, si la nature ne s'y laissoit prendre en quelque sorte sur le fait. Ces pierres, si dures, si compactes, sont réduites à l'état d'argile molle, et l'on peut suivre tous les degrés de leur décomposition souvent dans la même pierre, depuis le point où la pierre encore intacte jouit de toutes ses propriétés, jusqu'à celui où, devenue véritable argile, elle est employée par le potier.

Plusieurs naturalistes estimables ont pensé que les quartz de nos monticules étoient soumis à la même loi et à la même désunion de leurs principes; cependant les profondes excavations, faites par les eaux dans ce banc cail-

louteux, permettent d'observer le *quartz vitreux*, le *quartz transparent* dans leur état de pureté, à côté du caillou que ces naturalistes prennent pour le même quartz décomposé. Mais comment l'agent qui a procuré la décomposition entière d'un de ces cailloux, n'a-t-il pas également porté son action sur le caillou voisin, soumis depuis le même espace de temps aux mêmes circonstances [a] ?

Dans la formation de ces monticules, on voit la trace de différentes alluvions; car, à une profondeur de plusieurs toises, on rencontre fréquemment sous les cailloux, une couche de tourbe dans laquelle on peut reconnoître les végétaux qui la composent, et les galets se retrouvent encore au dessous de la tourbe.

Les cailloux décomposés ont formé, au pied des monticules, des bancs épais d'argile entraînés par les eaux; ils renferment de la *marne*, mais en petits rognons et en quantité trop peu considérable pour être exploitée avec avantage.

Les sables maritimes et ceux qui proviennent du *détritus* des cailloux, présentent encore des couches considérables dans ces monticules; en s'agglutinant, ils ont produit des grès simples ou coquilliers dont la dureté varie. On y rencontre des géodes d'un volume énorme, renfermant des cristaux de spath calcaire transparent, et de l'eau; ils offrent aussi des corps marins en nature, entr'autres des

[a] Observons encore que toutes les pierres décomposées de nos monticules sont très-ferrugineuses. La substance métallique, par sa conversion en *oxide*, contribue peut-être à la désunion des autres principes.

glands

glands de mer et une huître à bec dont l'analogue vivant n'est plus connu.

Des bancs d'huîtres, des cames, des tellines et des amas de plusieurs autres coquilles fossiles non encore pétrifiées, mais souvent déjà unies entr'elles par un ciment pierreux, des plantes alkalines, une salure sensible qui se communique aux eaux et jusqu'aux végétaux, tous ces objets attestent le séjour de la mer, à une époque peu éloignée, dans la plaine qui est au delà des monticules; mais ce détail s'écarteroit de notre plan.

Le *Vistre* et tous les ruisseaux qui prennent naissance dans la chaîne calcaire, ayant un cours lent et paisible, ne traversant que des terres meubles, et nourrissant dans leur sein une immense quantité de végétaux, ont couvert le fond de notre vallon de vase et de limon, seules et véritables sources de la fertilité remarquable de ce canton. Cette partie de notre territoire, aujourd'hui enrichie par l'agriculture, n'étoit encore, à la fin du VIIIe siècle, qu'un marais inculte; elle offre peu d'objets intéressans pour le *géologue*, mais le *botaniste*, l'*ornithologiste*, l'*insectologiste* y en trouveront de dignes de leur attention.

On y rencontre aussi, à 3 lieues (1) au S. O. de la ville, au delà des bornes du taillable, une mare d'eau chargée de *gaz acide carbonique*, fourni par les couches de végétaux, réduits à l'état de tourbe, qui l'entourent. Cette mare bouillonne continuellement, d'où lui vient son nom vulgaire (les *bouillents*).

---

(1) 17,541 kilomètres.

On regarde comme certain, dans les environs, que la boue de cette mare a la propriété de rendre blancs les cailloux noirs qui y séjournent. Nous avons prouvé, par une expérience directe qui a duré quatre ans, la fausseté de cette opinion ridicule, mais très-accréditée. Ce qui peut lui avoir donné naissance, c'est que ces eaux acidules dissolvent très-bien l'ocre ferrugineuse qui salit la plupart des cailloux voisins, et lorsqu'ils se rencontrent de *quartz* ou de pierre calcaire non colorée, de roussâtres qu'ils étoient, on les retire en quelque manière *décapés* et d'un beau blanc.

Le bain dans les eaux bourbeuses des *bouillents*, aux heures de la plus forte chaleur, pendant les mois de juillet et d'août, passe chez le peuple de Nismes et les paysans du voisinage, pour spécifique contre un grand nombre de maladies : les malades en rapportent souvent plus de *coups-de-soleil* que de véritable soulagement.

§. II.

Botanique.

Le tableau suivant contient tous les végétaux indigènes de la campagne de Nismes, qui sont venus à notre connoissance ; ils sont rangés suivant la méthode de *Linné*, et désignés par les noms français de M. le chevalier de la *Marck*, auxquels nous avons joint les noms vulgaires dans le dialecte du pays. Un caractère particulier indique la durée de chaque plante.

Ce genre de production est si dissemblable sur nos collines ou dans la plaine, la ligne de démarcation à cet

égard est tellement distincte, que nous avons cru devoir le faire remarquer par un signe indicatif : cette note d'ailleurs pourra faciliter à nos concitoyens la recherche des végétaux de leur territoire.

Enfin, la colonne des observations offre les principales propriétés médicales, diététiques et économiques de nos plantes.

Explications des signes.

⊛	Plantes annuelles ou qui ne durent qu'un an.
♂	bisannuelles ou qui durent deux années.
♃	vivaces ou qui durent plus de deux ans.
♄	ligneuses ou dont la tige subsiste tout l'hiver; arbres, arbrisseaux, sans arbrisseaux.
P.	croissant dans la plaine de Nismes ;
C.	sur les collines ;
X.	dans la plaine et sur les collines, indifféremment.

CATALOGUE

CATALOGUE *des Plantes spontanées de la campagne de Nismes, propriétés économiques et médicinales, dressé suivant le système*

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS	Durée.	LIEUX.
MONANDRIE	MONOGYNIE.			
Salicorne	Herbacée	*Saussouiré*	✱	*P. Les marécages* . . . .
	Ligneuse	*Engano*	♄	*P. Ibidem.*
Pesse	Commune	. . . .	♃	*P. Les fossés aquatiques* . . . . . .
	DIGYNIE.			
Callitrie	Printannière	. . . .	♃	*P. Les ruisseaux, les fossés aquatiques*
	D'automne	. . . .	♃	*P. Ibidem.* . . . .
DIANDRIE	MONOGYNIE.			
Jasmin	Arbuste	*Jaoussimin Jaouné.*	♄	*C. Haies, bois taillis* . . . .
Troène	Commun	. . . .	♄	*P. Haies, fossés.* . . . .
Filaria	Moyen	. . . .	♄	*C. Bois taillis, lieux incultes* . . .
	A feuilles étroites .	*Alader mascle* . .	♄	*C. Ibidem.*
	A feuilles longues .	. . . .	♄	*C. Ibidem.*
Olivier	Franc	*Aoulivié*	♄	*X. Lieux cultivés, haies* . . . . . .
Lilas	. . . .	. . . .	. . .	. . . .
Véronique	Serpoline	. . . .	♃	*P. Bord des champs* . . . .
	Cressonnée	*Greissoun.*	♃	*P. Ruisseaux et fossés aquatiques* .
	Mouronée	. . . .	♃	*P. Ibidem.*

avec l'indication des lieux où elles croissent, et une notice de leurs de LINNÉ, *et la nomenclature de M.r le Chevalier de la* MARCK.

OBSERVATIONS.

Peu usitée; mangée en salade par les anglais; diurétique et emménagogue vulgaire. *Au dehors*, anti-psorique et doux escarotique; anti-scorbutique efficace. Son sel lixiviel utile aux verriers, aux savonniers, aux chimistes.

Inusitée; vertus indéterminées.

Inusitée.
Idem.

Inusité.

Peu usité; employé pour les haies. *Bois* sert aux ouvrages de vannerie, aux tourneurs. *Feuilles*, astringentes; en usage contre l'affection scorbutique des gencives, contre l'angine catarrale. l'*Eau distillée*, contre les gerçures de la langue; aliment pour les chèvres, les vaches, les moutons. *Fleurs*, détersives. *Baies* donnent une couleur noire sans addition, rouge avec les acides, pourpre avec l'urine, verte avec le vitriol de Mars, propre à colorer le vin blanc en rouge, fraude que les alkalis font reconnoitre aisément.

Inusité. *Bois*, ornement pour les bosquets d'hiver. *Feuilles*, vulnéraires, astringentes, anti-rhumatismales.

Usité. *Feuilles*, astringentes. *Fruit*, aliment pour les hommes et certains oiseaux, favorable aux buveurs. *L'Huile*, très-usitée, adoucissante, relâchante, utile dans diverses espèces de coliques hors peut-être celle de Poitou et celle des enfans à la mamelle; dans plusieurs espèces de toux, excepté la gastrique, enfin dans quelque cas de suppression des sécrétions internes pendant le cours des maladies aiguës; au reste, éprouvé bon emménagogue dans quelques cas de rigidité; antidote des poisons corrosifs, mais douteux contre le venin de la vipère et la rage. *Au dehors*, anti-ascitique expérimenté, propre aux usages pharmaceutiques économiques; nécessaire pour certains arts.

Inusité: (un des premiers arbres qui fleurissent au printemps) fleurit à Nismes souvent deux fois l'année.

Usitée. *Feuilles*, légèrement toniques, stomachiques, foiblement emménagogues; vantées sans trop de raison contre l'enrouement et l'extinction de voix, contre l'hémoptysie avec relâchement, et mises sans vérité au dessus des plantes analogues (les labiées de Tournefort); substituées au véritable thé. *L'Eau vineuse de véronique de Sthal*, employée dans toutes sortes de toux, dans le crachement de sang et quelques autres maladies de poitrine avec atonie.

Usité. *Feuilles*, anti-scorbutiques; ordinaire désobstructif, peu sûr anti-podagrique infidelle.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Chenette.	. . . .	♃	*P. Haies, prés.*
	A feuilles larges .	. . . .	♃	*P. Bord des champs.*
	Rustique.	. . . .	☉	*P. Les champs.*
	Des champs. . . .	. . . .	☉	*P. Ibidem.*
	Lierrée	. . . .	☉	*P. Lieux cultivés.*
	Digitée	. . . .	♃	*P. Lieux incultes.*
Gratiole.	Officinale	*Bramovaquo* . . .	♃	*Prés humides* . . . .
Grassette	Vulgaire	. . . .	♃	*Ibidem.* . . . .
Verveine	Officinale	*Verbeno*	☉	*Les bords des chemins, les haies* . .
DIANDRIE	**MONOGYNIE.**			
Licope	Des marais	. . . .	♃	*P. Lieux aquatiques.*
Romarin	Officinal	*Roumarin*	♃	*C. Bois taillis* . . . .
Sauge	Officinale	*Sdouvio*	♃	*C. Lieux secs et incultes* . . . . .
	Des prés	. . . .	♃	*P. Les prés.*
	Verbenacée	*Prud'hommes* . .	♃	*X. Les lieux incultes, les pâturages.*
	DIGYNIE.			
Petite sauge . . .	. . . .	. . . .	. . .	. . . .
Flouve	Odorante	. . . .	♃	*P. Les prés* . . . .
TRIANDRIE	**MONOGYNIE.**			
Valeriane	Chausse-trape. . .	. . . .	☉	*C. Lieux stériles* . . . .
	Tubereuse	. . . .	♃	*C. Lieux incultes.*

OBSERVATIONS.

Peu usitée; fleurit en juin et juillet; plante utile, redoutée, mais à tort: à forte dose, remède féroce; à dose moyenne, remède actif; à petite dose, remède sûr. *Racine*, aussi anti-dyssentérique que l'hypécacuanha; l'ancre sacrée des hydropiques, des maniaques, des vieilles gonorrhées, des fleurs blanches invétérées. *Feuilles* purgent, résolvent, évacuent les sérosités accumulées, tuent les vers, guérissent les fièvres d'accès et les rhumatismes, et *au dehors*, utiles contre les ulcères; sures dans la goutte, les douleurs rhumatismales, les tumeurs laiteuses et les échymoses.

Peu usitée. *Feuilles*, vulnéraires, usitées chez les bergers contre les gerçures du pis des vaches; en décoction font périr les poux et purgent assez fortement. *Economie*, font cailler le lait, et lui communiquent un goût plus agréable. *Arts*, on en tire une couleur jaune.

Usitée. *Feuilles*, bien au dessous de leur réputation; infidelles dans tous les cas où on les a prônées; inutiles par l'incertitude de leurs effets.

Usitée. Toute la plante, aromatique évident, stimulant, et tonique certain; utile dans les maladies pituiteuses, froides, dans les affections humorales du système nerveux; grand remède dans certains cas de pâles couleurs, de fleurs blanches, de diarrhée chronique, d'asthme pituiteux; moyen très-sûr pour accélérer la résolution des tumeurs du cou des enfans. *Au dehors*, bon contre les échymoses, les œdèmes. Il ne faut employer, ni sans ménagemens ni trop long-temps, les médicamens dont les vertus dépendent d'une huile essentielle.

Usitée. *Fleurs* et *feuilles*, trop vantées et trop décréditées, cordiales, fortifiantes, stimulantes par leur huile essentielle; aromatiques par leur principe volatil-camphré, anti-spasmodiques même; mais, prises trop long-temps sans raison suffisante, contraires aux nerfs, sur-tout au yeux; toujours nuisibles dans les maladies aiguës; utiles contre les fleurs blanches, sur la fin de certaines hémoptysies, contre le relâchement des gencives, contre les aphtes des enfans. *Au dehors*, bonne dans la foiblesse des membres sternutatoires, sialagogue; utile contre le soda.

Ardemment recherchée des Chinois, restaurante. *Feuilles*, grand remède contre les sueurs nocturnes et habituelles des convalescences difficiles.

Plaît aux bestiaux et donne au foin une odeur agréable.

Les espèces désignées ne sont pas d'usage. La *Greisseto* se mange en salade; il n'y a de bien bonne que celle qu'on recueille au troisième printemps.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Mache. — Potagère. — Couronnée. — Dentée.	*Greisseto*	✱	X. *Champs, les vignes.*
	Mixte	. . . .	✱	P. *Les champs.*
Policnème	Des champs. . . .	. . . .	✱	X. *Ibidem* . . . .
Glayeul	Commun	*Coutrellasso* . . .	♃	P. *Ibidem* . . . .
Iris	Germanique . . .	*La coutelo*	♃	X. *Le bord des haies* . . . .
	Naine	. . . .	♃	C. *Les lieux stériles.*
	Jaune	. . . .	♃	P. *Lieux aquatiques.*
	Fétide	. . . .	♃	P. *Le bord des haies, des fossés.*
Choin	Marisque.	. . . .	♃	P. *Lieux aquatiques* . . . .
	Fléau piquant . . .	. . . .	♃	P. *Près humides.*
	Maritime	. . . .	♃	P. *Les bords des fossés, les marée.*
	Noirâtre.	. . . .	♃	P. *Lieux aquatiques.*
Souchet	Long	*Trianglo*	♃	P. *Ibedem.* . . . .
	Jaunâtre	. . . .	♃	P. *Ibidem.*
	Brun.	. . . .	♃	P. *Ibidem.*
Scirpe.	Des marais.	. . . .	♃	P. *Ibidem.* . . . .
	A épingle	. . . .	♃	P. *Ibidem.*
	Flottant	. . . .	♃	P. *Les ruisseaux, les marécages.*
	Des étangs	. . . .	♃	P. *Ibidem.*
	Junciforme	. . . .	♃	P. *Lieux aquatiques.*
	Gloméruié	. . . .	♃	P. *Les près humides.*
	Cetacé	. . . .	♃	P. *Les marécages, le bord des eaux.*
	Piquant	. . . .	♃	P. *Ibidem.*
	Cyperoïde	. . . .	♄	P. *Ibidem.*
	Des bois	. . . .	♃	P. *Les ruisseaux.*
Nard	Serré	. . . .	♃	C. *Lieux secs et stériles.* . . . .
	Courbé	. . . .	♃	C. *Ibidem.*
	DIGYNIE.			
Phalaris.	De canarie	*Grano de canari.*	✱	P. *Lieux marécageux* . . . .
	Aquatique	. . . .	♃	P. *Le bord des eaux.*

Inusitée.

OBSERVATIONS.

Inusitée.

Inusitée. *Racine*, âcre au goût, résolutive, diurétique.

Usité. 4 principes: 1.er soluble par l'eau, 2.e soluble par l'esprit de vin, 3.e farineux, 4.e amylacé; – un 5.e, portion d'huile essentielle. *Racines*, douées d'une âcreté remarquable; assez fortement purgatives, anti-hydropiques, diurétiques, incisives et pectorales; utiles dans l'asthme pituiteux, les coliques glaireuses des enfans à la mamelle. *Au dehors*, sternuatoires. *Arts*: *Racines*, savonneuses, propres à blanchir le linge, entrent dans les parfums à cause de leur odeur de violette. *Fleurs*, pilées et bouillies avec l'alun, donnent une pâte d'un beau vert, recherchée par les peintres en miniature.

Inusité. Le premier de la famille des graminées dans notre catalogue; la 2.e espèce plus nutritive que médicamenteuse.

Inusité. Graminées. *Racines*, sialagogue indiqué dans l'angine catarrale, dans les rhumes; tonique utile dans l'anarasie et les langueurs de l'estomac après les indigestions; fortifiant très-avantageux dans les diarrhées avec atonie.

Inusité. *Idem.* Mauvais pâturage. *Racines*, fraîches de la première espèce, plaisent aux cochons; la 4.e espèce sert à couvrir les chaumières; propre aux ouvrages de vannerie: on peut faire du papier avec sa moelle.

Inusité. *Idem.*

Inusité. *Fruit*, 1.re espèce: les graines contiennent une bonne farine dont on peut faire d'excellent gruau; bonne nourriture pour les serins; détériorent nos foins.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Phalaris	Pléoïde.		♃	*P. Les prés, les champs, les bleds.*
	Roseau	*Raouzé.*	♃	*P. Les lieux humides.*
Panic	Rude	*Panisso.*	☉	*P. Les champs.*
	Lisse		☉	*P. Le bord des champs.*
	Italique, italicum L.	*Panisso.*	☉	*P. Bord des fossés.*
	Pied de coq.		☉	*P. Champs, lieux cultivés.*
	Sanguin.		☉	*P. Ibidem.*
	Dactyle.	*Gramena.*	♃	*X. Ibidem.*
	Millet.	*Picho mil*	☉	*P. Les champs, les fossés.*
Fléau	Des prés.		♃	*P. Les prés*
	Noueux.		♃	*P. Le bord des chem., les fossés hum.*
	Des sables.		☉	*P. Lieux sabloneux.*
	Couché.		☉	*P. Lieux humides.*
Vulpin.	Bulbeux.		☉	*P. Les prés.*
	Des prés.		♃	*P. Ibidem.*
	Panicé.		☉	*P. Lieux incultes.*
Millet	Lendier		☉	*X. Champs.*
	Noir.		♃	*X. Le long des chemins, des haies.*
Agrostis	Argenté.		♃	*C. Les lieux stériles.*
	Traçant.		♃	*C. Le bord des chemins.*
	Mineur.		♃	*X. Les vignes, les champs.*
Foin	Aquatique		♃	*P. Les fossés aquatiques.*
	Elevé.	*Fen.*	♃	*X. Les prés, les bois.*
	De montagne.		♃	*C. Les bois, les lieux secs.*
	Œillet.		♃	*C. Ibidem.*
Melique	Ciliée.		♃	*X. Les lieux pierreux, le bord des ch.*
	Penchée.		♃	*X. Les lieux couverts, les bois.*
Paturin	Aquatique		♃	*X. Les fossés aquatiques*
	A feuilles étroites	*Fen.*	♃	*X. Lieux incultes.*
	Annuel.		☉	*X. Par-tout.*
	Elégant		☉	*X. Ibidem.*
	Duret.		☉	*X. Les chemins, les lieux secs.*
	Comprimé.		♃	*X. Les champs, les chemins.*
	Des bois.		♃	*X. Les lieux couverts.*
	Bulbeux.		♃	*X. Les bords des chemins.*

OBSERVATIONS.

ɪminée : 3.e espèce. *Semences*, bon aliment pour les oiseaux, mauvais pour l'homme, mais tile en temps de disette sous forme de pain ou de bouillie ; la décoction de la 7.e espèce ıêlée avec du vin est regardée comme aussi efficace dans la dyssenterie que le simarouba : .e espèce ; le chiendent ou pied-de-ponte. *Racines*, très-utiles par leur principe sacharin et ne assez grande quantité de substances farineuses et amylacées, fournissent un extrait qui, à ı dose de 6 onces, purge comme la manne ; qui, livré à la fermentation avec suffisante uantité d'eau, offre les phénomènes des fermentations vineuses, spiritueuses et acéteuses : aussi la oudre de ces racines donne-t-elle un pain assez nutritif ; en décoction, c'est une boisson ès-salutaire, adoucissante, relâchante et apéritive. l'*Herbe* est un pâturage pour les bestiaux, ccellent désobstructif, anti-ictérique : l'*Eau* distillée, anti-vermineuse : 7.e espèce. *Semences*, iment pour les serins, la volaille ; donnent une farine peu nourrissante pour l'homme.

minée : 1.re espèce ; excellent pâturage pour tous les bestiaux, hors les cochons.

n. Bon pâturage, 2.e espèce.

ité. *Idem.*

n. 4.e espèce forme un joli gazon.

n. Bon pâturage.

ɪ. Bon pâturage.

ɪ. Fournissent tous un bon pâturage ; la 3.e espèce ne sauroit être trop multipliée.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS. DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Brize	Tremblante . . .	*Amourettos*	☉	*X Les prés, les bois, les pelouses..*
	Verdâtre	. . . .	☉	*X. Ibidem.*
	Majeure	. . . .	☉	*X Le bord des champs.*
	Amourette	*Amourettos* . . .	☉	*X. Par-tout.*
Dactile	Pelotonné	*Pé de lèbre* . . .	♃	*X. Les prés, les haies, le bord des ch.*
Cynosure	A crête	. . . .	♃	*C. Le bord des chemins, les lieux secs*
	Hérissée	. . . .	♃	*C Les lieux inc., le bord des champs.*
	Rude	*Panisso*	☉	*X. Les vignes, les ch., les jardins.*
Fétuque	Ovine	*Fen*.	♃	*X. Les champs, les lieux secs . . .*
	Bromoïde	*Idem*.	☉	*X. Ibidem. Les rochers.*
	Queue de rat . . .	*Idem*.	☉	*X. Ibidem.*
	Inclinée	*Idem*.	☉	*X. Les lieux secs.*
	Elevée.	*Idem*.	♃	*P. Les pâturages, les lieux incultes.*
	Flottante	. . . .		*X. Les ruisseaux, les fossés aquat.*
Brome	Seglin	. . . .	☉	*X. Le bord des ch., les fos. de la ville.*
	Rude	. . . .	☉	*X. Le bord des champs, les blés.*
	Stérile.	*Espangasso* . . .	☉	*X. Les champs, les lieux inc. les hai.*
	Des champs . . .	. . . .	☉	*X. Les champs, les lieux secs.*
	——— B. . . .	. . . .	♂	*X. Par-tout.*
	Corniculé	. . . .	♃	*C. Le bord des champs.*
	Cilié	. . . .	☉	*C. Le bord des champs, des chemins.*
Stipe.	Enpenné	. . . .	♃	*C. Les lieux incultes, les bois taillis.*
	Joncier	. . . .	♃	*C. Ibidem.*
Avoine	Cultivée	*Civado*	☉	*X. Les champs . . . .*
	Elevée	. . . .	♃	*X. Les champs, les vignes.*
	Folette	*Couguioulo*. . . .	☉	*P. Les champs, les blés.*
	Jaunâtre.	. . . .	♃	*C. Les lieux secs.*
	Fragile	. . . .	☉	*P. Lieux humides, parmi les joncs.*
	Des prés	. . . .	♃	*P. Les prés.*
Lagurier.	Ovale.	*Couèto de lapin* .	☉	*P. Les bords des ruisseaux . . . . .*
	Cylindrique . . .	. . . .	♃	*P. Les champs.*

OBSERVATIONS.

Idem. 1.re espèce, bon pâturage.

Inusité. *Idem.*
Idem. 1.re Espèce, bon pâturage pour les moutons.

Idem. 1.re espèce, graminée précieuse par ses vertus diététiques, économiques et médicinales. *Racine* résout, désobstrue et pousse par les urines. *Graines* sont nourrissantes, adoucissantes et incrassantes, plutôt relâchantes qu'astringentes, et peut-être préférables au riz, au sagou; propres pour faire des crèmes délicates; utiles dans les maladies aiguës par leurs propriétés anti-phlogistiques; résolutives, rafraîchissantes et adoucissantes; utiles, par leurs principes mucilagineux et émulsifs, aux cachétiques, aux hémoptysiques, aux poitrinaires. *Au dehors*, utiles enfin contre les engorgemens douloureux des mamelles; fort aimées par les oies. *L'Herbe verte*, bon pâturage.

Idem. 1.re espèce. *Feuilles*, pâturage. *Semences*, nuisibles à l'homme; rendent le pain noir, amer, lequel peut causer des vertiges, des maux de tête. Inconnue dans nos blés; le panicule teint en vert; propriété commune à beaucoup de graminées. 4.e et 5.e espèce, bon pâturage pour les bestiaux.

Idem. Graminée utile. 1.re espèce. *Herbe*, excellent pâturage. *Semences*, alimenteuses et médicamenteuses, adoucissantes, détersives, tempérantes et diurétiques; farineux ascécens, précieux pour les fébricitans, les pleurétiques, les personnes attaquées de colique. 3.e espèce, bon fourrage, très-nuisible pour les champs cultivés. *Semences*, leur barbe hygromètre infidelle. 6.e espèce, nuisible aux arbrisseaux; pain d'avoine peu lié, désagréable et lourd; avec l'avoine on fait une bière limpide et peu échauffante; frite avec du vinaigre, bon topique pour la colique et le point de côté; avec du vin, bon topique contre les tranchées des chevaux.

Graminée.

GENRES.	ESPECES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Roseau	Cultivé	*Cano*	♃	*P. Les jardins, les bords des fos. aq.*
	Commun		♃	*P. Les prés hum., les lieux aquat.*
	Plumeux		♃	*P. Ibidem.*
	Des sables		♃	*P. Les marécages.*
Ivroie	Vivace	*Margel*	♃	*X. Le bord des chemins, les pelouses.*
	Annuelle	*Giol*	☀	*X. Les champs, les blés.*
Elyme.	Des sables		☀	*X. Les lieux secs*
Seigle	Commun	*Seio*	☀	*X. Les champs*
Orge	Ordinaire	*Ordi*	☀	*X. Ibidem*
	Distique	*Paoumoulo*	☀	*X. Ibidem.*
	Des murs		☀	*X. Les champs, les haies, bord des ch.*
Froment	Cultivé	*Touzelo, froumen.*	☀	*X. Les champs*
	Rampant	*Gramé*	♃	*X. Les champs, les haies*
	Délicat		☀	*X. Le bord des chemins, des fossés.*
TRIGYNIE.				
Polycarpe.	Quaterné		☀	*X. Les champs, les vignes.*
Globulaire.	Turbith	*Séné prouvençaou.*	♄ ♃	*C. Lieux pierreux*
	Commune		...	*X. Lieux arides*
Cardère	Sauvage	*Chardon à foulon.*	♂	*X. Bord des chemins, haies*
Scabieuse	A fleurs blanches.		♃	*X. Les collines, les lieux incultes.*
	Succise, mors du dia.		...	*Bois, garrigues.*
	A feuilles de paquer.		☀	*Bord des champs.*
	Des champs.	*Escabiouso*	...	*Champs, prés, bord des chemins.*

OBSERVATIONS.

m. Racines, remède vulgaire pour dissiper le lait; emménagogue et diurétique ordinaire. *Au* *:hors*, remède, de toute antiquité, pour attirer au dehors les pointes des épis enfoncées dans les chairs.

m. Mauvaise plante en agriculture et en diététique; mangée en pain, elle a causé des verges, des évacuations assez fortes et la mort. *Au dehors*, elle est détersive, résolutive et anti-putride.

m.

n. Graines, la base de la nourriture de nos montagnards; inusitées chez le peuple de la ville; servent ›ur faire des gruaux, pâtes et macaroni; donnent un pain assez léger, sapide, foiblement laxatif; rréfiées, fournissent une décoction analogue au café; contenant une assez grande quantité de substance latineuse, elle nourrit bien; elle est saine quand elle est exempte d'ergot qui est inconnu ici; e est en outre détersive, résolutive, appliquée extérieurement. Les premières étamines vertes fourssent un suc très-détersif, bon emménagogue, utile dans les mouvemens convulsifs des enfans, ntre l'ictère, même contre la pulmonie.

n. Graines, entières et en décoction, sont utiles aux maladies fermentées; donnent la bière; ondées, servent en tisane; gruées, s'emploient en soupe; torréfiées, imitent le café: les fameuses anes d'Hippocrate étoient composées avec de l'orge; son pain est assez blanc, mais compacte de difficile digestion.

n. Graines donnent la principale et la plus saine nourriture de l'homme; fournissent le pain : la meilleure qualité, et rendent une farine riche en substance végéto-animale, susceptible de nner un véritable phosphore; et cette farine qui n'est ni fermentée ni rôtie, sert à composer e bouillie très-insalubre pour les enfans. *Au dehors*, émoliente, adoucissante, résolutive; fournit son qui est un peu détersif, laxatif et adoucissant.

udent: *Graminée*. Racine pulvérisée peut faire du pain en temps de disette.

lles, plus redoutées que redoutables, purgatives et dignes d'être substituées au séné; fébrifuge propres à remplacer un mélange de quinquina et de rhubarbe; utiles contre les salivations trop ondantes, contre les gonorhées invétérées.

vais vulnéraire, foible détersif.

ne, sudorifique et diurétique douteux; anti-scrofuleux inutile; anti-phthisique inusité. *Tête*, d'un ge économique étendu, important pour le service des bonnetiers, pour l'apprêt des lainages riqués dans les environs de Nismes, etc.

'les servent d'aliment aux bestiaux et donnent de très-foibles remèdes; à peine sont-elles phorétiques, propres à favoriser la dépuration des humeurs dans le lait répandu, à la résolution congestions muqueuses du poumon. *Fleurs*, utiles pour les dartres et les urines purulentes; néraire balsamique, légèrement astringent; utiles dans les flux mésentériques.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Colombaire		♃	*Lieux secs et montagnes.*
	Des bois			*Ibidem.*
	Maritime		☉	*Les terrains sablonneux.*
	Jaunâtre.			
Shérard	Des champs			*Champs sablonneux*
Asperule	Des champs	*Herbo à l'esquinanc.*		C. *Champs.*
	Cynanchique			
	Rubéole		♃	*Garrigues, prés secs.*
Caille-lait	Des marais			*Ibidem.*
	Jaune et blanc	*Herbo de méou.*		X. *Le bord des fossés, des chemins.* P. *Terrains limoneux.*
	Glauque			*Haies, prés, chemins humides.*
	Grateron	*Arapoman*		*Fossés, long des chemins.*
Croisette	A épi.		☉	C. *Lieux stériles*
	Maritime		♄ ♃	P. *Lieux humides.*
Garence	Des teinturiers	*Garanço*		X. *Les haies, les remparts de la vill.*
Plantain	Majeur	*Plantagé*	☉	*Bords des chemins*
	Moyen.			
	Lancéolé	*Herbo de 5 costos.*	♃	*Terrains secs*
	Lagopiste			*Prés secs.*
	Blanchatre			*Lieux arides.*
	Graminiforme			
	Corne de cerf	*Découpé ou cor. de c.*		
	Pucier	*Grano de caïo*		*Pelouses, les lieux secs*
	Sous ligneux	*Herbo de caïo*	☉	*Chemin stérile et sablonneux.*
Pimprenelle	Officinale	*Pimpanello*	♃	*Prés secs.*

fournissent

OBSERVATIONS.

Fournissent une couleur rougeâtre: toutes les plantes qui ont de l'analogie avec la garance, peuvent servir dans le rachitis, les écrouelles.

Racines, écorce rouge donnant une teinture de même couleur; apéritives et toniques; teignent les os des animaux.

Feuilles, douées d'une certaine astriction, aussi recommandées dans l'esquinancie: anti-hémorragique des campagnes, teignent les os des animaux.

Racines teignent en rouge, resserrent doucement et fortifient; teignent les os des animaux en rouge.

Feuilles et *sommités fleuries*, anti-épileptique innocent et infidèle; utiles dans les cas de légère atonie du système nerveux, pectorales étant fraîches, foiblement emménagogues; vulnéraires pour les bœufs affectés d'hématurie: fleurs de la première espèce teignent les laines en jaune.

L'Herbe et les *Feuilles* emménagogues et diurétiques. *Au dehors*, utiles sur les tumeurs scrofuleuses et les tumeurs dures des chevaux; aliment pour les bestiaux; teignent les os des animaux.

Inusitée. Très-foiblement vulnéraire; résolutive et astringente. *Au dehors*, recommandée pour les plaies; contre les obstructions des viscères.

Racine, utile pour les arts par sa couleur rouge; fortifiante et apéritive; bon emménagogue; anti-rachitique usité; anti-cachétique précieux; utile dans les embarras des viscères et les maux nombreux qui en proviennent; avantageux sur-tout pour les enfans à constitution pituiteuse et sujets aux vers; recommandable contre la toux pituiteuse des vieillards, contre les maladies des voies urinaires; sur-tout contre le lumbago des porte-faix. *Au dehors*, l'herbe et les feuilles détersives, résolutives.

Feuilles, très-vantées et peu de succès, utiles toutefois comme tempérantes et modérément astringentes; utiles contre les flux avec irritation: les bestiaux les mangent quand elles sont fraîches. *Au dehors*, vulnéraire très-populaire, bon contre la chute du rectum, contre le relâchement de la luette. *Graine*, mêmes propriétés des feuilles, infidèle. *Racines*, mêmes vertus du tout; fébrifuge incertain; tous les astringens peuvent être des diurétiques agissans et fortifians.

C'est le plus employé. *Feuilles* et *Racines*, facultés fébrifuges plus éminentes que dans les autres espèces.

Feuilles et *Racines*, anti-drophique très-inutile; diurétique plus décidé.

Feuilles, fraîches et pilées, rafraîchissent, adoucissent, sont émollientes; bouillies, sont acrimonieuses. *Graines* donnent un mucilage utile dans l'ophtalmie, la dyssenterie, la dysurie.

Plante précieuse en agriculture, fournissant un excellent pâturage même en hiver; non cultivée à Nismes; excellent correctif des salades rafraîchissantes, telles que la laitue; bonne en médecine en qualité d'astringent modéré; détempérant et de foible tonique; utile dans les flux: l'infusion

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Pimprenelle . . .	Officinale	*Pimpanello* . . .	. . .	*Prés secs.* . . . .
Cornouiller	Mâle	*Courgnié*	. . .	*P. Prés secs* . . . .
	Sanguin	*Sanguin*	. . .	*C. Bois, haies.*
Camphrée.	De Montpellier . .	*Camp rorato* . .	. . .	*X. Lieux sablon, bord des chemins.*
Pied de lion . . .	Des champs . . .	*Perço-peiro.* . . .	☉	*X. Les champs* . . . .
DYGINIE.				
Buffon	A feuilles menues.	. . . .	. . .	. . . .
Cuscute	Filiforme	*Rasco*	☉	*X. Sur les plantes.*
Siliquier	Noueux	*Cumin corno* . .	☉	*P. Les lieux humides.*
TETRAGYNIE.				
Epi-d'eau.	Flottant	. . . .	♃	*P. Les eaux* . . . .
	Pauciflore.	. . . .	♃	*P. Les ruisseaux.*
	Denté	. . . .	♃	*P. Les fossés.*
	Graminé	. . . .	☉	*P. Les ruisseaux.*
Sagine.	Rampante.	. . . .	♃	*X. Les murs, les lieux sablonneux.*
PENTANDRIE MONOGYNIE.				
Héliotrope	Redressé	*Herbo as berugos.*	☉	*X. Les champs qu'elle infecte* . .
Scorpionne	Des champs . . .	. . . .	☉	*X. Les lieux aquatiques* . . . . .
	Hérissée.	. . . .	☉	*C. Les champs arides.*
	Jaunâtre	. . . .	☉	*C. Ibidem.*
Gremil	Officinal	. . . .	♃	*C. Les terrains incultes.* . . . . .
	Des champs . . .	. . . .	☉	*X. Les champs cultivés.*
	Violet	. . . .	♃	*C. Le bord des chemins.*
Buglose	Officinale	. . . .	♃	*C. Le bord des chemins, les champs.*
	Orcanette	*Ourcaneto*	♃	*C. Les champs* . . . .
Cynoglosse. . . .	Officinale	*Lengo cano* . . .	☉	*X. lieux incultes* . . . .

OBSERVATIONS.

à froid, remède aux foiblesses d'estomac et aux maux de tête sympathiques; la racine est diurétique, utile aux hydropiques.

Arbrisseau bon pour les haies. *Bois*, pour faire des broches, des lardoires. *Branches*, pour les ouvrages de vannerie. *Feuilles*, pour alimenter les chèvres, les moutons. *Fruits*, *en médecine*, les feuilles et les boutons sont acerbes et dessicatifs; le fruit est acidule, âpre, astringent et rafraîchissant; il peut réussir dans les flux: le vin aux cornouilles guérit la diarrhée atonique.

Assez bon remède dans les maladies avec langueur des forces vitales; atténuante, utile dans les affections pituiteuses, notamment dans l'asthme humoral; soulage dans le rhumatisme, dans les dartres et dans l'hydropisie récente, sans lésion des viscères, dans les maladies périodiques, où il y a abattement des forces organiques après le paroxisme qui demande les excitans.

(Aphanes, arvensis) ni diurétique ni lithontriptique.

Inusité; ensuite purgatif douteux, apéritif négligé, fébrifuge incertain.

Peut servir d'aliment aux bestiaux.

Foiblement vulnéraire, détersif et rafraîchissant inusité.

Remède populaire pour les verrues. *Bois*, détersif pour les ulcères scrofuleux; résolutif et tonique inusité, anti-spasmodique fortifiant dans le temps que les fleurs répandent une odeur aromatique.

De la famille des boraginées ou asperifeuilles de la cynoglosse.

Graines, anti-calculeux chimérique; farineux propre à donner une substance émulsive. *Feuilles*, odeur narcotique de cynoglosse.

Plante à mucilage fade, avec sel vitriolique à base terrense et nitre pur, quand elle est jeune; avec sel marin et tartre vitriolé, lorsqu'elle est dans sa parfaite maturité. Jeune, elle est tempérante, diurétique, doucement expectorante, employée dans les fièvres bilieuses simples, dans les maladies catarrales chaudes, dans la dyssenterie inflammatoire; parfaitement mûre, elle est résolutive, apéritive et tonique. *Racines*, mucilagineuses, gluantes et nourrissantes. *Fleurs*, adoucissantes.

Écorce de la *Racine*, tinctoriale, colore en rouge; astringent inusité. *Au dehors*, détersif oublié.

Feuilles, odeur nauséabonde et de souris; qualité foiblement narcotique; suspectes aux bestiaux, hors

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS	Durée.	LIEUX.
Cynoglosse	Officinale	*Lengo cano*	☉	*X. Lieux incultes*
	Argentée		☉	*X. Ibidem.*
Consoude	Tubereuse		♃	*P. Le bord des ruisseaux.*
	Officinale	*Counsolo-major*	♃	*X. Les prés humides, les champs.*
Orcanette.	Vipérine		♃	*C. Les lieux arides.*
Bourache	Officinale	*Bouragé*	☉	*X. Les lieux cultivés*
Rapette	Couchée		☉	*P. Les champs, les haies*
Grippe	Des champs.		☉	*Le bord des chemins, les terr. pierr.*
Vipérine	Commune		♂	*X. Les champs, le bord des chem.*
	Italique		☉	*Les lieux incultes.*
Plumeau	Aquatique.		♃	*P. Les fossés.*
Lysimaque	Vulgaire.		♃	*P. Le long des ruisseaux*
	Linière		☉	*P. Les champs.*
	Des bois		♃	*C. Lieux couverts.*
	Monnoyère.		♃	*P. Les lieux humides, les prés*
Mouron.	Bleu	*Herbo de canari*.	☉	*X. Les champs, les lieux cultivés.*
			☉	
	Rouge.	*Idem*		*X. Ibidem.*
Dentelaire	Européenne.	*Malherbo*	♃	*C. Les champs, le bord des chemins.*
Liseron.	Des champs.	*Courrégeolo*	♃	*X. Les champs, les lieux cultivés.*
	Des haies	*Idem. de bartas.*	♃	*P. Les haies.*
	Argenté		♄	*X. Les lieux incultes.*
Campanule	Raiponce	*Répounchoun.*	♃	*C. Les vignes, le long des haies*
	A feuilles de pêcher.		♃	*C. Les bois taillis.*
	Inclinée		♃	*X. Les vignes.*
	Glomerulée		♃	*C. Les lieux secs.*
	Doucette		☉	*P. Les champs, les blés.*
	Batarde.		☉	*Les champs.*
	Lierrée.		...	*C. Les lieux couverts.*
	Erine		☉	*X. Les lieux incultes.*
Raiponce	Hemisphérique		♃	*C. Les bois.*

OBSERVATIONS.

la chèvre; utiles cependant dans la toux, dans la diarrhée, dans les affections catarreuses, sur-tout sous forme de sirop. *Racine*, cueillie dans un terrain humide, est odorante; anti-scrofuleux inefficace; anti-dyssentérique inusité.

Racine, réduite en poudre et bouillie dans l'eau, donne une belle couleur de kermès, est mucilagineuse et rien de plus; utile en cette qualité dans les flux sanguins, dans certains dévoiemens: il faut la faire peu bouillir quand on en fait la décoction; contenant un mucilage très-grossier. *Feuilles*, *Fleurs*, mêmes vertus.

Inusité.

Feuilles, analogues à la buglose, mais plus riches en principes et plus usitées; foiblement expectorantes dans les maladies aiguës de la poitrine; apéritif tempérant dans les affections hypocondriaques; chez les personnes délicates, agaçant, même excitant la toux. M. *Farjon* a vu une épidémie de péripneumonie dans laquelle le suc de bourache faisoit cracher beaucoup plus de sang. *Fleurs*, pécieux aliment pour les abeilles.

Vertus de la bourache.

Vertus de la bourache; broutée par les bestiaux.

Vertus de la buglose; nulle vertu contre la morçure de la vipère.

Feuilles, vertus de la mille-feuille. *Racine*, vertus de la violette.

Feuille, vertus de la consoude, mais plus foibles.

Feuilles, légèrement astringentes, détersives et vulnéraires, célébrées pour les flux; remède inusité.

Feuilles, amer déterminé, vanté sans raison dans une foule de maladies, même contre la folie et la rage; tonique, foible vulnéraire, bon contre les maux de tête par atonie de l'estomac: en quelques endroits, c'est une des herbes potagères d'usage. *En médecine*, on y substitue mal-à-propos les feuilles de la morgeline. (*Alsine media.*)

Plante âcre et caustique. *Feuilles*, employées sans fruit contre le cancer, contre l'odontalgie. *Racines*, employées très-utilement et de temps immémorial dans la campagne de Nismes contre la gale; usage externe guérit les ulcères de la croupe des chevaux.

Plante inusitée, mais à tort; purgatif indigène approchant des vertus de la scammonée; résolutif utile; assez bon vulnéraire; excellent détersif: les cochons en aiment la racine.

Point de vertus médicales; quelques propriétés diététiques; cette plante renferme assez abondamment le principe muqueux nutritif.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Collettée	. . . .	♂	*C. Les lieux montueux.*
Samole	Aquatique	. . . .	♂	*P. Le bord des ruisseaux . . . . .*
Chèvre-feuille. . .	Des jardins	. . . .	♄	*C. Les haies . . . .*
	Des bois.	. . . .	♄	*C. Les bois, les haies.*
Coris.	De Montpellier .	. . . .	☉	*C. Les bois. . . . .*
Bouillan.	Ailé	*Lapas. . . . . . .*	♃	*X. Le bord des chemins. . . . . .*
	Cotonneux.	. . . .	♂	*X. Ibidem.*
	Lychnite	. . . .	♃	*X. Les terrains pierreux.*
	Noir.	. . . .	♃	*X. Le bord des chemins . . . .*
	Mitiers	. . . .	☉	*X. Les terrains argilleux.*
	Sinué	. . . .	☉	*X. Le bord des chemins.*
Pommette	. . . .	*Endourmidouiro .*	☉	*P. Les champs . . . .*
Jusquiame	Noire.	. . . . } *Couriado.*	☉	*X. Le bord des chemins.*
	Blanche.	. . . . } *Couriado.*	☉	*X. Ibidem . . . .*
Morelle	Grimpante	*Douço amaro. . .*	♄	*P. Les haies . . . .*

OBSERVATIONS.

Broutée par les bestiaux; utile aux scorbutiques; apéritif; foiblement tonique.
Bois, ornement des jardins, sert à faire des tuyaux de pipe. *Jeunes pousses*, aliment pour les chèvres et les moutons. *Feuilles*, légèrement vireuses, foiblement narcotiques et nauséeuses, astringentes, et vulnéraires, probablement dépuratives; (la lonicera diervilla est anti-vénérienne en Amérique) recommandées contre les coliques utérines; employées en gargarisme contre l'angine catarrale. *Baies*, diurétique inusité.

Grand adjuvant dans la vérole. *Bois*, dépuratif.
Principe narcotique très-foible, qui donne aux feuilles des qualités très-précieuses. *Plante*, négligée mais à tort. *Feuilles*, utiles en décoction, en lavemens ou en bains de siège, dans les coliques, les flux douloureux et les hémorroïdes. *Fleurs*, bon remède dans la période inflammatoire des dyssenteries, des angines, dans la toux sèche, dans les ardeurs d'urine, dans les affections spasmodiques.

Feuilles, aliment pour les cochons, quelquefois même pour les moutons; utiles dans la toux et la pulmonie des bêtes à corne. *Fleurs*, très-agréables aux abeilles; bonnes contre les panaris, contre les convulsions des enfans.

(*Pomme épineuse* ou *l'endormie.*) *Plante*, vireuse, vénéneuse, mais d'une grande vertu. *Extrait des Feuilles*, résolutif anodin énergique, anti-spasmodique, très-sédatif; propre à favoriser les excrétions invincibles, bon dans l'excès de mobilité, dans la disposition spasmodique, les convulsions, l'épilepsie et la manie. *Au dehors*, utile contre les brûlures, contre les dartres rongeantes: la pommette porte une impression très-forte sur le gosier qu'elle sèche d'une manière pénible; à plus grande dose, elle affecte violemment le cerveau; les acides en sont le correctif; les vomitifs et les spiritueux en sont les antidotes. *Graines*, prises pour des graines de nielle, ont été employées pour chasser le lait, et l'erreur a été funeste.

Plante, très-vireuse et très-vénéfique, mais fort utile; moins féroce que la jusquiame noire dont elle possède les vertus. *Extrait des feuilles*, fondant narcotique; utile dans les maladies où le système nerveux est profondément affecté; généralement applicable à toutes les affections spasmodiques, employé contre la toux, contre l'hémoptysie tuberculeuse, contre la cataracte; donne la libertédu ventre, augmente toutes les sécrétions naturelles. *Au dehors* : *Feuilles*, résolvent et calment; utiles dans les tumeurs, sur-tout celles des mamelles, dans la goutte, le rhumatisme. *Semences*, employées contre le flux hémorroïdal trop abondant; remède vulgaire contre les fièvres intermittentes. *Racines*, ont été prises pour celles de pastenade jaune, de chicorée, et mangées au péril de la vie.
Plante, foiblement vireuse, d'une grande utilité. *Tiges* ou *Extrait*, employées dans les rhumatismes chroniques; grand remède contre l'humeur plorique, dartreuse et tous les maux qui en découlent, contre la dépravation acrimonieuse des liqueurs et les ulcères qui en dérivent, contre les maladies de la peau, et celles qui proviennent d'une humeur hétérogène mêlée avec le sang; bon dans les maladies catarrales; emménagogue doux; diurétique anti-chlorétique; anti-phthisique recommandable; sédatif dans les symptômes spasmodiques; adjuvant dans les maladies vénériennes, dans les fleurs blanches. *Feuille*, les chèvres et les moutons la broutent. *Au dehors*, contre les tumeurs, les ulcères chancreux, les congestions laiteuses. *Branches* servent pour faire des corbeilles pour empailler les bouteilles. *Baies*, tinctoriales; purgatif, vomitif.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Noire	*Maourello pouison*	☉	*X. Les lieux cultivés* . . . . . .
Lice	Européen	*Bouissoun blan.* . .	♄	*P. Les lieux cultivés, les haies.* .
Nerprun.	Des rochers. . . .	*Granetto*	♄	*C. Les rochers.* . . . .
	Alaterne.	. . . .	♄	*C. Les bois taillis* . . . .
	Porte chapeau. . .	*Bé de faucoun* . .	♄	*C. Les haies, les lieux incultes.* . .
	Jujubier.	*Dindoulié.*	♄	*X. Les lieux cultivés* . . . .
Fusain.	Vulgaire.	. . . .	♄	*X. Les haies, les bois.* . . . . . .
Lierre.	Rampant..	*Leouro*	♄	*X. Les bois, les haies, les v. murs.*
Vigne	Sauvage	*Bedigano*	♄	*P. Les haies, le bord des fossés* .
	Découpée.	. . . .	♄	*C. Les coteaux.*
Paronique.	Argentée	. . . .	♃	*C. Ibidem.* . . . .
Thésion	Linophylle	. . . .	♃	*C. Les collines, les prés secs.* . . .
Pervenche.	Mineure	*Pervinquo*	♃	*X. Les bois, les haies* . . . . . .
	Majeure.	. . . .	♃	*X. Les bois.*
	A fleurs blanches. .	. . . .	♃	*X. Ibidem.*
DIGYNIE.				
Asclépiade	Blanche.	. . . .	♃	*C. Les coteaux, les bois.* . . . . .
	Noire	. . . .	♃	*C. Les coteaux.*
Herniaire	Glabre	*Turquetto*	♃	*C. Les lieux sablonneux.* . . . . .

Plante

OBSERVATIONS.

Plante très-foiblement vireuse. *Feuilles* et *Suc*, diurétique inusité. *Au dehors*, résolutif anodin et rafraîchissant. *Baies*, vomitif dangereux.

Inusité : employé pour les haies épineuses.

Utile pour les haies, a toutes les propriétés du nerprun officinal, soit en médecine, soit dans les arts. *Baies* rendent purgatives, en automne, la chair des tourdres et des grives qui s'en nourrissent, purgent, expulsent les sérosités, fondent les empâtemens des viscères, sont favorables aux goutteux, teignent en vert et donnent le vert de vessie quand elles sont mûres, teignent en jaune avant leur maturité, et servent à préparer les maroquins jaunes. *Feuilles*, broutées par les bestiaux. *Ecorce*, teint en jaune. *Ecorce moyenne*, à l'instar de celle du sureau, évacue par bas et par haut. *Sirop* et *rob* du nerprun, usités.

Fait un joli buisson et de bonnes haies, sert aux ébénistes. *Feuilles* passent pour détersives, astringentes et rafraîchissantes.

Excellent pour les haies où il est peu employé. *Baies*, aliment pour les oiseaux, excitent les urines, soulagent dans l'asthme humide.

Fruit adoucissant.

Bois, bon pour les ouvrages de tour et de marqueterie, pour faire des lardoires. *Branches*, réduites en charbon servent aux dessinateurs. *Feuilles* purgent et font vomir avec danger. *Au dehors*, détergent et résolvent. *Baies*, même propriété des feuilles, font périr les poux. *Enveloppes des graines* fournissent une teinture jaune.

Bois sert à faire de petites boules propres au pansement des ulcères, fournit la gomme de lierre, regardée comme résolutive ; emménagogue balsamique et anti-odontalgique. *Branches*, usitées pour la vannerie. *Feuilles*, broutées par les moutons et les chèvres ; désobstruant utile ; anti-ictérique estimé ; très-efficaces dans le carreau. *Au dehors*, contre la gale et les dartres, pour les ulcères. *Baies* purgent par haut et par bas, sont diaphorétiques, peuvent entrer dans les cataplasmes résolutifs.

Branches, flexibles, servent de lien aux godets des *noria* de Nismes, dits *puits à roue*. *Fruits*, acerbes, ne mûrissent point, donnent des tisanes rafraîchissantes.

Aucunes vertus réelles ; mauvais vulnéraire ; foible astringent.

Inusité.

Plante utile et trop négligée ; bonne dans toutes les maladies avec atonie, sur-tout dans celles qui dependent ou sont compliquées d'une foiblesse remarquable des organes de la digestion ; de quelque utilité dans les fleurs blanches, dans les écrouelles.

Plante avantageuse et d'un usage sûr quoique d'une famille vénéneuse (les apocins). *Racines*, d'autant plus efficaces qu'elles sont plus récentes ; bon diurétique, utile dans les leucophlegmaties, dans les engorgemens séreux des poumons ; dépuratif efficace, bon contre les dartres, la jaunisse ; fondant tonique approprié contre le vice scrofuleux, contre les pâles couleurs, contre les règles supprimées. *Au dehors*, excellent détersif ; anti-scrofuleux profitable. *Feuilles*, mêmes propriétés à un degré inférieur.

Ni anti-herniaire, ni lithontriptique, ni bonne contre les vices de la vue. A-t-elle quelque utilité dans l'anasarque ?

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Velue	. . . .	✹	X. *Les champs.*
Patte-d'oie	Blanchâtre	*Blé.*	✹	P. *Les jardins, les lieux incultes.*
	Botride	. . . .	✹	P. *Les champs* . . . .
	Fetide.	. . . .	✹	X. *Le bord des chemins, les jardins*
Soude.	A longues feuilles.	*Saoudo*	✹	P. *Les marais.* . . . .
	Ligneuse.	*Engano.*	♄	P. *Ibidem.*
Orme.	Des champs. . . .	*Oumé*	♄	X. *Les bois* . . . .
Gentiane	Maritime	. . . .	✹	P. *Les champs, les prés.* . . . . .
	Amarelle	. . . .	✹	P. *Les prés* . . . .
Panicaut	Commun	*Panicaou*	♃	X. *Le bord des chem., les lieux inc.*
Gobelet-d'eau. . .	Commun	. . . .	♃	P. *Les marais* . . . .
Buplevre	Perceféuille. . . .	. . . .	✹	P. *Les champs, les terrains secs.* .
	Étoilé	. . . .	✹	C *Les coteaux, les bois.*
	Faucilier	. . . .	♃	C. *Les lieux secs, les bois.*
	Menu	. . . .	✹	C. *Ibidem.*
	Joncier	. . . .	✹	P.
	Ligneux.	. . . .	♄	C. *Les lieux secs.*
Tordyle	Officinal	. . . .	✹	X. *Les champs.* . . . .
	Majeur.	. . . .	✹	X. *Les lieux inc., le bord des cham.*
	Apre	. . . .	✹	X. *Le long des haies, les lieux inc.*
	Nodiflore	. . . .	✹	X. *Ibidem.*
Caucalier	Grandiflore . . .	. . . .	✹	X. *Les champs, les vignes.* . . . .
	Maritime	. . . .	✹	X. *Les champs.*
	A feuilles larges .	. . . .	✹	X. *Les champs, les lieux incultes.*
	A large fruit . . .	. . . .	✹	X. *Les coteaux, les champs.*
	Nain.	. . . .	✹	X. *Les champs, les lieux sablonneux*
Carotte	Commune	*Pastenargo saouv.*	♂	P. *Les prés, le bord des champs* . .
Ammi	Majeur	. . . .	✹	X. *Le bord des champs.* . . . . .
Selin.	Glauque.	. . . .	♃	C. *Les bois* . . . .
Férule	Commune.	. . . .	♃	P. *Les lieux bas* . . . .
Laser	Trifurqué.	*Berlo*	♃	C. *Les coteaux* . . . .

OBSERVATIONS.

Les vertus de l'arroche des jardins; mais moins émollientes; broutée par les bestiaux.
Plante digne d'un usage plus commun; très-utile dans l'asthme humoral, dans quelques affections de poitrine où l'abondance et la qualité des crachats annoncent la nécessité des béchiques incisifs, des détersifs puissans; très-profitable dans plusieurs maladies qui proviennent du relâchement et de la foiblesse de l'estomac; notamment dans l'anorexie, les coliques venteuses.
Anti-hystérique; emménagogue.
Apéritif décidé; diurétique énergique anti-acide; consomptif très-doux, utile pour certains ulcères. Le sel qu'on en retire (l'alkali fixe du sel marin) est d'un usage précieux dans la chimie et dans les arts; il sert sur-tout aux savonniers, aux verriers, aux teinturiers.

Arbre ombrageux. *Bois*, recherché par les charrons, par les tourneurs; méprisé par les menuisiers. *Ecorce*, vantée outre mesure dans presque toutes les maladies cutanées, sur-tout contre la lèpre (ichthyosin sauvage), et adoptée avec enthousiasme contre les dartres; utile dans les diarrhées avec douleur, dans les dysuries, les tenesmes. *Ecorce moyenne* a réussi dans l'ascite. *Feuilles*, chargées d'un suc visqueux qui les rend laxatives, vulnéraires.

Les vertus de la grande gentiane. Plante précieuse. *Racines*, grand fébrifuge; bon tonique; anti-pituiteux éprouvé; anti-cachectique; anti-septique; quelquefois purgatif; bon dans les maladies atoniques de l'estomac, dans les affections cutanées, même dans les écrouelles au dehors et au dedans.

Racine, apéritif et diurétique; foiblement utile aux hypocondriaques, aux scorbutiques, aux calculeux; non aphrosidiaque. *Au dehors*, déterge les ulcères. *Feuilles*, mêmes vertus.
Apéritif inusité. *Au dehors*, vulnéraire et détersif oublié.
Mauvais remède contre les hernies, les échymoses; astringent très-foible et inusité.

Graine, diurétique, emménagogue; bon dans les coliques pituiteuses avec atonie; vertus générales des ombellifères.

Graine, mêmes vertus du tordyle.

Graine, mêmes vertus du tordyle. *Racine*, mangée à Nismes par le peuple.
Graines, mêmes vertus du tordyle.
Plante à lait. *Racine*, âcre, sialagogue. *Herbe*, non vénéneuse, broutée par quelques bestiaux.
Racine, foible astringent, céphalique sudorifique.
Plante piquante et aromatique; utile dans les cas d'atonie, comme carminatif; diurétique, emménagogue, atténuant, stomachique.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Berle	A feuilles larges. .	*Berlo.*	♃	*P. Les fossés.* . . . .
	A feuilles étroites .	*Creissoun.*	♃	*P. Les ruisseaux, les fossés.*
	Nodiflore	*Berlo*	♃	*P. Les ruisseaux.*
	Faucillière.	. . . .	♃	*P. Le long des haies.*
Œnanthe	Fistuleuse	. . . .	♃	*P. Les marais.*
	Pimpinellière. . .	. . . .	♃	*P. Les prés marécageux.*
	Phellandri.	*D'eau.*	♃	*P. Le vistre, les fossés.*
Peigne	De Venus.	*Aguyetto*	☉	*X. Les champs, les blés.* . . . . . .
	Australe.	. . . .	☉	*C. Les champs.*
Cerfeuil.	Sauvage	*Cherfieul saouvagé.*	♃	*X. Les haies, les prés.* . . . . . .
Seseli	De montagne . . .	. . . .	♃	*C. Les lieux secs.* . . . .
	Glaugue	. . . .	♃	*C. Les lieux incultes.*
	Tortueux	. . . .	♃	*C. Ibidem.*
	Elevé	. . . .	♃	*C. Le bord des bois.*
	Nain	. . . .	♃	*C. Les lieux incultes.*
Thapsie.	Velue.	*Malherbo.*	♃	*C. Ibidem* . . . .
Panais.	Cultivé	*Pastenado.*	♂	*P. Le bord des fossés* . . . . . .
Maceron	Commun	*Api bastard* . . .	♂	*P. Les prés humides* . . . .
Anet.	Fenouil	*Fénoul*	♂	*C. Les lieux pierreux* . . . .
Pimprenelle. . . .	Saxifrage	. . . .	♃	*C. Les champs* . . . .
Persil	Odorant.	*Api saouvage* . .	♂	*P. Les marécages, le bord des ruis.*
TRIGYNIE.				
Sumac.	Des corroyeurs . .	*Nerto.*	♄	*C. Les lieux secs et pierreux* . . .
	Fustet.	*Fusté*	♄	*Ibidem.*
Viorne	Lauriforme	*Laourié.*	♄	*C. Les bois taillis* . . . .
	Cotonneuse. . . .	. . . .	♄	*C. Les haies.* . . . .

OBSERVATIONS.

Herbe diurétique, résolutive, anti-scorbutique; le succédané du cresson de fontaine.

Mauvais vulnéraire; diurétique inusité; réunion du principe âcre au principe sacharin.

Plante d'affinité avec la ciguë; suspecte sinon vénéneuse; bon résolutif. *Au dehors*, anti-gangreneux assez efficace; donne une couleur verte ou jaune, dont les Suédois tirent avantage pour teindre leurs laines.

Graine, inusitée; vertus du laser trifurqué.

Racine, purgatif dangereux et très-âcre.

Graine, vertus du seseli; de plus, fébrifuge inusité. *Racine*, utile en décoction contre les maladies contagieuses de la peau; alimenteuse.

Plante usitée dans toutes les maladies chroniques avec épaississement des humeurs, atonie. On la fait entrer dans les soupes en qualité d'assaisonnement.

Graine, vertus générales des ombellifères; de plus, foible pectoral; fébrifuge très-incertain; ophtalmique usité; favorable aux nourrices comme stomachiques. *Herbe*, assaisonnement pour les alimens; venteux en qualité de stomachique. *Au dehors*, utile dans les inflammations des mamelles. *Racine*, diurétique; emménagogue; de quelque utilité dans les maladies exanthématiques.

Racine, inertif précieux dans les engouemens pituiteux des bronches et des poumons, dans les empâtemens glaireux des premières voies, dans les dégénérations muqueuses des liqueurs qui accompagnent les maladies chroniques; emménagogue et aristologique dans les cas d'atonie; sudorifique utile à la fin des maladies vénériennes. *Au dehors*, masticatoire recommandé contre la paralysie de la langue. Les graines sont plus foibles que la racine, mais plus actives que les feuilles.

Racine, apéritive, diurétique, emménagogue et sudorifique, presque vénéneuse. Son suc, pris dans le frisson des fièvres intermittentes, les déracine d'emblée. *Semences*, vertus générales des ombellifères. *Feuilles*, aliment pour les chèvres, les moutons et quelquefois les vaches.

Son suc laiteux entre-t-il dans la composition du vernis de la Chine? Utile aux teinturiers pour la couleur noire, aux corroyeurs pour tanner les cuirs; en médecine sert d'astringent. *Semences*, bouillies dans le lait défendent les yeux de la petite vérole; dans l'eau donnent une boisson rafraîchissante; servent d'assaisonnement aux Turcs.

Baies, drastique dangereux.

Baies, au rang des comestibles. *Ecorce*, propre à former des exutoires. *Racines* fournissent de la glu. *Branches* fournissent de bons liens et anilures des tuyaux de pipe.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS. DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Sureau	Lobée.	*Milafloris*	♄	*P. Les haies, le bord des fossés.*
	Nain.	*Eouffo*	♃	*P. Les champs.* . . . .
	Commun	*Sambu*	♄	*P. Les haies, le bord des fossés.* .
Tamaris	Pentandrique . . .	*Tamarisso*	♄	*P. Le bord des champs* . . . . . .
Courrigiole. . . .	Des rives.	. . . .	☀	*P. Le bord des ruisseaux.*
Morgeline.	Des oiseaux. . . .	*Mourilloun.* . . .	☀	*X. Le long des haies* . . . .
PENTAGYNIE.				
Lin.	D'usage	. . . .	☀	*X. Les champs* . . . .
	De Narbonne. . .	. . . .	♃	*C. Les lieux incultes.*
	Jaune	. . . .	♃	*P.*
	Ramassé.	. . . .	☀	*C. Le bord des chem. les lieux inc.*
	Campanulé	. . . .	♃	*C. Ibidem.*
	Maritime	. . . .	. . .	*Les prés.*
HEXANDRIE MONOGYNIE.				
Perce-neige. . . .	Printanière. . . .	. . . .	♃	*P. Les prés humides.* . . . .
Narcisse.	De poëte.	*Anedo.*	♃	*P. Ibidem.* . . . .
	Sauvage.	*Idem.*	♃	*P. Les prés* . . . .
Amaryllis.	Jaune	. . . .	♃	*C. Les bois.* . . . .
Non feuillée. . . .	De Montpellier. .	*Brogaloun*	♃	*C. Les lieux pierreux.*
Ail.	Poireau.	*Poré de vigno* . .	♃	*X. Les champs* . . . .
	Rose.	. . . .	♃	*X. Ibidem.*

OBSERVATIONS.

Yèble, remède peu usité, quoique très-précieux pour la médecine populaire. *Racine*, hydragogue efficace et diurétique sûr; quelquefois émétique assez actif. *Ecorce*, intérieure a les memes propriétés. *Feuilles*, en cataplasme, utiles dans les œdèmes, les contusions, les rhumatismes. *Fleurs*, orifiques. *Au dehors*, réussissent contre les entorses et les foulures. *Baies*, récentes purgent doucement; anciennes résolvent et détergent, sont utiles contre les obstructions des viscères, fournissent aux teinturiers une couleur pourpre, donnent même une espèce de vin et une eau-de-vie. *Semences*, diurétiques, purgatives et quelquefois émétiques.

Mêmes vertus de l'yèble, mais à un moindre degré. De plus, *Feuilles*, les jeunes pousses purgent très-bien sans coliques; sèches réussissent dans toutes les maladies qui demandent la sueur, notamment dans les péripneumonies pituiteuses, les maladies exanthématiques rentrées. *Suc* purge comme le séné; communique au vin un goût de muscat. *Baies*, le rob réussit dans l'angine et la péripneumonie, dans le rhumatisme; donnent aux urines une couleur brune; empoisonnent les poules; les moutons en sont friands; teignent d'un brun verdâtre le lin préparé à l'alun; donnent une huile grasse peu estimée. Le sureau forme des haies peu défensives; la moelle des rameaux, desséchée, est très-légère; le tronc du vieux pied peut être travaillé au tour.

Peu usitée. *Ecorce*, vantée contre les obstructions de la rate. *Feuilles*, astringent inusité. *Bois*, substitut du gayac. *Cendres* donnent du sel de Glauber; Nismes en a une fabrique.

Rafraîchit, déterge, est vulnéraire; de là son utilité dans la phthisie, dans l'ophtalmie inflammatoire; aliment des vaches, des moutons, des oiseaux, sur-tout des serins.

Plante donne par le rouissage un fil de plusieurs qualités, propre à faire des cordes, des toiles, des dentelles, du papier. *Semences* contiennent une farine, un mucilage, une huile. Le principe farineux sert à faire un pain bon pour les moutons et mauvais pour l'homme; le mucilagineux fournit, dans les décoctions, un remède adoucissant, applicable à toutes les maladies dans lesquelles se trouve un état inflammatoire, de la rigidité, du spasme, de l'acrimonie; l'huile, extraite par expression, est utile aux peintres, aux malades attaqués d'enrouement, d'hémoptysie, d'aphtes sur-tout varioliques.

Bulbe, résolutif adoucissant.

Bulbe, propriétés de l'oignon de lis. *Fleurs* sont foiblement stupéfiantes, nuisent par leur odeur aux personnes nerveuses, ornent les jardins.

Bulbe, purgatif et apéritif. *Plante*, l'extrait est annoncé comme un spécifique dans les convulsions.

Fleurs, *Racines*, émollientes, digestives et résolutives.

Tiges, plus incisives, plus diurétiques, plus emménagogues que le poireau cultivé; bon dépuratif approprié dans quelques maladies cutanées; anthelmintique efficace. *Au dehors*, résolutif adoucissant.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Cultivé	*Aïé saouvagé* . .	♃	*P. Les champs.* . . . .
	A tête ronde . . .	. . . .	♃	*C. Les lieux stériles.*
	Verdâtre	. . . .	♃	*X Les haies, les vignes.*
Ornithogale. . . .	Jaune	. . . .	♃	*X. Les champs.*
	De Narbonne. . .	. . . .	♃	*P. Ibidem.*
	Ombellé	. . . .	♃	*X. Les champs cultivés* . . . . . .
	D'automne	. . . .	♃	*C. Les bois, les champs.*
	Graminé	. . . .	♃	*C. Ibidem.*
Asphodèle.	Rameux.	. . . .	♃	*C. Les vignes, les lieux incultes* . .
Asperge.	Piquante	*Espargo saouvago*	♄	*C. Les haies, les lieux stér., les bois.*
Muguet	De mai.	. . . .	♃	*C. Les haies, les bois* . . . .
	Verticillé	. . . .	♃	*P. Les lieux couverts.*
	Anguleux.	*Herbo das rompéd.*	♃	*C. Les bois.* . . . .
	Multiflore	. . . .	♃	*C. Les bois, les lieux couverts.*
Jacinthe.	Tardive	. . . .	♃	*C. Les bois.*
	A toupet	*Couguiou.*	♃	*X. Les champs, les bois.*
	Botride	*Idem.*	♃	*X. Ibidem.*
Jonc.	Piquant	*Joun*	♃	*X. Les lieux humides et marécageux*
	Congloméré . . .	. . . .	♃	*P. Les marécages.* . . . .
	Epars	*Jounquino*	♃	*P. Les marécages, le bord des ch.*
	Recourbé	. . . .	♃	*P. Les lieux humides.*
	Des champs . . .	. . . .	♃	*X. Le bord des champs, les près secs.*
	Rude	. . . .	♃	*P. Les lieux, humides.*
Franquenne. . . .	Lisse.	. . . .	♃	*P. Le bord des près; les lieux bas.*
	Poudreuse.	. . . .	☉	*P. Ibidem.*
Peplide	Pourpière.	. . . .	☉	*P. Les marécages.*
TRIGYNIE.				
Patience.	Des jardins. . . .	*Patienço.*	♃	*P. Les près, les chaumes.*
	Frisée.	. . . .	♃	*X. Le long des chemins, les fossés.*
	Sauvage	*Reniblé.*	♃	*X. Ibidem.* . . . .
	Sinuée.	. . . .	♃	*X. Le long des haies.*
	Bouviette	. . . .	☉	*X. Les champs.*

Vertus

OBSERVATIONS.

Vertus diurétiques, vermifuges, alexipharmaques, résolutives et incisives à un plus haut degré que dans l'espèce jardinière; remède précieux dans les maladies atoniques, muqueuses, catarrales, froides; sert aux sinapismes; bon assaisonnement pour les paysans; est favorable aux goutteux en tant qu'il aide la digestion; nuit aux tempéramens chauds et dans les ardeurs d'entrailles. *Au dehors*, résolutif et maturatif.

Diurétique, expectorant, adoucissant.

Racines, diurétiques, emménagogues, apéritives.

Mêmes propriétés de l'asperge cultivée. *Plante*, aliment pour les vaches et les chèvres. *Racines*, diurétique chaud, souvent utile contre les dartres, les rhumatismes, la jaunisse, l'œdématie.

Fleurs, céphaliques, atténuantes, anti-spasmodiques, anti-épileptiques; fournissent avec l'esprit de de vin un extrait purgatif. *Au dehors*, plastique sûr. *Baies*, utiles contre l'épilepsie vermineuse, contre les fièvres intermittentes. *Feuilles*, traitées avec la chaux, fournissent une belle couleur verte.

Racines, vulnéraires, astringentes; anti-herniaire inutile.

Sert à faire des cabas pour les moulins à huile, pour les pressoirs. *Semences*, astringent.

Aliment pour les vaches et les chèvres, lorsqu'il est vert; sert à faire de petites corbeilles; sa moelle donne des mèches aux lampes.

Donne des cordages, des liens.

Feuilles entrent fréquemment dans les garnitures des soupes; disposent à la liberté du ventre. *Racines*, apéritives, fondantes, laxatives, sur-tout leur suc, et foiblement astringentes; utiles dans les embarras des viscères du bas-ventre, dans les diarrhées avec relâchement, dans les affections cutanées, soit au dehors soit au dedans; pourroient donner une teinture jaune.

Racines, purgatif, astringent, tonique, diaphnoïque, bon dépuratif.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS	Durée.	LIEUX.
	Aquatique	. . . .	♃	*X. Le bord des fossés.* . . . . . .
	A écussons. . . .	*Aigréto*	♃	*X. Les champs.* . . . .
	Des prés	*Idem.*	♃	*X. Les prés* . . . .
	Des champs . . .	*aigréto souvajo* . .	♃	*X. Les terrains sablonneux.*
Troscart	Des marais.	. . . .	♂	*P. Les marécages* . . . .
Colchique.	D'automne	. . . .	♃	*P. Les prés.* . . . .
POLYGYNIE.				
Fluteau	Plantaginé	. . . .	♃	*P. Les lieux aquatiques* . . . . . .
	Étoilé.	. . . .	♃	*P. Au bord des eaux.* . . . .
	Renonculier. . . .	. . . .	♃	*P. Les lieux aquatiques.*
OCTANDRIE MONOGYNIE.				
Epilobe.	A feuilles étroites	. . . .	♃	*P. Les champs.* . . . .
	Amplexi-caule. . .	. . . .	♃	*P. Le bord des eaux.*
Chlore	Perfoliée.			
Bruyère , ...	Commune.	. . . . (*Brus*)	♄	*C. Les landes, les taillis.* . . . .
	A balais	. . . . (*Brus*)	♄	*C. Ibidem.*
	Cendrée.	. . . . (*Brus*)	♄	*C. Ibidem.*
	Vert-pourpre . . .	. . . . (*Brus*)	♄	*C. Les lieux arides.*
Lauréole	Paniculée	*Canta-perdrix* . .	♄	*C. Ibidem.* . . . .
Passerine	. . . .	. . . .	♃	*P. Les champs incultes.*
TRIGYNIE.				
Renouée.	Amphibie	. . . .	☀	*P. Les lieux aquatiques* . . . . . .
	Acre.	*Pébré d'aïgo* . . .	☀	*P. Les fossés.*
Persicaire.	. . . .	. . . .	☀	*P. Les lieux humides* . . . . . .
	Centinode.	*Courégiolo*	☀	*X. Les champs.* . . . .
	Sarasine.	*Mil négre.*	☀	*P. Ibidem.* . . . .
	Liseronne.	. . . .	☀	*P. Les champs, les vignes* . . . .

OBSERVATIONS.

Idem. Racines, anti-scorbutique prôné sous le nom d'herbe britannique; stomachique; anti-rachitique précieux. *Au dehors*, détersif efficace; sèche et en poudre, excellent dentifrique.
Feuilles, rafraîchissantes; anti-scorbutique efficace; le correctif du cochléaria, du suc caustique; très-utiles dans les maladies avec chaleur et exaltation du principe bilieux. *Au dehors*, dans les ulcères putrides. *Racines*, apéritives, toniques.
Idem. De plus, *feuilles*, très-résolutives. Cette espèce et la précédente servent aux bestiaux, d'alimens, aux arts, à préparer les fils de lin et de chanvre à la teinture rouge; fournissent un sel acide, analogue à la crème de tartre; sèches, donnent une couleur rouge.

Détersif et diurétique inusité.
Bulbe contient un véritable amidon comme toutes les racines bulbeuses, un suc très-âcre dont les qualités vénéneuses se perdent par la dessication; est un puissant diurétique; utile dans les diverses hydropisies; desséchée, cette racine est un fondant précieux.

Plante, aliment pour les chèvres; autrement plante suspecte par son âcreté; son suc, appliqué sur les mamelles, dissipe promptement le lait; son infusion passe pour être utile dans les maladies calculeuses.
Astringent, détersif et rafraîchissant inusité.

Plante, vulnéraire et détersif inusité. *Racines* fournissent au printemps la substance nutritive; utiles pour faire de la bière. *Semences*, leurs aigrettes servent à faire de bons feutres.

Plante sert d'aliment aux lièvres, aux chèvres, aux moutons; de litière aux chevaux; de couchette aux paysans du nord; elle sert à plusieurs oiseaux pour divers usages; aux cultivateurs pour remplir le fond des fossés afin de faciliter l'écoulement des eaux; en économie, pour préparer la bière, pour tanner les cuirs, même pour chauffer les poêles. *Feuilles*, apéritif, diurétique et diaphorétique inusité. *Fleurs*, ressource des abeilles, mais détériorent la qualité du miel.
Ecorce, macérée dans du vinaigre, sert à faire des exutoires ou des cautères superficiels.

Plante, très-âcre étant fraîche, mais diurétique efficace et résolutif actif associé avec les mucilagineux; donne une couleur jaune propre à teindre les laines. *Au dehors*, détersif et anti-putride puissant, propre à consumer les carnosités, à faire des sinaspismes pour dissiper les œdèmes froids; à essayer dans les ulcères chancreux. *F.-D.*, utile dans la gravelle et les glaires de la vessie.

Plante, vulnéraire, astringent précieux; aliment pour les chèvres, les moutons, les chevaux; donne une couleur jaune.
Feuilles, vulnéraire, astringent inusité; aliment pour les bestiaux. *Semences*, nutritives.
Plante, excellent fourrage pour les bestiaux. *Semences* servent à engraisser la volaille; donnent une farine propre à faire de bonnes bouillies et de mauvais pain, des cataplasmes résolutifs et émolliens. L'herbe brûlée laisse dans sa cendre beaucoup d'alkali végétal.
Plante, précieux substitut de la précédente, en ce qu'elle vient dans les plus mauvais terrains.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
ENNÉANDRIE	HEXAGYNIE.			
Butome.	Ombellé.	*Joun fluri. . . .*	♃	*P. Le bord des eaux . . . . .*
DÉCANDRIE	MONOGYNIE.			
Gainier	Siliqueux	*Couroubiè bastar.*	♄	*C. Les taillis . . . .*
Dictame.	Blanc	*Fraxinello. . . .*	♃	*C. Ibidem. . . . .*
Rue	Des jardins	*Rúdo. . . . . . .*	♃	*C. Les lieux stériles . . . .*
Tribule	Croisetier.	*Crous de Malto.*	☉	*P. Les champs. . . . .*
Arbousier.	Commun	*Arbousso. . . . .*	♄	*C. Les bois taillis . . . .*
DYGI	NIE.			
Saxifrage	Tridactyle	. . . .	♄	*C. Les toits, les vieux murs . .*
Gnavelle.	Annuelle	. . . .	☉	*C. Les champs.*
Savonaire.	Agrégée.	*Sabounaire. . . .*	☉	*C. Les bois. . . . .*
Œillet	Filiforme.	. . . .	♃	*C. Les rochers . . . .*
	Officinal	. . . .	♃	*P. Au bord des champs.*
	Rouge	. . . .	☉	*P. Les champs, les blés.*
	Rampant	. . . .	♃	*C. Les lieux pierreux.*
	Velu	. . . .	☉	*P. Les lieux stériles.*
	Prolifère	. . . .	☉	*Le bord des bois, des champs.*
TRIGY	NIE.			
Stellaire	. . . .	. . . .	♃	*P. Les lieux aquatiques.*

OBSERVATIONS.

Fleurs, agréables. *Plante*, intermédiaire entre les joncs et les liliacées.

. .

Arbre décore les bosquets printanniers; sert aux palissades. *Bois* sert à faire des boules. *Branches*, *fruits*, rafraîchissant et astringent. *Semences*, anti-ophtalmique inusité.

Racine, fortifiante, apéritive, emménagogue, dépurative et vermifuge; de là, ses vertus contre les foiblesses de l'estomac, contre les congestions pituiteuses, la suppression des règles, les fleurs blanches. L'essence de fraxinelle a paru contribuer à la guérison de l'épilepsie, de celle sur-tout qui est causée par les vers; les sophisticateurs lui substituent la racine du carnillet behen. Dans les temps chauds la fraxinelle répand une vapeur inflammable.

Plante, remède précieux, malheureusement oublié. Apéritif resolutif et puissant; anti-spasmodique décidé; même anti-épileptique; vermifuge efficace; anti-scrofuleux éprouvé; emménagogue; utile enfin contre les obstructions difficiles à résoudre, contre les coliques venteuses, contre la sciatique, la passion hystérique, notamment contre les inflammations gangreneuses des viscères, et pour relever les forces vitales pendant le cours de certaines fièvres malignes; bon antidote en temps de contagion. *Au dehors*, détersif recommandable sur-tout contre l'ozène; anti-hystérique vulgaire; anti-odontalgique; l'huile de rue est un grand remède dans la surdité, rubéfiant en cataplasme.

Feuilles, *racines*, détersif et apéritif inusité.

Semences servent de nourriture aux oiseaux. *Feuilles* ont quelque chose de diaphorétique; toutes les autres parties de cet arbrisseau sont astringentes. *Fruits* ne sont pas toujours mangés impunément; on les apporte cependant à Nismes sur le marché.

. . .

Apéritif très-douteux; anti-calculeux chimérique.

Plante, douée d'un savon végétal propre à décrasser les étoffes, à blanchir les dentelles, à décreuser les soies. *Feuilles*, la partie la plus utile de ce végétal, dépuratif précieux dans le traitement des dartres, de la gale, du rhumatisme, de l'ictère; apéritif et résolutif efficace contre les empâtemens des viscères du bas-ventre à la suite des fièvres intermittentes; anti-siphyllitique, sinon déterminé, du moins puissant auxiliaire emménagogue. *Racines*, les mêmes vertus, mais plus foiblement. *Semences*, anti-épileptique inutile; on lui substitue, par falsification, la lampette dioique, lychnis dioïca, lychnis sauvage. La savonaire blanchit l'eau comme le font les *nunculi sapindi*, *radix*; *sthrutii*, *flores*; *lychidis chalcedonica*, lampette croix de Malthe.

. . .

Fleurs, sudorifiques, cordiales, alexipharmaques, servant pour quelques compositions inusitées.

GENRES.	ESPECES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Carnillet	Behen.	*Courioun*	♃	X. *Les champs, les blés.* . . . . .
	Parviflore	. . . .	♃	C. *Les lieux stériles.*
	A épis	. . . .	☉	C. *Ibidem.*
	Panaché.	. . . .	☉	P. *Les champs.*
	Penché	. . . .	♃	C. *Le bord des bois, les vignes.*
	Silène nutans . .	. . . .	☉	X. *Les champs.*
	Fermé.	. . . .	☉	X. *Ibidem.*
	Fourchu.	. . . .	☉	X. *Les champs stériles.*
	Nerveuse	. . . .	☉	P. *Les champs.*
	Serpoliette	. . . .	♃	X. *Ibidem.*
	Rouge.	. . . .	☉	X. *Ibidem.*
	A feuilles menues.	. . . .	☉	X. *Les murs, les champs.*
PENTAGYNIE.				
Cotylier.	Ombiliqué	*Capèlèto*	♃	X. *Les lieux pierreux, les v. murs.*
Orpin.	Paniculé.	. . . .	☉	C. *Les lieux pierreux.*
	Glauque.	. . . .	♃	C. *Ibidem. Les murs.*
	A feuilles cilindriq.	*Rasin bastar* . . .	. . .	C. *Ibidem.* . . . .
	Brûlant	. . . .	♃	C. *Les murailles humides.* . . . . .
	Annuel	. . . .	☉	*Ibidem.*
Surelle.	Jaune.	. . . .	☉	C. *Les coteaux stériles* . . . . . .
Lampette.	Des blés.	*Anièlo*	☉	P. *Les champs, les blés.* . . . . . .
	Déchirée	*Tèto-lèbre*	♃	P. *Les prés humides.*
	Dioïque.	. . . .	♃	P. *Le bord des chemins.*
	A feuilles obtuses.	. . . .	☉	X. *Les prés artificiels.*
Ceraiste	. . . .	. . . .	♃	. . . .
	Des champs . . .	. . . .	♃	X. *Ibidem. Le long des chemins.*
	Cotonneux	. . . .	♃	X. *Les champs, les bois.*
Spargoutte.	Noneuse	. . . .	♃	C. *Le bord des champs* . . . . . .
DODÉCANDRIE	MONOGYNIE.			
Cytinet.	Hypociste.	. . . .	. . .	C. *Les racines des cystes de Montpel.*
Pourpier	Potager	*Bourtoulaïgo.* . .	☉	X. *Les lieux cultivés, les vignes.* . .

OBSERVATIONS.

Racines, tonique inusité; alexitère et aphrodisiaque très-douteux. *Semences*, anti-spasmodique, vulnéraire et détersif chimérique.

Herbe grasse, utile contre les tumeurs hémorroïdales enflammées, dans le traitement des phlegmons, des ulcères douloureux, des engorgemens des mamelles.

Mêmes vertus du cotylier; le suc, bon détersif; aliment pour les chèvres et les moutons.

Plante âcre qui, suivant la dose, est émétique, purgative, diurétique, apéritive et altérante; on peut en tirer un grand parti dans les empâtemens des viscères, la jaunisse, la chlorose, même les fièvres intermittentes; faux anti-scorbutif. *Au dehors*, détersif puissant, anti-chancreux efficace, utile dans la teigne.

Feuilles, anti-scorbutique précieux; anti-bilieux efficace; tempérant utile dans tous les cas d'orgasme et d'agitation des humeurs. Cette plante est sensitive dans ses capsules et dans ses feuilles; elle donne un sel très-analogue à la crême de tartre.

Economie: *Plante*, aliment pour les chèvres, vaches, moutons et chevaux. *Semences* rendent le pain noir et amer. *Médecine*: remède inusité contre les maladies de la peau.

Economie: En général mauvais pâturage, même pour les chèvres et les moutons qui le mangent. *Médecine*: on donne au céraiste cotonneux les vertus de la morgeline; remède inusité.

Bon aliment pour les bestiaux.

Médecine: Plante parasite du cyste ladanier. *Suc*, astringent inusité. On en fabrique à Nismes un extrait qui entre dans le commerce des drogues.

Economie: aliment fade et rafraîchissant, lequel favorise la liberté du ventre. *Médecine*: rafraîchissant; diététique froid; vermifuge douteux; utile aux scorbutiques, contre le ténesme des dyssenteriques, contre la strangurie, notamment contre la toux opiniâtre et l'insomnie.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Salicaire	A épis	. . . .	♃	*P. Le bord des ruisseaux, des fossés.*
	A feuilles d'hysope	. . . .	☉	*P. Les lieux humides.*
DIGYNIE.				
Aigremoine	Officinale	*Agrimèno*	♃	*X. Le long des haies, les chem. les bois*
TRIGYNIE.				
Réséda	Jaunissant	*Yaoulo*	☉	*P. Le bord des chemins.* . . . . .
Tithymale	Calicinier	. . . .	☉	*X. Les champs, les lieux sablonneux.*
	Etoilé	. . . .	☉	*Ibidem.*
	Monnoyé	*La-de-puto.* . . .	☉	*X. Les champs, les jardins* . . .
	Auriculé	. . . .	☉	*X. Les champs.*
	Fluet	. . . .	☉	*C. Les lieux stériles.*
	Epurge	*La-de-puto*	♂	*P. Les lieux cultivés, le bord des ch*
	Doux	. . . .	♃	*X. Les champs, le bord des bois.*
	Des champs . . .	. . . .	☉	*P. Les champs.*
	Reveil-matin . . .	. . . .	☉	*X. Les lieux cultivés.*
	Denté	. . . .	♃	*X. Le bord des champs et des chem.*
	Velu	. . . .	♃	*X. Les champs, les lieux humides.*
	A feuilles de lin	. . . .	♃	*X. Le bord des chemins, des ruiss.*
	Des marais	. . . .	♃	*P. Le bord des ruisseaux.*
	Des bois	. . . .	♄	*C. Les bois.*
	Pourpre	. . . .	♄	*X. Les lieux incultes.*
POLYGYNIE.				
Joubarbe	Des toits	*Herbo deis agacins*	♃	*X. Sur les toits, les vieux murs.* .
ICOSANDRIE MONOGYNIE.				
Myrte	Commun	. . . .	♄	*X. Les jardins.* . . . .

nement

OBSERVATIONS.

Economie : aliment agréable aux bestiaux. *Médecine* : *Feuilles*, astringent légèrement tonique, bon remède dans la diarrhée, la dyssenterie avec foiblesse, dans les fleurs blanches, même dans l'hémoptysie.

Plante, apéritif usité, anti-hépatique, doux astringent ; utile dans les ulcérations des voies urinaires. *Racines*, fébrifuge inusité.

Racines, apéritif utile. *Economie* : donne une couleur jaune pour teindre les soies ; aliment pour les moutons.

Toutes les espèces de tithymale sont des remèdes très-actifs, capables de purger par haut et par bas, de résoudre les congestions des viscères, et de guérir même des maladies désespérées. Ces plantes, malheureusement peu usitées, dignes de remplacer la scammonée, le jalap et le séné, pourroient fournir de grands secours contre la vérole, contre les écrouelles, contre le ver solitaire, contre les fièvres intermittentes rebelles, contre le cancer, contre l'hydropisie. Les espèces les plus âcres, comme le tithymale des marais et le tithymale des bois, peuvent servir en qualité de rubéfiant et de vésicatoire. *Au dehors*, le suc laiteux guérit les verrues.

Feuilles, rafraîchissant inusité, astringent foible, fébrifuge inutile, bon remède contre les aphtes des enfans, contre certaines convulsions. *Au dehors*, utiles contre les hémorroïdes, contre les cors, même contre les ulcères, contre les brûlures.

Feuilles, astringent inusité, bon dans les diarrhées avec atonie, dans les fleurs blanches non dépuratoires. *Au dehors*, dans les foulures et les luxations. *Economie* : bonnes pour tanner les cuirs. *Fleurs*, astringent inusité dont on tire une eau distillée comestique. *Baies* servoient d'assaison-

GENRES.	ESPÉCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Myrte	Commune.	. . . .	♄	*X. Les jardins.* . . . .
Grenadier	Épineux	*Miougranié* . . .	♄	*X. Les haies, les lieux incultes.* .
Amandier	Commun.	*Amellié*	♄	*C. Les terrains secs.* . . . .
Prunier	Laurier cerise. . .	*Laourié roumain*	♄	*Les jardins, les haies..* . . . . . .
	Merisier.	*Cérié saouvage.* .	♄	*C. Les bois.*
	Domestique . . .	*Prunié*	♄	*X. Les bois, les haies.* . . . . . .
	Epineux	*Agrunié*	♄	*C. Les haies, les lieux arides* . .
	Abricotier	*Aoubricoutié* . . .	♄	*Les jardins* . . . .
	Cerisier	*Cérié*	. . .	. . . .
DIGYNIE.				
Alisier	Commun	*Beliquouquié* . . .	♄	*C. Les bois.* . . . .
	Aubepin	*Perié de St.-Jean*	♄	*X. Les haies.* . . . .

OBSERVATIONS.

nement avant l'usage du poivre, détersives, astringentes; donnant une huile fortifiante, efficace contre les entorses et les membres paralysés.

Arbre orne les jardins. L'écorce du fruit est un puissant astringent approprié dans tous les flux par atonie; les grains donnent un suc acide et acerbe, utile dans les accidens causés par la bile en mouvement. *Semences*, recommandées contre les fleurs blanches. *Economie*, l'écorce du fruit, les fleurs, les semences peuvent servir à tanner les cuirs.

Médecine : Fruit de l'amande douce, donne une huile qui sert aux mêmes fins que celle qu'on retire de l'olive, donne une liqueur émulsive qui adoucit et sert à l'administration des purgatifs résineux. *Economie*, aliment pesant et indigeste. *Fruits* de l'amande amère, stomachique et fébrifuge inusité.

Economie, ornement des bosquets d'hiver. *Bois*, *feuilles* communiquent au caillé et au lait une odeur et un goût d'amande amère ou de noyau de pêche. *Baies*, aliment agréable pour les oiseaux. *Médecine : Feuilles*, poison déterminé, mais pouvant fournir un grand remède; donné avec réserve, pour le traitement des dartres, du rhumatisme opiniâtre, de la phthisie, des obstructions opiniâtres. *Au dehors*, en poudre, sternuatoire énergique, anti-ulcéreux, même anti-cancereux; l'eau distillée est un poison violent.

Economie : Bois, bon pour les ébénistes. *Médecine : Fruits* donnent une couleur acidule un peu fade, fournissant un suc délayant, rafraîchissant, laxatif. Ce fruit bien mûr donne un aliment agréable et sain; en décoction il fournit un bon excipient de sels purgatifs et du séné; on le confit; on le conserve après l'avoir fait dessécher.

Economie, un des meilleurs arbres pour fortifier les haies; fournit, au moyen de son fruit, l'acacia nostra. *Médecine : Ecorce*, bon fébrifuge, stomachique, astringent. *Feuilles*, laxatif incertain, incisif inusité. *Fruits*, excellent astringent avant sa parfaite maturité, approprié aux différentes maladies évacuatoires avec relâchement et indication de resserrer; mûrs, donnent un vin léger, et, par la distillation, une eau-de-vie assez forte; servent pour des confitures populaires. *Fleurs*, l'extrait aqueux est un puissant savonneux, doux enoprotique, utile sur-tout aux enfans, salutaire contre la gale. *Racines*, atténuant utile dans l'asthme humide et dans le calcul de la vessie.

Fruit, condamné sans raison par le préjugé, agréable, nutritif et sucré, humectant, adoucissant, pectoral, convenable aux tempéramens secs et bilieux; l'amande est propre aux émulsions; la gomme de l'écorce est adoucissante et incrassante; sert aux confitures.

Fruit, agréable, doux et rafraîchissant; contribue à la liberté des selles et des urines; est utile aux bilieux, aux obstrués, aux scorbutiques; soulage dans les fièvres aiguës et dans la période inflammatoire des dyssenteries; sert aux confiseurs, aux liquoristes et aux apothicaires pour faire un rob, un sirop; l'infusion des pédoncules est vantée dans les affections catarrales et la retention d'urine. *Noyaux*, quelque chose de diurétique. *Graines*, vertus de la précédente. *Bois*, bon pour les tourneurs, les layetiers et les ébénistes.

Economie, arbre des bosquets printanniers, pour garnir les clairières dans les bois de moyenne grandeur. *Bois* de travail pour les charpentiers, tourneurs, ménuisiers. *Branches* servent aux flûtiers. *Fruit*, bien mûr, peut se manger; livré à la fermentation, donne une liqueur spiritueuse.

Economie : Arbuste fait de très-bonnes haies, orne les bosquets printanniers. *Feuilles* donnent un aliment aux vaches, aux chèvres, aux moutons. *Fruit*, bien mûr, est assez doux et est mangé par les enfans. *Médecine : Fleurs*, en infusion, utiles contre les fleurs blanches.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Azerolier	*Argeiroulié* . . .	♄	*C. Les bois, les vignes.* . . . .
TRIGYNIE.				
Sorbier	Domestique	*Sourbié*	♄	*C. Les bois.* . . . .
PENTAGYNIE.				
Poirier	Amélanchier . . .	. . . .	♄	*C. Les bois.* . . . .
	Commun	. . . .	♄	*Lieux cultivés.* . . . .
	Pommier	. . . .	♄	*Lieux cultivés.* . . . .
	Coignassier	*Coudougnié saouv.*	♄	*C. Les haies.* . . . .
Spirée	Filipendule	. . . .	♃	*C. Les Bois.* . . . .
POLYGYNIE.				
Rosier	Eglantier . . . . . Des haies	*Agalanié.*	♄ ♄	*X. Les haies, les bois.* . . . . . . *C. Les haies.* . . . .
Ronce	Bleuâtre	*Arounze*	♄	*X. Les haies, les murs.* . . . . .

OBSERVATIONS.

Aux mêmes usages économiques que le précédent. *Fruit*, aigrelet, rafraîchissant.

Fruit, avant sa parfaite maturité est très-astringent et peut servir à retrécir le vagin trop dilaté; mûr, il est astringent et indigeste; son suc devient, par la fermentation, vineux et plus piquant que le cidre; il ressemble au poiré. *Economie : Bois* sert aux charrons et aux graveurs sur bois.

Fruit, manducable à cause de sa douceur, donne une liqueur spiritueuse par la fermentation; astringent inusité. *Semences*, diurétique inutile.

Economie : Bois, recherché par les ébénistes pour sa couleur rougeâtre et sa facilité à prendre le noir d'ébène. *Fruit* donne la liqueur spiritueuse connue sous le nom de *poiré*; fournit un aliment doux, sucré, succulent, foiblement indigeste. *Médecine : Semences*, vermifuge inusité.

Economie : Fruit donne, par la fermentation, la précieuse liqueur appelée *cidre*; fournit un aliment dont le suc acido-sacharin très-salutaire a des vertus rafraîchissantes, béchiques et diurétiques bien constatées; il se prépare de diverses manières pour les usages de la table. *Médecine :* ce fruit entre avec utilité dans les tisanes délayantes, apéritives, éccoprotiques; il est utile, à raison de ses vertus, aux bilieux, aux fébricitans, aux mélancoliques, aux scorbutiques. *Au dehors*, la pulpe est un excellent ophtalmique; cuite dans du vin, elle remédie très-bien aux hémorroïdes aveugles.

Fruit est acerbe et astringent avant sa maturité; utile conséquemment dans les flux avec foiblesse; bien mûr, il est sucré, mucilagineux et nutritif; il donne une liqueur spiritueuse et différentes sortes de confitures, lesquelles (au moins le cotignac ou marmelade) ne conservent rien de la propriété astringente du fruit. Les confiseurs font du pain de coings; les apothicaires font avec ce fruit un rob, des sirops, une teinture de mars, une préparation d'opium.

Economie : Plante peut servir à tanner les cuirs, donne un aliment aux chèvres, aux moutons. *Racines* ont l'odeur de fleur d'orange; en automne contiennent une assez grande quantité d'amidon, et sont fort recherchées par les cochons; sont notées parmi les plantes auxquelles on peut recourir en temps de disette. *Fleur* donne une saveur agréable au lait. *Médecine : Racines*, astringentes, toniques et détersives; on les croit anti-scrofuleuses, souveraines contre les fleurs blanches, bonnes contre la dyssenterie et la gravelle. *Fleurs*, diaphorétique doux et assez sûr; bon dans les maladies exanthématiques.

Mêmes propriétés que le suivant.

Fruits, acide doux lorsqu'il est frais, et plus acide lorsqu'il est sec; il caille alors le lait et communique au petit lait un goût agréable; c'est un diurétique et un stomachique inusité. La conserve qu'on prépare avec ce fruit n'est pas sans utilité contre la diarrhée et les maladies congénères. *Fleurs* ont quelque chose de purgatif, de vulnéraire et d'astringent. *Semences*, apéritives; l'excroissance appelée *bë de gar*, qui se forme accidentellement sur les tiges par la piqûre d'un insecte, est plus détersive en décoction qu'astringente, et est bonne contre les goîtres.

Fruit, contenant le principe muqueux sacharin. Le suc peut donner du vin ou de l'eau-de-vie; il est foiblement acidule; il se mange, nourrit, rafraîchit, resserre doucement; il sert aux apothi-

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Ronce.	Bleuâtre.	*Arounze*	♄	*X. Les haies, les murs.* . . . . .
	Frutescente	*Amourié de bartas*	♄	*C. Les haies, les bois.*
	De roche	*Arounze*	♄	*C. Les lieux pierreux.*
Fraisier	De table	*Fresié*	♃	*X. Les bois, les pélouses.* . . . .
	Stérile	. . . .	♃	*C. Les bois, les lieux arides.*
Argentine.	De roche	. . . .	♃	*C. Les lieux incultes.* . . . .
Potentille	Argentée	. . . .	♃	*C. Les lieux secs et incultes.*
	Printannière . . .	. . . .	♃	*C. Les colines sèches, le bord des che.*
	Rampante	. . . .	♃	*Le bord des champs.* . . . .
Benoite	Commune	. . . .	♃	*Les haies, les lieux couverts.* . . .
POLYANDRIE MONOGYNIE.				
Chélidoine	Majeure	. . . .	♃	*P. Les haies, les vieux murs.* . .
	Glauque	. . . .	☉	*C. Les terrains secs.* . . . .
	Violette	. . . .	☉	*X. Les champs.*
Pavot	Hérissé	. . . .	☉	*X. Ibidem.*
	A massues.	. . . .	☉	*X. Ibidem.*
	Coquelicot	*Rouzèlo*	☉	*X. Les champs, les blés* . . . . .

OBSERVATIONS.

caires pour la préparation d'un sirop. *Feuilles*, astringentes et détersives, employées dans les fluxions catarrales du gosier.

'ruit, innocent, utile, agréable, très-salutaire aux mélancoliques, aux atrabilaires, aux obstrués, aux calculeux, aux goutteux, aux phthisiques; de la plus grande utilité pour les tempéramens secs, constipés, bilieux; propres à détruire le tartre des dents et à résoudre les nodus artritiques; bons pour donner un esprit ardent et un sel essentiel acidule très-agréable. *Feuilles*, recommandées pour remplacer le thé, pour déterger les vieux ulcères. *Racines*, dépuratif applicable au traitement de la jaunisse, de la gale, des dartres, des fleurs blanches, de la bouffissure et de la diarrhée: elles donnent une couleur rougeâtre à la tisane.

'lante, dépuratif, astringent inusité.

'lante, mêmes propriétés de l'argentine; fébrifuge inusité. La poudre des feuilles, de quelque utilité dans la foiblesse de l'estomac, dans la phthisie, dans l'empyème, dans les fleurs blanches.

Iédecine. Racines, astringent utile dans la diarrhée, les fleurs blanches, les pertes de semence, les pertes de sang et l'hémoptysie; fébrifuge approuvé. *Feuilles*, mêmes vertus, mais plus foiblement; broutées. *Racines*, propres à tanner les cuirs.
acine, précieuse par sa vertu fébrifuge presque aussi bien constatée que celle du quinquina, par sa vertu anti-septique préférée à celle du quinquina; astringent amer, très-utile dans plusieurs affections spasmodiques et hystériques, dans les coliques venteuses, dans les diarrhées chroniques, les hémorragies passives, sur la fin des maladies aiguës, contre l'anorexie et les pertes de semence avec relâchement. *Au dehors*, grand remède contre les ulcères scorbutiques, les fistules et relâchement des gencives. *Economie*: *Plante*, pâturage agréable aux bestiaux.

lante, utile et malheureusement négligée. *Feuilles* et *Racine* indifféremment, fondant précieux pour la cure des ictères chroniques, des empâtemens de la rate à la suite des fièvres intermittentes, des obstructions du mésentère, des engouemens muqueux du poumon; apéritif énergique approprié contre l'œdème, la cachexie et l'hydropisie; fébrifuge actif et vulgaire; l'extrait est un puissant anti-dartreux; le suc des F. C. intérieurement, est un émético-catartique. *Au dehors*, un grand détersif, même un bon anti-scrofuleux, un moyen propre à détruire les taches de la cornée. *Feuilles*, en décoction, remède à l'ophtalmie invétérée.
'euilles, diurétique inusité, foiblement vulnéraire et détersif, vanté contre la strangurie. *Plante*, suspecte.

'leurs, foiblement diapnoïques, et anodines adoucissantes, pectorales; l'extrait des têtes est un calmant sûr, très-utile dans la plupart des cas où l'opium convient, sur-tout dans l'asthme convulsif et la coqueluche. *Plante*, le peuple mange cette plante, lorsqu'elle est jeune, en guise d'épinards.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Somnifère	. . . .	☉	P. *Les lieux humides* . . . . . .
Nénuphar	Jaune	*Nymphéo*	♃	P. *Les eaux dormantes* . . . . .
	Blanc	*Idem*.	♃	P. *Ibidem*.
Ciste	De Montpellier . .	*Mougès*.	♄	C. *Les bois, les lieux arides*. . .
	A feuilles de saule.	. . . .	♄	C. *Ibidem* . . . .
	Hélianthème . . .	*Hisope de guarigue*	♄	C. *Ibidem*. . . . .
	Cotonneux.	. . . .	♄	C. *Ibidem*.
	A feuilles glauques	. . . .	♄	C. *Ibidem*.
	A feuilles nues . .	. . . .	♄	C. *Ibidem*.
	A feuilles de myrte.	. . . .	☉	C. *Ibidem*.
	Taché	. . . .	♄	C. *Ibidem*.
	Nummulaire . . .	. . . .	♄	C. *Ibidem*.
	A feuilles de serpol.	. . . .	♄	C. *Ibidem*.
	A feuilles de thym	. . . .	♄	C. *Ibidem*.
	Velu	. . . .	♄	C. *Ibidem*.
	Hérissé	. . . .	♄	C. *Ibidem*.
TRIGYNIE.				
Dauphin	Des blés	. . . .	☉	X. *Les champs, les blés*. . . . .
PENTAGYNIE.				
Nielle	Des champs . . .	. . . .	☉	C. *Ibidem*. . . . .
Clématite	Des haies	. . . .	♃	P. *Les haies* . . . .
	Flammule	*Entrévigé*.	♃	P.
	Droite	*Jaoucimin*	♃	P. *Les lieux secs* . . . .

Les

OBSERVATIONS.

Les têtes en décoction calment et endorment; leur suc, épaissi en extrait, donne un remède analogue au véritable opium; utile comme ce dernier dans le cas de douleur, de spasmes, d'irritabilité augmentée, d'évacuations trop fortes; nuisible comme lui dans les fièvres, les inflammations, les douleurs nécessaires, etc., etc. *Semences*, seulement adoucissantes, émulsives. *Fleurs* fournissent aux abeilles une grande quantité de cire.

Racine, anti-aphrodisiaque chimérique; mucilagineux foiblement astringent; utile dans l'hémoptysie et les maladies évacuatoires avec irritation; desséchée, elle peut fournir une abondante nourriture aux bestiaux. *Fleurs*, quelque chose de calmant.

Arbuste sert pour la montée des vers-à-soie. *Feuilles*, *au dehors*, détersif pour les ulcères.
Astringent recommandé dans la dyssenterie.
Vulnéraire astringent, proposé pour la cure de l'hémoptysie et du flux de sang.

Vulnéraire et astringent inusités; traité par l'alun, donne une couleur bleue.

Plante, suspecte et très-douteuse quant à ses vertus diurétiques, vermifuges, incisives, anti-spasmodiques, résolutives, fébrifuges. *Semences*, apéritif échauffant inusité, proposé pour le rhume du cerveau.

Remède efficace, malheureusement négligé. Les jeunes bourgeons, donnés de huit à quinze grains, sont un diurétique sûr; administrés de cinquante à soixante-dix grains, sont un catartique doux, assuré. Les feuilles, et mieux encore l'extrait, pourroient être de la dernière utilité dans les squirres, les ulcères, les cancers. *Bois*, *Feuilles* servent aux mêmes usages extérieurs du garou. *Feuilles*, bouillies, l'huile fournit un grand anti-psorique; appliquées sur les corps, peuvent guérir les fièvres intermittentes. Le duvet des semences peut servir à faire du papier.

Sèche, elle sert de fourrage aux chevaux. L'extrait de cette plante, ou les feuilles ont été précieusement utiles dans les ulcères et les carcinomes, dans les nodosités et douleurs des os vénériennes, dans les céphalées, la mélancolie, la gale invétérée. *Au dehors*, *Feuilles*, salutaires contre les ulcères chancreux, sordides, fougueux, contre la carie.

GENRES.	ESPECES.	NOMS DU PAYS	Durée	LIEUX.
POLYGYNIE.				
Pigamon	Fétide	. . . .	♃	X. *Les champs.* . . . .
	Mineur	. . . .	♃	C. *Les bois.* . . . .
	A feuilles étroites.	. . . .	♃	P. *Les prés.* . . . .
Adonis	D'été	. . . .	☉	X. *Les champs.* . . . .
	D'automne	. . . .	☉	P. *Ibidem.*
Renoncule	Flammette	. . . .	♃	X. *Les prés, les champs* . . . .
	A feuilles longues.	. . . .	♃	P. *Le bord des fossés.*
	Embrassant. . . .	. . . .	♃	P. *Les fossés.*
	Ficaire	. . . .	♃	P. *Les haies, les fossés humides.* . .
	Scélérate	. . . .	☉	P. *Les marais, le bord des eaux* . .
	Blonde..	. . . .	♃	P. *Les lieux humides.*
	A feuilles d'aconit.	. . . .	♃	P. *Ibidem.*
	D'illyrie.	. . . .	♃	P. *Les prés, les lieux humides.*
	Des frimats . . .	. . . .	♃	P. *Le bord des ruisseaux.*
	De Montpellier. .	. . . .	♃	P. *Le bord des ruisseaux.*
	Bulbeuse	. . . .	♃	P. *Les prés, les haies, les jardins* .
	Rampante	*Boutoun d'or* . .	♃	X. *Les prés, les lieux cultivés.*
	Acre	. . . .	♃	P. *Les prés, les lieux humides.* . .
	Lanugineuse . . .	. . . .	♃	P. *Au bord des ruisseaux.*
	Cerfeuillette. . .	. . . .	♃	*Ibidem.*
	Des champs. . . .	. . . .	☉	X. *Les champs, les blés.*
	Hérissée.	. . . .	☉	P. *Les lieux humides.*
	Parviflore.	. . . .	☉	X. *Les champs.*
	Faucilière.	. . . .	☉	X. *Ibidem.*
	Flottante	. . . .	. . .	P. *Dans les eaux.*
Ellébore	Fétide.	*Marsouire*	♃	C. *Les lieux stériles et pierreux.* .

OBSERVATIONS.

Vertus du pigamon jaunâtre. *Racines*, les propriétés de la rhubarbe, mais plus foiblement apéritives; tonique avantageux dans l'ictère et les fièvres quartes. *Au dehors*, remède pour la sciatique. *Feuilles*, laxatives, doucement astringentes et dépuratives, recommandées contre la crachement de sang et les fleurs blanches. *Plante*, bon pâturage pour les bestiaux.

Apéritif et sudorifique inusité.

Plante, âcre et caustique; aliment dangereux pour les chevaux. *Feuilles*, appliquées sur les poignets, fébrifuges dangereusement incertains.

Racines, la seule partie qui soit un peu âcre lorsqu'elle est fraîche, et alors résolutif anti-scrofuleux; farineuse lorsqu'elle est sèche. *Feuilles*, foiblement anti-scorbutiques, presque émollientes, vantées pour les hémorroïdes.

Plante, la plus âcre des renoncules, la plus dangereuse pour l'espèce animale et humaine; le suc, bien délayé, passe, donné intérieurement, pour un excellent apéritif, pour un fondant efficace dans les maladies d'engouement avec foiblesse, sur-tout pour un grand tonique; détersif applicable aux catarres et ulcères de la vessie, à la dysurie muqueuse, aux vieilles gonorrhées et à l'impuissance par atonie.

Plante, moins mordante que la précédente, mais plus cruelle par l'opiniâtreté de ses effets; précieuse toutefois quand il faut un vésicatoire promptement actif.

Plante, également âcre dans toutes ses parties; la culture l'adoucit; réservée pour les dehors et appliquée avec réserve, remède dans la goutte, la sciatique et les douleurs invétérées; mise sur les corps, fébrifuge souvent nul et hasardeux.

Les mêmes vertus du véritable ellébore noir, auquel on substitue, par une malheureuse avidité, les adonis et même l'herbe de Saint-Christophe. *Feuilles*, drastique dangereux, mais, administrées avec précaution, vermifuge agréable et populaire dans quelques pays et bon catharctique; résolutif efficace dans les maux causés par des congestions humorales et pituiteuses, notamment dans la mélancolie avec manie, dans l'asthme pituiteux, la chlorose avec suppression des règles, la fièvre quarte, les obstructions commençantes, et les engouemens du bas-ventre si fréquens chez les enfans; tonique et altérant utile contre la paralysie, les dartres et le rhumatisme chronique; bon emménagogue. *Médecine animale*; on en fait des setons utiles dans tous les cas où ces ressources conviennent.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
DIDYMAMIE GYMNOSPERMIE.				
Bugle.	Rampante.	. . . .	♃	*P. Les prés.* . . . .
Germandrée . . .	Botride	. . . .	☀	*C. Les lieux arides.*
	Ivette	. . . .	☀	*C. Ibidem. Les champs.* . . . .
	Musquée.	. . . .	☀	*C. Ibidem.*
	Sauvage	*Saouvio bastardo*	♃	*C. Les lieux incultes.*
	Aquatique	*Le scordium* . . .	♃	*P. Les lieux aquatiques.* . . . . . .
	Officinale	*Nicho-chaîne.* . .	♃	*C. Les lieux arides, les bois* . . . .
	Jaune.			
	De montagne. . .	. . . .	. . .	*C. Les lieux pierreux et arides.*
	Cotonneuse. . . .	. . . .	♄	*X. Les lieux incultes.*
	Capitée	. . . .	. . .	*C. Les lieux arides.*
Sarriéte	De Montagne . .	*Sagriecho saouvajo*	♃	*C. Les lieux arides.* . . . .
Chataire.	Commune	. . . .	♃	*X. Le bord des chemins.* . . . . . .
Lavande.	*Idem.*	*Espi.*	♄	*C. Les lieux arides* . . . .
	Stécade.	. . . .	♄	*C. Les bois.* . . . .
Crapaudine	De Syrie.	. . . .	♄	*C. Les bois, les lieux arides.*
	Spatulée.	. . . .	☀	*Les lieux arides.*
	Hysopiforme . . .	. . . .	2	*Ibidem.*
	Velue.	. . . .	♃	*Ibidem.* . . . .
Menthe.	Ridée	*Menthastre.*	♃	*P. Le bord des chem., les lieux hum*
	Aquatique.	. . . .	♃	*P. Les lieux aquatiques.*
	Des jardins	*Mento*	♃	*P. Les fossés, les jardins.* . . . .
	Pouliot	. . . .	♃	*P. Les terrains humides.* . . . . . .
	Cervine	. . . .	♃	*P. Ibidem.*
Lamion.	Pourpré.	. . . .	☀	*P. Les champs.* . . . .

OBSERVATIONS.

Plante, apéritif et vulnéraire, sinon incertain, du moins inusité; foible astringent, quelque chose de mucilagineux; recommandée contre les ulcères du poumon, contre l'angine, en gargarisme.

Apéritif et emménagogue par sa vertu tonique; utile dans l'ictère avec relâchement et empâtement du foie; vantée pour la goutte dans laquelle son abus est dangereux; bonne dans l'asthme pituiteux et les embarras muqueux des enfans.

Plante, précieuse par ses bons effets; bon anti-septique, alexitère, vermifuge, diaphorétique, emménagogue, fébrifuge et sur-tout mondificative; et de là, ses succès dans les fièvres à mauvais caractère; dans les fièvres putrides graves, avec menace de dissolution et de gangrène interne; dans les fièvres d'accès et dans toutes les maladies chroniques avec relâchement, obstructions commençantes et disposition cachectique. *Au dehors*, bonne contre la gangrène et les ulcères putrides trop abreuvés.

Plante, incisif et tonique efficace, digne d'être employée dans l'asthme humide, la toux chronique, la chlorose, la suppression des règles, les écrouelles et la goutte; fébrifuge populaire; stomachique utile.

Plante aux usages culinaires; apéritif, incisif et fortifiant inusité, stomachique, atténuant; utile contre la toux glaireuse des enfans.

Plante, abandonnée sans raison; excellent emménagogue; anti-hystérique, stimulante et incisive.

Plante, anti-spasmodique tonique; résolutif utile dans les cas d'atonie des solides et d'épaississement des liqueurs. *Au dehors*, fortifiant, bon contre les œdèmes froids.

Mêmes vertus que la précédente; emménagogue inusité; excellent ophtalmique.

Plante, vulnéraire, astringent et détersif inusité.

Les mêmes vertus que la menthe des jardins, mais beaucoup plus foibles. *Au dehors: Feuilles*, rubéfiant.

Plante, utile et réellement efficace dans les maladies spasmodiques, venteuses, compliquées de foiblesse, de relâchement des fibres, d'épaississement des humeurs, de vomissement et de diarrhées; bon lactifuge; emménagogue; même diurétique. *Au dehors*, résolutif précieux, sur-tout pour les tumeurs laiteuses, pour les échymoses, les tumeurs froides et pour les loupes; fournit une eau recommandable contre les tranchées des enfans, une huile essentielle vantée dans les maladies idadinamiques.

Plante, les mêmes vertus que la précédente, plus consacrée dans les embarras visqueux de la poitrine et les maux qui en dépendent.

Plante, vulnéraire inusité au dedans et au dehors.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Embrassant. . . .	. . . .	☉	P. *Ibidem.* . . . .
Galeope.	Ladane.	. . . .	☉	X. *Les champs, les blés* . . . . .
	Chanvrin	. . . .	☉	C. *Les haies, le bord des bois* . . .
Betoine	Officinale	. . . .	♃	C. *Les bois.* . . . .
Épiaire.	Des marais	. . . .	♃	C. *Les lieux humides* . . . .
	Germanique. . . .	. . . .	♃	P. *Ibidem.*
	Hérissée.	. . . .	♃	C. *Les lieux secs.*
	Annuelle	. . . .	☉	C. *Le bord des chem., les lieux pier.*
Ballote	Fétide.	. . . .	♃	*Le bord des chemins.* . . . .
Marrube.	Commun	*Marible.*	♃	X. *Les lieux incultes.* . . . .
Phlomide	Lychnite	*Herbo batudo* . .	♃	P. *Le bord des chem., les champs.*
	Ventière.	*Herbo de St.-Jean*	♃	X. *Ibidem.*
Clinopode.	Commun	. . . .	♃	X. *Les bois, les fossés.* . . . .
Origan	*Idem.*	. . . .	♃	C. *Les bois, les haies* . . . .
	Marjolaine	*Marjouléno.* . . .	☉	C. *Les lieux secs.* . . . .
Thym.	Serpolet.	*Serpoul.*	♃	C. *Les lieux arides.* . . . .
	Cilié	. . . .	♃	*Ibidem.*
	Commun	*Ferigoulo*	♄	C. *Ibidem.* . . . .
	Basilic	. . . .	☉	C. *Ibidem.* . . . .
Calament	De montagne . .	. . . .	♃	C. *Les lieux secs et pierreux.* . .
	Parviflore.	. . . .	♃	C. *Ibidem.* . . . .
Brunelle.	Commune	. . . .	♃	P. *Les pelouses, les chemins.* . . .
ANGIOSPERMIE.				
Coeriste.	Glabre	*Cresto de gal.* . .	☉	P. *Les prés, les lieux humides.*
	Maritime	. . . .	☉	P. *Les lieux humides.*
Eufraise.	Tardive.	. . . .	☉	P. *Ibidem.* . . . .
	Jaune	. . . .	☉	C. *Les lieux incultes.*

OBSERVATIONS.

lante, dessicatif, astringent inusité.
lante, vulnéraire et emménagogue oublié; quelque chose d'astringent.
lante, vulnéraire; quelque chose d'adoucissant.
lante, tonique détersif; utile en conséquence dans les maladies catarrales avec foiblesse, comme toux pituiteuse, diarrhée indolente, anorexie avec atonie; de quelque utilité pour la goutte et pour la cachexie. *Racines récentes* sont laxatives. *Au dehors : Feuilles*, bon sternutatoire utile dans les maladies de la tête qui demandent ce secours.
'ertus indéterminées, quoique l'épiaire des marais passe pour excellent vulnéraire et astringent, et que l'épiaire germanique soit réputée bonne pour hâter la sortie de l'artère, et pour le traitement de l'épilepsie et des vapeurs.

'ortifiant; incisif proposé pour le traitement des maladies hypocondriaques et hystériques, avec matière, atonie et empâtement des organes. Ses verticilles ne sont point sans vertus dans la jaunisse, *Au dehors : Feuilles*, bouillies dans l'huile peuvent servir dans l'esquinancie.
'lante, détersif et incisif précieux; utile pour exciter les secrétions, sur-tout celles qui se font par la matrice et le poumon; recommandable dans le traitement de l'asthme et de la phthisie pituiteuse; dans les menaces d'hydropisie et autres maux dépendant des empâtemens des viscères du bas-ventre, notamment l'ictère; tonique donné avec succès contre un ptyalisme opiniâtre, occasionné par le mercure; vermifuge.
'ertus indéterminées.

ıstringent, emménagogue et céphalique inusité.
ncisif échauffant; utile dans plusieurs maladies pituiteuses avec relâchement et atonie des solides; propre à rétablir les secrétions supprimées par la langueur des forces vitales; donne une huile essentielle, très-âcre, avec laquelle on calme les douleurs produites par la carie des dents. *Plante*, ajoutée à la bière elle l'empêche de s'aigrir, mais elle la rend plus capiteuse.
.es mêmes vertus de la précédente. De plus, de quelque utilité dans les maladies de la membrane de *Schneider*, et même dans l'épilepsie provenant d'engouement des viscères du bas-ventre, ou de la langueur dans l'action du système nerveux. *Au dehors*, bon résolutif sur-tout contre les tumeurs des mamelles; sternutatoire vulgaire. *Plante*, au nombre des assaisonnemens.
Vertus générales des plantes aromatiques précédentes, indiquées plus particulièrement dans la céphalalgie qui est une suite de la crapule; un des assaisonnemens; aliment pour les chèvres, les moutons, sur-tout pour les abeilles.

Vertus générales des plantes aromatiques à huile essentielle dont le thym abonde; anti-spasmodique à raison de son principe camphré.
Mêmes vertus, encore moins usité; quelque chose d'astringent et de maturatif.
Remplacé mal-à-propos par la clinopode commune; les vertus communes à la menthe.
Les propriétés communes au pouliot; plus vantées pour la jaunisse.
Plante, vulnéraire et astringent peu usité; de quelque utilité dans le pissement de sang.

. . . .

Ophtalmique; aliment pour les moutons. *Au dehors*, anti-ictérique inusité.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Mélampire	Creté		☉	*P. Les prés.*
	Des champs		☉	*P. Les champs, les blés*
	Des prés.		☉	*P. Les prés*
Muflier.	Auriculé.		☉	*C. Les lieux secs*
	Bâtard.		☉	*X. Les champs.*
	Strié		♃	*X. Ibidem.*
	Couché		☉	*C. Les lieux arides.*
	Champêtre		☉	*X. Les champs.*
	Pelisserien.		☉	*C. Les lieux pierreux.*
	Origanet		☉	*C. Les lieux secs.*
	Majeur	*Pantoufleto*	♂	*C. Les lieux pierreux, les vieux murs*
	Rubicond.		♃	*P. Les champs.*
Scrofulaire	Aquatique.	*Herbo daou siéje*	♂	*P. Le bord des eaux.*
	Multifide		☉	*C. Les coteaux.*
	Luisante.		♃	*P. Le bord des ruisseaux, les v. murs.*
	Geminiflore		☉	*C. Les lieux couverts.*
Orobanche	Lisse		☉	*C. Les lieux stériles.*
	Majeure.		☉	*C. Le bord des bois.*
	Rameuse		☉	*C. Les champs.*
	Verticilée.	*L'aoubré de pèbre*	♄	*X. Les lieux humides, les jardins.*
Acanthe	Brancursine.		♃	*C. Les bois*
TETRADYNAMIE	SILICULEUSE.			
Cameline	Vivace		♃	*P. Les champs*
	Perfoliée		☉	*P. Ibidem.*
	Cultivée.		☉	*P. Ididem.*
	Paniculée		☉	*P. Le bord des champs.*
Drave	Printannière		☉	*X. Les murs, les lieux sablonneux.*
Passerage	Pusille		☉	*X. Les lieux pierreux, le bord des fos*
	A larges feuilles.		♃	*X. Les lieux humides.*
Tabouret.	Tabouret menu.		☉	*X. Les lieux stériles, le bord des ch*
	De montagne.		...	*Bord des chemins.*

Aliment

OBSERVATIONS.

Aliment pour les chèvres, les vaches et les moutons.

Bon aliment pour les bestiaux, fort recherché par les vaches. *Semences*, mêlées avec nos grains, donnent au pain une couleur bleuatre et désagréable.

Bon pâturage pour tous les bestiaux, sur-tout les vaches, les chevaux exceptés; le beurre des vaches qui ont mangé du mélampire est plus jaune.

Vertus indéterminées. L'auriculé passe cependant pour bon vulnéraire, détersif et tempérant; le majeur est faussement réputé alexipharmaque et vulnéraire; le rubicond, désigné pour suspect.

Plante, utile; d'une famille un peu suspecte; capable de quelques bons effets dans la phthisie et les ulcères internes, à raison de ses vertus fondantes, détersives et vulnéraires; bon anti-scrofuleux au dedans et au dehors; salutaire dans les maladies venteuses, contre les hémorroïdes, même contre les vers. *Au dehors*, vulnéraire vulgaire; détersif éprouvé; corrige le mauvais goût et la saveur détestable du séné, mais peut exciter ou hâter le soulagement de l'estomac.

Plante, nuisible à plusieurs végétaux sur la racine desquels elle pousse; réputée vulnéraire et d'un excellent usage dans les affections de la rate et des hypocondres; sert à faire avec le lard un onguent qu'on vante pour les squirres.

Vertus contraires aux propriétés annoncées par l'antiquité. *Feuilles*, *Baies récentes* sont plutôt cordiales, toniques, fortifiantes, aphrodisiaques; utiles pour chasser les vents et aider à la résolution des embarras des viscères.

Feuilles, adoucissantes, émollientes par leur qualité mucilagineuse: utiles dans tous les cas où l'acrimonie produit des symptômes dominans. *Plante*, négligée.

Vertus indéterminées. Les graines de la cameline cultivée donnent une huile bonne à brûler.

Vertus indéterminées.

Plante, un peu âcre, douée de vertus apéritives, diurétiques, incisives, toniques, emménagogues, anti-scorbutiques. La poudre des feuilles a été ordonnée avec succès aux hydropiques.

Vertus générales des passerages; les cataplasmes sont de quelque utilité dans la sciatique.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Velu.	. . . .	☉	*X. Les lieux incultes.*
	Bourse à pasteur .	. . . .	☉	*X. Par-tout.*
Cranson.	Rampant	. . . .	☉	*X. Le bord des chemins. . . . . .*
	Dravier	. . . .	♃	*X. Le bord des champs . . . . .*
Ibéride	Umbellée.	. . . .	☉	*C. Les champs. . . . .*
	Amère.	. . . .	☉	*C. Les lieux pierreux.*
	Pinnée	. . . .	☉	*X. Les champs.*
Alisson	Champêtre	. . . .	☉	*C. Les lieux secs . . . .*
Clypéole.	Monosperme . . .	. . . .	☉	*C. Les murs, les lieux arides. . .*
	Maritime.	. . . .	☉	*C. Le bord des chemins.*
Lunetiere	Jumelle	. . . .	☉	*C. Les lieux stériles . . . .*
Cresson	Parviflore	*Creissoun bastar .*	☉	*X. Les lieux humides.*
	De fontaine. . . .	*Creissoun. . . . .*	♃	*X. Les fontaines, les ruisseaux . .*
Sisimbre.	Amphibie	. . . .	♃	*P. Les lieux aquatiques . . . . . .*
	Corniculé.	. . . .	☉	*X. Les vieux murs. . . . .*
	Vélaret	. . . .	☉	*X. Les lieux incultes, le bord des haies*
Vélar	Officinal	. . . .	☉	*X. Le long des haies, les murs. . .*
Julienne.	Alliaire	. . . .	. . .	*Les chemins humides. . . . .*
Giroflier.	Vélar	*Girouflêio. . . . .*	♃	*P. Les haies, les lieux couverts . .*
	Rivagier.	. . . .	☉	*P. Les lieux humides . . . .*
	Hérissé.	. . . .	♂	*P. Ibidem.*
Arabette	Rameuse	. . . .	☉	*X. Le bord des chemins. . . . . .*
Tourelle.	Vélue.	. . . .	♂	*X. Le bord des champs. . . . . .*
Chou	Sauvage	. . . .	♂	*P. Les champs . . . .*
Roquette	Cultivée	*Rouquetto. . . . .*	☉	*X. Ibidem . . . .*
	Barbarée	*Herbo au charpent.*	♃	*P. Le bord des ruisseaux . . . .*
	Sauvage	*Rouquetto saouvajo.*	☉	*C. Les lieux incultes, les vieux murs.*
Moutarde.	Des champs . . .	*Moustardo . . . .*	☉	*P. Le bord des champs . . . . . .*

OBSERVATIONS.

Tonique et diurétique inusité; quelque chose d'astringent; vanté sans raison contre la passion iliaque; est un des ingrédiens du lithontriptique, de sthephens.
Carminatif par sa vertu, stimulant, incisif et apéritif inusité.
Vertus indéterminées. (Analogie des passerages.)

Vertus indéterminées. (*Idem.*)
Vertus indéterminées. (*Idem.*)

Vertus indéterminées. (*Idem.*)

Plante, salutaire dans le scorbut, dans les obstructions commençantes, dans la phthisie pulmonaire, dans la toux pituiteuse chronique; on le confond, quoique à tort, avec le cresson des prés.
Apéritif, détersif et diurétique inusité.
Diurétique et lithontriptique inusité.

Plante de la famille des *nasturtia*, et dont les vertus tiennent du cresson et de la moutarde. *Semences*, célèbres dans l'enrouement, l'extinction de voix et tous les maux provenant d'un engouement catarral et muqueux; elles peuvent servir en qualité de sinapismes.
Plante, analogue au scordium et aux aulx dont elle emprunte les propriétés incisives, expectorantes, diurétiques, anti-septiques, anti-gangreneuses.
Feuilles, *Semences*, aussi pénétrantes que celles des autres cruciformes. *Fleurs*, vantées contre la suppression des règles et des lochies, contre les congestions humorales faites dans les viscères et les maux qui en dérivent, contre la manie sympathique, sur-tout contre l'ictère résultant des obstructions du foie.

Vertus indéterminées.

Vertus indéterminées.
Vertus indéterminées.
Peut-être est-il le type de cette famille? *Semences*, diurétiques et vermifuges. *Au dehors*, pourroient être de quelque utilité dans les tumeurs froides. *Feuilles*, incisives, expectorantes avec quelque chose d'émollient.
Feuilles, un peu piquantes; entrent dans les salades; utiles dans le scorbut, la toux pituiteuse des enfans, la paralysie de la langue et l'hydropisie. *Semences*, âcres, peuvent servir aux sinapismes; incisif et tonique inusité.
Plante, vertus composées de celles du cresson et de la roquette; bon anti-scorbutique; apéritif et détersif; la plante macérée dans l'huile fait un baume excellent pour les blessures.

Semences, assaisonnement vulgaire à effets stomachiques, anti-putrides; incisif; excitant utile dans l'enrouement et l'asthme pituiteux, dans la cachexie simple, dans les fièvres d'accès avec empâtement des viscères, et principalement dans cette période de fièvres putrides avec ou sans malignité, dans laquelle le quinquina et les autres toniques ne font rien. *Au dehors*, propres aux sinapismes, si utiles dans la pratique de la médecine, et si souvent préférables aux vésicatoires.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Radis	Sauvage.	. . . .	☉	*P. Le bord des champs . . . . .*
Cameline	Massière	. . . .	☉	*X. Les champs, les lieux stériles.*
MONADELPHIE	DÉCANDRIE.			
Bec de grue . . .	Cicutin	*Aguyetos. . . . . .*	☉	*X. Le bord des chemins . . . . .*
	Guimauvier. . . .	. . . .	☉	*X. Les champs.*
	Robertin	. . . .	♂	*C. Les haies, les vieux murs.*
	Mollet.	. . . .	☉	*X. Les champs, les lieux arides.*
	Colombin.	. . . .	☉	*X. Les haies, les lieux cultivés.*
	Disséqué	. . . .	♃	*X. Ibidem.*
	Sanguin.	. . . .	♃	*X. Les bois, le bord des chemins.*
MONADELPHIE	POLYANDRIE.			
Guimauve	Officinale	*Maoulo blanco. .*	♃	*P. Le bord des ruisseaux . . . .*
	A feuilles de chanvre.	. . . .	♃	*C. Les vignes, le bord des bois.*
	Velue.	. . . .	☉	*X. Les haies, les lieux incultes.*
	Nimoise.	. . . .	♃	*C. Ibidem à Nismes.*
Mauve.	A feuilles rondes. .	*Maoulo. . . . . .*	☉	*X. Le bord des chem. les lieux incul.*
	Sauvage.	*Idem. . . . . . .*	♃	*X. Ibidem . . . .*
	Alcée	. . . .	♃	*X. Le bord des bois, les lieux incultes*
DIADELPHIE	HEXANDRIE.			
Fumeterre	Bulbeuse	. . . .	♃	*C. Les lieux couverts. . . . . . .*
	Officinale	*Fumoterro . . . .*	☉	*X. Les champs, les lieux cultivés.*
	A épis	. . . .	☉	*X. Les champs, le bord des chemins.*
	A vrilles	. . . .	☉	*X. Les vignes, les haies.*

OBSERVATIONS.

Feuilles, *Semences*, âcres, stimulantes, apéritives, emménagogues.
Feuilles, *Semences*, incisif, atténuant, diurétique inusité.

Plante, aimée des chèvres, des vaches, des moutons; vertus astringentes avec quelque chose de vulnéraire, d'anodin et de résolutif. Le robertin a été vanté contre les écrouelles, sur-tout contre la phthisie scrofuleuse. *Au dehors*, il pourroit réussir contre la teigne, l'érysipèle et les dépôts laiteux des mamelles.

Racine, utile par sa quantité de mucilage doux et léger quand l'ébullition n'est pas trop prolongée; salutaire dans le temps d'irritation qui constitue la première période de plusieurs maladies, soit inflammatoires, soit spasmodiques; bonne sur-tout dans les toux entretenues par l'irritation, soit de l'estomac, soit du poumon. *Au dehors*, bon émollient pour les tumeurs, notamment pour les ulcères douloureux, pour favoriser la dentition des enfans, remédier à l'ophtalmie; sert à faire un sirop, une pâte, un onguent; et entre dans plusieurs compositions officinales. Quelques paysans font rouir cette plante pour en retirer la partie fibreuse corticale dont ils fabriquent des toiles grossières.

Mêmes vertus que la suivante. *Fruit*, encore vert, étant doux et un peu sucré, est agréable à manger.
Feuilles, *Fleurs*, mêmes vertus de la racine de guimauve. Le suc des feuilles, déféqué, est un bon minoratif.
Vertus des précédentes.

Plante, bon dépuratif dans la cachexie, le scorbut et les maladies cutanées virulentes; apéritif; tonique utile contre les embarras des viscères à la suite desquels viennent l'hypocondriacisme, l'ictère, le vomissement et la diarrhée chronique; amer salutaire pour l'anorexie et les fièvres tierces; aliment pour les vaches et les moutons.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS. DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
OCTANDRIE.				
Laitier.	Commun	. . . .	♃	*C. Les bois.* . . . . , . .
DÉCANDRIE.				
Genêt.	Joncier	. . . .	♄	*C. Les haies, les bois.* . . . .
	Spiniflore	*Arjalas.*	♄	*C. Les lieux stériles.* . . . .
	Des teinturiers . .	*Lou genistè* . . .	♄	*C. Les lieux arides, le bord des bois.*
	De Portugal . . .	. . . .	♄	*C. Ibidem.*
Bugrane.	Des champs . . .	. . . .	♃	*C. Les lieux incultes et arides.* . .
	Fluète.	. . . .	♃	*C. Les rochers, les lieux pierreux.*
	Visqueuse.	. . . .	☉	*Les lieux humides.*
	Gluante	*Agavoun.*	♄	*X. Le bord des champs.*
Vulnéraire.	Rustique.	. . . .	♃	*C. Les coteaux.* . . . .
Lupin.	Velu.	. . . .	☉	*C. Les lieux secs.* . . . .
	Sauvage.	. . . .	☉	*X. Les champs, les blés.*
Orobe.	Printannier	. . . .	♃	*P. Ibidem.* . . . .
	Tubéreux. . . . ,	. . . .	♃	*P. Les lieux couverts.*
	Noirâtre.	. . . .	♃	*C. Les vignes.*
Gesse	Des blés	*Liseto et gesso.* .	☉	*P. Les champs, les blés.*
	Cultivée.	*Gairouto.*	☉	*P. Les champs.* . . . .
	Cetacée	. . . .	☉	*X. Les lieux stériles.*
	Tubéreuse	*Cannalesoun.* . . .	♃	*P. Le bord des champs* . . . . .
	Des prés.	. . . .	♃	*P. Les prés humides.*
	A feuilles larges .	. . . .	♃	*P. Les prés.*
	Hétérophile . . .	. . . .	♃	*X. Le bord des vignes, des champs.*
Vesce.	Des buissons . . .	. . . .	♃	*X. Les bois, les haies.* . . . .
	Des bois	. . . .	♃	*X. Ibidem les vignes* . . . .
	Multiflore.	. . . .	♃	*X. Les champs, les lieux incultes.*
	Sainfoin	. . . .	. . .	*X. Les champs.* . . . .
	Bisannuelle	. . . .	♃	*X. Ibidem.*
	Cultivée.	*Vesso*	☉	*X. Les champs.* . . . .

OBSERVATIONS.

Résolutif amer, utile dans les congestions pituiteuses des organes de la respiration, après la période d'irritation des maladies catarrales; dans l'engorgement des glandes lymphatiques du poumon, lequel produit la pulmonie; enfin dans les contusions internes.

Feuilles, diurétique, incisif et apéritif utile dans les hydropisies et les embarras des viscères qui les occasionnent. *Fleurs* aident la liberté du ventre et sont quelquefois laxatives. Le sel lixiviel du genêt est un diurétique vulgairement approprié au traitement des hydropiques.

Mêmes vertus. *Economie*: entassé avec des feuilles, il pourrit et donne un bon engrais.

Mêmes vertus. *Fleurs* donnent une teinture jaune. *Semences* passent pour évacuant par haut et par bas. *Tiges*, aliment pour les vaches, les chèvres, les moutons; donnent, par le rouissage, une filasse pour faire des cordes ou de la toile grossière.

Racine, désobstructif efficace contre l'engorgement même scrofuleux des glandes; apéritif recommandé contre l'hydrocèle; prophylactique incertain des coliques néphrétiques. *Plante*, aliment pour les bestiaux.

Plante, vulnéraire, sinon incertain, du moins inusité.

Plante, utile comme engrais. *Semences* contiennent une farine qui n'est rien moins que vénéneuse, et avec laquelle on peut engraisser les bœufs. Dans la médecine humaine est un résolutif presqu'inusité.

Plante, bon aliment pour les bestiaux. *Semences*, résolutif vanté pour le lumbago. L'orobe tubéreux donne assez de farine nutritive pour présenter des ressources en temps de disette.

Bon aliment pour les bestiaux, ainsi que toutes les autres espèces.

Plante, bon pâturage. *Racine*, bonne à manger en guise de pomme de terre, même à faire du pain. *Semences*, quelque chose d'apéritif et de laxatif; ainsi de l'espèce à feuilles larges.

Aliment pour les chèvres, les vaches, les moutons et les chevaux.

Répand une odeur désagréable.

C'est un des meilleurs fourrages.

Idem.

Bon fourrage, bon engrais. *Semences*, bon aliment pour les pigeons et les moutons; donnent un très-mauvais pain; sont au nombre des farines résolutives; ont quelque chose d'astringent.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Gessière.		☉	*X. Les lieux couverts.*
	Jaune.	*Carnabiaou.*	☉	*X. Le bord des chemins, les blé*
	Etrangère.		☉	*X. Ibidem.*
	Des haies		♃	*X. Les haies, les bois.*
	De Narbonne.		☉	*X. Les lieux stériles.*
Ers	Lentillier	*Lentillo.*	☉	*X. Les champs, les blés*
	Tetrasperme		☉	*C. Les champs, les bois.*
	Velu	*Esso.*	☉	*C. Ibidem.*
	Monanthos L.		☉	*P. Les champs.*
Pois.	Chiche	*Ceze.*	☉	*X. Les fossés, les champs*
Cytise.	Glabre		♄	*C. Les bois.*
	Argenté.		♄	*C. Les lieux stériles et pierreux.*
	Epineux.			
Coronille	Pauciflore.	*Trifolium*	♄	*C. Les bois.*
	De Valence		♄	*C. Ibidem.*
	Glauque.		♄	*C. Ibidem.*
	Mineure		♄	*C. les lieux stériles.*
Pied-d'oiseau	Délicat.		☉	*C. Les lieux couverts.*
	Comprimé		☉	*C. Les lieux stériles.*
	Trifolié	*L'amarello.*	☉	*X. Les champs, les blés.*
Fer-à-cheval.	Unisiliqueux		☉	*C. Les lieux arides.*
	Multisiliqueux.		☉	*C. Ibidem.*
	Vivace		♃	*C. Ibidem.*
Chenille.	Vermiculée.		☉	*C. Les champs.*
	Hérissée.		☉	*C. Ibidem.*
Esparcette	Cultivée.	*Espercé*	♃	*P. Les champs*
	Crête de coq.		♃	*C. Les lieux secs.*
Astragale	A hameçon		☉	*P. Les champs.*
	Sesamier.		☉	*C. Les lieux secs.*
	De montagne		♃	*C. Les bois.*
	De Montpellier		♃	*C. Les rochers.*
Psoralier.	Bitumineux.		♄	*C. Les lieux secs, les vignes.*
Trèfle.	Melilot bleu		☉	*C. Les champs, le bord des haies*
	D'Italie.		☉	*P. Les champs.*
	Houbloné		☉	*X. Les prés secs, les murailles.*
	Blanc.	*Entréfiol*	♃	*P. Les pelouses, les prés.*
	Semeur.		☉	*P. Le bord des bois.*
	Colleté.		☉	*C. Les coteaux*
	Des prés	*Idem.*	♃	*P. Les prés*

Bon

OBSERVATIONS.

Semences, nourriture pour l'homme. En médecine, la farine est résolutive; une décoction légère lâche le ventre; une plus forte le resserre; diaphorétique incertain, usité pour le traitement de la petite vérole, soit au dedans, soit au dehors.

Semences, nourriture pour l'homme; sa farine est discussive et résolutive. Les pois-chiches sont réputés alexipharmaques; doivent-ils cette propriété à leurs qualités venteuses? ont quelque chose de diurétique.

Apéritif inusité.

Feuilles, aliment pour les bestiaux; laxatives et dignes, à certains égards, d'être substituées au séné.

Aliment pour les bestiaux; point de vertus médicinales constatées.

Nourriture pour les moutons; point de vertus déterminées.

Vertus indéterminées.

Excellent fourrage pour les bestiaux; les chevaux aiment ses semences; ses feuilles sont à tort comparées au thé.

Les trois premières espèces, vertus indéterminées.

Proposé de nos jours comme un bon anti-syphillitique.
Suc, réputé anti-cancereux.
Fleurs, adoucissant utile dans les coliques, la dysurie.

Vanté pour la goutte.

Vertus médicinales indéterminées; excellent pâturage pour les bestiaux.
Vanté en décoction dans les fleurs blanches; a quelque chose d'astringent.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Lappacé.	. . . .	☉	*P. Le bord des champs, des haies.*
	A feuilles étroites.	. . . .	☉	*X. Le bord des champs, des prés.*
	Des champs. . . .	. . . .	☉	*P. Les champs.*
	Étoilé	. . . .	☉	*C. Les lieux incultes.*
	Rigide.	. . . .	☉	*C. Ibidem.*
	Écumeux	. . . .	♃	*C. Ibidem. Le bord des chemins.*
	Follicuieux.	. . . .	♃	*C. Ibidem.*
	Fraisier.	*Entréfiol*	♃	*X. Le bord des chemins humides.*
Lotier.	Siliqueux	. . . .	♃	*P. Les prés hum., le bord des ruiss.*
	Pied-d'oiseau . . .	. . . .	☉	*C. Les lieux secs.*
	Hémorroïdal . . .	. . . .	♄	*X. Les lieux humides.*
	Gloméralé.	. . . .	♃	*P. Ibidem.*
	Corniculé	*Embriaïgo.*	♃	*X. Les prés, les pelouses, les bois.*
	Digité.	. . . .	♄	*C. Les lieux incultes.*
Trigonelle.	Pluricorne.	. . . .	☉	*C. Les lieux secs . . . .*
	De Montpellier. .	. . . .	☉	*C. Le bord des champs.*
	Fenu-grec.	*Senègre.*	☉	*C. Les champs . . . .*
Luzerne.	Cultivée.	*Luzerno*	♃	*X. Les prés, les vieux murs . . . .*
	A faucilles	*Laouzerdo*	♃	*X. Les champs, les vignes.*
	Lupuline	. . . .	♂	*X. Les cham., les pel., les vieux murs*
	Marine	. . . .	♃	*X. Ibidem.*
	A fruits nus . . .	. . . .	☉	*X. Les prés, le bord des champs.*
	Hérissée.	. . . .	☉	*X. Les lieux stériles et humides.*
POLYADELPHIE POLYANDRIE.				
Mille-pertuis . . .	Carré	. . . .	♃	*P. Les fossés humides, les prés . .*
	Commun.	*Trescolan.*	♃	*X. Les champs, les fossés, les haies.*
SYNGÉNÉSIE POLYGAMIE ÉGALE.				
Salsifix	Des prés.	*Barbabou.*	♃	*X. Les prés, les vignes. . . . . . .*
	Commun	*Sarsifi.*	♂	*X. Ibidem. . . . .*
	Safranier	. . . .	♂	*X. Ibidem.*
	Verticillé.	. . . .	♂	*X. Le bord des vignes, les prés.*

OBSERVATIONS.

lon pâturage pour les bestiaux ; vertus médicales indéterminées ; dans la médecine humaine auroit-il quelque chose d'apéritif, d'astringent et de résolutif ?

'leurs, mêmes vertus du mélilot.

emences contiennent assez de mucilage pour en faire un adoucissant dont les vertus égalent celles de la réglisse dans les maladies acrimonieuses, sur-tout cutanées ; vantées pour la phthisie et la toux invétérée.

on fourrage pour les bestiaux ; la décoction a quelque chose d'apéritif et d'adoucissant.

ertus du suivant, plus foibles.

ub-astringent et balsamique utile dans l'hémoptysie avec suppuration, dans les règles trop dévoyées, dans la pulmonie, les ulcères de la vessie et les vieilles dyssenteries ; tonique et résolutif approprié au traitement des mélancolies et des manies, des chloroses et des suppressions des règles, des rhumatismes et des contusions intérieures à la suite des chutes ; vermifuge incertain. *Au dehors*, bon détersif ; aliment pour les chèvres, les vaches et les moutons ; les fleurs peuvent donner un esprit ardent.

lante à suc muqueux, doux et laiteux, très-nourrissant ; on mange la racine et les jeunes pousses. *Racine*, adoucissant utile dans le ténesme et les maladies congénères, dans la toux. *Feuilles*, en cataplasme, détergent les ulcères.

lacines et *Tiges*, aliment pour l'homme, les bestiaux et même les cochons ; vertus médicales du précédent et du suivant.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Picride	*Escarpouletto*	☉	*X. Le bord des chemins, les vignes.*
	Rigide.		☉	*X. Ibidem.*
Scorsonère	Nerveuse	*Escoursounèro*	♃	*X. Les pâturages, les vignes.*
	Denticulée	*Escoçounèro*	♃	*X. Ibidem.*
	Subulée.		♂	*X. Ibidem.*
	Paucifide		♂	*X. Le bord des champs.*
Laitron	Écailleux		☉	*X. Ibidem.*
	Des champs	*Lacheto.*	♃	*X. Les champs.*
	Cilié.	*Idem.*	♃	*X. Les lieux incultes, les jardins.*
	Délicat		☉	*X. Les lieux cultivés.*
Picride	Viperine		☉	*X. Les champs*
Laitue.	Sauvage.	*Lachugo*	☉	*X. Le bord des chemins et des vignes*
	Vivace		♃	*C. Les champs pierreux.*
Condrille.	Joncière		☉	*C. Le bord des champs et des vignes.*
	Sessiliflore		♃	*C. Les lieux pierreux, les vignes*
Pissenlit	Commun	*Den de lioun.*	♃	*X. Par-tout*
	Bulbeux.		♃	*Les prés.*
	Tubéreux.		♃	*P. Ibidem.*
	Scorsonère		♃	*P. Le bord des chem. et des champs.*
	Des prés		♃	*P. Ibidem.*
	Des roches		♃	*P. Ibidem. Le bord des chemins.*
Epervière	Piloselle.		♃	*C. Les coteaux arides, les murs*
	Douteuse		♃	*P. Les champs, les pelouses.*
	A bouquet		♃	*X. Les prés, les bois.*
	Des murs.		♃	*C. Les vieux murs*
	Des bois		♃	*C. Les bois.*
	Marécageuse		♃	*P. Les lieux humides.*
	Barbue		☉	*X. Par-tout.*
Crepide	Puante		☉	*X. Les lieux incultes, le bord des ch.*
	Farineuse		☉	*X. Par-tout.*
	Épervière.		♃	*X. Les champs, les lieux incultes.*

OBSERVATIONS.

La nerveuse est préférable à la denticulée pour les usages de la médecine, et celle-ci mérite le pas sur l'autre pour les usages ordinaires; jugée utile en qualité d'apéritif et de savonneux dans l'affection hypocondriaque.

Racine, très-adoucissante, nutritive et rien de plus; tisane populaire dans la petite vérole.

Plante, savonneux efficace et négligé; bon apéritif dans toutes les maladies où il y a engouement des viscères, notamment dans les empâtemens du foie et de la rate, dans l'ictère, l'hypocondrie, *etc.*; les jeunes laitrons se mangent, dans le nord, en guise de salade ou d'épinards; aliment pour les vaches, sur-tout pour les lapins auxquels elle communique un goût agréable.

Vertus indéterminées.

Plante, apéritive avec quelque chose de narcotique qui l'approprie au traitement des échauffemens, des insomnies, des maladies entretenues par une inflammation lente et incomplète, et des fièvres intermittentes opiniâtres, avec agacement et irritation du système; le suc et l'extrait ont des propriétés plus marquées.

Plante, humectante, adoucissante, avec quelque chose de savonneux, inusitée.

Plante, savonneux efficace et utilement usité dans les cas où conviennent le laitron et la laitue; particulièrement appropriée aux maladies hépatiques, aux fièvres intermittentes et aux maladies cutanées; donne, par la fermentation, une eau soit spontanée, soit vineuse, capable des plus grands effets dans l'hydropisie, le rachitis et l'engorgement des glandes; aliment pour les chèvres et quelquefois pour les vaches et les moutons.

Plante, foible remède dans les hémorragies, les ulcères internes, les diarrhées et les fièvres d'accès; anti-herniaire inutile.

Plante, seulement utile dans les maladies internes, lorsqu'il y a relâchement et foiblesse; anti-phthisique indifférent.

Vertus indéterminées.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Bisannuelle		♂	X. *Les pâturages, le bord des cham.*
	Elégante			*Les champs, les chemins.*
	Nue.		☉	*Le bord des champs, et les vignes.*
Andriale	Parviflore.		☉	C. *Les lieux stériles.*
Edipnoïde	Minime.		☉	X. *Les pâturages, les pelouses*
	Globulifère		☉	X. *Le bord des chem., les lieux stéri*
Porcelle.	Tachée		♃	P. *Les champs, les prés*
	Glabre		☉	X. *Les prés, les bois.*
	Radiqueuse		♃	X. *Les prés, le bord des chemins.*
Lamplane	Commune.		☉	X. *Les lieux cult., les foss. humide*
	Etoilée		☉	X. *Le bord des cham., les chemins.*
Cupidone	Bleue.		☉	C. *Les lieux stériles*
Chicorée	Sauvage.	*Sicourèio amaro*	☉	X. *Le bord des chemins.*
	Endive		☉	P. *Les champs*
Scolyme.	Taché.		☉	X. *Le bord des champs.*
	Ramassé	*Cardoun saouvaje*	♃	X. *Le bord des champs, des chemins*
Bardane.	Cotonneuse	*Lambourdo.*	☉	P. *Le bord des chemins, les cours.*
Sarrette	Des champs	*Caoussido*	♃	X. *Les cham., les vig., les prés artific.*
Chardon.	Penché		♂	P. *Le bord des chemins*
	Frisé.	*Artichaou d'aze*	☉	X. *Les champs incultes, les chemins.*
Cirse.	Des marais		♃	P. *Les marais, les prés.*
	Compacte.		♂	P. *Les prés humides.*
	Bulbeux.		♃	P. *Les prés.*
	Marie.		☉	X. *Les champs incultes, les chemins*
Pedane	Acantin		♂	C. *Le bord des chemins, les lieux ari*
	Arabique		♂	C. *Ibidem.*
Carline	Laineux		☉	C. *Les lieux secs et pierreux.*
	Corymbière.		☉	X. *Les champs, les lieux arides.*
	Vulgaire.		☉	C. *Les lieux arides, les terr. pierreux*
Carthame	Laineux	*Capelan*	☉	X. *Le bord des chem., les lieux incul.*
	Féroce		♂	X. *Le bord des chem., les champs.*
Bident	Penché		♂	C. *Lieux humides*
	Chanvrin		☉	P. *Le bord des fossés humides.*

OBSERVATIONS.

Vertus indéterminées.
Vertus indéterminées.

Vertus indéterminées.

Emollient, rafraîchissant et détersif vanté en topique pour les dartres, les fissures des mamelles.

Apéritif au dedans, au dehors vulnéraire et dessicatif inusité.
Excellent savonneux; vertus du pissenlit, avec quelque chose de plus tonique.
Aliment agréable, rafraîchissant et laxatif. *Racine*, rôtie et mise en poudre, proposée comme le substitut du café.
Racine, apéritif vanté sans trop de raison pour la gonorrhée.

Racines, manducables à l'instar de celles du scorsonère; utiles comme foiblement dépuratives et diaphorétiques dans les affections rhumatismales et goutteuses. *Semences*, diurétique proposé pour les calculeux, pour l'empyème qui succède à la pleurésie. *Feuilles*, *au dehors*, détersif vanté pour les ulcères; résolutif salutaire contre les tumeurs artritiques.
(Mise au rang des cirses par *La Marck.*) Anti-hémorroïdal imaginaire; apéritif inusité; l'aigrette des semences peut servir pour faire des matelas; aliment pour les chèvres, les vaches et les moutons.
Fleurs caillent le lait. *Plante*, aliment pour les chevaux et les vaches.
Aliment pour les chevaux et les vaches.

Plante, dépuratif et diaphorétique inusité, fébrifuge incertain, anti-hydropique abandonné.
Topique; anti-cancereux efficace, éprouvé et malheureusement négligé. *Semences*, vantées contre les convulsions des enfans, en qualité d'apéritif émollient; donnent une huile grasse, bonne à brûler. *Fleurs* caillent le lait.

Racines, alexitère précieux, digne du plus grand usage dans la foiblesse des maladies aiguës et les crises incertaines par atonie; dépuratif et sudorifique recommandable dans les rhumatismes et les maladies virulentes de la peau; stomachique efficace contre l'anorexie par débilité, contre les flatuosités, la suppression des règles et les menaces d'hydropisie; assez bon atténuant pour les asthmatiques, et le vin en est un excipient favorable.

Feuilles, incisif, tonique, quelque chose de fébrifuge, anti-pleurétique inusité.
Vulnéraire et détersif oublié.
Vertus indéterminées. *Plante* donne une teinture jaune.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS	Durée.	LIEUX.
Eupatoire.	Chauvrin.	. . . .	♃	*P. Ibidem.* . . . .
Sarrette.	Conique	. . . .	♄	*C. Les lieux secs.* . . . .
Santoline	Cupressiforme . .	. . . .	♄	*C. Ibidem* . . . .
POLYGAMIE SUPERFLUE.				
Armoise	Auronne	. . . .	♄	*C. Le bord des champs, les haies.*
	Champêtre	. . . .	♃	*C. Les lieux arides et pierreux.*
Perlière.	Citrine.	*Immourtello jaouno*	♄	*C. Les lieux arides.* . . . .
Immortelle. . . .	Rayonnée.	*Id. roujo ou blanco*	☉	*C. Ibidem.* . . . .
Conyse	De roche.	. . . .	♄	*C. Les rochers, les murs.*
	Vulgaire.	. . . .	♂	*X. Le bord des bois, des champs.* .
Vergerete	Visqueuse	. . . .	♃	*X. Le bord des champs, des fossés*
	Odorante.	. . . .	☉	*X. Les champs, les vignes.* . . .
	Paniculée	. . . .	☉	*X. Les terrains pierreux, les bois.*
	Acre	. . . .	♃	*C. Les lieux arides.* . . . .
Tussilage	Vulgaire.	*Tussilage.*	♃	*P. Les lieux humides* . . . . . .
	Des Alpes	. . . .	♃	*P. Ibidem.*
Seneçon	Commun	*Lacheté.*	☉	*X. Les lieux cult., les prés, les cha*
	Jacobé.	. . . .	♃	*X. Le bord des haies, des chemins*
Aster.	Acre.	. . . .	♃	*C. Les lieux secs.* . . . .
Pâquerette	Rameuse.	. . . .	☉	*C. Le bord des chemins.*
Verge d'or	Commune	. . . .	♃	*C. Les bois, les lieux pierreux.*
Inule	Œil de christ . . .	. . . .	♃	*C. Les lieux secs* . . . .
	Conyzière.	. . . .	♃	*P. Les fossés, les lieux humides.*
	Pulicaire.	*Herbo de St.-Roch*	☉	*C. Le bord des chemins.*
	Saulière.	. . . .	♃	*C. Les rochers, les lieux pierreu*
	Hérissée	. . . .	♃	*C. Ibidem.*
	Rigide.	. . . .	♃	*C. Les lieux arides.*

Plante,

OBSERVATIONS.

Plante, utile par sa propriété de porter sur toutes les couleurs. *Racine*, fraîche, est émético-cathartique et réussit dans l'hydropisie. *Feuilles*, incisif et apéritif recommandable contre les leucophlegmaties qui suivent les fièvres d'accès, contre les engouemens des viscères abdominaux avec appareil abdominal, contre la cachexie, les dartres et les rhumatismes. *Au dehors*, détergent et raniment les ulcères baveux, résolvent les humeurs varioliques, et réussissent dans l'hydrocèle.
Vertus indéterminées.
Feuilles, atténuant négligé, mais utile dans les engorgemens pituiteux, dans la chlorose, l'anorexie glaireuse, les empâtemens des viscères et les leucophlegmaties; vermifuge erroné.

Plante, bon vermifuge en vertu de son âcreté, de son amertume, de son odeur forte; stomachique utile contre le défaut d'appétit; incisif efficace dans l'asthme pituiteux; et de plus, diurétique approprié aux embarras glaireux des reins.
Mêmes vertus à peu près. *Fleurs*, anti-spasmodique utile, sur-tout contre l'hypocondrie flatueuse.
Fleurs, incisif, apéritif, avec quelque chose d'anti-spasmodique, de vulnéraire et de diaphorétique; remède inutile dans les cas où conviennent l'auronne et ses fleurs.
Plante, non médicamenteuse; un des agrémens des jardins.

Diurétique et emménagogue inusité.
(Rapportée au genre des verges d'or par *La Marck.*)
Incisif appliqué à la suppression des mois.

Feuilles, bon béchique incisif, utile dans les affections pituiteuses de la poitrine, comme asthme pituiteux, rhume.
Fleurs et Feuilles, béchique adoucissant, avec quelque chose de tonique. *Racines*, hectique, atténuant plus caractérisé.

Feuilles, *au dehors*, émollient rafraîchissant, avec quelque chose de résolutif appliqué au traitement des phlegmons, des furoncles, des engorgemens laiteux des mamelles, des tumeurs articulaires et des hémorroïdes douloureuses. *Au dehors*, vermifuge très-incertain; aliment pour les vaches et les chèvres.
Apéritif et désobstruant, utile dans l'hypocondrie avec empâtement du foie, dans la leucophlegmatie qui vient après les fièvres intermittentes, tonique salutaire contre l'anorexie et la diarrhée avec relâchement.
Vertus indéterminées.

Apéritif et diurétique vanté dans la gravelle et le calcul de la vessie; résolutif et détersif prôné contre les ulcères internes, la fièvre hectique et la menace d'hydropisie avec engorgement des viscères.
Diurétique, sinon incertain, du moins inusité.
Passe pour incisive, pour anti-dyssenterique; aliment pour les bestiaux.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Paquerete.	Vivace	*Margarideto*. . .	♃	*P. Les prés, les pelouses, le bord des ci*
Leucanthème . . .	Vulgaire.	. . . .	♃	*P. Les prés, les bois* . . . .
Camomille	Matricaire inodore.	. . . .	♃	*C. Les lieux incultes*. . . . .
	Altière.	. . . .	☉	*P. Les champs.*
	Des champs . . .	. . . .	♂	*X. Ibidem.*
	Teinturière	. . . .	♃	*P. Ibidem* . . . .
Achillière.	Visqueuse.	. . . .	♃	*P. Les prés humides*. . . . .
	Cotonneuse. . . .	. . . .	♃	*C. Les lieux stériles.*
	Mille-feuille . . .	. . . .	♃	*P. Le bord des champs, des chemins.*
Buphthalme . . .	Élégante	. . . .	♃	*X. Les lieux incultes*
	Épineux.	. . . .	☉	*X. Le bord des champs*. . . . . .
	Aquatique.	. . . .	☉	*P. Le bord des eaux.*
POLIGAMIE FAUSSE.				
Centaurée.	Pointue.	. . . .	☉	*C. Les lieux arides*. . . . .
	Jacée plumeuse. .	. . . .	♃	*C. Ibidem*. . . . .
	Des blés.	*Blaveto*	☉	*P. Les champs, les blés*. . . . . .
	Paniculée	. . . .	♂	*C. Le bord des haies et des champs.*
	Scabieuse.	. . . .	♃	*C. Ibidem*. . . . .
	Des prés.	. . . .	♃	*X. Les prés, le bord des haies*. . .
	Luisante	. . . .	♃	*P. Les lieux couverts*. . . . .
	Conifère	. . . .	♃	*C. Les lieux stériles* . . . .
	Chausse-trappe Chicoracée	. . . .	♃	*P. Les champs.* . . . .

OBSERVATIONS.

Feuilles, résolutif, détersif et vulnéraire appliqué au traitement de la pulmonie pour atténuer l'humeur muqueuse ou purulente trop visqueuse qui engoue les bronches, des maladies catarreuses, de la dyssenterie et des affections catarrales de la vessie; vantées contre les contusions internes et les engorgemens formés par le sang coagulé.

Feuille, par ses vertus atténuantes, vulnéraires et détersives, regardée comme utile dans les embarras muqueux des bronches, dans les langueurs de l'expectoration; soulage les asthmatiques et les écrouelleux.

(Rapporté au genre des matricaires par *La Marck.*) Vertus indéterminées.

Succédanée du leucanthème, *matricaria chamomilla L.*, camomille commune; et celui-ci, de la camomille odorante, *anthemis nobilis*, camomille romaine ou des boutiques: par conséquent, d'une grande utilité. *Fleurs*, dans les affections hypocondriaques, hystériques et les coliques, soit venteuses, soit néphrétiques, ayant quelque chose de résolutif et d'anodin; avantageuses dans la perte d'appétit, les migraines et les langueurs qui viennent d'une foiblesse d'estomac, dans les écrouelles, la toux catarrale, les fièvres tierces, sur-tout les vernales, et les œdèmes; le meilleur adjuvant dans l'action de l'émétique; enfin, fournissent plusieurs compositions officinales.

Plante, oubliée, mais utile comme résolutive dans les maladies du foie par empâtement; comme apéritif tonique dans la cachexie et la suppression des règles; comme amer odorant dans les maladies vermineuses; enfin, comme fortifiant, balsamique dans les maladies des nerfs et sur-tout celles du cerveau. *Au dehors*, vulnéraire et résolutif.

Tonique, astringent, avec quelque chose d'anti-spasmodique qui la rend utile dans les flux, soit sanguins, soit séreux; dans plusieurs affections spasmodiques avec atonie et relâchement; dans les coliques venteuses, même dans la pulmonie. *Au dehors*, vulnéraire, détersif.

Vertus indéterminées.

Vertus indéterminées.

Centaurea phrygia L.; jacée plumeuse de *La Marck.* Vertus indéterminées.

(Au rang des jacées.) *Fleurs* lâchent doucement le ventre, sont apéritives et passent pour ophtalmiques. *Feuilles* et *Semences*, plus actives, amères et résolutives. *Fleurs* donnent une belle couleur de violette qui devient rouge avec les acides, et bleue avec l'alun; servent pour peindre en miniature, pour colorer les crèmes; mises par quelques-uns avec le tabac à fumer pour qu'il devienne plus agréable. *Plante*, aliment pour les chèvres, les vaches et les moutons.

Vertus indéterminées.

Vertus indéterminées.

Plante, détersive, astringente, utile contre les aphtes de la bouche.

(Au rang des centaurées.) Vertus indéterminées.

Idem.

(Au rang des chausse-trappes) Vertus indéterminées.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Étoilée	*Agriolo.*	☉	X. *Les champs, le bord des chemins*
	Solsticiale	*Agriolo.*	☉	X. *Ibidem. Les lieux secs.*
	Sessiliflore	. . . .	☉	X. *Ibidem.*
	Collinière.	. . . .	☉	P. *Les champs, les blés.*
	Altière	. . . .	♃	X. *Le bord des champs.*
	Galactite	. . . .	♃	P. *Le bord des chemins.*
POLIGAMIE NÉCESSAIRE.				
Souci	Des champs . . .	. . . .	☉	X. *Les champs, les vignes* . . . .
Cotonnière	Commune	. . . .	☉	X. *Les champs, les fossés* . . . .
	Des champs . . .	. . . .	☉	X. *Ibidem.*
POLIGAMIE SECRETTE.				
Boulette.	Mutiflore	. . . .	♃	C. *Les lieux incultes et stériles* . .
MONOGAMIE.				
Jasion.	Ondulé.	. . . .	☉	C. *Les lieux secs, le bord des bois.* .
Violette.	Odorante	*Viouleto*	♃	X. *Le long des haies, les bois.*
	Sauvage	. . . .	♃	X. *Les lieux couverts, les bois* . . .
GYNANDRIE DIANDRIE.				
Orchis	Blanc	. . . .	♃	X. *Les prés, les bois.* . . . .
	Piramidal.	. . . .	♃	P. *Les pelouses, les prés.*
	Bouffon	*Embriaïgos* . . .	♃	P. *Ibidem.*
	Piété	. . . .	♃	*Les prés.*
	Militaire	. . . .	♃	P. *Les prés.*
	Taché	. . . .	♃	X. *Les prés, les bois.*
	Avorté	. . . .	♃	X. *Les lieux couverts.*

OBSERVATIONS.

Idem. *Feuilles*, fébrifuge éprouvé, discussif avantageux contre l'anorexie glaireuse, quelque chose de diurétique; anti-néphrétique infidèle. *Fleurs*, dignes, suivant *Seguier*, d'être substituées au quinquina; utiles aux Juifs pour assaisonner l'agneau pascal, aux Egyptiens qui en mangent les jeunes pousses.

Feuilles, bon incisif et dépuratif approprié au traitement des affections hépatiques avec engouement et atonie, des suppressions des règles, des dartres. *Fleurs*, mêmes vertus, mais plus foiblement; quelque chose d'anti-spasmodique qui les rend utiles dans le mal de gorge varioleux; teignent en jaune à l'instar du safran.

Astringent inusité; vantée sans motif contre le crachement de sang.

Apéritif inusité.

Vertus indéterminées.

Fleurs, bon eccoprotique, soit qu'on en donne le suc, soit qu'on les administre en poudre; quelque chose d'anodin qui les rend anti-spasmodiques. *Feuilles*, également purgatives, émollientes *Semences*, diurétiques. *Racines*, émétique digne de remplacer l'ipécacuanha. *Plante* fournit un sirop et une conserve officinale utile dans les rhumes et les péripneumonies catarrales.

Racines, précieuses par la substance gélatineuse qu'elles contiennent, et dont on forme le salep: cet aliment médicamenteux, si salutaire dans les consomptions, l'épuisement et les flux. La gelée d'orchis, comme mucilagineux, rendant les huiles solubles dans l'eau, fait que le chocolat auquel on mêle du salep, se digère plus aisément. Les orchis, inutiles dans les prairies, quoique les bestiaux les mangent quelquefois.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS. DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Satyrion.	Bouquin	. . . .	♃	C. *Les lieux couverts.* . . . . . .
Ophris	Nid d'oiseau . . .	. . . .	♃	P. *Ibidem* . . . .
	En spirale.	. . . .	♃	P. *Les pelouses, les lieux humides.*
	Double-feuille . .	. . . .	♃	P. *Les prés couverts, le bord des eau.*
	Homme	. . . .	♃	P. *Les prés.*
	Mouche	. . . .	♃	P. *Les pâturages.*
	Araignée.	. . . .	♃	P. *Ibidem.*
Elleborine.	A feuilles larges. .	. . . .	♃	C. *Les bois* . . . .
	Des marais	. . . .	♃	P. *Les prés maréc., les bois humides*
	A languette. . . .	. . . .	♃	C. *Les bois.*
HEXANDRIE.				
Aristoloche	Fasciculée.	*Faouterno*	♃	C. *Les vignes* . . . .
	Ronde.	*Idem*	♃	X. *Les champs, les vignes.*
	Longue	*Idem*	♃	P. *Les champs.*
	Clematite.	*Idem.*	♃	X. *Les lieux incultes* . . . .
POLYANDRIE.				
Pied de veau . . .	Commun	*Figuieiroun.*	♃	P. *Le bord des ruiss., des foss. hum.*
	Serpentaire	*Idem.*	♃	P. *Les lieux aquatiques ombragés.*
MONOÉCIE DIANDRIE.				
Charagne	Vulgaire	*Herbo d'estan* . .	♃	*La fontaine de Nismes.* . . . . . .
Lenticule	*Idem.*	*Lentillo d'aigo* . .	♃	P. *Les fossés, eaux tranquilles.* .
TRIANDRIE.				
Massete	A feuilles larges. .	*Bollo.*	♃	P. *Les lieux aquatiques* . . . . . .
	A feuilles étroites	*Boletto.*	♃	P. *Ibidem.*
Rubanier	Redressé	. . . .	♃	P. *Les ruisseaux.* . . . .

OBSERVATIONS.

Racines contiennent, comme les orchis, une grande quantité de gelée végétale très-nourrissante; fournissent une bonne nourriture aux vaches qui en ont plus de lait. *Fleurs*, anti-spasmodique inusité.

Plante, vulnéraire et détersif oublié.

Plante, apéritif rejeté.

Racines, inusitées et très-mal-à-propos; ayant des qualités réelles qui les rendent utiles dans toutes les maladies des voies urinaires avec atonie et glaires, dans la suppression des mois et l'anorexie pituiteuse, dans la cachexie, la chlorose, la goutte et les fièvres intermittentes avec foiblesse et dépravation consécutive des liqueurs; enfin dans l'asthme pituiteux, les rhumes négligés avec congestions muqueuses et la paralysie. *Au dehors*, grand détersif.

Vertus des précédentes; par dessus, laxative, plus douce dans ses effets, et efficace contre les spasmes des jambes qui, dans la goutte, présagent souvent l'attaque.

Racine contient un suc âcre et laiteux, et un amidon analogue à la gelée animale et très-nutritif; on a essayé plusieurs fois d'en faire du pain; utile dans tous les cas où il faut ranimer les forces motrices, et atténuer des humeurs trop visqueuses, toujours prêtes à se ralentir et à faire naître des engorgemens: tels sont la cachexie, les pâles couleurs, l'asthme pituiteux, l'anorexie pituiteuse et les maux de tête sympathiques qui si souvent en découlent, les fièvres d'accès invétérées avec leucophlegmatie et empâtement.

Racines, les mêmes vertus que la précédente, mais plus douces.

Vertus indéterminées.

Au dehors, topique vanté pour la goutte et les hémorroïdes. *Au dedans*, recommandée pour la jaunisse, infusée dans du vin blanc; remède inusité.

Détersif astringent et rafraîchissant oublié.

Alexitère douteux, sudorifique inusité.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Caret	Des salles.	. . . .	♃	*P. Les lieux sablonneux et humid*
	Nu	. . . .	♃	*P. Les marécages.*
	Compact	. . . .	♃	*P. Ibidem.*
	Hérissé	. . . .	♃	*P. Les lieux humides.*
	Piquant	. . . .	♃	*P. Le bord des ruisseaux.*
	Digité.	. . . .	♃	*P. Les lieux humides et couverts.*
	Fangeux.	. . . .	♃	*P. Les lieux humides.*
	Cypériforme . . .	. . . .	♃	*P. Les eaux.*
	Roux	*Triangle*	♃	*P. Les fossés.*
	Printannier	. . . .	♃	*P. Les prés humides.*
TÉTRANDRIE.				
Bouleau	Vergne	*Ver.*	♄	*P. Les lieux humides* . . . . . .
Buis.	Arborescent. . . .	*Boui*	♄	*C. Les lieux arides.* . . . .
Ortie	Pilulifère	. . . .	♃	*X. Le bord des haies, des champs.*
	Mineure.	*Ourtigo.*	☉	*X. Les champs, les lieux cultivés*
	Dioïque.	*Idem*	♃	*X. Les jardins, le bord des haut*
Mûrier	Noir.	*Amourié d'Espagno*	♄	*X. Naturalisés depuis 1564* . . .
	Blanc	*Amourié*	♄	

OBSERVATIONS.

Vertus indéterminées.

Bois sert dans les arts, ne se pourrit pas dans l'eau pourvu qu'il ne soit pas immédiatement exposé à l'air; recherché par ceux qui font des meubles fins et précieux. *Ecorce* donne une couleur foncée ou noire propre à teindre la laine. *Feuilles* sont utiles aux tanneurs et font une excellente litière pour les troupeaux; *Médecine*: cuites sous la cendre, donnent le meilleur topique qu'on puisse appliquer sur les mamelles gorgées de lait grumelé; ne sont pas sans vertus contre la goutte et le rhumatisme, même contre les ulcères corrosifs.

Bois, très-utile dans les arts, est fort recherché par les ébénistes, les tourneurs et les graveurs, *Médecine*: donne un diaphorétique dont les vertus sont comparées à celles du bois de gayac, et qu'on croit propres aux mêmes cas (vérole, rhumatisme et maladies cutanées); *Feuilles*, *économie*: sont un poison pour les chameaux, et peuvent nourrir les autres bestiaux; *Médecine*: jouissent des mêmes propriétés que le bois; de plus ont quelque chose de laxatif, de désobstruant; réduites en poudre, ont eu de la réputation dans la coqueluche, et pour faire croître les cheveux.

Plante, *économie*, utile pour les animaux, comme pâturage ou comme litière; les troupeaux la mangent soit fraîche, soit sèche; elle engraisse les vaches, et leur donne un lait plus abondant en crême (le beurre qui en provient a une belle couleur opale.); c'est la première nourriture des dindonneaux, et les poules qui s'en nourrissent l'hiver, pondent beaucoup plus d'œufs; son écorce donne une filasse analogue à celle du chanvre et du lin, mais plus grossière, propre à faire des cordes, des filets et autres ouvrages grossiers; les jeunes pousses peuvent être mangées en guise d'épinards. Les semences fournissent de l'huile par expression; *Médecine*: leur application sur la peau avec percussion est très-avantageuse dans la paralysie, les rhumatismes avec atonie, la léthargie, etc. *Racine* entre dans les apozêmes dépuratifs. *Feuilles*, le suc est un astringent usité dans les phthisies avec crachement de sang, dans les hémoptysies, hématuries, etc., etc. Le lait d'une vache ou d'une chèvre nourrie en partie avec des orties, retient les mêmes propriétés et a produit des guérisons réelles; leur décoction a soulagé dans la goutte-vague. *Semences*, anthelmintique recommandé.

Economie: *Feuilles*, la seule nourriture d'un des plus précieux insectes, le ver-à-soie. *Ecorce* donne une filasse dont on peut faire des cordes et des toiles. *Fruits* (du mûrier noir), les enfans les mangent volontiers; leur suc, acide, doux, pris en trop grande quantité, lâche le ventre. *Médecine*: *Ecorce*, tonique résolutif, utile contre les empâtemens des viscères, amer, un peu âcre, bon contre les vers, même contre le tænia. *Bois*, employé par les tonneliers, les charrons, même par les ébénistes.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
PENTANDRIE.				
Glouseron.	Commun	*Tiro-peous.* . . .	⊛	*X. Le bord des chemins , les champ*
	Épineux.	. . . .	⊛	*P. Ibidem.*
Amaranthe	Blète	. . . .	⊛	*P. Les jardins , les lieux cultivés.*
	A épis.	*Cresto-de-gal.* . . .	⊛	*P. Les champs.*
POLYANDRIE.				
Volant d'eau . . .	Verticillé	. . . .	♃	*P. Les fossés aquatiques.* . . . . .
Fléchière	Aquatique	. . . .	♃	*P. Le Vistre.* . . . .
Pimprenelle. . . .	Mineure	*Pimpanello.* . . .	♃	*X. Les lieux inc., les prés artif. d'es*
Chêne.	Vert.	*Eouse.*	♄	*C. Les bois.* . . . .
	De gramont . . .	. . . .	♄	*C. Ibidem.*
	A cochenille. . .	*Avaou*	♄	*C. Ibid. les bois taillis.* . . . . . .
	Roure.	*Chaïne* . . . . . . / *Rouvé.*	♄	*C. Ibidem.*
Noyer.	Commun	*Nouguié*	♄	*X. Les champs.* . . . .

OBSERVATIONS.

acines et ***Feuilles***, vantées contre les dartres, la gale; ne sont point sans utilité dans la vérole, dans les écrouelles et dans les embarras, soit glaireux, soit muqueux des reins.

rnement des jardins, vertus médicinales indéterminées.

'ertus indéterminées.

'ertus indéterminées.

conomie : cultivée en grand en Angleterre pour l'usage des bestiaux; on la mange en salade avec d'autres herbes dont elle relève le goût. *Médecine*, anti-hémorragique infidelle; utile dans la dyssenterie sans fièvre, dans la diarrhée atonique, dans les maux sympathiques qui ont leur source dans la foiblesse de l'estomac.

conomie : Bois, employé par tous les ouvriers pour différens ouvrages; fournit généralement au chauffage; son écorce sert au tannage. *Fruits*, la nourriture des cochons. *Médecine : Feuilles* et *jeunes pousses* donnent une espèce de manne. *Fruits* contiennent un principe farineux et un autre très-acerbe et amer; vantés en qualité d'astringent dans les cas où ces médicamens conviennent; torréfiés, vantés comme substitut du café, comme dépuratifs, désobstructifs; etc. (Les gales, production des insectes, sont employées pour faire l'encre et les teintures en noir; les glands, bons à manger par leur analogie avec la châtaigne, appartiennent au chêne de Virginie, au chêne-liége.) Le guy, plante parasite qui lui est propre, est au nombre des anti-spasmodiques.

conomie : les graines de kermès donnent une belle couleur écarlate. *Médecine* : servent à faire un sirop officinal dont les vertus sont des plus foibles.

conomie : Bois, recherché pour tous les ouvrages de menuiserie. Les feuilles, les écales et la racine donnent une couleur d'un brun obscur, connue sous le nom de *couleur de noyer*. *Fruit* sert d'aliment; les noix fraîches et à peine mûres, sous le nom de *cerneaux*, sont un aliment agréable mais indigeste; récentes et mûres, se digèrent plus aisément; vieilles et rances, sont âcres, pesantes et dangereuses; elles fournissent, par expression beaucoup d'huile qui sert aux usages culinaires lorsqu'elle est faite avec soin, ou pour la peinture et pour brûler: le marc qui reste, offre, dit-on, assez de substance nutritive pour être réduite en pain. Le brou de noix, macéré dans l'eau-de-vie édulcorée avec du sucre, donne une liqueur domestique. La lymphe qu'on peut retirer par l'incision du tronc, fermente, rend de l'esprit ardent et, par évaporation, un sel sacharin. Cet arbre nuit par ses émanations fortes et vireuses. *Médecine* : arbre précieux par la réunion de ses vertus stomachiques, apéritives, évacuantes, vermifuges et détersives. *Feuilles*, en décoction, font suer; sont utiles sur-tout aux écrouelleux, et, *au dehors*, détergent les ulcères. L'écorce intérieure, les écales et l'amentum font vomir; l'extrait des écales tue les vers, même le tænia; la peau mince qui recouvre le fruit chasse les vents; l'huile de noix est anthelmentique; le rob de noix est un bon remède pour les aphtes et le mal de gorge ulcéré.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Charme.	Des haies.	. . . .	♄	C. *Les bois taillis* . . . .
Coudrier	Noisetier	*Avellanié.*	♄	C. *Ibidem.* . . . .
MONADELPHIE.				
Pin	Cultivé	*Pin.*	♄	P. *Les terrains sablonneux.* . . . .
Cyprès	Toujours vert. . .	*Cipré.*	♄	X. *Naturalisé.* . . . .
Tournesol.	Des teinturiers . .	*Maourélo.*	☉	X. *Les champs, les vignes* . . . . .
SYNGÉNÉSIE.				
Momordique . . .	Piquante.	*Councounbre d'aze*	☉	X. *Les cham., les vig., les l. pierreux.*
Brioine	Blanche.	*Cougourliésaouvaje*	♃	P. *Les haies.* . . . .
DIOÉCIE DIANDRIE.				
Saule	Osier	*Amarino*	♄	P. *Les terrains humides.* . . . . .
	Amandier.	. . . .	♄	P. *Ibidem.* . . . .
	Cassant	. . . .	♄	X. *Ibidem.* . . . .
	Hélice.	. . . .	♄	P. *Ibidem.*
	Romarinet	. . . .	♄	P. *Ibidem.*
	Marceau	. . . .	♄	C. *Les haies, les bois.* . . . . . .
	A feuilles longues	. . . .	♄	P. *Les lieux humides.* . . . .

OBSERVATIONS.

Economie : Arbuste sert aux palissades connues sous le nom de charmilles. *Bois*, fort estimé par les charpentiers ; donne, quand il est vieux, une espèce de gomme laque ; l'écorce intérieure teint en jaune.

Economie : Arbuste, employé pour des berceaux. *Branches*, utiles aux vanniers. *Fruit*, bon à manger quoiqu'indigeste ; contient beaucoup d'huile employée par les parfumeurs. *Bois* fournit un charbon, léger recherché par les dessinateurs. *Médecine : Ecorce des racines*, fébrifuge incertain. Poussière des anthères, anti-épileptique douteux. Huile empireumatique, tirée du bois, vantée dans l'odontalgie et contre les vers.

Economie : *Arbuste* sert à la menuiserie et pour le chauffage. *Fruit* donne une amande nutritive, adoucissante, analogue à la pistache qu'on mange crue ou confite, qui rancit promptement et fournit une huile par expression.

Economie : Arbuste, l'emblème du deuil. *Bois*, résineux ; on dit que l'arche de Noé en fut construite. *Médecine : Arbuste*, employé par les anciens comme un astringent précieux. *Fruit*, regardé comme un grand fébrifuge. *Ecorce*, il en suinte une substance blanche que les abeilles recueillent pour former leur propolis.

Economie, plante précieuse pour nos environs ; fournit pour la teinture une couleur bleue qui est l'objet d'un commerce assez considérable. *Médecine : Au dehors*, on la croit bonne contre la gangrène et les ulcères cancereux.

Médecine : remède énergique et malheureusement oublié ; drastique précieux ; bien manié, grand secours contre l'hydropisie, les vieilles gonorrhées, les dartres invétérées, le ver solitaire et les fièvres quartes. *Au dehors*, grand résolutif.

Médecine : Racine, séchée, fournit un des plus doux émétiques, applicable aux divers cas dans lesquels l'ipécacuanha convient ; fraîche, c'est un remède féroce qu'on peut tenter dans les hydropisies simples avec excès d'atonie et d'empâtement, dans les manies causées par une humeur vitrée, dans certaines épilepsies : on en retire une fécule amylace innocente. *Au dehors*, bonne contre les œdèmes ; résolutif énergique. L'onguent de brioine vanté dans la sciatique, les écrouelles. *Feuilles*, les jeunes pousses purgent comme le séné.

Economie : les pousses sont recherchées par les vanniers ; servent à relier les cerles des tonneaux.

Economie : Feuilles.

Economie : *Ecorce* sert pour tanner les cuirs. *Racines* fournissent une teinture rouge. *Médecine* : *Feuilles*, *Ecorce*, bon fébrifuge.

Economie : donne une teinture noire. *Ecorce* sert pour tanner les cuirs. *Bois* sert pour divers ouvrages de quincaillerie.

Economie : Feuilles, les rameaux employés par les vanniers pour lier les cercles des tonneaux.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS	Durée.	LIEUX.
	Blanc	*Saouze*	♄	*P. Les terrains humides* . . . . .
TRIANDRIE.				
Rouvet	Blanc	*Embriaïgo*	♄	*X. Les lieux arides.* . . . .
TETRANDRIE.				
Pistachier.	De Narbonne. . .	. . . .	♄	*C. Les bois taillis.*
	Véritable.	*Pistachié*	♄	*Naturalisé depuis peu d'années* . .
	Térébinthe	*Pudis.*	♄	*C. Les bois taillis, le bord des chem.*
	Lentisque.	*Restencle*	♄	*C. Ibidem* . . . .
Chanvre.	Cultivé	*Cande*	☉	*X. Près des villages, dans les cham.*
Houblon	Grimpant	*Oubloun*	♃	*P. Les haies, près des ruisseaux* .
HEXANDRIE.				
Smiguet.	Piquant	*Lengo-de-ca* . . .	♃	*C. Les rochers, les haies.* . . . . .

OBSERVATIONS.

Economie : Ecorce sert pour tanner les cuirs ; le duvet des chatons se file et sert pour des coussinets. *Branches* laissent quelquefois suinter, dans les grandes chaleurs, une espèce de manne ; fournissent des échalas, des cercles, des liens. *Bois* donne un charbon employé pour faire des crayons et pour la poudre à canon. *Médecine : Ecorce*, fébrifuge précieux et assuré ; bon anti-septique ; tonique astringen, utile dans les diarrhées avec atonie. *Feuilles* ont à peu près les mêmes vertus ; en bain, sont bonnes contre le rachitis ; l'extrait a été vanté contre les ulcères du poumon ; l'excroissance fongueuse qui croît à l'extrémité de ses tiges, a été fort vantée dans la phthisie.

Racine, purgatif et apéritif incertain.

Fruit, amande agréable, à vertus adoucissantes et nutritives, d'usage dans les offices et chez les confiseurs.

Bois fournit la résine connue sous le nom de *térébenthine* de Chio, qu'on falsifie avec la térébenthine de Venise, et dont les vertus se réduisent à la tonique, à la stimulante, ce qui la rend utile dans les cas de pulmonie avec atonie, relâchement ou engorgement muqueux et froid. Nos jardiniers ont fait jusqu'ici de vains efforts pour greffer sur cet arbrisseau le pistachier véritable.

Bois fournit la résine connue sous le nom de *mastic*, dont les qualités astringentes et toniques en font un remède salutaire contre les foiblesses d'estomac et la mauvaise haleine, contre les diarrhées avec relâchement, contre le rachitis, le relâchement des gencives ; et au dehors, en fumigation, contre la foiblesse des membres, les douleurs et les œdématies.

Economie : Ecorce des tiges sert pour la fabrique des toiles et des cordages. *Tiges*, employées pour allumettes. *Semences* contiennent assez de farine pour en faire du pain ; sont un aliment pour quelques oiseaux, et donnent une huile grasse par expression. *Médecine :* Plante vireuse et dont les funestes effets sur le système nerveux sont attestés ; en la maniant sagement, les feuilles fourniroient un remède énergique, sur-tout dans le rhumatisme chronique, les dartres et autres maladies chroniques ; sa propriété étant d'augmenter les secrétions, notamment celles des reins et de la peau ; *au dehors*, d'être résolutives. *Semences* donnent une liqueur émulsive et anodine, très-utile contre les ardeurs de la gonorrhée, et les maladies dont la cause est spasmodique.

Economie : Plante sert pour faire des cabinets de verdure. *Tiges* donnent une filasse grossière, bonne pour la corderie. *Feuilles* entrent dans la composition de la bière ; les jeunes pousses plaisent comme aliment, et tous les bestiaux attaquent les jeunes houblons. *Médecine : Feuilles*, en décoction, excitent le cours des urines et sont salutaires aux calculeux, tuent les vers et lâchent le ventre ; sur-tout les jeunes pousses. *Racines*, succédanées de la salsepareille, et destinées aux mêmes usages.

Racines, les vertus de la salsepareille, à un plus foible degré ; dépuratives, diaphorétiques.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
TRIGYNIE.				
Peuplier.	Blanc	*Aoubo*.	♄	*P. Les terrains humides*. . . . .
	Tremble	*Idem*	♄	*P. Ibidem.*
	Noir.	*Pivo*.	♄	*P. Ibidem.*
ENNÉANDRIE.				
Mercurielle. . . .	Annuelle	*Cagarello*.	☉	*X. Les champs, les lieux cultivés.*
Morène.	Grenouillette . . .	. . . .	♃	*P. Les eaux tranquilles*. . . . . . .
DÉCANDRIE.				
Corroyère.	Myrtine	*Rédou*	♄	*C. Les haies, les lieux pierreux* . .
MONADELPHIE.				
Genevrier.	Commun	*Génèbre*.	♄	*C. Les lieux arides*. . . . .
	Oxécèdre.	*Cade*.	♄	*C. Ibidem*. . . . .
	Phénicien.	. . . .	♄	*C. Ibidem, les lieux sablonneux.*
SYNGÉNÉSIE.				
Houx.	Piquant	*Berbouissé*	♄	*C. Les haies, les bois, les lieux ar*. .
POLYGAMIE MONOÉCIE.				
Alisier.	Commun	*Belicouquié*. . . .	♄	*C. Bois.*
Barbon	Velu.	. . . .	♃	*X. Le bord des champs, les lieux s.*
Houque.	Molle.	. . . .	♃	*X. Les lieux secs*. . . . .
	Laineuse	. . . .	♃	*P. Les prés, les cham., le bord des ri.*
Racle.	Linéaire.	. . . .	☉	*C. Les lieux stériles*. . . . . . .
	Capitée.	. . . .	☉	*C. Les lieux arides.*

Economie:

OBSERVATIONS.

Economie : Bois, employé pour la menuiserie, principalement dans les provinces méridionales du royaume. *Ecorce* sert pour l'apprêt des marroquins, et même, dit-on, à faire du pain. *Feuilles* sont un aliment précieux pour les bestiaux. *Bourgeons* donnent, par l'expression, une matière grasse qui brûle comme de la cire. *Médecine :* la teinture spiritueuse des bourgeons est utile contre la diarrhée avec relâchement, contre la toux et la phthisie. L'onguent de peuplier, estimé comme anodin, adoucissant et résolutif.

Plante, suspecte par ses qualités extérieures et ses caractères botaniques; cependant c'est un bon émollient et a quelque chose de laxatif. Elle est fort usitée en lavemens.

Vertus indéterminées.

Plante, poison.

Arbuste donne la résine connue sous le nom de *sandaraque*, et le bois connu chez les ébénistes sous le nom de *cèdre*, et employé pour de petits ouvrages. *Baies* donnent, par la fermentation, un vin assez agréable, et, par la distillation, une liqueur forte. *Médecine : Bois* donne une huile essentielle; rapé et en décoction, est un dépuratif vanté pour les maux vénériens et toutes les maladies avec acrimonie, relâchement et débilité. *Baies*, formées par un principe résineux, réuni à un principe mucilagineux sacharin, elles sont diurétiques, toniques, discussives et échauffantes : de là leurs vertus dans les cachexies, la foiblesse d'estomac, les diarrhées par relâchement, les phthisies pulmonaires sans irritation, le calcul et toutes les affections catarreuses froides.

Mêmes propriétés; donne l'huile essentielle connue sous le nom d'*huile de cade*; remède populaire contre les vers des enfans et pour une infinité de maladies des moutons et des bestiaux.

Racines, tonique, dépuratif et fortement apéritif. Remède très-populaire dans les cachexies, les suppressions des règles, les pâles couleurs, les fleurs blanches et les maladies cutanées. *Semences*, rôties comme le café, fournissent une boisson très-agréable et diurétique.

Vertus indéterminées.

Vertus indéterminées.

Vertus indéterminées.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
Egilope.	Ovale.	. . . .	♂	X. *Les champs, le bord des chemins*
	Alongé.	. . . .	♃	X. *Ibidem. Les lieux incultes.*
	Nard courbé . . .	. . . .	♃	X. *Les lieux humides.*
Valance.	Croisette	. . . .	♃	C. *Le long des haies. . . . . . .*
Pariétaire	Officinale.	*Paretaje, Herbo de nostro-damo. .*	♃	X. *Les v. murs, le long des haies. .*
Arroche.	Pourpière.	*Bourtoulaïgo de mar . . . .*	♄	X. *Les marécages . . . .*
	De jardin.	*Armol . . . . . .*	♃	X. *Les lieux cult., les champs . .*
	Laciniée	. . . .	☉	P. *Les champs.*
	Lastée.	. . . .	☉	X. *Les champs, les haies.*
	Etalée.	. . . .	☉	X. *Les jardins, les lieux cultivés.*
Erable	Commun.	. . . .	☉	C. *Les bois, les haies. . . . .*
	De Montpellier. .	. . . .	♄	C. *Les bois.*
DIOÉCIE.				
Frêne.	Nudiflore.	*Fraï. . . . .*	♄	P. *Le bord des ruiss., les terr. hum.*
POLYÉCIE.				
Figuier	Commun.	*Figuié . . . . . .*	♄	*Les champs, les vignes. . . . . .*
		Figuié cabraou. .	♄	*Les rochers, le bord des vignes.*
CRYPTOGAMIE FOUGÈRES.				
Prêle	Des champs. . . .	*Cassaudos . . . .*	♃	P. *Les champs humides . . . . . .*
	Des marais	. . . .	♃	P. *Les lieux aquatiques.*

OBSERVATIONS.

Vertus indéterminées.

Plante à odeur forte, à vertus astringentes et vulnéraires.

Plante, nitreuse, des plus usuelles et rafraîchissante; utile dans toutes les maladies phlogistiques, et lorsqu'il convient de déterminer les mouvemens de la nature du côté des reins.

Feuilles à saveur âcre, foiblement salée, à vertus stomachiques, détersives, anti-scorbutiques et appétissantes. Les jeunes pousses, confites au vinaigre, peuvent remplacer les capres et les capucines.
Economie : Feuilles, herbe potagère peu nourrissante. *Médecine : Feuilles*, émollientes et adoucissantes; utiles soit au dedans, soit au dehors dans tous les cas où il y a spasme et irritation. *Semences* n'ont point de qualités purgatives, à moins qu'étant fort anciennes, elles n'agissent par leur huile âcre et rance.

Economie : Bois, recherché par tous les tourneurs; contient du véritable sucre qu'on recueille en Amérique.

Economie : Bois, employé pour le charronnage, etc. *Ecorce* donne une teinture bleue. *Feuilles* sont un aliment pour les moutons; dangereuses lorsqu'elles sont chargées de cantharides, ce qui est commun. *Médecine : Ecorce*, saveur légèrement amère, âcre et piquante; propriétés fébrifuges assez bien constatées; même, vertus anti-scrofuleuses non équivoques, désobstructives, anti-néphrétiques et anti-podagriques. *Feuilles* ont quelque chose de tonique et de purgatif, qui les a fait recommander à ceux qui sont sujets à la goutte, aux pâles couleurs, aux maladies cutanées; celles qui sont tardives à se développer et qui tombent des premières, employées en décoction, en fomentation et en bains, agissent très-heureusement contre les écrouelles; en fomentation, la décoction ou le suc de ces feuilles passe pour souveraine contre la morsure des serpens et même des vipères. *Semences*, bon diurétique, fondant approprié contre l'ictère et l'empâtement des viscères du bas-ventre. Dans les pays chauds, le frêne distille la manne dont les vertus sont si connues.

Economie : Fruits, aliment doux, agréable, restaurant. *Médecine :* remède béchique, émollient et relâchant. *Feuilles*, le suc âcre des feuilles, réuni au principe mucilagineux de la guimauve, a été employé heureusement contre les obstructions.
Plante, astringent avec quelque âcreté, qu'on peut placer dans tous les cas où il est nécessaire de supprimer l'excès des diverses excrétions dépendantes d'atonie. C'est avec la décoction de cette plante, dans laquelle on fait éteindre une certaine quantité de chaux vive, édulcorée, qu'est composé, dit-on, le fameux anti-pulmonique de M. *de Labrousse*, médecin à Aramon. *Economie : Plante*, usitée dans les ménages pour laver la vaisselle.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
	Majeure.	. . . .	♃	P. *Marécages.*
Ophioglosse. . . .	Vulgaire.	. . . .	♃	P. *Les prés humides.* . . . .
Doradille.	Scolopendre . . .	*Scolopandro* . . .	♃	P. *Les puits* . . . .
	Cétérach	*Herbo daourado* .	♃	C. *Les lieux pierreux, murailles.* .
	Politrich	*Capillero.*	♃	C. *Les murs, les rochers* . . . . .
	Des murs.	. . . .	♃	C. *Les vieux murs, les rochers.* . .
	Noire	*Idem.*	♃	C. *Les bois humides* . . . .
Polypode	Commun.	. . . .	♃	C. *Les lieux pierreux, les murs.* . .
Capillaire.	A feuil. de coriandre	*Id. de Mounpelié.*	♃	P. *Les puits, les fontaines* . . . .
Marsile.	Flottante.	. . . .	. .	P. *Les fossés, les étangs.* . . . . .
MOUSSES.				
Sphaigne.	Des marais	. . . .	. .	P. *Les marécages* . . . .
Fontinale	Ecailleuse.	. . . .	. .	P. *Les ruisseaux.* . . . .
Polytric.	Commun	. . . .	. .	C. *Les bois.* . . . .
Mnie.	Des fontaines. . .	. . . .	. .	X. *Les lieux fangeux.*
	Hygromètre. . . .	. . . .	. .	X. *Les murs, les lieux sablonneux.*
	Purpurin	. . . .	. .	X. *Les bois, les lieux humides.*
	Chevelu.	. . . .	. .	X. *Les murs.*
	A feuil. de serpolet	. . . .	. .	X. *Les haies, les lieux couverts.*
Bry.	A fruits sessiles. .	. . . .	. .	X. *Les pierres.* . . . .
	Pomiforme. . . .	. . . .	. .	X. *Les lieux frais, sablonneux.*
	Pyriforme.	. . . .	. .	X. *Les terrains argilleux.*
	Éteignoir	. . . .	. .	X. *Les sables, les pierres.*
	Subulé.	. . . .	. .	X. *Les bois, les lieux frais.*
	Rustique	. . . .	. .	X. *Les toits, les vieux murs.*
	Tronqué.	. . . .	. .	X. *Les lieux argilleux.*
	Coussinet	. . . .	. .	X. *Les murailles, les pierres.*
	Des gasons	. . . .	. .	X. *Les lieux frais, les murs.*
Hypne.	A feuilles d'if. . .	. . . .	. .	C. *Le bord des bois, les fossés.* .
	Bryoïde.	. . . .	. .	C. *La pente des fossés.*
	Aplati.	. . . .	. .	C. *Le tronc des arbres.*
	Frisé.	. . . .	. .	C. *Les lieux pierreux.*
	Triangulaire. . . .	. . . .	. .	C. *Les bois.*
	Fourgon.	. . . .	. .	C. *Au pied des arbres.*
	Fougère.	. . . .	. .	C. *Les lieux élevés humides.*
	Prolifère.	. . . .	. .	C. *Les bois.*
	Cupressiforme. . .	. . . .	. .	C. *Le tronc des arbres.*
	Sarmenteux. . . .	. . . .	. .	C. *Les coteaux pierreux.*
	Queue de renard .	. . . .	. .	C. *Les bois humides.*
	Soyeux	. . . .	. .	C. *Le tronc des arbres, les murailles.*
	Queue d'écureuil .	. . . .	. .	C. *Le tronc des arbres.*

OBSERVATIONS.

Plante, au dedans et au dehors, vulnéraire douteux.
Feuilles, apéritif très-populaire pour faire passer le lait aux femmes ; béchique et vulnéraire.
Feuilles, vertus des capillaires, quelque chose d'astringent qui les rend diurétiques ; aussi plus consacrées au traitement du calcul.
Feuilles, béchique adoucissant, et apéritif employé dans les affections catarrales de la poitrine, recommandé contre le carreau.
Feuilles, plus pectorales apéritives, que béchique adoucissant.
Propriétés de la précédente.
Racine, fraîche, purge doucement et adoucit; est utile, comme un apéritif doux, dans plusieurs maladies; favorise les excrétions qui se font sur-tout par les reins et les poumons; sèche et en poudre, est un incisif très-favorable aux asthmatiques, aux goutteux. Le polypode réussit dans le rhume pituiteux et contre les maladies de la peau.
Propriétés de la doradilhe politric.
Vertus indéterminées.

Vertus indéterminées.
Vertus indéterminées.
Vertus incisives et lénitives, qui le rendent utile contre les souffrances des calculeux.
Vertus indéterminées.

Vertus indéterminées.

Vertus indéterminées.

GENRES.	ESPÈCES.	NOMS DU PAYS.	Durée.	LIEUX.
ALGUES.				
Marchante	Etoilée.	. . . .	. .	X. *Les ruiss., les puits, les fontain*
Riccie.	Glauque.	. . . .	. .	X. *Les lieux humides. . . . . .*
	Flottante, etc. . .	. . . .	. .	X. *Les mares, les fossés.*
Lichen	Géographique . .	. . . .	. .	X. *Les rochers.*
	En forme de chaux.	. . . .	. .	X. *Les pierres . . . .*
	Chandelier	. . . .	. .	X. *Le tronc des arbres, les chênes*
	Centrifuge	. . . .	. .	X. *Le tronc des arbres. . . . . .*
	De roche.	. . . .	. .	X. *Ibidem. Les rochers . . . . .*
	Cilié.	. . . .	. .	X. *Le tronc des arbres.*
	Froncé	. . . .	. .	X. *Les pierres, le pied des arbres*
	Farineux.	. . . .	. .	X. *Le tronc des arbres.*
	Replié.	. . . .	. .	C. *Les bois.*
	Pustuleux.	. . . .	. .	X. *Les pierres. . . . .*
	Pixide.	. . . .	. .	X. *Les lieux stériles, les murs. .*
	Des rennes	. . . .	. .	X. *Les bois, les landes. . . . .*
	Subulé.	. . . .	. .	X. *Ibidem.*
Tremelle	Des genevriers. .	. . . .	. .	P. *Les genevriers . . . .*
	Nostoc	. . . .	. .	P. *Les prés, les arbres.*
Conferve	Des ruisseaux. . .	. . . .	. .	X. *Les fossés, les mares. . . . .*
	Bulleuse	. . . .	. .	X. *Les mares, les étangs.*
CHAMPIGNONS.				
Agaric	Chanterelle. . . .	*Girgouletto. . . .*	. .	C. *Les bois. . . . .*
	Des bois	*Roumanet . . . .*	. .	C. *Ibidem.*
	Comestible	*Vinous. . . . . .*	. .	*Les prés secs.*
	Orbiculaire blanc.	*Coucoumélo . . .*	. .	*Ibidem.*
	Du panicol. . . .	*Bérigouléto . . .*	. .	*Les taillis.*
	Spécieux.	*Oronge, endorgue*	. .	*Les bois. . . . .*
	Blanchâtre	*Mousséroun. . . .*	. .	*Les lieux incultes.*
	Du mûrier	*Boulé d'amourié.*	. .	*Le pied des vieux mûriers.*
	Des Fumiers. . .			
	Du chêne.			
	Couleur de feu. .	. . . .	. .	*Les bois.*
Bolet.	Crêté	*Gérillo. . . . . .*	. .	*Les bois . . . .*
Morille.	Comestible	*Mourillo. . . . .*	. .	C. *Ibidem. . . . .*
Clathre.	Grillé.	. . . .	. .	X. *Les prés, les bois.*
Helvelle.	En mitre	. . . .	. .	X. *Ibidem.*
	Du pin	. . . .	. .	X. *Sur le pin.*
Clavaire.	Coralloïde.	*Galinoro, bécudo.*	. .	X. *Les bois . . . .*
Vesse-de-loup. . .	Truffe.	*Trufo. . . . . . .*	. .	X. *Les bois taillis. . . . .*
	Commune.	. . . .	. .	C. *Les pelouses. . . . .*
	Etoilée	. . . .	. .	C. *Les bois.*

OBSERVATIONS.

[V]ertus incisives, détersives et vulnéraires qui l'approprient au traitement des maladies pulmonaires et hépatiques.
[V]ertus indéterminées.

[M]acéré dans l'urine, donne une teinture rouge.

[A]nimé par la solution d'étain, donne une teinture jaunâtre.
[D]onne la teinture rouge; traité avec l'urine et l'acide chalybé, couleur olivâtre; avec le vitriol de fer, couleur brune. *Médecine :* anti-épileptique chimérique.

[T]raité avec le vitriol de Mars, belle couleur ferrugineuse nuancée.

[C]ouleur jaune : traité avec l'urine et la chaux, couleur tirant sur le rose.
[É]conomie : donne une couleur gris-verdâtre. *Médecine :* bon remède dans la coqueluche, la pulmonie et l'asthme humoral.
[É]conomie : La nourriture principale des rennes; bon aliment pour les bœufs, les chèvres et les moutons; macéré avec l'eau de vitriol martial, donne une teinte de rouille ferrugineuse.

[V]ertus indéterminées.

[V]ertus vulnéraires et ossifiantes arbitraires.

[O]n le mange impunément.

[A]bondant; le plus estimé; il peut se conserver frais ici trois ou quatre jours; on le confit dans de l'huile d'olive, ou dans de la saumure; nous n'avons pas la *fausse oronge* qui servit à empoisonner l'empereur *Claude*.

[O]n en fait sécher une grande quantité; c'est un objet de commerce.
[C]e champignon, d'une saveur agréable et très-bon à manger, devient souvent dangereux si on le cueille après plusieurs jours de pluie ou lorsqu'il commence à se ramollir par vétusté.

[C]e champignon passe pour un des plus délicats.
[A]liment agréable; échauffant aphrodisiaque. La truffe moisie est dangereuse.
[A]stringent bon dans les hémorragies; on en peut préparer une bonne amadou utile pour dessécher les ulcères sanieux.

§. III.

Quadrupèdes.

Les quadrupèdes non adomestiqués du territoire de Nismes offrent peu de particularités remarquables ; cependant il n'y a pas long-temps qu'on comptoit parmi eux le *castor*. Voici la notice abrégée de ces animaux.

NOMS DE BUFFON.	NOMS DU PAYS.	OBSERVATIONS.
Lièvre.	*Lebre.*	Excellent lorsqu'il est nourri dans le pays.
Lapin.	*Lapin*	D'un goût exquis sur nos coteaux, où il broute le serpolet et les autres plantes aromatiques qui couvrent ces terrains arides ; médiocre dans la plaine.
Loup	*Lou.*	Assez rare heureusement ; dans les hivers rigoureux, il en descend quelques-uns des montagnes voisines.
Renard.	*Reinar*	Plus rare encore; on ne les voit guères qu'en passant lorsque, le froid les chassant des montagnes, ils vont dévaster les terriers de lapins établis dans nos sables maritimes.
Loutre.	*Louiro.*	Assez commune.
Fouine		
Putois.	*Pudis.*	
Belette	*Moustelo.*	
Rat.	*Ra.*	
Souris.	*Furo.*	
Mulot.	. . . .	L'ennemi de nos luzernières. Les différens rats, par leur trop grande multiplication, nous causent quelquefois de si grands dégâts, que dans des temps peu éclairés, on a eu recours contre eux aux excommunications.
Castor.	*Vibre*	Plusieurs familles de ces curieux animaux s'étoient établies sur les bords du *Gardon*; mais une aveugle cupidité a essayé de les détruire depuis quelques années.

Rat

NOMS DE BUFFON.	NOMS DU PAYS.	OBSERVATIONS.
Rat d'eau.	*Ra-grioure.* . . .	Nos paysans le recherchent comme un gibier délicat.
Campagnol.		
Musaraigne.		
Taupe.	*Taoupo.*	
Chauve-souris. . .	*Rato-panados* . .	Nombreuses dans les espèces et dans les individus, mais que nous n'avons pas eu occasion d'observer assez attentivement pour les détailler.
Loir	. . . .	Très-rare.
Lérot	. . . .	Plus commun.
Muscardin.		
Surmulot.		

§. IV.

Ornythologie.

Si la proximité des hautes montagnes des Cevennes, de la mer, des marais et d'une vaste plaine cultivée, procure au territoire de Nismes une grande variété d'oiseaux et les espèces les plus opposées, le défaut de forêts et la sécheresse habituelle de l'été éloignent de notre campagne, au temps de la propagation, plusieurs familles de ces habitans de l'air. Mais la douceur de nos hivers, favorable à leur subsistance, les rappelle en foule ; ils viennent animer cette morte saison et offrir à notre sensualité des mets aussi délicats qu'abondans.

Ceux des oiseaux voyageurs qui, dans leurs migrations réglées, traversent la méditerranée, se voient ici en grand nombre lors du départ et du retour, et plusieurs, à ces époques, semblent prendre nos plaines pour leur rendez-

vous. En revenant du midi vers les contrées du nord, ils nous amènent souvent des espèces qui paroissent appartenir à des climats beaucoup plus méridionaux que celui de Nismes.

Les oiseaux qui fréquentent nos marécages, ou plutôt nos prairies inondées, sont très-nombreux et forment un objet important dans la nourriture des citoyens aisés de la ville : cette considération nous a engagés à étendre la notice suivante jusqu'à ces prairies qui touchent à notre territoire proprement dit, sans néanmoins en faire partie.

OISEAUX de la campagne de NISMES.

NOMS DE BUFFON.	NOMS DU PAYS.	OBSERVATIONS.
Petit aigle	*Russo.*	Fréquente notre plaine dans l'hiver.
Petit pygargue. .	*Russo à cuo blanco*	Nos oiseleurs connoissent très-imparfaitement les oiseaux de proie ; ils confondent plusieurs espèces pour en faire souvent de séparées des males et des femelles de la même. En général ils désignent les plus gros sous le nom de *russos*, et les petits sous celui de *mouïssé*.
Jean le blanc. . .	. . . .	Rare.
Buse.	*Russo.*	Niche ici.
Bondrée.	*Idem.*	Assez rare.
Harpaye.	*Mouissérous.*	
Balbuzard.	*Gal-pesquié.* . . .	Remonte nos ruisseaux dans l'hiver.
Buzard	*Corho-perdris.* .	Niche dans nos marécages.
Epervier.	*Mouissé gris* . . .	Niche ici.
Faucon	*Faoucoun.*	Le *faucon pèlerin* nous visite quelquefois dans ses migrations.
Hobreau	*Mouissé.*	Niche ici.
Cresserelle	*Mouissé roux* . .	Niche ici.
Pie-grièche grise.	*Tarnagas gros.* .	Niche.
Idem, rousse . . .	*Idem picho.* . . .	Niche.
Ecorcheur.	*Rapinur.*	Niche ; rare.
Grand-Duc	*Du*	Passe en hiver ; rare.
Moyen-Duc . . .	*Cho banu.*	Niche.

NOMS DE BUFFON.	NOMS DU PAYS.	OBSERVATIONS.
Petit-Duc.	*Chouette*	Niche.
Hulotte	*Cho.*	Niche ; rare.
Chat-huant	. . . .	Niche ; confondu avec le suivant.
Effraye	*Beouloli*, *Damo* .	Niche.
Chouette	*Cho*, *Duganello*.	Niche ; paroît sujette à des migrations.
Chevêche.	*Machotto*	Niche.
Outarde.	*Oustardo*.	Ne nous fréquente que pendant l'hiver, cependant nous en avons vu une le 15 juillet.
Cane pétière . . .	*Fésan bastar* ; *greffo* le mâle ; *cano petieïro* la femelle	Rare ; niche dans les forêts de *pin-pinier* de nos environs.
Ganga.	*Gélinotto*.	Rare ; nous ne pouvons douter qu'il ne niche dans nos bruyères, car nous y en avons vu plusieurs fois de jeunes, n'ayant encore que les *canons*.
Perdrix rouge. . .	*Perdris roujo*. .	Niche ; très-abondante, excellente. Ce n'est qu'accidentellement et de loin en loin que nous voyons la petite *perdrix grise* et la *bartavelle*.
Caille.	*Caïo*.	Très-abondante à l'époque de ses deux passages. Le grand nombre de nos chasseurs ne permet qu'à peu de couples de s'établir dans le territoire ; néanmoins il en reste toujours une certaine quantité pendant l'hiver. Ces cailles sédentaires nichent beaucoup plutôt que les voyageuses ; il n'est pas rare de trouver, dès le 15 mai, des cailleteaux bons à manger.
Biset	*Bisé*.	Au mois de mars viennent du couchant au levant, et dans l'automne du levant au couchant. Il en reste beaucoup en hiver, et quelques paires dans l'été ; celles-ci nichent dans nos taillis.
Ramier	*Pouloumbo*. . . .	Deux passages, l'un au printemps, l'autre en automne ; il en reste quelques-uns.
Tourterelle	*Tourtourello*. . .	Niche, arrive et part comme les cailles.
Corbeau.	*Croupatas*	Niche sur nos collines ; peu commun.
Corbine.	*Graillar*.	Niche dans les forêts de *pin-pinier* du voisinage.
Freux.	*Agraïo*	En hiver.

NOMS DE BUFFON.	NOMS DU PAYS.	OBSERVATIONS.
Corneille mantelée	. . . .	Moins commune que les deux premières.
Choucas.	*Agraïoun.*	Arrive avec les corneilles.
Pie	*Agasso.*	Niche ici.
Geai	*Gas.*	Arrive avec les premiers froids.
Étourneau.	*Estournel.*	De même.
Loriot.	*Figo-laouriaou* .	Niche ici.
Grive.	*Tourdre*	Arrive en automne; on en observe un passage au printemps.
Rousserole	*Gré-gré-charé.* .	Niche dans nos marais.
Draine.	*Sézéro*	Il en niche quelques-unes dans nos taillis. C'est le premier oiseau, avec le *traquet*, qui ponde dans notre climat.
Litorne	*Grivo.*	
Mauvis	*Tourdre rouje* . .	Nous en voyons jusqu'en mars, et il en reste fréquemment pendant l'été dans nos taillis.
Merle.	*Merle.*	Niche ici.
Id. à plastr. blanc .	. . . .	Ne paroît que rarement et toujours en hiver.
Id. couleur de rose.	. . . .	Très-rare; on n'en voit que de loin en loin et en petit nombre.
Idem, de roche. .	. . . .	Très-rare, presqu'inconnu; cependant niche quelquefois sur les rochers dans le voisinage de nos olivets.
Idem, solitaire . .	. . . .	Passent communément en hiver.
Idem, bleu	. . . .	
Gros-bec.	*Durbé.*	Ne nous arrive que dans la saison rigoureuse.
Moineau	*Passeroun.*	Niche ici.
Friquet	*Saouzin.*	Niche.
Soulcie	*Favar.*	Ne paroît que dans l'hiver.
Serin de Provence.	*Cini, sérin.* . . .	Le dernier, pris par nos oiseleurs pour la femelle du serin de Provence.
Venturon		
Linote.	*Lignoto.*	Niche ici.
Cabaret	*Id. à quiou rouje.*	Nous n'avons pu découvrir si cet oiseau, rare dans nos environs, y niche.
Pinson.	*Quinsar.*	Le froid nous l'amène.
Idem, d'Ardennes.	*Rouquié.*	Ne paroît que dans les hivers rigoureux, mais arrive alors en bandes nombreuses.
Verdier.	*Verdun.*	Niche ici.
Chardonneret. . .	*Cardounio.*	Niche.
Tarin.	*Lucre, turin* . . .	Nous quitte au printemps.
Ortolan.	*Ourtoulan*	Niche.
Idem, de roseaux.	. . . .	Niche dans nos marécages.

NOMS. DE BUFFON.	NOMS DU PAYS.	OBSERVATIONS.
Gavoué	*Restoublin.* . . .	Niche ici ; peu commun.
Mitilène.	*Chic.*	Rare.
Bruant.	*Verdagno, jaûunel*	Arrive à la fin de l'automne.
Idem, de haye. .	*Zizi.*	De même.
Proyer.	*Térido*	Niche ici.
Alquette.	*Alouëtos.*	Très-abondantes en hiver ; nous quittent au printemps et il n'en reste point ou presque point pendant l'été.
Cujelier.	*Calandretto* . . .	Niche ici.
Alouette pipi.. . .	*Fifi.*	Arrive avec l'hiver.
Farlouse.	*Pioulo.*	Passe au mois d'août.
Calandre	*Calandro.*	Niche ici où elle est très-commune.
Cochevis	*Caouquiado..* . . .	Niche.
Coquillade.	*Id. de guarrigo.* .	Niche sur nos coteaux ; moins commune que la précédente.
Alouette lulu. . .	*Pérégrino*	Arrive avec les alouettes.
Rossignol.	*Roussignaôu.* . .	Il n'est pas rare d'en entendre encore au mois d'août. On le nourrit ici assez généralement avec les chrysalides des vers-à-soie desséchées au four.
Fauvette. . . . . . Passerinette. . . .	*Bécafi, bouscarido*	Nichent ici.
Fauvette à tête noire	*Testo négro* . . .	Niche.
Petite Colombaude.	*Roudigno.*	Niche.
Grisette. . . . . . Bouscarle . . . . . Fauvette babillarde	*Bouscaridos* . . .	Nichent.
Id. des roseaux.. .	*Jaounello.*	Niche dans nos marécages.
Id. tachetée. . . .	*Bouscarido.*	Niche ici.
Mouchet	*Passéro.*	Paroît avec l'hiver.
Pitchou	*Bouscaridetto.*	
Rossignol de mur.	*Quiou-rous.* . . .	Nous en voyons tout l'hiver lorsque les gelées sont foibles et tardives.
Rouge-queue. . .	*Idem.*	
Bec-figue.	*Bécafi*	Peu nombreux au premier passage du printemps, très-abondant à celui d'automne ; il n'en reste point pendant l'été.
Fist.	*Grassé*	Plus estimé ici que le *bec-figue* ; passe au printemps et au mois d'août ; il acquiert dans ce dernier temps beaucoup de graisse.
Rouge-gorge . . .	*Boué ; Roï*	Ne paroît qu'avec les premiers froids.
Gorge-bleue. . . .	. . . .	Rare.
Traquet.	*Bistratre.*	Niche ici.
Tarier.	. . . .	Niche ici ; rare.

NOMS DE BUFFON.	NOMS DU PAYS.	OBSERVATIONS.
Motteux.	*Quiou-blan*	Niche ici; il en reste jusqu'aux gelées.
Id. Roussâtre . . .	*Reynaoubi*.	Niche ici; très-commun; disparoît dès le mois d'août.
Lavandière	*Batto-couetto*. . .	
Bergeronette grise *Id.* du printemps.	*Galo-pastre* . . .	Sont de passage pour nous ainsi que la *lavandière*.
Id. jaune.	*Branlo-couetto*. .	Passe l'hiver dans notre campagne.
Pouillot.	*Tuitui*	Niche ici.
Troglodyte . . . . Roitelet.	*Traouco-bartas* . *Bénéry*	Ces deux très-petits oiseaux nous quittent en été.
Charbonières . . .	*Sarayé.*	Arrivent en automne.
Mésange bleue. .		Niche ici.
Penduline.	*Débassaïre*. . . .	Niche sur les bords du Rhône et du Gardon.
Grimpereau. . . .	. . . .	Paroit en grand nombre dans l'automne, puis disparoit tout-à-coup pour tout le reste de l'année.
Coucou	*Couguiou*.	A deux passages marqués dans l'année; il en reste quelques-uns en été.
Huppe.	*Lipéguo*, *Pupu*. .	Passe au printemps et dans l'automne sans nicher.
Guépier.	*Séreno*	Niche dans les berges des rivières du voisinage.
Engoulevent . . .	*Nichoulo*.	Niche ici, arrive et part comme les cailles: recherché comme gibier délicat.
Hirondelle domest.[e] *Id.* croupion blanc. *Id.* de rivage. . .	*Hiroundelos* . . .	Nichent ici; la seconde moins commune que la première.
Id. grise des rochers	. . . .	Se mêle quelquefois avec les autres à l'époque du départ général.
Martinet noir. . .	*Balustrié*.	Niche ici.
Epeiche. . . . . . *Idem*, petit. . . .	*Pics*.	Peu communs; ne nous visitent qu'en hiver.
Torcol	*Tiro-lengo*	Arrive au printemps; passe sans nicher; repasse en automne.
Martin-pêcheur. .	*Arnié*.	Niche ici.
Cigogne blanche . *Idem*, noire. . . .	*Gantos*, *Gruos*. .	Commencent, d'ordinaire, à paroître en automne; fréquentent nos marécages.
Grue.	*Ganto*.	Beaucoup plus rare que la *cigogne* avec laquelle on la confond.
Héron commun. .	*Berna-pescaïre*. .	Commun.
Idem, pourpré . .	. . . .	Très-rare, nous ne l'avons vu que deux fois.
Aigrette.	. . . .	Rare.

NOMS DE BUFFON.	NOMS DU PAYS.	OBSERVATIONS.
Blongios.	*Routaïre*	Niche dans nos marécages.
Butor.	*Bitor.*	Niche dans nos marécages.
Bichoreau.	*Laouren.*	
Crabier-gentil. . .	*Gallichoun.*	
Bécasse.	*Bécasso.*	
Bécassine.	*Bécassino.*	L'été, il en reste quelques-unes dans nos marais.
Idem, petite . . .	*Gavachoun, Sourdo*	
Barge commune .	*Bellaïros.*	Nous avons sans doute d'autres *barges*, mais l'occasion de les observer avec exactitude nous a manqué.
Idem, aboyeuse. .		
Chevalier commun	*Cabidoulo.*	Assez communs, arrivent dès le mois d'août.
Id. aux pieds rouges	*Gambes.*	
Combattant. . . .	. . . .	Rare; paroît à la fin de l'automne.
Maubeche.	*Cabidoulo*	Dénomination commune à plusieurs genres d'oiseaux de rivage; se répand dès le mois d'août dans nos prairies inondées.
Bécasseau.	*Quiou-blan.* . . .	Remonte nos ruisseaux à la fin de l'été.
Guignette.		
Giarole	*Pico-terro*	Les terres basses et noyées en sont quelquefois couvertes en automne, d'autres fois il s'écoule plusieurs années sans en voir paroître; recherchée comme gibier.
Perdrix de mer à collier.		
Alouette de mer .	*Cabidoulèto.*	
Cincle.	*Espagnoulés.*	
Courlis	*Charlot.*	Arrive dans nos prairies dès les premiers jours du mois d'août, en repart au printemps.
Corlieu	*Charlotino.* . . .	Assez commun.
Vaneau.	*Vanèlo.*	Arrive dès le mois d'août pour rester tout l'hiver.
Vaneau-pluvier. .	*Pluvié gris.*	
Pluvier doré . . .	*Pluvié daoura.* .	En automne, jusqu'au printemps.
Idem, petit. . . .	*Pluvieïré.*	
Guignard	. . . .	Très-rare, mais non pas inconnu.
Pluvier à collier. .	*Couriolo*	Niche sur les bords de nos rivières.
Courlis de terre .	*Courli*	Niche sur nos collines.
Échasse.	*Gambetto.*	Paroît au printemps sans s'arrêter. Nous n'avons pas eu occasion d'en observer dans les autres saisons.
Râle de genet. . .	*Rey-de-caïo* . . .	Passe au printemps et dans l'automne sans nicher.

NOMS DE BUFFON.	NOMS DU PAYS.	OBSERVATIONS.
Idem, d'eau.	*Rasclé*.	Niche dans nos marécages.
Marouette.	*Piver*	Paroît au printemps et dans l'automne.
Poule-d'eau. . . .	*Poulos d'aigo*. . .	Arrivent en automne pour passer l'hiver ; il en reste toujours quelques-unes pendant l'été, et elles multiplient.
Poulette-d'eau. . .	*Gallinellos*	
Poule-sultane . . .	. . . .	Nous en avons vu un individu tué dans nos marécages en 1780.
Foulque.	*Fouquos*.	Très-abondantes sur les étangs qui bornent nos marécages ; elles y nichent. On leur fait une chasse générale qui dure plusieurs jours ; il n'est pas rare d'en tuer de 15 à 1800 par jour.
Macroule	*Fouquo cabussieïro*	
Castagneux	*Cabussaou*.	
Petit-plongeon . .	*Cabussoun*.	
Harle	. . . .	Rares, ne paroissent que dans les grands hivers.
Idem, huppé. . .		
Pélican.	*Pélacan*.	Peu rare dans nos prairies basses où il recherche les excrémens des *veaux de lait*.
Cormoran.	*Scorpis*	Ne remontent nos ruisseaux que quand il fait très-froid.
Idem, petit		
Pierre-garin. . . .	*Gaffèto*.	
Guiffette.	*Fumés*.	En grandes troupes dès le mois de septembre.
Idem, noire. . . .		
Mouette cendrée.		
Idem, grise. . . .	*Gabians*.	On trouve quelquefois à leur suite des *labbes*.
Idem, rieuse. . .		
Avocette	. . . .	Très-rare.
Phénicoptère. . .	*Flamen*.	Commun dans les marécages qui avoisinent le Rhône.
Cygne.	. . . .	Dans les grands hivers.
Oie	*Aouquo*	Arrive avec les canards ; nous tuons quelquefois l'*oie d'Egypte*.
Canard	*Col-verd*	Il en reste l'été un assez grand nombre qui niche dans nos marécages.
Idem, siffleur . . .	*Pioulaïre*	Très-nombreux ; il en niche quelques-uns.
Idem, huppé. . .	. . . .	Cette belle espèce se voit quelquefois ici en hiver.
Chipeau.	*Bouï-cabussié* . .	On en observe un second passage dans le mois de mars.
Souchet.	*Cuïé*.	Très-commun ; arrive de très-bonne heure en automne.

Pilet

NOMS DE BUFFON.	NOMS DU PAYS.	OBSERVATIONS.
Pilet.	*Jounquïo*	Abondant ; nous en observons un second passage au mois de mars ; il en reste quelques paires qui nichent.
Milouin.	*Bouï rouje*	Très-abondant.
Garrot.	*Idem, negre*. . . .	
Morillon	*Payolo*	
Idem, petit. . . .	*Bouissé*	Tous ces canards, très-abondans, ne nous arrivent qu'avec l'hiver.
Sarcelle.	*Sarcello*.	La seconde niche dans nos marécages.
Idem, petite . . .	*Sarcello*.	
Idem, d'été. . . .	*Cacho-pignoun*. .	Passe au mois de mars quand les autres canards disparoissent ; il en niche quelques-unes.

§. V.

Ovipares.

Les quadrupèdes ovipares que nous avons observés ici, sont le *crapaud commun* et le *brun* ; la *grenouille mangeable* et la *muette* ; la *raine verte* ; le *lézard gris* ; le *vert* et le *seps* [a] ; la *salamandre à queue ronde* et celle *de terre*. Les marais fournissent encore des *tortues*.

Nos serpens sont la *couleuvre*, l'*aspic*, le *serpent à collier*, l'*orvet* et plusieurs autres sans doute, mais les occasions favorables de les observer nous ont manqué : nous pouvons cependant assurer que la *vipère* ne se rencontre pas dans le territoire de Nismes, du moins les recherches les plus exactes n'ont pu nous la procurer : tous les individus recueillis dans les environs, qu'on nous a présentés comme des *vipères*, se sont trouvés des *aspics* innocens.

[a] Le petit nombre d'individus de ce dernier lezard, que nous avons pu nous procurer, avoient tous les pieds tétradactyles.

§. VI.

Insectes.

Le territoire de Nismes nourrit un grand nombre d'insectes, et tandis que la température de son atmosphère favorise la multiplication des individus, la variété du sol et de ses productions contribue à celle des espèces : nous en trouvons journellement sous nos pas que les auteurs ont cru appartenir exclusivement à des climats lointains. Les *scarabées longimanus* et *furcatus L.* des Indes; la *chrysoméle à deux couleurs* de l'Amérique; la *mante à antennes pectiniforme* de la Chine; l'*hister major*; l'*hispa testacea;* le *bupreste à neuf taches*; le *grillus nasutus* et le *turritus;* le *cimex grammicus*, tous insectes de l'Afrique, sont communs ici. Il en est de même d'une foule d'autres qui ont échappé aux recherches de *Linné* et même de tous les auteurs. On y distingue principalement des *abeilles*, des *cigales chantantes*, des *araignées*, etc.

Cependant, parmi ces nombreux insectes inconnus jusqu'ici ou crus étrangers à l'Europe, mais indigènes dans nos campagnes, les genres qui appartiennent aux climats méridionaux sont bien plus abondans que ceux des provinces septentrionales.

Le *moucheron commun* et le *petit* sont un cruel fléau pour notre climat; les vents du sud nous en amènent des nuées que nos collines retiennent: souvent on est obligé d'allumer des feux dans les rues pour les chasser par la fumée.

Le *scorpion* abonde à Nismes. Plus redouté que redou-

table, il passe parmi le peuple pour très-vénimeux : on ne parle que des effets mortels de son poison, sans en administrer aucune preuve; l'expérience prouve, au contraire, que sa piqûre n'est pas plus dangereuse que celle d'une guêpe.

On ignore ici assez généralement que nous foulons aux pieds tous les jours dans nos champs la *tarentule*, et, grâces à cette heureuse ignorance, le *tarentisme* est inconnu parmi nous.

Les maux que causent à nos récoltes les insectes destructeurs, sont plus réels et plus fâcheux; nous en avons fait l'énumération à leur place : quelques insectes utiles nous en dédommagent. Parmi ceux-ci il faut distinguer le *kermès*, *coccus ilicis L.*, assez abondant dans nos environs pour être l'objet d'une branche de commerce [*a*].

[*a*] La ville de Nismes expédie, chaque année, dans l'étranger jusqu'à 10,000 liv. (*) pesant de *kermès* sec, dont le prix moyen, payé à celui qui le cueille, est de 7 ₶ la livre. Cette récolte, qui dure un mois, commence vers le 15 mai. On fait périr l'insecte dans le vinaigre pour le dessécher à l'air libre. Dans les premiers temps de la cueillette, 4 liv. (**) de *coccus* vivans se réduisent à 1 liv. (***) de *kermès* sec du commerce, tandis que vers la fin de la récolte, lorsque l'insecte a pris plus de nourriture, 20 onces (****) suffisent pour former cette livre.

Les défrichemens de nos garrigues, en détruisant le *chêne à cochenille* qui nourrit le *coccus tinctorial*, ont diminué considérablement cette récolte; elle est encore sujette à des réductions très-marquées. En 1788, dans tous les environs de Nismes, on ne put ramasser 100 liv. (*****) de *kermès* frais : il est étonnant qu'on n'ait pas essayé de donner à la multiplication de cet insecte les mêmes soins qu'on apporte à celle de la *cochenille*.

(*) 489,5060 myriagrammes.
(**) 1,9580 kilogrammes.
(***) 4.895 hectogrammes.
(****) 6,119 hectogrammes.
(*****) 48,9506 kilogrammes.

§. VII.

Coquillages.

Nos coquillages terrestres et fluviatiles ne présentent rien de rare ou de curieux. On peut cependant remarquer parmi les premiers un petit *buccin* qui ronge les pierres, et, parmi les derniers, un *buccin bouche à gauche*, la très-petite *patelle fluviatile* qui abonde dans notre fontaine et dans les ruisseaux voisins, enfin les trois testacées, *mya pictorum*, *margaritifera* et *mytilus cygneus L.*, qui acquièrent dans le *Vistre* une grosseur considérable, et fournissent des perles, informes à la vérité.

§. VIII.

Poissons.

Les eaux dormantes de cette petite rivière, où fourmillent les insectes, nourrissent une assez grande quantité de poissons ; on y compte :

La carpe, dans la langue du pays, . *escarpo.*
La tanche, ... *tenco.*
La chevanne, ... *sangar.*
L'aphie, ... *boufiar.*
La vandoise, ... *gandoiso.*
La perche, ... *pergo.*
Le brochet, ... *buché.*
La loche, ... *loco.*
La dobule, ... *cabédo.*
L'épinoche, ... *estranglo-ca.*
L'anguille, ... *anguiëlo.*
Le barbeau, ... *barbeou.*
La brême, ... *braïmo.*

TROISIÈME PARTIE.

De l'homme considéré en santé et en maladie.

INTRODUCTION.

Le but de la topographie médicale est de calculer avec attention les effets de toutes les influences physiques sur l'homme, et de rapporter, d'une manière plus particulière, à cet être intéressant les résultats des faits qui enseignent à le maintenir en santé et à diminuer le nombre de ses maladies. Jusqu'ici nous avons porté nos regards sur tout ce qui nous environne, comme ayant une action directe sur les corps vivans; et devant nous occuper actuellement de l'état physique de ces corps, relativement aux influences générales et particulières, nous allons considérer les habitans de Nismes dans leur façon de se conduire à l'égard des choses non naturelles, et successivement dans les maux qui les affligent, soit que ces maladies viennent des causes qui leur sont étrangères ou de celles qui leur sont propres.

Pour ne rien oublier d'important dans cette intéressante discussion, nous commencerons, 1.° par exposer tout ce qui est relatif aux actions communes de la vie, et, après avoir établi ce qui concerne le mode général de la santé

et du tempérament, nous déterminerons les maladies qui règnent pendant le cours de l'année, suivant l'ordre et l'influence générale des saisons.

2.° Nous tâcherons de déterminer quel est l'état individuel de nos concitoyens, et d'assigner les effets de leurs habitudes privées, de leur régime et de leurs professions.

3.° Nous indiquerons ensuite quelles sont les maladies qui les attaquent, en vertu des influences particulières de leurs positions.

4.° Enfin, nous terminerons ces recherches par un examen des influences relatives et réciproques de l'état individuel de nos concitoyens sur l'ordre des maladies endémiques, populaires ou épidémiques.

CHAPITRE PREMIER.

Des habitans de Nismes en général, tant en santé qu'en maladie.

AVANT de considérer les habitans de Nismes dans les différentes classes dont ils se composent, sous le rapport de l'âge, du sexe, des professions, des habitudes et du régime, nous devons présenter quelques observations sur le mode général de leur tempérament et de leur santé.

Le tempérament des Nismois est nuancé du bilieux et du pituiteux ; aussi leurs solides sont-ils disposés à contracter une irritabilité morbifique à laquelle succède une

atonie plus ou moins forte, et leurs fluides sont-ils susceptibles de dégénérer en diathèse âcre et putride ou bilieuse. La chaleur naturelle du climat, jointe à l'humidité que communiquent à l'atmosphère les grandes évaporations du sol, rend raison de ce phénomène. Il est constant que tous les maux qui tiennent aux vices de la sérosité et de la bile, constituent les maladies dominantes et particulières à ce pays.

Le moral des Nismois est analogue à leur physique, auquel il est infiniment subordonné : beaucoup de vivacité, beaucoup d'ardeur, de la promptitude dans les actions, plus d'esprit que de génie, forment ce caractère distinctif, qui ne contribue pas peu aux révolutions qu'ils semblent toujours prêts à opérer et à subir.

Des circonstances morales et physiques de cette espèce doivent être plus ou moins contraires à la santé. En effet, les maladies sont assez communes, soit que des causes actives tendent à leur donner continuellement naissance, soit que les dispositions individuelles leur prêtent une activité plus ou moins dangereuse. Voici le tableau de ces maladies soumises, autant qu'il est possible de le déterminer, aux influences générales des saisons.

Maladies du printemps sec.

1.° Catarres aigus avec génie inflammatoire, affectant la tête, la gorge et la poitrine, accompagnés de l'appareil phlogistique, et demandant le régime anti-phlogistique, les saignées et les délayans. Ces catarres donnent naissance à la phthisie, et sont funestes aux pulmoniques.

2.° Fièvres catarreuses qui ne diffèrent des catarres aigus du n.° 1, que parce qu'elles sont entées sur un principe humoral, dans les premières voies ou dans les secondes, communément dans ces deux parties, et qui exigent, après la coction, des purgatifs ou des diaphorétiques très-tempérés.

3.° Diarrhées séreuses, vrais catarres aigus n.° 1, ou fièvres catarreuses n.° 2, et qui ne se présentent sous la forme de diarrhée séreuse, que parce que le flux de la matière catarreuse s'est jeté et dirigé sur les entrailles en raison de quelques dispositions particulières. Ces diarrhées ont un génie inflammatoire; elles demandent la saignée, les relâchans, les mucilagineux très-délayés, les acidules et, sur la fin, les purgatifs anti-phlogistiques et peu actifs. Il suffit de terminer la guérison par des lavemens modérément toniques.

4.° Rhumatismes aigus avec une extrême mobilité de la matière acrimonieuse qui les procure, susceptibles, par cette raison, d'occasionner des maladies secondaires aussi graves qu'alarmantes. Nous avons vu des frénésies cruelles, des céphalalgies violentes, des fluxions de poitrine érysipélateuses, des cardialgies dangereuses. Ces rhumatismes et les maux qui en proviennent ne peuvent être avantageusement combattus que par des saignées brusquées dans les principes, par les délayans et les anti-phlogistiques sous toutes les formes, et enfin par les sucs des plantes savonneuses et nitrées : la plupart demandent des purgatifs, mais seulement pour compléter les convalescences.

5.° Maladies cutanées non épidémiques, accompagnées d'un

d'un très-grand prurit, et demandant l'usage des délayans, des bains soutenus par un régime doux et anti-phlogistique.

6.° Renouvellement des maux nerveux dans les constitutions irritables et sèches; augmentation des souffrances chez ceux qui ont le sang appauvri et les humeurs naturellement acrimonieuses; enfin, paroxismes de goutte inflammatoire, attaques de néphrétique très-cruelles, et pour ainsi dire métamorphose des pulmonies chroniques en phthisies pulmonaires aiguës.

7.° Apoplexies par constriction générale du système vasculaire, et pléthore consécutive des vaisseaux du cerveau; paralysies dépendantes du même principe. Ces maladies deviennent promptement mortelles par la moindre erreur un peu grave dans le traitement. Les émétiques réussissent mal; les saignées sont indispensables et sur-tout les sangsues à la tête et les demi-bains. Les purgatifs anti-phlogistiques en grand lavage ne sont pas sans succès ainsi que les anti-spasmodiques rafraîchissans.

8.° Fièvres intermittentes et rémittentes tierces ou double-tierces, dont le caractère exclut le quinquina et admet la saignée dans les premiers paroxismes, les délayans, les minoratifs et les apozèmes faits avec les plantes nitreuses, savonneuses et amères.

9.° Hémoptysies essentielles ou symptômatiques: les premières dépendant de la délicatesse des vaisseaux du poumon; les secondes, des embarras tuberculeux des glandes lymphatiques de cet organe; exigeant conséquemment un traitement différent. Les premières admettent la saignée, les délayans légèrement mucilagineux, les doux incrassans

et, sur la fin, les astringens modifiés et les toniques très-doux; les secondes demandent de moindres saignées, des humectans et, sur la fin, des résolutifs tempérés : quand elles tiennent à un âcre répercuté sur la poitrine, un vésicatoire sur le dos en est le meilleur remède.

N. B. Toutes ces maladies qui tiennent d'autant plus du même caractère, que l'hiver précédent a été sec et froid, sont distinguées par la tendance qu'on observe vers les hémorragies spontanées et le dépôt de l'humeur âcre sur les membranes, les ligamens et les gaines ligamenteuses des tendons; aussi tendent-elles à se métamorphoser en rhumatismes et en inflammations locales, soit internes, soit externes.

Maladies du printemps humide.

1.° Catarres chroniques avec empâtement de l'organe cellulaire, produisant de vrais coryses, des angines pituiteuses, des rhumes de poitrine humoraux, susceptibles de dégénérer en phthisie pituiteuse, en toux stomacale et gastrique et en asthme humoral. Ces maladies ont un génie phlegmatique et souvent saburral; elles demandent des savonneux, des émétiques, des incisifs légers et des béchiques incisifs, notamment les antimoniaux et même les scillitiques : les vieillards et les enfans sont les plus exposés, et les asthmatiques en souffrent considérablement.

2.° Fièvres humorales avec inertie de la fibre et engouement des secrétoires qu'il faut combattre par des boissons aiguisées avec des sels neutres, avec des purgatifs réitérés, précédés d'un vomitif, et des apozèmes dans

lesquels on fait entrer les herbes amères et apéritives.

3.° Fièvres rémittentes longues et fatigantes, dans lesquelles il faut long-temps attendre la fonte des sucs pituiteux, et qu'on feroit aisément dégénérer en affections putrides universelles, ou en maladies cachectiques compliquées d'obstructions, si on se déterminoit à les arrêter de bonne heure avec le spécifique, au lieu de leur opposer les délayans apéritifs, les apozèmes incisifs, les cathartiques et, sur la fin, le quinquina purgatif.

4.° Fièvres d'accès, sur-tout restes ou rechutes des fièvres intermittentes de l'automne, susceptibles de dégénérer en bouffissure, en cachexie et même en hydropisie. Elles demandent le même traitement qui convient aux maladies du numéro précédent.

5.° Apoplexies et paralysies pituiteuses; vertiges et pesanteurs de tout le corps. On oppose à ces affections les évacuans, les anti-spasmodiques nervins, les vésicatoires et les délayans incisifs.

6.° Langueurs sans fièvre chez des jeunes personnes qui approchent de la puberté; pertes d'appétit sans indices de saburres; pâles couleurs et autres affections cachectiques, dont beaucoup d'exercice et quelques toniques des plus doux, sans autres moyens, sont les véritables remèdes.

N. B. La chaleur, jointe à la sécheresse et à l'humidité, sans dénaturer les maladies régnantes, leur donne néanmoins une modification particulière. Elle rend les maladies du printemps sec plus bilieuses, plus ardentes, plus aiguës; et celles du printemps humide, plus humorales,

plus putrides, plus atoniques. Elles diffèrent, les premières, des maladies de l'été, les secondes, des maladies de l'automne, par les anomalies, soit dans les symptômes, soit dans les mouvemens critiques que déterminent, pour l'ordinaire, les brusques variations de l'atmosphère et les influences de la chaleur graduellement plus intense du printemps. Le froid, joint à la sécheresse et à l'humidité, rend les maladies du printemps sec plus inflammatoires, et les maladies du printemps humide plus cachectiques et en quelque manière scorbutiques.

Maladies de l'été sec.

1.° Inflammations des viscères de nature spécialement érysipélateuse, lesquelles produisent dans le cerveau des frénésies violentes; dans le poumon ou sur ses enveloppes, des pleurésies atroces; dans le foie, des hépatites avec jaunisse à couleur claire et foible; dans les entrailles, des enteritis ou des cholera-morbus très-dangereux. Après les saignées brusquées, les délayans et le régime le plus sévère, on met fin à ces maladies par quelques minoratifs anti-phlogistiques, sur-tout lorsqu'il s'agit des hépatites.

2.° Diarrhées, dyssenteries, tenesmes bilieux, auxquels il faut opposer les délayans, les acides et les minoratifs anti-bilieux. Il est une espèce de diarrhée, simple dans son principe, dont la nature est catarreuse, et qui attaque ceux qui s'exposent sans précautions à l'air du soir quand le serein est fort; elle provient du reflux de l'humeur de la transpiration, et sans doute de l'absorption

de la matière du serein; elle ne demande que des diaphorétiques doux, et ne veut point être négligée.

3.° Cholera-morbus simples et plus alarmans que dangereux, dont une méthode humectante est le véritable remède.

4.° Fièvres ardentes et graves, véritables hémitritées causées par une bile âcre et aduste, très-susceptibles de dégénérer en fièvres putrides et malignes, et marquées par des redoublemens dont l'intensité fait le caractère. Ces maladies ayant deux périodes, l'un d'inflammation ou du plus violent éréthisme, l'autre de putridité ou de dissolution, demandent d'abord les anti-phlogistiques et les adoucissans employés sous toutes les formes pour insister ensuite sur les anti-septiques les plus actifs.

5.° Fièvres bilieuses simples, compliquées de fièvre stercorale, et orageuses dans leurs principes jusqu'à ce que les premières voies soient nettoyées, mais bénignes et simples ensuite, se terminant par des déjections critiques, des urines chargées, et quelquefois par des hémorragies du nez.

6.° Jaunisses à couleur moyennement intenses, avec sensibilité dans la région du foie, urines très-ardentes, soif, etc. Elles sont susceptibles de dégénérer en hépatites, quand on veut les traiter avec des apéritifs chauds, des fondans et des remèdes actifs. Une saignée, des humectans, des bains, des minoratifs anti-phlogistiques et en grand lavage, et, sur la fin, les eaux minérales de Valz, sont ce qu'il y a de mieux à faire.

7.° Érysipèles, maladies de la famille bilieuse et qu'il faut traiter comme elles; accès de goutte anomale; dou-

leurs de néphrétique; rétentions d'urine; crachemens de sang.

8.° Éruptions cutanées anomales très-prurigineuses; recrudescence des dartres, des gales, etc.

9.° Charbons ou anthrax caractérisés par l'insensibilité, la lividité ou la noirceur, la dureté et la dépression du noyau ou centre du charbon, et par de petites phlyctènes grises et pleines de sérosité qui l'entourent : le tout environné d'une grande aréole d'un rouge livide. Il n'est qu'un remède à ces maux, qui consiste dans l'application d'un bon caustique; le reste du traitement, qui rarement doit être plus que local, est celui des plaies simples.

10.° Coups-de-soleil, insolation; accidens très-douloureux par le mal de tête horrible qui les accompagne, qui va souvent jusqu'au délire, et qu'il faut combattre très-promptement avec les saignées, soit générales, soit locales, avec les fomentations froides et les humectans.

Maladies de l'été humide.

1.° Fièvres putrides avec ou sans vers, souvent avec des symptômes de malignité et tendance à la dissolution marquée par des hémorragies spontanées, par des pétéchies, le météorisme, la diarrhée, l'éruption d'une grande quantité de vents, etc. Ces fièvres sont graves, longues, souvent mortelles; on les traite avec les acides végétaux et minéraux, les décoctions de quinquina acidulées, les minoratifs ou les décoctions anti-septiques aiguisées avec le tartre émétique, etc. Ces fièvres excluent la saignée, les vésicatoires.

2.° Fièvres gastriques, ordinairement vermineuses surtout chez les enfans et parmi le peuple, qu'on guérit avec les évacuans des premières voies, combinés ou soutenus par l'usage des anthelmintiques et des amers.

3.° Diarrhées opiniâtres, tenant à l'engouement des premières voies, à la plénitude saburrale du duodenum, qui exigent beaucoup de purgatifs, une très-grande circonspection dans l'usage des astringens, mais dans lesquelles les amers ont un très-grand avantage.

4.° Plusieurs maladies qui tiennent à la diathèse muqueuse, âcre et putride; cloux de mauvaise espèce; gales humides; fluxions catarreuses de la vessie; fleurs blanches; rétentions d'urine par engouement; néphrétiques muqueuses, etc.

N. B. Pendant l'été, les maladies ont pour caractère général la disposition à la putridité et à la dissolution, effet naturel de l'action soutenue de la chaleur sur les corps vivans. L'humeur bilieuse domine dans l'économie animale; elle se développe et contracte une grande âcreté pendant l'intempérie sèche; elle se déprave et s'alcalise pendant l'intempérie humide, passant à la dissolution après avoir acquis un vice d'épaississement plus ou moins fort. Cependant les sécheresses ont peu d'inconvéniens, si on en excepte leur influence sur les accouchemens : il est ici d'observation que les mauvaises couches sont plus fréquentes pendant les grandes chaleurs, et que les femmes sont sujettes à faire difficilement l'arrière-faix; et cette dernière circonstance a plus communément lieu lorsqu'à une grande sécheresse succède une forte humidité.

Maladies de l'automne sec.

1.° Toutes les maladies de l'été sec, plus fréquentes et se compliquant du plus au moins avec les maladies de l'été humide. Cependant les coups-de-soleil et les cholera-morbus ont disparu, les charbons sont plus communs, les fièvres et les flux dominent.

2.° Fièvres rémittentes débutant par la fougue des fièvres continues, et se métamorphosant en fièvres d'accès. De ces fièvres dont la marche est tierce ou double-tierce, il y en a de véritablement pernicieuses, amenant, au quatrième, au cinquième ou au sixième accès qui devient mortel, la léthargie, des sueurs froides avec lipothymie ou un état soporeux. Le traitement de ces maladies consiste tout entier dans l'usage méthodique du quinquina. Dans les fièvres simples, on l'administre sur la fin de la maladie, après l'usage réitéré des évacuans des premières voies; dans les fièvres pernicieuses, on le donne après l'effet d'un émétique et d'un purgatif, à très-haute dose comme celle de deux onces dans l'intervalle d'un accès à l'autre. Le dirons-nous? quoique ces fièvres soient fréquentes et aisées à traiter et à guérir, elles sont très-souvent l'écueil des médecins routiniers et inattentifs, perdant tantôt dans l'usage des purgatifs un temps précieux qu'il falloit consacrer à l'administration du fébrifuge, et tantôt dans l'usage du spécifique des momens qu'il falloit employer à l'exhibition des délayans savonneux et des évacuans des premières voies. Aussi les maladies pernicieuses deviennent promptement mortelles, et les autres, longues

longues et fâcheuses, donnent naissance aux obstructions et aux maladies secondaires qui en proviennent.

3.° Fièvres d'accès tierces et quartes; rechutes des maladies périodiques; migraines; attaques d'apoplexie, de paralysie, d'épilepsie; paroxismes d'asthme, de goutte; retour des affections catarreuses et rhumatismales; fluxions sur la tête et sur la poitrine, etc. Ces maladies peuvent être considérées comme des affections bilieuses anomales; et quelle que soit la modification du traitement général, demandée par l'espèce particulière de la maladie, un médecin doit toujours avoir en vue cet éréthisme que porte, sur les viscères et sur les nerfs, la matière bilieuse dépravée et mise en mouvement.

Maladies de l'automne humide.

1.° Courbatures ou fièvres catarreuses éphémères qui ne demandent que le retour de la transpiration par les moyens capables de la déterminer, suivis le plus souvent d'un purgatif.

2.° Fausses fluxions de poitrine et points de côté bâtards, qu'il faut attaquer avec les délayans, les incisifs, les purgatifs et les vésicatoires ou les sinapismes.

3.° Fièvres humorales pituiteuses ou atrabilaires, longues et difficiles à terminer par rapport à la nature réfractaire de l'atrabile. Ce sont les maladies qui se jugent le plus incomplétement. Après leur guérison apparente, les sujets qui ont éprouvé de pareilles affections, ne se sentent revenus à leur état naturel que plusieurs semaines, plusieurs mois après, pour l'ordinaire après l'apparition

des hémorroïdes, l'éruption d'un dartre ou de quelques exanthèmes, mais plus souvent après une diarrhée poisseuse ou un vomissement véritablement atrabilaire.

4.° Fièvres catarreuses plus ou moins graves, imitant la marche des fièvres rémittentes dont on ne les distingue que parce que les reprises reviennent constamment aux approches de la nuit et à peu près à la même heure ; tandis que les reprises des fièvres rémittentes devancent ordinairement ou retardent les unes sur les autres. Dans ces dernières, le sédiment des urines est rougeâtre ou briqueté ; dans les autres, ce sédiment est muqueux, glaireux ou filandreux.

5.° Fièvres rémittentes ou intermittentes, compliquées de fièvres catarreuses ou gastriques, et assujetties à l'influence de l'humeur bilieuse ou atrabilieuse, ce qui rend ces dernières, qui sont ordinairement quartes, rebelles et très-longues.

6.° Dyssenteries putrides ou atrabilieuses ; rhumatismes chroniques opiniâtres et douloureux ; paroxismes de goutte longs et cruels.

7.° Vertiges, apoplexies et paralysies par atonie et pléthore humorale ; elles demandent les évacuans par haut et par bas, les digestifs, les toniques. C'est ici que conviennent les fleurs d'arnica, les eaux de Balaruc, le *polygala amara*, *Lin.*, remèdes qui nous sont familiers et dont nous avons quelquefois éprouvé des succès.

8.° Cachexies, bouffissures, hydropisies de toutes les cavités, compliquées quelquefois d'une si grande irritabilité, que le traitement actif en reçoit pour l'ordinaire de fâcheuses entraves.

9.° Développement des maladies qui dépendent de la diathèse hydropique et des fièvres lentes qui tiennent à l'engorgement glanduleux du système lymphatique; une grande mortalité dans les maladies chroniques; une dégénération des affections aiguës en affections chroniques, etc., etc.

10.° Cachexies scorbutiques, marquées par des fluxions sur les dents, par des engorgemens sanguins des gencives, par beaucoup d'indolence, par la bouffissure du visage et par quelques exanthèmes livides; elles demandent le petit-lait, les anti-scorbutiques et les amers.

N. B. Dans l'automne, l'humeur bilieuse acquiert de plus en plus un caractère d'épaississement acrimonieux; l'atrabile commence à dominer, la matière catarreuse produit de l'humeur, de la transpiration qui se refoule, jette dans les maladies de cette saison une complication plus ou moins fâcheuse, et tend toujours à en dénaturer l'espèce. Si l'automne est sec, la nature des maladies régnantes se rapproche du plus au moins de celles de l'été sec, et comme les humeurs des corps vivans sont plus épaisses et plus âcres, il est souvent nécessaire d'en venir à la saignée, moins dans l'intention de donner issue à la matière peccante, que pour favoriser la circulation gênée dans les dernières ramifications vasculeuses. Quand l'automne est humide, les maladies se rapprochent soit de celles qui règnent pendant l'été humide, soit de celles qui s'observent pendant l'hiver humide et chaud. La combinaison d'une chaleur soutenue fait de l'automne une saison désastreuse; le froid la rend plus salubre, à l'inconvénient

près de développer des maladies combinées du mode inflammatoire et du mode putride, et d'être extraordinairement contraire aux poitrines délicates, sèches, aux poitrinaires et aux asthmatiques.

Maladies de l'hiver sec.

1.° Maladies de poitrine inflammatoires et soumises au traitement rigoureusement anti-phlogistique.

2.° Fièvres inflammatoires, distinguées des maladies à inflammation, parce que l'inflammation est subordonnée à la fièvre dans le premier cas, tandis que dans le second c'est la fièvre qui est subordonnée à l'inflammation. Le traitement anti-phlogistique convient moins aux fièvres inflammatoires qu'aux inflammations ; cependant c'est le seul convenable, sur-tout dans leur premier période. Ces maladies sont graves lorsqu'elles sont compliquées de fièvre gastrique ; elles sont exacerbantes, et chaque redoublement détériore souvent l'état du viscère sur lequel la fluxion s'est faite. De toutes les maladies de cette classe, les fièvres hépathiques sont celles qui exigent le plus de purgatifs ; et les plus dangereuses sont celles qui sont accompagnées d'un état inflammatoire des entrailles.

3.° Toutes sortes de catarres sur la tête, les yeux, la gorge, la poitrine, les entrailles, les parties de la génération ; hémoptysies vives et fortes ; phthisies aiguës, etc.

4.° Synoques non putrides, distinguées des fièvres inflammatoires par l'absence des redoublemens subordonnés au génie de la maladie.

5.° Rhumatismes aigus ; accès de goutte anomale ; attaques d'asthme convulsif ; odontalgies cruelles et vives otalgies ; engelures très-douloureuses avec tendance à s'ulcérer très-promptement.

Maladies de l'hiver humide.

1.° Fièvres malignes lentes, marquées par la prostration des forces, l'affection décidée du cerveau et des nerfs, l'irrégularité des excrétions et la lenteur respective de leur marche ; se terminant presque par tous les couloirs et par des dépôts ; affectant singulièrement le sang et les humeurs dans la série de leurs effets, et demandant, tour à tour, des humectans, des évacuans, des toniques et des antispasmodiques nervins, sans compter les secours accessoires qui composent la méthode symptômatique.

2.° Fièvres gastriques vermineuses avec marche de synoque ou de fièvre catarreuse avec lesquelles on les confondroit souvent par rapport à la toux qui les accompagne, si la toux vermineuse n'étoit facile à distinguer, étant plus aigre, plus sèche, plus forte et presque convulsive.

3.° Pleuropéripneumonies humorales, exigeant l'émétique et les vésicatoires après une ou deux saignées au plus, et se terminant, partie par l'expectoration, et partie par les selles.

4.° Tous les catarres de l'automne et du printemps.

5.° Maladies chroniques ou semi-chroniques, attaquant plusieurs parties indifféremment, et tenant à des congestions froides, soit dans le tissu cellulaire, soit dans le système lymphatique des parties affligées. De là provien-

nent des incommodités, des affections et des maladies sans nombre, comme des maux de tête, des pesanteurs, des oreillons, des essouflemens, des coliques opiniâtres, des engelures, etc.

6.° Hydropisies de tous les genres avec affoiblissement radical de la constitution, susceptibles d'être traitées par les diurétiques actifs, plus que par les hydragogues efficaces.

7.° Reliquats de tous les genres des maladies automnales.

N. B. Les humeurs des corps vivans qui, depuis l'automne, avoient commencé de se refouler dans l'intérieur, s'y dirigent d'une manière encore plus déterminée par l'effet de l'hiver. Les maladies qui en proviennent sont compliquées d'engouement, soit inflammatoire, soit muqueux et humoral. Les organes, soumis directement à l'action de l'air, sont plus susceptibles d'être affectés; aussi les maladies du poumon et celles du tissu cellulaire cutané sont plus fréquentes; et si elles ne sont pas essentielles, elles forment le plus souvent complication des maladies primitives. Le grand froid, comme la chaleur disproportionnée, modifie ces maladies; le froid leur donnant un caractère très-aigu et très-dangereux par l'engourdissement des mouvemens vitaux, et le chaud leur imprimant un caractère de fonte et de dissolution plus ou moins défavorable. Les grands froids sont, comme les grands chauds, contraires aux accouchemens, et ils ne sont jamais plus laborieux que pendant ces températures.

Telles sont les maladies qui se déclarent par une suite naturelle de l'influence successive des saisons. Les endé-

mies et les épidémies qui se répandent, sans leur être subordonnées, en reçoivent cependant des modifications particulières. La petite vérole, la rougeole, la fièvre scarlatine avec ou sans mal de gorge, la fièvre miliaire, la coqueluche et la fièvre continue rémittente règnent indistinctement en tout temps et, par leur action directe ou réciproque, paroissent tantôt les dominantes de la constitution, tantôt les intercurrentes et *vice versâ*. De là un traitement varié suivant les températures, les complications et les influences particulières ou générales des temps, des saisons et des années. Mais quelques marqués que soient les effets des saisons, lorsqu'elles sont réglées et naturelles, il n'en est pas de même dans les intempéries d'années, parce qu'alors, avec de très-légères modifications, la constitution dominante imprime un caractère identique à toutes les maladies, indépendamment de l'ordre des saisons. C'est ainsi que depuis quatre ans nous n'avons vu que deux grandes constitutions, la bilieuse et la catarreuse, assujétir à un même type les maladies que le retour alternatif des saisons a coutume de nuancer d'une manière très-frappante.

Nous ne parlons point ici des effets particuliers et passagers des variations graves dans la température. Ceux qui lient la médecine clinique avec les résultats de la météorologie sont convaincus que l'élévation du mercure dans le baromètre, supposant le poids de l'air, est très-contraire à la poitrine, et qu'il nous amène des hémoptysies, des paroxismes d'asthme, des étouffemens qui chez les enfans prennent une forme épileptique, etc.; que les vents secs et violens des divers rumbs du nord renouvellent les catarres, fatiguent nos pulmonaires, nos asthmatiques, etc.;

que l'humidité nébuleuse, si contraire à ceux qui éprouvent un asthme humoral, soulage un homme délicat, une femme vaporeuse, etc., maladies très-communes pendant les équinoxes, etc.; que les vents du sud soutenus occasionnent des épidémies, des fièvres rémittentes et intermittentes, parce que ces vents nous amènent les éfluves qui s'élèvent continuellement des marais pendant la saison chaude, etc., etc.

Toutes les maladies dont nous venons de faire mention, et celles que nous indiquerons dans le chapitre suivant, ne règnent pas toutes également et ne sévissent point dans les mêmes proportions. Les unes sont extrêmement communes, les autres le sont moins, et quelques-unes sont rares et peu connues. Pour donner une idée de la dominance respective des maladies qu'on observe dans Nismes, nous placerons ici deux tableaux nosologiques. Le premier offre simplement la nomenclature des maladies, suivant leur ordre de progression naturelle; le second présente une table des maladies observées dans l'hôtel-dieu, depuis le 1.re juin 1757, jusqu'au 1.er janvier 1762. Ce second tableau, formé sur les tables nosologiques et météorologiques, publiées par M. *Razoux* en 1767, quoique très-incomplet [a] pour les preuves dont nous avons besoin, fournit

[a] L'hôtel-dieu de Nismes, où ont été faites les observations dont nous parlons, a deux médecins qui font leur service alternativement, et chacun pendant un mois. Chaque médecin ne fait donc de service réel que six mois par an, et c'est ce qu'il ne faut pas perdre de vue en examinant le tableau. Un autre inconvénient qu'il présente est que, pendant la période de quatre ans et sept mois, sur laquelle roulent les observations de M. *Razoux*, il y a des mois de l'année qui reviennent chaque année, tandis que d'autres ne viennent jamais ou ne vien-

fournit un aperçu des mois dans lesquels chaque maladie est plus commune. La première colonne de ce second tableau indique le nom des maladies régnantes ; les colonnes successives désignent les mois dans lesquels ces maladies ont paru, et la dernière colonne du tableau marque le total des maladies qui ont sévi pendant la période désignée. . . . .

PREMIER TABLEAU.

Nomenclature des maladies, suivant leur ordre de progression naturelle.

1.° Fièvre catarrale éphémère, courbature.
2.° Fièvre bilieuse simple [*a*].
3.° Fièvre bilieuse putride [*b*].
4.° Fièvre intermittente tierce.
5.° Fièvre catarrale putride [*c*].
6.° Fièvre inflammatoire simple [*d*].

---

nent qu'une ou deux fois, ce qui fait que la comparaison des maladies de mois à mois est inexacte et infidelle. Malgré ce défaut, nous avons cru devoir extraire le tableau que nous présentons, tant parce qu'il fournit un aperçu utile, que parce qu'il indique les maladies qui affectent le peuple et les soldats, et leur nombre.

[*a*] De la classe des rémittentes ; la fièvre stercorale de *Quesnay*, la fièvre gastrique de *Baillou*, la fièvre mésentérique de *Baglivi*, la fièvre putride dans le langage vulgaire de la pratique ; prototype.

[*b*] De la classe des rémittentes ; ayant un double foyer, l'un dans les premières, l'autre dans les secondes voies ; type de quotidienne ou de double-tierce ; l'amphimérine des scholastiques ; la fièvre maligne dans la pratique vulgaire.

[*c*] De la classe mixte ou continue-exacerbante sans type de rémittente.

[*d*] De la classe des continentes ; la synoque non putride ou simple des auteurs ;

7.° Fièvre putride simple [a].
8.° Rhumatismes.
9.° Fièvre intermittente double-tierce.
10.° Diarrhée.
11.° Fièvre bilieuse inflammatoire [b].
12.° Phthisie tuberculeuse.
13.° Hydropisie ascite.
14.° Ophtalmies.
15.° Carie et fluxion sur les dents.
16.° Angines catarrales.
17.° Dyssenteries.
18.° Fièvre maligne aiguë [c].
19.° Affection scorbutique.
20.° Phthisie catarrale [d].
21.° Edématies.
22.° Fièvre intermittente quarte.
23.° Érysipèles.
24.° Dentition laborieuse.
25.° Jaunisses.
26.° Vers intestinaux, strongles.

---

synocha des scholastiques; la fièvre éphémère prolongée des uns; la fièvre sanguine de *Gordon*; la fièvre dépuratoire de *Sydenham.*

[a] De la classe des continentes; la fièvre maligne des praticiens populaires; la fièvre continue des uns; synochus des scholastiques.

[b] De la classe des rémittentes, occasionnée et par la diathèse phlogistique et par la saburre bilieuse.

[c] De la classe des anomales; le typhus des scholastiques et d'*Hippocrate*; la fièvre putride maligne des praticiens; la fièvre nerveuse des modernes.

[d] C'est cette espèce qu'ont traitée plus ou moins heureusement des praticiens qu'on prendroit, sur leur parole, pour des guérisseurs de phthisie pulmonaire, si on manquoit d'apprécier leurs observations.

27.° Colique bilieuse.
28.° Dartres et éruptions analogues, anomales.
29.° Hémorroïdes.
30.° Dureté d'oreille.
31.° Sciatique.
32.° Teigne et maladies cutanées de l'enfance.
33.° Lumbago.
34.° Fièvre pituiteuse [*a*].
35.° Hydropisie-anasarque.
36.° Engelures.
37.° Affections asthmatiques.
38.° Fausses érysipèles, fluxions apyrétiques sur le visage.
39.° Gale et autres exanthèmes prurigineux anomaux.
40.° Phthisie ulcéreuse essentielle [*b*].
41.° Hydropisie de poitrine.
42.° Douleurs internes [*c*].
43.° Vérole et affections véroliques.
44.° Douleurs de tête [*d*].
45.° Calcul et coliques néphrétiques.
46.° Difformités acquises.
47.° Crachement de sang, hémoptysie.

[*a*] De la classe des rémittentes, distincte de la fièvre bilieuse par la qualité pituiteuse des sucs dépravés; la fièvre muqueuse de *Roederer*.

[*b*] Elle vient à la suite de la fièvre inflammatoire simple, et par la métastase des sucs âcres, répercutés et déposés sur la poitrine.

[*c*] Les douleurs de poitrine sympathiques ou rhumatismales; les douleurs du foie causées par un squirre, par des pierres biliaires; les douleurs de la rate excitées par un squirre, etc.

[*d*] Comprenant la migraine, la céphalalgie, la céphalée et les douleurs sympathiques.

48.° Vomissement de pituite sans maladie [a].

49.° Mouvemens convulsifs des enfans.

50.° Phthisie pituiteuse.

51.° Asthme.

52.° Colique hystérique, suffocation de matrice.

53.° Péripneumonie, pleurésie et pleuropneumonie inflammatoire.

54.° Aphtes des enfans, mal blanc.

55.° Chute du rectum.

56.° Vertiges.

57.° Règles dérangées, supprimées.

58.° Échauffement.

59.° Vapeurs et maladies nerveuses.

60.° Obstructions des viscères.

61.° Hémorragie du nez.

62.° Affections hypocondriaques, mélancoliques.

63.° Panaris.

64.° Fleurs blanches.

65.° Règles dévoyées.

66.° Affections chlorotiques.

67.° Goutte.

68.° Charbon, cloux charbonneux, anthrax.

69.° Puberté orageuse.

70.° Épilepsie, éclampsie, convulsions épileptiques.

71.° Tremblement des membres, secousses spasmodiques.

72.° Furoncles, boutons pustuleux.

73.° Cholera-morbus et passion iliaque.

---

[a] C'est ce qu'on désigne ici par être sujet à la bile, à mâcher la bile, à cracher la bile.

74.° Tenesme.
75.° Affections pourpreuses [*a*].
76.° Fièvre hectique essentielle.
77.° Colique d'estomac, cardialgie, soda.
78.° Vidanges immodérées ou trop prolongées.
79.° Fièvre laiteuse éphémère, le poil.
80.° Affections des voies urinaires [*b*].
81.° Imbécillité, démence, folie, manie.
82.° Apoplexie, fausses attaques.
83.° Fausses fluxions de poitrine [*c*].
84.° Fièvre intermittente quotidienne.
85.° Hydrocèle, hydropisies enkistées diverses.
86.° Écrouelles et affections scrofuleuses.
87.° Paralysie et débilités des membres.
88.° Cachexies simples.
89.° Affections rachitiques.
90.° Hernies.
91.° Marasme, amaigrissemens partiels.
92.° Scorbut.
93.° Avortemens et morts-nés.
94.° Ulcères cacochymiques.
95.° Accouchemens laborieux.
96.° Cataractes et vices de l'organe et de la vue.
97.° Vomissement chronique.
98.° Fièvre maligne lente [*d*].

[*a*] Comprenant la pourpre chronique et les fièvres pourprées.

[*b*] Renfermant la dysurie, l'ischurie, la rétention et la suppression d'urine.

[*c*] Causées par un engorgement catarreux ou pituiteux; la fausse péripneumonie de *Sydenham*.

[*d*] De la classe des anomales, de la nature de la fièvre maligne aiguë; la fièvre lente nerveuse d'*Huxam*; la fièvre lymphatique de quelques-uns.

99.° Ténia, vers solitaires.
100.° Écrouelles.
101.° Fièvres puerpérales, putrides ou laiteuses.
102.° Grossesses laborieuses.
103.° Surdité.
104.° Cancer.
105.° Rachitis.
106.° Palpitation de cœur.
107.° Varices et tumeurs anévrismatiques.
108.° Flux sanguin mésentérique.
109.° Néphrésies.
110.° Hépatites.
111.° Frénésie.
112.° Ankyloses, tumeurs blanches des articulations.
113.° Tympanite.
114.° Coups-de-soleil.
115.° Danse de S.t-Guy.
116.° Spina ventosa.
117.° Maladies des testicules, fluxions sur le scrotum.
118.° Mort subite.
119.° Catalepsie.
120.° Hématurie et pyurie.
121.° Croûte laiteuse des adultes.
122.° Couperose et teint soulevé.
123.° Maladie noire et déjections atrabilieuses.
124.° Cochemar.
125.° Fistules.
126.° Tétanos.
127.° Strabisme.
128.° Goutte sereine.

129.° Claudication des enfans, maladie des hanches.
130.° Hydrocéphale.
131.° Ambyopie et héméralopie.
132.° Maladie vertébrale.
133.° Gastritis.
134.° Empyème.
135.° Flux hépatique.
136.° Lienterie.
137.° Fièvre singultueuse.
138.° Maladie pédiculaire.
139.° Diabètes.
140.° Hydrophobie spontanée.
141.° Rage.

SECOND TABLEAU.

SECOND

TABLE des maladies observées dans l'Hôtel-Dieu, depuis le 1[illegible]
giques et météorologiques, publiées par M. RAZOUX *en* 17[illegible]
première colonne donne le nom des maladies; les colonnes
total additionnel.

MALADIES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.
Synochus, fièvres continues simples, ...	109	17	12[illegible]
Fièvres intermittentes quotidiennes, tierces et quartes, ...	71	6	68
Fièvres éphémères prolongées, ...	49	18	60
Fièvres putrido-malignes, amphimérine trytéophie, ...	71	10	61
Dyssenterie, ...	18	1	4
Pleurésies putrides, fièvres putrides avec point de côté, ...	40	. .	40
Diarrhée, ...	33	2	9
Catarres, ...	35	. .	62
Rhumatismes, ...	21	8	26
Phthisie et toux phthisique, ...	26	5	33
Pleuropneumonies putrides, ...	16	10	19
Hydropisies, ...	19	3	20
Typhus, fièvre putrido-maligne, ...	23	2	1[illegible]
Erysipèles, ...	21	4	21
Plaies avec ulcère, ...	18	. .	20
Ophtalmies et fluxions sur les yeux, ...	11	3	13
Angines, ...	7	2	14
Jaunisse, ...	10	2	[illegible]
Asthme, ...	6	1	2

TABLEAU

TABLEAU.

juin 1757 jusqu'au 1.er janvier 1762, formée des tables nosolo-
pour servir d'aperçu des maladies régnantes de mois à mois. La
successives désignent les mois; et la dernière colonne présente le

AVRIL.	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUST.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	TOTAL.
36	80	91	549	72	159	25	112	22	1406.
11	54	57	176	46	172	31	134	15	841.
13	22	96	232	23	39	19	26	24	590.
9	67	27	169	35	84	14	51	15	613.
4	5	8	136	63	73	...	33	10	357.
7	23	15	53	11	19	...	36	9	253.
2	5	3	78	32	51	8	21	10	253.
11	3	23	69	8	25	...	5	...	241.
4	20	15	58	6	24	13	19	11	225.
8	14	7	36	7	21	11	20	9	203.
...	3	34	57	6	9	8	3	5	170.
7	10	3	19	5	22	10	25	...	143.
3	16	2	19	6	17	2	22	4	143.
3	25	4	23	2	12	8	10	...	134.
...	4	...	24	...	16	...	12	...	94.
...	1	19	20	...	4	7	4	7	90.
3	8	3	19	4	9	3	2	3	74.
...	...	3	13	...	7	...	4	...	46.
2	2	1	8	...	1	...	3	2	28.

MALADIES.	JANVIER.	FÉVRIER.	MARS.
Hémoptysie,	3	1	6
Fausses érysipèles, fluxions au visage,	1	...	3
Hépatalgie, néphralgie,	3	...	4
Plaies et contusions,	3	4	1
Pourpre,	3	...	4
Fièvre hectique,	2	...	1
Vomissement,	2	...	2
Coliques,	2	...	1
Vérole,	...	...	3
Paralysie,	2	...	1
Dartres,	2	...	2
Scorbut,	...	...	2
Suppression des règles,	1	...	...
Tumeurs,	1	...	...
Hémorragies,	2	...	...
Charbon,	...	...	...
Hystérie,	...	...	1
Catalepsie,	2	...	...
Apoplexie,	...	...	...
Frénésie,	...	...	...
Dysurie,	...	1	1
Pertes de sang,	1	...	...
Epileptie,	1	...	...
Marasme,	...	1	...
Pissement de sang,	...	...	1
Gale,	...	...	...
Délire maniaco-mélancolique,	...	...	...
Inflammation des testicules,	...	3	...
Fausses fluxions de poitrine,	...	...	...
Néphritis,	...	...	...

…	MAI.	JUIN.	JUILLET.	AOUST.	SEPTEMBRE.	OCTOBRE.	NOVEMBRE.	DÉCEMBRE.	TOTAL.
.	1	...	4	2	3	2	1	4	27.
2	4	...	6	2	4	...	3	...	25.
1	1	...	7	...	1	2	4	1	24.
.	...	...	12	...	7	...	4	...	21.
.	...	...	9	...	...	...	...	...	16.
.	2	...	2	...	4	...	4	...	15.
2	...	2	2	...	...	1	1	...	12.
.	3	1	4	...	...	...	1	...	12.
.	3	...	4	...	...	...	...	...	10.
.	1	...	2	1	2	...	1	...	10.
.	2	2	1	...	1	...	...	...	10.
1	...	1	4	...	...	...	1	...	9.
.	2	2	2	...	...	...	...	...	7.
.	...	...	...	...	1	...	5	...	7.
.	...	...	2	...	3	...	...	...	7.
.	...	1	3	1	1	...	...	...	6.
.	...	3	1	...	...	...	...	...	5.
.	...	...	3	...	...	...	...	...	5.
.	...	...	3	...	2	...	...	...	5.
.	...	...	3	...	1	...	...	...	4.
.	...	...	3	...	...	...	...	...	5.
.	...	1	...	...	...	...	2	...	4.
.	1	...	2	...	...	...	...	...	4.
.	...	...	2	...	...	...	1	...	4.
.	...	...	2	...	1	...	...	...	4.
.	...	...	...	...	...	...	4	...	4.
.	...	1	1	...	1	...	1	...	4.
.	...	...	...	...	...	...	...	...	3.
.	...	...	3	...	...	...	...	...	3.
.	...	...	1	...	2	...	...	...	3.

MALADIES.	JANVIER.	FÉVRIER.	
Héméralopie,	...	...	..
Amblyopie,	2	...	..
Cancer,	1	...	..
Avortement,	...	...	..
Hernie,	...	...	..
Hépatitis,	...	...	..
Tenesme,	...	...	..
Vertiges,	...	...	..
Ischurie,	...	...	..
Anévrismes,	...	...	..
Suppression d'urine,	...	...	..
Incontinence d'urine,	...	...	..
Convulsions,	...	...	..
Tremblemens,	...	...	..
Obstructions des viscères du bas-ventre,	...	...	..
Inappetence, dégoût,	...	...	..
Maladie noire,	...	...	..
Fleurs blanches,	...	...	..
Colique hystérique,	...	...	..
Palpitation de cœur,	...	...	..
Rachitis,	...	...	..
Gastritis,	...	...	..
Fièvre singultueuse,	...	...	..
Gangrène,	1	...	..
Cataracte,	...	...	..
Ankylose,	...	...	..
Brûlure,	...	...	..
Artère ouverte,	...	...	..
Hydrophobie,	...	...	..

Avril.	Mai.	Juin.	Juillet.	Aoust.	Septembre.	Octobre.	Novembre.	Decembre.	Total.
. .	3	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	3.
. .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	2.
1	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	2.
. .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1	. . .	2.
. .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	2	2.
. .	. . .	1	1	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	2.
. .	. . .	. . .	1	. . .	. . .	1	. . .	. . .	2.
. .	. . .	. . .	. . .	. . .	1	. . .	. . .	. . .	1.
. .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1	. . .	1.
. .	. . .	. . .	1	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1.
. .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1	. . .	. . .	1.
. .	. . .	. . .	. . .	. . .	1	. . .	. . .	. . .	1.
. .	1	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1.
. .	. . .	. . .	1	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1.
. .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1	. . .	1.
. .	. . .	. . .	. . .	. . .	1	. . .	. . .	. . .	1.
. .	1	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1.
. .	. . .	. . .	. . .	. . .	1	. . .	. . .	. . .	1.
. .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1.
. .	. . .	. . .	1	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1.
. .	. . .	. . .	1	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1.
. .	. . .	1	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1.
. .	. . .	. . .	1	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1.
. .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1.
. .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1	. . .	1.
. .	. . .	. . .	. . .	. . .	1	. . .	. . .	. . .	1.
. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1.
. . .	. . .	. . .	1	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1.
. . .	. . .	. . .	1	. . .	. . .	. . .	. . .	. . .	1.

CHAPITRE II.

Des habitans en particulier, tant en santé qu'en maladie.

Nous avons compté dans la ville de Nismes environ quarante mille habitans ; nous avons fait le dénombrement des âges, des fortunes et des professions ; nous avons divisé les fortunes en quatre classes, graduées, avons-nous dit, de l'opulence à la misère. Il faut ici donner quelque développement à cette graduation, et faire voir de quelle espèce de citoyens chacune de ces classes se compose.

L'opulence qui caractérise la première, n'est guère qu'un état de grande aisance : cette division comprend les nobles, les riches négocians et les bons bourgeois.

Dans la seconde, on jouit d'une heureuse médiocrité, et là se placent les commerçans du second ordre, la plupart des manufacturiers et d'autres citoyens de professions plus ou moins remarquables.

La troisième est formée par les bons artisans et par la portion la plus aisée des ouvriers et des terrassiers, par ceux, en un mot, qui ajoutent les revenus d'une petite propriété aux produits de leur industrie.

Enfin, la quatrième embrasse la partie la plus misérable de nos artisans et de nos travailleurs de terre, et les pauvres proprement dits.

Les mœurs, les usages, les travaux, les alimens divers dans chacune des subdivisions de ces classes, y modifient aussi diversement les affections morbifiques, et y constituent un état de maladie et de santé particulier, pour ainsi dire, à chaque situation et à chaque métier. Nous allons rechercher les causes de ces différences, et examiner avec quelques détails la nature de leurs effets.

§. I.er

De l'homme dans l'état d'opulence.

Les gens riches, sans vivre somptueusement, se livrent néanmoins à toutes les commodités de la vie. Leurs maisons sont spacieuses, assez bien bâties, bien percées, tenues proprement et salubres. Leur domestique ne va pas jusqu'au superflu, et soit que l'état des rues s'y oppose, soit que l'usage n'en soit pas encore introduit, ils connoissent peu le luxe des voitures ; mais les femmes vont volontiers en chaise à porteur. Les habillemens des hommes sont peu recherchés ; les femmes sont vêtues plus galamment que richement, sans doute par rapport aux fréquens changemens que les modes, dont elles sont avides, introduisent si souvent dans la parure ; elles aiment la société, dont elles sont le plus bel ornement ; mais, circonscrites dans un cercle assez étroit de personnes parmi lesquelles règnent l'amabilité, les prévenances réciproques et une noble familiarité, elles ont pour tous les autres un accueil dont la politesse tient de la froideur et même de la fierté. Dans cette classe de citoyens, les talens agréables, la musique, la danse, le dessin sont en général

cultivés avec goût. Les jeunes-gens entrent volontiers au service militaire, soit qu'ils se sentent naturellement entraînés dans cette honorable carrière, soit qu'enflammés de l'amour de la patrie ils ne voient réellement rien au-dessus de la gloire de se montrer toujours prêts à répandre son sang pour l'état.

Le régime des gens riches répond à leurs facultés et aux connoissances qu'ils ont de la salubrité des alimens. En général, ils déjeunent avec du chocolat et plus rarement avec du café pur ou du café au lait. Le dîner est le repas le plus copieux; il est composé d'un mélange heureux de viandes et de végétaux, terminé par les fruits ou le dessert de la saison, et par le café pur. Le goûter n'est guère connu que des femmes et des enfans, et ce goûter, adopté aujourd'hui assez communément par les dames, consiste dans le café au lait ou le chocolat.

Le souper est un repas très-frugal, composé seulement d'herbages ou de fruits; plusieurs même, satisfaits par un bon dîner, sont dans l'usage de se contenter de ce seul repas. Le vin d'usage est un bon vin vieux du pays, et lui seul tient la place du vin étranger et des liqueurs. Tel est le régime privé de cette classe de citoyens; s'ils donnent des festins, ce qui n'est pas rare, c'est avec la somptuosité que permet une ville de province. Les vins étrangers et les liqueurs y paroissent avec profusion, et la multitude des mets opposés prouve bien que c'est le luxe seul qui dirige ces repas splendides.

Sans être absolument sédentaires, les gens riches ne se livrent pas à l'exercice autant que l'exigeroit le soin de leur santé; et, sur cet article, les hommes surpassent de

de beaucoup l'activité des personnes du sexe : à peine, dans les plus beaux jours, les femmes se promènent-elles le matin avant leur dîner, en hiver; et le soir avant leur souper, en été ; encore ces promenades sont-elles bornées, incomplètes et bien loin de répondre au véritable but de l'exercice. En revanche elles aiment assez les sociétés d'étiquette, dans lesquelles une compagnie plus ou moins nombreuse s'assemble tous les soirs, pendant l'hiver seulement, pour se livrer au plaisir des cartes. La mode, si souvent bizarre, a introduit dans ces assemblées l'usage du café au lait ou d'une magnifique collation ; et comme les jours de société sont, par convention, distribués entre différentes personnes, ces goûters reviennent assez fréquemment dans une compagnie. Pendant l'été et une partie de l'automne, les gens riches vont faire quelque séjour à la campagne, moins pour se livrer à la vie agréable qu'on peut goûter aux champs, que pour veiller aux affaires domestiques que ramènent annuellement les récoltes et les travaux de l'agriculture.

Le tempérament des gens riches peut se rapporter au tempérament sanguin-bilieux et au tempérament sanguin-pituiteux : les hommes inclinant plutôt vers le premier de ces tempéramens, et les femmes vers le second. Cette classe de citoyens paroît bien constituée, saine, sans néanmoins être exempte de vices héréditaires qui sont la goutte, la pulmonie et les maux de nerfs. Une taille médiocrement avantageuse, une complexion moyenne, une physionomie animée et agréable sans beauté, de l'enjouement sans folle gaîté, un esprit naturel, un maintien aisé, les distinguent et les particularisent. Le sexe réunit, comme

c'est l'ordinaire, quelques agrémens de plus, et les femmes peuvent en général passer pour aimables. Elles ont le goût des affaires domestiques, et mettent beaucoup d'intérêt aux soins de leurs familles. Elles sont encore assez fécondes; mais les mariages se multiplient peu, tant par rapport à la quantité des besoins factices, qu'à ce penchant pour le célibat qu'entretient dans les jeunes-gens un peu d'égoïsme, la plus grande facilité à satisfaire leurs passions et, à quelques égards aussi, le service militaire.

Les maladies auxquelles les gens riches sont particulièrement exposés, tiennent à la surabondance d'un sang dans lequel l'humeur bilieuse domine, et à la mobilité des systèmes nerveux et musculaire. Cette disposition tire son origine de l'habitude du chocolat ou du café, de la bonne chère, du défaut d'exercice : causes évidentes d'un état pléthorique, de la dominance de la matière bilieuse, de l'agacement permanent du principe de la sensibilité et d'une tendance générale à l'engouement des organes épigastriques. Les maladies graves et sérieuses ne sont pas souvent l'effet de ces dispositions individuelles ; mais, à leur place, on a des vices opiniâtres, des indispositions rebelles et des affections si simples en apparence qu'on est étonné du temps nécessaire pour y remédier. Ce sont, par exemple, des anorexies, un état indéfinissable d'angoisses, de la mélancolie, des gonflemens, la perte du sommeil et du goût, la constipation, la sécheresse et la rudesse de la peau, l'abattement des forces, des boutons ou des feux au visage, des dartres, des hémorroïdes, des urines troubles et fétides, des règles dérangées, des fleurs blanches, enfin des migraines et des lassitudes générales.

Le moyen de se préserver de ces infirmités, dont la plupart, négligées, finissent par être habituelles, consiste à supprimer l'usage journalier du chocolat et du café, à dîner beaucoup moins pour pouvoir faire un souper plus substantiel, sur-tout à faire chaque jour un exercice un peu soutenu, et à recourir, dès la moindre incommodité, à une diète sévère et aqueuse. Si l'art doit venir au secours pour dompter les maux qui ont fait un peu trop de progrès, ce n'est ni avec les émétiques, ni avec les purgatifs, ni avec les fortifians donnés d'emblée, qu'on peut espérer de réussir ; mais par les délayans, les apéritifs savonneux, suivis des évacuans et de quelques légers toniques. L'indication la plus urgente étant de détendre, d'ouvrir les tuyaux excrétoires, de délayer des sucs visqueux et tenaces, ce n'est qu'à l'aide des bains, du petit lait, des décoctions des graminées ou des chicoracées bien saturées, des sucs d'herbes choisies dans la classe des borraginées et des crucifères, et des eaux minérales simples et légères, qu'on peut opérer des effets lents, mais surs. Bientôt l'indication change : on purge par le haut ou par le bas, suivant le besoin ; on soutient l'énergie des forces vitales ; on pousse par les couloirs que la nature affecte de préférence ; on permet une diète analeptique, et l'on voit ainsi la fin des maladies qui ne se terminent jamais ou qui dégénèrent d'une manière cruelle, en suivant une méthode empirique et contraire.

Ces considérations particulières et puisées dans l'observation, doivent faire modifier le traitement qui convient aux maladies aiguës que les gens riches éprouvent accidentellement. Cependant les purgatifs réitérés leur convien-

nent assez pour épuiser cette saburre pituito-bilieuse et quelquefois atrabilaire, dont les principaux viscères du bas-ventre sont alors communément engoués.

Les enfans de cette classe de citoyens sont en général élevés d'après les principes modifiés de l'éducation moderne : à leur naissance, les uns sont allaités par leurs mères et aujourd'hui c'est presque le plus grand nombre; les autres sont remis à des nourrices mercenaires que les parens gardent chez eux pendant la durée de l'allaitement. La plupart de ces nourrices sont des filles des Cevennes, auxquelles le libertinage ou la séduction ont fait perdre leur vertu; les enfans qu'elles donnent, ou meurent en venant au monde, ou sont placés dans les hôpitaux, et plus communément élevés artificiellement dans leur pays. Les infortunées auxquelles ces innocentes créatures doivent le jour, abandonnent leurs foyers pour venir trafiquer de leur lait dans les villes de la plaine; mais ces filles coupables n'ont pas renoncé à la honte d'une vie déréglée, la plupart se mettent à même de discontinuer les fonctions sacrées de l'allaitement, pour être en état de les mieux recommencer à la première occasion. Nous avons vu de ces nourrices punissables, après avoir caché leur inconduite de la manière la plus artificieuse, finir par s'évader à l'insçu de tout le monde, et laisser au désespoir une famille tremblante sur le sort du tendre rejeton aussi cruellement abandonné. Ce n'est pas tout : ces nourrices, ordinairement jeunes, fraîches, douces et saines en apparence, viennent dans nos pays avec le germe des écrouelles, maladie endémique de leur contrée; elles le transmettent à leurs nourrissons qui, dans les suites, sont sujets au car-

reau, à la maladie des glandes et à la pulmonie tuberculeuse. Mères sensibles qui pouvez nourrir et ne le faites pas, voyez à combien de maux vous exposez vos enfans chéris! ils échappent à un écueil pour se briser contre un autre, et toute votre vigilance ne peut pas toujours les en garantir.

Pendant la durée de l'allaitement, les enfans sont nourris, indépendamment du lait de leurs mères, avec des crèmes de pain, des soupes grasses, du pain, et progressivement on leur accorde du poisson, des fruits, des végétaux, des œufs et quelquefois un peu de viande. Alors le temps du sevrage est venu ; les enfans ont quinze, dix-huit ou vingt mois. On continue à leur donner la même nourriture dont on vient de parler, et ce n'est guère que vers les approches de la puberté qu'on cesse de veiller sur la nature et sur la quantité d'alimens qui leur sont propres.

Les maladies de l'enfance, parmi les gens riches, tirent leur origine d'un fond d'irritabilité plus considérable encore qu'on ne l'observe à cet âge ; mais cette position est plus favorable aux causes accessoires des maladies, qu'elle n'est propre à les déterminer d'une manière immédiate. Au berceau, ces tendres créatures sont sujettes à la colique ou tranchées des nouveaux nés, maladie absolument nerveuse, aux rougeurs des cuisses et des fesses, aux fissures dans les plis que la peau fait aux cuisses, au cou, sous le menton et aux aînes ; elles sont sujettes aux terreurs nocturnes, aux convulsions idiopathiques et passagères ; enfin, à la diarrhée qui les attaque pendant la dentition. Ce période qui se complète entre le septième et le vingt-huitième mois, est néanmoins peu orageux, quoiqu'il procure beaucoup

d'inquiétude aux enfans, la salivation, quelquefois l'ophtalmie, l'engorgement des glandes situées aux environs de la mâchoire, une éruption d'échauboulures ou de la croûte laiteuse, enfin quelques attaques d'éclampsie, ce qui est rare.

Au sevrage, ces enfans éprouvent de la constipation; le volume du ventre devient un peu plus remarquable; l'appétit se renforce, la dentition s'achève sans inconvéniens sensibles; mais communément ces enfans essuient une indisposition marquée, quelquefois une maladie que les vers compliquent d'une manière peu dangereuse, comme pour marquer la révolution qu'opère sur l'économie animale le changement introduit par le sevrage.

Dans le cours de l'enfance, les maladies ne sont pas fréquentes, et celles qui se déclarent ne diffèrent des affections régnantes que par la modification qu'y introduit le tempérament caractéristique des enfans. La petite vérole est pour eux une maladie moins grave, parce que l'inoculation [a], à laquelle des parens éclairés ont recours, en écarte ou en affoiblit les dangers (1).

---

[a] Cette pratique salutaire fut introduite, dès 1757, dans Nismes, par M. *Nicolas*, chirurgien instruit, et qui mériteroit l'estime de ses concitoyens, n'eussent-ils à le célébrer que comme le promoteur de l'insertion. Dressé à l'école d'un grand maître (M. *Tronchin*), M. *Nicolas* sut acquérir l'art heureux d'être utile à l'humanité et de répandre les succès d'une méthode inconnue dans plusieurs villes du Languedoc, de la Provence, du Comtat et du Dauphiné. Les traits de l'envie s'aiguisèrent contre cet homme à jamais estimable; l'envie est la passion des zoïles. M. *Nicolas* en a triomphé, il en a même été dédommagé par l'estime de ceux qui l'ont connu et qui lui rendent encore la justice qu'il n'a cessé de mériter. La méthode de M. *Nicolas* étoit celle de l'incision, la seule qui fût connue alors ou pratiquée. La méthode des suttons a prévalu depuis, et c'est à elle que nous donnons aujourd'hui la préférence.

(1) *Voyez* la note 1, pag. 145.

En approchant davantage de la puberté, ces enfans se plaignent quelquefois d'une foiblesse des digestions; leur crue semble languir; les couleurs qui ornent leur teint paroissent se faner; leurs urines sont tantôt troubles et blanchâtres, tantôt claires et pâles; ils deviennent tristes et rêveurs. C'est la masturbation qui cause tous ces ravages, lorsqu'ils ne dépendent pas du développement pénible des organes quand la puberté commence. Les garçons ont alors treize, quatorze ou quinze ans; les filles, qui courent beaucoup plus de risques, ont douze, treize ou quatorze ans, et, quoique l'époque de la puberté soit presque la même pour les personnes des deux sexes, il est cependant vrai de dire que les filles sont plutôt formées d'environ trois ans que les garçons; en général elles sont nubiles vers leur quatorzième année, rarement à douze ou treize ans, et plus rarement à seize ou dix-sept. Nous remarquerons seulement que nos observations regardent le temps dans lequel tombent les accidens qui paroissent dépendre de la puberté, et que ces accidens sont d'autant plus fâcheux qu'on s'y prend plus mal pour conduire ces jeunes personnes, soit du côté de la nourriture, soit de celui des remèdes.

Les femmes mariées jouissent assez généralement d'une bonne santé, et celles qui sont mères l'emportent encore sur les autres. Les unes perdent peu de sang à chaque période menstruelle; elles sont assez sujettes aux fleurs blanches, aux irrégularités dans le cours du flux lunaire, enfin aux accidens hystériques et nerveux qui attaquent encore assez volontiers les jeunes veuves et les brunes. Les autres ont des couches assez franches, même après des grossesses

laborieuses. Quelques-unes de celles qui nourrissent, semblent être incommodées de ce devoir qu'elles trouvent si doux à remplir, et elles le sont réellement; mais ce sont toutes de jeunes femmes qui allaitent pour la première fois, et qui mettent trop de zèle et d'ardeur dans l'exercice de cette honorable fonction.

Les règles cessent de couler vers l'âge de quarante-cinq à quarante-huit ans. Dans le plus grand nombre, cette cessation se fait peu à peu; les règles diminuent à chaque période, elles s'arrêtent enfin; et le tempérament de celles qui ont eu cette évacuation très-abondante, y gagne et se renforce. Chez quelques-unes, la cessation trop peu graduelle des menstrues amène une disposition plus particulière à la mélancolie, à la colère, aux irrégularités de l'appétit, aux vices des digestions, et à ressentir d'une manière plus marquée les impressions du froid et du chaud; et ces accidens passagers entraînent quelquefois à leur suite des sueurs incommodes, des pertes blanches, des insomnies, des feux au visage et de légers vertiges. Très-peu sont exposées aux palpitations, aux coups de sang et à leurs dangereuses suites.

Quels que soient les maux auxquels sont exposés les enfans, les pubères et les femmes arrivées au période critique, on pourroit encore en affoiblir les influences ou les prévenir, en veillant avec une attention plus rigoureuse sur leur éducation physique. Moins de profusion dans l'usage du lait, la première nourriture de l'enfance, sur-tout dans les premiers mois de la vie; plus de soin à ne pas permettre le mélange du lait avec celui des autres alimens, de ceux même qu'on regarde comme indifférens; moins de

de pusillanimité en faveur des lavages froids et des frictions réitérés chaque jour; plus de zèle à les tenir moins chaudement lorsqu'ils sont au berceau, et moins froidement à l'âge de trois ans et au dessus; enfin, moins de négligence sur l'affaire si importante de l'exercice : voilà les moyens de soustraire les enfans à une foule d'accidens qui les menacent dans le premier période de la vie. Parvenus à la puberté, il leur faut un régime doux, des alimens légers, quelques délayans, beaucoup de sommeil, un exercice très-modéré, point de travail; et lorsque le temps critique avertit les personnes du sexe de prendre garde à elles, c'est à l'aide d'une diète moins substantielle, d'une vie modérément récréative, d'un repos compensé par un certain mouvement et sur-tout du calme le plus parfait dans les affections de l'ame, qu'elles préviendront les suites fâcheuses qu'un défaut de soins peut très-facilement entraîner.

Les maladies des enfans demandent peu de remèdes; cependant on en éloigne quelquefois trop l'application; on les redoute même pour quelques affections qui en sont très-susceptibles. Prenons pour exemple la croûte laiteuse: toutes les mères ne se contentent pas de ne point croire à la possibilité de sa guérison, elles croient encore que tout remède est dangereux. Sans doute que celui qui ne consisteroit qu'en applications astringentes et dessicatives seroit aussi infidelle que pernicieux; mais le virus de la croûte laiteuse n'est pas indestructible; les feuilles de pensée ont une action plus ou moins décisive sur lui, et l'on peut encore chercher à le détruire par l'usage intérieur d'une poudre composée de trois parties de sucre de canarie,

de deux parties de fleur de soufre, d'autant de racine de violette et d'une partie de terre amère; et au dehors, par une pommade faite avec l'onguent rosat, dans lequel on incorpore un dixième ou un douzième de précipité blanc.

Un usage raisonné et très-méthodique d'absorbans, soit terreux, soit alkalins, de purgatifs auxquels on associe des toniques, enfin de délayans et d'adoucissans, peut terminer avantageusement le plus grand nombre des maladies des enfans, du moins de celles qui tiennent plus à leur organisation primitive et aux vices de l'éducation physique, qu'à des causes épidémiques et accidentelles. La dentition demande quelquefois la saignée dont on redoute trop l'usage pour les enfans, et qu'on peut appliquer même à ceux qui ne font que de venir au monde; elle demande un emploi prudent de l'opium, lorsqu'une trop grande mobilité enfante quelques épiphénomènes plus ou moins alarmans. Les orages de la puberté réclament de même, en général, des délayans, des adoucissans, des bains, des calmans; tandis que le choix des toniques, des pilules échauffantes, du fer, du quinquina ne convient qu'à un très-petit nombre de cas. Le traitement du temps critique roule encore sur les tempérans, les relâchans, quelquefois sur la saignée et sur le cautère.

§. II.

De l'homme dans l'état d'heureuse médiocrité.

Les principes d'après lesquels se conduisent les citoyens de cette classe, plus nombreuse que la première, sont un

peu différens. Le moins de fortune, l'esprit mercantile et les occupations habituelles du commerce ou des autres professions à influences analogues, en sont la cause. On trouve ici les commerçans du second ordre et les individus assez nombreux qui, composant le barreau, sont, à l'instar des gens de lettres, destinés à mener une vie sédentaire.

Les commerçans, qui composent la majeure partie de cette classe, parmi lesquels il s'en trouve un certain nombre qui ont de la fortune, sont à peine logés commodément, parce que, donnant la préférence aux quartiers les plus fréquentés, ou n'envisageant que la beauté et la commodité de leurs magasins, ils sont beaucoup moins délicats sur les aisances de leurs appartemens : aussi sont-ils gênés pour ce qui concerne particulièrement leurs logemens qui sont, par cette raison, mal-exposés, peu aérés et presqu'insalubres. Tout le domestique se borne à une ou deux servantes par ménage ; et l'habitude que ces commerçans ont contractée d'être sans cesse dans leurs comptoirs ou leurs magasins, fait qu'ils aiment à s'isoler et qu'ils se soucient peu de la compagnie des femmes : aussi leurs mœurs se ressentent-elles de cette espèce d'abandon. Dans cette partie de citoyens, on trouve moins de douceur dans les caractères, moins de politesse dans les dehors, moins de prévenances dans les manières, en un mot un peu moins d'aménité dans les mœurs.

Exact et rangé, le commerçant est assez matineux ; il déjeune assez volontiers, le plus habituellement soit avec du café pur ou coupé avec du lait, soit avec quelque chose de plus solide, et reste à ses affaires jusqu'à l'heure du dîner qui n'est pour lui qu'un repas léger et frugal, com-

posé de viandes, de poisson ou de végétaux. Après son dîner, il aime à passer une heure dans les cafés; à deux heures le magasin se r'ouvre, il s'y rend jusqu'à la fin du jour. Alors, dégagé du poids de son travail, il va joindre un certain nombre d'amis rassemblés dans un jardin : on y joue, on y jase ; on y oublie, et les peines de la vie et les embarras de la profession ; et chacun y prend, dans une décente récréation, l'appétit nécessaire pour aller souper dans le sein de sa famille. Ce souper est son plus fort repas, quoique composé de mets ordinaires, salade, légumes, entrée ou rôti, et dessert. Cependant, dans ces cercles, l'occasion de manger en commun et chacun à ses frais, renaît assez fréquemment; ces sortes de repas se prennent, pour l'ordinaire, le dimanche à dîner, et toute la soirée est une suite agréable de cette innocente orgie.

Mais combien cette vie est-elle éloignée de la nature ! le commerçant qui ne vit que pour accroître sa fortune, tout en fournissant à ses besoins journaliers, s'ouvre la porte à une foule d'incommodités ou de maladies qui empoisonnent son existence lorsqu'arrive le temps de vivre pour le repos et pour le bonheur. Sans doute il se doit à lui-même, il doit à l'état, à ses enfans, l'utile emploi de sa vie consacrée à faire fleurir une branche d'industrie; mais pourquoi fuir un exercice qui doit être le correctif d'une vie toujours si sérieusement occupée ? pourquoi chercher le délassement dans des cercles où la gaieté ne règne guères ; où la conversation même ne roule que sur des matières graves ; où le jeu de cartes, quelquefois un peu trop intéressé, offre une dangereuse distraction ? La contention soutenue qu'exigent les affaires, demande qu'on en

détourne les inconvéniens par des plaisirs bruyans, par la fréquentation des spectacles (qu'on aime beaucoup plus aujourd'hui à Nismes), par des promenades un peu longues, par des conversations gaies, et par tous les genres de plaisirs honnêtes et permis.

On trouve, dans cette classe de citoyens, le tempérament pituiteux et mélancolique, gâté par quelques nuances de la constitution bilieuse. Une taille qui tire sur l'avantageuse, une stature qui se rapproche de la grêle, un visage un peu have, une peau qui a quelque rudesse et quelque chose de jaunâtre, des muscles assez gros, des yeux bleus ou châtains très-clairs, peu d'esprit, un sens droit : tels sont les indices auxquels on peut les reconnoître.

Nous devons cependant faire remarquer que, se trouvant dans cet ordre d'habitans une foule d'étrangers qui ont apporté des Cevennes, dont ils sortent pour la majeure partie, la tournure du tempérament qui est propre à ces montagnards, il résulte de là une confusion très-considérable dans le mode des tempéramens, et beaucoup de difficulté à les rapporter à un genre déterminé.

Les maladies qui menacent les commerçans ont leurs principaux siéges dans la tête et le bas-ventre, moins souvent dans la poitrine. Occupés à peser de la soie, à en vérifier la qualité, à reconnoître leurs bas ou leurs étoffes fabriquées, à écrire et à compter, ils fatiguent leurs yeux et leurs cerveaux, ils épuisent leur vue, ils se rendent sujets aux vertiges, aux saignemens de nez, aux engourdissemens de la tête, même aux attaques fausses ou vraies de paralysie ou d'apoplexie séreuse. Ce n'est pas tout, et à l'instar des personnes trop sédentaires, de celles

qui gardent trop long-temps les positions dans lesquelles le ventre est trop comprimé, cette classe d'habitans est sujette aux maux qui dépendent de la gêne des canaux secrétoires et excrétoires répandus dans les entrailles, du cours retardé du sang dans la veine-porte, etc. Par exemple, ils sont assez généralement sujets à des expectorations abondantes de pituite, qu'ils appellent la bile et qu'ils rendent tous les matins à leur grand soulagement : les soupers trop copieux y ont sans doute la plus grande part. Parmi les maladies graves qui prennent encore leur source dans les effets qui viennent d'être assignés, nous remarquons le flux de sang mésentérique compliqué de cachexie, d'abattement de forces et d'un teint jaunâtre : les malades rendent, sans aucune espèce de douleur, de grandes quantités de sang séparé des excrémens, lequel se fige bientôt au fond du vase. Cette affection est indépendante du flux hémorroïdal, et jusqu'ici nous ne l'avons observée que sur les maîtres commerçans; à l'exception toutefois d'un faiseur de bas chez qui nous l'avons aussi rencontrée. Peut-être qu'il y a une cause particulière dont l'action détermine ce flux mésentérique; peut-être les émanations de la soie écrue y disposent-elles les individus qui en sont atteints : mais c'est ce qu'il nous est impossible, pour le présent, de déterminer.

Les commis employés dans ces maisons de commerce, et qui presque tous sont des jeunes-gens de famille destinés au négoce, sont vifs, pétulans, pointilleux, peut-être un peu trop suffisans, espiègles, mais pleins d'honneur et jaloux d'acquérir la réputation de gens de bien. On les a vus, soupçonnés mal-à-propos de tremper dans

une espèce de brigandage, se venger de cette injurieuse accusation, en allant, au péril de leur vie, attaquer les coupables, s'en saisir et les livrer à la justice pour l'exemple des méchans. Ces jeunes-gens sont d'ailleurs passionnés pour la chasse, pour l'escrime, et aiment tous les jeux fondés sur les exercices naturels de la gymnastique: monter à cheval est encore une partie de leurs plaisirs; ils se plaisent de même, par une gentillesse mal-entendue, à prendre du tabac et à fumer. Ardens pour les femmes, ils trouvent de la facilité à satisfaire ce goût dans les rapports journaliers de leur profession avec un grand nombre de filles employées dans les fabriques: aussi la jeunesse, déjà presque usée au moment de contracter une union légitime, se voue volontiers au célibat. Ils sont sujets aux maladies vénériennes, à l'échauffement, aux hémoptysies, aux fièvres lentes essentielles et symptômatiques; affections cruelles qu'un peu de sagesse et moins d'excès en plusieurs genres préviendroient d'une manière plus ou moins certaine.

Les femmes, dans cette classe d'habitans, sont fort sédentaires et assez bonnes ménagères, quoiqu'elles mettent un certain luxe dans leurs parures ou dans celles de leurs enfans; ce qui établit dans les rangs une confusion que les étrangers ont de la peine à démêler. On les accuse d'être, dans l'intérieur de leurs maisons, un peu impérieuses et volontaires, effet inévitable d'une éducation en général trop peu soignée; mais elles ne sont point acariâtres, et on les trouve, au dehors, douces, modestes, sans fierté. Ces qualités aimables sont rehaussées en elles par des avantages naturels, moins brillans, il est vrai, que ceux qui embellissent les femmes de quelques con-

trées voisines [a], mais qui ont aussi leur prix. Une démarche dégagée avec quelque chose de nonchalant ; un port délibéré ; des proportions agréablement ménagées par les arrangemens de la parure ; une assez belle peau à laquelle néanmoins on voudroit un peu plus de moelleux ; et sur laquelle on voit à peine les traces bleues des vaisseaux sanguins ; de l'embonpoint sans trop de fermeté dans les chairs ; des yeux d'un châtain clair ; des cheveux qui approchent du blond ou du châtain foncé, désignent que le tempérament de ces femmes tient du pituiteux, altéré par le sanguin et le mélancolique.

Quoique bonnes mères, attachées à leurs enfans, elles ne nourrissent guères, notamment celles que les affaires obligent à partager les détails du commerce, et elles placent leurs enfans, soit dans la ville, soit dans les villages des environs, chez des femmes de bonnes mœurs ; mais elles en perdent beaucoup par ces allaitemens mercenaires.

Un usage assez invariable, établi parmi elles, c'est de déjeûner avec du café au lait, de peu dîner, de goûter assez ferme et de souper légèrement. Ces dames ont aussi leurs petites coteries peu fréquentées par les hommes ; les filles, sous les yeux de leurs mamans, apprennent à chérir la vertu et à occuper les heures qui semblent destinées au délassement, par quelques-uns de ces travaux domestiques que l'habitude rend légers et fait aimer du sexe.

Dans la vie des femmes de cette classe, on trouve trois vices essentiels, qui sont une inaction presque continuelle,

[a] Avignon, Arles, les villages de la Crau, etc.

trop

trop d'attachement aux affaires domestiques, et jalousie de métier pour celles qui conduisent les détails du commerce. Cependant, sans mouvement point de véritable santé; sans exercice, point de parfaite élaboration des sucs nourriciers; et, comme ce n'est pas les bons alimens qu'on mange qui réparent, mais bien l'assimilation avec les liqueurs du chyle qui en provient, on n'a fait encore les choses qu'à demi, en se bornant à la bonne qualité des substances dont la nourriture est formée; il faut agir pour qu'elle se distribue également par tout le corps, pour qu'elle puisse être appliquée aux divers organes qui se régénèrent ainsi par la juxta-position des principes analogues. Cette règle fondamentale de la nutrition des corps étant violée, l'harmonie de l'économie animale se dérange inévitablement; une partie des sucs nourriciers, devenue étrangère pour la constitution, faute d'emploi, menace les viscères; ceux-ci commencent à s'empâter; ils s'engorgent, ils finissent par s'obstruer, et une iliade de maux tire son origine des obstructions internes. Femmes avides du bonheur et des jouissances que donne la santé, vous seriez-vous doutées qu'une cause aussi légère, ce long repos dans lequel vous aimez à passer la vie, pût tendre aussi directement à altérer vos charmes, à faner les fleurs de votre jeunesse, à vous donner des maladies toujours longues, toujours fâcheuses? Combien de fois vos plaintes sur cet objet n'ont-elles pas éclaté?

Vous demandez tous les jours à la médecine des secours contre ces dartres qui déplaisent aux yeux, contre ces fleurs blanches dont l'écoulement continuel peut éloigner un époux délicat, contre ces irrégularités de règles qui

nuisent à votre fécondité, contre ces menstruations douloureuses qui vous épuisent, ces grossesses laborieuses qui vous tourmentent, ces accouchemens pénibles qui vous effraient, contre ces suites de lait répandu qui menacent vos jours, contre ces révolutions cruelles qui succèdent au temps critique, ces constipations qui vous fatiguent, ce volume de ventre qui vous déplaît, ces douleurs sourdes qui présagent une lésion de quelques fonctions : que ne cherchez-vous à les prévenir, soit par les douces fatigues d'une vie exercée, par le soin d'entremêler les travaux sédentaires du ménage avec les occupations les plus actives qu'offre la variété des tracas domestiques, soit en retranchant de vos habitudes les sommeils trop prolongés qui vous énervent, le café qui, comme boisson chaude et comme liquide surchargé de principes huileux empyreumatiques, nuit à votre estomac, à vos nerfs, à toute votre constitution ? Et vous que l'intérêt domine assez pour voir avec l'œil de l'envie les succès ou les préférences de vos compétiteurs, apprenez que cette passion, triste apanage d'un cœur vil et corrompu, mais dont vous trouvez malheureusement vos modèles dans les professions les plus nobles, ruine l'ordre de l'économie vivante, pervertit les fonctions de la digestion, nuit au cours de la bile qui, stagnante ou déviée, procure la jaunisse, la gratelle, favorise la constipation, opère la décomposition des liqueurs, et amène, après une suite de pernicieux effets, la fièvre lente et les maux de nerfs les plus graves.

Les enfans de cette classe de citoyens ne se ressentent que foiblement de la révolution qui s'est opérée de nos jours dans les principes de l'éducation physique. On les

emmaillote ; on les met, dès leur naissance, à l'usage de la panade [a] dont on les gorge trois ou quatre fois par jour sous le prétexte spécieux qu'il faut les accoutumer à manger, sans préjudice du lait que ces tendres individus ont à discrétion. A sept, huit ou dix mois, ils ont, proportion gardée, la même nourriture que leurs parens, avec la différence qu'elle leur est accordée en profusion. Cet absurde régime conduit plusieurs de ces enfans à la nouûre, aux vers, et plus généralement à l'empâtement du système glanduleux que plusieurs praticiens confondent mal-à-propos avec les écrouelles. Jusqu'à cette époque, ils avoient été sujets à l'ictère des nouveaux nés, à la colique méconiale, aux aphtes benins, appelés génériquement en terme vulgaire le *mal-blanc*, au vomissement, à la diarrhée, à la chute du rectum, aux écoulemens de matière muqueuse et puriforme par le vagin ou par le conduit auditif interne de l'oreille, aux engouemens de l'organe celluleux du poumon qui les rend sujets à la dyspnée, à la toux, à la respiration stercoreuse, à la fièvre aiguë accompagnée de convulsions, à la croûte de lait, aux achores, à l'érysipèle des extrémités inférieures ou du tronc. Dans les suites de l'enfance, on rencontre chez ces frêles créatures des crues quelquefois pénibles et orageuses, des fièvres longues avec un caractère rémittent, dépendantes, soit du mauvais état du mésentère, soit de la foiblesse des forces vitales ou des humeurs mal-élaborées qui surehargent le système

[a] C'est tout bonnement du pain qu'on fait bouillir avec de l'eau et du sucre, ou du sel, de l'huile et quelque assaisonnement, tant et tant qu'il acquiert la viscosité de la colle.

des vaisseaux sanguins ; on rencontre l'hydrocéphale interne aiguë, sans parler de la coqueluche, de la rougeole, de la fièvre scarlatine, de la petite vérole volante et de la petite vérole : maladies épidémiques qui se suivent, se précèdent ou s'intercalent comme pour constater l'analogie du miasme qui les répand. L'inoculation de la petite vérole est presqu'inconnue dans cette classe de citoyens, et cette cruelle maladie fait parmi leurs enfans les ravages accoutumés.

L'instruction de la jeunesse est confiée aux soins des personnes publiques. A peine au sortir de la nourrice, les enfans sont envoyés chez des bonnes, dont l'office est de garder ces petits individus pendant la majeure partie du jour. Mais cet usage, qui satisfait des parens trop nonchalans, est un mal réel, parce que, dans ces maisons, les enfans sont tenus dans la crainte et dans le repos : deux choses également contraires au bien physique de ces foibles créatures. Si ces enfans en retirent quelque avantage, c'est du côté du moral : obligés de plier sous la volonté de la bonne, ou sous celle des enfans plus forts qu'eux, ils apprennent à réprimer leur naturel impérieux et à reconnoître que, ne pouvant rien par eux-mêmes à l'âge où ils sont, il faut mutuellement céder et laisser établir par là une égalité dans les esprits, comme la nature en a primitivement fondé une parmi les hommes.

A l'âge de cinq, six ou sept ans, les garçons sont envoyés chez des maîtres particuliers d'écriture, d'arithmétique ou de grammaire ; de là ils passent au collége pour apprendre la langue latine : les filles catholiques sont enfermées dans les couvens ; les filles protestantes restent dans

des maisons particulières d'éducation pour leur religion. Dans tous ces lieux, où l'on apprend à rendre le culte divin à l'auteur de la nature, les garçons ornent leur esprit et prennent le goût des sciences, et les filles se rendent habiles dans la couture et la broderie; mais on n'y trouve pas l'art d'être heureux, en jetant dans l'enfance les fondemens d'une heureuse organisation; on y néglige la gymnastique qui seule fortifie le tempérament, et pourroit être le frein des mauvaises mœurs [a]; on n'y surveille pas assez strictement cette jeunesse bouillante, au moment où des passions naissantes l'égarent et créent des maux auxquels il n'est pas toujours possible de remédier.

Les maladies qui attaquent les enfans répandus dans des maisons d'éducation, sont les engelures, les toux de rhume, les fièvres putrides, bilieuses, les flux de ventre; les virus héréditaires y fermentent et s'y développent; la délicatesse de la constitution se maintient ou s'accroît, et les maladies dues à une contagion obscure et peu soupçonnée, s'y répandent et s'y multiplient. Les filles sont, de plus, sujettes aux pâles-couleurs, aux irrégularités de l'appétit, à la mélancolie, à quelques accidens nerveux, à des retards dans les premières preuves de la nubilité, etc. On préviendroit la majeure partie de ces maux, en corrigeant, dans plusieurs de ses points, l'éducation publique, surtout en retardant les ornemens de l'esprit pour laisser former la constitution : et ce dernier but n'est rempli que

[a] Nombre d'enfans de cette classe, de l'un et de l'autre sexe, passionnés pour les bals, apprennent à danser et dansent assez fréquemment; les garçons apprennent l'escrime.

par un régime salutaire, par des repas distribués à des intervalles suffisans, par beaucoup d'exercice et d'honnête dissipation, enfin par le moins de gêne et de contrainte qu'il est possible.

Les enfans de cette classe d'habitans sont sevrés à dix-huit ou vingt mois; leurs premières dents sortent à huit et leurs dernières à trente; l'époque de leur seconde dentition tombe entre six et huit ans; les filles prennent leurs règles aux environs de quinze ans, rarement à treize ou quatorze, et plus rarement encore à dix-sept ou dix-huit; les femmes les perdent à l'âge de quarante-trois à quarante-six. Ce période critique est pour celles-ci l'origine de plusieurs maux dont les plus graves sont les pertes abondantes suivies de cachexie ou d'hydropisie, l'ophtalmie et, par fois, la cataracte ou la goutte sereine, les fièvres putrides, rarement l'obstruction des glandes du sein, prompte à dégénérer en squirre ou en cancer.

Dans le traitement des maladies aiguës des individus de cette classe, il faut avoir égard à l'engouement des principaux excrétoires, à cet empâtement muqueux qui s'est formé dans les viscères, et à l'alcalescence que sont susceptibles de contracter ces sucs pituiteux que l'action de la fièvre tend à pervertir de plus en plus. Les épiphénomènes qui paroissent annoncer des affections graves de la tête et de l'estomac, ne doivent pas en imposer, parce qu'ils proviennent uniquement d'une certaine impression qu'ont faite sur ces parties les inquiétudes auxquelles le commerce n'expose que trop souvent, indépendamment des fatigues, des attitudes gênées et des opérations de l'esprit que ce genre de vie occasionne. Les émétiques

donnés à bonne heure suffisent très-souvent pour enlever ces symptômes sympathiques, en détruisant les foyers humoraux qui leur avoient donné naissance. Les purgatifs répétés étendent les bons effets de ces premiers secours, et pourvu que les intervalles destinés à ces évacuans soient remplis par l'usage des anti-septiques pris dans la classe, d'abord des acides, et ensuite des amers, on est sûr de remplir successivement les indications ordinaires que ces maladies présentent.

§. III.

De l'homme dans l'état d'honnête indigence.

Les artisans, les terrassiers, les manouvriers composent une grande classe dans la ville de Nismes, puisqu'ils forment plus de la moitié de sa population. Cet ordre de citoyens, presque sans fortune, n'a guère de ressources que dans le travail journalier de ses bras. Combien donc est précaire cet état qui fournit les alimens du luxe, ou prépare les premiers besoins de l'homme! Trop heureux cependant les individus destinés à une pareille profession, s'ils n'avoient à souffrir, soit des vapeurs ou molécules qui émanent des substances qu'ils travaillent, soit de l'excès ou du défaut d'exercice du corps ou de certaines parties, soit enfin de la fureur des élémens vers lesquels leurs travaux les ramènent sans cesse.

Les artisans, et sous ce nom générique nous comprendrons pour un moment les différens individus renfermés dans cette troisième classe de citoyens, offrent, dans la

ville de Nismes, un mélange de naturels et d'étrangers, attirés par les ressources de nos manufactures, et qui, après s'y être naturalisés, ont constitué un corps dans le nombre des membres duquel on n'a plus éprouvé de variations remarquables. Une partie de ces étrangers sont des Cevenols que la misère et l'âpreté de leur pays ont forcé de l'abandonner ; les autres sont originaires du Lyonnais ou du Comtat d'Avignon.

Les premiers se font distinguer par un ensemble qui frappe, par une tournure qui leur est particulière ; ils sont de petite taille, mais carrée ; leur mine est en général peu agréable et, dans la plupart, la stature est comme rabougrie ; ils sont d'ailleurs grossiers, très-intéressés, sordidement économes, poussant l'exactitude jusqu'à la rudesse, litigieux par caractère, et endurcis aux privations et à la peine.

Les seconds sont mieux faits : ils ont une taille plus svelte ; le Lyonnais y joint de l'embonpoint, un air un peu épais, sa physionomie a quelque chose de sombre ; les Comtadins sont, au contraire, lestes et rembrunis, dissimulés, hardis, rusés ; ils s'adonnent volontiers à la boisson du vin et à celle de l'eau-de-vie.

Quant à nos naturels, leur taille est dans des proportions moyennes ; ils ont un air ouvert ; ils sont gais dans leur travail ; plusieurs sont déliés, vifs et ont un certain esprit, beaucoup d'adresse, l'ambition de leur état ; ils sont en général suffisans, quelquefois mutins, arrogans et capricieux. Mais verroit-on avec surprise ces défauts dans une classe de citoyens dont les mœurs n'ont point été polies par l'éducation, que le travail et la peine ramènent chaque jour à des réflexions désespérantes, et qui voient

sans

sans cesse, dans les jouissances des hommes mieux favorisés de la fortune, des motifs d'accuser l'injustice d'un sort trop rigoureux?

Les artisans qui, par leur nombre et leur influence dans le commerce de cette ville, font le plus de sensation, sont les tireuses de soie, les taffetassiers, les faiseurs de bas, les couturières et brodeuses de bas, les cardeurs de filoselle, vulgairement appelés *bouretaïres*, et les autres ouvriers employés à ourdir, à dévider ou à travailler de toute autre manière la soie et ses produits.

Les professions secondaires sont les rubaniers, les tondeurs et pareurs, les teinturiers et les tanneurs.

Nismes a encore tous les artisans communs à toutes les villes : tels que les boulangers, les meûniers, les perruquiers, les bluteurs et sasseurs de grains, les amidoniers, les blanchisseuses, les chaufourniers, les carriers, les maçons, les plâtriers, les serruriers, les brûleurs d'eau-de-vie, les bouchers, les chandeliers, les cordonniers, les tailleurs, les menuisiers, les charpentiers, les scieurs de long, les terrassiers, les jardiniers, etc. etc.

Les artisans relégués dans les faubourgs, à l'exception des brodeuses de bas, des cardeurs de filoselle, et des ouvriers que le genre de leur industrie rapproche davantage des besoins journaliers des citoyens, qu'on trouve indistinctement dans les divers quartiers de la ville, sont généralement logés à l'étroit dans les lieux les moins commodes, les plus mal-exposés, les moins bien aérés, les plus insalubres. Souvent la réunion de plusieurs individus, la mal-propreté surajoutent à toutes les circonstances si défavorables de leurs logemens. Les uns sont placés dans

des rez de chaussée humides, sombres, quelquefois plus bas que le sol extérieur de la rue; les autres occupent indifféremment tous les étages, et ceux-ci se ressentent beaucoup moins des vices de leurs habitations.

Les jeunes-gens, ceux qui ont quelques prétentions à la parure, et en général les faiseurs de bas, les brodeuses et les domestiques étant exceptés, nos artisans sont mal et peu vêtus; ils n'ont pas même l'air de la propreté et les dehors d'une certaine aisance. Une espèce de surtout très-court, qu'ils appellent *cassarelo*, et qui ne ressemble pas mal à une grande veste ornée de revers et de paremens, un gilet et une culotte d'étoffe commune constituent leur habillement.

Leur nourriture n'est guère plus recherchée; ils font trois ou quatre repas, dont le premier est appelé le *tueyer*. Les alimens secs et salés, tels que les anchois, les harengs saurs, les harengs, les morues, les carpes et les anguilles salées; le fromage, les légumes secs, le poisson frais à bon marché, la cochonaille; quelques légumes frais, comme salades, épinards, choux, poivre de Guinée confit au vinaigre; des racines fraîches, telles que raiforts, navets, raves-navets, pommes de terre; les fruits secs, comme raisins secs, figues, et toutes sortes de fruits frais de qualité inférieure ou mauvaise leur servent d'alimens, qu'ils assaisonnent avec la sauge, l'ail, l'oignon, le lard, le beurre, selon la nature de leurs mets. Le vin de l'année est leur boisson ordinaire; mais les divers ordres d'artisans n'en consomment pas une égale quantité. Les dimanches et jours de fête, un certain nombre d'ouvriers réunis mangent ensemble quelqu'aliment de fantaisie, comme un

foie de cochon apprêté aux oignons, du poisson accommodé au vin, des escargots accommodés à l'ail, des grenouilles à la sausse blanche, etc., et le vin n'est point épargné. Parmi quelques professions, notamment les perruquiers, les faiseurs de bas, c'est un usage assez commun pendant l'hiver, d'aller, en petites bandes, dans les lieux où l'on vend du vin blanc, passer une ou deux heures de la soirée à boire modérément et à jaser. L'habitude du café, mais d'un café très-foible, coupé avec du lait, même alongé d'eau, est connue dans cette classe de citoyens; les femmes sur-tout s'en priveroient difficilement; et leurs enfans consomment beaucoup de confitures de ménage, faites avec les raisins, les chardons, les concombres, les courges, les pommes, etc. On trouve, parmi les artisans, des gens qui prennent presque journellement un peu d'eau-de-vie; les uns par une espèce de nécessité introduite par la coutume; les autres pour combattre des langueurs d'estomac qui demanderoient un tout autre remède; quelques-uns s'y adonnent par crapule.

Du reste, quelques sédentaires que soient les ouvriers, ils ont pris assez généralement l'habitude de faire tous les soirs leur promenade, qui est un tour de ville, avant d'allumer la lampe et de se remettre à leurs métiers. Une remarque qu'il est bon de faire, c'est que la plupart des artisans ayant servi dans les troupes, apportent dans leurs foyers un esprit d'indépendance et une certaine affabilité envers les étrangers. Les jeux de boule et de mail forment presque tous leurs divertissemens, et ils s'y livrent avec assiduité.

Le tempérament des artisans doit être rapporté à la

classe des pituiteux avec tendance au caractère, soit bilieux, soit mélancolique, et complication d'une dégénération acrimonieuse de la lymphe. Quelques-uns ont quelque chose du tempérament sanguin ; mais cette nuance est assez rare chez des ouvriers qu'un travail assidu tend à énerver, qu'une nourriture grossière ne répare qu'incomplétement, et qui ont presqu'à lutter toute leur vie contre les agens physiques les plus propres à influer pernicieusement sur la santé. Pour l'ordinaire ils vieillissent bientôt et acquièrent avant le temps, soit dans la conformation, soit dans les organes des sens, des vices contractés par les fausses positions ou les exercices outrés que les divers travaux comportent.

Les femmes, très-fécondes, sont encore plutôt fanées, et, sans être jolies, on peut leur trouver, dans leur première jeunesse, des attraits qu'elles ne cherchent à relever, ni par l'éclat de la parure, ni par les prétentions de l'ajustement. Nourrices de leurs enfans, tant par tendresse que par nécessité, quelques-unes ont l'ame assez mercenaire pour confier leur propre nourrisson à une femme étrangère, afin d'allaiter l'enfant d'une personne qui les paye assez pour qu'elles y trouvent un dédommagement. Ainsi l'intérêt étouffe le cri du sang et la voix de la nature! ainsi l'intérêt conduit souvent à la séduction un sexe foible qui croit, à l'abri du remords et des peines, ces créatures auxquelles le vice procure l'apparence du bonheur, avec l'aisance, le luxe et le plaisir.

Les enfans des artisans sont élevés avec peu d'attention, nourris sans délicatesse, vêtus sans discernement et traités avec dureté par des parens que la grossiéreté rend injustes.

Ils ont, dès leur naissance, le lait et la panade avec profusion; si les coliques les tourmentent, ou si les nuits sont inquiètes, souvent parce que l'enfant aura dormi tout le jour, les bonnes-femmes lui donnent de l'huile, de l'eau de fleurs d'orange, de l'eau de menthe ou de la thériaque. Une artisanne qui travaille le jour, est bien aise que son enfant dorme pour faire plus d'ouvrage; mais une artisanne qui s'est fatiguée dans la journée, est plus aise encore de dormir la nuit, et d'être distraite le moins possible par les soins qu'il faut donner à son nourrisson: aussi le sèvre-t-elle le plutôt qu'elle peut, et pour l'ordinaire à seize ou dix-huit mois, temps où l'enfant mange volontiers les alimens dont se nourrit la mère, et où ses mâchoires sont déjà munies des dents incisives et de quatre molaires. La dentition commence à huit ou neuf mois, s'achève à deux ans et demi ou environ; et les preuves de fécondité, qui paroissent aux environs de seize ans, rarement à quatorze ou quinze, et plus rarement encore à dix-huit ou dix-neuf, n'existent plus à l'âge de quarante à quarante-quatre ans; du moins c'est l'ordinaire.

Les maladies, soit aiguës, soit chroniques, qui affligent les artisans, sont en très-grand nombre. On trouve parmi les enfans la jaunisse des nouveaux nés; les aphtes ou *mal-blanc*; les croûtes laiteuses appelées *rasquéto*; des éruptions vagues et fugaces sur toute la peau, appelées *cambrieuls*; des boutons aux parties naturelles et au fondement; des excoriations ou des ragades aux parties génitales, à l'anus, aux aînes et aux aisselles; des plaques érysipélateuses; plusieurs vices des paupières, comme orgeolet, chassie sèche et humide; la diarrhée de la dentition, quel-

quefois suivie de marasme; la teigne, nommée *rasco*; la chute du rectum, appelée *lou vedel*; la nouûre qui tue beaucoup d'enfans à l'âge de trois à cinq ans, époque du dénouement. La fièvre scarlatine ou fièvre rouge; la rougeole, nommée *sénépiou*; la petite vérole volante, appelée *veirouléto*; la petite vérole, nommée *picoto*, les attaquent avec plus ou moins de fureur, suivant les temps, les saisons et les circonstances.

Dans l'adolescence, on rencontre des fièvres lentes par irritation; des crachemens de sang; la phthisie pulmonaire; des toux chroniques; des dyspnées, principes fâcheux de l'asthme; des douleurs nerveuses de l'estomac; des coliques; la constipation.

L'âge viril présente des asthmatiques, des cachectiques, des hydropiques, des scorbutiques, des gens affectés de rhumatismes, de douleurs vagues, de dysurie ou de strangurie non calculeuse.

Dans l'âge de retour, on voit des paralysies idiopathiques, quelques apoplexies fausses, de vraies apoplexies séreuses, des phthisies pituiteuses, des catarres pituiteux, des dyssenteries sans douleur.

La vieillesse offre des vices cutanés qu'on diroit souvent présenter quelqu'analogie avec la lèpre, des ophtalmies incurables, de longues et cruelles constipations, le marasme sénile.

La gale et le calcul sont très-communs chez les artisans; quelques-uns sont sujets à la goutte, et ce sont ceux qui s'adonnent le plus au vin; aux ulcères aux jambes, et beaucoup ont l'ouie dure, de mauvais cloux, des charbons, des sueurs aigres.

Les filles sont exposées à la jaunisse, aux pâles couleurs, aux obstructions. Les femmes ont des pertes abondantes et, à la cessation de leurs règles, plusieurs ont des maladies graves; des furoncles qui se succèdent; des dartres encroûtées très-hideuses; des fluxions fréquentes sur les dents, sur les yeux, des érysipèles; quelques-unes deviennent poitrinaires, ou tombent dans la consomption, dans l'hydropisie de poitrine, dans l'ascite: le cancer, la goutte et le calcul ne sont pas des maladies fréquentes chez elles.

Le peuple de Nismes, comme celui des autres lieux, est dominé par le goût du merveilleux, par un amour extrême pour les charlatans et les maîges, et cette passion malheureuse doit être comptée parmi les causes des maux qui l'affligent. Celui qui promet le plus est toujours celui qui les aveugle le mieux. Avides de guérir tout de suite, ils courent avec zèle vers celui qui doit prolonger leurs maux, les dénaturer ou les rendre mortels. Ils ont en horreur les sages lenteurs de la médecine expectante, et perdent toute confiance dans le médecin instruit qui ne veut pas prendre avec eux le ton de l'impudence et de la mauvaise foi. Possesseurs de plusieurs secrets ou de quelques recettes que la tradition des commères perpétue, en exaltant leurs vertus, ils y recourent, de quelque violence que soit doué le spécifique prétendu. Ont-ils la gale? ils emploient ici assez communément, comme un topique infaillible [a], une forte dé-

---

[a] Chaque apothicaire a une préparation particulière pour guérir la gale. Ces remèdes ayant presque tous pour base le soufre et plus rarement le mercure, ne peuvent être dangereux que par une mauvaise application. Plusieurs particuliers ont même contre cette maladie des recettes dont ils font un secret; l'une des plus répandues est le remède de *Valète*, qui ne consiste que dans l'acide sul-

coction de laurier, dans laquelle ils ajoutent du poivre et du sel marin : remède répercussif qui cause souvent des maladies chroniques. Ont-ils des accès de fièvre ? ils recourent bientôt à l'eau-de-vie dans laquelle ils délaient du poivre, de la poudre à canon, de l'ail écrasé et pilé, etc. : remèdes violens et incendiaires, qui font dégénérer en fièvre aigue et en inflammatoire des maux qui étoient si éloignés d'en avoir le caractère, etc. etc.

Les maladies aiguës du peuple et des artisans sont assez généralement putrides, gastriques et vermineuses ; aussi, pour les combattre avec avantage, est-on quelquefois étonné du nombre de purgatifs nécessaires pour en triompher. Cependant ces maladies exigent, plus qu'on ne croit, l'usage des boissons mucilagineuses, telles que les eaux de veau, l'eau chargée de la dissolution de la gomme adragant avec le sucre, etc. etc. ; parce que l'âcreté naturelle des liqueurs ou de la lymphe occasionne assez ordinairement des épiphénomènes dus à la tension des solides, à leur crispation et à l'érétisme des couloirs. Une eau de veau acidulée avec le vinaigre ou tout autre acide, leur fait ordinairement un très-grand bien. A mesure que les maladies avancent, les fortifians, tels que le bon vin, sont d'un très-grand secours ; et nous en avons vu beaucoup se rétablir, même assez promptement, en se déterminant à prendre des alimens à une époque où tout annonçoit qu'ils seroient encore dangereux.

---

furique étendu d'eau, d'après l'analyse que nous en avons faite. Employé à contretemps et à des doses disproportionnées, nous avons vu des érysipèles universels succéder à l'emploi de ce topique. Nous observerons que la décoction de dentellaire dans l'huile est, de temps immémorial, un remède très-vulgaire contre la gale dans toute la Vaunage, où l'on est aussi dans l'usage d'y ajouter du sel.

Quant

Quant aux considérations cliniques liées avec le sort des artisans, on ne doit jamais oublier :

1.° Que les symptômes dominans dans leurs maladies aiguës, ne viennent pas toujours des atteintes de ces mêmes maladies, mais sont souvent l'effet des influences particulières de leurs professions; qu'ainsi il ne faut y avoir, dans le traitement, qu'une attention très-secondaire;

2.° Que, quelqu'utile qu'il soit pour ces ouvriers de réitérer les évacuans et tout remède actif pour épuiser les matières hétérogènes qui se sont accumulées dans leur corps, il faut cependant avoir toujours égard, soit à la diversité des professions qui rendent telle ou telle partie plus susceptible des effets morbifiques, soit à cette débilité radicale qu'il est facile de reconnoître chez les artisans, et dont le degré se mesure par la bonté de la vie animale et la force relative des travaux;

3.° Que le danger des maladies, quelles qu'elles soient, doit moins être estimé par l'intensité des symptômes, jusques à un certain point, que par l'espèce de profession qui, pouvant donner une idée de l'état antérieur de la constitution et des ressources actuelles de la nature, sert beaucoup mieux à porter un jugement conforme au véritable état des choses.

Nous ne dirons rien ici des moyens d'améliorer l'état physique des artisans, et de prévenir une foule de maux auxquels ils sont plus particulièrement sujets; parce que la variété de leurs travaux, la diversité des positions qu'ils exigent ou des substances qui en sont l'objet, influant diversement sur leurs tempéramens, leur santé, leurs maladies, nous nous sommes proposés, pour ne rien oublier

d'essentiel sur un sujet aussi intéressant, de passer en revue les différens ordres d'artisans, afin d'en mieux considérer les sources de leurs maux et des secours qui leur conviennent.

I. *Fileuses de soie.*

Les filatures de soie sont servies par mille individus, savoir : cinq cents femmes occupées à tirer la soie des cocons, et cinq cents enfans, garçons ou filles de l'âge de dix à douze ans, employés à tourner, aussi rapidement qu'il est possible avec les deux mains, la manivelle du rouet sur lequel la soie se dévide. Le travail de la tireuse n'a rien de forcé ; mais en butte toute la journée à la vapeur de l'eau bouillante, assise auprès d'un fourneau dans une atmosphère infectée par les émanations de la chrysalide du cocon, appelée *babo*, elle est dans la classe des artisans exposés, 1.° aux vapeurs ou molécules animales, 2.° à l'action du feu, 3.° à celle de l'eau dans un état de vapeurs, 4.° au défaut d'exercice de tout le corps, 5.° enfin à un excès respectif de mouvement des bras. Le métier de la tourneuse est plus fatigant, et il range ceux qui s'en occupent, parmi les ouvriers exposés, 1.° à une station trop long-temps continuée, 2.° à un excès réel d'exercice des bras, 3.° à un ébranlement de tout le corps, 4.° aux émanations des substances animales, puisque la tourneuse est principalement chargée de la propreté de la filature, et du lavage de la trame, c'est-à-dire, du résidu des coçons dont toute la soie a été tirée, et qui doit servir encore pour obtenir la filoselle.

Comme le travail des filatures n'occupe les artisans qui y sont employés que très-peu de temps chaque année (ordinairement trois mois), cette profession n'a pas sur le tempérament la même influence que les métiers plus durables. Tout ce qui concerne ces sortes d'ouvriers se réduit donc à dire qu'ils sont particulièrement exposés aux fièvres putrides générales, aux affections catarreuses, aux congestions humorales dans les organes de la respiration, à une espèce de bouffissure du visage, aux cloux, aux panaris et aux tumeurs qui, par leur nature, approchent beaucoup de l'anthrax. Les tourneuses sont, de plus, sujettes au vomissement, aux tournemens de tête, aux crachemens de sang, aux enflures des jambes et des pieds, aux douleurs vagues dans les extrémités supérieures, notamment dans les articulations de ces mêmes extrémités, etc. On préviendroit presque tous ces maux en faisant, dans les ateliers de cette espèce, les changemens dont les lieux sont susceptibles, et qui tous tendroient à les aérer autant qu'on le pourroit; en engageant tous ces ouvriers à boire, pendant le jour, de l'eau corrigée avec un peu de vinaigre; pratique, au reste, d'autant plus importante, qu'on ne file la soie qu'à la fin du printemps et en été, dans les mois de juin, juillet et août; et sur-tout en les déterminant à quitter le soir, dès la cessation des travaux, tous les vêtemens qu'ils avoient dans la journée, et à se laver la majeure partie du corps avec une eau légère de savon. A ces précautions, il faudroit joindre celle de ne pas boire trop frais lorsque le corps est en sueur, et de ne pas s'exposer à un air coulis, lorsque le feu du travail a procuré une chaleur un peu remarquable.

La vapeur du charbon de bois dans un fourneau sans

cheminée, étoit un des plus grands inconvéniens de ce métier : l'emploi du charbon minéral qui s'est introduit depuis quelques années, a nécessité des fourneaux à grilles et à cheminées, et les ouvriers n'ont rien à craindre des émanations de ce combustible. Un avantage non moins réel pour les ouvriers de cette classe, seroit de suivre l'usage établi dans les Cevennes, d'une pédale adaptée à la manivelle du guindre des filatures de soie. Par ce moyen, l'enfant ayant un point d'appui solide par les mains, fait agir la machine par l'effet de sa seule pesanteur, et l'on évite aux tourneuses l'effort consécutif des muscles pectoraux qui agissent, pendant le mouvement rapide et alternatif des deux bras, pour faire aller la manivelle.

II. *Taffetassiers.*

Les taffetassiers ou ouvriers en étoffes sont au nombre d'environ trois mille : leur métier est rude; aussi s'en ressentent-ils du plus au moins. Le taffetassier travaille assis et forme, avec son ouvrage sur lequel il se courbe, un angle d'environ 65° (1) ; il est forcé d'étendre considérablement les bras pour jeter la navette avec force, et cette extension est d'autant plus fatigante que l'étoffe a plus de largeur. A chaque coup de navette, les jambes pressent une marche, quelquefois davantage, pour faire lever les lisses ; le corps, qui porte à faux pendant ce mouvement, est jeté en avant sur l'ensuple ou rouleau destiné à recevoir la portion d'étoffe déjà fabriquée. L'estomac qui s'y

(1) 72,2222°.

appuye fortement, reçoit et transmet à tout le corps le contre-coup d'un chassis-battant, chargé pour l'ordinaire d'un poids de 50 livres (1), porté quelquefois jusqu'à 100 livres (2). Chaque fois que l'ouvrier lance sa navette, il repousse ce lourd chassis à l'aide de la main qui se trouve libre, ou seulement avec les pouces, et il le ramène avec force pour serrer le tissu de l'étoffe. Ces mouvemens pénibles et ces secousses fatigantes se renouvellent plus de vingt-trois fois par minute, ou au-delà de dix-sept mille fois par jour dans le travail ordinaire de nos taffetas; quelques ouvriers, plus actifs ou plus laborieux, le portent à vingt mille. Il y a des étoffes qui n'exigent qu'une seule jambe pour le mouvement des lisses, alors la jambe libre appuyant à terre, soutient une partie du corps, et la pression de l'estomac sur l'ensuple est moins forte. Mais cette dernière position, tout comme le travail à deux jambes, fait contracter aux taffetassiers des positions vicieuses qu'ils ne peuvent ensuite plus perdre : aussi reconnoît-on facilement ces ouvriers à leur démarche; ils ont la partie antérieure du corps avancée; la postérieure, très-reculée; les hanches et les genoux, fléchis; les jambes, cagneuses, le plus souvent inégalement enflées; les pieds en dedans. Cette inflexion désagréable des genoux est sur-tout remarquable chez les ouvriers de *la tire* : ce sont ceux qui font lever les lisses des métiers où l'on travaille les étoffes brochées. Cette opération s'exécute debout en levant les bras fort haut et tirant en bas alternativement les cordons qui

---

(1) 24,4753 kilogrammes.
(2) 48,9506 kilogrammes.

répondent aux leviers des lisses. Pour avoir plus de force et d'équilibre, le tireur écarte les pieds et rapproche les genoux; il en conserve l'habitude et finit par ressembler à un rachitique.

La profession de taffetassier étant peu lucrative, les ouvriers de cet ordre se nourrissent moins bien que ceux de quelques autres classes. Ils déjeûnent avec la soupe à dix heures du matin, et ce repas leur tient lieu de dîner; ils goûtent à deux heures après-midi, et soupent à la fin du jour.

Ces ouvriers travaillent, en hiver, de cinq heures du matin à minuit; en été, ils commencent leur journée à quatre heures du matin, et ils la finissent avec le jour.

Les taffetassiers se trouvant dans la classe des artisans exposés aux effets, 1.° des positions vicieuses, 2.° de l'exercice outré de certaines parties, 3.° de la vie sédentaire, participent aux maladies attachées à ces causes connues de plusieurs infirmités humaines. Cependant, si l'on en juge par les secousses réitérées que la poitrine reçoit du battant du métier, par l'extension qu'il faut donner aux bras pour pousser la navette, et par la pression de l'estomac sur les ensuples, on sentira que les ouvriers de cette profession doivent être plus sujets, comme ils le sont en effet, aux vices de la respiration, aux foiblesses de poitrine, aux toux fréquentes et habituelles, aux crachemens de sang, à la fièvre hectique, à la pulmonie, aux vomissemens opiniâtres, à la douleur constante et sourde des précœurs: maladies cruelles qui doivent leur origine à la lésion graduelle et profonde des principaux viscères de la poitrine et du ventre, notamment des poumons, du pancréas, de l'estomac et du foie. Ces ouvriers sont encore sujets à avoir

des ulcères aux jambes, produits par le frottement de l'une contre l'autre dans le mouvement des marches du métier. Plusieurs se plaignent de tremblemens sourds, d'une espèce de commotions électriques spontanées, et de plusieurs incommodités qui ont leur origine dans une affection vicieuse du genre nerveux.

Il est bien à désirer que la mécanique vienne au secours de cette classe d'ouvriers. Elle pourroit leur enseigner à faire mouvoir les lisses par un cylindre à dents alternatives, auquel une pédale communiqueroit le mouvement qu'un balancier conserveroit. On pourroit encore disposer les marches de manière que la pointe du pied pût les abaisser, tandis que le talon auroit son point d'appui sur le plancher. Quelque correction dans le mouvement du battant seroit aussi de la plus grande utilité; et ce seroit un avantage non moins précieux que de suppléer les tireurs par un mécanisme convenable. En attendant ces changemens essentiels, il seroit important pour ces ouvriers de travailler assis; ils se soustrairoient du moins à la conformation rachitique que l'habitude de ce travail leur fait contracter à la longue.

III. *Faiseurs de bas.*

Le nombre des faiseurs de bas est, dans la ville de Nismes, d'environ quatre mille. Cette classe d'artisans est encore la plus aisée, la moins exposée aux maladies, et celle qui se nourrit le mieux.

A n'en juger que par les apparences, la pesanteur du contre-poids, des barres de fer qui pressent, et la roideur

indispensable des ressorts qu'il faut faire agir dans le métier à bas, paroissent devoir fatiguer considérablement l'ouvrier, d'autant plus que l'opération qui forme chaque rang de mailles s'exécute avec bruit et par secousses brusques, répétées quatre fois par minute, ou deux mille huit cent quatre-vingt fois dans la journée ordinaire d'un ouvrier médiocre. Cependant toutes les parties de cette merveilleuse machine sont si ingénieusement combinées, leur équilibre est si parfait, qu'il faut peu de force pour les mettre en action. Le travail est à la portée des femmes qui le pratiquent comme les hommes, et l'on trouve un assez grand nombre de jeunes-gens, âgés de quinze ans, en état de faire, chaque semaine, jusqu'à cinq paires de bas de soie pour homme.

L'attitude de l'ouvrier n'est pas gênée; il est assis sur une planche de bois dur et poli; le corps et la tête sont perpendiculaires; le mouvement des bras n'exige aucune extension forcée, et celui des pieds s'exécute avec facilité; mais le travail des yeux est soutenu et presque forcé. De manière donc que le faiseur de bas se trouve dans la classe des artisans exposés, 1.° à une vie trop sédentaire, 2.° à un excès d'exercice des yeux, 3.° à une commotion presque soutenue de toute la machine.

Les faiseurs de bas font trois repas par jour, qui sont le déjeûner, le dîner et le souper; ils mangent beaucoup de viande, principalement du porc salé ou frais, celui-ci accommodé avec de la sauge; peu de légumes frais, hors les aubergines, leur nourriture habituelle depuis le mois d'août jusqu'à celui d'octobre; moins encore de poisson, qui est trop cher pour eux. Ils mettent toujours du lard rance dans la

la soupe; ils consomment beaucoup d'oignons; ils boivent deux bouteilles de vin par jour, et ce n'est qu'en été qu'ils le trempent d'un peu d'eau : du reste, point d'eau-de-vie, mais beaucoup de goût pour le café au lait à déjeûner ; usage introduit parmi eux depuis un petit nombre d'années. Nous ferons observer néanmoins que ces artisans mêlent du seigle rôti à leur café brûlé, et qu'ils alongent même avec de l'eau le lait dont ils coupent la décoction de leur premier mélange.

En été, la journée du travail commence à cinq heures du matin, et finit avec le jour. Le déjeûner se prend de huit à neuf heures du matin, et ceux qui n'ont point contracté l'habitude du café au lait, mangent à ce repas du fromage d'Auvergne, des raiforts, des anchois ou du fromage frais avec du pain *rousset* [a] et du vin pur. Le dîner est à une heure ; il est composé de la soupe grasse assaisonnée avec un morceau de lard rance, et de la viande du bœuf ou du mouton, qui a servi à la faire ; quelquefois, et dans la saison, c'est une soupe au lard avec de féves non dérobées. Les jours maigres, ces ouvriers se donnent une soupe de carpe ou d'anguille, avec des choux ou des poireaux, mangeant, après la soupe, le poisson à la poivrade. Ils soupent à sept heures et débutent toujours par la salade; viennent ensuite très-fréquemment des andouilles de porc, des anguilles de marais, ou des maquereaux fricassés au vinaigre, très-rarement de la viande. Les jours maigres, ils se contentent de la salade et de fromage d'Auvergne. Le

[a] Le pain qu'on nomme *rousset* à Nismes, est fait avec la fleur de farine, mêlée de la première farine bise où se trouve le gruau.

dimanche, ils se régalent assez volontiers avec une *cassolo* de gruau ou de riz au lard.

En automne, ils déjeûnent avec du fromage et des raisins, avec des oignons et du fromage, ou quelquefois avec des anchois et du beurre. Ils dînent avec une soupe grasse aux choux, très-souvent avec du foie de cochon fricassé à la poêle et accommodé avec des oignons : ragoût qui sert pour le souper et pour le dîner dont, ce jour-là, on retranche la soupe. Les jours maigres, c'est une soupe à l'huile faite avec des légumes secs, tels que les pois, les pois-chiches, les lentilles ou les haricots (*moungetos*), très-souvent la *farinéto* ou bouillie de courge et de farine, le pain et les œufs; le légume en salade complète le dîner. A souper, c'est du cochon aromatisé avec de la sauge, rarement de la salade, qui est remplacée par un oignon cru, parce que ce végétal commence à être plus cher, et que la provision d'huile tire à sa fin. Les jours maigres, c'est du poisson à bon marché, tels que le gros merlan, le muge, le loup, les jueils, les civades, les orseils, les crabes, quelquefois la *barbouillade* [a], le plus souvent l'omelette aux épinards ou à la poirée.

En hiver, le travail commence à six heures du matin et finit, le soir, entre dix et onze heures. A déjeûner, ils mangent des harengs grillés, assaisonnés d'huile et de vinaigre, des anchois, des sardes et toujours de l'oignon cru; très-rarement du fromage ou du beurre. A dîner, ils mangent une soupe au cochon avec des poireaux, des oignons ou des choux, et le plus souvent avec des navets; la viande dont

[a] Elle est faite avec des épinards et de la mie de pain.

on a fait la soupe est réservée pour le repas du soir, et pour pitance, ils ont le foie de cochon fricassé, le sang ou des fricandeaux d'atriaux de cochon. Les jours maigres, ils se nourrissent d'une soupe à l'huile faite avec des légumes secs, prenant ensuite les mêmes légumes en salade ou fricassés à la poêle avec de l'ail. A souper, ils ont la viande du matin ou du bœuf à la daube dont on fait provision pour toute la semaine; et les jours maigres, du poisson d'une qualité inférieure, préparé avec des herbages et de l'ail.

En carême, le déjeûner se compose de poissons secs et salés; le dîner, d'une soupe à l'huile garnie de choux ou de légumes secs, et suivie des mêmes choux ou légumes en salade, souvent de saumon ou de carpes salées, quelquefois de merluche sans soupe préalable; le souper, du reste de la merluche, de poisson à bon marché, ou de figues sèches et de fromage.

Au printemps, ces artisans déjeûnent avec des oignons nouveaux, des raiforts, peu de fromage, et beaucoup de cerises, principalement avec la petite cerise rouge de la Vaunage; ils dînent avec la soupe grasse faite de viande de boucherie ou de porc salé; ils soupent avec la *carbonade* [a], dans laquelle le jardinage entre profusément, et la salade à l'oignon.

Quoique les faiseurs de bas éprouvent moins de désavantages dans leurs travaux, l'influence de leur profession sur les vices de leur constitution ou sur la nature de leurs

---

[a] C'est un morceau de mouton en ragoût.

maladies n'en est pas pour cela moins réelle et moins sensible. Le travail du métier à bas ne procure aucune difformité du corps; cependant, par l'habitude de rester long-temps assis, ces ouvriers contractent un peu de roideur dans les parties inférieures. Leur vue s'affoiblit ou se perd de très-bonne heure, et on auroit peine à trouver un faiseur de bas, âgé de quarante ans, qui ne se servît de lunettes. Au reste, ces artisans sont très-fréquemment attaqués d'hémorroïdes et, malgré la facilité des mouvemens de la mécanique du métier, ils deviennent sujets aux tremblemens auxquels disposent sans doute les fréquentes vibrations du ressort de la machine.

Le mécanisme du métier à bas est si parfait, tous les mouvemens en sont tellement combinés, et ils s'exécutent avec tant de facilité, qu'on ne peut proposer aucun changement avantageux à cet égard; il reste à remédier à l'affoiblissement de la vue, inconvénient inséparable de toute profession qui s'occupe d'objets très-petits et rapprochés comme les mailles du bas. En outre, on ne sauroit trop recommander à ces ouvriers de faire beaucoup d'exercice et de se livrer aux jeux de la gymnastique dont les effets contrastent avec les inconvéniens de leur profession.

IV. *Couturières et Brodeuses de bas.*

On compte dans Nismes environ deux mille trois cents couturières et brodeuses de bas, que le genre de leur travail expose à des accidens spécialement affectés à cette profession. Pour travailler, ces filles fixent leur ouvrage sur le genou, ce qui les oblige, dans leur opération, à s'in-

cliner en avant sous un angle qui s'écarte de 30° (1) de la perpendiculaire, en se portant un peu sur le côté droit. Cette attitude fatigante est invariable pendant tout le temps du travail. L'habitude du corps est fixe, il n'y a que le bras droit qui agisse, et c'est par secousses répétées de vingt à vingt-cinq fois par minute, suivant l'âge, l'adresse et l'activité de l'ouvrière, ou le genre de son travail. Aussi les artisans de cette classe, rangés parmi ceux qui sont exposés, 1.° à un repos trop soutenu, 2.° à la position vicieuse de leur corps, 3.° à un excès d'exercice de la vue, ont-ils en général la tête mal placée relativement au buste, et courbée en avant; leurs épaules sont très-rondes, et l'une (la droite) est constamment beaucoup plus grosse que l'autre.

Les couturières et brodeuses, exerçant continuellement leurs yeux, sont sujettes à l'affoiblissement précoce de la vue, et les attitudes vicieuses qu'elles prennent les exposent aux douleurs sourdes et rongeantes du ventricule, aux obstructions du pylore, du petit lobe du foie et du pancréas, au vomissement chronique qui en est une suite, à la dyspepsie, à la constipation, à la difficulté des règles, aux fleurs blanches, aux hémorroïdes et aux fluxions sur les yeux. Pour prévenir en partie tant de maux, ces artisannes ne devroient travailler qu'à l'aide d'un métier qui les forceroit à se tenir moins courbées; elles devroient, dans les intervalles de leurs occupations, se livrer à des travaux un peu rudes et à un exercice presque fatigant. Malheureusement, sous prétexte d'avoir les doigts souples

(1) 33°,3333.

et de se maintenir dans une extrême propreté nécessaire pour leurs travaux, la plupart de ces filles s'éloignent des affaires domestiques et des petits tracas qu'elles exigent; tandis que ces occupations seroient une distraction utile, et un puissant préservatif des maux qu'entraîne une profession sédentaire.

V. *Cardeurs de filoselle*, *vulgairement* Bouretaïres.

Les cardeurs de filoselle, auxquels nous joignons ceux de laine, forment une classe d'artisans composée de près de mille ouvriers, dont la majeure partie consiste en femmes ; ils sont, pour ainsi dire, propres à la ville de Nismes, où on les connoît sous le nom populaire de *bouretaïres*. Cette profession est très-périlleuse; ceux qui l'exercent meurent de très-bonne heure et, par la nature de leurs occupations, ils se trouvent parmi les artisans exposés, 1.° à être constamment assis, 2.° à exercer trop fortement les parties supérieures, 3.° à respirer continuellement des vapeurs ou molécules animales.

Les *bouretaïres* sont presque tous des Cevenols que l'appât du gain attire dans nos plaines, et qui choisissent ce genre de travail parce qu'il exige moins d'industrie pour l'exercer. Leurs ateliers sont des endroits bas, humides et aussi peu aérés qu'il est possible. Ils sont assis et forcés d'avoir continuellement les bras presque à la hauteur de leur tête. En cette position, ils cardent les débris des cocons dont ils respirent perpétuellement une grande quantité de molécules très-atténuées. Ceux qui cardent la laine sont de plus exposés aux émanations d'une huile rance et

forte dont ces matières sont imprégnées. Au reste, les ouvriers de cette classe n'ont, dans l'habitude du corps, rien qui les distingue d'une manière particulière; ils ont, comme tous les artisans qui restent trop assis, les hanches et les genoux sensiblement fléchis en marchant, et leurs jambes sont engorgées.

Les cardeurs font quatre repas par jour; mais, avares par caractère autant que par nécessité, ils ne se nourrissent que des alimens les plus grossiers, les plus pesans et les moins salubres.

Des maladies cruelles affligent les ouvriers de cette profession. Tous sont exposés à l'affoiblissement et à l'œdème des parties inférieures, aux douleurs obtuses des bras, des épaules et du thorax le long des attaches digitées des muscles pectoraux; plusieurs sont sujets aux affections les plus souffrantes des yeux, telles qu'inflammations vives, ophtalmies opiniâtres avec suppuration aux paupières, rougeurs et écoulement de sérosités âcres; et le plus grand nombre est menacé de toux longues et fatigantes, de l'asthme, du crachement de sang et de la phthisie tuberculeuse dont rien n'arrête les progrès pour peu que la maladie soit avancée : la jeunesse et la vigueur de l'âge ne mettent point à l'abri de ce funeste mal. Employées à cette occupation dès leur arrivée des Cevennes, les jeunes filles les plus vigoureuses et les plus fraîches en apparence, se ressentent bientôt de la cruelle influence que cette profession exerce sur la santé; quelques mois suffisent pour que ce changement devienne sensible : malheur à elles si, négligeant les premiers symptômes de leurs maladies, elles se surmontent et négligent les atteintes d'une affection si

dangereuse ! Souvent une fièvre aiguë, décidée par la révolution de l'acclimatement, mais dont les impressions ont été dirigées sur la poitrine par une suite de leurs travaux journaliers, les avertit que cette cavité court les risques les plus certains. Une lésion grave et profonde des organes de la respiration suit de près une fatale négligence; la phthisie se déclare, et la mort vole sur ses pas.

De tous les artisans, les *bouretaïres* sont ceux qui ont besoin des ateliers les plus salubres et les mieux exposés, et malheureusement ils croient l'humidité favorable à leurs travaux. Les lieux où ils travaillent devroient être bien percés, exposés au nord, et tellement disposés qu'on pût facilement et à volonté en renouveler l'air presque toujours chargé de molécules septiques et virulentes. Il est si aisé d'ailleurs de renouveler tout l'air d'un appartement par la seule agitation d'un drap suspendu d'une manière convenable, ou par celle des portes de communication, qu'on ne peut que déplorer que les ouvriers dont les professions sont si dangereuses, soient aussi négligens dans une affaire qui tient de si près à la santé et à la vie.

VI. *Ourdisseurs, Dévideurs, Ovaleurs, Mouliniers de soie.*

Les artisans employés à préparer la soie, à en ourdir les fils, les doubler, les tordre, sont en petit nombre; à peine compte-t-on deux cent quatre-vingt-quinze individus dans cette classe : mais les dévideuses de soie écrue vont à neuf cents et même au-delà, parce que, comme nous l'avons déjà dit, toutes les fileuses sont de cette profession dès que les filatures sont fermées.

Le

Le dévidage des soies se fait au moyen de petits rouets de fer que des femmes font mouvoir en frappant à chaque instant, du plat de la main, la barre cylindrique qui traverse l'axe du rouet. Ces ouvrières sont parmi celles qui pêchent, 1.° par un trop grand repos du corps, 2.° par un excès de mouvement de l'extrémité supérieure droite. Elles n'ont rien de remarquable dans leur conformation, si ce n'est peut-être une légère prominence de l'omoplate droite, et un peu plus de grosseur du bras du même côté. Du reste, leur régime et leurs maladies n'ont rien de particulier ; on observe néanmoins qu'elles ont l'oreille moins fine par rapport au bruit uniforme et soutenu du rouet ; qu'elles ont la vue moins bonne, parce que leurs yeux sont presque toujours fixés sur leur travail ; qu'elles sont sujettes à des vertiges légers, à des maux de tête peu considérables par un effet de la rotation continuelle de leur petite machine ; enfin, qu'elles sont exposées à des engorgemens de la main exercée, par une suite des coups que cette partie donne sur le rouet, lesquels se répètent de trente-six à quarante fois par minute.

D'autres ouvriers, composés encore presque tous de femmes, s'occupent à doubler les fils de soie et à leur donner un premier tord avec des machines nommées *ovales*, et chargées de plusieurs bobines : on les désigne par le nom d'ovaleurs. Ces ateliers sont très-bruyans par rapport au mouvement des bobines ; les ouvriers y travaillent debout [a], et leur occupation consiste à tourner une manivelle qui

[a] Il y en a qui travaillent assis.

meut les rouages auxquels les différentes bobines répondent par les fils de soie qui, de là, se rendent à leur destination. Ces artisans, placés dans les circonstances à peu près semblables à celles où se trouvent les dévideurs, sont, à peu de choses près, sous les mêmes influences de régime et de travail; aussi sont-ils exposés aux mêmes infirmités, avec cette légère nuance qu'apporte nécessairement le peu de diversité dans la position du corps pendant le travail.

Les ouvriers qui tordent la soie au moulin et lui donnent les premières préparations, sont appelés mouliniers de soie. La machine dont ils se servent est une cage d'environ 2 toises (1) de diamètre, sur laquelle sont fixés des rouets et des bobines qu'un chassis intérieur, mobile sur un axe, fait mouvoir par frottement avec grand bruit. Celui qui est employé à ce genre de travail, se renferme dans la cage, et il n'a d'autre occupation que de tourner autour d'un pivot, et en reculant, d'une manière uniforme, dans un atelier qui exige une humidité habituelle et renfermée. De toutes les professions analogues, celle-ci est la plus dangereuse pour la santé; aussi observe-t-on que ces ouvriers participent plus que les autres aux diverses maladies auxquelles ceux-ci sont sujets, et de plus qu'ils sont très-exposés à la démence, s'ils n'y ont déjà une aptitude décidée; car ce métier est, pour l'ordinaire, l'apanage des cerveaux dérangés. C'est donc un usage barbare que celui d'employer les hommes à une profession aussi dangereuse, de les condamner, pour ainsi dire, à passer

(1) 3,898 mètres.

leur vie dans une cage obscure, à tourner autour d'un pivot; semblables aux écureuils que nous forçons, pour notre agrément, à cet exercice. Le plus foible cheval, un âne suffiroit pour mettre en mouvement plusieurs moulins à la fois, soit pour ce qui concerne les mouliniers de soie, soit pour ce qui regarde les ovales, etc., où le même moteur peut être appliqué avec fruit à un très-grand nombre de ces machines, et l'on affranchiroit les ouvriers qui y sont employés, d'une condition aussi humiliante que funeste. Quelques manufactures ont adopté ce moyen économique avec fruit; pourquoi ne l'est-il pas dans toutes pour le bien de l'humanité et l'utilité particulière de ces ateliers? Quant à l'humidité permanente qui y règne, c'est un vice nécessaire et partant incorrigible, parce que cette humidité est indispensable, dit-on, pour la préparation des fils de soie; un air trop sec influeroit défavorablement sur le fil, il le rendroit cassant et il l'*éventeroit*, suivant lè terme du pays.

VII. *Rubaniers.*

Les rubaniers travaillent debout; ils agissent avec force et par secousses réitérées de seconde en seconde, sur un levier très-pesant, moteur de la machine. Les inconvéniens de cette profession ont le plus grand rapport avec ceux des fabricans de taffetas, en supputant les différences de la position du corps pendant le travail. C'est la plus rude des professions de nos artisans, et la plus sujette aux maladies aiguës. L'effort continuel qu'exige le mouvement précipité et par secousses d'un levier pesant, leur occasionne

des regorgemens de sang, des oppressions; et les fatigues de ce métier pénible les disposent aux pleurésies, aux coliques inflammatoires, aux fièvres ardentes, etc. Ils éviteront la plus grande partie de ces maux, lorsque la mécanique, féconde en ressources, aura transformé en roue mouvante sur son axe, ce rude et lourd levier dont les vibrations multipliées nuisent décidément à la santé de ces ouvriers, sur-tout à leur poitrine, à leur cerveau et à tout leur genre nerveux.

VIII. *Tondeurs et Pareurs.*

Les tondeurs et pareurs travaillent debout en se haussant et baissant alternativement, parce qu'ils s'occupent à peigner les étoffes de laine avec les têtes épineuses du chardon bonnetier. Ce travail les oblige à hausser beaucoup les bras, et les expose à une foule de maladies qui ont leur siége dans le bas-ventre, dans la tête et dans la poitrine. Tous ces ouvriers sont plus particulièrement exposés à la contraction des muscles du dos, aux douleurs rongeantes des reins, à l'affoiblissement des genoux, aux varices, aux ulcères des jambes, aux ankyloses. Les ardeurs d'urine sont communes parmi eux, ainsi que les coliques néphrétiques, la foiblesse de l'estomac et des reins. La poussière des étoffes qu'ils tondent ou parent, leur fait éprouver, de plus, des tussicules et des crachemens de sang; et les pareurs sont encore exposés à la dislocation et aux entorses des extrémités supérieures.

IX. *Teinturiers et Tanneurs.*

Les teinturiers et les tanneurs n'offrent dans leurs tra-

vaux, qui ont beaucoup de chose de commun, rien de particulier pour les mouvemens du corps ; mais exposés les uns et les autres à une humidité constante, à des exhalaisons pernicieuses, ils courent les risques de contracter des maladies de poitrine, des rhumatismes, et tendent naturellement à l'affection scorbutique, à la diathèse hydropique, au scorbut, aux souffrances du système nerveux, etc. Les tanneurs sur-tout, dont la profession est plus dangereuse par rapport aux émanations du tan en fermentation, des suifs fondus et de l'huile fétide de poisson, qui sont nécessaires pour l'apprêt des substances qu'ils travaillent, sont exposés aux cloux de la plus mauvaise espèce, aux panaris malins et aux charbons provenant des peaux d'animaux morts de ces anthrax ou d'autres maladies épizootiques. Les fièvres putrides, les fluxions scorbutiques, les ulcères cacoéthiques, les maux de tête, les nausées, la bouffissure, la cachexie, les obstructions leur sont familiers. Ils sont principalement sujets au scorbut : maladie si affectée au quartier qu'ils habitent (les *calquières*), qu'on l'observe chez les femmes et chez les enfans, se manifestant principalement aux gencives et par quelques taches pourprées. En général, les tanneurs de ce quartier ont le visage bouffi, et ce qu'il y a de plus particulier, c'est que le vulgaire prend pour de l'embonpoint, un état qui annonce aussi positivement la diathèse morbifique des liqueurs, et le relâchement des solides.

X. *Ouvriers ordinaires.*

Nous ne dirons rien des artisans qui exercent des pro-

fessions communes à toutes les villes, comme les boulangers, les perruquiers, les serruriers, les menuisiers, etc., etc., parce que les désavantages respectifs de ces différens métiers sont suffisamment connus et appréciés. On sait quel est le mécanisme particulier à ces arts, et quelles sont les maladies qu'on observe le plus fréquemment chez ceux qui les exercent. Ici, comme ailleurs, les perruquiers sont très-exposés à la phthisie pulmonaire, aux toux chroniques, à l'asthme, aux ophtalmies; les jardiniers sont fort sujets aux fièvres d'accès, aux maladies cachectiques, et à toutes sortes d'hydropisie; les travailleurs de terre sont courbés de bonne heure, vieux après quarante ans, sujets aux douleurs rhumatismales, aux esquinancies, aux fièvres ardentes et aux fluxions de poitrine; les boulangers éprouvent les maladies des perruquiers, et de plus sont exposés aux hernies, aux gonflemens des mains et aux différens maux qui viennent de la sueur supprimée; les meûniers deviennent sourds, hydropiques, herniaires et sujets à la maladie pédiculaire, sur la production de laquelle influe peut-être beaucoup la poussière folle qui les couvre habituellement; les amidoniers sont affectés de maux de tête opiniâtres, de picotemens à la poitrine, de coliques et de dyssenteries; les maçons, les plâtriers, les carriers, les chaufourniers sont tourmentés par des tussicules obstinées, ils sont enclins à l'asthme sec et tuberculeux, à de fréquentes hémorragies, aux vomissemens, aux angines et aux coliques inflammatoires; les blanchisseuses ont une grande aptitude aux suppressions des mois, aux coliques, aux douleurs rhumatismales, aux obstructions des viscères, à l'emphysème, à la cachexie et à toutes les maladies qu'en-

traîne la saleté de la peau ; les cordonniers éprouvent des retentions d'urine, des hémorroïdes, des enflures des jambes, des maladies de peau ; etc., etc. ; et en suivant ces artisans dans leurs travaux, on lie ces maux individuels avec l'influence des professions qui en rendent plus susceptibles. Disons un mot, avant de quitter l'article des artisans, de ce qui concerne les domestiques.

XI. *Domestiques.*

Les laquais ne sont pas nombreux dans la ville de Nismes, mais les domestiques femmes y sont fort répandus et se multiplient tous les jours. De cette classe de gens des deux sexes, les deux tiers au moins sont étrangers ; ils viennent des Cevennes, attirés par la vie douce de la domesticité, et les gros gages qu'on leur donne. Rarement ces filles perdent les habitudes de leur pays ; un corset et une jupe de laine, le plus souvent de couleur brune, une coiffure des plus simples et un chapeau à aîles courtes rabattues les distingueroient au premier coup-d'œil, si une petite taille, un air basané, une complexion épaisse, un visage élargi, des joues colorées, un cou bien fourni ne les avoient déjà signalées. Ces filles, qui ont beaucoup souffert, qui ont connu la peine, devroient être d'excellens domestiques ; mais si elles ont ces bonnes qualités dans leurs premiers temps, elles les perdent bientôt, soit que l'influence de l'air des villes les énerve et les amollisse, soit que, séduites par l'exemple ou par les dangereuses instructions de leurs collégues, elles se dépravent et se relâchent. Alors, le travail est pour elles une peine et, en

perdant cette disposition heureuse, l'unique et la première destination de l'homme, elles se font gourmandes, indolentes, peu sensibles aux reproches, insolentes et acariâtres. Cependant l'intérêt les maîtrise assez en tout temps, pour voler rapidement de maître en maître, pour si petite que soit l'augmentation de leurs salaires. Elles sont en outre têtues, volontaires, bornées et, en général, peu capables d'acquérir le degré de perfection dont leur métier est susceptible.

Les autres filles, fournies soit par la ville, soit par les villages et même les provinces voisines, notamment la Provence, réunissent plusieurs avantages, tels que ceux que procurent une physionomie agréable, de la vivacité, de l'intelligence, un air de propreté et de prétention.

Si nous voulions nous expliquer sur le caractère moral des domestiques, nous les montrerions sous un aspect un peu trop défavorable, et la vanité seroit la source des reproches auxquels les expose une conduite digne de blâme. C'est ce motif qui rend en général les domestiques infidelles, soit aux intérêts de leurs maîtres, soit à l'honneur dont elles devroient suivre les lois. Avides de paroître et de briller, elles se livrent à la séduction, partagent la corruption des mœurs qu'elles augmentent, et la loterie qui leur offre un appât trompeur pour fournir à leurs besoins, les expose à attenter jusqu'à la fortune de leurs maîtres.

Quant aux maladies dont les domestiques sont la proie, comme cette classe d'individus est alors sans ressources comme sans soutien, elle se jette dans nos hôpitaux pour y recevoir le soulagement que l'homme compatissant devroit offrir avec plus de zèle encore à son semblable.

Nous

Nous ferons seulement observer que, de tous les dérangemens des fonctions dont elles sont le plus susceptibles, ceux de leurs règles sont les plus communs, parce que, sans attention sur leur santé, et chargées de toutes les fatigues de la domesticité, elles se livrent également, pendant l'époque menstruelle, aux plus rudes épreuves de leur état. Leurs ordinaires se suppriment, les coliques les tourmentent, la plupart des viscères abdominaux en éprouvent des engorgemens, et il se déclare des maladies graves qui tendent plus ou moins rapidement à l'opilation, à la cachexie et à l'hydropisie ascite.

§. IV.

De l'homme dans l'état de misère.

Cette classe de citoyens, formée par la partie la plus misérable des artisans et des travailleurs de terre, jointe aux pauvres entretenus dans les maisons de charité ou répandus dans la ville, forme une portion d'autant plus malheureuse, que ses ressources sont uniquement fondées sur les bontés compatissantes de ceux auxquels la fortune n'a pas refusé ses faveurs. On doit la considérer sous trois positions différentes : dans la première, nous plaçons les pauvres entretenus dans les maisons de charité; dans la seconde, cette troupe de manouvriers qui ont encore conservé quelque amour pour le travail, et qui s'y livrent dès qu'ils en trouvent; dans la troisième, enfin, cette méprisable cohorte de sangsues publiques que le goût de mendier éloigne totalement du desir de gagner légitimement un pain dont le vice de leurs mœurs ne les rend, pour ainsi dire, pas dignes.

Nous avons parlé ailleurs des pauvres entretenus en commun par la charité qui veille à leurs besoins ; nous avons dit que, dressés au travail, ces individus mènent généralement une vie heureuse, si toutefois on peut la faire consister dans le silence, dans l'obscurité et l'éloignement des grandes passions qui agitent le monde et les infortunés de tous les états qui s'intriguent pour s'y soutenir et y prospérer. Ce n'est pas que la vie en commun n'expose à de très-grands désavantages sous des administrateurs indolens et peu soigneux. Les maladies contagieuses, nées de la mal-propreté et d'un régime mal-entendu, menacent plus particulièrement ces individus réunis ; le mauvais exemple les gâte, et une communication trop libre les rend vicieux : nous ne pouvons point faire ces reproches à nos maisons de charité. Comme cette classe de citoyens doit, sous plusieurs points de vue, être assimilée avec les artisans des professions respectives, nous ne nous étendrons pas davantage sur ce qui les regarde, nous contentant de faire observer que ce qui concerne ces artisans du côté du physique ou de celui du moral, mérite de leur être appliqué avec de très-légères modifications.

La seconde et la troisième classe de ces citoyens ont le plus grand rapport entr'elles. Même état physique avec quelques foibles exceptions, même état moral, même santé et mêmes maladies. Nourris des alimens les plus grossiers, vêtus d'une manière presque toujours disproportionnée aux saisons ; tantôt profitant, sans économie comme sans retenue, des libéralités qu'ils doivent à d'heureuses circonstances ; tantôt ayant à supporter la faim à laquelle expose trop souvent la misère et l'inégalité des secours propres

à la soulager, ils passent des jouissances de la bonne chère aux privations qu'amène une famine qui ne se fait sentir que pour eux. Supportant, par habitude ainsi que par nécessité, les intempéries de l'air qui contribueroient à les rendre robustes, si leurs influences n'étoient excessives, ils sont tour-à-tour les malheureuses victimes et de la rigueur des frimats et des ardeurs de la canicule. Tout le poids des misères humaines tombe sur eux, trop heureux encore de ne pas connoître l'ambition et ce phantôme de gloire que la culture des sciences offre en dédommagement de l'envie qui persécute ceux qui osent aspirer aux regards de la postérité !

Le tempérament des pauvres, aussi dépravé que leur nature semble abâtardie, doit être rapporté au pituiteux, modifié par l'influence de la discrasie scorbutique. Avec l'apparence de la force ou du moins d'une vigueur moyenne, ces individus sont radicalement énervés. Ils vieillissent bientôt ; ils ne sont pas propres à la fatigue ; leurs femmes, réglées très-tard, cessent encore de l'être de très-bonne heure, et celles qui conservent, au-delà de trente-six à quarante ans, leurs évacuations menstruelles, les doivent moins à la force de leur constitution, qu'aux effets de la cachexie putride qui, en les déterminant, dégénère en pertes de sang et en hydropisie qui en est le dernier résultat ; leurs enfans, foibles et mal constitués, vivent peu, étant en outre exposés à toutes les maladies qui paroissent liées avec la débilité du corps, la foiblesse des coctions, et la mauvaise crasse des liqueurs : telles sont entr'autres les aphtes ou mal-blanc d'une espèce maligne, les vers, les

engorgemens des glandes, la nouûre, les hémorragies spontanées, les diarrhées mortelles, etc., etc.

C'est parmi ces citoyens, dont les fluides sont dans un état de désunion habituelle, dont les solides manquent de la vibrescence dont ils ont besoin pour l'exercice des fonctions, et dont la mollesse et l'inertie de tout le système vasculeux tendent à seconder la stase, la dégénérescence spontanée des sens déjà viciés par l'admixtion continuelle d'un mauvais chyle ; c'est, disons-nous, parmi ces citoyens, que les fièvres inflammatoires et les inflammations franches sont absolument ignorées : aussi la plus petite saignée expose leurs jours et les jette dans un état dont il est souvent difficile de les retirer. C'est parmi eux qu'on observe la fièvre pituiteuse, la synoque putride vermineuse, la fièvre stercorale, les vers, la gale, le scorbut, la maladie pédiculaire : maladies affreuses, soit par leur caractère, soit par le peu de ressources qu'offre à la nature et à l'art l'état déplorable des sujets qui les éprouvent.

Inspirer aux pauvres le goût du travail, le premier besoin de l'homme, et les y ramener par la privation des charités arbitraires et mal dirigées, seroit le moyen le plus efficace d'améliorer leur sort, de rétablir leur constitution et de prévenir leurs maladies. Quand ils en sont atteints, ils ont besoin de bons bouillons de viande, d'un traitement anti-septique et cordial ; on doit être avare, avec eux, de tous les remèdes qui excitent des évacuations trop fortes, et peuvent, par là même, surajouter à l'appauvrissement de leurs liqueurs, à la débilité de leurs solides et aux mortelles conséquences qui proviennent de ces deux

sources d'où découlent les affections les plus graves et les plus généralement funestes.

CHAPITRE III.

Des influences relatives et réciproques de l'état individuel de nos concitoyens, des températures, des années ou des saisons, sur les maladies endémiques, populaires ou épidémiques.

L'ORDRE des maladies régnantes et leur nature ont été présentés dans les tableaux nosologiques qui terminent le premier chapitre de cette troisième partie ; en les résumant, nous trouvons qu'il règne dans Nismes très-peu de maladies essentiellement inflammatoires, tandis que les bilieuses et les catarrales constituent véritablement nos endémies aiguës ou nos maladies populaires. En effet, ces maladies que nous regardons comme propres et naturelles aux habitans de cette ville, se reproduisent de plusieurs façons et, lorsqu'elles ne sont pas essentielles, elles compliquent un grand nombre de maladies accidentelles ; c'est-à-dire que les maladies intercurrentes reçoivent de ces affections dominantes le génie particulier qui subordonne à celles-ci le traitement général qu'il faut approprier aux autres. Ce résultat d'observations qui appuie ce que nous avons dit sur le mode général de tempérament de nos

concitoyens, prouve de quelle utilité est l'étude de la topographie, pour juger avec précision de l'homme sain ou malade. Aussi, quand les intempéries des saisons ou des années, qui dominent, sont propres à créer la constitution putrido-bilieuse, bilioso-catarrale, ou simplement bilieuse, catarrale ou putride, les maladies se répandent avec d'autant plus de promptitude, qu'exposés aux influences d'un climat où la sécheresse alterne avec l'humidité d'une manière tranchante et anomale, nos concitoyens y ont l'aptitude la plus forte. Alors nos maladies acquièrent dans peu ce caractère d'universalité qui les feroit prendre pour des épidémies, si nous n'étions instruits, par l'expérience, que ce n'est encore là que l'accroissement plus ou moins prodigieux de nos affections populaires.

Par une suite de l'action naturelle du climat, la perte des dents, les rhumatismes, les phthisies et les hydropisies doivent être classés parmi nos endémies chroniques, et le nombre des personnes affligées de ces maladies est aussi très-grand. Quel que soit l'heureux effet de l'habitude, il est difficile de penser que les corps vivans qui luttent sans cesse d'une manière pénible contre les vicissitudes de l'atmosphère, puissent toujours supporter les inclémences d'une température excessivement variable, sans que les organes le plus directement exposés à leurs influences, éprouvent des lésions que d'autres causes contribuent à déterminer ou à étendre. De là, l'inévitable conséquence que toutes les professions mécaniques, qui peuvent d'elles-mêmes occasionner des maladies particulières, doivent les décider d'une manière plus directe encore, plus prompte et en même temps plus funeste.

Les fièvres malignes ne sont jamais que sporadiques parmi nos concitoyens. Elles frappent particulièrement ceux que les passions tristes ont long-temps agités, et ceux des artisans dont les occupations sont les plus dangereuses, les plus sales, les plus infectes. Dans les liqueurs de ces sortes de sujets, existe depuis long-temps une dépravation scorbutique; et, par leur constitution, ils étoient sans cesse dans une disposition prochaine à éprouver les maux qui les attaquent enfin avec plus ou moins d'activité.

Les maladies populaires, les plus analogues aux épidémies par leur brusque invasion et par leur universalité, sont les fièvres rémittentes, endémiques pour les habitans des maisons qui bordent les quais, pour les jardiniers et pour tous ceux qui vivent plus habituellement dans des maisons et dans des ateliers humides; elles gagnent ceux de nos compatriotes qui, possédant des biens trop exposés aux éfluves qui sortent de nos marais, vont, au printemps et en automne, habiter les maisons de campagne qui en dépendent. Cependant ces fièvres ne respectent guères mieux nos citadins plus sédentaires. Les émanations palustres, accumulées dans notre atmosphère par les vents des divers rumbs du sud, deviennent les causes matérielles de ces maladies. Ceux qui ont été affoiblis par un mauvais régime, par de grands travaux, par des maladies de la même nature, y sont beaucoup plus enclins que les autres. Nous avons même observé qu'il est fort rare que ceux qui ont éprouvé dans l'automne une fièvre rémittente, n'en essuient une semblable le printemps suivant, et réciproquement; tant ces fièvres, soit en dénaturant les liqueurs, soit en laissant dans l'intérieur un foyer spécifique, disposent à en

avoir d'analogues. Quand ces maladies sont bénignes dans les quartiers les mieux exposés, elles sont plus ou moins anomales et graves dans les quartiers les plus mal situés. Les fièvres rémittentes malignes qui, depuis l'été de l'année 1782, ne cessent d'affliger les habitans du vaste quartier de la fontaine, servent de preuve à notre assertion [a]. Pour deux malades attaqués de fièvre rémittente maligne dans la ville, il y en a dix dans le faubourg de la fontaine. Les fièvres d'accès sont, du reste, presqu'aussi répandues que les fièvres rémittentes.

Les épidémies qui se répandent dans cette ville se bornent à celles qui sont communes à tous les lieux, c'est-à-dire, à la petite vérole, à la rougeole, à la fièvre scarlatine, à la coqueluche, aux catarres épidémiques, etc. Les intempéries des saisons décident du caractère de ces maladies générales ; aussi les voyons-nous compliquées, tantôt avec la constitution bilieuse, tantôt avec la putride et tantôt avec la catarreuse, rarement avec l'inflammatoire : ce qui introduit dans leur traitement des modifications inconnues de cette troupe de médicastres et de bonnes femmes qui pensent que, s'il est de traitement du ressort de leurs étroites connoissances, c'est assurément celui de ces maladies exanthématiques. Ces raisons expliquent en partie pourquoi ces maladies sont souvent funestes. La petite vérole, qui enlève souvent les trois cinquièmes des malades, est pour nous plus dangereuse dans les grandes chaleurs avec humidité et temps variable. Une observation

[a] *Voyez* notre mémoire sur les effets de l'air marécageux sur les corps vivans, *pag.* 73.

qui

qui paroît assez certaine relativement à cette maladie, c'est que, quoique dans ses retours elle ne paroisse pas avoir de marche réglée, et qu'en général plus elle a été meurtrière et plus elle tarde à reparoître, cependant ses retours les plus constans sont tous les quatre ou cinq ans. Si l'intempérie dominante ne semble pas influer sur son invasion, elle le fait néanmoins sur ses progrès; et nous voyons tous les jours cette cruelle épidémie étendre ses ravages ou les ralentir, suivant que la température, dans ses variations, favorise ou contrarie son caractère et son génie, ou suivant que le tempérament de ceux qui en sont attaqués, seconde davantage les effets plus ou moins fâcheux de l'intempérie.

Quand l'année est modérément sèche, et que notre atmosphère est balayée par les vents, le nombre des malades est très-petit, la constitution médicale n'est marquée par aucune maladie sensiblement dominante, et l'année est salubre. Il en est tout autrement quand l'année est humide et que l'air est stagnant faute de vents propres à l'agiter; les maladies se multiplient, l'une d'elles, plus populaire et plus grave, imprime à la constitution un caractère particulier, et l'année est très-insalubre. Ainsi des saisons; lorsque le printemps est bien marqué, qu'il établit, par une douce température, un passage gradué du froid au chaud, et qu'il est, dans son cours tempéré, plus sec et plus égal qu'humide et variable; cette saison est aussi saine qu'agréable. Lorsque l'été est venu lentement, que ses chaleurs sont modérées par le soufle du nord-ouest, et que sa sécheresse n'est ni trop longue, ni extrême, cette saison est aussi salutaire que peu incommode. Lorsque

l'automne, cette saison si prolongée pour nous, est belle et douce, que ses chaleurs diurnes ne contrastent pas trop vivement avec les froidures de la nuit, du matin et du soir, et que l'air, dans son commencement, a été purifié par des averses salutaires, l'automne a pour lors une température aussi de rée qu'exempte de maladies. Enfin, lorsque l'hiver, dans sa progression graduelle, est humide sans excès, froid sans trop d'extension, et que sa chaleur moyenne est seulement l'effet du soufle soutenu du nord-ouest, cette saison [a] est alors aussi tempérée que salubre. Plus les saisons s'écartent de leurs températures respectives, et plus elles influent sur la production des maladies. En général, les maladies d'une saison étant subordonnées à la température des saisons précédentes, l'été et l'automne sont, pour la ville de Nismes, d'autant plus salubres que la fin de l'hiver et le printemps ont été secs, et d'autant moins que ces saisons ont été plus humides [b]. Quand l'été ne consiste qu'en alternatives de pluies et de chaleurs fortes, la saison suivante est presque pestilentielle; et toutes les fois que l'année est humide, froide et très-inégale, il règne des maladies d'un caractère pituiteux et humoral, compliquées de vers et de congestions muqueuses dans les organes; tandis que, lorsque l'année est trop sèche,

---

[a] C'est la beauté de ces hivers qui rendent ce climat si agréable, qui a valu à la ville de Nismes les éloges que M. *Pugh* lui a donnés dans un ouvrage écrit en anglais, et dont le titre est : *Observations sur les climats de Naples, Rome, Nice, etc.*, dans une lettre à *sir George Baker*, *etc.* 1784. M. *Pugh* qui, dans ses courses itinéraires, a porté le génie le plus observateur, conseille aux Anglais qui voyagent pour leur santé, de passer l'hiver dans cette ville.

[b] Voyez-en les raisons dans notre mémoire sur l'air marécageux, *pag.* 94.

chaude et peu irrégulière, nous avons des maladies d'une nature bilieuse, ardente, avec menace d'engorgemens inflammatoires et complication de diarrhée, de dyssenterie, d'exanthèmes [a], etc. Dès que le sud-sud-est soufle avec trop de constance et vient infecter notre atmosphère de ses influences pernicieuses, les morts subites sont très-communes : c'est une observation que nous avons sur-tout constatée sur la fin de mai de l'année 1787.

Il est très-difficile de prévenir les maladies qui tiennent aux vices du climat et aux influences locales des saisons, cependant on peut affoiblir leur activité, diminuer leur nombre et en énerver la nature par des pratiques dont l'utilité publique est l'objet. De ces pratiques, les unes sont du ressort de l'administration municipale, les autres intéressent les citoyens en particulier : la propreté des rues, leur élargissement, l'entretien de leur pavé, le nettoiement des canaux par où passent les eaux de la fontaine, l'éloignement des ateliers pernicieux, la prohibition des comestibles corrompus, gâtés, des fruits qui ne sont pas mûrs, etc., la bonne administration des hôpitaux doivent être un des principaux objets des lois municipales; et la ville de Nismes, comme on l'a vu dans la première partie de cet ouvrage, a peut-être plus besoin qu'une autre de la vigilance et de la fermeté des magistrats à cet égard.

Les soins qui concernent les particuliers sont relatifs à leur régime, à leurs habitudes et à leurs mœurs. Si, relativement à son état, chaque citoyen se nourrit avec de bons alimens, s'il fait beaucoup d'exercice, s'il s'habille

---

[a] *Voyez* notre mémoire sur l'air marécageux, *pag.* 38.

proportionnellement à la saison, s'il fuit les excès, s'il proscrit le café et les liqueurs, et s'il s'adonne au travail plus par goût que par nécessité, il aura toujours atteint le but qu'il doit se proposer dans le cours ordinaire de la vie.

La pratique locale de la médecine, modifiée d'après les circonstances très-variées qu'offre l'exercice de cette science, roule sur deux indications aussi générales qu'importantes. Elles sont fondées sur l'utilité à jamais existante de seconder l'action de la nature vers ces deux couloirs : les intestins et la peau. Depuis long-temps nos praticiens connoissent les avantages des purgatifs et des dépuratifs diapnotiques employés dans le traitement des maladies, et les étrangers seroient tentés de leur reprocher une prédilection pour cette méthode active, avant de connoître tous les succès qui l'ont justifiée. L'utilité des bains dans les maladies chroniques n'est pas moins reconnue, ainsi que celle des anti-scorbutiques tempérés. Quant aux modifications de ces préceptes généraux, elles ont pour base l'état de chaque individu en particulier. Nous nous sommes expliqués sur ce point, sur-tout dans le second chapitre de cette troisième partie. Quelqu'importante que soit la connoissance approfondie de ces règles, nous n'osons point aspirer à leur vrai développement : les bien connoître et les bien appliquer, c'est le propre du génie médical ; tous les hommes n'en sont pas doués, et malheureusement ce génie est au rang des choses qu'il est impossible de transmettre.

APPENDICE.

Des divers monumens antiques découverts à Nismes et dans ses environs, depuis l'année 1758.

INTRODUCTION.

La description de Nismes et de ses environs demeureroit imparfaite, si l'on négligeoit d'y ajouter ce qui a rapport aux antiquités. Personne n'ignore, dans le monde littéraire, que notre ville est, après Rome, celle de l'Europe qui peut-être renferme les plus beaux restes de la puissance et des arts des Romains. Ce sont ces précieux monumens qui la recommandent sur-tout à la curiosité des voyageurs et des artistes.

Ce fut ce qui engagea le docte et laborieux *Ménard* à rassembler, à faire graver, à décrire et à expliquer avec un soin tout particulier les antiquités qui existoient à Nismes de son temps. Cet intéressant travail est renfermé dans vingt-neuf dissertations qui forment le septième tome de sa trop volumineuse histoire : aussi est-ce le seul que les amateurs estiment et recherchent, et l'on peut dire que c'est à sa faveur que les six premiers ont échappé

à l'oubli. *Ménard* n'avoit épargné, dans l'exécution et l'impression de cette partie de son livre, ni temps, ni travail, ni dépenses : il le publia en 1758.

Nous nous proposons ici de donner une courte notice des monumens qui ont été découverts depuis cette époque ; nous avons fait graver ceux qui, en divers genres, nous ont semblé présenter le plus d'intérêt. On peut considérer ceci comme un supplément au dernier volume de l'histoire de Nismes : mais l'on sent assez que nous ne pouvons que glaner dans un champ où ceux qui nous ont précédé ont fait de si amples récoltes.

Notre moisson eût, à coup sûr, été plus riche, s'il nous avoit été permis de nous en occuper pendant les dix années de la révolution, et si nous n'en avions été distraits par de plus grands intérêts, ou empêchés par la violence. On peut croire que, pendant que la barbarie mutiloit de tout côté les chefs-d'œuvres des arts, il n'étoit guères possible de rechercher des restes antiques et d'exhumer des monumens romains, tandis que les nôtres étoient ensévelis sous leurs propres ruines. Malheureusement encore la démolition des remparts de la ville et les constructions qui en ont été la suite, changemens si propices aux antiquaires, ont coïncidé avec la fâcheuse époque dont nous venons de parler. Il est donc hors de doute qu'indépendamment des dégradations qu'ont éprouvées plusieurs monumens connus, une foule d'autres n'aient été, à notre insçu, mutilés, perdus ou détruits.

Quoi qu'il en soit, nous avons diligemment rassemblé tout ce qui a échappé au naufrage, et nous le donnons dans l'ordre adopté par *Ménard*.

La première partie de notre notice traitera des *édifices* et de leurs dépendances ;

La seconde, des *antiques* proprement dites, telles que statues, médailles, pierres gravées, etc.

La troisième, des *incriptions.*

PREMIÈRE PARTIE.

Édifices et leurs dépendances.

§. I.er

Porte d'Auguste.

La démolition des remparts modernes, élevés, en 1194, sous *Raimond V*, comte de Toulouse, a mis à découvert sur leur face orientale les vestiges de deux portes romaines, dont une est encore presque entière. Le seuil en est plus bas de 3 mètres 898 millimètres (1) que le nouveau sol.

L'ensemble du monument présente, outre les débris de deux tours dont il étoit flanqué, une façade de 21 mètres (2) de longueur, sur une élévation de 9 mètres (3) jusqu'à la corniche qui n'existe plus.

(1) 3 toises.
(2) 10 toises 3 pieds.
(3) 4 toises 3 pieds.

Les extrémités de ce front sont occupées chacune par un pilastre d'ordre corinthien ; deux autres le divisent en trois parties, dont celle du milieu a beaucoup plus de largeur que les panneaux des côtés.

Dans chacun de ceux-ci, au dessus d'un portique de 39 décimètres (1) de hauteur et de 1 mètre 461 millimètres (2) d'ouverture, qui donnoit entrée dans une salle encore subsistante, dont la longueur est de 8 mètres 121 millimètres (3), la largeur de 3 mètres 681 millimètres (4), et qui servoit probablement de corps de garde, s'élève, sur un plan circulaire, une niche carrée de 2 mètres 27 centimètres (5) de hauteur, surmontée d'un fronton et décorée de deux pilastres dont les bases reposent sur le ceintre des petits arceaux, un peu au dessus de l'imposte de deux grandes arcades accouplées qui occupent la portion centrale de l'édifice, et qui forment les principaux passages. Elles ont 1 mètre 949 millimètres (6) d'épaisseur, et un peu plus de 6 mètres (7) de leur base à la clef, laquelle est ornée d'un buste de taureau, et 4 mètres (8) de largeur.

A niveau de leur imposte, une console sert d'appui à une petite colonne d'ordre composite, destinée à soulager

(1) 2 toises.
(2) 4 pieds 6 pouces.
(3) 25 pieds.
(4) 11 pieds 4 pouces.
(5) 7 pieds.
(6) 1 toise.
(7) 3 toises.
(8) 2 toises.

la

la portée de l'entablement dont il ne reste que l'architrave et la frise.

L'entaille faite dans les pierres de la frise pour recevoir des lettres de bronze attachées par des tenons, présente encore, sur deux lignes, l'inscription suivante :

IMP. CAESAR. DIVI. F. AUGUSTUS COS. XI. TRIB. POTEST. VIII.
PORTAS. MUROS. COL. DAT.

On voit par là que nos murailles antiques sont l'ouvrage d'*Auguste*, et l'on peut fixer l'époque précise de leur construction, non par l'onzième consulat de cet empereur (on sait qu'il continua de faire usage de cette date, même après avoir abdiqué cette dignité), mais par le temps où il exerça, pour la huitième fois, la puissance tribunitienne. Or ce huitième tribunat se rapporte à l'an de Rome 736, c'est-à-dire, à quinze ou seize ans avant l'ère chrétienne.

La découverte de cette inscription fixe l'époque, jusqu'à présent ignorée, où la *Tour-magne* fut bâtie. *Ménard* la fixe à l'an de Rome 727, vingt-sept ans avant J. C. Mais il n'avoit supputé cette date que sur des données incertaines; il pensoit que la construction des murailles et des tours qui les fortifioient de distance en distance, devoit avoir suivi de très-près l'établissement de la colonie : il n'est plus permis aujourd'hui de douter que neuf ans ne se fussent écoulés depuis cet événement jusqu'à l'érection de l'enceinte romaine.

Observons que l'inscription qui la consacre détruit l'opinion de *Larrey*, adoptée par *D. de Vic* et par *D. Vaissette* sur le temps de la fondation de la colonie, qu'ils placent à l'an 738; et celle de M. *Virgile de la Bastide*,

qui avoit cru reconnoître un agrandissement successif et deux sortes de murs, dont il attribuoit les uns aux Grecs et les autres aux Romains. *Ménard* avoit combattu ces sentimens; le monument que nous venons de décrire démontre qu'il eut raison, et ne contrarie pas son propre calcul.

Celui qu'il fait du nombre de portes des anciennes murailles n'est pas aussi exact. Il n'en place aucune entre celle qui menoit de l'amphithéâtre au champ de Mars, qu'on sait avoir été situé à l'occident de l'esplanade actuelle, et la porte dont il est ici question. Cependant, vers le milieu des *calquières*, il en existoit une à trois arcades unies, découverte il y a peu de temps; et l'on doit d'autant plus s'étonner qu'elle ait resté jusqu'alors ignorée, que l'emplacement de celle qui la suit, en remontant vers le nord, étoit parfaitement connu.

Ménard indique fort bien qu'elle est placée au même endroit où l'on a depuis bâti le château royal; il ajoute que, par la construction de cet édifice, la porte fut condamnée, et qu'on lui donnoit le nom de *porte romaine.* Il est extraordinaire que la tradition n'ait pas transmis sur ce monument des notions plus détaillées, ou que, sur celles que l'historien de Nismes a rassemblées, lui-même ni aucun autre de nos antiquaires, n'aient fait des recherches pour retrouver un édifice qui pouvoit fournir et qui a fourni en effet des lumières historiques de quelque intérêt.

Si *Ménard* l'avoit vu, il n'eût pas regardé la porte antique, appelée aujourd'hui *porte de France*, comme l'entrée principale de la ville. Ni par sa grandeur, ni par

son architecture, ni même par sa position, elle n'est comparable à celle qui seule vraisemblablement portoit une inscription, ou dont l'inscription annonçoit du moins la prééminence.

La porte de France n'a qu'une arcade, et l'autre en a quatre; la première est d'un goût simple et presque sans décoration, l'autre est d'un ordre riche et imposant; enfin celle-là est située dans une direction qui ne semble pas permettre de croire que ce fût l'entrée principale de la ville; celle-ci, au contraire, envisage le côté par lequel on sait que passoit la *voie domitienne* qui, réparée et reconstruite par *Aggrippa* et venant de l'extrémité du territoire de Narbonne, alloit se terminer par Arles au port de Marseille. Cette voie étoit la route de Rome, et par conséquent la plus importante avenue de notre ville. La porte la plus vaste, la plus ornée, et qu'on avoit décorée d'une inscription en l'honneur du fondateur des murailles et de la colonie, ne pouvoit qu'être le point où aboutissoit le chemin de la capitale, et que former, par conséquent, l'entrée majeure.

Il résulte de ces conjectures très-probables sur la direction de la voie domitienne, et des faits plus positifs sur la construction des murs, des portes et des tours qui environnoient Nismes romain, que, depuis la découverte de la médaille de la colonie, aucune autre n'a été aussi intéressante, pour notre cité, que celle de la porte d'*Auguste* et de son inscription. (*Voy. la planche*, *fig.* 8.)

---

§. II.

Puits.

I.

Il existe à Nismes un grand nombre de puits romains, et il s'y en découvre fréquemment de nouveaux. Ils n'ont rien de remarquable que leur forme constamment circulaire, et la solidité de leur construction en pierres de moellon, liées par un ciment en quelque sorte indestructible.

Leur profondeur varie suivant leur situation; il y a moins de différence dans leurs diamètres. Communément ils n'ont pas plus de 7 à 8 décimètres (1) de largeur; on en trouve cependant de dimensions beaucoup plus considérables. Celui qu'on voit au jardin du citoyen *Durand*, l'un des ingénieurs du département, présente une ouverture de 18 décimètres (2); c'est, jusqu'à présent, le plus grand connu.

Situé à l'extrémité inférieure du faubourg de la *Boucarié*, au pied de la citadelle, il a fallu, pour arriver à l'eau, percer la roche calcaire très-épaisse, sur laquelle repose toute cette portion de la ville, et descendre au dessous à une très-grande profondeur.

II.

Le puits trouvé récemment vers la partie occidentale du

---

(1) 25 à 30 pouces.
(2) 5 pieds 6 pouces.

cours neuf, dans le jardin du citoyen *Cusson*, vis-à-vis la placette, est plus intéressant sous d'autres rapports.

A un peu plus de 2 mètres (1) du sol actuel, une grande pierre carrée, ayant un rebord de 20 millimètres (2), à deux de ses angles une rigole, et au milieu une ouverture ronde de 5 décimètres (3), posée sur une seconde pierre de 19 centimètres (4) d'épaisseur, également percée, recouvroit un puits dont la maçonnerie se compose, jusqu'au tuf, de six rangs de pierres, chacun de 12 centimètres (5) de hauteur, autour d'un diamètre de 12 décimètres (6).

Le tuf, peu dur et mêlé de cailloux, a 6 mètres (7) d'épaisseur et porte sur une circonférence de maçonnerie un peu plus étroite que la muraille supérieure, et dont la hauteur est d'un peu moins de 3 mètres (8).

Le puits avoit donc 9 mètres (9) de profondeur; il a été encore plus creusé par le propriétaire, et cependant les eaux, dont le niveau est très-bas en été, s'élèvent, dans les grandes crues, jusqu'à 3 mètres (10) de l'ancien orifice.

Au milieu du tuf, il a été pratiqué dans le puits une ouverture de 3 mètres (11) d'élévation, montant jusqu'à

(1) 6 pieds.
(2) 9 lignes.
(3) 18 pouces.
(4) 6 pouces 8 lignes.
(5) 4 pouces 5 lignes.
(6) 3 pieds 8 pouces.
(7) 3 toises.
(8) 9 pieds.
(9) 4 toises 6 pieds.
(10) 9 pieds.
(11) 9 pieds.

la partie inférieure de la maçonnerie d'en haut, où, par son avancement et sa face carrée, elle forme corde sur un arc du cercle de bâtisse qui la surmonte.

Les pieds droits de cette espèce de porte sont la fin de deux murs épais de 4 décimètres (1), servant de cage à un escalier de construction romaine, qui descend, par onze marches, de l'ancien sol à une petite aire de moins de 1 mètre (2) en carré.

Quoique nouvellement retrouvé dans une excavation assez profonde, cet escalier paroît néanmoins avoir servi dans les temps modernes. Deux raisons portent à le croire : 1.° l'enduit des murs latéraux n'a ni la dureté, ni aucun des autres caractères des enduits antiques ; 2.° il y a été évidemment enchassé, il seroit difficile de dire à quel usage, une pierre posée de champ sur la quatrième marche en descendant, et dans laquelle il est impossible de ne pas reconnoître les débris d'un monument antique. Elle est placée sens dessus dessous, et on y lit, par conséquent en lettres renversées, EROS ⚹ : les lettres sont profondément entaillées, conservées parfaitement, et de 2 décimètres (3) de hauteur.

Le signe qui les suit ressemble également à une marque dont se servirent les jurisconsultes anciens pour exprimer : *existimavit* (4) ; et au monogramme de *Constantin*, dont le trait vertical ne se termine pas toujours par la boucle

(1) 1 pied 3 pouces.
(2) 3 pieds.
(3) 7 pouces 4 lignes.
(4) *Nicolaï, de siglis veterum.*

d'un P (1), quoiqu'on le trouve le plus ordinairement ainsi dans les monumens de ce prince.

Nous ne croyons pas qu'il y ait à Nismes d'autres inscriptions distinguées par ce sigle ; du moins nous n'en connoissons aucune, et nous en avons vainement cherché du même genre dans les recueils de *Ménard*, de *Seguier* et de nos autres antiquaires.

Mais le nom seul d'*Eros* suffit pour fixer notre opinion sur la nature de la marque dont il est suivi. Ce nom étoit commun parmi les esclaves romains, et nous avons une pierre sépulchrale du bas empire (2), sur laquelle la femme d'un *Eros* est désignée par le titre de *contubernalis*, et l'on sait que ce titre étoit particulièrement affecté aux épouses des maris en servitude. Il n'est pas à supposer qu'un homme de condition servile ait pu adopter l'hiéroglyphe des jurisconsultes ; il est plus naturel de penser qu'il ajoutoit à son nom un signe religieux, et dès lors ce ne pouvoit être que la croix du *labarum*, souvent employée de la sorte depuis que le christianisme étoit devenu le culte des maîtres de l'empire.

Il paroît indubitable, par les proportions de ce puits et par l'addition peu usitée d'un escalier, qu'il servoit à une habitation considérable ; et cette probabilité se fortifie tout à l'entour, par l'existence d'un grand nombre de fragmens de pavés en mosaïque, et par la belle statue d'*Hygie*, retirée du fond du puits en le recreusant.

---

(1) *Nicolaï, loco citato*, chap. XXVI, pag. 184.
(2) Tom. VII, pag. 424.

§. III.

Pavés.

Les pavés anciens en mosaïque sont formés par un assemblage de cubes de marbre, ordinairement de 9 millimètres (1) en carré, artistement liés par un ciment d'une extrême dureté, et pour l'ordinaire de 244 millimètres (2) d'épaisseur.

Les fragmens de ces pavés sont très-multipliés à Nismes; *Ménard* en décrit quelques-uns. Depuis la publication de son ouvrage, il s'en est découvert un grand nombre; ils ne méritent pas tous qu'on en fasse mention, mais il y en a plusieurs dignes de remarque, et dont nous tâcherons de donner une idée.

Observons auparavant que, jusqu'à l'époque où fut écrite l'histoire de Nismes, suivant le témoignage de son auteur (3), les mosaïques retrouvées avoient à peine 4 mètres (4) dans leurs plus grandes dimensions, et que la plupart de ces pavés s'étoient rencontrés dans le faubourg occidental de la ville moderne. *Ménard* en conclut que les plus belles habitations romaines étoient placées dans cet endroit.

Presque tous ceux dont nous avons à parler, quoique aucun ne soit entièrement conservé, ou du moins apparent dans son entier, présentent beaucoup plus de surface.

---

(1) 4 lignes.
(2) 9 pouces.
(3) Tom. VII, pag. 190.
(4) 2 toises.

Leur

Leur étendue, le choix des pierres qui les composent, la richesse des dessins, tout prouve qu'ils décoroient des édifices somptueux, et, hors un seul situé dans le quartier que *Ménard* supposoit le mieux habité, ils sont disséminés sur divers points de la ville. Cet écrivain n'a pas fait assez attention que les travaux de la fontaine et du vaste cours qui l'accompagne, ayant occasionné des fouilles plus générales et plus considérables que par-tout ailleurs, les découvertes ont dû nécessairement y être plus multipliées.

S'il y avoit un site de prédilection, il faudroit sans doute le chercher au pied des collines qui abritent la ville au nord et qui sont exposées au midi. C'est en effet dans cette direction qu'on voit, ou qu'on sait exister, ou qu'on rencontre à chaque excavation, les plus beaux morceaux d'antiquités, et principalement les mosaïques les plus intéressantes.

I.

Parmi celles que malheureusement on a laissé enterrées après les avoir reconnues, il faut citer l'un des pavés (il y en a deux) qui subsistent à 8 décimètres (1) au dessous d'une pièce en bas-office de la maison du citoyen *Maury*, entre le cours et l'emplacement de la porte d'Alais. Nous ne l'avons pas vu, mais la description que nous en ont faite des personnes qui l'ont examiné, nous persuade qu'il égale en beauté les plus magnifiques monumens de ce genre. On assure qu'il est encore dans toute son intégrité.

(1) 2 pieds 3 pouces.

Ses dimensions en longueur sont de 9 mètres (1), et de 66 décimètres (2) de largeur. Il règne tout autour un cadre rouge, bleu et blanc; le fond se compose de carreaux de 1 décimètre (3) dans tous les sens, alternativement noirs avec une bordure blanche et une rosette de la même couleur au milieu, et blancs avec une bordure et une rosette noires.

Au centre, un cadre carré, nuancé de diverses couleurs, et de 1 mètre 949 millimètres (4) de longueur sur une largeur proportionnée aux dimensions générales, embrasse un dessin formé de triangles très-aigus en marbres blanc, rouge et bleu, et dont les sommets correspondans sont séparés par de petits points noirs.

Un canal de marbre blanc, de 487 millimètres (5) de largeur, enduit, dans sa partie creusée, d'un ciment couleur de rose, suit le pavé dans toute sa longueur sur le côté occidental. Cette particularité doit faire croire que l'appartement qu'il traversoit étoit une salle de bains, et comme l'aqueduc du pont du Gard passoit très-près de là, on peut conjecturer avec quelque apparence de raison, que ce canal alloit s'y embrancher et y puiser l'eau nécessaire au service de la maison dont ces débris attestent la magnificence.

II.

Il existe au cours neuf, chez un travailleur de terre

(1) 4 toises 4 pieds.
(2) 3 toises 2 pieds.
(3) 3 pouces 6 lignes.
(4) 1 toise.
(5) 1 pied 6 pouces.

nommé *Granier*, dans un cellier plus bas de 1 mètre 949 millimètres (1) que le sol actuel, une mosaïque dont la longueur visible est de plus de 6 mètres (2) sur 5 mètres (3) de largeur ; et si, comme il y a lieu de le croire, le cartouche dont il étoit décoré se trouvoit placé au milieu, il devient certain, par son emplacement dans un des angles du bâtiment moderne, que le pavé s'étend sous la promenade et sous une rue voisine, de presque autant que ce qui en est à découvert : on est sûr, en effet, qu'il y en subsiste des fragmens, mais on n'a pu en mesurer la grandeur.

Le dessin de ce pavé forme des hexagones de marbre noir, décrits en traits déliés sur un fond blanc.

Il est impossible de savoir positivement ce que représentoit le cartouche : le besoin de creuser un cuvier au dessous du niveau de la pièce, a fait détruire ce tableau avant qu'on en eût connoissance, et que des précautions pussent être prises pour le conserver. Tout ce que nous en avons appris, c'est qu'il avoit 2 mètres (4) en carré, et qu'on y voyoit couchées l'une près de l'autre, deux figures humaines que le propriétaire, pour nous en donner une plus juste idée, comparoit à mari et femme.

III.

La maison du citoyen *Renouard*, où est établie la ca-

(1) 1 toise.
(2) 3 toises.
(3) 2 toises 3 pieds.
(4) 1 toise.

landre anglaise, offre un grand fragment de mosaïque, conservé avec un soin digne de la munificence publique, à qui l'on en est redevable, et qu'il seroit à desirer qu'on eût imité par-tout où il existe de si beaux restes.

Le morceau encore subsistant présente une surface de près de 7 mètres (1) de longueur, sur une largeur de 4 mètres 5 décimètres (2). Il est évident, par une marque qui indique le milieu de cette dernière dimension, que l'ensemble formoit un parallélogramme dont le petit côté avoit 6 mètres 5 décimètres (3) : rien ne détermine l'étendue qu'eut le grand côté.

Sur un fond noir formant des bandes croisées de 39 millimètres (4), sont inscrits, l'un dans l'autre, trois carreaux de grandeur différente; le premier, de 325 millimètres (5) en tout sens, noir à cadre blanc; le second, blanc; et le troisième, noir avec quatre points blancs au milieu. Le plus petit et le plus grand sont parallèles; les angles du moyen aboutissent sur ce dernier au centre de ses quatre faces internes.

Une double bordure enveloppoit ce dessin; mais il n'en reste qu'une partie de deux côtés. Une large bande à chevrons, mi-partie de rouge et de noir, divise les deux encadremens jusqu'au retour de l'angle droit que forment, en se joignant, le grand et le petit côté du carré long. Les couleurs des chevrons ne conservent les mêmes dispositions

(1) 3 toises 3 pieds.
(2) 2 toises 2 pieds.
(3) 3 toises 2 pieds.
(4) 1 pouce 6 lignes.
(5) 1 pied.

sur cette dernière ligne, que dans la longueur de 2 décimètres (1); le surplus devient rouge et blanc.

La bordure extérieure repose sur un champ blanc, et semble représenter une ligne de tours et de fortifications noires, appuyée alternativement sur la base d'un triangle de la même couleur, et sur le sommet d'une semblable figure blanche; une grande tour crénelée est placée à l'angle, et le cadre se termine au dehors par trois rubans, dont un blanc placé entre deux noirs. Le tout ensemble a 487 millimètres (2) de largeur.

Des portiques de 542 millimètres (3) d'élévation, y compris une base moitié noire et moitié blanche, forment le cordon intérieur. Les pilastres sont noirs, et les ceintres, tournés vers le dehors, composés de petits carreaux sur deux lignes, tour à tour noirs et blancs. Ceux qui se joignent au coin de la pièce n'ont point de pilastres, et de l'angle que forme leur rencontre, s'élève un fer de lance ou de javelot. Au milieu de la ligne la plus courte, est un pilastre blanc à petite bordure noire, plus large d'un tiers que les autres, et décoré d'un trident noir, la fourche en l'air. En l'état actuel, il y a d'un côté de ce pilastre cinq portiques, et de l'autre seulement un : il est évident qu'il en manque quatre sur la largeur; ceux qu'on voit dans la longueur sont au nombre de treize.

Quoique un peu bizarre dans quelques-uns de ses ornemens et dans certaines parties de sa symétrie, ce morceau

---

(1) 7 pouces 4 lignes.
(2) 1 pied 6 pouces.
(3) 1 pied 8 pouces.

n'offre pas moins, dans son ensemble, un tapis riche et de bon goût, et l'on doit regretter qu'il n'ait pas été retrouvé tout entier.

IV.

On ne sauroit remuer la terre à quelque profondeur dans ce qu'on appelle la grande maison, rue de la colonne, sans y rencontrer des mosaïques. Le citoyen *Aigon* y trouva, en 1767, un tableau d'une rare beauté.

Les dimensions en étoient de 1 mètre 6 décimètres (1) en carré hors d'œuvre, sur quoi le cadre, en vert antique, mêlé de quelques autres couleurs, avoit en largeur 241 millimètres (2).

Cette bordure environnoit une *Diane* dans une attitude couchée. Sa chevelure étoit flottante; elle tenoit dans ses mains une lance, et l'on voyoit à ses pieds, d'un côté un chien, de l'autre la hure d'un sanglier. Le vêtement de la déesse, ainsi que les autres figures et le fond du tableau, étoient formés de marbres de nuances très-variées, parmi lesquelles dominoit la couleur verte.

Malheureusement l'humidité dégradoit ce beau monument. M. de *Ballore*, alors évêque de Nismes, conçut le projet de le dérober, en le faisant transporter dans son palais, à la destruction qui le menaçoit. Il ne put être enlevé que par morceaux. L'opération avoit complétement réussi; mais, avant qu'il pût être employé dans le lieu

(1) 1 toise 2 pieds.
(2) 9 pouces.

qui lui étoit destiné, la révolution survint et fit oublier l'entreprise commencée. Le pavé fut même envoyé à Montpellier. Mal emballé sans doute, il souffrit dans le transport. On espéroit qu'il ne seroit pas assez mutilé pour que les restes, assemblés, ne fussent encore intéressans. L'académie du Gard l'avoit demandé et obtenu du propriétaire dans cette intention; mais il paroît qu'on en a dispersé les morceaux : et il sera peut-être impossible d'en recouvrer un assez grand nombre pour que leur réunion forme un ensemble digne de ce soin : toutefois l'académie n'en négligera aucun pour restituer, au moins en partie, ce précieux monument. Mais, quel que soit le succès de cette tentative, les savans, les amateurs doivent, ainsi que cette société, un tribut de reconnoissance au citoyen *Aigon*, pour l'empressement avec lequel il s'est prêté au desir de rendre au public la jouissance de cette superbe antique.

V.

Non loin de la Maison carrée, chez le citoyen *Laporte*, rue *peiro-mouïado*, on voit un pavé conservé dans toute sa largeur qui est de 6 mètres 497 millimètres (1). Quoique ses extrémités, dans sa plus grande dimension, soient cachées par les murs opposés des deux maisons voisines, il est facile d'apprécier sa longueur.

Il y a 4 mètres 123 millimètres (2) de l'un de ces murs au bord extérieur d'un tableau qui très-probablement oc-

(1) 3 toises 2 pieds.

(2) 2 toises 1 pied.

cupoit le milieu de la salle. Ce tableau est long de 2 mètres 599 millimètres (1). La portion du fond qui est au-delà, doit avoir, comme celle de l'autre côté, 4 mètres 183 millimètres (2); en sorte qu'en ajoutant à ces mesures seulement 325 millimètres (3) pour la bordure de chaque bout, il en résulteroit que la dimension longitudinale étoit en total de 11 mètres 694 millimètres (4).

Les proportions du cadre ne sont pas arbitrairement estimées; il existe encore sur deux faces du parallélogramme qui formoit le pavé, et présente des bandes alternativement jaunes et noires, mais de grandeurs différentes.

Le dessin du fond se compose de grands hexagones noirs, découpés sur un champ jaune, et dans lesquels sont inscrites, avec les mêmes couleurs, des figures variées, telles que des étoiles à six pointes, ayant au centre un petit rond; des espèces de croix de Malte; des cercles concentriques, et des ellipses enlacées.

Ces divers ornemens ne sont pas mêlés; tous ceux d'une même espèce occupent un des quatre côtés du tapis dont nous avons déjà donné la longueur, qui a de largeur 1 mètre 949 millimètres (5), et principalement remarquable par la nature et par les dimensions des marbres qui le composent.

Jusqu'à présent nous n'avons décrit que des pavés formés par la réunion de très-petits cubes de marbre, et avant la

(1) 1 toise 2 pieds.
(2) 2 toises 1 pied.
(3) 1 pied.
(4) 6 toises.
(5) 1 toise.

découverte

découverte de celui du citoyen *Laporte*, on n'en connoissoit pas d'autres à Nismes. Mais ici, en dedans d'une bordure noire et jaune, large de 1 décimètre (1), on trouve des dalles de marbre, les unes carrées, les autres triangulaires, et d'autres, enfin, en losange, dont la grandeur varie de 1 décimètre à 487 millimètres (2). Aux quatre coins, les carreaux sont d'une seule pièce de 1 décimètre (3) en tout sens, et d'une couleur jaune à deux nuances. Ils sont suivis, de droite et de gauche, par des triangles équilatéraux qui, réunis, forment un carré de la même dimension que le précédent, mais, mi-parti, d'un côté jaune, et de l'autre noir et rouge foncé. Ces carreaux se répètent dans les intervalles des losanges d'une seule pièce de 487 millimètres (4), en marbre rouge et noir, se touchant au nombre de trois par le sommet de leurs angles dans la largeur du tableau, et au nombre de quatre dans le sens contraire.

Il est fâcheux que le jambage d'un arceau moderne porte sur cette partie du pavé, et en dérobe une portion à la vue; l'ensemble produit néanmoins de l'effet, et l'on peut compter cette mosaïque au rang des plus belles qui nous restent.

V I.

La dernière dont nous avons à parler est celle qui sert de pavé aux magasins et au comptoir des citoyens *Fous-*

---

(1) 3 pouces 8 lignes.
(2) 3 pouces 8 lignes à 1 pied 6 pouces.
(3) 3 pouces 8 lignes.
(4) 1 pied 6 pouces.

sard, *Astier* et *Rigaud* dans leur manufacture de mouchoirs peints, près de la citadelle, au faubourg de la *Boucarié*. La maison étant située sur une pente, il a, sur tous les autres, l'avantage d'être presque à niveau du terrain qui l'environne, du moins de trois côtés, parfaitement éclairé et à l'abri des funestes effets de l'humidité.

Ses dimensions sont en longueur de 11 mètres 694 millimètres (1), et de 6 mètres 497 millimètres (2) en largeur. Les deux extrémités longitudinales sont couvertes par des constructions modernes.

Une large bordure noire et blanche encadre un fond blanc sur lequel sont dessinées en traits noirs des figures octogones liées par des carrés.

Vers une des extrémités du pavé, dans le sens de sa longueur, est placé, à égale distance des côtés, un tableau d'un travail admirable, et que le pinceau n'eut pas mieux rendu.

Autour d'un cercle, orné dans son milieu de cinq pierres de couleur, se développe, sur un fond vert antique, une rosace de seize feuilles partagées en petits triangles alternativement noirs et blancs, en sens inverse les uns des autres, et augmentant progressivement de grandeur du centre à la circonférence.

Une bordure circulaire où règnent, entre deux filets, des volutes noires sur un fond blanc, embrasse cette partie du tableau et repose sur un champ de marbre vert, carrément encadré par une riche grecque formée d'entrelacs

(1) 6 toises.

(2) 3 toises 2 pieds.

nuancés de jaune, de noir et de brun, et placés entre trois baguettes noires dont deux extérieures et une au dedans, appliquées, à de légères distances, sur un fond blanc.

Dans les angles que forment aux quatre coins le cadre et la bordure circulaire de la rosace, on voit, d'un côté, deux oiseaux, à l'opposite un vaisseau à un rang de rames; de l'autre côté deux poissons, et, en pendant, trois dauphins. Ces figures sont des mêmes espèces de marbres que la grecque.

Il manque la tête de l'un des oiseaux; mais cette légère altération n'a pas assez sensiblement dégradé cette mosaïque pour nuire à sa beauté. Son étendue, la nature des marbres qui la composent, la richesse du dessin, la délicatesse et la solidité du travail, tout en fait un de nos plus précieux monumens d'antiquité.

Ce pavé n'est séparé de deux autres que par des murs percés chacun d'une porte, élevés sur des fondations romaines, et qui ont conservé l'ancienne distribution. On passe donc, aujourd'hui comme autrefois, de la salle dans deux cabinets latéraux; leur largeur est de 3 mètres 248 millimètres (1), sur une largeur proportionnée, mais qu'il est impossible de déterminer parce qu'elle n'a pas été mise entièrement à découvert.

Comme la pièce principale, l'un de ces cabinets est pavé d'octogones et de carrés; l'autre présente de simples carreaux blancs formés par des lignes noires.

Ce n'est pas seulement par la magnificence des pavés qu'on peut juger de celle de l'édifice qu'ils décoroient; les nom-

(1) 10 pieds.

breux vestiges de maçonnerie antique, rencontrés dans le même enclos, la multiplicité et les grandes dimensions des pièces que formoient les murs dont les fondemens subsistent encore, tout prouve que là étoit quelque édifice public ou la superbe habitation d'un citoyen opulent.

§. IV.

Soubassement de la Maison carrée.

Au nombre des découvertes relatives aux édifices antiques de Nismes, il faut compter, sans contredit, comme une des plus importantes, celle du soubassement de la Maison carrée, qui a été examiné et décrit dans ces derniers temps.

Dès l'année 1778, *Seguier*, dont le nom se trouve lié à tous les travaux scientifiques sur les antiques de notre ville, avoit fait sonder avec soin le monument sur trois de ses côtés; au nord, au midi et au couchant. Il avoit pris les mesures et les profils du soubassement, et c'est d'après les notions qu'il avoit acquises, que *Clerisseau* a rétabli idéalement ce stylobate dans ses belles gravures. (*Voy. la planche*, *fig.* A.)

Au mois de germinal de l'an 10, le citoyen *Grangent*, ingénieur en chef du département, entreprit de nouvelles recherches sur cet objet. Il a rendu compte de leur résultat dans un très-bon mémoire sur la Maison carrée, lu dans la séance publique de l'Académie du Gard, le 14 juillet (25 messidor) 1802. On verra, par ce que nous allons en rapporter, combien étoit peu fondée la supposition de *Clerisseau*.

« En faisant faire des fouilles pour reconnoître les fon-
» demens de l'édifice, dit le citoyen *Grangent*, j'ai fait
» mettre à découvert son ancienne base établie à 3 mètres
» 3 décimètres (1) au dessous de celle des colonnes, et
» sur une assise de pierres de taille de Sarnhac. Cette pre-
» mière assise repose sur un massif de maçonnerie, for-
» mant un empâtement de 4 décimètres (2), revêtu en
» moellon smillé, posé par assises réglées et sur une couche
» de ciment devenu aussi dur que la pierre.

» La découverte de cette ancienne base, continue le
» citoyen *Grangent*, la hauteur du soubassement au dessous
» de la base des colonnes, et son rapport exact avec le
» tiers de la hauteur de ces mêmes colonnes, font pré-
» sumer que le soubassement de la Maison carrée étoit
» une base corinthienne, et que le sol de la ville de Nis-
» mes s'étoit rehaussé de 2 mètres (3) environ, depuis la
» construction de ce monument. »

Nous allons rapporter les mesures exactes du soubassement, et essayer d'en donner une idée d'après le dessin du citoyen *Grangent*.

Le massif du fondement de la Maison carrée est établi sur le ferme à 2 mètres 60 centimètres (4) au dessous de son couronnement.

Sur cette fondation, à 405 millimètres (5) en retraite, s'élève jusqu'à niveau du sol ancien de la ville, une base

(1) 10 pieds 1 pouce.
(2) 1 pied 2 pouces 8 lignes.
(3) 6 pieds.
(4) 6 pieds 4 pouces.
(5) 1 pied 11 lignes.

de 486 millimètres (1) de hauteur; elle avance de 54 millimètres (2) sur le socle de 216 millimètres (3) d'élévation qu'elle supporte immédiatement.

Il règne sur ce socle, à 72 millimètres (4) en arrière, une plinthe de la même dimension, surmontée d'un tore de 87 millimètres (5), qu'un liteau de 20 millimètres (6) sépare d'une scotie ou trochile de 63 millimètres (7).

Après un filet de 13 millimètres (8), au dessus duquel est placé un talon renversé de 36 millimètres (9), un autre filet pareil au précédent sert de transition à une cymaise renversée de 115 millimètres (10), couronnée par un reglet de 27 millimètres (11), sur lequel porte enfin le dé du stylobate.

La saillie de cette bandelette, sur l'extrémité de laquelle le dé se termine en s'arrondissant, est de 54 millimètres (12), et la distance de sa ligne verticale à celle de la plinthe, de 310 millimètres (13).

Les autres moulures du soubassement reculent du bas

---

(1) 1 pied 6 pouces.
(2) 2 pouces.
(3) 8 pouces.
(4) 2 pouces 8 lignes.
(5) 3 pouces 3 lignes.
(6) 9 lignes.
(7) 2 pouces 4 lignes.
(8) 6 lignes.
(9) 1 pouce 4 lignes.
(10) 4 pouces 3 lignes.
(11) 1 pouce.
(12) 2 pouces.
(13) 11 pouces 5 lignes.

en haut, les unes sur les autres, dans les proportions requises.

Nous observerons, en finissant, que celles de la partie supérieure ont entièrement disparu sous le placage moderne qui recouvre cette partie de l'édifice.

§. V.

Frises, Chapiteaux, etc.

Les derniers déblais faits autour de l'amphithéâtre ont mis au jour plusieurs débris de colonnes, et entr'autres un beau chapiteau ïonique en pierre de Lenz, qu'on a déposé à la bibliothèque publique.

Le hasard fait découvrir tous les jours des débris qui ont nécessairement appartenu à de très-beaux édifices. Nous nous bornons à citer les suivans :

Une frise en marbre, appartenant au citoyen *Sigori*, marbrier ; une autre, au citoyen *Aubanel* : elle a été trouvée à Sainte-Perpétue ; une troisième, au citoyen *Roubel*. Ces trois frises sont de la plus grande beauté.

Un chapiteau composite, en pierre, transporté à la bibliothèque, etc., etc.

SECONDE PARTIE.

SECTION PREMIÈRE.

Statues, Bustes, bas Reliefs, etc.

§. I.er

STATUE.

Hygie ou la déesse Salus, statue de marbre blanc.

LE culte de cette déesse devoit être fort en honneur à Nismes; on la voit sur les médailles de la colonie, et l'on se rappelle la statue trouvée près de l'ancien château royal en 1622, que les Anglais, si l'on en croit *Rulman*, ont transportée dans leur île, et dont *Ménard* a donné la gravure et la description au 7.e tome de son histoire. Nous publions ici une image de la même divinité. Elle est assise et tient de son bras droit la corne d'abondance; la partie inférieure du bras gauche manque; on y voyoit probablement un serpent et une patère, emblèmes accoutumés de la fille d'*Esculape*.

Cette statue a été tout nouvellement découverte avec plusieurs autres objets, dans le puits romain dont il a déjà été question, situé au cours neuf, jardin du citoyen *Cusson*. Malheureusement elle a été rompue en trois endroits; mais il

il ne seroit pas impossible de la restaurer. Le style en est très-bon, et ce monument peut être rapporté au meilleur temps de l'art chez les Romains. (*Voy. la planche, fig.* 5.)

§. II.

BUSTES.

I.

Un buste à deux visages.

Il a été trouvé avec la statue d'*Hygie* dont nous avons parlé ; il est en pierre de Lens, et appartient au citoyen *Cusson*.

I I.

Tête inconnue en bronze.

Elle est beaucoup plus grande que nature, et appartenoit à une statue colossale dont on n'a pas retrouvé d'autres débris. Elle fut découverte à Nismes, il y a quelques années. Les yeux étoient apparemment d'argent, et en ont été arrachés. Aucun caractère particulier ne nous autorise à conjecturer quel personnage représente cette tête ; il est même difficile de décider si elle est d'un homme ou d'une femme. Une rainure que l'on voit sur son front nu, servoit à y fixer, soit une couronne, soit des rayons, peut-être d'une matière différente et plus précieuse que celle de la statue. Cette tête a passé du cabinet du savant *Seguier* dans la bibliothèque publique.

§. III.

BAS RELIEFS.

I.

Vespasien, en marbre.

Ce médaillon, d'environ 241 millimètres (1) de diamètre, est bien conservé et d'un bon travail. Il a été trouvé à Nismes près de la fontaine. Il appartient au citoyen *Sigori*, marbrier.

Des obstacles se sont opposés au desir que nous avions de faire graver ce morceau.

I I.

Un bas relief sur un autel laraire.

L'autel est gravé (*Voy. la planche*, *fig.* 1.); la forme en est très-élégante. On y voit une figure représentant un prêtre, tenant une patère de la main droite, et paroissant faire une libation, avec cette inscription :

AVGUSTI.....
LARIBVS
CVLTORES VRNE
FONTIS

Les caractères des deux premières lignes sont beaux; ceux des dernières sont oblongs.

(1) 9 pouces.

Cet autel a été sans doute consacré par des ministres que la religion chargeoit du soin de la source de la fontaine de Nismes : *cultores fontis urnæ*; il a été trouvé dans son voisinage. On sait que les anciens rendoient un culte particulier aux fontaines; il est tout simple que celle de Nismes ait obtenu la vénération des habitans d'une ville qui probablement lui doit son origine, et qui ne pourroit avoir, sans elle, qu'une bien foible existence.

Cet autel se voit maintenant dans le jardin du citoyen *Buchet*, au chemin d'Avignon.

III.

Aigles.

On voit au jardin de l'école centrale un aigle récemment découvert. Il en existe un autre parfaitement conservé dans l'intéressante collection du citoyen *Buchet*. Ces aigles sont en tout semblables à ceux que *Ménard* a publiés, sculptés en relief sur des blocs de marbre, sans tête, de la même dimension, et ayant probablement orné le même édifice. Ils ont été trouvés avec plusieurs autres auprès du palais de justice; ce qui confirme l'opinion qu'il est bâti sur les ruines d'un temple de *Jupiter*.

SECTION II.

Médailles.

On découvre journellement à Nismes beaucoup de médailles, mais de sujets peu variés, et presque toutes com-

munes; des *Adrien*, des *Trajan*, des *Faustine*, des *Antonin*, etc. et sur-tout la médaille de la colonie, sont celles qu'on voit le plus souvent : on a cependant trouvé, il y a peu de mois, dans l'intérieur de l'amphithéâtre, une belle médaille d'or de *Priscus Attalus*.

Celle que nous donnons ici (*Voy. la planche*, *fig.* 7.) nous paroît digne d'attention. Elle a été trouvée au mois de frimaire an 10, dans le torrent du *Caderau*, après les inondations qui eurent lieu vers cette époque. On y voit, d'un côté une tête ceinte d'un diadème, avec le monogramme AR; et de l'autre un aigle, et dans l'exergue VOLC. Nous pensons que cette médaille appartient aux Volces Arécomiques. 1.° La tête est semblable à celle qu'on voit sur la médaille de ce peuple, rapportée par *Ménard* (tom. 7, pag. 171) et qu'il croit être l'effigie du dieu *Némausus*. 2.° Le sigle AR se trouve sur une autre médaille des Arécomiques, rapportée aussi par l'historien de Nismes. 3.° Le renversement de nom *Arecomici Volcæ* pour *Volcæ Arecomici*, est également autorisé par la médaille de *Ménard* que nous venons de citer, puisqu'on y lit au revers les mêmes lettres VOLC que sur la nôtre, quoique différemment placées. 4.° Le lieu où la médaille a été trouvée ajoute à la probabilité de notre opinion. Le revers peut faire présumer que les Arécomiques, après avoir été conquis par les Romains, voulurent, pour rendre hommage à leurs vainqueurs, joindre sur leur monnoie l'aigle romaine, à l'image du fondateur de leur ville principale.

Quoi qu'il en soit, notre médaille est surement fort rare, et nous ne pensons pas qu'elle ait été publiée; on ne la trouve ni dans *Gesner*, ni dans *Pélerin*, ni dans

Hunter : *Ménard* n'en parle pas, et elle paroît avoir été inconnue à *Seguier*.

Le citoyen *Aubanel*, qui l'a quelque temps possédée, en a fait don à l'académie du Gard dont il est membre.

SECTION III.

Pierres gravées.

Ménard a publié, dans le 7.e volume de son histoire, pag. 175 et suivantes, quelques pierres gravées de Nismes, et le catalogue de beaucoup d'autres qu'il nous donne d'après *Rulman*. On en a découvert depuis un assez grand nombre ; mais l'avidité des étrangers pour ce genre de monumens, les disperse promptement : l'on doit d'ailleurs mettre beaucoup de circonspection à les rapporter, craindre la fraude et se méfier des relations journalières des prétendues découvertes qui n'ont jamais existé.

I.

L'amour sur une hyacinthe.

Il est debout, l'une de ses jambes relevée ; il tient à deux mains une foudre qu'il appuie sur son genou à dessein de l'y briser. La figure est représentée de face ; la position en est gracieuse, et le travail très-bon : la pierre est avec sa monture antique.

Cette bague a été, dit-on, trouvée, vers la fin de l'an 9, dans les fondations d'un mur de la maison du citoyen *Roux*, sur le cours, vis-à-vis le glacis de la citadelle ;

elle est actuellement possédée par le citoyen *Charles* cadet. Nous en donnons une gravure. (*Voy. la planche*, *fig.* 4.)

I I.

Une Muse et deux Génies sur une patte antique.

Cette patte a été trouvée au commencement de l'an 9, dans l'enclos du citoyen *Combié*, derrière le champ dit *de l'Abbesse*, près de la fontaine; elle est de diverses couleurs, ce qui caractérise son antiquité. Elle présente trois zones; les deux latérales son vertes et celle du milieu pourpre, séparée des deux autres par un léger filet blanc.

Sur la zone pourpre est représentée une femme que nous croyons être *Clio*, la muse de l'histoire. Elle tient dans sa main des tablettes où elle semble lire; devant elle, sur l'une des bandes vertes, est un génie qui lui présente un rouleau. Sur la troisième zone, derrière la muse, se voit un autre génie, le doigt sur la bouche ainsi qu'un *Harpocrate* : peut-être, par cet emblême du silence, l'auteur a-t-il voulu faire entendre qu'il est des choses que l'histoire doit taire. On sait que les pattes antiques sont rares et précieuses; le mérite de celle-ci est encore augmenté par l'intérêt du sujet et la beauté du travail. Elle est gravée. (*Voy. la planche*, *fig.* 6.)

I I I.

Auguste et les deux princes de la jeunesse, *C. et L. César*, *sur une cornaline.*

Cette pierre a été trouvée à Nismes, et le sujet en est

fort intéressant pour cette ville, puisqu'on y voit, avec le fondateur de la colonie, les deux Césars à qui fut consacré le plus beau de ses monumens. Les têtes des Césars sont accolées et font face à celle de leur père adoptif. Le travail de cette cornaline est excellent; elle est possédée par le citoyen *Dubois*, préfet du département du Gard.

IV.

Un Athlète sur une agate rubanée.

Le travail de cette pierre paroît étrusque. L'athlète ou le guerrier qu'elle représente est debout et casqué. Elle a été trouvée, il y a peu de temps, dans le torrent du *Caderau*, et acquise par un Anglais.

V.

Un Satyre sur une agate-onyx.

Cette gravure en creux est d'un beau travail; elle a été découverte à Nismes, et appartient au citoyen *Rabanis.*

SECTION IV.

Instrumens, Meubles, etc.

I.

Un Vase de bronze.

Ce vase est de la plus belle forme et d'une conservation parfaite; il servoit probablement à des usages domestiques.

On le voit aujourd'hui à la bibliothèque publique. (*Voy. la planche*, *fig.* 2.)

I I.

Une Lampe en bronze.

La lampe que nous donnons ici (*Voy. la planche*, *fig.* 3.), est d'une grande beauté, soit dans sa forme, soit dans ses détails. Elle a passé du cabinet de *Seguier* à la bibliothèque publique.

Les vases et les lampes antiques se trouvent fréquemment à Nismes, mais la plupart en terre cuite et n'offrant rien de remarquable. Nous rappellerons cependant ici une belle lampe de bronze à tête de chimère, gravée et publiée par *Caylus*. Elle avoit été trouvée près de la fontaine, et elle est devenue la proie d'un Anglais.

SECTION V.

Urnes sépulchrales, Tombeaux, etc.

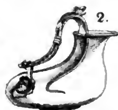
On voit chez le citoyen *Buchet* une très-belle urne en verre; elle est remarquable par sa grandeur et sa conservation.

Plusieurs urnes, fictiles ou en verre, trouvées à Nismes, sont déposées à la bibliothèque publique; il y a aussi un assez grand nombre de ces petites fioles lacrymatoires.

On a découvert depuis peu des tombeaux gothiques avec des bas reliefs, sculptés grossièrement.

TROISIÈME

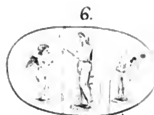

1.
VGVSTI
LARI BVS
CVLTORESVRAE
FONTIS


2.

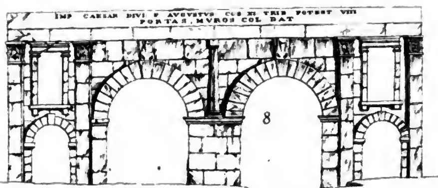

3.


4.


5.


6.


7.


IMP CAESAR DIVI F AVGVSTVS COS XI TRIB POTEST VIII
PORTAS MVROS COL DAT
8
123456 pieds
1 2 3 4 5 6 toises.

del et Sculp.

TROISIÈME PARTIE.

Inscriptions.

Nous avons, au commencement de cette notice, déploré la perte d'un grand nombre de monumens antiques que la barbarie ou l'ignorance ont détruit dans ces derniers temps ; c'est principalement aux inscriptions que ces regrets peuvent s'appliquer : on ne peut parcourir la ville de Nismes, qu'on n'en rencontre à chaque pas ou brisées ou entièrement effacées à dessein, sans parler de celles qui ont été de nouveau ensevelies ou employées comme matériaux à des bâtimens particuliers.

Des copies antérieures, faites par des personnes exactes et éclairées, nous ont donné le moyen de suppléer en partie ce que nous regrettons. Nous nous sommes sur-tout aidés, dans ce travail, d'un recueil de notes manuscrites du savant *Seguier* : nous ne pouvions choisir un meilleur guide. Le citoyen *Trélis*, secrétaire de l'académie du Gard, et bibliothécaire de l'école centrale du département, a bien voulu nous prêter aussi le secours de ses soins et de ses lumières.

Nous nous sommes conformés, dans l'arrangement des inscriptions, à l'ordre suivi par *Ménard*, auquel nous renvoyons souvent pour ne pas tomber dans des répétitions inutiles.

Chaque inscription est numérotée. On trouve au bas de la page, au numéro correspondant, les courtes observations que nous avons jugé utile d'y joindre.

Inscriptions des Divinités et de leurs Ministres.

1.

FATIS VOTVM
S. L. M.

2.

....OVI. VOTVM
..VRELIVS ALBA....
....

3.

SEVERA. NIGRI. F
VOLCANO ET VEN.....
V. S. L. M.

4.

MVSIS E GENIO

5.

ISIDI. AVG. Q. SENTVS. EVPIVS. PRIMI. LIB. V. S. L. M.

6.

FVLGVR
DIVOM
CONDITVM

7.

NYMPHIS
TCLAVDIVS
RVFVS
V. S. L M

8.

NYMPHIS
LVCANVS
ET. PROTIS
V. S. L. M.

1. Cette inscription se lit sur un petit autel de très-mauvais goût : on voit au dessus trois figures de femmes, du moins autant que nous pouvons en juger, sur une esquisse imparfaite que nous avons de ce monument. Ce sont peut-être les Parques. Voyez *Ménard*, tom. 7, pag. 239.

2. A Sainte-Perpétue, découverte en février 1778.

3. L'autel sur lequel on lit cette inscription, a été découvert en 1765 et déposé dans le jardin de l'Académie. On y voit en relief les figures de Venus et de Vulcain, et deux masques d'un très-mauvais dessin et d'une exécution grossière.

4. Dans l'ancienne maison Rochemore près l'hôtel-de-ville.

5. A Nismes. Voy. *Ménard*, tom. 7, pag. 236.

6. Sur une pierre de *Barutel*, d'un pied carré. Les lettres de l'inscription sont belles. On voit dans *Ménard*, tom. VII, pag. 248 et 249, deux inscriptions à peu près semblables à celle-ci : on peut consulter l'explication qu'il en donne. Voyez aussi les mémoires de l'Académie de Cortone, tom. 5, page 160.

« On a trouvé à Nismes, dit *M. Seguier*, sur la fin de mai 1765, un petit » ouvrage en maçonnerie de 4 pieds (1 *mètre* 299 *millimètres*) de longueur, sur » une largeur de 15 pouces (406 *millimètres*) et une hauteur de 16 (433 *millimètres*); » il étoit construit de petites pierres carrées, et recouvert en voûte avec des dalles. » A la tête du côté de l'orient on lisoit l'inscription précédente ».

On la voit aujourd'hui dans le vestibule de la maison de l'Académie.

7. Sur un petit autel, au bas, sont ces lettres LX.V. R. D F. On voit un vase en relief sur un des côtés de l'autel. Voy. *Ménard*, tom. 7, page 242.

8. Sur un petit autel votif.

9.

NYMPHIS SACRVM

10.

RVFINA
LVCVBVS
V S L M

11.

G. C. N
ASCANIVS
SER.

12.

DEO
NEMAVSO
VALERIA
PROCILLA

13.

LARAVG
FCOMBARIL
LIVS VSCI
NVS
D S P

14.

D M
.:. ARIONE. VINDVL°N
LIBERTO IIIIII AGVSTAL
... EGETVS. LIB

15.

D . M
IIIIII VIR AVG
ZOSIMO
VALERIAE L'B
Q. MANIVS. E
PICTETVS

16.

D M
IIIIII VIR AVG
LIVL·IESIC·IET
IVL T·IALVSÆ
QVIE TA LIB.

17.

D M
L. IVLII
VEGETI
IIIIIIVIRAVG
L. IVLIVS
LVPVS
PATRI OPTIM

9. Sur un petit autel votif; au-dessous, trois figures de femmes en bas relief grossièrement sculptées.

10. Inscription trouvée au mois de février 1760, à la carrière qui est près de l'écho de Nismes. *Lucubus* pour *luci*, aux bois, aux divinités. Cependant on trouve dans Plaute *lucu* pour *luci*; *cum* lucu *simul abii hinc mane*. Merc. *a.* 2. *sc.* 1. *Cum primo* lucu: *Cistell. a.* 2. *sc.* 1. On doit donc analogiquement dire *lucubus* pour *lucibus*. Peut-être est-ce ici un autel votif dédié aux astres, aux flambeaux, *lucubus*.

11. Sur un Cippe, *Genio Coloniæ nostræ*. Voy. *Ménard*, tom. 7, pag. 230 et suivantes.

12. Cette inscription a été rapportée par *Ménard*; nous la répétons ici à raison de la note de *Seguier* qui l'accompagne. Elle est sur une petite lame de cuivre jaune trouvée dans les fouilles de la Fontaine de Nismes, et conservée dans le cabinet de M.r *Boudon*, de St.-Jean-du-Gard. La lame a ¼ de ligne (½ *millimètre.*) d'épaisseur. On y voit encore un des tenons de cuivre rouge qui l'attachoient. Les A n'ont point de traverse; les lettres paroissent battues, sont fort mal faites, et n'ont presque point de profondeur.

13. Nismes, Enclos d'Alizon.

14. A Nismes. Voy. sur les sextumvirs augustaux, le tom. 7 de *Ménard*, pag. 251 et suivantes

15. Trouvée à St.-Baudile en 1778.

16. Nismes. Jardin des augustins.

17. Découverte à Nismes, près du pont du chemin de Sauve, du côté du Cadarau, en mai 1778.

18.

D ↓ M
M. NEMONI· TITI
IIIIII VIR·AVG·CORP.
COL AVG NEM
ET ANTONIAE SERVA
TAE· VXORI· EIVS
L·ALBIVS MATERNVS.
AMIC

19.

D
Q. TASGI. HER
... ETIS. IIIIII VIR
AVG CORPORAT
Q. TASGIVS. FOR
TVNATVS. LIBERT
PATRONO. OPTIMO
POSVIT

20.

C.FABI M -- †NI
IIIIII VIR° AVG A--R
OPT· ETCFM - - -
CIN· FILI· S
QVI CVM ESSET ANN X"X
OBITVS EST ET·L·IVL·VITAL
MARITI FRATRIS
LIA HOMVLLINA VIVA ET S P

21.

IIIIII VIR AVG
THELVIVSVITALIS
SIBI ET
SATVRNINAE OPTATAE
VXORI· V· P

22.

Q IVLIO SCvDI
LOSIRINO IIIIII
VIR PHILEMONI

23.

D M
T OPPI
ISOCRYSI
IIIIII VIRAVG

Inscriptions des Empereurs et des Magistrats.

24.

IMP CAESARI DIVI F
AVGVSTO COS NONVM
DESIGNATO DECIMVM
IMP OCTAVOM

25.

... VLIVS ....
... AESAR · L
NVS
....
.... IINIECL ...
.. DSITEQV .. PANNO ...
.. DIDISSIM·OB EDIT ...
.. OST ....
.... VPO .. VA ...

18. Découverte au Palais, en septembre 1774.
19. Découverte au mois de juillet 1774, au Palais de Nismes.
20. Découverte, à Courbessac, au mois de juillet 1762 : trois têtes au dessus et une à côté.
21. A l'église de Redessan.
23. A Sommières, aux Cordeliers.
24. Sur une pierre Milliaire hemi-circulaire, à Gaujac : hauteur, 4 pieds (1 *mètre* 299 *millimètres*); diametre, 2 pieds 3 pouces 8 lignes (749 *millimètres*).
25. Ce fragment a été trouvé à la Fontaine de Nismes.

26.

M·AGRIPPA·L·F·CC· . . . .

27.

DRVS . . . .
DIV . . . . . .
COS . . . . . .

28.

COL· IVL· AVGVST . . . .
APOLLIN· FRĀRIS

29.

D· M·
L· VELLOVDII
STATVTI. DEC.
SANIT. ET. DEC
ORN. COL. AVG. N.
SEMPRONIA
STATVTA PATRIS
PIISSIMI

30.

TI. CLAVDIVS
DRVSI F· CAESAR
AVG GERMANIC
PONTIF MAX TRIB
POT COS DESIG II
IMP II REFECIT

31.

D M
Q· FRONTONI
Q· FIL· VOLT
VALERI
IIIII VIR IVRDIC
VIVOS· POSVIT

32.

D M
T AELIO AQVTION
AED COL. AVG. NEM.
T AELIVS CARPOPHORV
ET . . . . IANVARI·

33.

SEX· SPVRIVS
PIPER--LVS ÆRAR
SIBI ET SVIS
VIVOS ET
SEC--NDÆ VXSOR

34.

POMPEIA· TOVTODIVICIS· F
C· MARIO· C· F· VOL· CELSO· IIIII VIR
POMPEIA. TOVTODIVICIS. F. SIBI. ET VIRO. SVO.

26. Cette inscription est actuellement dans le jardin de l'hôtel de l'ancienne Académie. Voyez *Ménard*, tom. 7, pag. 78.

27. Ce fragment a été trouvé à Redessan, près de Nismes.

28. Cette inscription est rapportée par *Ménard*, tom. 7, pag. 460 : nous la répétons ici, afin d'y joindre l'explication qui en a été donnée par *Seguier*.

Ce savant pensoit qu'elle a été consacrée par un Magistrat ou habitant de Riez, à la mémoire de son frere.

On sait, par les inscriptions et par le témoignage de Pline, liv. III, chap. IV, que *Riez* étoit une colonie Romaine nommée *Colonia Julia Augusta Apollinarum Reïorum*. Il faut donc lire l'inscription N . . . . Décurio Coloniæ IVLiæ AVGVStæ APOLLINarium FRATRI Suo, en détachant l'S de *Suo* du mot *Fratri* auquel elle est jointe. Peut-etre après le mot *Augustæ*, y avoit-il un R qui s'expliqueroit par REIORVM.

L'inscription est tronquée et se lit à Bellegarde.

29. Maison *Prestreau*, aux quatre-jambes ; découverte en juin 1778 ; hauteur de la pierre, 58 pouces (1 *mètre* 570 *millimètres*), longueur 28 pouces (758 *millimèt.*), champ de l'inscription, 23 pouces sur 17. (623 *millimètres*, *sur* 460 *millimètres*).

30. Pierre milliaire découverte à Redessan, en 1789 ; hauteur, 12 pieds (3 *mètres* 898 *millimètres*). Voy. *Ménard*, tom. 7, pag. 459.

31. A Manduel, près de l'église, découverte en 1751.

32. Les lettres de ce fragment sont très-mauvaises.

33. A Saint-Baudile, trouvée en 1778.

34. Trouvée à Ste.-Perpétue en 1764.

35.

L· AEMILIO· M· F· VOL·
HONORATO·
IIIVIR· CAPITALI. Q· PRO· PR·
PROVINC· PONTI ET· BITHINIAE
LEG· EIUSDEM· PROVINC· AED· PLEB· PR·
PRAEF. FRUMENTI· DANDI· EX· S· C·
SACERDOTI. FECIALI· PROCOS· PROVINC·
CRETAE ET CYRENARVM
HIC HOS HONORES BENEFICIO OPTVMI PRINCIP
MATVRIVS. QVAM PER ANNOS· PERMITTI SOLET
GESSIT·

Inscriptions des gens de guerre, gens de lettres, etc.

36.

D - M
T· GEMINII· T· FIL·
VOL· TITIANI
PRAEF· VIGIL· ET
ARMOR· AMVLIA
EPITEVXIS· MARITO· OPT
TI· SIBI· . . . .

37.

. . . . RATO
. . . . FABRVM
. . . . . HONORIBVS
. . . . A· SVA· FVN
. . . . XIIII· INGER
. . . . AVG· IN· AFR
L D

38.

DIS· MANIB
Q VALERIO
VIRILLIONI
IVRIS· STVDIOSO
ET· VALERIAE QVNAE
SORORI
ANNIA. MATER.

39.

L. AVIDIO
SECVNDO
MVSICARIO
FESTA
VXSOR

35. Cette inscription a été découverte dans les ruines de Ste.-Perpétue, au mois de février 1802. Elle est dédiée à un personnage considérable qui avoit rempli les charges les plus importantes, telle que celle de propréteur du pont et de proconsul de Crète. La pierre sur laquelle elle est gravée est assez grande pour avoir servi de base à une statue, et l'on voit à sa partie supérieure deux trous qui semblent justifier cette opinion. Le titre d'*optimus princeps* qu'on trouve si souvent répété sur les médailles de Trajan, peut faire croire que c'étoit à sa munificence, que L. Æmilius dût les dignités qu'il obtint avant l'âge prescrit par les lois. *Ménard* rapporte beaucoup d'inscriptions où se trouve le nom d'Æmilius.

36. Trouvée près de Nismes, en 1782.

37. A Nismes.

38. A Nismes, aux Cinq-Vies.

39. A Nismes, autrefois rue des fourbisseurs; elle a disparu en 1761 ou 1762. *Musicarius*, faiseur d'instrumens, luthier.

Inscriptions des parens, des enfans, etc.

40.

PATERNA
CARI· F· PR°X
V· S· L· M·

. . . .

41.

PROXVMIS
GRATVS
CELERIS F
V· S· L· M·

42.

PROXVMIS
M· PORCIVS
IVVENALIS
. . . .

43.

D M
TERTII· BVCANI F
ET· M· RVFII· IVSTIN
M RVFIVS· MAXIMIN
ET. RVFIA· QVARTINA
PATRI ET FRATRI OPTIMIS

44.

D M
Q COEL POMPEIA
COEL APOLLINA
RISETCOELEVTYCHIA
PARENT INFECISSIM
POMPEI FELIXET
ALV . .

45.

D· M
C· MARIVS
DVBIVS
VIVOS SIBI ET SVIS

46.

D M ET
. EMORIAE
. . CISSIMAE
. . SECVNDI FIL
. . VIXIT AN XXXV
. . . .
. . . . . . PIETATIS

47.

D M
VETTIAE
DVBITATAE
MANNIVS
PATERNVS
MATRI
OPTVMAE

48.

: . . . M·
. . . . LLI. L· F
. . . . ONIANI
. . . . . NIBVS
. . . . ORBVS
. . . . . . TVS
. . . . . . TI·

40. Trouvée dans le nouveau cours de la fontaine.

41. Trouvée en mars 1780, à Nismes, dans un puits ancien derrière la tête du canal de la fontaine.

42. A Nismes, chez M.r *Boudon* l'aîné. Ces trois inscriptions et une quatrième où l'on lit PROXVMIS SVIS CORNELIA CVPITA, sont rapportées par *Seguier* à des dieux locaux ou domestiques, adorés chez les Vocones et les Arécomiques, sous la dénomination de *dii proxumi* ou *proxsumi*, dieux propices D'autres ont pensé qu'elles appartenoient aux manes des parens de ceux qui les avoient vouées.

43. A Nismes.

44. Au moulin du juge, près de Nismes.

45. En mai 1784, près de Nismes, à St.-Baudile

46. Ce fragment a été trouvé à Nismes.

47. Maison Julian, à Nismes

48. Ce fragment a été trouvé à Nismes.

49.

D M
FABIAE. L· ITI· SERVATAE
POMPIA· CN· L· SERVATILLA
FILIA

50.

MATRIS
L· CASSIVS
V· S· L· M

51.

D M
TERT - ATTI
TRAS. IAE
FILIVS - PATRI

52.

D· M
MAINATI
MEMNONIS· F
MODERATVS
FRATRI
PIISSIMO

53.

: . . . . : : . :
PRIMI
FABIA MER
CATILLAE
ET PRIMA
SOROR

54.

D M
SEX LICINI
PACATI
. . . . :

55.

D M
VITTIAE M F...
MARCELIAE
TERTVLIA VEGETI
NEP PIISSIM
VITTIAE E

56.

D M
L IVNI AVITI
ET VALERIAE IANVARIAE
KARVS ET AVITA
PARENTIBVS
PIISSIMIS

57.

MANIB
Q GALLICI
CINNAE
GALLICIA FILIA
ET OPTATVS F

58.

D· M
MAGRINI MANS F
COMIO QVAR F
MATER ET
M VAL VALERIANVS
NEP·

59.

D M
FIRMIAE BIAE SIF
BLASNAE
T FIRMIVS
VICTOR F
MATRI

60.

D M
G. SEI VESTATIS
HELIVS TBERIS
P· P· O

49. Trouvée à Ste.-Perpétue en 1764.
50. Trouvée à Nismes, en janvier 1760, sur un petit autel.
51. Trouvée en 1784, à Nismes, au carrefour du chemin de Beaucaire.
52. Trouvée à la fin de février 1784, près le carrefour du chemin de Nismes à Beaucaire.
53. A Nismes; la pierre est tronquée par le haut.
54. A Brignon, à l'église. L'inscription est tronquée dans sa partie inférieure.
55. A Brignon, à l'église.
56. A Cabrières, près de Nismes.
57. A Aubais.
58. A Nismes, aux Cinq - Vies, maison Maruejols.
59. A Florian, près de Quissac.
60. Trouvée à Sainte-Perpétue en 1764.

D M

61.

D M
L· PEDVLLI VA
LERIANI
G· PEDVLLIVSAA/E
RIANVS FRATRIPIISSI
MO ET SI BIVIVOS P

62.

D M
DIOGENE
AVXESISMATER
FILIO POS

63.

D M
Q CASSII SEGvND
Q CASS SECVNDVS
ET Q CASSIVS
TERTVLLIVS
PATRI OPTIMO

64.

D
GRATI
BOTURONIS F
LUCIAE L· LOTUSI
SIL MATRI
L· GRATINIUS SERVATUS

M
L· GRATINI SERVA
L· 'ERENTI GRATI
FRATRIS GRATAE
GRATI FIL
SORORIS
V· F·

Inscriptions des maris et des femmes.

65.

PRIMVLO CA
PAVSONIS F PR
IMVLA MATER
ET RVLINA VXOR

66.

AGRICOLAE
FILIAE PIISSIM
VXORI OPTVMAE

67.

VALERIAE APHRo
CN· POM· HALIEVS
VXSORI· OPTVMAE

68.

MANIBVS
M . . MIAE LAIDI
SAMMIVS MERCVRIA·
VXSORI· CARISSIMAE
POSVIT

69.

D M
CAECILIAE
ONESIMES
AVL· VERATIVS
ONESIMVS VXORI
PIENTISSIMAE

70.

D M
MAXIMIÆ
NIGELLAE
M· NVMERIVS
MAXIMINVS
VXoRI

61. Trouvée à Caverac, en 1779.
62. A Marguerites, maison Reinaud.
63. A Calvisson
64. A Clarensac.
65. A Nismes.
66. A Nismes, maison *Massip*.
67. Cette incription, ainsi que les N.° 68. 75. 76. 77. a été découverte en 1778, dans un champ très-près de l'ancienne église de St.-Baudile, du côté du couchant : on y trouva plusieurs squelettes et quantité d'ossements ; plusieurs piles *Arcæ*, couvertes de pierres plates où étoient gravées les inscriptions. Elles furent transportées dans le jardin du savant *Seguier*.
69. Au Palais.
70. Trouvée dans les ruines de Ste.-Perpétue, transportée chez le C.n *Aubanel*

71.

D M
MAXIMILLAE
MAXIMI· FM· APICI
VS VITALIS CONIVGI OP
T MAXIMVS
MATRI PIISSIMAE

72.

D M
ARSINOES
PROBAE ET
FIDELIS
MVLIERIS
Q CORNELIVS
TERTVLLINVS

73.

D M
AEMILIAE VAL. F
SECVNDAE
M CORNELIVS
CARPOPHORVS
VXORI· MERITISSIMAE

74.

ATTIAE EXO
CHES
D IVLIVS PHILA
DESPOTVS
VXORI PIENTIS
SIM..E·

D IVLIVS
PHILADES
POTVS· V·
S· P·

75.

D M
FVSCINAE
BVCCIONIS FIL
. . . . . S VXORI

76.

D M
C· IVLIO
ALBO SESS
SPVRIA· IVLIA
VXSOR·

77.

SEXTINA
KARI· F
IAXSVCVS· VXoRI

78.

T BITVCIVS
TITVS ETSVL
PICIA NIGRI
NAVXORCLIENE

79.

D M
H . . . . VIAE
IV . . . . ILAE
TAVCTVS HELVIANVS
MATRI PIISSIMAE T
VELIANVS IANVARIS
VXORI OPTIMAE

80.

D M
DOMITIAE
VICTORINE
C· VAL· MARITVS
VXORI PIISSIME
ET DE SE BENE MERITE
ET SIBI VIVOS POSVIT.

81.

D M
VAL MOCO
NIAE
C· IVL MATER
NVS· VXORI
PIENTISSIMAE

71. A Nismes, au jardin des Augustins.
72. A Nismes, maison *Verot.*
73. Dans le jardin de l'Académie.
74. Aux Cinq-Vies, maison *Marutjol.* Chacune des inscriptions est dans un cadre différent, mais sur la même face de la pierre; au-dessous sont des ornemens en Feuillage.
78. Au pont de Lunel.
79. Au Palais derrière les prisons; découverte en 1771.
80. A la bibliothèque publique.
81. A Nismes.

82.

D M
ANNIAE EVTYCHE
DIS 'E MASCELLIO
NIS· QVOS INTERFV
ERVNT DIES XV CO
IONIVS EVTYC· VX
OR ET SORORORI KARISS

83.

D M
C· IVLII· ATTICI
SPVRIĀ MAR
CIA MARITO
PIENTISSIMO

84.

MAMIDIA LV TEVI F
SIBI· VIRO· FILIO
VIVA· FECIT·

85.

D M
VALERIANI
LVCRETII· F
SECVNDINA
SECVNDI· F
VXOR· ET· SIBI
VIVA· POSVIT
ET· VALERIVS
VALERIANI· F
MATRI· OPTIME

86.

D· M·
C· IVLI
PATERN·
NIGRIA· NIGRI
NIA· MARITO· OPT·

87.

D· M·
VARENIAE MON
TANI FIL· MON
TANILLAE
Q· SOLONIVS
PHILIPPVS
VXSORI RARISSIMAE
ANNOR XXII

Inscriptions des héritiers, des amis et de divers particuliers.

88.

DIS· MANIBVS
FVRIAE· P· F· T· TERTII
ITALICI· VXORI
EX· TESTAMENTO
P· FVRII· HOMVNCIONIS
PATRIS

89.

VIBIVS·L.L.V....IVS
SIBI ET
...NIAE· FAVSTAE
TESTAB

90.

D · M
IVLIAE σ AMPELIDI
SEX. VAL· THEODOR
HERES· ETC· ATLIVS
FORTVNATVS
AMICVS

82. A Nismes, aux Cinq-Vies.
83. Trouvé à Sainte-Perpétue, en 1764. Mauvais caractère couché.
84. A Aramon.
85. A Candiac.
86. Au château de Vauvert; trouvée en 1767.
87. Trouvée à Cavillargues. Voyez *Muratori* 1416 8.
88. Découverte en 1767 à la métairie de *M. de Possac*, à Grezan près de Nismes.
89. Trouvée à Nismes, au Palais, en septembre 1774.
90. Trouvée à Saint-Baudile, en 1778.

91.

D · M
L· IVLI· HERME
T· F· I

92.

G̃ L Ñ
VALERIVS
GERMANVS
AMICVS

93.

D M
TARCIA· MAR
CIA· DOMITIAE
MACARIAE

94.

D M
AEMILIAE
PRIMITIV E
PRIVATVS
P

95.

D M
NOVIAE
EXOCHES

96.

ANNICCONI
MOGILLONIS
F
STATVIVS VIR

97.

D M
L· AVRELI. VTI
LIS

98.

TERENTIAE
PRIMVLAE

99.

FIRMINO
SENOVIRI
F

100.

TATTIOSV . . .
MARTIALIS
. . . .

101.

M· POMPEIO
M· F· VOL· MAX . . MO

102.

D· M·
CASSIAE SEVERAE
CASSIA . . . .

103.

· NASO
. . . OMPEIVS
CORIGIS
CICES

104.

D M
VALERIA
VERI FIL
VERVLAE

105.

T· AVRELIO.
NERVA·
FAVTVS
I· P·

91. A Sainte-Perpétue en 1764.
92. *Genio loci nostri.* A Brignon, au château.
93. Trouvée à Nismes, sur le chemin de Beaucaire, en 1759, au mois de mars, sur un petit piédestal.
94. Cette inscription et les quatre suivantes ont été trouvées à Sainte-Perpétue, au commencement de l'année 1764.
98. Cette inscription étoit près d'un tombeau, qui renfermoit une urne avec des ossemens et une lacrymatoire.
99. A Nismes.
100. A Nismes; l'inscription est tronquée.
101. Trouvée à Saint-Baudile, en 1778.
102. Fragment, à l'école centrale.
103. Découverte à Nismes, en 1775, dans le jardin de *M. Dardalhion*, près la la fontaine.
104. Près du chemin de Nismes, à Saint-Césaire.
105. Découverte à Milhaud, en 1766.

106.

D M·
LVCIAE VERI
SECVNDAE

107.

D M
. . NIGRO CIPPACIO
. . RNVA . . . .

108.

D M
VALERIAE
SECVNDINAE

109.

CN OCTAVIO CN F CA
IAVCO EX TESTAMENTO
C OCTAVI CN F VOLT CERTI

110.

T· P· F

111.

RO . . .

BITV· KA
V· S· L· M

112.

M A
BRITC
VALERIVS.
MARTIAL
V S L· M

113.

V. F
VALERIA
CANDIDA
C· MAR . CIO
COSMIONI
BENEMERENT
POSVIT

114.

T IV VENTIO
T F VOL·
MARTIALI . .
C IVVENTIO
T. F VOL·
SATVRNINO

115.

D M·
VALERIAE
FVLLONIAE
. . . .

116.

VALERILLAE
BLAESIA
VALERIA
F S I

117.

G. STATIVS
CANTABER
L· STATIVS
NOVELLVS

118.

D M
M QVIETI SE
VERINI M . . . .
. SECVNDINA
MATER DEFVN
FRATCIO FACIE
VNDVM CVRAVIT

106. Trouvée à l'Esplanade de Nismes, en 1801; mauvais caractères.
107. A l'entrée du bois de Caissargues.
108. A Saint-Gilles.
109. A Durfort.
110. A Saint-Baudile; trouvée en 1778.
111. A Nismes, au coin de la maison de M. *Auzéby*, en allant au Palais; trouvée en 1772, sur un petit autel de 5 à 6 pouces (135 *à* 162 *millimètres*), où sont sculptées trois têtes.
112. Découverte à Nismes, derrière les Cazernes, au mois de décembre 1764.
113. A Nismes.
114. A Aramon.
115 A Caissargues. La portion inférieure de l'inscription manque.
116. A la métairie de *M. Roubel*, ci-devant à *M. de Latour*.
117. A Viletelle, en 1773.
118. A Calvisson.

Inscriptions des patrons, des affranchis et des esclaves.

119.

D M
L· CORN SVPERS TITIS
'E POMP FVSCAE
VXORIS
L CORNR oMANIO
Ↄ· L· CORN IANVARIS
PATRONO

120.

OCTAVIAE C·
MARCELLAE
SEX· VIRILLI
SEVERINI
C· CVRTIVS PRIMITVS
ET CELSINA VXOR
CILVENTS·

121.

D· M·
HELEENES GAETVLIAE
T· GAETVLIVS IARVS
VXORI SIBI
GAETVLIA . . . . IAVINA
PATRONAE.

122.

D· M
SECVND . E
TERTVLLAE
LIBERTÆ
M· CORNELIVS
CASSIANVS
PVPILLÆ
OPTIMÆ

123.

DIS MANIB
LICINIAE· IADES
LIB. BAT-I YLLIDI
SEX· AVILLIVS· CVPITVS
VXORI· KARISSIMAE
VIX ANN
XVI XXXVI·

124.

LVCRET
VIRILI
L. LICINIVS
CHRYSERoS
CLIENS

125.

. . . . . LRE
. . . IOLIB

126.

D M
KARE AAE
VICTORIN . . .
L KAREIVS
SECVNDINVS
LIBERTAE

D . . . . . :
M . . . . . .
D . . . . . .

127.

D. M
VAL. SERVATAE
VAL. ISIAS
LIB

128.

M
PATERNAE
P. F
SAVRO LIB·

119. A Aramon.
120. Près de Nismes.
121. Au moulin des Carmes, à Nismes. Cette inscription est probablement postérieure à Constantin.
122. Trouvée en 1764, sur le chemin de Beaucaire.
123. Au Palais, derrière les prisons. Découverte en 1771.
124. Trouvée à Nimes, en 1762, au mois de décembre.
125. A Sainte-Perpétue, en 1778.
126. Au Palais.
127. Trouvée en l'an 10, dans les ruines de Sainte-Perpétue. Transportée chez le Citoyen *Aubanel*.
128. Trouvée à Nismes, à l'Esplanade, en 1801.

129.

D M
AEL SENEVCI
SENVCIA ACTE
LIBERTO
OPTIMO
P

130.

AVE DORIS
VALE DORIS
DORIS SE
XTILIA SE
VERA LIBERTA
LIBER VXORI

131.

L· AVILLIO
ALBANO
SECVNDIN·
CONTVBERN

132.

DIIS· MANIB
CINIAE· M. F· MARCELLAE
SEX· COELII· ADVENAE
VXORI
M· LICINIVS· COSMIO
LIBERTVS

133.

D M
EPIDIAE· PECV
LIARIS· LIB
HEDONE
T· SVBRIVS· HY
GINVS· VXOR
KARISSIME

134.

APRILIS
ATTIA DANA
CONTVBERNLI
B· M·

135.

DIS MANIS
L· IVLII APOLLONII
VALERIA HELLAS
VITRICI IVLIANI LIBERTAE E
COSMIS F IVLIANI VERNA

136.

MANIBVS
T AVRELII· CERINTHI
T AVRELIVS DIADVMIN
CONLIB
S· D· S· P·

137.

D M
PRIMITIVAE
M IVL MONTAN
SERVAE OPTIMAE

138.

MANIBVS
Q RVTILI EVELPIS
ATIMETVSI

129. A Nismes, au pont *Vidal.*
130. A Brignon.
131. Découverte à Milhaud, en 1766.
132. A Saint-Baudile.
133. Trouvée à Sainte-Perpétue, en 1764. Caractère couché et très-mauvais.
134. Trouvée à Saint-Baudile, en 1781.
135. Aux Cinq-Vies, maison *Maruéjol.*
136. A Nismes, chez *M. Palisse*, près de l'arc Saint-Étienne.
137. Au seuil d'une porte, près le moulin à vent de la plaine, au pont de la servie.
138. A Aramon.

Inscriptions trouvées sur des tuyaux de plomb, lampes, amulettes, etc.

139.

. . . AN . . . SEVER· AN· F. FAC·

140.

T CRISPIVS PRIMIGENIVS VII

141.

STRoBIL·

142.

SEX. APP· VALEN

143.

CLAVDOR·GALB AD CICA

144.

CHARI· DE· M· FAC (lettres renversées)

139. Sur un tube de plomb, dans le cabinet du citoyen *Tempié*.

140. Sur un tuyau de plomb, trouvé au Caderau, à Nismes, au mois de septembre 1780. Voyez *Ménard*, tom. 7, pag. 71.

141. A une lampe de terre, trouvée en 1765.

142. Sur un tuyau de plomb, trouvé en 1762.

143. Petite pierre obscure, d'un pouce 2 lignes (32 *millimètres*) en carré, où il y a, dans le milieu de chaque côté, une petite élévation aussi carrée, et sur un des orles seulement l'inscription qui veut dire *Claudiorum Galbanum ad Cicatrices*. Autrefois dans le cabinet *Pichon*, et depuis 1770., chez M. *Tempié*, à Nismes.

144. Sur un tuyau de plomb, découvert en 1766, à Nismes. Les lettres sont saillantes et renversées CHARI· DE· M· FAC peut-être CHABI.

TABLE

TABLE

Des noms de divinités, de personnes, de peuples et de lieux mentionnés dans les inscriptions de la troisième partie de l'Appendice.

Le chiffre indique le n.° de l'inscription.

FIN.